BIB. DOM.
Cenoman.
S.J.

Opp. 660 m 18

ŒUVRES

COMPLETTES

DE MESSIRE

ESPRIT FLÉCHIER,

ÉVEQUE DE NISMES,

Ci-devant Prêtre de la Doctrine Chrétienne, & l'un des quarante de l'Académie Françoiſe.

TOME VIII.

CONTENANT les Mandemens, Lettres Paſtorales, & autres écrits de Morale & de Piété.

OEUVRES
COMPLETTES
DE MESSIRE
JASPART BALCONTIER,
PREVOST DE NISMES,
Docteur Prêtre de la Doctrine Chrétienne, & Membre des quarante de l'Académie Françoise.

TOME VIII.

ŒUVRES
COMPLETTES
DE MESSIRE
ESPRIT FLÉCHIER,
EVEQUE DE NISMES,
ET L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

REVUES ſur les Manuſcrits de l'Auteur, augmentées de pluſieurs Pièces qui n'ont jamais été imprimées, & accompagnées de Préfaces, d'Obſervations & de Notes ſur tous les endroits qui ont paru en avoir beſoin.

TOME IV. PARTIE II.

A NISMES,
Chez PIERRE BEAUME, Imprimeur-Libraire.

M. DCC. LXXXII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Wb 170 169

OEUVRES

COMPLETTES

DE

BOSSUET,

ÉVÊQUE DE MEAUX,

PRÉCÉDÉES DE SON HISTOIRE,

PAR M. LE CARDINAL DE BAUSSET,

ET LUES DEVANT L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

Nouvelle édition, augmentée de pièces inédites, de notes et de tables analytiques.

TOME IV. PARTIE II.

Bayerische
Staatsbibliothek
München

PARIS,

CHEZ P. E. R. E. BEAUME, Imprimeur-Libraire,

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 21.

M. DCC. LXXXII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

Bayerische Staatsbibliothek

PRÉFACE

DE L'ÉDITEUR,

SUR les Pièces contenues dans ce huitième Volume.

DANS les ſept Volumes de cette Collection qui ont précédé celui ci, on a vu M. Fléchier, tantôt comme Hiſtorien exact & diſert, tracer d'une main ſavante le Portrait d'un grand Empereur, & de deux Prélats célèbres, & embellir le récit des événemens par l'élégance d'un ſtyle enchanteur; tantôt comme Orateur ingénieux, noble & touchant, répandre les plus brillantes fleurs de l'éloquence ſur le tombeau des Héros du ſiècle & de la religion, faire revivre leurs vertus & leurs grands exemples, développer avec art les principes de la morale chrétienne, inſpirer aux pécheurs des ſentimens de confuſion & de crainte, qui les diſpoſent à la pénitence, & inſpirer le goût de la piété à ceux dont la vie n'a été qu'un cercle de déſordres & d'amuſemens.

M. de Nîmes va paroître ſous un autre caractère dans ce huitième Volume de ſes Œuvres complètes: c'eſt un ſucceſſeur des Apôtres qui parle aux fidelles confiés à ſa vigilance, pour les inſtruire & les conſoler; c'eſt un Evêque digne des plus beaux ſiècles de l'Egliſe, qui prend le ton des Chryſoſtome & des Ambroiſe, en adreſſant la parole à ſon troupeau, pour le rappeler dans les voies droites & sûres, quand il s'en écarte, ou lui apprendre à ſouffrir ſans murmurer, quand Dieu le châtie; c'eſt un père qui, ne pouvant faire entendre ſa voix à tous ſes enfans, fixés

par leur condition & leurs travaux en différens lieux d'une vaſte contrée, leur donne par écrit des avis ſalutaires ſur leurs beſoins, leurs dangers, leurs épreuves, leurs intérêts véritables, & la conduite qu'ils doivent tenir dans les circonſtances difficiles où ils ſe trouvent.

Il n'y a rien de plus noble, de plus affectueux & de plus touchant que les Mandemens & les Lettres Paſtorales de M. Fléchier, ſoit qu'il les adreſſe indiſtinctement à tous les Fidelles de ſon diocèſe, ſoit qu'il ne les deſtine qu'à une certaine portion de ceux qui lui ſont ſoumis, comme les Curés, les Religieuſes, les nouveaux convertis. Ce n'eſt pas la même éloquence qu'on admire dans les Oraiſons funèbres, les Panégyriques & les autres compoſitions oratoires de l'illuſtre Prélat. C'eſt un genre d'éloquence tout différent, plus onctueux, plus tendre, où l'empreinte du cœur & le langage du ſentiment ſe fait encore plus remarquer. Le ſtyle eſt toujours également pur, correct, harmonieux, comme dans tous les autres Ouvrages qui nous reſtent de cet immortel Ecrivain; mais on voit dans ceux-ci, qu'il a pris ſoin de l'approprier à la nature des ſujets qu'il traite, & à la qualité des perſonnes auxquelles il veut ſe rendre utile. C'eſt pour cela que, ſous une apparence d'uniformité, il y a dans ces Pièces un ton ſi varié, des nuances ſi différentes & ſi faciles à ſaiſir, pour peu qu'on y faſſe attention, lorſqu'on paſſe de l'une à l'autre. Le ton qui domine dans toutes, c'eſt celui de la dignité, de la nobleſſe & de la vérité, avec des teintes habilement ménagées de force & de pathétique, de douceur & d'aménité, ſuivant que l'illuſtre Ecrivain a beſoin d'employer ce qui frappe & remue l'eſprit, ou ce qui touche & amollit le cœur, pour arriver à ſon but. Mais de quelque manière qu'il s'y prenne, & de quelque ſecret de l'art qu'il faſſe uſage, c'eſt toujours un Evêque qui parle de la manière qui convient le mieux à la ſainteté de ſon caractère, à

l'autorité ſacrée dont il eſt revêtu, aux ſentimens dont il doit être pénétré, à l'importance & à la grandeur des vérités qui ſont l'objet de ſes inſtructions. On croit entendre un de ces éloquens & pieux Evêques des premiers temps, qui portés comme lui au rang ſublime de ſucceſſeurs des Apôtres, étoient remplis de leur eſprit & de leur doctrine, combattoient les ennemis de la religion avec un zèle intrépide & ſage tout à la fois, & ne connoiſſoient, en attaquant les erreurs ou les vices, d'autres ménagemens que ceux de la charité. D'après cela, nous oſons dire, que de tous les écrits de M. Fléchier, il n'en eſt point où il ait mieux ſaiſi, mieux imité le ton de l'antiquité, que dans ceux dont ce Volume eſt compoſé. Le Théologien dogmatique & moraliſte, l'Orateur éloquent & l'Ecrivain poli s'y montrent en même temps, & s'y prêtent un mutuel ſecours ; l'un pour approfondir & diſcuter les principes, l'autre pour employer à propos les raiſonnemens ou les peintures, & le troiſième pour adoucir la ſéchereſſe des préceptes & la ſévérité des reproches, par les charmes d'une diction pure & attrayante. Une Notice courte, & néanmoins ſuffiſamment développée de chaque Pièce contenue dans ce Volume, juſtifiera pleinement le jugement que nous en portons. D'ailleurs, ces Notices nous ont paru néceſſaires, pour rappeler les faits qui ont donné lieu aux Mandemens & Lettres Paſtorales de l'éloquent Prélat, & pour remettre ſous les yeux du Lecteur les principales circonſtances auxquelles M. Fléchier ſe contente de faire alluſion, ſans s'y arrêter, parce que perſonne ne les ignoroit de ſon temps.

I. *Mandement pour la publication de la conſtitution d'Innocent XII, portant condamnation du Livre intitulé :* EXPLICATION DES MAXIMES DES SAINTS, *&c.*

Nous ne retracerons pas ici tout ce qui s'eſt paſſé

en France au ſujet du Quiétiſme, dans les dernières années du ſiècle paſſé. A préſent que les intérêts de ceux qui ont figuré dans cette affaire ne ſubſiſtent plus, & que les vues perſonnelles qui les animoient ont diſparu avec eux, on convient qu'il y entra, d'une part, plus de ſubtilité que de penchant, à renouveler des erreurs déjà proſcrites; & de l'autre, plus de jalouſie & d'animoſité, que de véritable zèle. Si Boſſuet, l'Aigle des Orateurs & l'Oracle de l'Egliſe de France, n'avoit que des intentions pures, s'il ne cherchoit dans ce dernier combat qu'à faire triompher la vérité, combien d'autres n'étoient pas conduits par des motifs auſſi louables? Mais Fénélon, cet homme ſi vrai, ſi modeſte, cette ame ſi franche, ſi éloignée de toute feinte & de tout ſentiment contraire à la droiture & à la ſincérité, qui l'accuſera d'avoir voulu ſe diſtinguer par la ſingularité de ſes opinions, ou d'avoir ſoutenu l'erreur connue, par attachement à ſes propres idées? Tout le monde convient aujourd'hui, que s'il n'eût pas compoſé le Télémaque, & quelques autres Ouvrages d'un ſtyle enchanteur, où les plus ſublimes leçons de Morale & de Politique ſont cachées ſous le voile des fictions les plus ingénieuſes, avant de publier l'Explication des Maximes des Saints, ce dernier Ouvrage, uniquement deſtiné aux perſonnes verſées dans la Théologie Myſtique, auroit moins paru dangereux & moins digne de la proſcription. Perſonne n'ignore quels furent les moyens dont on ſe ſervit pour inſpirer des ſoupçons odieux, & de vives alarmes à LOUIS XIV; ce Prince aimoit la religion, mais il étoit peut-être trop jaloux de régner ſur les eſprits & ſur les conſciences, genre de domination qui n'appartient qu'à Dieu ſeul. Prévenu contre l'Archevêque de Cambrai, excité, nous ne dirons point par les ennemis de ce Prélat, qui n'en eut pas, ou qui ne mérita jamais d'en avoir, mais par ſes envieux, il déploya toute ſon autorité contre la nouvelle héréſie, & contre celui qui paſſoit

pour en être le défenſeur. Il pourſuivit ſi vivement à Rome la condamnation du Livre des *Maximes*, & il fut ſecondé avec tant de chaleur par les Evêques qui avoient pris parti dans cette affaire, que le pieux Pontife Innocent XII, ne pouvant s'empêcher d'en témoigner ſa ſurpriſe, écrivit à quelques-uns que ſi Fénélon avoit péché par excès d'amour de Dieu, ils avoient péché, eux, par défaut d'amour du prochain. Dès que le Chef de l'Egliſe eut condamné le *livre* des *Maximes*, & la doctrine qu'il renferme, l'humble & religieux Archevêque de Cambrai, qui avoit beaucoup écrit pour défendre l'un & l'autre, ne connut plus d'autre parti que celui de la ſoumiſſion la plus parfaite. Il monta lui-même en chaire pour rendre publique, & la déciſion du Saint Siége qui condamnoit ſon Ouvrage, & ſon adhéſion pleine & entière à ce Jugement reſpectable. Il fit plus, & pour laiſſer à la poſtérité un monument durable de ſon repentir & de ſa docilité, il donna à ſon Egliſe, pour l'expoſition du Saint Sacrement, un Soleil d'or porté par deux Anges, dont l'un foule aux pieds pluſieurs Ouvrages hérétiques, parmi leſquels on voit le ſien diſtingué par le titre gravé en gros caractères.

Le Roi ordonna que la Conſtitution d'Innocent XII fût reçue & publiée dans tout le Royaume ; & pour rendre cette acceptation plus ſolennelle, il voulut que les Evêques de chaque Métropole tinſſent à cet effet une Aſſemblée provinciale, ſous la préſidence de leur Archevêque. M. Fléchier, qu'on ne ſe laſſoit jamais d'entendre, fut chargé de porter la parole dans l'Aſſemblée de la Province Eccléſiaſtique de Narbonne, préſidée par le Cardinal de Bonzi Archevêque de cette Ville. Il le fit avec ſon éloquence & ſa dignité ordinaires. Il a ſu concilier dans ce Diſcours ſon zèle pour la vérité, ſon attachement à la ſaine Doctrine, & ſon reſpect pour les déciſions du Saint Siége, avec l'eſtime dont il étoit pénétré pour les vertus & les talens de Fénélon, qui lui rendoit la même juſtice. On voit

qu'il en coûte à ſon cœur pour dire que ſon illuſtre ami s'eſt trompé; il gliſſe légérement ſur les erreurs de ſon Livre; il s'exprime de manière à faire penſer que l'Auteur de l'Ouvrage proſcrit a plutôt mérité ſa condamnation par l'inexactitude des expreſſions, que par le vice des ſentimens; il ne parle de ſa perſonne qu'avec admiration; il s'attache à relever le mérite de ſa ſoumiſſion, de ſa candeur & de ſon courage, à ſe condamner lui-même ſans reſtriction & ſans réſerve; il donne enfin à ce grand exemple de docilité les juſtes éloges qui lui ſont dûs.

On retrouve les mêmes attentions & les mêmes ménagemens dans le Mandement que M. de Nîmes adreſſa aux Fidelles de ſon diocèſe, pour la publication de la Bulle d'Innocent XII. Cette pièce eſt plus courte que ne ſemble le demander l'importance du ſujet, qui auroit fourni au Prélat la matière d'une inſtruction très-étendue, s'il eût voulu traiter à fond les divers points de doctrine qui ont rapport à la nature de l'Oraiſon, à ſes règles & à ſes effets, aux principes de la vie intérieure, & aux queſtions difficiles de la Théologie myſtique. Mais on s'aperçoit qu'il évite à deſſein d'entrer dans la diſcuſſion de ces objets délicats. Il ſe contente de tracer une idée rapide & abrégée de la nouvelle ſpiritualité, de ſes maximes dangereuſes, de ſes abus & du genre d'Oraiſon qu'elle s'efforçoit d'introduire. « Nous avons connu, dit-il, » qu'il s'élevoit (en France) une ſecte de gens ſpi- » rituels ou myſtiques, qui s'éloignant des routes » que Jeſus-Chriſt & les Apôtres nous ont tracées, » & marchant dans leurs propres voies, retranchoient » de la prière les demandes & les déſirs qui en ſont » les parties les plus eſſentielles, négligeoient de mé- » diter les myſtères du Sauveur, de pratiquer les œu- » vres évangéliques, de faire des fruits dignes de pé- » nitence, & ſubſtituoient, au lieu des plus ſolides » moyens qui conduiſent à Dieu par Jeſus-Chriſt, une » oiſive & ſtérile oraiſon, & une foi ſans action &

» ſans vigilance ; ſous prétexte de rendre la charité » plus pure & plus déſintéreſſée, ils lui ôtoient les » précautions de la crainte & les douceurs de l'eſpé- » rance ; un abandon outré, & une triſte indifférence » étoit le fond de leur religion ; & mettant la gran- » deur & la dignité du Chriſtianiſme dans une eſpèce » de vertu qui tendoit à la deſtruction de toutes les » autres, ils propoſoient aux ames fidelles d'étouffer » juſqu'au déſir de leur ſalut, & d'acquieſcer à leur » réprobation éternelle. »

Dans ce court expoſé, M. Fléchier donne tout à la fois, & le tableau des erreurs condamnées par le ſaint Siége, & le motif de leur proſcription. Venant enſuite au livre de M. de Cambrai, dont il ne put ſe diſpenſer de parler, il ſe borne à dire que *cet Ouvrage pouvoit faire plus d'impreſſion ſur les eſprits, que tous les autres, tant par la ſubtilité de ſa doctrine, que par la réputation de ſon Auteur.* Il continue par louer la conduite humble & courageuſe de ſon illuſtre Collègue, & il finit par condamner avec le Pape & les Evêques de France, dans le diſpoſitif de ſon Mandement, le livre des *Maximes* qui en eſt l'objet.

II. *Lettre Paſtorale aux Fidelles du diocèſe de Nîmes, au ſujet des Fanatiques.*

TOUS ceux qui ont étudié l'hiſtoire des dernières années du ſiècle paſſé & des quatre premières de celui-ci, dans les mémoires fidelles du temps, n'ignorent rien de ce que nous allons dire ; mais dans le nombre de ceux qui liront cette partie des Ouvrages de M. Fléchier, combien n'y en aura-t-il pas qui nous ſauront gré de les avoir inſtruits, du moins en général, des principaux événemens dont la connoiſſance augmentera le goût & l'intérêt qu'ils prendront à cette lecture ? Le fameux Edit de Nantes, accordé par Henri IV, en 1598, aux demandes importunes des Préten-

dus Réformés, & aux beſoins que ce Prince avoit de s'aſſurer d'eux, fut révoqué par un Edit contraire, le 22 Octobre 1685, après pluſieurs atteintes, d'une part, & beaucoup de murmures & de mouvemens inquiets de l'autre. Les émigrations hors du Royaume, les défenſes & les précautions rigoureuſes pour en arrêter le cours, les lois coactives & pénales contre ceux qui tentoient de s'évader, & ceux que la crainte ou des intérêts puiſſans réduiſoient à feindre, furent les ſuites inévitables de cette loi, qu'on accuſe aujourd'hui d'en avoir encore eu d'autres plus funeſtes. Louis XIV étoit alors engagé dans la guerre qui fut terminée par le traité de paix conclu à Ryſwick, en 1697. Dans les dernières années qui précédèrent ce traité, les ennemis de la France ne ceſſoient d'exciter à la révolte les Religionnaires du Languedoc, du Vivarais & des cantons voiſins. Ils leur envoyoient des émiſſaires pour leur promettre du ſecours, des Prédicans qui leur annonçoient une révolution prochaine & le rétabliſſement de leur culte, de l'argent, des armes & des munitions de guerre. Avec ces moyens ils s'attroupèrent dans les montagnes, ſe répandirent par bandes, plus ou moins nombreuſes, par-tout où ils eſpéroient trouver beaucoup de butin & peu de réſiſtance. Bientôt le fanatiſme, avec toutes ſes extravagances & toutes ſes fureurs, s'alluma parmi ces gens groſſiers, que l'ardeur du climat & l'habitude d'une vie errante diſpoſoit à l'enthouſiaſme. Ils eurent des Prophètes & des Prophéteſſes qui les encourageoient au meurtre, au pillage, & leur promettoient la béatitude du Ciel pour prix de leurs crimes.

Quand la paix fut conclue, & qu'ils ſurent qu'il n'avoit pas été queſtion d'eux dans le traité, comme ils s'en étoient flattés, ils ne renoncèrent ni à leurs eſpérances, ni à un genre de vie où ils trouvoient l'indépendance abſolue, avec cette liberté de conſcience qu'on leur avoit fait eſpérer. La commotion étoit donnée, les eſprits étoient enflammés, les paſſions

impures ou sanguinaires ne connoissoient plus de frein, l'inspiration justifioit tout, & les Illuminés, qui étoient aux gages des Chefs, commandoient à la fois la débauche & le carnage. Le Gouvernement qui avoit peut-être été trop indifférent d'abord sur la cause & les effets de ces troubles, prit enfin la résolution d'employer la force, pour les faire cesser. Mais comme on n'avoit pas à la Cour une idée juste de ce qui se passoit dans les solitudes du haut Languedoc, & moins encore du caractère des ennemis qu'on avoit à combattre, on y destina de trop foibles moyens pour réussir. Les fanatiques se dérobèrent aisément à l'activité des troupes qui les poursuivoient sur des rochers inaccessibles, & dans des défilés dont eux seuls connoissoient les issues. On en tuoit quelques-uns, que d'autres remplaçoient aussitôt, avec le désir de venger les morts qui étoient leurs parens, ou leurs amis. Un motif plus agissant encore les animoit tous, nous voulons dire, celui de se distinguer dans leur secte, par l'intrépidité, la hardiesse, & ce qu'ils appeloient le zèle de la maison de Dieu.

Malgré la sage conduite des Officiers & la courageuse ardeur des troupes, les ravages causés par ces pelotons de scélérats, dont la religion étoit un horrible mélange de fanatisme & de férocité, durèrent jusqu'au commencement de la guerre que Louis XIV fut obligé de soutenir pour conserver à son petit-fils le trône d'Espagne, où le testament de Philippe IV l'avoit appelé. Alors le délire & la cruauté des révoltés, qui avoient paru se calmer pendant quelque temps, reprirent une nouvelle force. Ils avoient à leur tête des monstres altérés de sang, qui se faisoient un jeu des crimes les plus atroces. Ce n'étoit plus l'espoir de rétablir un culte, dont ils ne rempliſſoient pas les obligations, qui les animoit, mais la haine du culte opposé, de ses Mystères les plus sacrés, de ses Ministres, & de tous ceux qui en observoient les pratiques. Cruels par goût & de sang froid, c'étoit un

plaiſir pour eux de voir la flamme dévorer des Egliſes, des châteaux & des villages entiers, & le ſang des Prêtres & des Catholiques couler ſous la hache; de tourmenter leurs cadavres, tant qu'il paroiſſoit y reſter quelque mouvement de vie, & de diſperſer leurs membres çà & là après les avoir ſéparés. Sans but & ſans avantage dans le mal qu'ils faiſoient, la deſtruction & le carnage étoient devenus pour eux une habitude & une eſpèce de métier. Après avoir exercé leurs fureurs ſanguinaires dans les bourgs & les campagnes, ils répandoient l'effroi juſques dans les villes. Les Catholiques & les Curés de la campagne y venoient chercher la ſureté; les premiers, parce que leurs habitations avoient été dévaſtées par le feu, les ſeconds, parce que leurs Egliſes avoient été pillées, profanées par des troupes de brigands, qu'ils étoient ſans ceſſé expoſés au ſort de leurs confrères aſſaſſinés ou brûlés dans leur voiſinage. Les Religieuſes, dont les Monaſtères étoient ſitués hors des villes & dans des lieux ſolitaires, craignoient à tout inſtant de ſe voir attaquées dans leurs aſiles, & vouloient les abandonner.

Tel étoit l'affreux ſpectacle qu'offroient de toutes parts le diocèſe de Nîmes & les pays voiſins. M. Fléchier, touché du malheur de ſes Diocéſains, leur devoit des ſecours, des conſolations & des conſeils paternels dans la ſituation déplorable où ils ſe trouvoient. Après avoir ſatisfait au premier de ces devoirs avec une généroſité qui lui faiſoit oublier ſes propres beſoins, la ſenſibilité de ſon cœur & ſon tendre amour pour le troupeau confié à ſes ſoins, ne lui permirent pas de négliger les autres. Il ſavoit que ce n'étoit pas aſſez pour un bon père, de pourvoir à la ſureté & à la ſubſiſtance de ſes enfans, & qu'il falloit encore ſoutenir leur courage, ranimer leur foi, diriger leur conduite, relativement aux circonſtances, & leur apprendre à tirer avantage de leurs infortunes mêmes par la réſignation, la patience & les autres vertus chrétiennes. C'eſt l'objet des trois Lettres Paſtorales

qu'il adreſſa dans ces temps orageux ; la première à tous les Fidelles de ſon diocèſe, la ſeconde aux Curés & autres Eccléſiaſtiques chargés du ſoin des ames, la troiſième aux Religieuſes. Nous allons préſentement en tracer la Notice. Si nous nous ſommes un peu étendus ſur ces préliminaires, c'eſt qu'ils nous ont paru néceſſaires, pour ſervir d'introduction à la portion des écrits de M. Fléchier qui nous occupe.

Dans l'inſtruction deſtinée à tous les Fidelles de ſon diocèſe, le pieux & ſavant Prélat commence par rappeler les ſoins qu'il a pris durant le cours de ſon épiſcopat, pour réparer les brèches que l'héréſie avoit faites à la maiſon du Seigneur, & faciliter le retour de ceux qu'elle avoit égarés. Ces travaux du premier Paſteur, ſecondés par ceux des Miniſtres du ſecond ordre, qui partageoient ſa ſollicitude, fructifioient abondamment, & l'on pouvoit eſpérer du moins que les enfans deviendroient meilleurs Catholiques que leurs pères, & qu'au milieu d'un peuple mal converti peut-être, il ſe formeroit une génération nouvelle qui, par ſon attachement à la Foi, conſoleroit l'Egliſe de ſes pertes. Mais tout-à-coup l'homme ennemi eſt venu dans les ténèbres ſemer l'ivroie parmi le bon grain. Le ſouffle contagieux des faux Paſteurs a répandu l'eſprit d'indépendance & de révolte. Auſſitôt l'héréſie, qui s'affoibliſſoit de jour en jour, a repris de nouvelles forces, s'eſt changée en une ſecte pleine d'illuſion & de menſonge, qui ſe nourrit de viſions & de vains fantômes, qui prend ſes agitations & ſes revêries pour les opérations du Saint-Eſprit, qui canoniſe les meurtres & les ſacriléges, & qui oſe conſacrer au nom de Dieu, par des inſpirations prétendues, des actions d'une cruauté auſſi contraire aux lois de l'humanité, qu'à celles de la Religion.

Après ce début, il trace l'horrible tableau des excès à peine croyables de barbarie & d'impiété, auxquels ces forcénés n'avoient pas diſcontinué de s'abandonner, depuis qu'ils s'étoient familiariſés avec le

carnage & les profanations. A ce tableau, qui n'eſt propre qu'à inſpirer l'horreur, il en oppoſe un autre qui touche le cœur ſans l'attriſter ; c'eſt celui de la patience, du courage & de la fidélité d'un grand nombre de Catholiques de tout état, de tout ſexe & de tout âge, qui, par une mort héroïque, avoient renouvelé dans l'Egliſe les grands exemples des anciens Martyrs. Tout cet endroit eſt d'une chaleur & d'un pathétique dont l'impreſſion reſte dans l'ame par les ſentimens de pitié, de terreur & d'admiration qu'elle y fait naître. Viennent enſuite les règles de conduite que le zélé Prélat juge à propos de preſcrire à ſes diocéſains dans ce temps de perſécution & d'épreuve, & les précautions que ſa charité, dirigée par la prudence, lui ſuggère, pour éviter de plus grands malheurs. Les règles de conduite ſont, 1°. de demeurer ferme dans la Foi, & de s'adreſſer à Dieu par la prière, pour obtenir cette grâce ; 2°. de ne ſe pas laiſſer abattre par la crainte, mais d'eſpérer que Dieu viendra au ſecours de ceux qui ſouffrent pour ſa gloire & pour la défenſe de ſa Religion ; 3°. de ne ſe pas expoſer témérairement à la fureur des meurtriers, mais de veiller pour ſe tenir en garde contre leurs attaques imprévues ; 4°. d'employer ces jours de colère à faire de dignes fruits de pénitence, & à ſe ranimer dans la ferveur par la pratique des bonnes œuvres. Les précautions que le zèle & la vigilance du Prélat lui inſpirent de prendre, conſiſtent principalement à réunir pour un temps auprès de lui, les Paſteurs que la crainte a diſperſés, afin de ſe concerter avec eux ſur ce qu'ils ont à faire pour concilier les devoirs de leur miniſtère, avec la ſureté de leurs perſonnes, leur indiquer des aſiles, & pourvoir à leur conſervation, ſans manquer à ce qu'exigent d'eux les intérêts de la Religion & les beſoins ſpirituels de leurs Paroiſſes.

Il finit par jeter un regard de tendreſſe & de douleur ſur les coupables auteurs des maux qui font couler

ſes

ſes larmes. Il voudroit pouvoir leur faire entendre ſa voix, leur demander pourquoi leurs bras ſont armés de haches & de poignards, &c. mais ces furieux ne l'entendent pas, & tout ce qu'il peut faire, c'eſt de pleurer ſur eux, de prier Dieu qu'il daigne amollir leur cœur, & de les aſſurer qu'ils trouveront toujours dans le ſien les ſentimens d'une charité compatiſſante, qui ne leur fermera pas les portes du bercail, lorſqu'ils ſe préſenteront pour y rentrer.

III. *Lettre Paſtorale aux Curés & autres Eccléſiaſtiques, touchant la perſécution des Fanatiques.*

Le ſavant Evêque commence cette pièce par un récit hiſtorique & touchant de l'origine & des premiers mouvemens du fanatiſme, dont les fureurs avoient éclaté dans un temps où le calme ſembloit renaître. Il rappelle enſuite à ſes Curés les règles de prudence & de charité, qu'il leur avoit données dans ſes conférences & ſes ſynodes, pour ménager, comme des vaiſſeaux fragiles, ces hommes dont la foi étoit encore infirme & chancelante ; puis il ajoute que s'ils ont ſuivi ces règles, il ne peut aſſez les louer, & que s'ils n'ont pu adoucir ces ames féroces par leur ſageſſe & leur zèle, il ne peut aſſez les plaindre. Il applaudit à leur courage, il donne de juſtes éloges à leurs travaux quoiqu'infructueux, il compatit à leurs peines, il partage leur affliction & leur douleur, par ce qu'il ſait, & ce qu'ils ont fait, & ce qu'ils ont ſouffert. De-là il paſſe à la peinture des cruautés que la ſecte meurtrière avoit exercées contre les Miniſtres de la Religion catholique. Les couleurs qu'il emploie ſont fortes, énergiques, d'une teinte ſombre & lugubre, comme le ſujet l'exige. « On voit couler de tous côtés » le ſang des Prêtres ; les uns ſont percés de mille » coups ; les autres brûlés à petit feu ; quelques-uns » maſſacrés au pied de l'autel où ils viennent d'offrir

» le ſaint Sacrifice ; leurs barbares aſſaſſins écorchent
» ces têtes vénérables qui portent la couronne du ſa-
» cerdoce royal de Jeſus-Chriſt, coupent ces doigts
» conſacrés par les onctions ſacrées, & déchirent ces
» lèvres encore teintes du ſang de l'Agneau ſans tache. »
Quel tableau ! quelles triſtes & déſolantes images ! Spectacle d'horreur & d'atrocité ; on frémit en ſe le repréſentant. Les Paſteurs fuient, les Egliſes ſont abandonnées, le ſervice de la Religion ceſſe, les Fidelles reſtent ſans Chefs, ſans conſolation, ſans ſecours ſpirituels ; plus d'offices publics, plus de prédications, plus de Sacremens. Voilà ſur-tout ce qui afflige le pieux Prélat. Cependant il ne peut condamner des Curés qui ne ſe ſont réfugiés auprès de lui, que pour ſe dérober au danger d'une mort certaine & cruelle, qui n'eût été d'aucune utilité pour leurs ouailles ; il ne peut les approuver non plus, parce qu'avec une foi généreuſe & un grand courage, ils auroient été moins timides. Il ſe contente donc de leur retracer les anciennes règles de l'Egliſe pour la conduite des Paſteurs dans le temps de perſécution, & l'exemple des Saints, dont les uns ont attendu la mort avec conſtance & fermeté, ſans abandonner leur poſte, & les autres ont cédé pour un temps à l'orage, afin d'épargner un nouveau crime aux perſécuteurs & de nouveaux malheurs à l'Egliſe. Mais dans quelles circonſtances eſt-il permis de fuir, & dans quel cas la réſiſtance juſqu'à la mort devient-elle un précepte ? queſtions difficiles à décider. M. Fléchier laiſſe à ceux qui ont des lumières & du zèle, qui connoiſſent d'une part leurs devoirs, de l'autre les périls, & qui peuvent les mettre en balance, à ſe juger eux-mêmes. Il craint ſeulement qu'on ne ſoit trop facile à s'alarmer, qu'on n'exagère le danger, & qu'en ſe le figurant ou plus grand, ou plus prochain qu'il n'eſt, on ne s'en faſſe un prétexte pour favoriſer le dégoût de la réſidence, la pareſſe & la lâcheté. Mais il n'inſiſte pas ſur cet objet, pour ne point offenſer des coopéra-

teurs qu'il eſtime. Il ne veut que ranimer leur courage, fortifier leur zèle & diriger leur conduite, ſoit pendant qu'ils reſteront éloignés de leurs troupeaux, ſoit après qu'ils ſeront de retour dans leur réſidence. C'eſt le but des avis qu'il leur donne, & des règles qu'il leur preſcrit.

Ces avis & ces règles ſont 1°. pour ceux qui n'ont point quitté leur réſidence & le ſervice de leurs Egliſes de gémir en ſecret, de pleurer les péchés du peuple, de l'exhorter à la pénitence, & de remplir tous les devoirs de leur miniſtère avec d'autant plus de vigilance & de pureté, qu'ils ſont tous les jours menacés de l'interrompre, en fuyant eux-mêmes, ou en mourant pour la Foi; 2°. pour ceux que la perſécution a forcés de prendre la fuite, de ſoupirer après le rétabliſſement du culte divin dans leurs paroiſſes, de ſe regarder comme des Prêtres exilés & interdits en quelque ſorte de leurs fonctions, de porter la honte & la confuſion de leur fuite, quoiqu'involontaire & raiſonnable; 3°. de faire une retraite de dix jours dans le ſéminaire pour réfléchir ſur leurs obligations, réparer les fautes qu'ils ont commiſes dans l'exercice de leur miniſtère, & ſe renouveler dans l'eſprit de leur état; 4°. de remplir le vide du temps qu'ils paſſeront loin de leurs ouailles par des lectures pieuſes, des conférences utiles ſur des matières eccléſiaſtiques, & l'étude des ſaintes Ecritures; 5°. d'éviter les compagnies mondaines, où règnent la diſſipation, le luxe, l'amour du plaiſir, & une liberté peu ſéante pour des hommes d'une profeſſion grave & ſainte; 6°. de s'abſtenir encore plus des grands feſtins & des parties de jeu où la moindre perte eſt celle du temps; 7°. de ne point aſſiſter aux exécutions des meurtriers que la Juſtice condamne à expier leurs crimes ſur l'échaffaut, ſpectacle d'horreur qui ne convient point à des Miniſtres d'un Dieu de douceur & de paix; 8°. de vivre en commun & ſous la même diſcipline dans le ſéminaire, autant qu'il ſe pourra, ou du moins, de ſe

faire une ſolitude dans les maiſons où ils ſe ſont choiſis un aſile ; d'y prier pour l'Egliſe, pour leurs paroiſſiens & pour eux-mêmes ; d'y repaſſer leurs années dans l'amertume d'un cœur humilié ſous la main de Dieu & briſé par le repentir ; d'y ſonder les diſpoſitions de leur ame, relativement aux motifs de leur retraite & à la cauſe réelle de leur fuite ; 9°. de célébrer les ſaints myſtères tous les jours, s'ils le peuvent, pour attirer les bénédictions du Ciel, & obtenir la fin des calamités qui les affligent ; 10°. de ſe préparer au combat & de s'animer au martyre, ſi Dieu l'exige d'eux, par l'exemple de ceux de leurs confrères dont le ſang fume encore, & qui l'ont répandu en témoignage des vérités qu'ils avoient prêchées aux fidelles que le ſouverain Paſteur leur avoit confiés.

M. Fléchier termine cette éloquente Inſtruction de la manière la plus touchante. « Il ne me reſte plus, » dit-il à ſes Curés & aux autres Eccléſiaſtiques qu'il » inſtruit, il ne me reſte plus qu'à vous exhorter de » joindre vos gémiſſemens aux nôtres, à la vue des » misères publiques & de nos devoirs communs. Tant » d'objets d'horreur & de pitié qui nous environnent » doivent nous attriſter & nous attendrir, pour la » converſion des méchans, pour la conſolation des » juſtes. Nous avons élevé, ou régénéré en Jeſus-» Chriſt, des enfans dont les uns ſont devenus meur-» triers des autres. Vous devez ſentir que vous êtes » pères, & nous ſentons bien que nous le ſommes » encore plus que vous. . . . Je prie le Seigneur, » ajoute-t-il en finiſſant, qu'il répande ſur vous ſes » bénédictions de douceur & de paix, après un ſi » cruel orage, afin que vous raſſembliez vos trou-» peaux diſperſés, que vous en repreniez le ſoin & » la conduite, avec une entière tranquillité, & que » *lorſque le Prince des Paſteurs paroîtra, vous* » *remportiez une couronne de gloire qui ne ſe flé-* » *trira jamais.* »

IV. *Lettre Paſtorale aux Religieuſes du diocèſe de Nîmes, au ſujet des Fanatiques.*

CETTE pièce eſt la plus longue de celles que M. l'Evêque de Nîmes a compoſées ſur le même ſujet. Un avertiſſement du premier Editeur nous apprend, qu'elle n'a pas été envoyée aux perſonnes à qui elle étoit deſtinée, & que l'ayant trouvée imparfaite dans les manuſcrits de l'illuſtre Auteur, on a mieux aimé la faire paroître en cet état, que d'y rien ajouter d'une main étrangère. Nous avons eu la même délicateſſe & le même reſpect pour un ouvrage ſorti de la plume d'un ſi grand Maître, les papiers qui nous ont été confiés par ſon héritier, ne nous ayant fourni aucun moyen de ſuppléer ce qui manque. Nous nous permettrons ſeulement de haſarder nos conjectures à la fin de la notice que nous allons en donner, ſur la manière dont nous préſumons que cette Inſtruction, d'ailleurs ſi belle & ſi intéreſſante, auroit été terminée, ſi le ſavant Prélat y eût mis la dernière main; & ce ſera M. Fléchier, qui, par l'enchaînement & la progreſſion de ſes idées, nous conduira lui-même à deviner en quelque ſorte celles qui lui reſtoient à développer, lorſque ſa plume s'eſt arrêtée.

« Nous apprenons avec douleur, dit-il en commençant, que la fureur des fanatiques, qui depuis » quelque temps déſolent nos villes & nos campa- » gnes, a jeté la frayeur & le trouble dans vos Mo- » naſtères. Les cruautés qu'ils ont exercées ſur les » Fidelles, les feux qu'ils ont allumés juſques dans le » Sanctuaire, le ſang innocent qu'ils ont répandu dans » toutes les parties de ce diocèſe, ne juſtifient que » trop vos craintes, & vous avez beſoin que le Sei- » gneur augmente votre foi & ſoutienne votre conſ- » tance. » Ce début conduit M. Fléchier à tracer un tableau raccourci, mais frappant, du caractère atroce

des fanatiques, & des crimes dont ils continuoient tous les jours de ſe noircir. Les traits & les couleurs en ſont ménagées, & on s'aperçoit que c'eſt à deſſein, pour ne point accroître les alarmes des pieuſes Vierges qui, du fond de leurs ſolitudes, voyoient s'élever la flamme des incendies que ces ennemis de notre culte allumoient par-tout où leurs troupes furieuſes pouvoient pénétrer. Cependant il parcourt les divers événemens dont elles ont été inſtruites, & en particulier ceux qui les ont frappées le plus vivement, parce qu'ils ſe ſont paſſés en quelque ſorte ſous leurs yeux. Mais il conſerve dans ces récits le ton qu'il lui convenoit de prendre en parlant à des Epouſes de Jeſus-Chriſt ſéparées du monde, vouées à un genre de vie paiſible & modeſte qui les éloigne de toutes les idées de combats, de ravage & de ſang qu'il falloit employer en parlant de ces objets déplorables. Maſſacres des Prêtres, pillages des Egliſes, profanations, impiétés, attentats de toute eſpèce, il ramène tout aux vues de la Religion & aux ſentimens de la piété. C'eſt Dieu qui permet tant de calamités pour éprouver notre foi, exciter notre vigilance, ranimer notre ferveur; ce ſont nos péchés qui attirent ces orages, & qui en prolongent la durée. La pénitence, la prière, le renouvellement du cœur, le détachement du monde, l'union avec Dieu, &c. Tels ſont les remèdes propres à guérir de ſi grands maux, & à les changer en moyens de ſalut. C'eſt ainſi que les vrais Chrétiens, & à plus forte raiſon, les perſonnes religieuſes, doivent enviſager les tribulations de la vie préſente, quelle qu'en ſoit la cauſe. Manière adroite dont ſe ſert M. de Nîmes pour donner des leçons de ſageſſe & de piété aux Vierges chrétiennes qu'il inſtruit, & pour les rappeler à l'eſprit de leur vocation, en leur montrant ce qu'elles doivent faire, dans ce qu'il ſuppoſe qu'elles ont fait.

Mais comme leurs alarmes étoient grandes & que la cauſe n'en étoit que trop réelle, il falloit pour raſ-

ſurer des filles timides de puiſſans motifs de conſolation, ajoutés à ceux que la Religion fournit aux ames qui ſe conduiſent par les vues de la foi ; M. Fléchier les tire de ſa vigilance ſur elles & des précautions qu'il a priſes pour leur ſureté. Elles ſe ſont repoſées ſur les attentions de ſa charité, & ſur les meſures que ſa prudence lui a fait préférer aux moyens que d'autres leur ont propoſés. Par-là elles ont ſu concilier ce que la raiſon leur inſpiroit de faire pour ſe mettre à l'abri du danger, avec les engagemens de leur état qui les fixent dans leurs ſolitudes, & ne leur permettent pas de quitter ces ſaints aſiles où Dieu les a conduites comme dans un port de ſalut, & la maiſon de leur éternité. Cette réſolution courageuſe méritoit des éloges ; le Prélat ſaiſit encore cette occaſion de leur donner des avis ſalutaires & de cacher ſes leçons, ſous l'enveloppe délicate des louanges.

Viennent enſuite les règles de conduite que ces pieuſes filles devoient ſuivre ſelon leur état préſent, & leurs beſoins particuliers, dans l'agitation générale du diocèſe. Par ces règles, qui ſont pleines de ſageſſe, & qui annoncent une grande connoiſſance des devoirs & des écueils de la vie religieuſe, il leur preſcrit 1°. de calmer leurs eſprits & de réduire leurs craintes à une ſage modération ; 2°. d'être plus exactes que jamais à garder la retraite, le ſilence, le recueillement, à ſe ſéparer du monde, & à éviter les entretiens du parloir ; 3°. d'être plus étroitement unies entre elles par les liens de la religion & les offices d'une charité commune ; 4°. de s'appliquer avec un nouveau zèle à la pratique des obſervances générales & particulières de leur inſtitut ; 5°. de s'exciter à des ſentimens de componction & de pénitence, pour expier les offenſes énormes qui ſe commettent contre Dieu ; 6°. de contenir dans de juſtes bornes le ſentiment naturel qui nous attache à la vie & nous fait craindre la mort ; 7°. de ſe mettre dans une telle diſpoſition de cœur, que les tourmens & la mort même n'aient rien d'ef-

frayant pour elles, s'il les falloit endurer, comme tant d'autres perſonnes de leur ſexe qui ont verſé leur ſang pour la foi; 8°. de s'adreſſer à Dieu par la prière, l'oraiſon devant être la principale reſſource de ceux qui ſentent leur foibleſſe, & qui ſont dans l'affliction, pour obtenir la force & la patience dont ils ont beſoin.

Ce dernier article conduit l'Auteur à traiter le ſujet de l'oraiſon, ſujet ſi important en lui-même, ſi intéreſſant dans tous les temps pour les perſonnes qui tendent à la perfection, & dont on s'occupoit beaucoup alors, tant dans le monde que dans les cloîtres, à cauſe des diſputes qui s'étoient élevées en France ſur cette matière. M. Fléchier établit comme un principe inconteſtable, que l'oraiſon eſt la nourriture des ames qui ſont jalouſes de s'unir à Dieu, & que ſans cet aliment, la vie ſpirituelle ne peut ſubſiſter. Il détermine enſuite quel eſt le genre d'oraiſon dont il parle & dont il conſeille la pratique. Il en fait ſentir la néceſſité, il en trace les caractères, il en expoſe les avantages. Il avoit commencé l'examen des cauſes les plus ordinaires qui nuiſent au progrès des ames dans le ſaint exercice de l'oraiſon; lorſqu'il s'eſt arrêté. Mais on voit par le fil de ſes idées, qu'il ſe propoſoit de ne quitter cet objet, qu'après avoir donné des règles ſures pour éviter les défauts où l'on a coutume de tomber, & les illuſions où s'expoſent ceux qui s'engagent au hafard dans des routes nouvelles & pleines d'écueils. Il auroit ſans doute fini par-là, & les maximes qu'il auroit propoſées auroient été tout-à-la-fois, & des moyens propres à faciliter la pratique de l'oraiſon, & des précautions utiles contre les dangers de la fauſſe ſpiritualité, dont la doctrine avoit trouvé des défenſeurs qui, par leurs talens & leur autorité, pouvoient réuſſir à l'accréditer. Tous ceux qui ſavent combien M. Fléchier, par la juſteſſe & la clarté de ſes idées, étoit capable de répandre de lumière ſur ces matières délicates, doivent regretter

qu'il n'ait pas mis la dernière main à l'écrit que nous venons d'analyſer.

V. *Lettre Paſtorale aux Fidelles du diocèſe de Nîmes, au ſujet de la Croix de Saint Gervaſi.*

Nous avons déjà parlé de cette Croix fameuſe dans le Diſcours Préliminaire, & nous y avons dit, avec quelle prudence M. Fléchier ſe conduiſit en cette occaſion que les circonſtances rendoient infiniment délicate, & qui, ſous un Prélat moins circonſpect, auroit pu cauſer de grands troubles dans tout le pays. Cette inſtruction eſt peut-être de tous les écrits de l'éloquent Prélat, ſans excepter ſes Oraiſons funèbres, celui où il y a le plus d'art, & nous ajoutons, celui où l'art étoit le plus néceſſaire. En effet, de quoi s'agiſſoit-il? & que falloit-il faire? Il s'agiſſoit d'une Croix plantée ſur une hauteur par un étranger de la plus baſſe condition, ſans motif & ſans vue, qu'une dévotion populaire & vague; qui s'étoit porté à faire cette action de piété, & à choiſir ce lieu, comme au haſard, & par un mouvement naturel, qu'aucune intention réfléchie & motivée n'avoit dirigé. Cette Croix, dont l'origine étoit ſi obſcure & ſi peu importante, le peuple en avoit fait tout-à-coup un objet de vénération, un inſtrument de miracles ſans nombre, & la colline ſur laquelle ce ſigne du ſalut, ſi reſpectable en lui-même, étoit élevé, devenoit de jour en jour plus célèbre par le concours du peuple qui s'y rendoit en foule de toutes les parties du diocèſe de Nîmes & des contrées voiſines, ſur le bruit des prodiges qu'on en racontoit. Dans ce moment d'agitation & de ferveur mal conçue & plus mal réglée, que falloit-il faire? Etablir d'une manière ſolide les vrais principes de la Doctrine catholique ſur le culte dû à la Croix en général, comme ſigne de la rédemption; éclairer la Religion du peuple ſur ce point de

foi, dont l'enſeignement exige tant de préciſion & de juſteſſe, pour ne rien donner à la ſuperſtition & ne rien retrancher à la piété ; diriger la confiance des ſimples & des ignorans qui compoſent par-tout la multitude, en leur apprenant à ne pas confondre la repréſentation avec l'objet repréſenté, & à ne pas ſuppoſer une vertu intérieure & active dans un ſigne qui n'a d'autre deſtination que de nous rappeler les ſouffrances & la charité d'un Dieu revêtu de notre chair, qui a ſouffert la mort pour expier nos péchés ; montrer qu'à cet égard la Croix de ſaint Gervaſi n'avoit rien de plus extraordinaire & de plus particulier que toutes les autres ; que les choſes merveilleuſes qu'on en publioit étoient ſans fondement ; que quand Dieu manifeſte ſa puiſſance par des miracles, c'eſt toujours pour une fin digne de lui, & que ſes opérations ont toujours des caractères de ſageſſe, de ſainteté, de bienfaiſance qui les font reconnoître.

Voilà ce qu'il falloit faire ; & ce qu'il y avoit de plus difficile, c'eſt que tout ce plan d'inſtruction, il étoit néceſſaire de le remplir avec tant d'exactitude & tant de précautions, que le Catholique & le nouveau converti fuſſent également inſtruits, c'eſt-à-dire également ménagés ; ſans quoi l'un & l'autre auroient eu à ſe plaindre. Celui-là, qu'on enlevoit à la piété un aliment dont elle a beſoin pour ſe ſoutenir ; celui-ci, qu'on autoriſoit des pratiques ſuperſtitieuſes dont les auteurs de la réforme s'étoient autoriſés pour colorer leur ſéparation. Fléchier, dans la Lettre Paſtorale que nous examinons, marche toujours dans ce juſte milieu, dont il ne pouvoit s'écarter, ſans nuire à ſa cauſe, en contrariant des préjugés qu'il falloit reſpecter, pour aller à ſon but d'un pas ſûr, & rendre ſon travail utile aux anciens & aux nouveaux Catholiques, qu'il portoit en même temps dans ſon cœur. Il expoſe d'abord les motifs qui l'engagent à parler, après avoir gardé le ſilence quelque temps, pour examiner le cours que prendroit cette nouvelle dévotion du peu-

ple. Ce morceau, qui eſt comme un exorde, renferme l'hiſtoire de la Croix de ſaint Gervaſi; début ſage, récit naïf & ſimple, dont toutes les expreſſions & toutes les circonſtances de détail ſont ſi attentivement meſurées, que perſonne ne peut s'en offenſer. Il poſe enſuite les principes de la plus ſaine Théologie, ſur le culte des Croix, des Images & de tous ces objets ſenſibles que la Religion a conſacrés, depuis la plus haute antiquité. Il parle après cela des précautions qu'il a déjà priſes, pour que rien de ſcandaleux & d'indécent ne ſe gliſſe dans des actes dont la piété eſt le principe. Il s'applaudit du ſuccès, & il loue ſes diocéſains de la régularité de leur conduite, de l'ordre édifiant, du reſpect & du ſilence religieux qui règnent dans leur marche, lorſqu'ils vont porter leurs hommages à la Croix du nouveau Calvaire. C'eſt avec la même ſageſſe qu'il s'exprime, lorſqu'il vient aux miracles que l'on racontoit avec admiration, comme des faits publics & avérés. Seroit-il étonnant, dit-il, que le ſigne du ſalut, planté dans une terre nouvellement arroſée du ſang des Martyrs, attirât du Ciel des grâces viſibles & propres à ranimer la foi? Mais les miracles qui nous paroiſſent les moins douteux, ajoute-t-il, ceux qui nous conſolent davantage, c'eſt qu'on y voit des pécheurs qui ſe convertiſſent, des ennemis qui ſe réconcilient, des incrédules, qui, venus comme à un ſpectacle, s'en retournent en ſe frappant la poitrine : rien de plus noble, de plus pathétique & de plus touchant que tout cet endroit.

Mais comme le culte le plus pur & le plus autoriſé dans l'Egliſe a des règles pour diriger la piété dans les choſes dont on pourroit altérer ou pervertir l'uſage, il eſt encore plus néceſſaire de veiller ſur les dévotions nouvelles, pour en écarter les abus, & contenir dans de juſtes bornes les ames ſimples qui ſeroient portées à s'en éloigner. Ces règles ſont l'objet de la dernière partie d'une Inſtruction qui, dans ſon peu d'étendue, ne pouvoit renfermer des choſes plus

excellentes. 1°. Le Prélat recommande à ſon peuple de ne point aller à ce nouveau Calvaire par le déſir d'y voir des miracles, parce que Dieu n'en fait point pour contenter la vaine & orgueilleuſe curioſité des hommes ; mais d'y monter en eſprit de pénitence, & d'y porter dans des corps infirmes un eſprit contrit & humilié. 2°. Il défend aux Curés, aux Eccléſiaſtiques & aux Religieux qui ſe trouveroient préſens, de donner des atteſtations de miracles, dont on ne peut ſainement juger ſans les avoir examinés, & cet examen il ſe le réſerve, conformément à la diſcipline de l'Egliſe renouvelée dans le Concile de Trente. 3°. Il veut qu'à la vue de la Croix on s'excite à la componction & à la reconnoiſſance, en ſe retraçant les ſouffrances de Jeſus-Chriſt, & ſe rappelant ce qu'il a fait pour nous, & ce que notre ſalut lui à coûté. 4°. Il déſire que le culte de la Croix ſoit entre les Fidelles un principe d'union & de charité, n'ayant tous qu'une même foi & une même eſpérance. 5°. Il proſcrit les marches & les aſſemblées nocturnes, qui auroient pour prétexte d'éviter la chaleur du jour, & qui pourroient donner lieu à des abus trop réels. 6°. Enfin, il ſouhaite qu'il ne ſe mêle rien que de grave & de régulier dans les proceſſions, les ſtations, & ſur-tout dans les rafraîchiſſemens que ſont obligés de prendre ceux qui viennent de loin ; & que les honneurs rendus à la Croix de J. C. ſoient une ſource de bénédiction pour tous ceux qui viennent ſe proſterner à ſes pieds en mémoire de Jeſus-Chriſt. Avant de finir, il s'adreſſe aux nouveaux convertis : « Pour vous, leur dit-il, avec autant de ſa-
» geſſe que de douceur, pour vous, M. T. C. F.
» qui, ſortis depuis peu du ſein de l'erreur, n'avez
» pas encore le goût de ces dévotions affectueuſes,
» ne vous offenſez pas des honneurs qu'on rend, par
» rapport à Jeſus-Chriſt, à tout ce qui lui appar-
» tient, ou le repréſente. Ne ſoyez pas les ennemis
» de la Croix, de peur d'en être les adorateurs. N'im-
» putez pas à l'Egliſe des ſuperſtitions qu'elle n'en-

» ſeigne pas, qu'elle ne diſſimule pas, qu'elle ne ſouf-
» fre pas, dès qu'elles lui ſont connues. Demandez à
» Dieu, non pas qu'il diminue la foi de vos frères,
» mais qu'il augmente la vôtre, &c. » La concluſion de cette Lettre vraiment Paſtorale, termine avec une noble & touchante ſimplicité, les ſages maximes que le pieux Auteur y a répandues. « Prions-le,
» (J. C.) dit-il, qu'il nous donne les grâces néceſſai-
» res pour recueillir le fruit & le mérite de ſa rédemp-
» tion; qu'il nous inſpire les ſentimens d'une véritable
» pénitence, & qu'en vertu de ſa Croix, où ſon
» amour & nos péchés l'ont attaché, il nous aide à
» porter les Croix ſpirituelles ou corporelles dont il
» nous afflige en cette vie. »

VI. *Mandement pour ordonner des Prières publiques pour la proſpérité des Armes du Roi, l'avancement de la Paix, & l'heureux accouchement de Madame la Ducheſſe de Bourgogne.*

Cette Pièce eſt courte, mais, dans ſa briéveté, elle renferme beaucoup de traits, où la touche du grand Maître ſe fait remarquer. Le Duc d'Anjou, (Philippe V) petit-fils de Louis XIV, étoit monté ſur le Trône d'Eſpagne, où Charles II, après avoir long-temps balancé dans ſon choix, l'avoit appelé en mourant. Les Puiſſances jalouſes de la grandeur & des proſpérités de la France, avoient oſé partager la ſucceſſion de ce Monarque, ſans le conſulter, tandis qu'il vivoit encore; elles diſputèrent ſon héritage, après ſa mort, au Prince qu'il avoit nommé pour ſon ſucceſſeur: toute l'Europe s'arma, moins contre Philippe que contre ſon ayeul, dont elle vouloit ſe venger; & pour le punir d'un demi ſiècle de gloire, elle s'étoit unie dans le deſſein d'empêcher un nouveau Sceptre d'entrer dans la maiſon de ce Roi, qui avoit ajouté trois Provinces à ſon Empire. Pendant les premières

années de cette guerre, la victoire, si long-temps fidelle à Louis, lui fit moissonner de nouveaux lauriers; mais bientôt le sort des armes changea; la Nation, sans manquer de force & de courage, éprouva des revers affligeans, & la puissance d'un Prince si constamment heureux dans ses entreprises, fut humiliée par des revers.

M. Fléchier débute par la peinture de cet embrasement général de l'Europe, & par celle de nos disgraces, dont il trouve la cause dans les péchés des Grands & du Peuple, sur-tout dans l'affoiblissement sensible de la foi, & les progrès de l'impiété. C'est donc par la conversion du cœur, par le zèle de la religion, & la pratique des vertus qu'on doit travailler à fléchir le Ciel irrité, à ramener la victoire sous nos drapeaux, & à mériter que Dieu nous fasse goûter les douceurs & l'abondance de la paix. « Les » Nations qui nous attaquent, dit l'éloquent Prélat, » sont moins à craindre pour nous, que les vices » qui nous corrompent; & l'ennemi qui peut nous » nuire davantage, c'est nous-mêmes, si nous n'allons » au pied des Autels, par une conversion sincère, laver » dans nos larmes & dans le sang de Jesus-Christ nos » iniquités passées, fléchissant ainsi la justice de Dieu » qui les punit, & attirant sa miséricorde qui les » pardonne ». Le reste de ce Mandement n'est employé qu'à en marquer plus particulièrement l'objet, qui est, comme le titre l'annonce, de faire des prières publiques, conformément aux pieuses intentions du Roi, pour la paix, pour la prospérité des armes du Roi, & l'heureux accouchement de la Duchesse de Bourgogne.

VII. *Mandement pour la Publication du Jubilé.*

DANS un Sermon sur le même sujet, qui se trouve parmi les Discours de Piété du VIIme. Volume de

cette Collection, M. Fléchier avoit traité en Orateur la matière du Jubilé, enviſagée du côté théologique & moral. Ici le Prélat conſidère ſon objet ſous un autre point de vue. Le Roi n'avoit demandé le Jubilé, & Clément XI, l'un des plus ſavans & des plus vertueux Pontifes qui aient rempli le ſaint Siége dans ces derniers temps, ne l'avoit accordé, que pour exciter les peuples à réunir leurs prières & leurs bonnes œuvres, afin d'obtenir la fin d'une guerre *qui* embraſoit tout le midi de l'Europe & épuiſoit la France. M. Fléchier, entrant dans les pieuſes intentions du ſouverain Pontife & du Roi, ramène toutes ſes penſées à la paix, & aux moyens indiqués par la Religion pour apaiſer la colère de Dieu, & mériter qu'il faſſe ceſſer les fléaux dont il frappe la terre. Il rappelle tout ce qu'on a fait juſqu'à ce moment par le déſir de la paix, les vœux, les prières, les jeûnes, les ſolennités, l'oblation de la victime ſans tache, tout a été mis en uſage, pour rendre le Ciel plus propice, & rien n'a réuſſi. L'épée moiſſonne des bataillons entiers, la flamme dévore les villes & les campagnes, la diſcorde répand par-tout ſes ravages, les armées fondent & diſparoiſſent, nos ennemis enflés de leurs ſuccès n'ont que des penſées d'orgueil; notre modération paſſe dans leur eſprit pour foibleſſe; ils ne veulent poſer les armes qu'après avoir mis le comble à nos malheurs; & dans notre épuiſement, il faut encore que nous cherchions des reſſources pour ſoutenir la guerre.

Cependant nous avons prié, gémi, fatigué le Ciel par nos larmes & nos ſupplications. Pourquoi ſe montre-t-il inſenſible à notre affliction & ſourd à nos cris? C'eſt qu'en lui demandant la fin des calamités que nos péchés ont attiré ſur nos têtes, nous continuons de pécher encore. M. Fléchier étend cette idée par la peinture des déſordres & de la corruption qui règnent dans tous les états. De-là il paſſe aux moyens de calmer la juſtice de Dieu, & d'attirer

ſa miſéricorde ; ce ſont avec les prières & les bonnes-œuvres, la douleur, le repentir, l'humiliation, la réformation des mœurs, &c. Il entre dans les détails, & il les accompagne des exhortations les plus vives & les plus preſſantes. Il obſerve que ce n'eſt pas aſſez d'implorer la bonté de Dieu, en s'affligeant & s'humiliant devant lui, mais qu'en lui demandant la paix, il faut n'avoir que des vues pures & chrétiennes. Borner ſes déſirs à la délivrance des misères & des afflictions temporelles, c'eſt ſe rendre indignes d'être exaucés, parce qu'il y a une paix du monde qui livre le cœur au danger des proſpérités humaines, & une paix de Dieu qui garde les eſprits & les cœurs pour les rendre fidelles ; la première, il la faut craindre ; la ſeconde eſt celle qu'il faut déſirer.

Après ce morceau d'une éloquence pleine d'onction, l'Auteur expoſe les intentions de l'Egliſe & celles du Pape, en accordant le Jubilé. C'eſt à nous d'y répondre avec des ſentimens de componction & de pénitence ; à nous, de nous ſanctifier par le jeûne, la prière, la viſite des lieux ſaints ; à nous de réparer dans ce Jubilé le peu de fruit que nous avons retiré de pluſieurs autres, & de mettre à profit des jours de ſalut, qui ſeront peut-être les derniers pour nous, &c. Suit une prière touchante que le pieux & charitable Paſteur adreſſe à Dieu pour ſon Troupeau, & le diſpoſitif du Mandement, qui contient l'ordre qu'on doit obſerver à l'ouverture & pendant la durée du Jubilé.

VIII. *Mandement contre les Spectacles.*

CETTE pièce eſt encore une des meilleures & des plus importantes qui ſe trouvent non-ſeulement dans ce volume, mais dans toute la Collection des Œuvres de M. Fléchier. On y voit quels étoient les principes de ce grand Evêque ſur le théâtre, qu'on voudroit ériger aujourd'hui en école de ſageſſe, & faire regarder comme le ſeul moyen qui reſte à la philo-

ſophie

ſophie pour combattre le vice avec ſuccès, & conſerver à la Nation quelque apparence de mœurs. Il y a raſſemblé tout ce que les Pères de l'Egliſe ont écrit de plus fort contre les jeux ſcéniques, & il préſente leurs maximes ſur ce point de morale avec autant de clarté que d'énergie. Avant d'en venir au développement de ces maximes reſpectables de l'antiquité, qui ſe ſont perpétuées dans l'Egliſe juſqu'à nos jours, parce qu'elles tiennent à ſon eſprit & à ſa diſcipline, le pieux Evêque de Nîmes raconte comment le goût des ſpectacles s'eſt introduit dans ſa ville épiſcopale. Une troupe d'hommes & de femmes, qui ſe ſont fait un art & une profeſſion de corrompre les cœurs par des chants & des récits fabuleux, arrive & s'établit, avec l'eſpoir d'attirer la foule & de faire un gain conſidérable. Mais leur attente eſt trompée, leur théâtre languit; à peine la nouveauté y attire-t-elle d'abord quelques curieux; bientôt on ceſſe d'y venir, & la troupe eſt obligée de ſe retirer, honteuſe & mécontente de ſon peu de ſuccès. Le Prélat a gardé le ſilence; qu'étoit-il beſoin qu'il s'élevât contre un ſcandale qui a duré ſi peu, & qui s'eſt détruit de lui-même? Mais au bout de quelque temps, une nouvelle troupe ſe préſente; on l'accueille avec empreſſement; elle ouvre ſon théâtre ſur les ruines du premier; on y court en foule; on ne peut s'en raſſaſier; on y porte l'argent qu'on refuſe aux pauvres; on y mène les enfans, & c'eſt pour eux une récompenſe que de les conduire à ces ſources de corruption: anciens Catholiques, nouveaux convertis, tous ont le même goût & la même ardeur; les uns, au mépris de la pure doctrine dans laquelle ils ont été nourris, ne rougiſſent pas d'avoir part à ces œuvres de ténèbres; les autres ſemblent n'avoir oublié de leur ancienne diſcipline, que la privation des ſpectacles qu'elle leur interdiſoit, & les aumônes qu'elle les obligeoit de faire. Dans cet état des choſes, *l'eſprit immonde étant revenu plus fort qu'il n'étoit*, ayant établi ſa domination,

& travaillant à la perpétuer, un Evêque peut-il ſe taire ?

Après ce début, il réunit avec beaucoup d'art, & ſous un même point de vue, toutes les raiſons que d'autres ont développées avec plus d'étendue contre les jeux du théâtre, pour en faire voir le danger, & démontrer combien ce genre d'amuſement, qu'on voudroit faire paſſer pour légitime & même utile, eſt contraire à l'eſprit du Chriſtianiſme. Les conjonctures fâcheuſes dans leſquelles on étoit alors, fourniſſent à l'illuſtre Auteur de nouveaux moyens qu'il ne manque pas de faire valoir. Toute l'Europe étoit en armes, & la France déjà épuiſée par une ſuite de malheurs, ſoutenoit ſeule, contre les autres Puiſſances, une guerre deſtructive & ruineuſe. Chaque citoyen devoit craindre pour la patrie ; le Roi humilié ſous la main toute-puiſſante de Dieu, réclamoit ſes anciennes miſéricordes, & mettoit tout le royaume en prières ; convenoit-il à des Chrétiens, à des François, dans de pareilles circonſtances, d'étaler ſur des théâtres l'appareil du luxe & de la vanité, d'y voir jouer des ſcènes divertiſſantes ? &c. Quand les ſpectacles ſeroient innocens, ne devroient-ils pas être défendus dans ces temps de tribulations ? &c. M. Fléchier tire de cette idée tout ce qu'elle peut fournir de détails intéreſſans à l'imagination riche & brillante d'un écrivain tel que lui. Il s'anime & devient pathétique : « Eſt-ce au pied du théâtre, dit il, ou » à l'Autel qu'on va chercher des conſolations dans » les calamités publiques & les malheurs particu- » liers ? ... Pendant qu'Iſraël & Juda, Joab & vos » Princes ſont ſous des tentes, dans les brûlantes ar- » deurs de la guerre & de la ſaiſon, il vous ſied bien » d'écouter à votre aiſe un chanteur ou une chanteu- » ſe, & de voir ſur un théâtre, comme en raccourci, » la figure du monde qui paſſe, &c.

Il finit par une exhortation douce & paternelle : » Nous vous conjurons, dit-il, par Notre Seigneur

» Jeſus-Chriſt, de vous en abſtenir, (des ſpectacles) » évitez les piéges funeſtes que le démon vous a ten- » dus. Ne fourniſſez pas à vos convoitiſes de quoi ſe » ſoulever contre vous. Ecoutez la voix du Paſteur » qui vous exhorte & vous ſollicite, qui aime mieux » devoir votre obéiſſance à ſes charitables conſeils, » qu'aux cenſures que l'Egliſe lui a miſes en main, &c. »

IX. *Lettre Paſtorale au ſujet de la diſette de Blé, & de la crainte de la Famine.*

Le cruel hiver de 1709 avoit mis le comble aux malheurs de la Nation, accablée de ſes pertes, & ſurchargée d'impôts néceſſaires pour ſoutenir une guerre qui duroit depuis neuf ans, & dont on ne voyoit pas encore le terme. Le froid exceſſif avoit tout fait périr. Les plantes, les arbres, tout avoit été frappé de mort. Le fléau s'étoit étendu d'un bout de la France à l'autre, & dans la plupart des pays voiſins, ſans épargner les climats d'une température plus égale, où l'on a plus ordinairement à craindre les chaleurs brûlantes de l'été, que les extrêmes rigueurs de l'hiver. Nulle eſpérance de récolte, de manière que les habitans des villes & des campagnes, ſans ſubſiſtance pour l'année préſente, étoient encore ſans eſpoir pour celle d'après, faute de pouvoir enſemencer les champs; ainſi le peuple accablé ſous le poids de ſa misère, n'avoit pas même la conſolation d'enviſager la reſſource d'une récolte éloignée, & le ſentiment de la diſette actuelle, étoit encore aigri par l'affreuſe image d'une famine inévitable dans l'avenir.

Voilà le triſte ſujet que M. l'Evêque de Nîmes avoit à traiter dans cette Lettre Paſtorale. Son ame ſenſible & bienfaiſante s'y déploie toute entière. Inſtruire ſon peuple ſur les véritables cauſes des maux qu'il éprouve, lui apprendre l'uſage qu'il en doit faire pour ſon ſalut & l'expiation de ſes péchés, le conſoler par les ſages précautions du zèle & de la charité, écarter les effets

de l'accablement & du déſeſpoir, telles ſont les vues qui dirigent le tendre & vertueux Prélat, & les fins utiles qu'il ſe propoſe. Il remplit ces différens objets auſſi dignement que pouvoit le faire, dans des circonſtances auſſi affligeantes, un Evêque qui réuniſſoit le plus beau génie, & le cœur le plus parfait, à toutes les qualités d'un excellent Paſteur.

Il commence par un tableau fidelle & touchant des différentes plaies dont le courroux du Ciel avoit coup ſur coup frappé le Royaume, depuis quelques années; les objets réunis dans ce tableau portent au fond de l'ame une vive impreſſion de douleur & de pitié; ce ſont la guerre & toutes ſes funeſtes ſuites, les défaites, le carnage, les dévaſtations & les autres calamités dont le Languedoc avoit eu ſous les yeux quelques foibles images, lorſque cette Province, & en particulier le diocèſe de Nîmes, avoient été en proie aux fureurs meurtrières des fanatiques. « De nouvelles » iniquités, ajoute-t-il, ont ſans doute attiré une ca» lamité nouvelle. Une diſette imprévue a jeté la » frayeur dans les eſprits, *& les tempêtes de la faim* » ont ému tout-à-coup les peuples.... *Le Seigneur* » *a fait ſouffler le triſte aquilon ; l'eau s'eſt glacée* » *comme le criſtal* ; un froid mortel a pénétré juſ» ques dans le ſein de la terre, *la gelée a brûlé les* » *déſerts, & ſéché ce qui étoit vert, ou qui pouvoit* » *le devenir, comme ſi le feu y avoit paſſé....* » Le ſoleil ſans force & ſans chaleur n'a pu ranimer » les germes naiſſans.... Les arbres ont été frappés » juſques dans leurs racines; les troupeaux ont péri » dans leurs bergeries, ſans que la main ſecourable » du maître ait eu de quoi les nourrir ou les réchauf» fer; les hommes étonnés, ſur-tout les pauvres, » ont gémi, & ont dit en gémiſſant : *Seigneur, qui* » *pourra ſubſiſter dans la rigueur de votre froid*, &c.» Ce tableau eſt encore plus fortement coloré que le précédent.

De cette peinture, M. Fléchier paſſe à celle des

craintes & de la désolation du peuple ; il blâme ses craintes, parce qu'elles sont excessives, & sa désolation, parce qu'elle annonce un attachement outré aux biens de la terre, dont les châtimens du Ciel nous privent, un manque de foi & de confiance en Dieu ; il montre combien ces dispositions du cœur sont contraires aux sentimens qui doivent animer les Chrétiens, dans l'acquisition, l'usage & la perte des biens temporels. Ce n'est pas néanmoins qu'il veuille condamner des prévoyances utiles & raisonnables, auxquelles Dieu même nous assujettit en cette vie, mais il veut que ces attentions sur les besoins de l'avenir, soient discrètes & subordonnées au gouvernement de la Providence. C'est, dit-il, à ces hommes défians qui jettent sans cesse un regard alarmé dans le lointain, & qui n'y voient que des sujets de crainte, c'est une inquiétude payenne de s'agiter, de s'attrister, de se soulever comme vous faites ; Chrétiens sans résignation & sans foi, qui murmurent toujours, qui désirent sans bornes, demandent sans discrétion, reçoivent sans actions de grâces, souffrent sans patience & jouissent sans réflexion. Il s'élève ensuite avec beaucoup de force contre les riches, qui, loin de proportionner leur charité aux besoins des pauvres, deviennent plus durs & plus insensibles à mesure que les temps sont plus fâcheux. Mais il lance des traits de malédiction contre ces hommes impitoyables, qui ne trouvent jamais que les subsistances soient assez chères pour ouvrir leurs greniers, qui les resserrent avec un soin cruel, afin de les rendre toujours plus rares, & qui établissent ainsi un commerce abominable sur la misère même de ceux que la faim réduit à disputer aux animaux des alimens funestes & dégoûtans, pour se rassasier, plutôt que pour se nourrir.

Ces réflexions conduisent l'éloquent Prélat à l'examen des causes morales auxquelles on doit attribuer tant de calamités de divers genres, dont il a si sou-

vent parlé dans ſes Inſtructions. C'eſt toujours ici comme ailleurs, dans la dépravation du cœur, dans les déréglemens & la corruption publique, dans le mauvais uſage de l'abondance, des richeſſes & de la proſpérité, qu'il trouve le principe de ces fléaux, par leſquels Dieu juſte & miſéricordieux tout à la fois, châtie & corrige ſon peuple : & pour ſe renfermer dans ſon ſujet, il montre que c'eſt par la privation des biens temporels que Dieu en punit l'abus criminel, ou la jouiſſance immodérée. On abuſe des dons de Dieu, faut-il s'étonner ſi Dieu les enlève ? La maiſon d'Iſraël ne reconnoît pas que c'eſt moi qui lui donne du blé, dit le Seigneur par un Prophète, hé bien, c'eſt pour cela que je reprendrai mon blé dans ſon temps. Après cela, ſuit une exhortation aux riches, pour les porter à la commiſération & à la libéralité dans ces jours d'afflictions. Il parcourt les prétextes dont les riches du ſiècle ont coutume de couvrir leur indifférence & leur dureté, & il les réfute par des raiſons fortes, tirées de ſaint Ambroiſe. La modération des déſirs, l'humilité, la réſignation, la pénitence, ſont les vertus qu'il conſeille, & les règles de conduite qu'il propoſe aux riches & aux pauvres, dans ces temps déſaſtreux, où la terre étoit de fer & le Ciel d'airain. Il conclut par des paroles conſolantes & propres à exciter la confiance, en faiſant naître dans les cœurs l'eſpoir d'une paix dont toutes les Puiſſances armées paroiſſoient alors s'occuper. Il avoit déjà parlé des meſures que la prévoyance des Magiſtrats, jointe à ſa charité compatiſſante & généreuſe, avoit priſes pour procurer des alimens au peuple, & aux laboureurs de quoi enſemencer leurs champs, & réparer la diſette d'une année par l'abondante récolte de la ſuivante. Après avoir donné dans cette Inſtruction tant de preuves de ſon zèle & de ſa tendreſſe pour ſes diocéſains, il ne pouvoit mieux la terminer que par ces paroles du Sauveur : *Travaillez ſur-tout pour avoir, non la nourriture*

qui peut périr, mais celle qui demeure dans la vie éternelle, & que le Fils de Dieu vous donnera. (Joan. ch. 6. v. 27.)

X. *Mandement pour demander à Dieu, par des Prières publiques, la prospérité des Armes du Roi & la Paix.*

M. FLÉCHIER avoit fait briller aux yeux de son peuple, dans l'Instruction précédente, l'espoir d'une paix prochaine & vivement désirée. Il s'en flattoit lui-même, & au milieu des calamités de tout genre, dont le Royaume étoit désolé, il partageoit avec tous les bons citoyens cette espérance fondée sur des dispositions qui sembloient l'annoncer. Mais l'état des choses avoit changé tout-à-coup, & la guerre étoit devenue plus nécessaire que jamais. La haine des uns, (pour nous servir des expressions de l'éloquent Prélat) l'ambition des autres, ou plutôt, les péchés de tous, se sont opposé au bonheur de tous. LOUIS XIV, par amour pour ses sujets, s'étoit déterminé à tous les sacrifices qui pouvoient se concilier avec sa gloire & l'honneur de sa Couronne; mais plus le désir de la paix le rendoit facile, plus ses ennemis enivrés de leurs succès, trouvoient de plaisir à l'humilier. Lorsque ce Prince, autrefois si redouté, accordoit une chose, les Puissances, jalouses de sa gloire, se hâtoient d'en proposer une autre, plus déraisonnable & plus indigne de lui, comme si elles n'eussent eu d'autre dessein que de voir jusqu'où elles pourroient le réduire à oublier sa grandeur, & comme si la plus douce partie de leur vengeance eût consisté à jouir de son abaissement. Elles portèrent, le dirons-nous, l'insulte, ou l'inhumanité, jusqu'à exiger de ce Prince septuagénaire, qu'il se joignît à elles pour détrôner son petit-fils. M. Fléchier décrit avec toute la force & la dignité convenables, cette conduite révoltante des ennemis de LOUIS XIV. On remarque

dans ce morceau l'élévation & la chaleur d'un génie qui s'indigne contre l'orgueil des véritables auteurs des malheurs de la patrie, jointes au ſentiment douloureux d'un ſujet fidelle qui aime & honore ſon Souverain comme il le doit. « Ce n'eſt pas-là, dit-il à ſes » diocéſains, cette paix que nous vous exhortons à » demander dans vos prières. Celle qui vous eſt néceſſaire, & que vous déſirez depuis ſi long-temps, » doit venir de la miſéricorde de Dieu & non pas » de ſa colère. »

Le Prélat repréſente enſuite toute la Nation offenſée des énormes conditions propoſées à un Roi, qui, dans le cours d'un règne long & glorieux, avoit ſouvent donné la paix à ſes ennemis, autant par modération, que par grandeur d'ame, & qui s'abaiſſoit alors juſqu'à la demander, ne ſongeant plus qu'à la défenſe, & s'adreſſant avec confiance au Dieu des armées pour en obtenir du ſecours. Il ranime l'eſpérance du François, en lui rappelant & la juſtice de ſa cauſe, & ſes triomphes dont quelques diſgraces n'ont pu ternir l'éclat. Le motif de cette eſpérance eſt dans la valeur de nos troupes qui n'ont pas encore tout-à-fait oublié comment il faut faire pour vaincre, & ſurtout dans la bonté de Dieu, qui n'a pas retiré pour toujours de deſſus nous ſon ancienne protection. Nous avons été heureux, nos ennemis le ſont à leur tour ; mais ſi nous avons mérité d'être humiliés, en nous glorifiant trop de nos proſpérités, penſent-ils, eux, que leur orgueil ne pourra pas être confondu, & que Dieu ne relevera pas, quand il le voudra, ceux qu'on croyoit abattus ? A ces nobles & conſolantes idées, ſuccèdent des réflexions d'une morale ſaine & profitable ſur la vraie cauſe des maux publics dont toute la France gémiſſoit alors ; le déréglement des mœurs, l'affoibliſſement de la Foi, les progrès du vice, ſa contagion, ſon audace effrénée, &c. Il finit, comme à l'ordinaire, par exhorter ſon peuple à quitter les voies corrompues, à rentrer dans les ſentiers de la

juſtice & de la vertu, à ſe purifier par les larmes & les œuvres de la pénitence, en leur diſant avec un Prophète : *Convertiſſez-vous, repentez-vous de toutes vos impiétés, & votre iniquité ne ſera plus la cauſe de votre ruine.*

XI. *Lettre en forme de Mémoire à Monſeigneur l'Archevêque de Paris (le Cardinal de Noailles) ſur la conduite qu'on doit tenir à l'égard des nouveaux convertis du Languedoc.*

Nous avons placé cette Lettre à la ſuite des Ouvrages dont nous venons de parler, parce que nous l'avons conſidérée comme un écrit dogmatique, dont l'objet intéreſſe directement la Religion. En voici l'occaſion. Après la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685, on avoit employé différens moyens plus ou moins rigoureux, mais tous coactifs, non-ſeulement pour empêcher les prétendus Réformés de tenir des aſſemblées religieuſes, ſoit dans les villes chez des particuliers, ſoit dans des lieux écartés de la campagne, mais encore pour les obliger à prendre part aux exercices publics de la Religion catholique. Louis XIV, qui étoit pieux, mais qui ne ſavoit pas toujours ſe renfermer dans les devoirs de ſimple protecteur de l'Egliſe, quand il s'agiſſoit des intérêts de la Foi, & de l'unité de croyance, déploya toute ſon autorité contre les reſtes d'une ſecte, à laquelle on lui avoit perſuadé qu'un Prince auſſi puiſſant & auſſi redouté que lui porteroit aiſément le dernier coup. Mais l'événement n'avoit pas répondu à ces flatteuſes promeſſes. La rigueur des lois coactives, & celle des prépoſés de l'autorité à qui l'exécution en étoit confiée, n'avoient produit que des révoltes ouvertes, ou des converſions ſimulées. Ceux qu'on appeloit nouveaux réunis, Catholiques au-dehors, mais Calviniſtes dans le cœur, retournoient à leur premier culte, auſ-

ſitôt qu'ils pouvoient ſecouer le joug de la contrainte. Alors on les traitoit en relaps, on leur faiſoit ſubir les peines prononcées contre ceux qui profeſſoient de nouveau l'erreur après l'avoir abjurée. Il arrivoit delà que le Roi, avec des intentions pures & du zèle pour la vérité, faiſoit couler dans pluſieurs grandes Provinces, les larmes, quelquefois même le ſang de ſes ſujets, & que mille voix s'élevoient pour lui donner l'odieux nom de perſécuteur, ſans que l'ancien culte en recueillît le moindre avantage.

On s'occupa donc, en 1698, dans le Conſeil de Louis XIV, à chercher des moyens plus doux, plus ſages & plus convenables aux circonſtances, pour retenir les nouveaux convertis dans le culte qu'ils avoient embraſſé, en renonçant au calviniſme, ſans bleſſer la liberté naturelle, & ſans compromettre l'autorité du Prince, ni l'honneur de l'Egliſe. M. le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, que Madame de Maintenon conſultoit alors ſur toutes les affaires de la Religion, avec une pleine déférence à ſes conſeils, parce qu'elle connoiſſoit en lui beaucoup de droiture, jointe à beaucoup de piété, fut chargé de conférer ſur cet important objet avec les Evêques qui ſe trouvoient à Paris, & d'écrire à ceux du Languedoc pour avoir leur avis. La lettre de ce Prélat eſt datée du 14 Juillet 1698; il en expoſe le motif & l'objet en peu de mots : « J'ai repréſenté au Roi, dit-il, qu'il eſt » néceſſaire que les Evêques ſoient conſultés ſur le » deſſein que Sa Majeſté a de régler & de rendre » uniforme la conduite qu'on doit garder préſente- » ment à l'égard de ceux qu'on appelle Réunis. . . . » Tout le monde, ajoute-t-il, eſt d'accord qu'il faut » employer l'autorité pour empêcher les aſſemblées, » & tout ce qui leur eſt déjà défendu par les Edits, » mais point du tout pour les faire approcher des » Sacremens. Ainſi la difficulté ſe réduit à ſavoir, » s'il faut les forcer d'aller à la Meſſe & aux inſtruc- » tions, & juſqu'à quel point il faut pouſſer l'auto-

» rité ſur cela. Tous les bons Evêques qui ſont ici, » ne peuvent approuver qu'on les contraigne d'aller » à la Meſſe, parce que c'eſt une choſe contraire aux » règles de l'Egliſe. Ce ſeroit un ſcandale pour les » bons Catholiques, par les irrévérences que les faux » Réunis commettroient infailliblement, & un nou- » veau crime pour eux, capable d'éloigner encore la » grâce de leur converſion. Il ne paroît pas de diffi- » culté à les faire venir aux inſtructions, il ne peut » y en avoir que ſur la manière. » La difficulté étant réduite à ce dernier point, le Prélat prie ſes Collégues, au nom du Roi, de lui envoyer un mémoire, où chacun d'eux marquera, d'après ſes lumières & ſon expérience, ce qu'il croira plus utile, ſoit pour faciliter la converſion des hérétiques obſtinés, ſoit pour retenir dans le devoir les nouveaux convertis.

Nous ignorons ce que les autres Evêques ont répondu, & ſi M. Fléchier, qui parle toujours dans cette pièce en nom collectif, fut chargé de répondre au nom de tous ; ce que nous ſerions aſſez portés à croire, en conſidérant la haute eſtime dont il jouiſſoit parmi ſes illuſtres Collégues, & l'opinion bien méritée qu'ils avoient de ſa prudence & de ſon ſavoir. Mais, quoi qu'il en ſoit, ſa réponſe, que nous donnons dans ce Volume, & qui n'avoit encore paru dans aucun recueil de ſes Ouvrages, eſt un écrit précieux, ſoit qu'on y veuille chercher ſa façon de penſer particulière ſur la queſtion propoſée, ſoit qu'on l'enviſage comme une diſcuſſion raiſonnée & ſavante de cette même queſtion. On y trouve la preuve de ce que nous avons dit avec connoiſſance de cauſe, dans le Diſcours Préliminaire touchant le ſyſtème de tolérance qu'il s'étoit fait, & le plan de conduite qu'il s'étoit tracé relativement aux Proteſtans opiniâtres, & aux nouveaux convertis de ſon diocèſe, en conſéquence de ce ſyſtême. Il le développe ici dans toute ſon étendue, & il l'appuie des raiſonnemens & des autorités ſur leſquelles il s'étoit fondé pour l'établir. Ce

ſyſtême & ce plan de conduite étoient, comme nous l'avons dit, un mélange de douceur & de ſévérité; douceur pour attirer, ſévérité pour contenir; douceur envers ceux qui montroient de la docilité, & n'avoient beſoin que d'être encouragés, ou favorablement accueillis; ſévérité à l'égard de ceux qui vouloient être preſſés, qui balançoient encore par des motifs de délicateſſe, ou de reſpect humain, & qui déſiroient que l'autorité, venant au ſecours de leur foibleſſe, leur fournît un prétexte pour excuſer leur changement aux yeux des perſonnes dont ils craignoient la cenſure & les reproches. Mais nous devons obſerver que M. Fléchier ne ſuivoit ſtrictement ces principes que dans les affaires qui tenoient au gouvernement général de ſon diocèſe, & que dans tous les cas particuliers, ſa bonté naturelle le faiſoit ordinairement pencher du côté de la douceur & de l'indulgence. Nous en avons une infinité de preuves dans les lettres de M. de Baſville écrites à ce Prélat, qui nous ont été remiſes. On y voit le vertueux Evêque de Nîmes, demandant des grâces, pour ſervir d'encouragement & de récompenſe à ceux qui avoient déjà renoncé à l'héréſie, ou qui vouloient la quitter; protégeant les malheureux, trouvant toujours des raiſons pour engager le Magiſtrat à modérer les peines, & rendre moins coupables à ſes yeux les vrais Proteſtans, ou les faux Réunis qui avoient mérité d'être punis. Cette réflexion augmente le regret que nous avons de ne pouvoir faire uſage des lettres de M. de Baſville, à M. Fléchier, que nous poſſédons en original, au nombre de plus de trois cents, autrement que pour atteſter la douceur, la charité & la modération de ce Prélat, à l'égard de ceux dont il déploroit l'aveuglement, & qui furent toujours le principal objet de ſa tendre ſollicitude.

C'eſt par une ſuite de ces principes & de ces ſentimens, que M. Fléchier s'eſt cru obligé de déclarer, dans un endroit de cet écrit, que quand il parle de *contrainte*, « il n'entend point par ce mot, des

» moyens durs & violens, mais des remèdes efficaces ; qu'il parle d'une contrainte qui porte à la » converſion, & non pas au déſeſpoir, qui ſoit plutôt » une correction qu'un châtiment, qui n'éloigne & » n'aigriſſe pas ceux qui ſont méchans, & qui n'inquiète pas ceux qui ſont ou qui veulent devenir bons, » qui les pouſſe, mais qui ne les frappe pas, & que » ce ne ſoit pas tant une punition de l'erreur où ils » ſont, qu'un avertiſſement de la quitter. Mais, ajoute-t-il auſſitôt, comme il n'eſt pas juſte de leur ôter » toute liberté, il n'eſt pas convenable non plus de » les abandonner à eux-mêmes, & il y a une eſpèce » de peine médicinale, néceſſaire pour guérir cette » dureté de cœur, qui, ſelon le langage de l'Ecriture, ne peut être corrigée par les paroles, mais » qui peut l'être aiſément & ſans bleſſer, par les » petites ſévérités de la diſcipline. » Voilà ſon ſyſtême expliqué bien clairement, & l'on voit qu'il le réduit à cette unique maxime : engager par la douceur, éclairer par l'inſtruction, & en même temps, pouſſer, exciter par l'aiguillon d'une contrainte modérée & ſagement appliquée.

Au reſte, tout cet écrit eſt marqué au même coin de ſageſſe & de modération. Les principes qu'il poſe, les conſéquences qu'il en tire & les règles qu'il preſcrit, ſont puiſées dans la même ſource, & ne reſpirent que l'eſprit de la douceur chrétienne & de la charité paſtorale. Une érudition choiſie & une logique exacte y viennent continuellement à l'appui l'une de l'autre. La queſtion propoſée y eſt conſidérée dans tous ſes rapports avec les maximes de la prudence évangélique, avec les règles de la diſcipline ancienne & moderne de l'Egliſe, & enfin avec les idées d'ordre & de juſtice ſur leſquelles repoſent le bonheur & la paix des ſociétés. L'illuſtre Auteur y renferme la puiſſance & les devoirs des Miniſtres de l'Egliſe dans les juſtes bornes que Jeſus-Chriſt leur a données, & il n'accorde à l'autorité du Prince, que ce qui eſt un

exercice néceſſaire de cette même autorité dans les choſes qui tiennent à la police extérieure de la Religion, & une obligation réſultante du titre par lequel il règne ; en un mot, nous croyons pouvoir aſſurer qu'on doit regarder ce mémoire, tout abrégé qu'il eſt, comme un traité complet ſur la matière qu'il s'agiſſoit d'examiner. On ne peut rien déſirer ſur cet objet, de plus concis, de plus lumineux, & d'une pratique plus ſure. Nous penſons, enfin, qu'après l'avoir lu, il eſt impoſſible de ne pas convenir que M. Fléchier poſſédoit l'eſprit d'analyſe, qui fait les bons Théologiens, comme les bons Philoſophes, au même degré que les talens plus brillans, mais peut-être moins utiles, de l'imagination & du génie, qui conſtituent les grands Orateurs.

XII. *Lettre en forme de Diſſertation ſur la fidélité des Sujets envers leur Prince.*

Le ſujet de cette eſpèce de diſſertation convenoit très-bien aux circonſtances. L'eſprit de révolte s'étoit allumé, comme on ſait, parmi les Proteſtans du Languedoc, à la ſuite de l'eſprit de vertige & de fanatiſme dont leurs prétendus Prophètes les avoient enivrés. Si tous n'avoient pas les armes à la main, on peut aſſurer que le plus grand nombre de ceux qui ne ſe joignoient pas aux rebelles, n'étoient retenus que par des motifs de crainte ou d'intérêt ; qu'ils ſe réjouiſſoient de leurs ſuccès & s'affligeoient de leurs pertes ; qu'ils regardoient leur cauſe comme celle de toute la ſecte, & que par conſéquent ils étoient leurs complices dans le cœur. Ce n'eſt pourtant pas que dans le grand nombre, il n'y en eût quelques-uns, qui, ſoit par religion, ſoit par humanité, déſapprouvoient les profanations & les cruautés dont les fanatiques armés ſe rendoient coupables par-tout où ils pouvoient exercer impunément leur barbarie. Mais ces gens de bien étoient obligés de ſe taire, & de

gémir tout bas des excès qui ſe commettoient ſous leurs yeux, pour ne pas irriter des eſprits prévenus, & ne s'attirer ni haine ni reproche.

Jamais peut-être il ne fut plus néceſſaire de rappeler aux ſujets, combien les liens qui nous retiennent dans la fidélité que nous devons à nos Souverains ſont reſpectables & ſacrés, & d'inſiſter fortement ſur la vénération, l'obéiſſance & l'exactitude à payer le tribut, qui ſont les devoirs que cette fidélité nous impoſe. C'eſt le but que M. Fléchier s'eſt propoſé dans cet écrit. Il y examine l'origine & le fondement de la fidélité des ſujets envers les Princes, ſous l'empire deſquels la Providence a voulu les faire naître, ou les faire vivre. Il montre quel eſt le caractère de cette fidélité ; il détermine ſon étendue, & il expoſe les obligations tant générales que particulières qui en réſultent. Après avoir rapporté toutes ces raiſons tirées des principes de la Religion, des maximes de la ſaine morale & des notions d'ordre public, connues des payens mêmes, & miſes en pratique dans les plus anciens gouvernemens, il fait voir que ſur ce point de doctrine, les Théologiens Proteſtans ſont d'accord avec les Catholiques. Il cite leurs aſſertions & leurs propres paroles, entre autres, celles du célèbre le Sueur, l'un des oracles de l'Egliſe Réformée. De ces témoignages qui ne ſont point ſuſpects, & des ſentimens qu'ils expriment ſur une matière auſſi importante, il conclut que la conduite des Proteſtans, qui ont levé l'étendart de la rebellion contre leur Souverain, ſous prétexte de perſécution, eſt en contradiction avec leurs principes. Il développe ce raiſonnement, & il en tire des conſéquences preſſantes contre ceux qui s'arment pour ſe ſouſtraire à l'autorité, & ſecouer le joug des lois, dont le but eſt de mettre un frein à l'indépendance, & de maintenir le repos public, en réglant l'uſage de la liberté.

Cet écrit ſemble en annoncer pluſieurs autres ſur la même matière ; mais il s'eſt trouvé ſeul, parmi les

manuſcrits de M. l'Evêque de Nîmes qui nous ont été confiés. Ce n'eſt même que d'après une copie que nous le donnons ici, car malgré toutes les recherches que nous avons faites, nous n'avons pu recouvrer l'original, & encore cette copie étoit-elle ſi négligée, que la ſuite du diſcours & le ſens de l'Auteur nous ont paru altérés en pluſieurs endroits. Pour les rétablir, il a fallu chercher dans une multitude de petits morceaux de papier ſans ordre & d'une écriture très-difficile à lire, ſur leſquels le Prélat jetoit ſes penſées, à meſure qu'elles ſe préſentoient à ſon eſprit, ſe réſervant de les raſſembler & d'en faire le choix, lorſqu'il ſe mettroit à travailler de ſuite & avec méthode, ſur le ſujet qu'il vouloit traiter, d'après le plan qu'il s'étoit tracé. Ces papiers épars, & dont les premiers Editeurs ont peut-être dédaigné de faire uſage, nous ont beaucoup ſervi pour donner à cette pièce la forme ſous laquelle nous la faiſons paroître. Mais ils nous ont encore été d'un plus grand ſecours, pour rapprocher & mettre en ordre les morceaux compris ſous le titre ſuivant.

XIII. *Conſidérations & penſées diverſes ſur pluſieurs ſujets de Morale & de Piété.*

CETTE portion des Ouvrages de M. Fléchier eſt abſolument neuve. Nous l'avons tirée de cette quantité de papiers informes dont nous venons de parler, ils ſont tous écrits de la main de l'illuſtre Auteur, qui les a réunis en différens paquets, ſous une enveloppe ou bande de papier blanc ſcellée de ſes armes, avec un mot ſeulement, auſſi de ſa main, comme, *Réſurrection*, *Communion*, *Pénitence*, &c. pour indiquer le ſujet principal de chaque paquet. En réuniſſant de la ſorte, ſous un titre commun, tous ces morceaux de papier ſur leſquels il avoit jeté ſes idées, M. Fléchier a ſeulement empêché qu'ils ne fuſſent confondus ou diſperſés. Mais cette précaution n'a pas

remédié

remédié au peu d'ordre qui ſe trouve entre tous ces papiers volans & détachés, dont la ſeule liaiſon eſt le rapport qu'ils ont à un même ſujet. On y remarque pourtant quelquefois certains ſignes, comme des chiffres, ou des lettres que l'Auteur a marqués çà & là, pour ſe remettre ſur la voie de ſes idées; mais il avoit ſeul la clef de cette nomenclature arbitraire, de ſorte que ces indications, dont nous ignorons le ſens & l'uſage, n'ont pu ſervir à nous guider dans l'obſcur labyrinthe que nous avions à parcourir.

D'abord il a fallu ſe mettre en état de lire cette écriture d'un caractère très-ſerré, ſurchargée d'abréviations, & ſouvent indéchiffrable par la vétuſté de l'encre & la mauvaiſe qualité du papier. Cette première difficulté, qui a été plus grande que nous ne pouvons le dire, étant vaincue, nous avons fait tranſcrire tout ce qui s'eſt trouvé dans chaque paquet, ſous le titre général que l'illuſtre Auteur y a placé, ſans faire attention au défaut de ſens & de liaiſon, au déſordre des idées, à l'incorrection du ſtyle, aux vides & aux lacunes qui ſont preſque en auſſi grand nombre que les phraſes. Cette opération purement méchanique étant terminée, le plus important & le plus pénible reſtoit à faire. C'étoit 1°. de faire le choix de ce qui méritoit d'être conſervé, dans ce chaos inutile; 2°. d'y mettre de l'ordre & de la clarté; 3°. de diſtinguer, du reſte, pluſieurs morceaux d'une certaine étendue, & quelques penſées rendues avec plus de briéveté, dont l'Auteur a fait uſage dans quelques-uns de ſes écrits, pour ne les pas répéter, & de rejeter abſolument ce qui ne pouvoit paroître à la ſuite de ſes Ouvrages, ſans déroger à ſa réputation, & ſans que cet inconvénient pût être compenſé par aucun avantage pour le lecteur. Après tant de travail, il en falloit encore un autre, non moins néceſſaire & non moins difficile; il conſiſtoit à ranger ſous des idées générales, & à ſéparer par des titres propres & convenables, les réflexions de quelque étendue qui forment

une ſuite d'inſtruction ſur des ſujets d'une utilité non équivoque, & qui n'ont pas été conſidérés ailleurs ſelon les mêmes vues & les mêmes rapports.

Voilà, non le détail exact & circonſtancié, mais un léger aperçu du travail que nous avons été obligé de faire, pour mettre l'extrait de cette maſſe informe de manuſcrits en état de voir le jour. Heureux, ſi par tant de ſoins nous ſommes parvenus à tirer quelques grains d'or, de cet amas confus de papiers que nous pouvons comparer aux matières qu'on enlève de la mine, qui, toutes riches qu'elles ſont, doivent ſubir pluſieurs opérations laborieuſes, avant qu'on en voie ſortir le précieux métal qu'elles renferment! Il nous a ſemblé que ces différens morceaux, ayant tous pour objet quelque vérité chrétienne, le titre général de *Conſidérations & penſées diverſes ſur pluſieurs ſujets de morale & de piété*, que nous leur avons donné, étoit celui qui leur convenoit le mieux. En effet, il annonce que ce recueil contient & des réflexions développées, où le ſujet eſt traité de manière à laiſſer dans l'ame un fond de lumière & d'inſtruction dont les perſonnes pieuſes aiment à ſe remplir, & de ſimples penſées détachées les unes des autres, exprimées en peu de mots, d'un tour naturel, mais vif, & propre à s'inſinuer rapidement dans l'eſprit, & à devenir le germe des conſidérations les plus utiles, pour ceux qui ſont portés à la méditation & au recueillement.

Les perſonnes qui cherchent dans les lectures édifiantes, qu'elles font régulièrement chaque jour, & l'inſtruction qui éclaire l'eſprit, & l'onction qui touche le cœur, & les ſentimens affectueux qui nourriſſent la piété, trouveront ici tout ce qu'elles déſirent. C'eſt pour elles ſur-tout que nous avons travaillé en rédigeant cette partie des Œuvres de M. Fléchier, qui étoit reſtée juſqu'à préſent dans l'obſcurité d'où nous la faiſons ſortir. Le déſir de leur préparer un aliment ſolide & agréable tout à la fois, & la vue des avan-

tages qu'elles en recueilleront pour leur avancement dans la vertu, nous ont ſoutenu contre les dégoûts & l'aridité d'un travail, dont toute la difficulté ne peut être bien connue que de celui qui s'y eſt dévoué. Au reſte, ſi par la lecture de ces réflexions inſtructives d'un Prélat non moins recommandable par ſa piété que par ſon beau génie, quelqu'un reçoit du Ciel de la conſolation dans ſes peines, de l'encouragement dans ſon zèle, un amour plus ardent & plus courageux pour Dieu, une charité plus tendre & plus active pour le prochain, un goût plus vif pour les biens qui ſont l'objet de l'eſpérance chrétienne, nous nous croirons trop payés d'une peine qui produira de ſi heureux effets.

XIV. *Oraiſon Funèbre de M. Fléchier, par M. l'Abbé du Jarry.*

Nous avons conſervé cette pièce, parce qu'elle ſe trouve dans les précédentes Editions des Œuvres de M. Fléchier, & que pluſieurs perſonnes auroient pu nous ſavoir mauvais gré de ne la pas revoir ici. D'ailleurs, il ſuffit qu'elle ait rapport à l'illuſtre Prélat, pour qu'elle nous devienne précieuſe. L'Abbé du Jarry, comme nous l'avons déjà remarqué, l'avoit connu très-particulièrement, ſur-tout pendant les dernières années de ſa vie. Admis à ſon intimité, il l'avoit étudié comme un excellent modèle, & dans ſes talens, & dans ſes vertus. C'eſt ſous ce double rapport qu'il a entrepris de le peindre, dans l'éloge funèbre qu'il a conſacré à la mémoire de ce grand Homme, ſon maître, ſon bienfaicteur & ſon ami. On a toujours regardé l'Oraiſon funèbre de M. Fléchier, comme la meilleure pièce de cet Abbé, qui s'étoit fait une réputation parmi les Orateurs chrétiens de ſon temps, quoiqu'il ne ſe ſoit pas élevé juſqu'au premier degré dans une carrière où tant d'hommes célèbres partageoient alors les ſuffrages du public. L'admira-

tion, la reconnoiſſance & l'amitié ſemblent l'avoir inſpiré. Il eſt plus noble dans ſes idées, plus animé dans ſes images, plus ſuivi dans ſes raiſonnemens & ſes peintures, plus correct & plus élégant dans ſon ſtyle, qu'il n'a coutume de l'être ; de ſorte qu'en comparant ce diſcours avec ſes autres ouvrages, on voit que le ſujet a donné de l'énergie à ſon ame, & lui a fait développer tous ſes moyens.

Il y a peu d'éloges funèbres, dont la diviſion ſoit plus juſte, plus naturelle & plus convenable au ſujet. Fléchier qui s'étoit élevé par ſes talens, d'un état peu diſtingué par lui-même, au rang des premiers Paſteurs de l'Egliſe, & qui avoit juſtifié ſon élévation par ſes vertus, eſt repréſenté ſous ces deux traits principaux qui le caractériſent & le peignent exactement. Il a laiſſé, dit ſon Panégyriſte, un parfait modèle aux Orateurs, & un grand exemple aux Evêques. Il ramène avec beaucoup d'art & de vérité, les travaux littéraires & la vie paſtorale de l'Evêque de Nîmes à ces deux idées générales. Il y a des beautés frappantes, & des détails intéreſſans dans l'une & l'autre partie de ce diſcours, où les penſées & les ſentimens ſont répandus de manière que l'attention eſt toujours ſoutenue, & qu'on ne perd jamais de vue le héros. Dans la première partie, on voit M. Fléchier s'annonçant dans le monde par d'heureux eſſais, méritant par la douceur de ſon caractère, & le bon uſage de ſes talens, d'illuſtres amis qui s'occupent de ſa fortune, & s'avançant pas à pas dans la carrière des honneurs, ſous un Prince éclairé qui ne laiſſa preſque jamais le mérite ſans récompenſe. L'Orateur s'arrête tour-à-tour ſur les différens genres dans leſquels M. Fléchier s'eſt exercé, poéſie, hiſtoire, éloquence, & apprécie avec juſteſſe les ouvrages de chaque genre par leſquels cet éloquent & judicieux Ecrivain s'eſt acquis la réputation dont il a joui dans le ſiècle de la politeſſe & du génie.

La ſeconde partie plus grave par ſon objet, mais

également intéreſſante par les divers aſpects ſous leſquels cet objet eſt conſidéré, repréſente M. Fléchier dans l'exercice des fonctions paſtorales. C'eſt un tableau fidelle & attachant de ſa vie publique & privée depuis ſon élévation à l'épiſcopat juſqu'à ſa mort. Les vertus qui lui furent propres, la douceur, la prudence, le déſintéreſſement, la charité, le zèle ſage & circonſpect, ſont les ornemens de ce tableau, qui joint la richeſſe du fond à la beauté de l'ordonnance. On y voit un Paſteur vigilant & généreux, qui ne reſpire & n'agit que pour le bonheur de ſon troupeau. Toujours occupé des beſoins temporels & ſpirituels de ſon peuple, ſa tendre ſollicitude ne connoît point de bornes, tant qu'il y a dans ſon diocèſe des errans à ramener, des foibles à protéger & des malheureux à ſecourir. Les principes de ſon gouvernement ſont dictés par la ſageſſe & la douceur. Les règles de ſa conduite, au milieu des orages qui grondent autour de lui, ſont puiſées dans les maximes les plus pures de l'Evangile, & dans les ſentimens d'un cœur toujours porté à l'indulgence & à la modération. Toutes ces qualités qui conſtituent le vrai Paſteur & le grand Evêque, le Panégyriſte de M. Fléchier qui en avoit vu de près les effets admirables, dans un temps d'agitation & de calamités, les a peintes des couleurs les plus vives & les plus naturelles.

Mais c'eſt principalement lorſqu'il ſuit l'Evêque de Nîmes dans ſa vie privée, qu'il devient intéreſſant. Alors le doux ſouvenir des momens heureux qu'il a paſſés dans le commerce du plus aimable des hommes, imprime à ſon diſcours tout le charme & toute l'aménité qu'il y a puiſés. On croit être admis dans ce cercle d'hommes choiſis, d'eſprits cultivés & délicats comme lui, avec leſquels il aimoit à ſe délaſſer des fatigues de ſon miniſtère & de la gêne de l'étiquette. On jouit de cette humeur égale, de ce caractère vrai, de cette gaieté décente, de cette noble familiarité qui rendoit ſon amitié ſi précieuſe, & ſa

ſociété ſi délicieuſe au petit nombre de ceux avec leſquels il ſe plaiſoit à vivre en liberté. Quiconque, en liſant cet endroit de ſon éloge, ne regrette pas de n'avoir pu être du nombre de ceux dont il avoit fait choix pour les approcher de lui, & partager avec eux de ſi doux loiſirs, n'auroit pas mérité qu'un homme tel que Fléchier l'eût compté parmi ſes amis.

On a dit que cette Oraiſon funèbre n'a pas été prononcée, parce que l'Abbé Robert, Prévôt de l'Egliſe de Nîmes, en fit une aux obſèques du Prélat, le 25 Février 1710. Cependant rien n'empêcheroit de penſer qu'elle a fait partie des honneurs que tous les Corps & toutes les Egliſes du diocèſe s'empreſsèrent de rendre à la mémoire de l'éloquent & vertueux Evêque qu'on venoit de perdre. Si rien n'établit cette conjecture, rien ne la détruit non plus ; il y a même pluſieurs traits dans ce diſcours qui ſuppoſent une pompe ſolennelle, un concours d'auditeurs & une aſſemblée nombreuſe. Mais, quoi qu'il en ſoit, à ne conſidérer cet éloge de M. Fléchier que comme un ouvrage inſpiré à l'Abbé du Jarry par l'attachement & la reconnoiſſance, il ne fait pas moins d'honneur à ſon eſprit qu'à ſon cœur, & l'on peut dire, qu'à quelques légers défauts près, il eſt digne du grand Homme dont il s'eſt propoſé de célébrer les talens & les vertus.

MANDEMENS,

ET

LETTRES PASTORALES.

MANDEMENT de M. l'Evêque de Nîmes, pour la publication de la Conſtitution de Notre Saint Père le Pape Innocent XII, du 12 *Mars* 1699, *portant condamnation & défenſe du Livre intitulé* : Explication des Maximes des Saints, &c.

ESPRIT FLÉCHIER, par la grâce de Dieu & du ſaint Siége Apoſtolique, Evêque de Nîmes, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils : au Clergé, & aux fidelles de notre diocèſe, SALUT & bénédiction. L'Eſprit Saint nous ayant appelés à la conduite de cette Egliſe, nous devons, ſelon le conſeil de l'Apôtre, avoir une attention continuelle ſur nous-mêmes, pour garder fidellement le dépôt ſacré de la foi & de la religion de nos Pères; & ſur nos troupeaux, pour en éloigner tout eſprit d'illuſion & de menſonge. Nous y ſommes même plus obligés en un temps où la diſcipline des mœurs eſt relâchée, & la charité de pluſieurs refroidie; en des lieux, où les peuples ont autrefois paru plus ſuſceptibles de ſéduction, & où la difficulté que nous trouvons à détruire l'ancienne erreur, doit faire plus appréhender qu'il ne s'en introduiſe de nouvelles.

Il y a quelques années, MES TRÈS CHERS FRÈRES, que nous avons connu par divers livres qu'on a publiés, que le Quiétiſme qu'on avoit éteint en Italie, commençoit à renaître en France. Il s'élevoit une Secte de gens ſpirituels, ou myſtiques, qui s'éloignant des routes que Jeſus-Chriſt & les Apôtres nous ont tracées, & marchant dans leurs propres voies, retranchoient de la prière les demandes & les

déſirs, qui en ſont les parties les plus eſſentielles, négligeoient de méditer les myſtères du Sauveur, de pratiquer les œuvres évangéliques, de faire des fruits dignes de pénitence, & ſubſtituoient au lieu des plus ſolides moyens qui conduiſent à Dieu par Jeſus-Chriſt; une oiſive & ſtérile oraiſon, & une foi ſans action & ſans vigilance; ſous prétexte de rendre la charité plus pure & plus déſintéreſſée, ils lui ôtoient les précautions de la crainte & les douceurs de l'eſpérance; un abandon outré, & une triſte indifférence étoit le fond de leur religion, & mettant la grandeur & la dignité du Chriſtianiſme dans une eſpèce de vertu qui tendoit à la deſtruction de toutes les autres, ils propoſoient aux ames fidelles d'étouffer juſqu'au déſir de leur ſalut, & d'acquieſcer à leur réprobation éternelle.

Nous ſommes obligés, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, de vous donner une légère connoiſſance de ces profanes nouveautés de termes & de ſentimens, qui ſont d'autant plus dangereux, qu'ils ſont fondés ſur des idées de perfection imaginaire, afin que vous les évitiez, comme l'Apôtre l'ordonne.

Le livre de M. l'Archevêque de Cambray, ſous le titre de *Maximes des Saints ſur la vie intérieure*, quelque adouciſſement qu'il eût tâché d'y apporter, pouvoit faire plus d'impreſſion ſur les eſprits que tous les autres, tant par la ſubtilité de ſa doctrine, que par la dignité & la réputation de ſon Auteur.

Ces opinions qui commençoient à ſe répandre, & qui par la ſublimité du diſcours & la ſingularité des pratiques, portoient les uns à la préſomption, & pouvoient par des conſéquences dangereuſes, porter les autres au libertinage, avoient beſoin d'être arrêtées par des livres également pieux & ſavans, & par un jugement authentique du ſaint Siége.

Des Evêques zélés pour la vérité, & verſés dans la ſcience de l'Egliſe & dans l'intelligence des Ecritures, ont d'abord aperçu & fait apercevoir au monde, au travers de ces brillantes ſpiritualités, les taches de l'illuſion & de l'erreur, & ſe ſont appliqués à combattre ces nouvelles dévotions de ſentiment & d'expérience, par les règles de l'Evangile, & par l'ancienne tradition de l'Egliſe.

Cette cauſe portée au tribunal de N. S. Père, a tenu, dans le temps des conteſtations, toute l'Egliſe de France en ſuſ-

pens. Ce livre attaqué & défendu avec tant de zèle, examiné avec tant de ſoin, d'attention & d'exactitude, a été enfin condamné par un des plus ſages & plus religieux Pontifes qui aient rempli la Chaire de ſaint Pierre depuis long-temps.

Vous avez ſu ſans doute, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, combien nous ſommes redevables à la protection du Roi, qui s'intéreſſe avec tant de zèle à la pureté de la foi, & qui ſoutenant par ſa royale autorité notre ſollicitude Paſtorale, empêche en toute occaſion, comme il a fait en celle-ci, les doctrines nouvelles de s'établir, & de s'introduire dans ſon Royaume.

Après nous être unis au ſaint Siége, qui eſt, ſelon les Pères & les Conciles, la ſource & le centre de l'unité, en recevant ſa conſtitution en forme de bref, dans notre Aſſemblée Provinciale; après avoir vu l'acceptation & le conſentement de toutes les Egliſes de France, il ne nous reſte plus qu'à condamner ce livre dans l'étendue de notre diocèſe, comme ſon Auteur l'a déjà condamné lui-même dans le ſien. On peut juger par ſon entière ſoumiſſion, que ſi ſes ſentimens n'ont pas toujours été juſtes, ſes intentions n'ont jamais été mauvaiſes. On peut voir par ſon exemple juſqu'où va la prévention de l'eſprit humain, quand il s'arrête à ſon propre ſens; & quand il paſſe au-delà des bornes raiſonnables de la vertu: mais on peut dire auſſi qu'il n'a manqué que par un trop grand déſir de perfection, & que ſa piété même a été la cauſe & l'origine de ſon erreur. Auſſi a-t-il été le premier à la reconnoître; s'il a eu la foibleſſe de faillir, il a eu le courage de confeſſer hautement qu'il s'eſt trompé; dès qu'il a vu le coup qui le menaçoit, il a baiſſé ſa tête humilié, & nous avons preſque appris la Sentence prononcée contre ſon livre, par les marques publiques qu'il a données du repentir de l'avoir fait.

A CES FINS nous avons reçu & recevons avec tout le reſpect & la ſoumiſſion qu'on doit au ſaint Siége, la conſtitution en forme de bref de N. S. P. le Pape Innocent XII, en date du 12 Mars dernier; que nous avons traduit de Latin en François, & que nous avons joint à notre préſent Mandement: Avons condamné & condamnons le livre intitulé: *Explication des Maximes des Saints ſur la Vie intérieure, par Meſſire François de Salignac de Fenelon Archevêque*

Duc de Cambray, *&c.* Imprimé à Paris chez Pierre Aubouin l'an 1697, comme étant un livre qui pourroit porter insenſiblement les fidelles dans des erreurs déjà condamnées par l'Egliſe, & comme contenant encore des propoſitions téméraires, ſcandaleuſes, pernicieuſes dans la pratique, & même erronées reſpectivement. Avons condamné & condamnons de plus en particulier les 23 propoſitions énoncées dans ladite Conſtitution de Sa Sainteté, conformément aux réſolutions de la ſuſdite Aſſemblée de la Province de Narbonne. Avons défendu & défendons, ſous peine d'excommunication, au Clergé & aux fidelles de notre diocèſe de lire ou garder ledit Livre; leur enjoignons ſous la même peine, de nous en remettre tous les exemplaires quinze jours après la publication de notre préſent Mandement. ORDONNONS que notre dit préſent Mandement ſera lu & publié dans notre Egliſe Cathédrale, & dans toutes les Egliſes de notre diocèſe par les Prieurs, Curés ou Vicaires, & enſuite affiché aux portes des Egliſes & autres lieux accoutumés, le premier Dimanche immédiatement après la réception dudit Mandement: enjoignant à notre Promoteur de tenir la main à l'exécution de tout ce qui y eſt contenu. DONNÉ à Nîmes dans notre palais épiſcopal, le 20 Octobre 1699. *Signé*, ESPRIT, Evêque de Nîmes; *Et plus bas*, par Monſeigneur, BÉGAULT.

LETTRE PASTORALE de M. l'Evêque de Nîmes, aux Fidelles du diocèſe de Nîmes, au ſujet des Fanatiques.

ESPRIT FLÉCHIER, Evêque de Nîmes, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils: A tous les fidelles de notre diocèſe, SALUT & bénédiction.

MES TRÈS-CHERS FRÈRES, les déſordres que les fanatiques cauſent depuis quelque temps dans cette Province, & la déſolation du troupeau que Jeſus-Chriſt nous a confié, ont fait ſur nous de ſi vives impreſſions, que nous n'avons pu refuſer à notre ſollicitude Paſtorale, de vous faire part de notre douleur, & de la répandre dans vos cœurs, comme nous la reſſentons dans le nôtre.

Vous ſavez, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, les ſoins que

nous avons pris durant le cours de notre épiſcopat, de réparer les brèches que l'héréſie a faites dans ce diocèſe ; d'y rétablir la pureté des mœurs & de la doctrine ; de ramener dans les voies de Dieu ceux qui s'en étoient écartés ; de fortifier dans la foi ceux que nous connoiſſions infirmes ; d'encourager enfin les ames timides, que retenoient les reſpects humains, & d'adoucir par la charité & par l'inſtruction, celles que l'orgueil, l'ignorance ou l'obſtination rendoient moins dociles.

La parole de la vérité étoit écoutée, les préjugés de la naiſſance & de l'éducation ſembloient s'effacer, & ſi les eſprits n'étoient pas tout-à-fait ſoumis, du moins paroiſſoient-ils tranquilles. Nous eſpérions ſur-tout que les enfans, plus heureux, & peut-être plus ſages que les Pères, profiteroient de nos inſtructions, & qu'il ſe formeroit, au milieu même d'un peuple mal converti, une génération fidelle.

Nos péchés ſans doute ont arrêté le cours des miſéricordes divines. *L'homme ennemi eſt venu de nuit ſemer ſon ivroie ſur notre bon grain.* Les habitans des villes & de la campagne nouvellement réunis, ont preſque tous ſecoué le joug de la diſcipline. Tout ſexe, tout âge a corrompu ſa voie. L'eſpérance de ſe rétablir, l'envie de ſe faire craindre, le déſir même de ſe venger, le temps commode pour le faire, les mauvais conſeils ſoutenus de mauvais exemples, les conſpirations domeſtiques, & les correſpondances étrangères, les aſſemblées illicites & furtives, les diſcours ſéduiſans, & le ſouffle contagieux des faux Paſteurs, ont introduit d'abord le relâchement, enſuite l'irréligion, peu de temps après la révolte. *Matth. c. 13.*

Cette héréſie qui s'affoibliſſoit tous les jours, ayant repris tout d'un coup de nouvelles forces, eſt devenue une ſecte pleine d'illuſion & de menſonge, qui contrefait les dons de Dieu & le langage des Prophètes, qui met dans l'imagination & dans la bouche des enfans *ſes ſonges & ſes viſions*, qui prend ſes agitations & ſes rêveries pour des opérations du Saint-Eſprit, qui ſe croit inſpirée juſques dans ſes meurtres & ſes ſacriléges, & qui joignant à l'impoſture la cruauté, porte par-tout le fer & le feu, égorge les fidelles, maſſacre les Prêtres, brûle les Autels, foule aux pieds les ſaints myſtères, & ne connoît d'autre religion que celle de haïr & de vouloir détruire la véritable.

Il nous fut aiſé de prévoir, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, les maux que la ſéduction de ces faux Prophètes, jointe au penchant & à la crédulité des peuples, pouvoit produire. Nous les avions vu naître, nous les vîmes croître chaque jour, & nous levâmes les mains au Ciel pour demander au Père céleſte qu'il ouvrît ſur ſes enfans humiliés les yeux de ſa miſéricorde, & qu'il arrêtât par ſa bonté les premières fureurs de ces eſprits ſéditieux, qui ſe trouvant coupables devant Dieu & devant les hommes, & craignant les ſupplices qu'ils avoient mérité, ſongeoient à ſoutenir leur rebellion par les mêmes crimes par leſquels ils l'avoient commencée.

Nous gémiſſions devant le Seigneur irrité. Nous avions pourtant quelque confiance qu'il abrégeroit en faveur de ſes Elus, ces triſtes & mauvais jours; que les victimes déjà immolées preſque ſur ſes Autels, auroient apaiſé ſa colère, & que Jeſus-Chriſt, cet adorable Sauveur, qui a verſé ſon ſang pour notre rédemption, ne permettroit pas qu'on vît couler plus long-temps celui de ſes fidelles, qui ſont les membres de ſon Corps Myſtique. Mais la tribulation augmente au lieu de finir, la main de Dieu s'appéſantit ſur nous, pour châtier les péchés des uns, pour éprouver la fidélité des autres, & pour perpétuer dans ſon Egliſe la poſſeſſion où elle eſt de vaincre le monde par ſa foi, & d'avoir des Martyrs dans tous les pays & dans tous les ſiècles.

On ne peut ſe repréſenter ſans horreur les cruautés que ces hommes de ſang exercent impunément contre les Catholiques. L'on voit preſque par-tout des Prêtres, Miniſtres du Seigneur, maſſacrés entre le veſtibule & l'Autel, des pères égorgés entre les bras de leurs enfans, des enfans arrachés du ſein de leurs mères, des familles entières ſacrifiées à une religion barbare, des hommes percés de mille coups devant & après leur mort, pluſieurs hachés en pièces & par morceaux, quelques-uns meurtris, écraſés, brûlés tout enſemble, comme s'il falloit plus d'un genre de ſupplice & plus d'une mort pour un Catholique; & tout cela le plus ſouvent ſur la bizarre & fatale déciſion d'une prétendue Prophéteſſe, qui par ſes tremblemens affectés & par ſes paroles entrecoupées de ſanglots, prononce les jugemens qu'on lui ſuggère, & ſe ſert du nom de l'Eſprit de Dieu pour autoriſer la fureur des hommes.

Ce n'eſt pas notre deſſein, MES TRÈS-CHERS FRÈRES,

de vous irriter par ces funeſtes idées, à Dieu ne plaiſe que nous veuillons jeter dans vos eſprits des motifs de vengeance & de haine. Nous laiſſons au Seigneur le ſoin de venger le ſang de nos frères qui ont été mis à mort pour ſon nom, *& qui proſternés au pied du Trône de l'Agneau*, attendent le temps qu'il a deſtiné pour l'exécution de ſa juſtice. Nous laiſſons au Roi, à qui Dieu n'a pas mis ſans raiſon le glaive en main à le tourner contre ces rebelles, qui ont enſanglanté les leurs du meurtre de tant de Catholiques. Nous exerçons un miniſtère de paix & de charité, & nous vous exhortons à prier, à gémir, à déſirer la converſion plutôt que la mort des pécheurs, à prendre plus de ſoin d'apaiſer la colère de Dieu que vous avez offenſé, que de réprimer les paſſions de ceux qui vous perſécutent. *Apoc.* 7.

Vous devez adorer les ſecrets de la Providence & de la Juſtice divine, *opérer votre ſalut avec crainte & tremblement*, à la vue de tant d'horribles ſcandales, & reconnoître que *l'orgueil des impies monte toujours*; qu'il n'y a point d'excès dont ne ſoient capables ceux qui ſont aſſez malheureux pour être abandonnés de Dieu, & qu'on n'eſt pas loin, quand on a perdu tous les ſentimens de la Religion, de perdre encore ceux de l'humanité. *Philipp.* c. 2. *Pſal.* 73.

Nous avons pourtant cette conſolation, & nous devons en rendre à Dieu d'éternelles actions de grâces, que nous pouvons dire avec Jeſus-Chriſt, que *nous n'avons perdu aucun de ceux qu'il nous a donnés*; que la vertu de ſa grâce a ſoutenu les foibleſſes de la nature contre les frayeurs de la mort, malgré la rigueur des tourmens; & que nous n'avons appris aucune chute qui doive nous faire rougir. Nous pouvons même vous propoſer des exemples d'une fidélité & d'une conſtance ſingulière. *Joan.* c. 13.

On a vu des Prêtres déjà bleſſés de pluſieurs coups, & prêts à conſommer leur ſacrifice, rappeler ce peu qui leur reſtoit encore de vie, pour embraſſer leur meurtrier, & pour baiſer la main déjà levée pour leur donner le coup mortel. Des Laïques s'expoſer à toute la rage de ces barbares, plutôt que de livrer les Vaſes ſacrés. Des mères, comme celle des Macchabées, exhorter leurs enfans au martyre, offrir avec leur ſang celui de ces innocentes victimes, & leur enſeigner par leur exemple à mourir peur Jeſus-Chriſt, comme elle leur avoient appris à vivre pour lui. Des ſoldats dans nos

hôpitaux, mêler à la douleur qu'ils avoient de leurs péchés, la joie d'avoir répandu leur ſang pour les expier.

Nous devons donc être plus attentifs ſur nous & ſur tout le troupeau, puiſque nous voyons tous les jours un glaive impitoyable prêt à tomber ſur quelqu'une de nos ouailles. Une tendreſſe paſtorale nous fait ſans ceſſe trembler pour elles. Nous voudrions pouvoir réunir ſous nos yeux tous les Catholiques de notre diocèſe; & non-ſeulement mettre leur vie à couvert des périls qui les menacent, mais encore défendre leur foi de ces tentations terribles, auxquelles nous les ſavons tous les jours expoſés.

Nous compatiſſons d'autant plus à leur état, que nous ſavons que par la retraite néceſſaire des Curés, que la perſécution a bannis de leurs Paroiſſes, ils ſont privés du ſecours de la parole de Dieu & de l'uſage de ce Pain des forts, qui a toujours été la conſolation & l'appui des ames chrétiennes dans de pareilles tribulations. Nous voudrions pouvoir être à tous, & remplir par nous-mêmes le miniſtère de ces Paſteurs, qui ſe ſont crus en droit de quitter leurs Paroiſſes, par une crainte, que nous aurions ſouhaité, pour votre conſolation & pour vos beſoins ſpirituels, qu'ils euſſent pu vaincre; mais que tant de funeſtes exemples ne nous ont pas permis de condamner.

Nous ne laiſſons pas de ſentir vivement cet abandon, & pour y ſuppléer, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, nous vous exhortons, vous qui êtes nés dans le ſein de l'Egliſe, & vous qui vous y êtes attachés par une réunion ſincère; & nous vous conjurons. 1°. *De demeurer fermes dans votre foi*, & dans votre vocation, *de lever les yeux au Ciel, d'où vous doivent venir les véritables ſecours*, de n'entrer point en défiance des miſéricordes divines, & d'attendre avec patience l'effet de cette éternelle & immuable protection que Jeſus-Chriſt a promiſe à ſon Egliſe.

1.Cor.16. Pſal.120

Nous vous recommandons en ſecond lieu, de ne point ſuccomber ſous le poids des tribulations préſentes, en vous laiſſant abattre par de vaines frayeurs, ou par des triſteſſes ſelon la chair; de ne pas vous occuper de ces tragiques événemens, ſans y joindre la volonté de Dieu qui les permet, & les péchés des hommes qui les produiſent; de vous former une ſainte vie, & de vous préparer une ſainte mort par des pratiques de piété & des œuvres de miſéricorde chrétienne;

de ne point tenter Dieu pourtant, & de vous mettre à couvert de ces troupes meurtrières, à qui le démon, qui eſt *homicide dès le commencement*, inſpire jour & nuit de vous ſurprendre, *& qui croient rendre un ſervice à Dieu*, de diminuer le nombre de ceux qui le ſervent. *Joan. 8.* *Joan. 16.*

Nous vous avertiſſons ſur-tout, MES TRÈS-CHERS FRÉRES, d'employer ces jours de colère *à faire des fruits dignes de pénitence*, dans ces conjonctures où l'Egliſe comme étonnée pleure la mort de ſes enfans & de ſes Miniſtres, & où Dieu paroiſſant plus irrité, la foi doit être plus vive & la diſcipline plus ſévère; ſur-tout en ce ſaint temps de Carême, deſtiné à la confeſſion & à l'expiation des péchés, préparation néceſſaire pour recueillir les grâces de la divine Euchariſtie. *Luc.* 3.

Nous ſommes perſuadés que l'éloignement des Paſteurs ne diminuera pas la ferveur des fidelles, & que vous n'aurez pas moins d'empreſſement que vous en avez eu les autres années, d'approcher de la ſainte Table, ſelon le précepte de l'Egliſe. Nous employerons de notre côté tous nos ſoins, pour vous procurer toutes les conſolations que vous pouvez tirer de votre piété, qui ſont les véritables, & preſque les ſeules qui vous reſtent.

C'eſt pour ſatisfaire à ce devoir paſtoral, que nous avons réſolu de rappeler, s'il eſt poſſible, tous les Paſteurs qui ſont diſperſés. Nous leur indiquerons des lieux d'aſile & de ſureté à portée de leurs Paroiſſes, où leurs perſonnes ſeront à couvert ſous la protection des armes du Roi, & d'où les troupeaux pourront recevoir les ſervices qu'ils ont droit d'attendre de leur miniſtère.

Vous devez cependant, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, vous, qui vous trouvez par le malheur des temps ſans Paſteurs, ſans Egliſes, ſans exercice public de religion, recourir ſouvent au ſouverain Paſteur des ames, qui n'abandonne point les brebis qui écoutent ſa voix & qui le ſuivent; ſervir Dieu au-dedans de vous, & réparer par votre piété intérieure, la triſte interruption du culte extérieur; faire de vos maiſons des Egliſes où Jeſus-Chriſt ſoit loué & glorifié par vos familles; vous ſouvenir que vous êtes vous-mêmes les temples du Saint-Eſprit, que les hommes ne peuvent détruire; nourrir votre ame d'inſtructions & de lectures utiles & ſaintes, & ranimer vos eſpérances *par la conſolation des Ecritures*, *Rom.* 15.

Pſal. 146. juſqu'à ce qu'il plaiſe au Seigneur *de raſſembler les diſperſions d'Iſraël*, & de rendre la paix & la tranquillité à nos diocèſes.

Nous demandons au Ciel qu'il nous la donne cette paix, & que la droite du Très-Haut change les cœurs de ceux qui la troublent. Si nous croyions ces enfans rebelles en état de nous entendre, que ne voudrions-nous pas leur dire pour les faire rentrer dans leur devoir ? Nous leur demanderions, comme S. Paul aux Galates : *Inſenſés que vous êtes, qui eſt-ce qui vous a enſorcelés* ? Qui eſt-ce qui a étouffé dans vos cœurs les ſentimens de la raiſon & de la nature ? D'où vient que vos bras ſont armés de haches & de poignards pour aller égorger des innocens qui ne vous ont point offenſés ? Avez-vous oublié le nom Chrétien, nom de douceur & de charité, pour prendre la férocité des Nations les plus barbares.

Cap. 3.

Nous ne pouvons que pleurer ſur eux, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, & ſur leur aveuglement, qu'ils déploreront eux-mêmes lorſqu'ils voudront ouvrir les yeux & faire revivre en eux les ſentimens de religion que nous tâchions depuis long-temps de leur inſpirer, & que nous n'avions jamais cru qu'ils puſſent perdre juſqu'à ce point. Dieu en tirera ſa gloire, & fera ſervir peut-être leurs propres crimes à les déſabuſer entièrement de cet attachement opiniâtre qu'ils conſervoient encore pour leurs erreurs.

Pour nous, nous les aſſurons de ne perdre jamais les ſentimens de charité qu'ils ont trouvé dans notre cœur, lorſque nous avons pu leur en donner des marques. Les portes du bercail ſont toujours ouvertes pour recevoir ces brebis égarées. Nous ne refuſons point, ſi le Seigneur daigne amollir leur cœur, de les conduire dans les voies de la pénitence, & de les réconcilier avec Jeſus-Chriſt.

Dans cette vue, nous déclarons à tous les Curés qui ont quitté leurs Egliſes, qu'ils aient à ſe rendre auprès de Nous, afin que nous puiſſions prendre avec eux les meſures convenables pour le ſervice de leurs Paroiſſes pendant ces fêtes prochaines, leur ordonnant de ſe joindre à nous pour demander à Dieu tous enſemble dans nos oraiſons & dans nos saints Sacrifices, qu'il oublie nos iniquités, & qu'il *ſe ſouvienne de ſes anciennes miſéricordes*, par les mérites de Jeſus-Chriſt pacificateur & médiateur entre Dieu & les hommes.

Pſal. 24.

A Nîmes le 23 *Mars* 1703.

LETTRE

LETTRE PASTORALE de M. l'Evêque de Nîmes, à tous les Prieurs, Curés, Prêtres, & autres Eccléſiaſtiques de ſon Diocèſe touchant la perſécution des Fanatiques.

ESPRIT FLÉCHIER, par la grâce de Dieu & du Saint Siége Apoſtolique, Evêque de Nîmes, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils : A tous les Prieurs, Curés, Prêtres, & autres Eccléſiaſtiques de notre Diocèſe, SALUT ET BÉNÉDICTION.

MES TRÈS-CHERS FRÈRES. La perſécution qui s'eſt élevée dans nos Egliſes, nous a été d'autant plus ſenſible, qu'elle a commencé par la Maiſon de Dieu, je veux dire par la déſolation & par le meurtre de ſes Miniſtres. Les Prêtres, ces oints du Seigneur, qu'il a défendu de toucher, & qu'il a tenu de tout temps ſous ſa protection particulière, ont été les premières victimes que les Fanatiques ont égorgées. Ils vous ont regardés, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, comme les chefs d'une Religion qui leur étoit odieuſe, comme des ſentinelles d'Iſraël prêtes à crier à l'ennemi, comme des témoins & des cenſeurs importuns de leur rebellion naiſſante. Ils ont dit comme ces Impies dont il eſt parlé dans le livre de la Sageſſe: *Faiſons tomber le Juſte dans nos piéges, parce qu'il nous eſt incommode, & qu'il eſt contraire à nos œuvres.* *Sap.* 2.

L'orage avoit long-temps grondé ſur les montagnes, nous en étions auſſi menacés dans la plaine. La mort funeſte, mais bienheureuſe d'un Abbé qui s'étoit dévoué dès ſa jeuneſſe aux Miſſions Evangéliques, fut le premier coup qui ſervit comme de ſignal pour la révolte générale dans vos Paroiſſes. Vous vîtes alors, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, parmi ces peuples nouvellement réunis, des mouvemens qui vous firent craindre pour la Religion, pour eux, pour vous-mêmes. Ils écoutèrent la voix trompeuſe des ſéducteurs. Le ſouffle du démon leur parut une inſpiration du Saint-Eſprit. Ils apprirent à leurs enfans l'art de trembler & de prédire des choſes vaines. Il ſe forma dans leurs Aſſemblées des conſpirations & des complots d'iniquité, au milieu même de leurs prières. Vos Egliſes devinrent déſertes ; la parole de Dieu étant négligée, l'ignorance ſe trouva jointe à la malice ; les cœurs s'endurcirent de plus en plus ; les lumières de la Foi L'Abbé de Cheyla.

s'éteignirent ; la Religion ſe perdit, & la fureur enfin prit la place de la raiſon.

Dans les temps mêmes où les eſprits paroiſſoient tranquilles, nous avions ſouvent reconnu que leur foi étoit infirme & chancelante : nous vous avions donné dans nos Conférences & dans nos Synodes, des règles de prudence & de charité, pour les ménager comme des vaiſſeaux fragiles, pour les inſtruire *en toute patience & doctrine*, pour leur adoucir le joug du Seigneur, & les réduire à une obéiſſance raiſonnable, retranchant toute baſſeſſe de vos bontés, toute amertume de votre zèle, toute paſſion & tout intérêt de vos fonctions ; pour les ramener par des avertiſſemens paternels, non par des reproches ou par des menaces, & pour n'agir à leur égard que par les motifs & les principes de la Religion que vous aviez deſſein de leur inſpirer. Nous vous avons même exhortés, ſur le point de ces fatales révolutions, de redoubler vos ſoins & votre attention, pour leur montrer l'abîme où ils alloient ſe précipiter, pour réveiller les remords de leur conſcience abuſée, en leur imprimant le reſpect de la Loi de Dieu & la crainte de ſes jugemens, & pour rallumer dans leurs cœurs les reſtes d'une Foi mourante.

In omni patientiâ & doctrinâ. 2. *Tim.* 6.

Si vous avez ſuivi ces règles, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, nous ne pouvons aſſez vous louer. Si vous n'avez pu en les ſuivant, adoucir ces ames féroces, nous ne pouvons aſſez vous plaindre. Quoi qu'il en ſoit, touchés du triſte état où vous avez été réduits, nous avons prié le Seigneur qu'il vous conſolât dans vos peines, qu'il vous fortifiât dans vos travaux, qu'il vous éclairât dans votre conduite, qu'il vous encourageât dans vos craintes, qu'il vous délivrât de vos dangers & de vos maux, & qu'il voulût bien être *le Dieu de votre ſalut, & le protecteur de votre vie.*

Pſ. 37. *Pſ.* 26.

La grâce du Sacerdoce, qui nous unit en Jeſus-Chriſt, & la portion que vous avez dans l'office de Paſteur que nous exerçons, nous font partager avec vous tout ce que vous ſouffrez dans les tribulations de l'Egliſe. Nous vous conſidérons *comme les Prêtres du peuple de Dieu, de qui dépend le ſalut des ames.* Nous vous avons appelés à la conduite d'une partie de notre Troupeau. Nous avons mis l'Evangile entre vos mains dans votre Ordination, comme on nous l'a mis ſur les épaules dans la nôtre. Vous avez annoncé comme nous les paroles de vie & de vérité, que nous vous avions

Vos eſtis Presbyteri in populo Dei : ex vobis pendet anima illorum. *Judith.* 8. 8.

miſes dans la bouche ; vous êtes entrés en part de notre ſollicitude, de notre autorité, de nos miniſtères. Nous vous avons confié ce que l'Egliſe a de plus grand & de plus ſacré, ſon culte, ſes lois, ſa diſcipline, la diſpenſation des Sacremens, la ſanctification & le ſalut des Fidelles. Vous avez travaillé dans l'enceinte de vos Paroiſſes, comme nous avons fait dans tout le Diocèſe, & vous avez rempli la place des Diſciples de Jeſus-Chriſt, comme nous avons l'honneur, quoiqu'indignes, de remplir celle de ſes Apôtres.

Dans cette ſoudaine révolution, nous avons pleuré nos malheurs, & Dieu n'a pas été touché de nos larmes. Vous avez perdu preſque en même-temps la liberté de vos fonctions & la ſureté de vos perſonnes : tous les nouveaux Réunis qui compoſoient preſque vos Paroiſſes, ſe ſéparèrent de vous tout d'un coup. Ceux qui avoient été méchans, ſe fortifièrent dans leur malice ; ceux qui ne l'étoient pas par naturel, le devinrent par contagion. Quelques-uns qu'on avoit regardés comme bons, ou ne le furent plus, ou n'eurent pas le courage de le paroître. L'iniquité ſortit du fond d'une longue hypocriſie, d'autant plus violente, qu'elle avoit été contrainte. A peine trouviez-vous par-ci, par-là, quelques brebis qui connuſſent & qui écoutaſſent la voix du Paſteur. Votre peuple ceſſoit d'être votre peuple, & vous aviez raiſon de craindre que vos propres Paroiſſiens ne devinſſent enfin vos parricides.

Déjà dans les Diocèſes voiſins cette Secte meurtrière faiſoit couler le ſang des Prêtres, perçant les uns de mille coups, brûlant les autres à petit feu, égorgeant quelques-uns preſque à la vue des Autels, où ils venoient d'offrir le ſaint Sacrifice ; & pour comble d'impiété, écorchant ces têtes vénérables qui portoient la couronne du royal ſacerdoce, coupant ces doigts conſacrés par les onctions, & par l'attouchement des ſaints Myſtères, & déchirant les lèvres encore teintes du ſang de l'Agneau ſans tache, pour avoir le plaiſir de les dégrader inhumainement, & de leur ôter avec la vie, tout ce qui pouvoit avoir ſervi à exercer les fonctions de leur Prêtriſe.

Quelle fut notre douleur & notre inquiétude, MES TRÈS-CHERS FRERES, lorſque nous apprîmes qu'on égorgeoit les Prêtres de tous côtés, qu'une troupe effrayée de Paſteurs & d'Ouvriers Evangéliques fuyoit devant la face de l'ennemi,

& que le fléau de Dieu descendoit & approchoit de nos Tabernacles. Vous craignîtes, & nous craignîmes pour vous aussi. Prêts à prendre part à vos dangers, pour le secours & pour la consolation de vos peuples, ou à vous appeler auprès de nous, pour notre sureté commune, nous consultâmes votre courage.

Quelques-uns fermes dans la Foi & dans le service de leurs
1. *Petr.* 5. Paroisses, ont résisté au démon, qui, comme unl ion rugis-
Joan. 10. sant, cherchoit tous les jours à les dévorer. Ils ont craint
Rom. c. 8. d'être mercénaires, s'ils fuyoient à l'approche du loup, & s'ils abandonnoient leurs brebis. Ils ont cru que ni la tribulation, ni l'angoisse, ni la persécution, ni le glaive, ne devoient pas les séparer de la charité de Jesus-Christ; que leur
Act. 20. vie ne leur étoit pas plus précieuse que leur salut, dans l'accompliſſement de leur ministère; qu'ils tenoient à leurs peuples par des liens indissolubles, & ramassant quelques petits secours, levant les yeux au Ciel, d'où viennent les grands, au milieu des périls qui les menaçoient: *Ils ont fait* comme David, *au-dedans d'eux-mêmes cette prière au Dieu de leur vie*: *Mon Dieu, vous êtes mon défenseur & mon refuge.* Nos Archiprêtres ont donné l'exemple; plusieurs l'ont suivi, & nous avons béni le Seigneur qui donnoit ce courage & cette force à ses serviteurs.

Apud me oratio Deo vitæ meæ, dicam Deo: Susceptor meus es tu, & refugium meum. *Ps.* 58.

Soit que vous n'ayez pas trouvé les mêmes protections, MES TRÈS-CHERS FRERES, soit que vous n'ayez pas eu la même constance, vous avez cru pouvoir céder aux malheurs du temps. Vous êtes devenus inutiles dans vos Paroisses, où vous pouviez à peine exercer, à cause de l'indocilité des esprits, un reste de fonctions infructueuses. Vous alliez tomber sous le glaive du barbare persécuteur. Le petit nombre de Fidelles qui s'unissoit avec vous, alloit subir la même peine, & vous aviez sujet de craindre les cruautés qu'on vous préparoit, ou celles dont on menaçoit les Catholiques.

Quoi qu'il en soit, MES TRÈS-CHERS FRERES, vous vivez, tristes témoins de la désolation de vos Paroisses, vous voyez de loin fumer les pitoyables restes de vos Eglises; ces Chaires res d'où vous aviez tant de fois annoncé les Vérités Evangéliques; ces Autels où vous offriez tous les jours le sacrifice de l'Agneau sans tache; ces Tabernacles d'où vous tiriez ce Pain de vie, qui descend du Ciel pour la nourriture des ames; ces Ornemens & ces Habits sacrés qui servoient à parer la

ſainte Sion dans ſes jours de ſolennité, ou à rendre le Sacerdoce plus vénérable dans la célébration des ſaints Myſtères; ces Tribunaux où vous avez peut-être réconcilié les pécheurs mêmes qui vous affligent; ces images des Saints, la plupart Martyrs, dont la vue eſt aujourd'hui ſi néceſſaire, ou pour implorer leurs interceſſions, ou pour imiter leurs exemples; tous ces ouvrages, faits de main d'homme à la vérité, mais conſacrés au Dieu éternel, compoſent ce bucher fatal, & ſervent de matière à ces incendies ſacriléges.

Ce qui vous a ſans doute le plus touché, c'eſt la ceſſation du Service divin. Toute la Religion ſemble être ſortie avec vous de vos Paroiſſes; les louanges de Dieu ne s'y chantent plus; le Sacrifice perpétuel y eſt interrompu; l'eſprit de prière y eſt éteint; il n'y a point de foi dans ces contrées d'Iſraël; la parole de Dieu en eſt bannie; perſonne ne rompt le Pain, perſonne même ne le demande; les Aſſyriens ont coupé tous les canaux qui portoient les eaux de la grâce dans Béthulie; ni pluie, ni roſée ne tombent plus ſur les montagnes de Gelboë, & l'abomination de la déſolation règne partout dans le Sanctuaire. *Judith. c. 6. 2. Reg. 21. Marc. 13.*

Quelque douleur que nous ayons eu de vous voir hors de vos Egliſes, nous avons reſſenti quelque conſolation de vous voir hors de danger autour de nous. Vos défenſeurs, ſi vous en aviez, avoient eux-mêmes beſoin de défenſe; le petit nombre étoit opprimé par la multitude; le zèle de la Religion ne pouvoit tenir contre la fureur des impies; la haine qu'on vous portoit, retomboit ſur ceux qui paroiſſoient vos amis, & vous qui exerciez un miniſtère de vie, deveniez par occaſion des inſtrumens de mort à l'égard des Fidelles de vos Paroiſſes. Ainſi votre préſence étant dangereuſe pour vous & nuiſible aux autres, vous avez cru que votre fuite étoit néceſſaire.

Vous nous repréſentez ces raiſons, MES TRÈS-CHERS FRERES, & vous nous demandez d'approuver vos craintes & votre retraite. C'eſt à vous à connoître vos devoirs, & à les remplir avec courage. C'eſt à nous à examiner vos dangers, & à vous en tirer avec prudence. Nous vous devons la juſtice & la charité, comme vous les devez aux ames qui vous ſont commiſes; & dans ce temps de calamité, nous ſommes réduits à plaindre le malheur des Troupeaux, & à compâtir même à l'infirmité des Paſteurs.

Tertull. lib. de Fugâ in perſecut.

Vous le ſavez, MES TRÈS-CHERS FRERES, il s'eſt trouvé dans les premiers ſiècles du Chriſtianiſme des Docteurs rigides, qui, par un zèle qui n'étoit pas ſelon la ſcience, vouloient qu'on ſe livrât ſans ménagement aux perſécuteurs, faiſoient un crime aux Fidelles d'une précaution raiſonnable, & reprochoient aux Eccléſiaſtiques que leur fuite ſcandaliſoit & décourageoit les laïques, leur arrachoit les couronnes du martyre, les privoit des ſecours ſpirituels, & laiſſoit en proie le bercail aux bêtes des champs.

Ils ſuppoſoient, *que le temps de la perſécution eſt un temps deſtiné de Dieu pour l'épreuve de ſon Egliſe; que ſon intention eſt de connoître ceux qui ſont à lui, & de les manifeſter; qu'il ſe ſert de l'iniquité du démon ou de la malice des hommes, pour examiner ſes véritables ſerviteurs; qu'il en tire ſa gloire par la confeſſion des Martyrs, & par la chute même des apoſtats, accompliſſant ſa juſtice dans l'iniquité des uns, comme il perfectionne ſa vertu dans l'infirmité des autres; qu'il permet au monde pervers ſes malignités, ou pour le confondre par la foi victorieuſe de ſes élus, ou pour faire connoître que ceux qui ſe perdent étoient des hommes déjà perdus; que c'eſt Dieu enfin qui lâche la main au démon & qui lui donne le droit de tentation, purifiant par lui le juſte pour le couronner, lui livrant le pécheur pour le punir.*

Ils ajoutoient, *Que la perſécution venant de Dieu, & tout ce qui vient de Dieu étant un bien, il falloit attendre ſes ordres & s'abandonner à ſa providence; que c'étoit ſe défier de ſa protection que de fuir; & préſumer de ſoi, que de croire pouvoir échapper à ſa pourſuite.*

Ils tiroient enſuite à conſéquence, *Que le Seigneur n'envoyeroit pas la perſécution, s'il vouloit qu'on l'évitât; que c'eſt renoncer Jeſus-Chriſt, ou du moins n'avoir pas le courage de le confeſſer, que de fuir; que ſi c'eſt être heureux, que de ſouffrir pour la juſtice, c'eſt être malheureux, que d'en rejeter les occaſions; qu'il ne faut pas craindre ceux qui ne peuvent que tuer le corps, & qui n'ont point de pouvoir ſur l'ame; que quiconque aime plus ſa vie que Jeſus-Chriſt, n'eſt pas digne de Jeſus-Chriſt; que la charité, quand elle eſt parfaite, doit chaſſer la crainte; qu'il paroît au moins de la bonne volonté à s'expoſer, & qu'il y a preſque plus d'honneur pour un ſoldat Chrétien de périr dans le combat, que de ſe ſauver par la fuite.*

Matth. 10. Luc. 1. 14. 1. Joan. 1.

Pulchrior eſt miles in pugnâ prælio amiſſus, quàm in

L'Egliſe n'a pas approuvé ces ſévérités outrées: elle a cru, que comme il y a une généroſité Chrétienne qui brave quel-

quefois les périls, il y a auſſi une prudence Evangélique qui les évite, & qu'il y a des retraites qui ne ſont pas des déſertions; elle ne prétend pas fermer les lieux de refuge, que Jeſus-Chriſt a ouverts lui-même à ſes Diſciples; elle a des égards pour ſes enfans, & comme elle craint qu'il n'y ait de la lâcheté dans leur fuite, elle craint auſſi qu'il n'y ait de la préſomption dans leur confiance.

fugâ ſalvus. *Tertul. ibid.* c. 10.

De-là ils ont conclu, que les Eccléſiaſtiques ſont obligés de demeurer dans la place où Dieu les a mis, pour encourager le peuple par leurs exhortations & par leurs exemples : *Qu'ils doivent attendre que la volonté du Seigneur s'accompliſſe, & baiſſer leur tête humiliée ſous le glaive qui les menace; que c'eſt un ſcandale, que ceux qui doivent conduire les autres, les abandonnent; que le bon Paſteur donne ſa vie pour ſes brebis, que le mauvais qui fuit dès qu'il voit venir le loup, mérite d'être chaſſé de ſa Bergerie; qu'il faut retenir à cet Ouvrier inutile & lâche la rétribution de ſa miſſion, & qu'enfin toute fuite du Clergé, dans un temps de perſécution, eſt une eſpèce de perfidie.*

Ejicietur de villâ Paſtor, detinebuntur illi Miſſionis ſuæ mercedes. *Ibid.*

Saint Auguſtin n'a guère été moins exact ſur la Loi de la réſidence des Eccléſiaſtiques, dans des temps difficiles & dangereux, tel qu'étoit celui de l'irruption des Vandales. Il convient que les laïques peuvent ſe retirer dans les villes & places fortifiées. Ce ſont des particuliers, qui n'étant chargés que d'eux-mêmes, ont droit de penſer à leur ſureté; leur vie, pour ainſi dire, eſt toute à eux, & comme ils portent par-tout la Religion & les Miniſtères, ils portent leur ame & leur ſalut avec eux, & vont chercher les ſecours des Paſteurs empruntés dans les Egliſes étrangères.

Aug. Ep. 180. ad Honoratum.

Mais il prétend : *Que ceux qui par leurs ordres ou par leurs bénéfices ſont liés au ſervice de l'Egliſe, qui les a conſacrés, & qui les entretient dans le ſacré Miniſtère, n'ont pas la même liberté; que ces liens, ſerrés par la charité de Jeſus-Chriſt, ſont indiſſolubles; qu'ils ſont devenus débiteurs de leur propre vie, & comme garans du ſalut éternel de leurs frères, que les beſoins ſpirituels des peuples étant continuels, les miniſtères le doivent être; que ſur des périls incertains, que Dieu peut détourner quand il lui plaît, il n'eſt pas juſte d'abandonner tant d'ames rachetées par Jeſus-Chriſt, dont la perte eſt preſque certaine; que c'eſt dans le temps des perſécutions que la préſence du Paſteur eſt plus néceſſaire, temps où les Fidelles ſe réuniſſent, où tout ſexe, tout âge a recours à la prière; où les uns demandent le Baptême, les autres*

la réconciliation, pluſieurs la nourriture ſpirituelle, tous l'édification, l'inſtruction, & la conſolation qu'ils ont droit d'attendre des Prêtres.

Ce ſaint Docteur, MES TRÈS-CHERS FRERES, convient pourtant, que les ſerviteurs de Jeſus-Chriſt, Miniſtres de ſes Sacremens & de ſa Parole, peuvent pratiquer ce qu'il commande, ou qu'il permet dans ſon Evangile, *de fuir d'une Ville à l'autre*, quand quelqu'un d'eux eſt ſpécialement & perſonnellement recherché, & que ſon Egliſe peut être deſſervie par d'autres. C'eſt ainſi que l'Apôtre ſort de Damas, pour éviter la fureur des Juifs qui vouloient le perdre, ſe conſervant lui-même à l'Egliſe, & laiſſant le miniſtère rempli par ſes frères, ſur qui la haine ne tomboit point. C'eſt ainſi que ſaint Athanaſe, après avoir remis à des Prêtres fidelles & courageux la conduite de ſon peuple d'Alexandrie, fuyoit la colère de l'Empereur Conſtantius, portant comme en triomphe par toute la terre, le Nom & la Divinité de Jeſus-Chriſt, dont il étoit le défenſeur; gardant cette foi dans ſon cœur & dans ſes écrits, comme un dépôt précieux que le Saint-Eſprit lui avoit particulièrement confié, & que les Puiſſances du monde auroient voulu lui arracher; dédommageant ainſi, par les ſervices qu'il rendoit à l'Egliſe univerſelle, ceux qu'il devoit à ſon Egliſe particulière.

Serviteurs inutiles que nous ſommes, nous ne pouvons nous appliquer les exemples de ces grands Saints, & nous n'avons d'autre gloire dans nos tribulations, que celle d'être perſécutés comme eux pour Jeſus-Chriſt. Vous avez reconnu par les maſſacres qu'on a faits de vos confrères du voiſinage, qu'on en vouloit à tous en général, & à chacun de vous en particulier. Le Sacerdoce du Seigneur étoit attaqué tout entier; vous êtiez devenus des ſignes de contradiction & de ruine; ceux à qui vous pouviez confier la direction de vos paroiſſes, croyoient avoir auſſi-bien que vous, le droit de craindre & de fuir. Ainſi le péril étant évident & ſpécial pour chacun de vous, vous ne pouviez demeurer ſans expoſer votre caractère & vos perſonnes; commettre quelqu'autre à vos fonctions, c'étoit une ſubſtitution de mort, plutôt qu'un remplacement de miniſtère.

Nous n'avons pas deſſein de juſtifier ici, ni de blâmer votre retraite, nous avons ſouhaité que Dieu l'approuvât, &

qu'il vous réſervât à de plus paiſibles travaux pour l'utilité de ſon Egliſe. Quelques-uns ne ſavent peut-être que trop ce que Jeſus-Chriſt dit à ſes Apôtres : *Lors donc qu'ils vous perſécuteront dans une Ville fuyez dans une autre* ; indiquant par un excès de bonté, à des eſprits qu'il prévoyoit devoir être puſillanimes, le port & l'aſile de la fuite, dit Tertullien ; ne prétendant pas toutefois qu'ils ſe ſerviſſent de ces paroles comme d'un voile pour couvrir leur lâcheté. *Matth. c. 10.*

Saint Auguſtin ſe plaint auſſi de l'abus qu'on fait de cette ſentence, dans les dangers de Religion, où l'on voudroit naturellement autoriſer l'infirmité de la foi, de cette permiſſion Evangélique.

Cependant, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, c'eſt ſur ce texte & ſur pluſieurs autres, que ſaint Athanaſe a fondé l'Apologie de ſa fuite. Il croit que Dieu veut ménager le ſang de ſes ſerviteurs ; que leur vie n'eſt pas moins précieuſe devant lui que leur mort, & que ſon deſſein eſt plutôt de les éprouver, que de les perdre. *En ce temps-là*, dit Jeſus-Chriſt dans un autre endroit : *Pluſieurs trouveront des occaſions de ſcandale & de chûte, ſe trahiront & ſe haïront les uns les autres. Il s'élevera un grand nombre de faux Prophètes, qui en ſéduiront pluſieurs ; & parce que l'iniquité ſera accrue, la charité de pluſieurs ſe refroidira... Alors que ceux qui ſeront dans la Judée fuient ſur les montagnes.* Les exemples qu'il nous a donnés, ajoute ce Père, ſont conformes à ſa doctrine. *Il eſt conduit en Egypte dans ſon enfance, pour éviter la fureur d'Hérode... Après la mort de ce Prince, étant revenu dans la Terre d'Iſraël, il ſe retire à Nazareth, pour éviter les embûches d'Archelaüs ſon fils & ſon ſucceſſeur.* L'Evangéliſte remarque, *qu'après la réſurrection de Lazare, lorſque les Princes des Prêtres & les Phariſiens eurent tenu conſeil pour trouver le moyen de le faire mourir, il ne ſe montra plus en public parmi les Juifs, & ſe retira dans une contrée qui eſt auprès du déſert... Où il ſe tint avec ſes Diſciples.* Le même ſaint Jean nous apprend : *Que lorſque les Juifs prirent des pierres pour les lui jeter, il ſe cacha, & ſortit du Temple... Sur quelques paroles qu'Hérode le Tétrarque avoit dit de lui, après avoir fait mourir ſaint Jean, il partit du lieu où il étoit, dans une barque, & ſe retira en particulier dans un lieu déſert.* *Athan. Apol. de fugâ ſuâ.* *Matth. c. 24.* *Matth. 2.* *Joan. 11.* *Joan. 9.*

Eloignez de votre eſprit, MES TRÈS-CHERS FRERES, toute idée de vaines craintes, & de baſſes timidités. Si Jeſus-Chriſt s'eſt ſouſtrait en ces occaſions à la violence des hom-

Joan. 1. *Joan.* 7. & 8. mes ; *c'eſt que ſon heure n'étoit pas encore venue.* Il avoit en ſes mains ſa vie & ſa mort ; il ſavoit les temps & les momens que ſon Père avoit mis en ſa puiſſance ; il attendoit que ſon Egliſe fût fondée, & ſon Evangile conſommé : alors il ſe livra lui-même pour nous, ſans fuir, ſans demander à ſon Père des légions d'Anges pour ſa défenſe, ſans approuver que Pierre tirât l'épée, montrant ſeulement à la vue du Calice, la vérité de ſa chair mortelle, par ſon dégoût & par ſa triſteſſe, & ſoumettant auſſitôt ſa volonté à celle de ſon Père, pour rendre ſon oblation libre, & ſon ſacrifice volontaire.

Quant au conſeil, ou au précepte *de fuir d'une Ville à l'autre*, pluſieurs ont cru qu'il ne regardoit que la perſonne & la condition des Apôtres, que le Père céleſte avoit deſtinés à inſtruire & à ramener les *ouailles perdues de la maiſon d'Iſraël ;* qu'il leur falloit une meſure de temps & de vie pour accomplir l'œuvre Apoſtolique, & pour conduire les premiers fruits de leur miſſion à maturité ; que ſi leur Maître les engageoit à fuir, ce n'étoit pas *pour éviter le péril des perſécutions, qu'il leur enſeignoit de ſouffrir, & qu'il leur prédiſoit qu'ils ſouffriroient ; mais pour continuer & pour avancer la prédication de la Loi de grâce, de peur que la parole de Dieu, qui demeure éternellement, ne périt, pour ainſi dire, avec eux, & que le miniſtère ne fût opprimé avec les Miniſtres ; que d'ailleurs ils cherchoient la gloire de Dieu, non pas leur repos, & qu'exerçant par-tout les mêmes fonctions, & trouvant par-tout les mêmes obſtacles, changer de lieu pour eux, n'étoit proprement que changer de perſécution.*

Tertull. lib. de fugâ in perſecut.

Quoi qu'il en ſoit, MES TRÈS-CHERS FRERES, ce n'eſt pas pour favoriſer le dégoût qu'on a de la réſidence, ni les prévoyances humaines, qui préviennent les dangers de loin, ni la pareſſe des Ouvriers qui ſe fatiguent de leurs fonctions, que Jeſus-Chriſt a laiſſé de pareils conſeils & de pareils exemples dans ſon Evangile. Les SS. Pères ont cru qu'il étoit permis de s'en ſervir en ces occaſions. 1°. Quand il ne reſte plus de Catholiques dans une paroiſſe : car peut-on croire, dit ſaint Auguſtin, que le ſervice Eccléſiaſtique ſoit néceſſaire dans les lieux où il n'y a point de peuple fidelle ? 2°. Quand les Paſteurs ſont perſonnellement pourſuivis, & qu'ils ſubſtituent d'ailleurs des gens ſavans & pieux en leur place, à l'exemple de ſaint Athanaſe.

Aug. Ep. cit.

3°. Quand leur préſence, odieuſe aux perſécuteurs, peut attirer la perſécution ſur tout le troupeau. *Il nous convient*, dit ſaint Cyprien, *de maintenir la paix & la ſureté commune, & de nous abſenter quelquefois, quoique cette abſence nous ſoit ennuyeuſe, de peur que notre préſence n'attire ſur vous la haine & la fureur des Gentils, & que nous ne ſoyons malgré nous, occaſion de trouble & de diviſion à pluſieurs, nous qui devons procurer le repos à tout le monde.* 4°. Quand dans cet éloignement néceſſaire, retenant dans leurs cœurs une ſollicitude Paſtorale, & des liaiſons de doctrine & de charité, ils ſe rendent préſens en eſprit, par leurs ſoins, par leurs inſtructions, & par leur affection paternelle. C'eſt ainſi que le même ſaint Cyprien juſtifioit ſa retraite, écrivant au Clergé de Rome. Le peuple de Carthage ému contre les fidelles de cette Ville, avoit ſouvent demandé avec des cris violens & ſéditieux, dans le cirque & l'amphithéâtre, *qu'on lui livrât ce ſaint Evêque, & qu'on l'expoſât aux lions, pour ſervir de ſpectacle aux Gentils, & pour être ſacrifié tout enſemble à leur plaiſir & à leur fureur.* Il ſe retira pour quelque temps, moins pour la conſervation de ſa vie, que pour le repos & la ſureté de ſes frères, craignant d'irriter contr'eux par ſa préſence indiſcrète, des eſprits aigris déjà contre lui. Cependant tout abſent qu'il étoit de corps, il déclare qu'il a été préſent par ſon eſprit, par ſes ſecours, par ſes avertiſſemens; & qu'il n'a manqué à aucun de ſes devoirs à leur égard, autant que ſon exil & ſa foibleſſe lui pouvoient permettre. Il donna part au Clergé de Rome des treize Lettres Paſtorales qu'il avoit écrites à ſon peuple durant ſa retraite.

C'eſt dans cette vue, MES TRÈS-CHERS FRERES, que nous vous avons appelés auprès de nous, afin qu'étant ſous nos yeux, vous puiſſiez recevoir de nous les conſolations néceſſaires, & que vous trouvant dans le centre du Diocèſe, vous puiſſiez entretenir des correſpondances utiles à ce qui reſte de Fidelles dans vos Paroiſſes. Auſſi vous avons-nous ſouvent raſſemblés pour concerter avec vous les moyens d'aſſiſter les pauvres, de conforter les puſillanimes, de ramener même les coupables. Nous avons rallumé de temps en temps le zèle de quelques-uns, par les conſidérations de leur état, & par les exemples de leurs généreux Confrères; les invitant d'aller viſiter leurs troupeaux dans ces intervalles de paix; où l'éloignement des rebelles, & la protection des troupes

Oportet nos paci communi conſulere, & interdum, quamvis cum tædio animi noſtri, deeſſe vobis, ne præſentia noſtrî invidiam & violentiam Gentilium provocet, & ſimus.... *Cypr. lib. 3. Ep. 14.*

Abſens tamen corpore, nec ſpiritu, nec actis, nec monitis meis defui, quominus, ſecundùm Domini præcepta, fratribus noſtris, in quibus poſſem, pro mediocritate meâ, conſulerem. *Cypr. lib. 2. Ep. 1. lib. 2. Ep. 2.*

du Roi ont laiſſé quelque repos & quelque liberté de travailler au ſalut des ames. Nous vous avons tous exhortés de *veiller* & *prier* dans ces jours de tentation, & de reconnoître, que ſi vous n'êtes pas obligés de mourir, vous êtes du moins obligés de vivre pour Dieu, & pour les hommes dont ſa providence vous a chargés.

La miſéricorde du Seigneur ſur nous, peut-être auſſi l'attention que vous avez eue ſur vous-mêmes, vous ont tirés des périls qui vous menaçoient. Tandis qu'ailleurs il en a coûté le ſang à tant de Prêtres, nous n'en avons perdu qu'un ſeul. Notre Clergé n'a fourni qu'une victime aux perſécuteurs; c'eſt pour nous une conſolation, nous ne ſavons ſi c'eſt une louange pour vous.

Quant aux règles de conduite qu'il vous convient de garder, MES TRÈS-CHERS FRERES, dans de ſi triſtes conjonctures, ceux que Dieu, par ſa grâce, a retenus dans leur réſidence & dans le ſervice de leurs Egliſes, doivent gémir en ſecret, pleurer les péchés & les afflictions du peuple, s'acquitter des devoirs de leur miniſtère avec d'autant plus d'exactitude & de pureté, qu'ils ſont tous les jours menacés de les interrompre; ſe réunir plus étroitement à leurs troupeaux, par les liens d'une charité & d'une compaſſion mutuelle; adoucir les pertes & les inquiétudes des uns par les ſecours de la miſéricorde chrétienne; ranimer la ferveur des autres par la vertu des Sacremens & par la conſolation des Ecritures; former enfin en tous des cœurs contrits & humiliés, afin d'apaiſer la colère de Dieu par les pratiques de la pénitence.

Pour vous, MES TRÈS-CHERS FRERES, que la perſécution a fait ſortir de vos réſidences, & qui ſoupirez après le rétabliſſement du culte divin dans vos paroiſſes, vous devez vous regarder comme des Prêtres exilés, ou interdits de vos fonctions, & porter avec vous la honte & la confuſion de votre fuite, quoique raiſonnable: chacun de vous ſe doit dire à lui-même ces paroles du Prophète: *Où eſt le troupeau qui t'avoit été confié*? Et ne pouvant le nourrir au-dehors par vos inſtructions, vous devez au moins l'entretenir au-dedans de vous par votre affection & par vos prières.

Ubi eſt grex qui datus eſt tibi? *Jerem.* 13.

Comme vous êtes raſſemblés ici, & que vous n'y pouvez travailler que pour vous-mêmes, nous vous avons enjoint à tous de faire une retraite ſpirituelle de dix jours dans

notre Seminaire, pour y réfléchir ſur les obligations de votre état, pour y examiner les principes de votre vocation & de votre entrée dans le Sacerdoce de Jeſus-Chriſt, & dans la direction des ames; de peur que le commerce du monde ne rallentiſſe votre piété, & que votre inaction dégénérant en indolence, vous ne perdiez la connoiſſance & l'habitude de vos devoirs, en ceſſant de les pratiquer.

Quoique vous paroiſſiez déchargés des peines & des travaux du miniſtère, il vous doit être plus pénible de n'avoir plus à travailler, votre repos vous doit être à charge, & vous êtes d'autant plus à plaindre, que vous ſentez le poids de vos obligations, ſans avoir le moyen de les accomplir. Il faut du moins remplir le vide de vos occupations paſtorales, & mettre à la place du temps que vous aviez coutume d'employer à la viſite des malades, à l'inſtruction des ignorans, à la conſolation des affligés, l'aſſiſtance aux ſaints Offices, les lectures pieuſes & utiles, l'étude des ſaintes Ecritures, & ſur-tout une converſation édifiante, qui inſpire la piété que vous prêcheriez dans vos paroiſſes.

Il ne vous convient pas, MES TRÈS-CHERS FRERES, de vous répandre dans le *monde* auquel vous ſervez *de ſpectacle, auſſi-bien qu'aux hommes & aux Anges.* Le temps de tribulation eſt un temps de recueillement & de retraite. Eloignez-vous de ces promenades publiques, où la vue des objets mondains, la liberté des diſcours, les joies ſéculières & immodeſtes ne peuvent que bleſſer la piété des Miniſtres de J. C. La Religion d'ailleurs étant attaquée par tant d'endroits, il eſt juſte de la faire reſpecter en vos perſonnes, & d'ôter aux hérétiques & aux libertins le plaiſir malin de compter en vous voyant, le nombre des Prêtres oiſifs & des Egliſes ruinées. 1. Cor. 4.

Evitez les compagnies des gens du monde, qui ne vous ſont ni utiles, ni honorables. Vous devez être auſſi peu touchés de leurs intrigues & de leurs plaiſirs, qu'ils le ſont la plupart des malheurs de l'Egliſe & de vos pertes particulières. Le commerce que vous aurez avec l'Egypte, vous en fera prendre les mœurs & les coutumes. *Ce n'eſt pas l'eſprit de ce monde que nous avons reçu, mais l'eſprit de* J. C. Uniſſez-vous par les liens d'une charité fraternelle, vous que la tempête a jetés dans le même port. Affligez-vous enſemble, conſolez-vous enſemble, raiſonnez entre vous ſur ce que vous devez à l'honneur de votre Sacerdoce, & au ſalut de vos Troupeaux. 1. Cor. 12.

Gardez-vous ſur toutes choſes de la trop grande fréquentation avec les perſonnes du ſexe, où il y a ſouvent du péché, & preſque toujours du péril & du ſcandale, & où votre conſcience & votre réputation ſont également expoſées. Le Sage nous avertit, tantôt *de ne les pas regarder*; tantôt *de ne point parler avec elles, parce que leur entretien brûle comme le feu*, tantôt *de ne point s'aſſeoir & de ne point manger avec elles*, voulant nous faire craindre par ces avis diverſifiés, les piéges ſecrets & viſibles que le démon nous tend en tout temps, & la multiplicité des dangers où nous jette notre propre fragilité, & celle des autres.

Ne reſpicias... Colloquium enim illius quaſi ignis exardeſcit.

Que votre modeſtie ſerve comme de rempart à votre chaſteté. Fuyez les curioſités dangereuſes, les converſations vaines, les familiarités indécentes, les directions, & les viſites mêmes des femmes qui paroiſſent vertueuſes, où l'on n'eſt pas toujours conduit par la charité, & où, ſous prétexte de gagner une ame, il arrive quelquefois qu'on en perd deux.

Ne ſedeas omnimò, neque accumbas. *Eccl.* c. 9.

Nous vous avons ſouvent exhortés à demeurer dans notre Séminaire, MES TRÈS-CHERS FRERES, ou à vivre enſemble dans une honnête ſociété, ſous une dépenſe commune. Nous vous avons permis pour vos commodités, de vous aider du ſecours de vos familles, & de celui des gens de bien qui craignent Dieu, & qui honorent ſes Miniſtres. Mais nous vous avons interdit ces tables tumultueuſes, où l'on s'entretient d'ordinaire des vanités & des folies du ſiècle, où l'on bleſſe la charité par la médiſance, la tempérance par les excès, la pudeur par l'indiſcrétion & par la licence. Jeſus-Chriſt a mangé quelquefois avec les pécheurs; il pouvoit en faire des Saints, & ſa ſainteté étoit hors d'atteinte: mais il eſt à craindre pour vous que votre vertu ne ſoit expoſée en de pareilles occaſions, que votre cœur & vos oreilles n'aient du moins beaucoup à ſouffrir, & que la compagnie où vous vous trouvez, ne condamne votre préſence. Il faut que vos repas ſoient non-ſeulement ſobres, mais encore pudiques; que de ſages & pieux entretiens les aſſaiſonnent; que la frugalité vienne plutôt de la modération de votre eſprit, que de la modicité de vos revenus, ſur-tout en ces mauvais jours, où mangeant votre pain ſans travail, vous devez le manger avec douleur, & ne pas abuſer du bien que l'Egliſe vous a laiſſé, quoique vous n'ayez plus la peine de la ſervir.

Can. Apoſt. 34. *Conc. Laod* 24. *Conc. Carth.* 327. Si Clericus in tabernâ comedens inveniatur, excom.

Convivia publica fugiant: privata, non tantùm ſobria, ſed & pudi-

Le danger qu'il y a, MES TRÈS-CHERS FRERES, que le loisir où vous vous trouvez, ne vous jette dans des amusemens séculiers, dont la gravité de votre état & la tristesse du temps doivent entièrement vous éloigner, vous engagent à vous défendre les jeux, que les saints Canons défendent aux Prêtres. L'épée que vous avez vu briller sur vous, & qui pend encore sur vos têtes, vous avertit de vous tenir dans une crainte salutaire. Vous vous êtes retirés ici pour chercher la sureté de votre vie, non pas la commodité de vos plaisirs. Vous ne devez désirer de gagner, ni craindre de perdre, que les ames qui vous ont été confiées, & qui se trouvent malheureusement privées du secours qu'elles peuvent exiger de vous. Il n'est pas permis aujourd'hui de commettre au hasard du jeu le restes des oblations des Fidelles. Oseriez-vous vous divertir, tandis que les loups ravagent vos champs & dévorent impitoyablement vos ouailles?

ca colant. *Isid. de Of. Eccles. l. 2. c. 2.* *Canon. 42. 50. Apost.* *Conc. Lateran. Can. 16.* Clerici ad aleas vel taxillos non ludant, nec hujusmodi ludis intersint.

Ce n'est pas que nous ayons sujet de nous plaindre de votre conduite sur cet article; mais nous avons cru qu'il étoit de notre devoir de vous donner cet avertissement. Des mains consacrées pour la bénédiction des peuples, sont indignement employées à des usages si profanes. Le patrimoine de l'Eglise ne doit pas ainsi être dissipé, & plus la portion que vous en avez est petite, plus il faut avoir d'attention à la ménager. Par le jeu vous dérobez à Dieu des heures destinées à la prière & aux bonnes œuvres; vous déréglez votre esprit, & vous affoiblissez en vous le goût des occupations spirituelles. Vous irritez votre cupidité par des gains & par des pertes, que l'affection ou le besoin rendent considérables, quoiqu'elles ne le soient pas par elles-mêmes. Vous vous exposez, vous, & ceux avec qui vous jouez, aux impatiences & à tous les autres péchés que le jeu cause; vous scandalisez les laïques, & leur rendez votre ministère mépriſable.

Nous vous dirons avec l'Apôtre, MES TRÈS-CHERS FRERES: *Ayez donc soin de vous conduire avec une grande circonspection, non comme des personnes imprudentes, mais comme des personnes sages, rachetant le temps, parce que les jours sont mauvais....* *Epheſ. 5.*

Nous vous exhorterons comme lui, à vous *entretenir de Pseaumes, d'Hymnes & de Cantiques spirituels, chantant & psalmodiant au Seigneur dans le fond de vos cœurs*, & dans les Eglises où se fait le Service divin; que s'il faut donner par *Ibid.*

néceſſité quelque relâche à vos eſprits, vous devez en régler le temps, les lieux, & la meſure, & non-ſeulement vous abſtenir des divertiſſemens qui peuvent être ſcandaleux, mais cacher même aux ſéculiers vos récréations innocentes.

Nous avons appris avec quelque peine, que pluſieus d'entre vous, contre les règles de la douceur & de la bienſéance Eccléſiaſtique, vont aſſiſter aux fréquentes exécutions qu'on fait des meurtriers qui nous perſécutent. Nous leur avons nommé des conſolateurs, & ceux qui ne ſont pas deſtinés à être les miniſtres de leur ſalut, n'ont pas droit d'aller juſqu'aux pieds des échafauds, être les ſpectateurs de leurs ſupplices. L'Egliſe ſi circonſpecte & ſi charitable, ne peut approuver ces triſtes & indécentes curioſités; elle a coutume de prier pour ſes perſécuteurs, bien loin de s'intéreſſer à les voir punir; elle laiſſe à la juſtice des hommes à faire mourir les corps de ceux qui troublent la paix & le repos de la ſociété, & ne ſonge qu'à implorer les miſéricordes divines pour la converſion de leurs ames.

La douceur & l'humilité de cœur ſont le partage des Chrétiens, & principalement des Prêtres. Il ſemble qu'on n'a pas tout-à-fait pardonné à un ennemi qu'on veut voir expirer ſur la roue, & quelque innocente que puiſſe être l'intention, l'action n'eſt pas de bon exemple. Quelle occupation pour un Eccléſiaſtique, d'être le témoin des impatiences d'un homme qui ſouffre, & peut-être de l'impénitence d'un homme qui meurt, & de porter juſqu'à l'Autel, où il offre le Sacrifice de la propitiation, un eſprit rempli de ces images ſanglantes! Si les Conciles ont interdit aux Prêtres tous les attraits des yeux & des oreilles qui peuvent les amollir à la volupté, n'auroient-ils pas interdit auſſi les horreurs des yeux, qui peuvent endurcir à la vengeance? Souvenez-vous que nous ne ſommes faits que pour prier, & pour intercéder pour les malheureux; que nous devons avoir non-ſeulement les mains, mais encore les yeux nets du ſang de nos frères, quoique méchans & criminels; que nous n'avons à leur ſouhaiter d'autres peines, que celles de la pénitence, & que ſelon S. Auguſtin, les ſouffrances des martyrs, d'ailleurs ſi ſaintes & ſi glorieuſes, étoient en quelque façon déshonorées, lorſqu'il en coûtoit le ſang de leurs ennemis.

Conc. Turon. 3.

Conc. Cabilon. 2.

Ne paſſiones ſervorum Dei, quæ debent eſſe

Comme les dons intérieurs de la grâce & de la vocation de Jeſus-Chriſt honorent devant Dieu ſon ſacerdoce, les

vertus

vertus & les bienſéances extérieures de profeſſion, le rendent honorable devant les hommes. Pour cet effet, nous ſouhaitons, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, que votre modeſtie ſoit connue de tout le monde; que vos paroles, vos actions, vos démarches portent ceux avec qui vous converſez, à glorifier le Père céleſte qui eſt dans les Cieux; que vous ſoyez *la bonne odeur de* Jeſus-Chriſt, & que votre corps même devienne, pour ainſi dire, ſpirituel, par la circonſpection & par la garde de vos ſens. Nous vous ordonnons, pour la décence de votre état, & pour l'édification même du public, deporter l'habit long Eccléſiaſtique dans la ville qui eſt devenue le lieu de votre réſidence. C'eſt pour vous *cet habillement de ſalut & de juſtice*, dont parle le Prophète, qui eſt la marque & l'ornement de votre prêtriſe; qui vous diſtingue des enfans du ſiècle; qui leur imprime quelque reſpect; qui vous impoſe à vous-même une retenue convenable, & qui, joint à la pureté de vos mœurs, vous rend vénérables aux Laïques. Nous prions les Curés des diocèſes voiſins, de ſe conformer à la diſcipline du nôtre, & de ſe regarder, *non comme des étrangers venus de dehors, mais comme citoyens de la même cité des Saints, & domeſtiques de la maiſon de Dieu.*

in Eccleſiâ glorioſæ, inimicorum ſanguine dehoneſtentur. *Aug. Ep.* 158. 2. *Cor. c.* 2.

Iſ. c. 61.

Epheſ. 2.

Nous vous avons exhortés pluſieurs fois de dire tous les jours la ſainte Meſſe, pour ſatisfaire à votre piété, & de vous partager dans des Egliſes différentes pour éviter la confuſion. C'eſt dans la célébration des ſaints myſtères que vous trouverez vos ſolides conſolations dans les maux préſens. Jeſus-Chriſt immolé pour nous, eſt la ſeule victime qui peut apaiſer le courroux du Père céleſte. Offrez ſur nos Autels, puiſque ceux de vos Paroiſſes ſont abattus, cet adorable ſacrifice. Joignez-y l'oblation de vos ouailles & de vous-mêmes, & ſouvenez-vous que l'ancienne Egliſe faiſoit graver ſur ſes calices l'image d'un Paſteur qui portoit ſa brebis ſur ſes épaules, afin que dans l'action du ſacrifice, ceux qui étoient chargés du ſalut des ames, viſſent dans ce ſymbole de compaſſion & de charité, ce qu'ils ſont obligés de faire pour elles.

Tertull. de Pudicit.

La part que vous avez peut-être à la déſolation de vos peuples, par le peu de ſoin que vous avez eu de leur enſeigner les vérités chrétiennes, de les ſupporter avec pitié, de graver dans leurs eſprits la connoiſſance de Dieu & de ſa Loi, vous oblige à vous humilier & à gémir devant le Seigneur.

Oſée. 4. *Les outrages, le menſonge, l'homicide, le larcin ſe ſont répandus comme un déluge parmi les hommes, & ils ont commis meurtre ſur meurtre, parce qu'il n'y a point de vérité, il n'y a point de miſéricorde, il n'y a point de connoiſſance de Dieu ſur la terre.* Il eſt à craindre que vous n'ayez laiſſé croître les ronces & les épines dans vos champs, faute de vigilance & de culture, que vous n'ayez fait l'œuvre de Dieu avec tiédeur, & que la perſécution que vous ſouffrez de vos propres paroiſſiens, ne ſoit la ſuite de leur erreur & la punition de vos négligences. Jugez-vous là-deſſus vous-mêmes.

Examinez-encore, MES TRÈS-CHERS FRERES, les motifs de votre retraite; ſi c'eſt timidité naturelle, ou prudence évangélique; ſi c'eſt pour vous conſerver à vous-mêmes, ou pour vous réſerver à vos troupeaux; ſi vous avez cauſé un dommage certain aux ames qui vous avoient été commiſes, dans le temps que le danger que vous craigniez étoit incertain; ſi vous avez uni à la ſentence de Jeſus-Chriſt, qui permet à ſes diſciples *de fuir d'une ville à l'autre*, celle qui déclare que *c'eſt le mercénaire qui fuit quand le loup approche*: ſentences inſéparables, & d'une même vérité, qui ſe tempèrent l'une par l'autre, l'Evangile n'impoſant pas aux uns la néceſſité de demeurer dans le péril, & blâmant dans les autres la trop grande facilité de l'éviter. Ce ſont les règles que donne ſaint Auguſtin.

Aug. Ep. 180.

Vous pouvez fortifier votre foi par l'exemple de vos confrères, dont la mort a été précieuſe devant Dieu, & dont la mémoire doit-être éternelle parmi les hommes. Ces Prêtres de Jeſus-Chriſt, *dont le monde n'étoit pas digne, ont été cruellement tourmentés, ne voulant point racheter leur vie préſente, afin d'en trouver une meilleure dans la réſurrection. Ils ont été lapidés, ils ont été ſciés, ils ont été éprouvés en toute manière.* Les uns preſſés de renoncer à leur foi par promeſſes & par menaces, après avoir reçu mille coups, ont glorifié Jeſus-Chriſt de tout leur cœur & de tout leur ſang, & confeſſé ſon ſaint nom par autant de bouches qu'ils avoient de plaies. Les autres levant au Ciel leurs mains tremblantes, moins par la crainte des tourmens, que par la foibleſſe de l'âge, & regardant la hache fatale prête à couper en pièces leur corps mortel, ont imploré le ſecours divin, & tiré du fond de leur religion les principes de leur conſtance.

Hebr. 11.

Nous avons ſu qu'un de ces Prêtres, que ſon zèle avoit

ramené dans ſa Paroiſſe, & quelques Catholiques avec lui, ayant été pris & deſtinés à la mort, ce bon Paſteur, qui auroit voulu donner à ces barbares autant de ſang qu'ils en demandoient, s'étoit offert de porter ſur lui les tourmens de tous; & que ne pouvant obtenir d'eux la grâce d'être égorgé ſeul, il obtint celle d'être égorgé du moins le premier, pour ne pas voir ſouffrir ſes frères, & pour leur apprendre par ſon exemple comment on ſouffre, & comment on meurt par la grâce & pour la foi de Jeſus-Chriſt.

On ne ſauroit aſſez louer ceux qu'une longue habitude de vertus & de fonctions Eccléſiaſtiques, ſembloient avoir préparés à la couronne de Juſtice que le ſouverain Juge leur a rendue. Ils ont ſcellé de leur ſang le pardon de leurs meurtriers; ils ont regardé *la mort comme un gain*, & ne l'ont retardée que pour baiſer la main qui les maſſacroit. Ceux-là ne ſont pas moins louables, qui brûlant ſans ſe plaindre, ſur le débris des Tabernacles & des Autels, louoient Dieu au milieu des flammes, dont ils étoient conſumés, & faiſoient exhaler vers le Ciel le parfum de leurs prières dans le feu de leur charité. L'Egliſe a trouvé par-là ſa conſolation dans ſes propres pertes; elle a vu refleurir ces palmes dont elle couronne ſes Martyrs, & la grâce ſurabonder dans ces mêmes lieux où l'on voyoit abonder le péché. *Philip. c. 1.*

Ce ſang répandu pour Jeſus-Chriſt, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, ou plutôt, le ſang de Jeſus-Chriſt répandu pour nous doit ranimer notre eſpérance. Que nos péchés finiſſent, & Dieu fera finir nos maux; *il n'a pas retiré ſa miſéricorde de deſſus nous, & quoiqu'il nous afflige, il ne nous abandonne pas.* Il a deſſein de nous éprouver, nous & les peuples qu'il nous a confiés; de ſéparer la paille d'avec le bon grain, & de remettre l'ordre & le calme dans nos diocèſes. Il y a deux ſortes de tribulations, dont il ſe ſert pour cette épreuve, qui ſont aujourd'hui unies enſemble; la perſécution & l'héréſie. Comme à la fin des ſiècles la Juſtice de Dieu fera un diſcernement univerſel & une éternelle ſéparation des bons d'avec les méchans, pour la conſommation de la pureté & de la ſainteté de l'Egliſe; ſa Providence fait de temps en temps des ſéparations particulières des juſtes d'avec les impies, de ceux qui ſont fidelles, d'avec ceux qui ne le ſont pas, par l'épreuve de la foi & de la patience, que produiſent les perſécutions & les héréſies: c'eſt par-là que l'Egliſe ſe main- *Machab. 2. c. 6.*

tient dans ſa charité, en participant à la Croix & aux ſouffrances de ſon Epoux; & dans ſa pureté, en éloignant d'elle tout ce qui eſt contraire à ſa piété & à ſa doctrine.

Il ne me reſte plus, MES TRÈS-CHERS FRERES, qu'à vous exhorter de joindre vos gémiſſemens aux nôtres, à la vue des misères publiques & de nos devoirs communs. Tant d'objets d'horreur & de pitié qui nous environnent, doivent nous attriſter & nous attendrir, pour la converſion des méchans, pour la conſolation des juſtes. Nous avons élevé, ou régénéré en Jeſus-Chriſt des enfans, dont les uns ſont devenus les meurtriers des autres. Vous devez ſentir que vous êtes pères, & nous ſentons bien que nous le ſommes encore plus que vous. Comme le miniſtère dont nous ſommes chargés, eſt plus noble & plus étendu, nous avons auſſi plus de ſujet de nous humilier & de nous confondre.

Je prie le Seigneur, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, qu'il répande ſur vous ſes bénédictions de douceur & de paix, après un ſi cruel orage; afin que vous raſſembliez vos troupeaux diſperſés, que vous en repreniez le ſoin & la conduite avec une entière tranquillité; & que *lorſque le Prince des Paſteurs paroîtra, vous remportiez une couronne de gloire qui ne ſe flétrira jamais.*

1. *Petr.* 5.

A Nîmes le 6 Septembre 1703.

LETTRE PASTORALE de M. l'Evêque de Nîmes, aux Religieuſes de ſon Diocèſe, au ſujet des Fanatiques.

ESPRIT FLÉCHIER, par la miſéricorde de Dieu, & par la grâce du ſaint Siége Apoſtolique, Evêque de Nîmes, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils: Aux Religieuſes de notre diocèſe, SALUT & bénédiction.

Nous apprenons avec douleur, MES CHERES SŒURS, que la fureur des fanatiques, qui depuis quelque temps déſolent nos villes & nos campagnes, a jeté la frayeur & le trouble dans vos monaſtères. Les cruautés qu'ils ont exercées ſur les fidelles; les feux qu'ils ont allumés juſques dans le Sanctuaire; le ſang innocent qu'ils ont répandu dans toutes les parties de ce diocèſe, ne juſtifient que trop vos crain-

tes, & vous avez beſoin que le Seigneur augmente votre foi & ſoutienne votre conſtance.

Le bruit de tant de malheurs & de tant de crimes a pénétré juſques dans vos ſolitudes. Vous avez vu briller de loin ce glaive fatal, qui tombe ſur tant de têtes innocentes. Les larmes que verſent aux pieds de vos Autels tant de perſonnes affligées; le ſecours de vos prières qu'elles implorent; les récits pitoyables qu'elles vous font de leurs pertes ou de leurs peines, vous réduiſent à gémir tous les jours pour elles & pour vous-mêmes.

Par les misères du monde vous apprenez ſes malignités; les douleurs des uns vous montrent les fureurs des autres; dans ce que ſouffrent les gens de bien, vous voyez juſqu'où va l'orgueil des impies. Après avoir déploré les malheurs d'autrui, où vos dangers ſont enveloppés, vous tournez vos triſtes & timides réflexions ſur vous-mêmes, vous joignez dans votre eſprit ce qui peut arriver à ce qui arrive; & ce qui produit en vous la pitié, fait naître en même temps la crainte.

En quoi, MES CHERES SŒURS, nous ne pouvons blâmer votre conduite, puiſque nous craignons autant pour vous que vous-mêmes, d'autant plus que nous ſentons le poids des calamités & des iniquités d'un peuple, dont nous ſommes obligés par notre miniſtère de ſouhaiter le repos & de procurer le ſalut. Comment ne ſeriez-vous pas touchées des tribulations préſentes? La loi de Dieu n'eſt plus connue; les meurtres ne finiſſent point; chaque jour renouvelle ſes horreurs, & découvre celles de la nuit paſſée; on oublie qu'on eſt Chrétien, on ne ſent preſque plus qu'on eſt homme: les eſprits s'aigriſſent d'eux-mêmes; la raiſon ne les conduit plus; la crainte ne les retient plus; la punition ne ſait qu'irriter leur malice; le pardon même qu'on leur offre ne ſert qu'à les encourager à mal faire.

Ce qui doit être plus ſenſible, c'eſt qu'ils ſe ſont fait une religion d'abolir, s'ils pouvoient, la nôtre. Ils détruiſent les lieux ſaints; ils profanent les Sacremens; ils foulent aux pieds les ſacrés myſtères; ils ont exhalé leurs blaſphèmes juſqu'au milieu des ſaintes ſolennités; ils jettent leurs armes ſanglantes ſur les corps des Martyrs qu'ils ont égorgés; ils vont en troupe briſer les portes des nos Egliſes, & les abattre à coups de haches & de coignées, comme s'ils étoient

dans une forêt ; ils brûlent le Sanctuaire du Seigneur, & profanent sur la terre le tabernacle où l'on révère son saint nom ; & dans l'excès de leur aveugle fureur, ils menacent de faire cesser les jours de fête de dessus la terre, d'éteindre dans le sang des Prêtres le sacerdoce de Jesus-Christ, & d'ensevelir la mémoire de son adorable sacrifice sous la ruine de ses Autels.

Je sai, MES CHERES SŒURS, l'horreur que vous avez eue de ces résolutions & de ces exécutions sacriléges. Vous avez humilié vos ames devant Dieu, & plus touchées de ces scandales publics que de vos dangers particuliers, vous vous êtes
Ps. 73. 3. écriées avec le Roi Prophète : *Levez vos mains pour punir à jamais l'orgueil de ces hommes impies, combien ont-ils commis de*
Ibid. 22. *crimes dans les lieux saints ; levez-vous, Seigneur, & jugez vous-méme votre propre cause.* Tantôt dans une sainte con-
Ibid. 18. fiance. *Souvenez-vous, Seigneur*, de ces Vierges qui sont à vous, & que vous avez protégées jusqu'ici. Tantôt dans une
Ibid. 19. appréhension raisonnable : *N'exposez pas à ces hommes cruels & féroces, des ames qui confessent votre nom, & n'oubliez pas pour toujours les ames de vos pauvres filles.*

Vos vœux & vos inquiétudes ont redoublé à mesure que la tribulation approchoit de vous. Vos couvens, la plupart hors de l'enceinte des Villes, étoient moins à couvert des insultes nocturnes de ces troupes incendiaires qui s'étoient répandues dans la campagne. Vous appreniez confusément que ce parti d'iniquité, ou par esprit de libertinage, ou par ignorance de religion, ou par corruption de cœur, ou par contagion de malice, se fortifioit tous les jours comme un torrent bourbeux, grossi par les eaux impures qu'il a ramassées ; qu'il s'élevoit de la poussière des chefs sanguinaires, qui ne tiroient leur supériorité que de la hardiesse & de l'énormité de leurs crimes ; qu'il se trouvoit par-tout, au milieu même des fidelles, des protecteurs publics & secrets de l'erreur & de la révolte, dont les mauvais discours, ou le silence hypocrite & sombre, font entendre la part qu'ils ont, ou du moins l'approbation qu'ils donnent à tous ces désordres.

Quoique les Villes fussent gardées, que les détachemens réglés en assurassent les environs, & qu'un des premiers soins de ceux qui commandent, fût de veiller à votre sureté ; nous n'avons pas laissé d'appréhender quelquefois pour

vous les approches de cette eſpèce d'ennemis furieux & artificieux tout enſemble, qui toujours prêts à ſurprendre, & ſûrs de n'être preſque jamais ſurpris, courent ſans ſe laſſer dans les voies de l'iniquité, ou ſe délaſſent par l'occaſion & par le plaiſir qu'ils ont de nuire.

Dieu le permet ainſi pour l'épreuve de notre foi, pour l'exercice de notre patience, & vous voyez preſque, MES CHÈRES SŒURS, le trouble univerſel que cauſe dans cette contrée cette Secte homicide, conçue dans l'erreur, née dans le ſang, nourrie d'illuſions, élevée dans l'ignorance & dans la révolte. L'orage a quelquefois grondé de vos côtés, il a éclaté dans le voiſinage; quelques-unes de vous l'ont vu tomber elles-mêmes dans cette ténébreuſe & cruelle irruption qui porta le fer & le feu juſqu'aux murailles de votre Ville, & preſque de votre Monaſtère.

Quelle fut pour vous l'horreur de cette nuit fatale? Vous comprîtes par les voix confuſes d'une populace effrayée, qui demandoit d'être ſecourue, que vous aviez beſoin du ſecours du Ciel. Une troupe nombreuſe de meurtriers & d'incendiaires ſe jetoit tumultuairement dans le faubourg. Le chant des Pſeaumes étoit pour eux un commencement de fureur & comme un ſignal de maſſacre. Vous voyiez allumer les feux, dont la ſombre & triſte lueur perçoit juſqu'à l'obſcurité de vos cellules, & dont les flammes dévorantes conſumoient les maiſons & les Egliſes; vous entendiez les cris des victimes inhumainement égorgées, & l'affreuſe image de tant de morts vous fit preſque mourir de pitié, de douleur, de crainte.

Vous dîtes alors avec le Roi Prophète : *Les douleurs de la mort nous ont environnées, & les torrens d'iniquité viennent nous troubler.* Pſ. 17. 5. Vous recueillites le peu qui vous reſtoit de force, & ſoutenant par les réflexions de la foi, les foibleſſes de la nature, vous montâtes la montagne de Sion. L'Arche de la nouvelle alliance étoit portée devant vous; vous ſuiviez, Hoſties demi-vivantes & humiliées, Jeſus-Chriſt immolé pour nous dans l'Euchariſtie : arrivées au lieu de votre refuge, & ſi je l'oſe dire, du ſien, dans le temps de la déſolation, vous demeurâtes proſternées en ſa préſence; vous gémiſſiez & vous vous conſoliez auprès de lui; vous connoiſſiez ſa puiſſance, & vous imploriez ſon ſecours; vous adoriez ſon ſacrifice, & vous lui prépariez le vôtre. Le Ciel

exauça vos prières ; ceux qu'on craignoit, craignirent eux-mêmes ; les citoyens & les ſoldats prirent les armes, & le Seigneur lui-même garda la Cité. Nous apprîmes, avec douleur, les peines que vous aviez reſſenties, & nous vous louâmes de les avoir ſupportées.

Vous avez preſque toutes eu quelque part, MES CHÈRES SŒURS, à ces ſortes d'inquiétudes, & nous avons toujours été attentifs à vous en délivrer, en vous inſpirant, ſur des aſſurances viſibles de protection, une confiance raiſonnable. Nous avons appris de celui qui eſt le Pontife & le véritable Paſteur des ames, à compâtir aux infirmités. Nous avons prié le Seigneur qu'il fût lui-même votre défenſeur, qu'il vous cachât dans le ſecret de ſa face, & qu'il vous mît à couvert des troubles que cauſent les hommes. Tout s'intéreſſe d'ailleurs pour vous : les ſentinelles d'Iſraël veillent la nuit à votre garde ; les filles de Jéruſalem vous offrent des lieux de retraite, & notre prévoyance eſt occupée à vous procurer du ſecours, ou à vous préparer des aſiles.

A Dieu ne plaiſe que nous abandonnions à la fureur des loups raviſſans la portion la plus pure du troupeau que Jeſus-Chriſt nous a confié. Nous ſavons quelle eſt la gloire des vierges chrétiennes, que Dieu a choiſies pour être les compagnes fidelles de l'Agneau ſans tache, & qui ſont ſur la terre par leur vertu, ce que les Anges ſont dans le Ciel par leur nature. L'Egliſe les conſidère comme les épouſes de Jeſus-Chriſt, qui s'élevant par ſa grâce au-deſſus de l'ordre de la nature, de la liberté de la loi, de la force de la coutume, ont dépoſé leurs volontés chaſtes dans les mains de celui qui veut être l'Epoux des Vierges, comme il a voulu naître d'une Vierge. Nous regardons vos Monaſtères comme des retraites heureuſes, où la ſimple & pudique vertu ſe met à couvert de toutes les tentations du ſiècle, où la foi triomphe du monde & de ſes convoitiſes dans le ſexe le plus fragile, où la chair & le ſang n'ont aucun pouvoir, & où Dieu ſemble avoir rétabli l'innocence de la première origine : comme les Temples du Roi des Rois, où la grâce de Jeſus-Chriſt amène les filles élues qui vont ſe conſacrer à lui, & s'unir autour des Autels ſous les lois d'une charité & d'une intégrité commune, tirant du feu ſacré du Sanctuaire de quoi nourrir celui qui brûle dans leurs cœurs, pour chanter les cantiques de Sion, pour vaquer à la prière, à la lecture & à la médita-

tion des ſaints Myſtères, formant enſuite par leurs inſtructions & par leurs exemples, une chaſte génération après elles, & joignant au don d'une éternelle continence, le fruit d'une fécondité ſpirituelle, qui ſe reproduit & ſe perpétue par une ſucceſſion de virginité.

Comme c'eſt une de nos fonctions de recevoir vos vœux, & de vous conſacrer à Dieu, c'eſt auſſi une de nos obligations d'écouter vos plaintes & de vous protéger contre l'injuſtice. Ce voile que nous avons mis ſur vos têtes, pour vous rendre comme inviſibles aux hommes, doit auſſi vous couvrir & vous rendre inacceſſibles à leurs inſultes. Nous n'avons pas oublié que les ſaints Canons nous ordonnent d'être les tuteurs & les pères des Vierges que nous avons préſentées à Jeſus-Chriſt, & de leur conſerver ces bénédictions de douceur & de repos, que nous leur avons promiſes & données de ſa part dans la ſolennité de leurs profeſſions.

Auſſi n'avons-nous rien oublié pour exciter votre dévotion, & vous porter au recueillement & à la prière; pour vous affermir dans ce temps de confuſion, dans votre ſainte vocation, en vous déſabuſant du monde, dont nous vous repréſentions les impiétés; pour vous donner quelque dégoût d'une vie fragile & périſſable, en vous en faiſant entrevoir une éternelle; pour vous faire tirer enfin du fruit de vos épreuves préſentes. Vous nous avez écoutés: la plupart d'entre vous, ſans interrompre leurs devoirs, ont mis en Dieu leur confiance, & nous avons reconnu parmi les autres la conſtance de l'eſprit, dans les foibleſſes mêmes de la crainte.

Car encore, MES CHÈRES SŒURS, que la protection du Ciel, & le ſecours des troupes du Roi duſſent, ce ſemble, vous raſſurer, nous avons lieu de préſumer que vos eſprits ne ſont pas aſſez tranquilles. La continuation des impiétés vous afflige; le bruit des armes vous étonne; la néceſſité d'être gardées vous fait entrevoir des dangers; l'intérêt même que le monde ſemble prendre pour votre repos, eſt capable de le troubler.

Les uns, par religion pour les lieux ſaints, ou par amitié pour vos perſonnes, après avoir exagéré les malheurs publics & particuliers, ſi toutefois il eſt poſſible de les exagérer, vous propoſoient de céder au temps, rempliſſoient vos eſprits d'images funeſtes de meurtres & d'incendies, affoi-

bliſſoient votre courage à la vue des périls qui vous menaçoient, & vous conſeilloient de vous *éloigner en fuyant, & d'aller chercher des ſolitudes plus ſûres & plus tranquilles, pour y attendre celui qui vous auroit délivré de l'abattement de l'eſprit & de la tempête.* Les autres, par une maligne pitié, vous prédiſoient des maux qui ne devoient pas vous arriver, & ne cherchoient qu'à vous effrayer en faiſant ſemblant de vous plaindre.

Pſ. 54. 8. 9.

Vos familles vous redemandoient, & croyoient dans cet état de tribulation, avoir encore ſur vous les droits du ſang & de la nature. Elles vous repréſentoient qu'elles vous avoient offertes à Dieu comme vierges, non pas comme martyres; qu'elles vous avoient immolées dans la Religion, pour y être mortifiées, non pas pour mourir d'une mort cruelle par les mains des fanatiques, & qu'elles prétendoient reprendre leur droit ſur une vie qu'elles vous avoient donnée. Vous crûtes que la chair & le ſang leur révéloient ces ſentimens, & quoiqu'attendries de ces généreuſes affections, vous fûtes encore plus touchées de vos devoirs.

Des Monaſtères charitables, qui prenoient part à vos malheurs, vous offroient de partager avec vous leurs ſolitudes, pour y exercer dans une paix & une régularité communes, les obſervances de votre Inſtitut. Vous demeurâtes fermes dans les places où Dieu vous a miſes; les embarras du monde où l'on vouloit vous rejeter, vous faiſoient plus de peur que les malheurs du monde qu'on vouloit vous faire fuir; votre clôture étoit pour vous une haie ſacrée qui renfermoit votre vocation, & qui vous ſéparoit du ſiècle; vous ſentiez les liens qui vous attachoient à votre retraite; vous regardiez vos Couvens comme les maiſons de votre éternité, & vous ne pouviez vous réſoudre, ou à retourner dans la maiſon de vos pères, que vous devez avoir oubliée, ou à chercher votre repos en diminuant peut-être celui des autres; trouvant d'ailleurs que c'étoit un triſte ſpectacle que de voir des Monaſtères délaiſſés, des Egliſes abandonnées, & des Vierges de Jeſus-Chriſt errer dans le monde comme des colombes ſorties de l'Arche, ſans ſavoir où aſſeoir leur pied, & ne doutant pas que nous n'euſſions nous-mêmes pris ſoin de votre retraite, ſi nous l'avions jugé néceſſaire.

Vous déſirez préſentement, MES CHÈRES SŒURS, que pour votre inſtruction, autant que pour votre conſolation,

nous vous preſcrivions, ſelon votre état préſent, des règles pour votre conduite.

Le premier avis que nous ſommes obligés de vous donner, c'eſt de calmer vos eſprits, & de réduire vos craintes à une ſage modération. Nous ne prétendons pas étouffer en vous l'amour naturel de la vie, ni blâmer vos attentions & vos précautions raiſonnables. Nous pardonnons même à la molleſſe de votre cœur certaines ſenſibilités qui vous troublent, & vous déſolent malgré vous: car nous ſavons que la peur eſt une paſſion ſans règle; les ſens s'emparent de la raiſon, l'imagination groſſiſſant & rapprochant les périls, élève au-dedans de nous des mouvemens involontaires, & l'ame frappée de fauſſes réflexions, n'eſt pas toujours maîtreſſe d'elle-même.

Nous ne ſaurions approuver, MES CHERES SŒURS, ces ſortes de timidités outrées, qui traînent avec elles la triſteſſe, l'abattement, l'impatience; qui deſſèchent toute la vigueur de l'eſprit, où l'infirmité de la foi ſe trouve jointe à la foibleſſe de la nature; qui jettent le trouble juſqu'au fond de la raiſon, qui font qu'on n'eſt plus à ſoi, & qu'on eſt tellement occupé de l'amour de cette vie, qu'on oublie les eſpérances de l'autre.

Par ces appréhenſions exceſſives, on offenſe la Providence de Dieu, qui règle les évènemens; ſa juſtice, qui tolère ou punit les pécheurs quand il lui plaît; ſa bonté, qui ne permet pas que nous ſoyons tentés au-deſſus de nos forces.

Les Vierges que l'Evangile appelle ſages, le ſont en tout, ſoit qu'elles déſirent, ſoit qu'elles ſe réjouiſſent, ſoit qu'elles craignent. Elles portent en leurs mains leurs lampes toujours allumées; la lumière de la foi & de la raiſon ne ceſſe jamais de les éclairer; quelque tribulation qu'elles prévoient ou qu'elles ſouffrent, elles poſſèdent toujours leurs ames dans leur patience; elles ne connoiſſent d'autres craintes que celles que le péril produit, & que la Religion modère, qui percent les nuages du chagrin par des rayons de confiance, & qui laiſſent encore ſouvenir que le Seigneur qui mortifie, eſt le même qui vivifie, & que du même endroit d'où partent les maux, partent auſſi les délivrances.

Quand la retraite, le ſilence, le recueillement ne ſeroient pas les vertus de votre état, elles devroient être pour vous les vertus de ce temps-ci, où l'on ne peut avoir que

des entretiens ennuyeux & des diſtractions lugubres. Vous devez vous interdire les Parloirs autant que la néceſſité ou la charité le peut permettre. C'eſt par ces ouvertures fatales que ſe gliſſent les ſerpens qui portent la tentation dans les Monaſtères : c'eſt-là que ſe lient les amitiés ſéculières, que ſe débitent les nouvelles inutiles, que ſe tiennent des diſcours profanes, que ſe font des confidences indiſcrètes. Le monde n'ayant plus de joie, ne peut que vous communiquer ſes triſteſſes ; les uns épouvantés de ce qu'ils voient, les autres affligés de ce qu'ils ſouffrent, vont pour ſe conſoler & ſe fortifier auprès de vous ; ſi votre curioſité les favoriſe, ils troubleront votre repos, & peut-être arrivera-t-il qu'ils ne rapporteront pas la force & les conſolations qu'ils vont chercher, & qu'ils vous laiſſeront leurs afflictions & leurs foibleſſes.

Cette ſéparation du monde, MES CHERES SŒURS, doit vous engager à être plus étroitement unies entre vous par les liens de la Religion, & par les offices d'une charité commune. Cette union conſiſte à prendre toutes un même eſprit de douceur, d'humilité, de ſageſſe & de patience. Dans ce temps de tribulation, où ſelon la différence des eſprits, la vertu & l'infirmité ſe manifeſtent ; que celles qui ſont infirmes ne blâment pas celles qui ſont fortes ; que celles qui ſont fortes ne mépriſent pas celles qui ſont infirmes ; *mais ſupportez-vous les unes les autres*, ſuivant le conſeil de l'Apôtre, *& prenez ſoin de conſerver l'union de l'eſprit dans le lien de la paix.*

Epheſ. 4. 2. 3.

Cette charité ne peut ſubſiſter qu'au moyen de la foi qui opère par la dilection ; l'amour du prochain demande de l'action & du mouvement ; il s'éteindroit bientôt dans le cœur, ſi les aſſiſtances réciproques ne lui ſervoient comme d'aliment. Cet amour dans le Ciel, confondu dans l'amour divin, ſera ſans fonction, dit S. Auguſtin ; comme les beſoins des hommes auront ceſſé, les miniſtères de cette charité ceſſeront auſſi ; ce feu ſacré, comme dans ſa ſphère, brûlera devant Dieu ſans ſe conſumer, & ſe nourrira de lui-même dans le cœur des Bienheureux ; mais ici-bas, cette vertu ne ſe conſerve que par l'uſage qu'on en fait. Les ſervices utiles, les condeſcendances raiſonnables, les conſeils ſalutaires, les compaſſions affectueuſes, les amitiés & les reconnoiſſances cordiales ſont également les effets & les cauſes de cette union, qui vous liant toutes en Jeſus-Chriſt, vous fait reſſentir en commun les peines & les conſolations que Dieu vous envoie,

Nous avons dit *en commun*, MES CHERES SŒURS, pour exclure ces amitiés particulières, qui ſur des conſidérations de parenté, de reſſemblances d'humeur, ou d'agrémens perſonnels, ſe forment quelquefois dans les Monaſtères, même les plus réglés. Cette union ſi étroite avec les unes, eſt une eſpèce de ſéparation d'avec les autres. Sainte Théreſe la regarde comme une ſource de relâchement, de diviſion, de partialités & de jalouſies; c'eſt ſortir de cette égalité qui entretient la paix intérieure & extérieure; c'eſt ſe faire un poids & un poids, & une meſure de charité arbitraire; c'eſt détourner le cours de vos affections, & reprendre la propriété d'un cœur que vous avez bien voulu conſacrer à Dieu; c'eſt ſacrifier aux tendreſſes de la nature les obligations de la Règle, & préférer aux vertus de l'ame les agrémens de la perſonne. On a beau s'imaginer que ces affections ſont honnêtes, innocentes & ſaintes comme celles des autres Sœurs; car outre que ce ſont d'ordinaire les plus imparfaites qui ſe lient ainſi le plus entr'elles, par le beſoin qu'elles ont de ces conſolations naturelles, & que ces liaiſons ſingulières offenſent la ſociété & font injure à la charité commune; on voit qu'elles ne portent à rien de ſpirituel ni de parfait. Quand on ne s'aime que pour ſervir Dieu & pour s'entr'aider à l'aimer, on l'aime toutes enſemble; la communauté qui eſt toujours ſainte, ne peut rien inſpirer que de ſaint. Les particuliers ſe communiquent le plus ſouvent ce qu'ils ont de mauvais, & comme c'eſt la chair & le ſang qui les a fait naître, c'eſt la chair & le ſang qui les entretient. On cherche à ſe voir, ſans ſavoir pourquoi, & à ſe parler, ſans avoir rien à ſe dire; ce qu'on appelle amitié n'eſt qu'amuſement & relâchement de la Règle; le ſilence, la retraite, la diſcrétion, l'ordre, l'exemple, tout s'y néglige.

Quoi qu'il en ſoit, faute d'attention à cultiver l'amitié des unes, on néglige ſouvent & quelquefois on perd même l'amitié, ou du moins l'eſtime de toutes: ce qui fait dire à Ste. Théreſe, que c'eſt la Religion qui doit régler les amitiés des Religieuſes, & qu'il eſt également dangereux de s'aimer trop peu, ou de s'aimer trop dans les Monaſtères; ce qu'il faut plus ſoigneuſement éviter en ces mauvais jours, où vous avez beſoin de vous unir toutes enſemble pour ſoutenir cette charité qui eſt le lien de la perfection; de vous mettre entre les mains de Dieu & vous tenir comme enveloppées dans le

ſein de ſa Providence; de puiſer dans ſon amour celui que vous devez aux perſonnes qui le ſervent & qui l'aiment comme vous; de joindre unanimement vos cœurs, vos vœux, vos oraiſons & vos larmes, vos craintes, vos inquiétudes. Vos afflictions miſes en commun vous deviendront plus ſupportables; le fardeau ſera plus léger quand vous le partagerez également entre vous, & que la vertu de la Communauté ſoutiendra les foibleſſes des particuliers.

Rien ne peut tant contribuer en ce temps de trouble & de calamité, à vous procurer cette paix intérieure, & la miſéricorde de Dieu que vous demandez, que l'exacte obſervance de vos Règles. Vous pouvez vous dire à vous-mêmes ce que l'Apôtre diſoit autrefois: *La paix ſera pour celles qui auront ſuivi cette règle, & la miſéricorde pour l'Iſraël de Dieu.* *Galat. 6. 16.*

Nous ne parlons pas, MES CHERES SŒURS, de l'obſervation de ces lois éternelles & immuables, parties de l'abſolue volonté de Dieu, gravées dans le cœur de l'homme innocent, publiées depuis & commandées à tous les hommes pécheurs, perfectionnées dans la plénitude des temps, tracées dans les actions de Jeſus-Chriſt, écrites dans ſon Evangile, imprimées par ſon Eſprit dans l'ame des Juſtes, & généralement reçues comme des devoirs & des néceſſités de religion. Vous n'avez garde, MES CHERES SŒURS, de manquer à ces obligations eſſentielles; grâces à la miſéricorde du Seigneur, vous êtes fidelles à ſa Loi, & ſa Loi vous ſera fidelle. Nous ne parlons pas non plus de l'obſervation des vœux que vous avez faits au Seigneur en préſence de ſon peuple, à la face de ſes Autels, dans l'oblation volontaire de vos biens pour les pauvres, de vos plaiſirs par la chaſteté, de votre liberté par l'obéiſſance. Nous ſavons que Dieu vous a conduites & ſoutenues comme par la main dans la voie des conſeils évangéliques, où vous regardez vos vœux comme des engagemens inviolables, veillant ſans ceſſe ſur vos affections & ſur vos déſirs; & que vos volontés ſont renfermées dans vos promeſſes.

Nous parlons, MES CHERES SŒURS, de ces obſervances journalières qui ſe pratiquent dans vos Monaſtères; de cette ſuite continuelle d'occupations vertueuſes, que la Règle vous preſcrit, ou que la Supérieure vous commande; de ces lois de Communauté que vous vous êtes impoſées, qui n'étoient pas eſſentielles à votre ſalut, & qui le ſont à votre

état. Tous les Instituts ont leur forme de vie, autrement ils ne seroient ni salutaires, ni durables; c'est la piété qui les établit, c'est la régularité qui les conserve. Dieu veut qu'il y ait de l'ordre dans sa maison, & la Religion qui doit tout régler, pour se maintenir, a besoin elle-même qu'on la règle.

Vos Fondateurs inspirés de Dieu, comme tous les autres, vous ont tracé le chemin du Ciel, en vous laissant des ordonnances & des constitutions qui vous conviennent & vous engagent toutes également, afin qu'ayant les mêmes idées & les mêmes obligations, vous vous unissiez plus étroitement par la charité, & que vous puissiez vous encourager, vous édifier, vous entr'aider les unes les autres, & arriver à la même fin par l'uniformité des moyens qui vous sont marqués. Sans cela la division, ou du moins la confusion s'introduiroit, chacune se conduiroit par son propre esprit; & donnant dans des singularités peu édifiantes & peu solides, ou dans des dévotions discordantes, qui s'affoibliroient & se détruiroient d'elles-mêmes, perdroit le secours de l'émulation, le fruit de la charité, & le mérite de l'obéissance.

Vous devez accomplir ces devoirs communs qui sont faits pour vous, & pour lesquels vous êtes faites, qu'il faut étudier & mettre en pratique pour votre sanctification & pour l'assurance de votre salut. Ce sont des traditions de vos Pères, qui portent leur bénédiction avec elles; des ordonnances qui vous garderont si vous les gardez, selon les termes de saint Bernard; des volontés de Dieu bonnes & agréables, qui préparent à celle qui est parfaite; des conseils de précaution qui mettent les commandemens à couvert des transgressions & des attaques, & qui sont comme des haies que la crainte du Seigneur a plantées sur les avenues du Sanctuaire, pour en défendre les approches aux ennemis de la loi de Dieu.

C'est cette Règle, MES CHERES SŒURS, qui dispose du détail de vos actions, qui vous marque le temps de parler & de se taire, les heures de communication & de retraite, de repos & de travail, d'adoucissement & de pénitence; elle vous mène sans cesse à Dieu, pour lui parler dans l'office & dans la prière, pour l'écouter dans l'instruction & la lecture, pour le servir dans les discours & dans les œuvres, pour s'unir à lui dans les communions, pour imiter sa charité dans les services & les administrations, pour

implorer ſa grâce & ſa miſéricorde dans les beſoins ou dans les peines, avec intention de le ſatisfaire & de l'honorer en chacune de ces obſervances, & de le glorifier & de lui obéir en toutes, ſans s'étonner des grandes, ſans ſe rebuter des petites, les eſtimant, non par la qualité ou par la matière de l'action, mais par la dignité du ſervice, par la grandeur du Maître qu'on ſert, & par le déſir qu'on a de lui plaire.

De cette bienheureuſe exactitude naît la force & la paix de l'ame, au milieu même des troubles qui vous environnent. Vous ſentirez le joug du Seigneur s'adoucir par l'habitude de le porter; un calme ſecret s'élever dans le fond de vos conſciences; la volonté de Dieu s'accomplir en vous ſans aucune peine; des jours pleins s'écouler inſenſiblement vers l'éternité; la bonne odeur de la Religion paſſant d'une Sœur à l'autre, embaumer tout le monaſtère & ſe porter même au-dehors. Celles qui pour leurs infirmités ne pourront être régulières, s'humilieront en ſe regardant comme inutiles, & mettront à la place de l'action & de l'obéiſſance effective, une ſoumiſſion intérieure & une patience néceſſaire. Hélas! MES CHERES SŒURS, n'eſt-il pas juſte que dans le temps que des hommes d'iniquité violent indignement toute la loi de Dieu, il ſe trouve des ames fidelles qui l'obſervent toute; que les illuſions & les impiétés d'une ſecte ſacrilège ſoient en quelque façon expiées par les pratiques ſolides & ſaintes des ſociétés religieuſes; & qu'à cette abondance de malice qui irrite le Ciel, s'oppoſe cette abondance de juſtice évangélique qui l'apaiſe?

De-là doivent naître en vous des penſées & des ſentimens de componction & de pénitence, pour expier par des mortifications communes & particulières, les offenſes énormes qui ſe commettent contre Dieu, & dont les nôtres ſont en quelque façon la cauſe. Nous ne prétendons pas, MES CHERES SŒURS, vous impoſer un joug nouveau, planter de nouvelles croix dans vos Monaſtères, ni vous donner une autre Règle que la vôtre. Nous ne voulons que vous faire ſentir & vous induire à réparer les outrages que vous ſavez qu'on fait à votre Epoux.

Quoique l'état de vie que vous profeſſez paroiſſe doux, & qu'il ſoit en effet déchargé des rigueurs & des auſtérités corporelles de pluſieurs autres, il ne laiſſe pas d'être un

état

état de pénitence : ſi vous ne portez pas ſi durement la mortification de Jeſus-Chriſt ſur votre corps, vous n'êtes pas moins obligées de la porter dans votre eſprit : les jeûnes fréquens, les abſtinences perpétuelles, les ſolitudes & ſéparations entières du monde, les ſilences inviolables, les cilices piquans, les veilles gênantes, exercices de filles auſſi délicates que vous, ſont des éloges de leur ferveur & des reproches de votre foibleſſe : mais la ſoumiſſion, l'humiliation, le renoncement au ſiècle, l'abnégation de vous-mêmes, & les autres vertus intérieures, difficiles à la nature, & pourtant eſſentielles à la Religion, ne vous engagent pas moins qu'elles ; & quelques différentes que ſoient les actions, il faut qu'elles partent d'un même cœur, & que ce ſoit le même eſprit qui les anime.

Toute vie religieuſe, MES CHERES SŒURS, eſt une vie pénitente ; vous avez eſſuyé du moins les premiers traits de la malignité du monde ; vous l'avez connu tel qu'il eſt, environné de ſes vanités & de ſes plaiſirs ; ſes déſirs flatteurs & ſes eſpérances trompeuſes avoient peut-être jeté dans vos cœurs les premiers fondemens de ſa ſéduction : vous avez ſenti vos dangers ; infirmes & déjà coupables, vous êtes venues dans ces aſiles ſacrés, réparer par les vœux de votre profeſſion ce que vous pouviez avoir fait contre ceux de votre baptême ; purifier par une nouvelle conſécration de votre ame & de votre corps, ce qui pouvoit s'être gliſſé de profane dans l'une & dans l'autre ; & prendre au lieu de votre robe d'innocence, dont vous aviez laiſſé ternir la blancheur, l'habit de Religion comme votre robe de pénitence.

Appelées de Dieu à l'honneur de le ſervir dans ſa ſainte maiſon, & par la grâce de Jeſus-Chriſt élevées à la dignité de ſes épouſes, vous devez d'autant plus ſoigneuſement entretenir cet eſprit de mortification & de pénitence, qu'il s'agit de garder la pureté de la Règle que vous avez embraſſée, & la fidélité que vous avez jurée à votre Epoux ; ce qui demande de vous une attention ſévère & continuelle ſur vous-mêmes, pour prévenir ou pour étouffer tout ce qui pourroit affoiblir ou corrompre votre vertu.

Mais nous vous exhortons, MES CHERES SŒURS, de joindre à la douleur intérieure que vous reſſentez de tant de meurtres & de ſacrilèges, dont l'horreur vient juſqu'à

Bayerische Staatsbibliothek München

vous, des œuvres d'humiliation & de contrition extérieure. Je ſai que quelques-unes d'entre vous avoient fait des projets de pénitence & d'auſtérité, louables dans leur intention, mais peu convenables dans la pratique ; les vues des Communautés ne ſe règlent pas ſur des vues particulières. Chaque Ordre doit chercher ſes dévotions extraordinaires dans la perfection de ſon état, non pas dans des idées de perfections étrangères. Dieu rejette par ſon Prophète les mortifications de choix & de propre volonté. Il faut que la ſcience règle la meſure de notre zèle ; la diſcrétion & l'obéiſſance ſont les règles de la Règle même. La loi que Dieu vous a donnée par vos Pères, eſt la meſure de votre juſtice ; en retrancher par ſa volonté propre, c'eſt relâchement, c'eſt pareſſe ; y ajouter par ſa volonté, c'eſt affectation, c'eſt orgueil ; mais y mêler, ſelon la néceſſité des temps & la prudence des Supérieurs, quelque dévotion édifiante & raiſonnable, c'eſt un conſeil & une volonté de Dieu.

Nous vous exhortons donc, MES CHERES SŒURS, à redoubler vos prières & même vos jeûnes, à reſſerrer vos recueillemens & vos ſolitudes, à prolonger vos temps de réflexion & de ſilence, à partager par une compaſſion ſecrète les ſouffrances de tant de Fidelles, à les aſſiſter de votre ſubſtance commune. Portez vos triſtes penſées au pied de ces Autels où vous portez l'encens de vos oraiſons : renouvelez chaque jour au Seigneur le ſacrifice que vous lui avez déjà fait de vous-mêmes : conſacrez-lui de plus tous les momens d'une vie dont il a bien voulu par ſa miſéricorde être le protecteur. N'ayant pas été jugées dignes d'être martyres de ſa foi, ſoyez-les, s'il ſe peut, de ſon amour ; offrez-lui au lieu d'une mort peut-être cruelle, mais prompte, les fruits d'une plus douce, mais plus longue patience : préſentez-lui, au défaut de votre ſang, celui de tant de Fidelles qui viennent de le verſer pour lui, & plus encore, celui que Jeſus-Chriſt, propitiateur & propitiation pour nos péchés, a verſé pour nous : implorez ſur-tout, avec gémiſſement & avec larmes, les grandes miſéricordes du Seigneur pour la converſion des impies qui perſécutent l'Egliſe de Dieu ; & pour leur attirer cette grâce, faites un ſacrifice au Seigneur des maux mêmes qu'ils vous font ſouffrir.

Faut-il que ſous une fauſſe & ridicule idée de Religion, des hommes, des femmes mêmes, ſupportent la faim, la

ſoif, les incommodités des ſaiſons, s'expoſant à tous les dangers pour l'exécution de leurs crimes; & que nous, pour l'accompliſſement des ordres de Dieu, ſuivant les règles du chriſtianiſme, ne ſupportions pas avec une entière ſoumiſſion les tribulations de la vie; d'autant plus que ce qu'ils ſouffrent eſt la punition de leurs péchés, & ce que nous ſouffrons eſt la pénitence des nôtres; & que ce qu'ils font pour nous nuire, eſt fureur en eux, & que ce que nous faiſons pour nous ſauver, eſt ferveur en nous.

Vos délicateſſes, vos craintes, MES CHERES SŒURS, viennent d'un trop grand amour de la vie. Cet attachement à ſoi-même & à ſa propre conſervation, peut donner lieu de croire que la Foi n'a pas aſſez affoibli les ſentimens de la nature; qu'on tient encore au monde par quelques endroits, & qu'on craint plutôt ceux qui tuent le corps, & qui n'ont aucune puiſſance ſur l'ame, que celui qui peut perdre l'ame & le corps, & les envoyer à la gêne du feu. Car, enfin, qu'eſt-ce que cette vie? Une vapeur que le ſoleil émeut & diſſout en fort peu de temps; une feuille qui tremble & qui tombe au premier vent; un flambeau qui s'allume, & qui s'éteint preſque auſſitôt qu'il eſt allumé: c'eſt un nombre de jours, la plupart triſtes & mauvais, que le Seigneur a meſurés, & qu'il abrège en faveur de ſes élus, pour les tirer plutôt des misères de ce monde & les rapprocher de l'éternité: c'eſt un paſſage où l'on eſt amuſé par de faux plaiſirs, ennuyé par de véritables peines qu'on ſouffre & qu'on voit ſouffrir; où l'homme expoſé à la vanité & à la douleur, ſujet au péché, eſclave des grandes ou petites paſſions, ſelon ſon état, doit regarder la mort comme le point de ſa délivrance: c'eſt une eſpèce d'exil ennuyeux qui nous tient éloignés de notre patrie céleſte, & privés de l'héritage qui nous a été préparé dès le commencement du monde; ce qui doit nous faire dire ſouvent: *Pourquoi eſt-ce que mon exil eſt prolongé? Quand eſt-ce que j'irai & que je paroîtrai devant la face de Dieu?* *Pſ. 119. 5.* *Pſ. 41. 3.*

Ce dégoût de la vie préſente, convenable à tous les Chrétiens, l'eſt encore davantage, MES CHÈRES SŒURS, aux perſonnes Religieuſes comme vous. Qu'eſt-ce que votre entrée en Religion, qu'une ſortie de ce monde? Vous avez renoncé à ſes prétentions, à ſes plaiſirs, à ſon abondance, à ſes aiſes; vous avez quitté vos parens, vos amis, & tout ce qui

pouvoit raiſonnablement vous plaire ; ces privations & ces ſéparations volontaires ſont comme des actes de mort que vous avez faits, qui doivent vous avoir diſpoſées à la derniére, ou du moins avoir diminué d'autant en vous l'amour de la vie.

Il vous doit être plus facile de faire par néceſſité ce que vous avez déjà fait par religion ; les liens de votre ame & de votre corps ſont déjà rompus ; vous ne vivez preſque plus dans le temps, que par l'eſpérance que vous avez de vivre avec Dieu dans l'éternité. Pourquoi donc auriez vous tant d'appréhenſion de conſommer un ſacrifice que vous avez déjà bien avancé ? Que celles-là craignent de mourir, qui ont entretenu dans les cloîtres les déſirs & les diſſipations du ſiècle. Que ces Vierges imprudentes qui ont laiſſé éteindre leurs lampes, craignent d'aller trouve l'Epoux, qui les méconnoîtra & les exclura de la ſolennité des nôces, & leur dira : *Je ne vous connois point.* Que celles-là n'oſent ſe préſenter devant l'Agneau, qui n'ayant pas conſervé la blancheur de leurs vêtemens, n'ont pas eu le courage de le ſuivre. Que celles-là craignent la mort, qui ont été ingrates aux dons de Dieu, rebelles à ſes volontés, inſenſibles à ſon amour, infidelles aux promeſſes qu'elles lui ont faites. Mais mourir, pour des Vierges ſages, c'eſt s'unir avec Jeſus-Chriſt, dont elles ſont les chaſtes & fidelles Epouſes ; c'eſt aller jouir dans le Ciel du bonheur des Anges, dont elles ont imité ſur la terre la pureté toute céleſte ; c'eſt aller recevoir des mains de Dieu même, qui les a préſervées de toute ſorte de corruption, une couronne immortelle & incorruptible.

Math. 25. 12.

Nous jugeons trop favorablement de votre piété, MES CHÈRES SŒURS, pour croire, qu'après les premiers mouvemens que la nature a jetés malgré vous dans votre cœur, vous ayez refuſé votre vie à celui qui pour vous racheter du péché, & pour vous réconcilier avec Dieu, a donné la ſienne pour vous. Vous direz peut-être, que ce n'eſt pas la mort en elle-même que vous craignez, mais la mort cruelle. Nous déteſtons la fureur de ces hommes plus qu'homicides, & nous compatiſſons à votre foibleſſe. Mais ne ſavez-vous pas, qu'encore que vous ne puiſſiez rien de vous-mêmes, vous pouvez tout en celui qui vous fortifie ; que c'eſt ſa force qui fait les Martyrs, & que dans les épreuves de la foi, plus le

ſexe eſt fragile, plus les tourmens ſont violens; plus la grâce eſt puiſſante, plus les victoires ſont glorieuſes. Quand vous n'auriez pas eu l'exemple de tant de Fidelles de la campagne, qui n'ayant ni les mêmes lumières, ni les mêmes engagemens que vous, ont ſouffert mille cruautés avec conſtance, le déſeſpoir de ceux qui nous perſécutent ne devroit-il pas nous confondre? Nous les voyons, hommes & femmes, toujours prêts à ſubir les rudes & honteux ſupplices d'une mort ignominieuſe; & nous fuyons une mort que l'Ecriture appelle précieuſe devant Dieu & reſpectable devant les hommes.

Ce n'eſt pas, MES CHÈRES SŒURS, que vous deviez vous commettre par un zèle inconſidéré, ou vous deſtiner à la mort de votre propre volonté. L'Apôtre nous avertit que nous ne ſommes pas à nous-mêmes, & que ſoit que nous vivions, ſoit que nous mourions, nous appartenons au Seigneur. Comme vous n'avez pu ſans ſa grâce renoncer au ſiècle, vous ne pouvez le vaincre ſans ſon inſpiration & ſans ſon ſecours. La force & la perſévérance, dans les épreuves de la foi, ſont des dons de ſa miſéricorde, qu'il eſt louable de déſirer, mais qu'on ne peut être aſſuré d'obtenir. Vous pouvez donc, MES CHÈRES SŒURS, vous tenir dans l'état d'humiliation où Dieu vous a miſes, & le ſervir avec crainte & confiance. Il ne demande pas votre vie, mais votre foi; il ſe contente que vous ſoyez tout le jour mortifiées pour lui, & vous diſpenſe d'être mortes. Jeſus-Chriſt vous eſt un époux de ſang, mais c'eſt du côté de ſon alliance, & non de la vôtre. Tous ne ſont pas dignes d'être ſes Martyrs, c'eſt beaucoup qu'il daigne vous regarder comme ſes Vierges. Il y a dans le tréſor de ſes grâces des palmes & des couronnes différentes; les unes pour récompenſer les œuvres, les autres pour honorer les ſouffrances; les unes pour ceux qui ont combattu pour la vérité, les autres pour ceux qui ont perſéveré dans la juſtice.

Que ſi quelques-unes de vous avoient conçu dans leur eſprit le généreux deſſein de mourir dans l'occaſion pour le nom & pour la gloire de Jeſus-Chriſt, qu'elles ſe conſolent ſi le martyre leur a manqué, de n'avoir pas manqué au martyre; Dieu qui ſonde les cœurs, lira leur confeſſion dans leur penſée, l'approuvera, & couronnera la bonne volonté qui l'a fait naître.

Cependant, MES CHÈRES SŒURS, louez le Seigneur avec nous des bénédictions qu'il répand ſur nos Egliſes affligées : tout âge, tout ſexe tombe ſous le glaive impitoyable des ennemis, mais tout âge & tout ſexe confeſſe le nom de Jeſus-Chriſt ; autant de meurtres de leur côté, autant de martyrs du nôtre : ſi l'inhumanité des uns nous effraie, la conſtance des autres nous édifie ; l'Egliſe pleure ſur ſes enfans comme Rachel, parce qu'ils ne ſont plus dans ſon ſein ; mais elle ſe réjouit en même temps, parce qu'ils ont paſſé dans le ſein de Dieu même ; le Monde voit d'horribles ſpectacles, mais la Religion ſe ſoutient par de grands exemples.

On a vu, pour me renfermer dans la vertu de votre ſexe, des dames vraiment Chrétiennes, en un âge déjà avancé, mourir conſtamment pour une religion qu'elles avoient long-temps pratiquée, & couronner par une mort précieuſe devant Dieu, une longue ſuite de bonnes œuvres dont elles l'avoient glorifié devant les hommes. On a vu de jeunes filles, à qui le monde a fait ſentir ſes cruautés avant que de leur avoir fait connoître aucun de ſes plaiſirs, ſceller de leur ſang l'innocence de leur baptême. Vous avez plaint le malheur & admiré la conſtance d'une jeune & pieuſe dame, que ces monſtres affamés du ſang Catholique, ont percée depuis peu de mille coups, tandis qu'elle invoquoit le nom du Seigneur & qu'elle le louoit dans ſa confeſſion, & qu'elle expiroit dans la paix & dans la charité de Dieu, qui la fortifioit dans ſa foi, & qui la couronnoit dans ſa patience.

Il s'eſt trouvé des femmes fortes, que la déſolation de leur famille & le tourment de la mort n'ont point étonnées. Les unes ont vu lever ſur elles la hache dégouttante encore du ſang de leurs maris ; & mourant comme eux pour le ſoutien de la religion, après avoir été unis enſemble par les liens ſacrés du mariage, ſe ſont unis pour toujours dans la gloire de leur martyre. Les autres, réduites à voir brûler leurs enfans avant que d'être brûlées elles-mêmes, ont ſouffert en elles & en eux une double mort pour Jeſus-Chriſt, la foi ſoutenant la raiſon, & la grâce dominant ſur la nature.

Nous pouvons dire, MES CHERES SŒURS, qu'il eſt ſorti du fond des iniquités & des foibleſſes humaines, des miracles de la puiſſance divine, & que le Fils de l'homme a trouvé de la foi en Iſraël. Des filles foibles ont eu le courage de reprocher aux impies leur impiété, & de s'expoſer elles-mê-

mes à leur fureur, dans la penſée de l'adoucir pour les autres. Nous avons ſu la pieuſe invention d'une veuve : ſon mari cruellement écraſé, ne lui avoit laiſſé que ſa religion & quelques enfans d'un âge aſſez tendre. Elle les offroit tous les jours au Seigneur comme des victimes encore ſans tache, & leur apprenoit avec ſoin les préceptes de la Loi divine. Après leur avoir rempli l'eſprit & le cœur d'eſpérance & de foi, pour éprouver leur courage, elle leur annonçoit tout d'un coup l'arrivée des fanatiques : A genoux, mes enfans, leur diſoit-elle; vous êtes Catholiques, voici ceux qui les font mourir, regardez le Ciel, & voyez les couronnes que Dieu vous prépare : la mère leur montrant l'exemple par ſes eſſais réitérés, elle leur faiſoit faire comme un apprentiſſage du martyre. On voyoit cette petite famille de confeſſeurs, baiſſant leurs têtes innocentes pour recevoir le coup dont on les menaçoit, & s'accommodant eux-mêmes comme Iſaac ſur le bûcher, attendre, ſi Dieu l'eût permis, à finir pour lui une vie qui ne faiſoit que commencer.

Votre zèle n'a pas été ſi vif, & vous n'avez pas encore réſiſté juſqu'à répandre votre ſang pour Jeſus-Chriſt; trop occupées peut-être des dangers du corps, MES CHERES SŒURS, vous ne l'êtes pas aſſez de ceux de l'ame; & vous devez dire comme le Roi Joſaphat, lorſque les Ammonites & les Moabites s'étoient aſſemblés contre lui : *Cùm ignoremus quid agere debeamus, hoc ſolùm habemus reſidui, ut oculos noſtros dirigamus ad te.* Seigneur, dans l'extrémité où nous ſommes réduits, ne ſachant plus que faire, la ſeule eſpérance qui nous reſte, c'eſt d'élever nos yeux vers vous. L'oraiſon doit être la principale reſſource de ceux qui ſentent leurs foibleſſes ou qui ſont dans l'affliction, pour obtenir de Dieu qu'il les affermiſſe dans leur patience, & qu'il excite en eux par ſon Eſprit-Saint, ces gémiſſemens ineffables qui produiſent cette paix qui eſt au-deſſus de tout ſentiment & de leurs lumières.

2. *Paralip.* 20. 12.

C'eſt par cette raiſon, que l'ame ſortant comme hors d'elle-même pour s'élever à Dieu par la connoiſſance de ſes perfections, de ſes vérités, de ſes myſtères; rentrant enſuite en elle-même dans la vue de ſes infirmités, de ſes beſoins, de ſes défauts, d'un côté elle adore cette Majeſté divine, de l'autre elle reconnoît ſa propre indignité.

Nous ne parlons pas de cette eſpèce d'oraiſon où l'on

s'entretient de ſes propres penſées, & où l'on s'occupe de ſon eſprit ; c'eſt Dieu même qui doit être l'objet de notre attention, nos raiſonnemens & nos lumières ne peuvent nous élever au-deſſus de nous. Il faut s'approcher de Dieu dans l'oraiſon avec plus de ſimplicité que de clarté, avec plus de pureté de cœur que de ſubtilité d'eſprit, pour pénétrer les choſes ſaintes. Ce n'eſt pas non plus de cette eſpèce d'oraiſon myſtique, où le diſcours & l'entendement n'ont point de part, où les opérations de l'ame demeurent dans la ſuſpenſion & dans le ſilence. Ceux qui entrent ſans une vocation particulière, dans ces voies extraordinaires, & qui n'ont pas une parfaite connoiſſance de leurs défauts & une grande pratique de vertu, ſont ſujets à donner dans des ſpiritualités peu ſolides, à nourrir dans ces dévotions raffinées une imperceptible vanité, & ſouvent à recevoir toute ſorte d'illuſions pour des vérités eſſentielles.

Nous vous propoſons, MES CHERES SŒURS, cette forme d'oraiſon que vous pratiquez, & que vos pères vous ont preſcrite ; où l'on ne penſe ni trop, ni trop peu ; où la mémoire fournit le ſujet, l'entendement le conſidère & le polit, pour ainſi dire, la volonté le reçoit & le met en œuvre ; où s'allume, dans la méditation, ce feu qui éclaire & qui échauffe tout enſemble, & qui produit la lumière, le ſentiment & l'action même vertueuſe ; où l'on ſe préſente à Dieu comme une terre sèche qui demande l'eau de ſa grâce. C'eſt de cette vue, quoiqu'obſcure, de ſa miſéricorde, de ſa juſtice, de ſa charité, de ſa grandeur, que doivent naître les bons déſirs, les bons mouvemens que nous ſentirons, & la connoiſſance que nous aurons de nous-mêmes & de nos défauts. C'eſt de-là que dérivent les motifs de ſe corriger, de ſe perfectionner dans ſa vocation, de profiter des grâces qu'on attend ou qu'on a reçues.

La vie ſpirituelle ne peut ſubſiſter ſans cet aliment ; c'eſt cette chaleur qui ſe répand dans toutes les parties de l'homme intérieur ; c'eſt d'elle que viennent les connoiſſances & les pratiques du ſalut, les attentions & les retours ſur ſoi-même, l'étude & l'amour de la loi de Dieu, les forces & les facilités de l'accomplir ; c'eſt elle qui nous apprend à mettre à profit pour notre ſanctification, triſteſſes, tentations, diſgraces ; c'eſt le canal par où Dieu nous communique ſes dons, nous aſſiſte dans nos foibleſſes, nous enrichit,

& nous fournit des reſſources dans nos beſoins. Les Saints, qui connoiſſoient l'importance de cet exercice de religion, où Dieu nous parle, & où nous parlons à Dieu, l'ont regardé comme la ſource des bonnes penſées, des ſaintes réſolutions, des pratiques vertueuſes, de la tranquillité & de la joie intérieure des ames. Ils ont cru que c'étoit de-là que dépendoit l'obſervation de vos vœux & de vos règles, & que telle qu'étoit l'oraiſon des perſonnes religieuſes, telle étoit d'ordinaire leur vie.

Vous devez donc, MES CHERES SŒURS, être perſuadées qu'il n'y a point de moyen plus ſûr ni plus efficace pour vous avancer dans la perfection, que celui de l'oraiſon qui vous eſt ordonnée par votre Règle. C'eſt dans celle du matin qu'il vous convient de faire un fond de régularité & de dévotion pour tout le reſte de la journée. C'eſt dans celle du ſoir que vous devez rentrer dans vous-mêmes par une exacte recherche de tout ce qui peut s'être gliſſé de négligence ou d'impureté. C'eſt dans vos momens de diſſipation & d'ennui qu'il faut renouveler la ferveur & le zèle que vous ſentez ſe rallentir dans votre cœur.

Quand on néglige l'oraiſon, tout l'intérieur ſe dérange, la religion s'affoiblit, les vérités ſe diminuent, la ferveur languit peu à peu, le courage s'abat par les moindres difficultés, les bons déſirs ſe diſſipent, la charité ſe refroidit, la cupidité ſe réveille; on tombe dans les vanités & les inutilités de la vie; les petites paſſions qu'on croyoit avoir briſées contre la pierre, revivent dans le cœur; & comme on a retiré de Dieu ſes affections & ſes connoiſſances, Dieu retire ſes lumières & ſes miſéricordes.

Il n'eſt pas moins dangereux d'apporter des empêchemens à l'oraiſon & à la méditation des choſes ſaintes. Vous le ſavez, MES CHERES SŒURS, l'attention nous manque ſouvent malgré nous; nous nous préſentons à Dieu ſans y penſer; nous ſommes préſens devant lui ſans y être; notre cœur, par ſa propre vivacité, nous échappe à tout moment, ſans qu'on puiſſe le retenir; il ſe trouve comme livré aux fantômes de notre imagination & aux égaremens de notre eſprit. David ſentoit lui-même avec douleur que ſon cœur lui échappoit, & courant après lui comme après un fugitif, ſans qu'il pût le reprendre, juſqu'à ſe voir réduit à crier à Dieu, comme il fait ailleurs : *Cor meum dereliquit me*, *Aug. in Pſ. 85.* *Pſ. 39. 13.*

mon cœur m'a abandonné. Il le ſentoit revenir avec joie, & s'écrioit : *Seigneur, votre ſerviteur a trouvé ſon cœur pour vous prier.*

Lib. 2. Reg. c. 7. 27.

Ce ne ſont pas ſeulement les vivacités & les agitations naturelles de l'eſprit & du cœur humain qui troublent la paix & l'attention de nos oraiſons ; ce ſont encore, d'un côté les diſſipations extérieures, les converſations avec les créatures, les ſoins temporels, les images & repréſentations des choſes mondaines ; de l'autre, les attachemens imparfaits, les ſatisfactions humaines, les affections ſenſibles. Les premières ſont les diſtractions de l'eſprit : ſi vous le nourriſſez de lectures vaines & curieuſes ; ſi vous l'arrêtez ſur tous les objets que vous préſentent vos ſens ; ſi vous le rempliſſez d'images mondaines ; ſi vous le chargez de ce qui ſe dit, de ce qui ſe fait d'inutile ou d'irrégulier dans le monaſtère ; ſi vous le contriſtez & l'effarouchez, pour ainſi dire, par les récits recherchés.

LETTRE PASTORALE de Monſeigneur l'évêque de Nîmes, aux Fidelles de ſon Diocèſe, au ſujet de la Croix de ſaint Gervaſi.

ESPRIT FLÉCHIER, Evêque de Nîmes, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils : A tous les fidelles de notre diocèſe, SALUT & bénédiction en Jeſus-Chriſt.

MES TRÈS-CHERS-FRERES, la réputation d'une Croix nouvellement érigée dans une Paroiſſe de notre diocèſe ; le concours du peuple qui s'y fait tous les jours ; la dévotion qui s'y établit ; les merveilles qui s'y publient, ont donné lieu à tant de bruits & de raiſonnemens incertains, que nous croyons être obligés de déclarer ce que nous en ſavons & ce que nous en penſons, afin que vous ſachiez ce que vous en devez croire.

La Paroiſſe de S. Gervaſi.

Soit ignorance, ſoit foibleſſe, les enfans des hommes donnent aiſément dans la vanité & dans le menſonge ; ſouvent ils trompent, & ſouvent ils ſont trompés ; les uns jugent ſans connoiſſance, les autres ſans diſcrétion ; les uns croient trop, les autres ne croient pas aſſez : les témoignages qui ſont faux, fondent des opinions qui le ſont auſſi ; & ſuivant la diſpoſition des eſprits ou la diverſité des croyances, les

Pſal. 4.

uns ſe font un mérite de blâmer & de contredire ce que les autres ſe font une religion de croire ou de pratiquer. De-là vient que la Croix, inſtrument de notre ſalut, eſt encore aujourd'hui *ſcandale* aux hérétiques, comme *aux Juifs ; folie* aux libertins, comme *aux Gentils ; ſageſſe & vertu de Dieu à ceux qui ſont appelés*, par la conformité des ſouffrances de Jeſus-Chriſt, à la jouiſſance de ſa gloire. 1. Cor. c. 2.

C'eſt à nous, à qui le Seigneur, par ſa grâce, a confié le ſacré dépôt de ſa foi & de ſa vérité, à redreſſer ces faux jugemens en matière de religion. Les ſaints Conciles, MES TRÈS-CHERS-FRERES, nous recommandent d'être attentifs à ces dévotions extraordinaires; de n'y ſouffrir rien d'abuſif, d'irrégulier, ni de profane; d'examiner ſi la doctrine de la foi & la diſcipline des mœurs y ſont obſervées; de diſcerner, & de prononcer, après une exacte recherche, quels ſont les vrais ou les faux miracles, & de faire comprendre au peuple, même le plus groſſier, qui ſe proſterne devant la Croix, que ce n'eſt pas cette figure inanimée qu'il faut adorer; mais Jeſus-Chriſt mourant ſur la Croix, & opérant notre rédemption, dont elle nous rafraîchit la mémoire. *Ad Tim. 6. Conc. Nyſſ. 2. Conc. Trid.*

Nous pouvons devant Dieu & devant vous, MES TRÈS-CHERS-FRERES, nous rendre ce témoignage, que nous avons éloigné de ce diocèſe, durant le cours de notre épiſcopat, toute doctrine & toute nouveauté ſuſpecte. Nous avons travaillé à vous faire connoître Dieu ſeul ſpirituellement & véritablement adorable, pour lui former en vous des *adorateurs en eſprit & en vérité.* Nous avons prêché Jeſus-Chriſt crucifié, afin de vous rendre ſemblables à lui par la charité, par la douceur, par la patience. Nous avons eu ſoin de vous annoncer une *religion pure & ſans tache*, également contraire à l'incrédulité des uns, à la ſuperſtition des autres; afin que ceux qui ſont avec nous fuſſent inſtruits & conſolés, *& que ceux qui ſont hors de l'Egliſe* fuſſent édifiés de nous, ou du moins *n'euſſent rien à nous reprocher.* *Joan. 4.* *Tit. 2.*

Notre ſollicitude n'a pas été moindre quand nous avons appris les hommages précipités qu'une foule empreſſée alloit offrir à la Croix nouvelle ; de crainte que l'erreur ou l'illuſion ne ſe gliſſât dans l'eſprit du peuple, & que l'homme ennemi, dans l'obſcurité de cette dévotion naiſſante, ne ſemât quelque ivroie parmi le bon grain. Nous avons inſtruit, exhorté, envoyé ſur les lieux & aux environs, des Prédica- *Math. 13.*

teurs & des Catéchiſtes, & remis dans l'ordre ceux qui trop zélés, ou trop crédules, pouvoient en être ſortis. Heureux, après avoir vu dans cette contrée tant de profanations & de ſacriléges, dont ni les remontrances des Paſteurs, ni les Lois divines & humaines ne purent arrêter le cours, de n'être préſentement occupés qu'à régler certains excès de religion dans des gens de bonne volonté, toujours prêts à ſe corriger.

Nous ne prétendons pas par-là, MES TRÈS-CHERS FRERES, diminuer l'indignation qu'on doit avoir contre ceux qui mettent leur confiance en du bois; qui s'écrient *ſur des ſignes & des prodiges menteurs*; & qui détournent ſur la créature l'encens réſervé pour le Créateur. Nous avons déclaré, & nous le déclarons encore, que nous ne ſouffrirons rien de ſemblable; & que pour peu que nous connoiſſions qu'Iſraël devienne idolâtre, nous briſerons le Serpent d'airain.

In ſignis & prodigiis mendacibus. 2. *Theſſ.* 2. 4. *Reg.* 18.

Nous n'avons fait juſqu'à préſent qu'obſerver ce qui s'eſt paſſé au ſujet de cette Croix: mais parce qu'on en parle par-tout; qu'on attend que nous en parlions; qu'on y ſuppoſe tous les jours de nouveaux miracles, & qu'il en court même des relations fauſſes & fabuleuſes, nous avons cru qu'il étoit de notre devoir de faire connoître à tous ceux qui ſont attirés par un eſprit de piété, ou par quelque eſpérance de guériſon, à cette dévotion qui n'eſt pas encore bien fondée, quelle a été ſon origine, & quel eſt ſon accroiſſement.

Pluſieurs Ecrits imprimés.

Un Berger, natif de Provence, venu quelquefois dans notre diocèſe, d'un âge aſſez avancé, zélé pour la Religion Catholique, & dévot à la Croix de Jeſus-Chriſt, vint nous communiquer il y a quelques mois le deſſein qu'il avoit d'élever une Croix dans une de nos Paroiſſes, à deux lieues de la ville de Nîmes, ſi nous voulions le lui permettre. Il nous fit connoître que les Paroiſſiens en auroient beaucoup de joie; qu'il avoit remarqué le lieu qu'il croyoit être le plus propre; & qu'il n'avoit d'autre motif, ni d'autre intérêt que celui de relever l'honneur de la Croix, & de contribuer à la réparation des outrages que les hérétiques lui avoient faits dans les derniers déſordres des fanatiques.

Paroiſſe de S. Gervaſi.

Nous reconnûmes en cet homme une ſimplicité qui ne manquoit pas de bon ſens; ſon deſſein nous parut louable, & par nos ordres la Croix fut faite avec ſoin, bénie ſuivant les formes de l'Egliſe, portée avec quelque ſolennité, poſée

en ſigne de la Mort & de la Paſſion de Jeſus-Chriſt, ſur une eſpèce de montagne, qui domine d'un côté ſur un grand chemin, de l'autre ſur une plaine où règnent pluſieurs villages Catholiques, d'où pouvant être vue de plus loin & de plus d'endroits, elle pût être par conſéquent plus honorée.

Voilà, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, l'origine de cette Croix qui fait tant de bruit, & pour laquelle nous avons vu tout d'un coup s'élever une dévotion, qui n'ayant été ni prévue, ni ſollicitée, ne peut venir que du cœur & de la religion des fidelles; mais qui dans le concours & dans le mouvement d'une multitude emportée par le goût d'une pieuſe nouveauté, & par un zèle qui n'eſt pas toujours ſelon la ſcience, pouvoit excéder les bornes d'une vénération réglée.

Elle alloit, en effet, juſqu'à regarder cette Croix comme une Croix miraculeuſe, & le Berger qui l'avoit dreſſée comme un Saint & comme un Prophète.

Cependant cette ferveur ſe réchauffe de plus en plus; les voies de Sion ſont tous les jours plus fréquentées; les Proceſſions abordent de toutes parts; les malades s'y traînent, ou s'y font porter; les miracles vrais ou faux, ſe publient ſur la montagne; le bruit s'en répand dans le voiſinage, & bientôt plus loin; & ſoit inſpiration du Ciel, ſoit envie d'être guéri, ſoit impatience de réparer tant de profanations paſſées, ce culte ſe trouve établi, ſans ſavoir pourquoi, preſque auſſitôt qu'il a commencé.

Quoique le peuple, inſtruit de la doctrine de l'Egliſe, marche dans les voies de la vérité, & qu'il ne reconnoiſſe en cette Croix autre vertu que celle de Jeſus-Chriſt crucifié; comme il y a par-tout des eſprits qui ſe préoccupent, & qu'il convient de leur en ôter les occaſions, nous avons d'abord éloigné de notre diocèſe le Berger, à qui le peuple rendoit des honneurs exceſſifs, de peur que cette prévention populaire ne l'expoſât à la ſéduction de l'orgueil ou de l'intérêt, & que ſa préſence n'excitât quelque eſpèce de curioſité, ou d'eſtime ſuperſtitieuſe. Sur quoi nous ſommes obligés de nous louer de ſa réſignation & de ſon obéiſſance.

Nous avons rejeté ces viſions & ces révélations céleſtes, dont quelques-uns croyoient qu'il falloit relever l'origine de cette Croix, pour la rendre plus vénérable, en la rendant myſtérieuſe. Si ſon exaltation eſt l'œuvre de Dieu, il n'a

pas beſoin pour la maintenir du ſecours des fictions & des inventions humaines. Si c'eſt l'ouvrage de l'eſprit ou de l'imagination de l'homme, elle tombera d'elle-même. *Pourquoi*, comme les faux Prophètes, *faire parler le Seigneur, quand le Seigneur n'a pas parlé* ? Et pourquoi vouloir honorer par le menſonge celui qui dans ſon Evangile s'eſt appelé *la vérité* ?

Ezech. 13.

Joan. 14.

Sur le bruit qui s'étoit répandu, qu'un ſaint Evêque de nos prédéceſſeurs, avoit été anciennement enterré ſur cette montagne, nous avons empêché le peuple crédule d'aller ſur des traces imaginaires d'un tombeau, porter de vaines & indiſcrètes prières à un Saint qu'on ne connoît point, & qui n'a peut-être jamais été.

Nous avons défendu de ratiſſer cette Croix, ou d'en couper des morceaux, pour les garder comme des reliques. Ces parties ſéparées ainſi du tout, ayant perdu le mérite de la ſignification & de la repréſentation de la mort & des ſouffrances de Jeſus-Chriſt, ne ſont que des fragmens d'un bois commun, qui n'eſt plus digne d'aucun honneur. Nous avons ordonné pour cet effet, aux Prêtres & aux Officiers du lieu de ſe précautionner contre cet abus, de peur que ces petites & fauſſes dévotions ne vinſſent à détruire la principale & la véritable.

Après avoir ainſi réformé les préventions & les ignorances d'un petit nombre de perſonnes, nous avons eu la ſatisfaction de voir croître, avec l'affluence du peuple, la ferveur de la piété, dans un culte religieux & raiſonnable.

Vous ſavez, MES TRÈS-CHERS FRERES, la vénération qu'on a toujours eue pour la Croix, depuis que par la mort de Jeſus-Chriſt, d'inſtrument de ſupplice qu'elle étoit, elle eſt devenue l'inſtrument de ſon ſacrifice. *C'eſt par la Croix que* Jeſus-Chriſt *nous a réconciliés avec Dieu. C'eſt ſur la Croix qu'il a pacifié par ſon ſang, qu'il y a répandu, tant ce qui eſt ſur la terre, que ce qui eſt dans le Ciel. C'eſt par elle qu'il nous a fait revivre, en nous pardonnant nos péchés; & qu'effaçant la cédule qui nous étoit contraire, il l'a entièrement abolie en l'attachant à la Croix.*

Epheſ. c. 2.

Coloſſ. c. 1.

Coloſſ. c. 2.

Les Chrétiens des premiers ſiècles l'eurent en ſi grand reſpect, qu'ils en furent par diſtinction ſurnommés *les Adorateurs de la Croix*. Les figures & les repréſentations des Croix devinrent bientôt communes. Le Pape Pie Premier ordonna qu'elles fuſſent bénies & miſes au rang des choſes ſacrées.

Cruci-colæ. *Tert. Apol. c.* 16.

C'étoit l'uſage des anciens Martyrs, lorſqu'ils ſe préparoient à la mort, de faire un grand ſigne de Croix ſur eux-mêmes, comme pour conſacrer leurs perſonnes, & pour imprimer & porter *ſur* tout *leur corps*, non-ſeulement *la mortification*, mais la mort même *de* Jeſus-Chriſt, & pour ſe crucifier ſpirituellement avec lui, quoiqu'ils mouruſſent d'une autre eſpèce de ſupplice.

L'an 57. de Jeſus-Chriſt vide Baron. Carpe, Ev. de Tiatires. Neſtor, Ev. de Magide, & autres. 1. Corint. Tert. de cor. milit. 2. ad uxor. Aug. Tract. 11. in Joan. S. Cypr. Serm. de Paſſ. S Cypr. de Bap. Ann. 312. Hiſt. Eccl. Hiſt. Eccl. ann. 330. Niceph. 1. c. 36. Eodem. ann. Idem. lib. 7. c. 49.

L'Egliſe a toujours regardé le ſigne de la Croix comme une profeſſion de foi tacite ; comme un bon augure, & une bénédiction prévenante de nos actions & de nos entrepriſes ; comme la marque du Sacrement & du Sang de Jeſus-Chriſt. Elle a voulu que la figure de la Croix fût ſouvent réitérée dans toutes ſes Conſécrations, parce qu'il n'y a que la vertu de Jeſus-Chriſt qui opère les ſanctifications, & qui perfectionne les Sacremens.

Les Empereurs, de leur côté, ont établi l'honneur de la Croix par des lois dignes de leur religion & de leur ſageſſe. Ils l'ont placée dans leurs étendards, comme un ſigne ou préſage de victoire ; ils l'ont poſée ſur leur Diadème, comme la marque de leur foi & de leur ſoumiſſion à l'Egliſe ; ils l'ont fait arborer dans les villes & les campagnes, pour exciter la dévotion des peuples. Conſtantin, par reconnoiſſance & par piété, en fit planter une à Rome, & trois à Conſtantinople. Dans la ſuite l'uſage les a multipliées, & Dieu a bien voulu en favoriſer quelques-unes en divers temps & en divers lieux, d'une protection toute particulière.

Il n'en faut pas davantage, MES TRÈS-CHERS FRERES, pour juſtifier les vœux que vous portez à la Croix, & les bienfaits que vous en rapportez. Les guériſons miraculeuſes que vous croyez y voir ou y reſſentir tous les jours, ne nous ſurprennent pas. Qui ne ſait que *l'Eſprit de Dieu ſouffle où il veut* ; que *le bras du Seigneur n'eſt pas accourci*, & qu'il manifeſte la gloire de ſon nom, en attachant quand il lui plaît, à d'infirmes & ſenſibles élémens, les effets extraordinaires de ſa grâce ou de ſa puiſſance ? Mais ces guériſons ne nous déterminent pas auſſi. Nous ſavons que ſelon l'Ecriture, nous devons *être prudens dans le bien* ; qu'il eſt à propos *d'éprouver les eſprits*, *pour connoître s'ils ſont de Dieu* ; que ce ſeroit prendre ſon nom en vain, que d'approuver de vains miracles ; & qu'on n'eſt guères moins coupable de lui attribuer une fauſſe gloire, que de lui en refuſer une véritable.

Joan. 8. Iſai. c. 59. 1. Petr. 4. 1. Joan. 5.

Les miracles, MES TRÈS-CHERS FRERES, ſont des effets ſurnaturels, que Dieu produit par ſa vertu, pour la manifeſtation de ſa puiſſance, ou pour l'affermiſſement de ſa religion, quand il les juge néceſſaires. S'il s'en faiſoit toujours, à force d'être ordinaires, ils paſſeroient pour naturels; il y auroit de l'inſuffiſance dans les premiers, ou de l'inutilité dans les derniers; la coutume en ôteroit l'admiration; la foi s'affoibliroit par ces évidences continuées; & l'on auroit plus d'attention aux ſignes viſibles de ſa puiſſance, qu'aux effets inviſibles de ſa grâce.

Il ne convient pas non plus que les miracles aient ceſſé; on douteroit des anciens, ſi l'on n'en voyoit quelquefois de nouveaux. La foi de pluſieurs eſt devenue ſi foible, qu'elle a beſoin de temps en temps d'être ranimée. La Religion n'en ſeroit pas moins ſainte, mais elle en ſeroit moins éclatante. Le peuple demande des ſignes & des prodiges, des guériſons & des délivrances ſurnaturelles. Ce ne ſont pas les choſes grandes, ce ſont les choſes extraordinaires qui le frappent. Il reçoit tous les jours tant de gages de l'amour & de la miſéricorde de Dieu, il veut encore voir au moins de loin en loin des ſpectacles de ſa puiſſance.

Chryſoſtom. Hom. 14. in Math.

Le Seigneur, ſelon l'ordre de ſa Providence, emploie les miracles quand il veut introduire dans le monde quelque ordonnance, ou quelque doctrine nouvelle. Dans la publication de l'ancienne Loi, il voulut comme forcer par des prodiges inouis, un peuple porté naturellement à l'idolâtrie, à le reconnoître pour le vrai Dieu. Dans l'établiſſement de l'Evangile, pour affermir la créance des Myſtères, qui ſont au-deſſus de la nature, & des pratiques oppoſées aux inclinations & aux forces naturelles, il a voulu montrer qu'il étoit le Légiſlateur ſouverain des hommes, & le Maître de la nature, communiquant encore à ſes Apôtres le même pouvoir d'accréditer ſa foi, & de faire de ſes miracles & des leurs, comme le ſceau de ſa parole & de la prédication évangélique.

C'eſt par ce moyen qu'il a préparé les peuples à réſiſter aux erreurs naiſſantes. C'eſt par ce privilége qu'il a fait diſcerner l'Egliſe Catholique dans la confuſion des héréſies. C'eſt par ce témoignage authentique de ſecours & de protection, qu'il a conſolé ſon peuple, après qu'il a ſouffert quelque rude perſécution, & que par d'horribles ſcandales, il a vu ſa religion violée.

Nous

Nous avons lieu de croire, MES TRÈS-CHERS FRERES, qu'après les tribulations que la foi vous a cauſées, vous avez droit de jouir des conſolations que la foi vous donne. Qui ſait ſi par cette Croix nouvellement élevée, Dieu ne veut pas réparer l'ignominie de tant d'autres indignement briſées & abattues ? Qui ſait s'il ne veut pas faire abonder ſa grâce, où les crimes ont abondé ; & ſi, comme il a fait voir en nos jours de véritables martyres, il n'a pas deſſein de montrer de véritables miracles ? Qui ſait ſi le ſang de tant de Martyrs, dont la terre voiſine eſt encore toute trempée, n'a pas obtenu par ſes cris ces grâces viſibles pour leurs frères, & peut-être même pour leurs meurtriers ?

Ce n'eſt pas notre deſſein pourtant d'approuver tant de miracles, que nous n'avons pas encore jugé à propos de vérifier dans les formes. Nous ne pouvons pas dire qu'il y en ait aucun de certain, ni qu'il ſoit certain qu'il ne s'en ſoit fait aucun. Mais comme il ne nous convient pas de favoriſer les opinions populaires ſur des faits qui ne ſont pas avérés, nous ne voulons pas auſſi laiſſer perdre le bien que la Providence divine veut tirer de cette dévotion, qui s'augmente tous les jours... Il ne faut rien donner au menſonge ; mais il ne faut rien ôter à la vérité ; & comme nous ne devons pas donner cours aux erreurs naiſſantes, nous ne devons pas auſſi arrêter le cours d'une ſource nouvelle de bénédictions, qui s'ouvre & ſe répand dans notre diocèſe.

Nous apprenons en effet des Curés des environs, qu'à l'occaſion de cette Croix, la piété s'eſt établie dans leurs Paroiſſes. Les jeux & les divertiſſemens en ſont bannis ; les cabarets y ſont fermés ; il n'y a plus ni diſſention, ni débauche ; on n'y chante que de ſaints Cantiques ; les Offices ſont fréquentés ; les Fêtes s'y ſanctifient ; & les jours même de travail, on va ſe délaſſer le ſoir au pied de la Croix, par les prières qu'on y fait, des fatigues de la journée.

Nous ſavons qu'un peuple infini aborde tous les jours cette montagne, preſque tous pieds nus, dans un profond recueillement, ſans ſe parler, ſans ſe diſtraire les uns les autres ; que le chemin ſe paſſe en oraiſons & en prières ; qu'ils marchent tous, devant ou après leur Communion, occupés de Jeſus-Chriſt & de ſes Myſtères ; que la première ſtation eſt l'Egliſe de la Paroiſſe, où chacun rend à Jeſus-Chriſt préſent & ſacrifié ſur l'Autel, ſes premières adora-

tions ; qu'on va de-là ſans bruit & ſans confuſion, le cœur contrit & les yeux baiſſés, rendre à la Croix de Jeſus-Chriſt les hommages qui lui ſont dus.

On nous a rapporté qu'il règne ſur cette montagne un ſilence religieux, qui n'eſt interrompu que par les ſoupirs & les prières de ceux qui ſentent le poids de leurs douleurs ou de leurs péchés, ou par la voix de ceux qui chantent les hymnes faites en l'honneur de la Croix ; qu'enfin on s'en retourne auſſi modeſtement qu'on étoit venu ; que ceux qui ſe croient délivrés de leurs maux, glorifient Dieu ; que ceux qui n'en ſont pas guéris, ſe ſentent du moins conſolés ; que chacun y reçoit l'édification qu'il y donne, & rapporte dans ſa maiſon, ſinon les eſpérances d'une bonne ſanté, du moins les projets d'une bonne vie.

Mais ce qui nous conſole le plus, c'eſt d'apprendre les bénédictions ſpirituelles que le Seigneur daigne verſer ſur ces aſſemblées. On y voit des pécheurs qui ſe convertiſſent à Dieu de tout leur cœur ; des pénitens qui repaſſent leurs années dans l'amertume de leur ame ; des ennemis qui ſe réconcilient, ſans autre médiation que celle de leur conſcience ; des incrédules venus à cette Croix comme à un ſcandale, s'en retournent frappant leur poitrine ; des gens enfin de peu de foi, que le haſard ou la curioſité y ont amenés, touchés de la dévotion du peuple & de la religion du lieu, ſe ſont écriés comme Jacob : *Vraiment Dieu eſt en ce lieu, & nous ne le ſavions pas.*

Geneſ. 28. 16.

Ce ſont-là, MES TRÈS-CHERS FRERES, les miracles qui nous intéreſſent le plus, ce qui regarde votre ſalut éternel nous devant être plus cher que ce qui vous procure une ſanté paſſagère. Les effets de la miſéricorde de Dieu n'ont pas moins de grandeur que les effets de ſa puiſſance, & les dépouilles viſibles des vices vaincus par la grâce de Jeſus-Chriſt, laiſſés au pied de la Croix, ne lui font pas moins d'honneur que les images viſibles qu'on y laiſſe des infirmités & des guériſons corporelles.

Iſai. 53. Nous ne vous blâmons pas de recourir dans vos *langueurs & dans vos douleurs à la Croix, ſur laquelle* Jeſus-Chriſt *les a ſupportées dans ſon corps mortel*, comme les peines de nos péchés. La nature affligée & ſouffrante, cherche toujours à ſe ſoulager : quand les moyens humains lui manquent, elle s'adreſſe aux ſurnaturels ; il y a même, outre la délivrance,

quelque gloire d'avoir été regardé de Dieu comme un objet digne de ſes compaſſions, & de s'être tiré par une providence particulière, de la ſujétion & des lois communes de la nature.

Mais nous vous exhortons, MES TRÉS-CHERS FRERES, à monter ce nouveau Calvaire en eſprit de pénitence; à porter dans vos corps infirmes, un cœur contrit & humilié; à préférer les conſidérations de votre ſalut à toute autre; à révérer la Croix dans la vue d'y participer, ſi Dieu le veut; & à vous mettre dans la diſpoſition de rapporter dans vos maiſons, ou la joie, ou l'humiliation; & de laiſſer à Dieu la gloire de votre guériſon, ou le tribut de votre patience.

N'y allez pas par envie de voir des miracles. Jeſus-Chriſt n'en fit point pour Hérode, ni pour ſa Cour: les merveilles de Dieu ne ſont pas faites pour divertir, mais pour convertir les hommes. Le reſpect, la frayeur, l'étonnement, l'inſtruction & le profit les accompagnent, non pas une vaine curioſité, ou une admiration infructueuſe. *Luc.* 23.

Ne vous faites pas non plus un honneur de raconter les miracles que vous vous imaginez avoir vus, ou que vous avez ouï tumultuairement proclamer: car comme les vrais ſervent à confirmer la foi, à nourrir la piété, à ſoutenir les gens de bien & à confondre les impies; les faux offenſent la vérité, qui eſt l'ame de la religion, induiſent les foibles à erreur, donnent matière aux railleries des libertins, fondent aux ennemis de l'Egliſe un nouveau droit de la calomnier, & fourniſſent à tous les eſprits mal intentionnés, par ces miracles qui ſont faux, des préjugés contre ceux qui ſont véritables.

Nous défendons aux Curés, aux Eccléſiaſtiques, ou Religieux qui ſe trouveront préſens à ces dévotions de la Croix, de donner des atteſtations des miracles, dont on ne peut ſainement juger, ſans les avoir examinés; qui dépendent des circonſtances du paſſé, & de celles de l'avenir; & qui ne peuvent être véritables, ſi les maux ne l'ont été, & ſi les guériſons ne le ſont auſſi. Les acclamations des peuples ne font qu'une impreſſion légère: une impétuoſité de foi leur fait preſque voir ce qu'ils ne voient pas: quand ce feu de perſuaſion eſt refroidie, on les détrompe facilement; ce bruit ſe diſſipe, & le menſonge, s'il y en a, ſe diſſipe auſſi.

Mais les atteſtations écrites par des perſonnes qu'on doit eſtimer par leur état, auſſi fidelles dans les témoignages qu'ils rendent, que dans les miniſtères qu'ils exercent, ſont cenſées être données avec connoiſſance de cauſe, courent de main en main, & de lieu en lieu, trompent la religion des foibles, & même des forts, & vont tenter la crédulité des Provinces voiſines. Nous nous chargeons, ſuivant les ordres du ſaint Concile de Trente, d'examiner ces faits, dont il faut encore douter.

Nous vous recommandons enfin, MES TRÉS-CHERS FRERES, que la ſageſſe de votre conduite réponde à la pureté de votre foi; que ſelon le conſeil de l'Apôtre, *tout ſe paſſe dans l'honnêteté & dans l'ordre*; & que la paix, la prudence, la charité, la ſobriété vous accompagnent dans ces pieux pélérinages. Que les hommes aillent, autant qu'il ſe peut, ſéparément d'avec les femmes; qu'il n'y ait ni diſſipation, ni converſation indécente; & que la religion du dehors faſſe connoître celle du dedans.

Omnia honeſtè & ſecundum ordinem fiant. 1. *Corint.* 14.

Nous avons cru devoir arrêter des compagnies de filles dévotes, qui pour éviter la chaleur du jour, ou pour être moins remarquées, partoient la nuit pour aller viſiter la Croix. Nous ſavons qu'elles marchent dans l'honnêteté & dans la décence, *comme ſi elles marchoient de jour*; deux à deux, occupées de leur ſilence ou de leurs prières; qu'elles attendent impatiemment au pied de la Croix que l'aurore la leur découvre. Le motif qui les y conduit, ſemble nous répondre de leur ſageſſe: mais comme il y a des bienſéances que la religion & le monde même ont établies; que les pratiques les plus ſaintes dégénèrent avec le temps; que la réputation du ſexe eſt très-délicate; & que les abus s'introduiſent à la faveur même de la piété, nous avons jugé à propos de les avertir, que les filles chrétiennes ne doivent ni trop ſe montrer, ni trop ſe dérober au monde; qu'elles ont des voiles à prendre moins ſombres que ceux de la nuit; & que leur modeſtie doit être non-ſeulement exacte, mais encore, ſelon S. Paul, connue de tous les hommes.

Velut in die honeſtè ambulemus. *Rom. c.* 13,

Philip. 4.

Comme il vient des proceſſions de pluſieurs diocèſes, nous préſumons qu'il ne s'en fait point ſans la permiſſion de l'Evêque diocéſain; aucun ſéculier, quel qu'il ſoit, n'ayant droit d'en faire, ou d'en ordonner, ſelon les Conciles. Leur marche doit être grave & bien concertée; leurs chants & leurs

Non placet Laïcum ſtatuendi in Eccleſia habere

cérémonies conformes aux lois & aux uſages de l'Egliſe ; qu'on ne s'entretienne qu'avec Dieu ; qu'on ne s'arrête qu'à la Croix ; qu'on ne s'attache dans les repas & dans les délaſſemens qu'on y prend, qu'aux beſoins, non pas aux plaiſirs de la vie ; & qu'on ſe ſouvienne que les grâces qu'on reçoit ici, ſont en partie les fruits des bons exemples qu'on y donne.

Grâces à Jeſus-Chriſt, qui doit attirer tout à lui quand il ſera élevé de terre, il ne s'eſt rien paſſé qui ne fût louable & chrétien ; & quoiqu'il y ait eu certains jours plus de quatre mille perſonnes, de tout ſexe, de toute condition, de tout âge, il n'eſt arrivé juſqu'ici aucune eſpèce de déſordre.

Pour vous, MES TRÉS-CHERS FRERES, qui ſortis depuis peu du ſein de l'erreur, n'avez pas encore le goût de ces dévotions affectueuſes, ne vous offenſez pas des honneurs qu'on rend, par rapport à Jeſus-Chriſt, à tout ce qui lui appartient, ou qui le repréſente. Ne ſoyez pas les ennemis de ſa Croix, de peur d'en être les adorateurs. N'imputez pas à l'Egliſe des ſuperſtitions qu'elle n'enſeigne pas, qu'elle ne diſſimule pas, qu'elle ne ſouffre pas dès qu'elles lui ſont connues. Demandez à Dieu, non pas qu'il diminue la foi de vos frères, mais qu'il augmente la vôtre. Nous ne prétendons pas qu'il y ait en cette Croix matérielle ni divinité, ni vertu qui la puiſſe faire honorer ; ce n'eſt pas là que nous adreſſons nos demandes, ou que nous attachons notre confiance ; nous révérons ce qu'elle nous repréſente. A Dieu ſeul ſont dues ces adorations ſuprêmes, ce culte direct & abſolu que nous lui rendons. Humiliés & anéantis devant lui, à cauſe de ſon excellence & de ſon indépendance ſouveraines, nous nous écrions avec l'Apôtre : *Au Roi des ſiècles, immortel, inviſible, à Dieu ſeul ſoit honneur & gloire dans tous les ſiècles des ſiècles.* 1. Tim. c. 1.

Il ne me reſte plus qu'à conjurer tous les fidelles, qui par un mouvement de religion, viendront auprès de cette Croix, d'y venir tous dans un même eſprit ; qu'à ſon aſpect ils reconnoiſſent ce qu'ils coûtent à Jeſus-Chriſt, & par conſéquent ce qu'ils lui doivent ; qu'ils retracent dans leur mémoire les circonſtances de ſa Paſſion, & qu'ils ſoient touchés de ſa mort douloureuſe & humiliante. Saint Grégoire de Niſſe diſoit autrefois de lui-même, qu'il n'avoit jamais vu la repréſentation du ſacrifice d'Abraham, ſans avoir répandu des larmes ; ſur quoi le ſecond Concile de Nicée tire cette conſéquence par proportion : quelles impreſſions doit faire ſur

poteſtatem cui obedien-di manet neceſſi-tas, non autori-tas im-perandi.

Proceſ-ſiones debent eſſe gra-ves, compoſi-tæ & mo-deſtæ, riſus, joci & confabu-lationes longè abeſſe. *Conc. Colon. 4. c. 2.*

Joan. 12.

Tertull.

Conc. Trid. Seſſ. 25. de Reform.

Greg. Nyſſ. orat. Pathe.

Conc. Nic 2. act. 4.

les Chrétiens la vue de la Croix de Jeſus-Chriſt, vraiment crucifié, mort, & reſſuſcité.

Prions-le tous enſemble qu'il nous donne les grâces néceſſaires pour recueillir le fruit & le mérite de ſa rédemption; qu'il nous inſpire les ſentimens d'une véritable pénitence; & qu'en vertu de la Croix, où ſon amour & nos péchés l'ont attaché, il nous aide à porter les croix ſpirituelles ou corporelles, dont il nous afflige en cette vie.

A Nîmes le 21 *Juillet* 1706.

MANDEMENT de M. l'Evêque de Nîmes, pour ordonner des Prières publiques pour la proſpérité des armes du Roi, pour l'avancement de la paix, & pour l'heureux accouchement de Madame la Ducheſſe de Bourgogne.

ESPRIT FLÉCHIER par la grâce de Dieu & du Saint Siége Apoſtolique, Evêque de Nîmes, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils: Au Clergé & au Peuple de notre Diocèſe, SALUT ET BÉNÉDICTION en NOTRE-SEIGNEUR.

MES TRÈS-CHERS FRERES, nous voyons toujours avec douleur le cours durable & violent des déréglemens & des calamités du ſiècle; des Princes armés de tous côtés les uns contre les autres; des Nations émues par des raiſons d'intérêts, de jalouſie, de défiance, de haine; des Royaumes diviſés, & par conſéquent déſolés; des Armées toujours prêtes à ſe choquer & à ſe détruire; une guerre enfin générale, & le ſang chrétien répandu par-tout. Que pouvons-nous juger, ſinon que *tout le monde*, ſelon la parole de ſaint Jean; étant *plein de malice & de corruption*, la colère du Ciel tombe ſur tous les habitans de la terre?

Mundus totus in maligno poſitus eſt. 1. Joan. 5.

Mais nous ſommes encore plus ſenſibles aux maux qui font gémir la France, & qui nous touchent de plus près. Il ſemble, MES TRÈS-CHERS FRERES, que le Seigneur ait retiré de nous ſes bénédictions accoutumées. Les ennemis qui fuyoient autrefois devant nous, prévalent aujourd'hui ſur nous; & Dieu pour tempérer, par des humiliations ſalutaires, une gloire heureuſement & longuement continuée; & pour punir notre ingratitude & notre confiance préſomptueuſe,

affige depuis quelques années un Royaume qu'il avoit rendu lui-même si floriſſant.

Reconnoiſſons, MES TRÉS-CHERS FRERES, que nous ne ſommes malheureux, que parce que nous ſommes coupables; & diſons avec le Prophète : Malheur à nous, parce que nous avons péché : *Væ nobis, quia peccavimus.* *Thren.5.*

Nous ne manquons ni de force, ni de courage ; le feu de la Nation n'eſt pas rallenti ; la Puiſſance qui nous gouverne n'a jamais eu plus de grandeur, de ſageſſe & de piété .... Cependant nos armes ne proſpèrent point ; une main inviſible nous frappe, & nous enlève les victoires quand nous ſommes prêts de les gagner ; & la Providence, qui ſembloit préparer nos voies, & conduire elle-même nos entrepriſes, ſemble avoir tourné vers nos ennemis le bonheur des événemens.

Nous ne ſommes pas ſurpris de cette diverſité de fortune. Dieu ſeul *eſt exempt de tout changement & de toute viciſſitude.* Comme il n'y a point ſur la terre de parfaite juſtice, il n'y a point auſſi de parfaite félicité. *Celui qui vit dans l'éternité, & qui a créé toutes choſes enſemble, eſt le ſeul qui eſt juſte en tout, & Roi victorieux éternellement.*

Apud quem non eſt tranſmutatio, nec viciſſitudinis obumbratio. *Jac.* 1. *v.* 17. Qui vivit in æternum, creavit omnia ſimul. Deus ſolus juſtificabitur, & manet invictus Rex in æternum. *Eccli. c.* 18.

Nous ne ſommes pas étonnés non plus que Dieu nous châtie, puiſque nous n'avons ni profité de ſes grâces, ni ſuivi ſes Commandemens. Si nous étions fidelles obſervateurs de ſa Loi, & qu'il ne voulût que nous éprouver & nous purifier par la tribulation ; nous pourrions eſpérer qu'il ſeroit bientôt touché de notre fidélité & de notre patience. Mais nous avons irrité ſa colère, & nous ne pouvons l'apaiſer que par une prière & une pénitence perſévérante.

Qui ne voit, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, que la Religion s'affoiblit tous les jours dans l'eſprit des peuples ? Chacun cherche ſes intérêts : les misères augmentent, & l'on devient moins charitable ; on eſt humilié, ſans devenir humble ; le luxe règne juſques ſur le débris de la pauvreté ; l'héréſie n'a preſque perdu que ſon nom ; l'Evangile n'eſt ni aſſez connu, ni aſſez pratiqué ; & le Fils de l'homme ne trouveroit aujourd'hui que peu de foi en Iſraël.

C'eſt de-là, MES TRÈS-CHERS FRERES, que partent les coups de la main de Dieu. Nos péchés ſont la cauſe de nos malheurs. Les Nations qui nous attaquent, ſont moins à craindre pour nous, que les vices qui nous corrompent ; & l'en-

nemi qui peut nous nuire davantage, c'eſt nous-mêmes, ſi nous n'allons au pied des Autels, par une converſion ſincère, laver dans nos larmes & dans le ſang de Jeſus-Chriſt, nos iniquités paſſées; fléchiſſant ainſi la juſtice de Dieu, qui les punit; & attirant ſa miſéricorde, qui les pardonne.

Nous vous avons autrefois exhortés, MES TRÈS-CHERS FRERES, dans le temps même de nos conquêtes, à demander la paix au Seigneur. Une guerre, quelque glorieuſe qu'elle ſoit, ne laiſſe pas d'être ruineuſe. Combien de cruautés & d'injuſtices ſe commettent inévitablement dans les plus juſtes?

Vous ſavez les raiſons que nous avons de déſirer, & de demander avec plus d'ardeur que jamais, cette bienheureuſe paix.

Que ſi ces momens fortunés, que le monde ne peut prévoir ni avancer, & que *le Père Céleſte tient en ſa puiſſance*, ne doivent pas encore arriver, prions-le qu'il ſe ſouvienne de ſon ancienne alliance, à laquelle nous ſerons à l'avenir plus fidelles; qu'il conſerve la ſacrée perſonne du Roi, & maintienne l'honneur de ſon règne; qu'il le remette dans les voies de ſes proſpérités paſſées, & lui enſeigne l'uſage qu'il en doit faire pour ſon ſalut, non pas pour ſa propre gloire; qu'il répande un eſprit de ſageſſe dans ſes conſeils, un eſprit de force dans ſes armées, & ce double eſprit dans les Chefs qui les commandent; qu'il affermiſſe Philippe V, ſon petit-fils, par l'amour des peuples, & par ſa protection efficace, ſur le Trône où il l'a placé; qu'il veuille bien continuer de génération en génération, la ſucceſſion de ſa piété, jointe à celle de ſa Couronne, par l'heureux accouchement de Madame la Ducheſſe de Bourgogne.

Eſpèrons, MES TRÈS-CHERS FRERES, que Dieu exaucera nos prières, & qu'il ne mépriſera pas des cœurs contrits & humiliés. *Il n'a jamais détourné de nous ſa miſéricorde; & même en nous corrigeant par l'adverſité, il n'abandonne pas ſon peuple.*

Num-quam quidem à nobis amovet miſericordiam ſuam, corripiens verò, in adverſis

La victoire qu'un de nos Généraux vient de remporter ſur un Prince vaillant & audacieux, malgré les triſtes conjonctures qui en diminuent l'éclat, non pas le mérite, nous laiſſe entrevoir, que nous pouvons prétendre à ſon ſecours & à ſes bienfaits. (1)

(1) M. Fléchier parle ſans doute ici de la victoire remportée près

A CES CAUSES, après en avoir conféré avec nos vénérables Frères, les Dignités & Chanoines de notre Egliſe Cathédrale ; Nous ordonnons qu'il ſera fait dans notre diocèſe des proceſſions & des prières publiques, avec expoſition & bénédiction du très-ſaint Sacrement ; que l'ouverture en ſera faite dans notre Egliſe Cathédrale, Dimanche prochain vingt-ſixième du préſent mois, immédiatement après vêpres, par une proceſſion générale, en la manière accoutumée ; que leſdites prières ſeront continuées dans toutes les Egliſes de la ville de Nîmes, ſuivant l'ordre qui leur ſera marqué ; que leſdites proceſſions & prières ſeront faites dans les autres Egliſes de notre diocèſe, le premier Dimanche après la réception du préſent Mandement, ſuivant la coutume. Enjoignons à tous les Prêtres qui célébreront la ſainte Meſſe dans notre diocèſe, de dire pendant un mois les Collectes pour la paix : *Deus à quo ſancta deſideria*. Et pour le Roi : *Quæſumus omnipotens Deus*. Exhortant les Compagnies & tous les Fidelles, d'aſſiſter auxdites proceſſions & prières, avec la piété & la décence requiſe & accoutumée. DONNÉ au Château de Caveyrac, le vingt-troiſième Septembre mil ſept cent ſix.

populum ſuum non derelinquit. 2. *Math.* c. 6.

de Cartiglioné, le 7 Septembre de cette année, par le Comte de Medavi, ſur le Prince de Heſſe (depuis Roi de Suède), victoire, qui devint inutile par les ſuites malheureuſes de l'entrepriſe formée ſur Turin. Ce ſont là probablement *les triſtes* conjonctures auxquelles le Prélat fait alluſion.

† ESPRIT, Evêq. de Nîmes.

Par Monſeigneur, BEGAULT.

MANDEMENT de M. l'Evêque de Nîmes, pour la publication du Jubilé.

ESPRIT FLÉCHIER par la grâce de Dieu, & du Saint Siége Apoſtolique, Evêque de Nîmes, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils : Au Clergé & au Peuple de notre Diocèſe, SALUT & BÉNÉDICTION en NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST.

MES TRÈS-CHERS FRERES, nous déplorons depuis long-temps les maux infinis que nous cauſe une guerre, dont nous ſentons toute la rigueur, & dont nous n'oſons encore

eſpérer la fin. Nous n'avons rien oublié de ce qui pouvoit nous rendre le Ciel propice ; nous avons dans toutes les ſolennités, invoqué le nom du Seigneur, répandu nos cœurs devant lui, imploré ſes miſéricordes ; nos Temples ont retenti du bruit de nos ſacrés Cantiques ; nos Prêtres ont ſouvent offert ſur les Autels du Dieu de la paix, l'Hoſtie ſainte & pacifique ; nous avons mille fois conjuré le Dieu des armées de faire voir à tout le monde ce grand prodige de ſa puiſſance : *De calmer l'Univers, & faire ceſſer les guerres juſqu'aux extrémités de la terre.*

Poſuit prodigia ſuper terram, auferens bella uſque ad finem terræ. *Pſ.* 45.

Tant de vœux & tant de prières, n'ont produit juſqu'ici que quelque lueur de paix & de miſéricorde de Dieu ſur nous, qui s'eſt évanouie preſque auſſitôt qu'elle s'eſt montrée : quelque ardens qu'aient été nos déſirs, nos eſpérances ont été vaines ; & nous avons reconnu que ce bien, après lequel nous ſoupirons, *doit venir d'en-haut*, & que la paix peut ſe propoſer ſur la terre, mais ne peut ſe conclure que dans le Ciel.

Nos ennemis, enflés de leurs derniers ſuccès, ſe ſont élevés par orgueil au-deſſus de nous ; nos bonnes intentions qui devoient les adoucir, ſemblent les avoir offenſés ; notre modération a paſſé dans leur eſprit pour foibleſſe. Ils ont cru, par quelques avantages remportés ſur nous, avoir acquis le droit de nous ſubjuguer : ſoit préſomption, ſoit jalouſie, ſoit haine, ils ſe conſument eux-mêmes, pour avoir le plaiſir de nous conſumer ; & l'envie qu'ils ont de nous rendre miſérables, fait qu'ils ne ſentent pas leur propre misère : mais *le Dieu de Jacob ſera notre defenſeur*, & leurs deſſeins pourront bien être confondus.

Dans la fatale néceſſité de recourir encore aux armes, nous pleurons les malheurs, ou plutôt les péchés du monde. Vous voyez approcher, MES TRÈS-CHERS FRERES, la triſte ſaiſon où les fureurs des hommes ſe renouvellent. On entend déjà le bruit des ſoldats qui inſultent, *des chevaux qui henniſſent, des chariots qui roulent, de la cavalerie qui s'avance : on voit des épées qui brillent, des lances qui étincellent* ; appareil de guerre par-tout ; des nuages épais ſe raſſemblent de tous côtés, pour former comme un orage univerſel ſur toute la face de la terre. Les Puiſſances ne ſongent qu'à s'attaquer, ou à ſe défendre, ſelon les projets qu'elles ont concerté ; la campagne eſt prête à s'ouvrir ; les peuples gémiſſent ; les

Vox flagelli, & equi trementis, & quadrigæ ferventis, & equitis aſcendentis

ennemis menacent ; & les uns & les autres ne ſont occupés que du mal qu'ils ont à ſouffrir, ou de celui qu'ils ont à faire.

Nous vous l'avons déjà dit, MES TRÈS-CHERS FRERES, c'eſt à nous à nous imputer les calamités dont nous nous plaignons. C'eſt à tant de peuples qui les reſſentent, & qui les méritent comme nous, à faire, pour les détourner, des fruits dignes de pénitence. La colère de Dieu n'a jamais été plus vive, ni plus étendue ; les tribulations n'ont jamais été plus preſſantes, parce que les péchés n'avoient jamais été plus multipliés. Nous pouvons dire avec le Prophète : *Le Seigneur eſt entré en jugement avec les habitans de la terre, parce qu'il n'y a point de vérité, point de miſéricorde, point de connoiſſance de Dieu.* Pour entrer dans le détail des vices qui régnoient alors, & qui règnent encore aujourd'hui, il ajoute : *La médiſance, le menſonge, l'homicide, le larcin, l'adultère, ſe ſont répandus comme un déluge parmi les hommes* ; & la concluſion qu'il en tire : *C'eſt pourquoi la terre ſera déſolée, & tous ceux qui y habitent ſeront dans l'abattement.* Voilà la ſuite inévitable de ces ſortes de déréglemens. Faut-il donc s'étonner, que la dépravation des mœurs étant générale, la punition le ſoit auſſi ? que le torrent d'iniquité ait attiré le torrent de la Juſtice divine ? que les pécheurs ayant mépriſé la loi du Seigneur, & s'étant ſoulevés contre lui, le Seigneur jette le trouble & la diviſion au milieu d'eux, pour les confondre, & pour les punir par eux-mêmes ? & que du fond de tant de cœurs corrompus, s'élèvent des vapeurs meurtrières, dont il ſe ſert pour faire *pleuvoir ſa guerre ici-bas*, ſelon les termes de l'Ecriture ?

Humilions-nous, MES TRÈS-CHERS FRERES, ſous le poids de cette main toute-puiſſante. Reconnoiſſons *que la mort, le ſang, les querelles, l'épée, les oppreſſions, la famine, la ruine des pays, & les autres fléaux ont tous été créés de Dieu pour accabler les méchans.* C'eſt par-là qu'il manifeſte ſa vérité, qu'il fait craindre ſes jugemens. Comme la guerre eſt le fléau général qui renferme & qui entraîne après ſoi tous les autres, nous devons regarder la paix comme une ſource de bénédiction, d'où dérivent toutes les douceurs & les conſolations de la vie.

Nous vous avons ſouvent exhortés à la demander, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, cette paix ſi déſirable & ſi néceſſaire, Vous l'avez fait dans vos afflictions : nous avons vu couler de vos yeux des larmes de pénitence ; nous croyions lire ſur vos viſages

& micantis gladii, fulgurantis haſtæ. *Nahum.* c. 3.

Oſée. c. 4.

Maledictum, & mendacium, & homicidium, & furtum, & adulterium inundaverunt. Propter hoc, lugebit terra, & infirmabitur omnis qui habitat in eâ. Pluet ſuper illum bellum ſuum. *Job.* 20. Mors, ſanguis, contentio & romphæa, oppreſſiones, fames & contritio, flagella ſu-

per iniquos creata sunt hæc omnia. *Eccl.* 40.

les sentimens & les affections de vos cœurs ; nous avons été touchés de vos voix plaintives, & nous espérions que le Seigneur le feroit aussi par sa miséricorde : cependant il a rejeté nos prières, & nous a laissés dans l'horreur d'une guerre impitoyable. Peut-être n'a-t-il pas trouvé nos cœurs assez contrits & humiliés ? Peut-être a-t-il dessein d'éprouver plus long-temps notre patience ? Peut-être veut-il, pour garder les proportions de sa justice, que la durée de nos maux réponde à celle de nos iniquités passées ? Peut-être n'avons-nous pas assez persévéré dans les jeûnes, & dans les oraisons en sa présence ?

Ce qu'il y a de certain, MES TRÈS-CHERS FRERES, c'est qu'après avoir prié, jeûné, pleuré, la plupart de vous n'en sont pas devenus meilleurs. De-là vient que nous ne sommes pas écoutés. *Si un homme jeûne après avoir commis des péchés, & les commet de nouveau, que gagnera-t-il de s'être humilié, & qui exaucera sa prière ?* Nous vous avons souvent ramenés à l'origine de vos malheurs. Nous vous avons quelquefois sollicités avec l'Apôtre : *Voici le temps favorable, voici les jours du salut.* A-t-il paru quelque amendement ? Le monde qui désire tant d'être heureux, est-il devenu plus chrétien ? A-t-on vu plus de foi en Israël, plus de charité pour le prochain, plus d'assiduité aux saints Offices, plus de respect & de silence dans les Eglises, plus de retenue dans les discours, plus de modestie dans les habits, plus d'émulation & de zèle pour les bonnes œuvres ? Comment voulons-nous que Dieu change pour nous, si nous ne changeons pas pour lui ?

Homo qui jejunat in peccatis suis, & iterum eadem faciens, quid proficiet humiliando se ? Orationem ejus quis exaudiet ? *Eccl.* 34.

Jusqu'ici vous n'avez rien obtenu, parce que n'étant pas dans les voies d'une sincère & durable pénitence, vous n'avez pas demandé comme il faut. Il est à craindre même, MES TRÈS-CHERS FRERES, que vous ne demandiez pas ce qu'il faut, je veux dire, que vous ne borniez vos désirs à la délivrance de vos misères & de vos afflictions temporelles. Il y a une paix du monde, qui se maintient dans la paisible possession de ses biens & de ses plaisirs ; qui dissipe l'esprit & le cœur, & les livre aux prospérités & aux satisfactions humaines. Mais il y a, selon l'Apôtre, *une paix de Dieu, qui est au-dessus de tout sentiment, qui garde les cœurs & les esprits des Fidelles en* Jesus-Christ, qui fait que dans le trouble on possède son ame par sa patience, & dans le calme on possède Dieu par sa charité.

Pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum, custodiat

Voyez, MES TRÈS-CHERS FRERES, quel eſt l'objet de vos déſirs & de vos prières. Si vous cherchez votre repos indépendamment de votre ſalut ; ſi vous enviſagez la paix comme une ſuite de jours ſerains, qu'on paſſe dans la molleſſe & dans l'opulence ; ſi, peu touchés des calamités publiques, vous ne ſongez qu'à vos incommodités particulières ; ſi vous n'apercevez au-travers de vos tribulations, la punition de vos péchés ; ſi vous ne portez dans vos cœurs que *cette triſteſſe du ſiècle qui opère la mort ; & non pas celle qui eſt ſelon Dieu, & qui produit pour le ſalut une pénitence perſévérante* : ſi vous n'avez deſſein de joindre la pureté des mœurs à la tranquillité de la vie ; car c'eſt dans cette vue que nous faiſons des prières, des ſupplications, des demandes, des actions de grâces pour tous les hommes, principalement pour les Rois ; afin que nous menions une vie douce & tranquille, dans toute ſorte de piété & d'honnêteté : ce ſont les règles que l'Apôtre donne à ſon diſciple Timothée.

corda veſtra & intelligentias veſtras in Chriſto Jeſu. *Philip.* 4.

1 *Corint.* c. 7.

Pro omnibus hominibus, pro Regibus.

Que ſeroit-ce, MES TRÈS-CHERS FRERES, ſi vous mettiez vous-mêmes des obſtacles aux grâces que vous attendez ? ſi demandant la paix au Seigneur, vous la refuſiez à vos Frères ? ſi vous murmuriez indiſcrétement contre les ordres de la Providence qui vous afflige, ou de ceux dont elle ſe ſert pour vous affliger ? ſi dans le temps que vous condamnez les paſſions des autres, vous vouliez épargner les vôtres ; & ſi vous négligiez de vous réconcilier avec Dieu par votre changement de vie, lorſque vous le priez de pacifier & de réconcilier le monde par ſa puiſſance ?

Purifions, MES TRÉS-CHERS FRERES, nos penſées & nos actions, & profitons de ce temps de rémiſſion & de grâce que l'Egliſe nous offre aujourd'hui. Touchée de la miſère & du déſordre de ſes enfans, cette bonne Mère ſemble ſe mettre entre Dieu & eux, pour attirer ſur la terre les miſéricordes du Ciel, & pour élever au Ciel des cœurs attachés à la terre. Elle ouvre le ſacré tréſor du ſang & des mérites de Jeſus-Chriſt, dont elle eſt la dépoſitaire ; elle adoucit toutes les rigueurs de la Juſtice divine ; elle nous décharge du poids de nos expiations pénales ; elle nous aide par ſa médiation, & nous conſole par ſon indulgence.

C'eſt à nous à répondre à ſes intentions ; à obſerver fidellement les conditions qu'elle a preſcrites, dans un eſprit de recueillement, d'humiliation & de pénitence ; à nous ſancti-

fier par la visite des saints Lieux, par le jeûne & par la prière ; à réparer par les dévotions de ce Jubilé le peu de fruit que nous avons recueilli de plusieurs autres ; à mettre enfin à profit la sainteté de ces jours consacrés à la mémoire de Jesus-Christ crucifié, dont les souffrances, le sacrifice & la rédemption ne peuvent être assez honorés de toute la piété & la reconnoissance chrétienne.

Nous prions le Seigneur qu'il vous rende, par sa grâce, tels qu'il veut que vous soyez, pour être exaucés dans vos demandes. Du reste, MES TRÉS-CHERS FRERES, nous vous dirons avec l'Apôtre, *que tout ce qui est honnête, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint, tout ce qui vous peut rendre aimables en Jesus-Christ, tout ce qui est d'édification & de bonne odeur, tout ce qui est vertueux & louable, soit l'entretien de vos pensées.* Alors *le Dieu de la paix sera avec vous*, & vous accordera la paix que vous désirez.

De cætero, Fratres, quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia, quæcumque bonæ famæ, si qua virtus, si qua laus disciplinæ, hæc cogitate ... & Deus pacis erit vobiscum. *Philip.* c. 4.

A CES FINS, après en avoir conféré avec nos vénérables Frères, les Dignités & Chanoines de notre Eglise Cathédrale ; afin que les Fidelles observent exactement ce qui est nécessaire pour gagner le Jubilé, en exécution de la Bulle, Nous ordonnons de suivre fidellement ce qui est prescrit dans l'Instruction particulière que nous avons fait imprimer à cet effet.

L'ouverture du Jubilé se fera le Dimanche de la Passion, dixième jour du présent mois d'Avril, immédiatement après vêpres, par une procession solennelle : enjoignant à tous les Ordres Religieux de cette ville, de se rendre à cet effet dans notre Eglise Cathédrale, & exhortant les Compagnies, les Officiers, & tous les Fidelles, d'assister à ladite procession avec la piété & dévotion requises ; après laquelle procession il y aura bénédiction du très-saint Sacrement.

Mandons à tous les Chapitres, Prieurs, Curés, Vicaires, & Communautés séculières & régulières, qu'incontinent après avoir reçu ladite Bulle de Notre S. Père le Pape, & notre présent Mandement, ils aient à les publier, ou faire publier dans leurs Eglises, selon leur forme & teneur, & à exhorter les peuples, tant par eux, que par les Prédicateurs, de se disposer à profiter des grâces de ce saint Jubilé : enjoignons de plus à tous les Fidelles de prier Dieu pour Notre S. Père le Pape, pour la Personne sacrée du Roi, pour Monseigneur le Dauphin, & pour toute la Maison Royale.

DONNÉ à Nîmes dans notre Palais Epiſcopal le 1er. Avril 1707. *Signé*,

†ESPRIT, Evêque de Nîmes.

Et plus bas, Par Monſeigneur, BEGAULT.

MANDEMENT de M. l'Evêque de Nîmes, aux Fidelles de ſon Diocèſe, contre les Spectacles.

ESPRIT FLÉCHIER par la grâce de Dieu, & du Saint Siége Apoſtolique, Evêque de Nîmes, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils : A tous les Fidelles de notre Diocèſe, SALUT & Bénédiction.

MES TRÈS-CHERS FRERES.

NOUS voyons avec douleur, depuis quelque temps, l'affection & l'empreſſement que vous avez pour les Spectacles, que nous avons ſouvent déclarés contraires à l'eſprit du Chriſtianiſme, pernicieux aux bonnes mœurs, & féconds en mauvais exemples ; où, ſous prétexte de repréſentations & de muſiques innocentes par elles-mêmes, on excite les paſſions les plus dangereuſes ; & par des récits profanes & des manières indécentes, on offenſe la vertu des uns, & l'on corrompt celle des autres.

Nous crumes la première fois, que ce n'étoit qu'une curioſité paſſagère d'un divertiſſement inconnu, dont vous vouliez vous déſabuſer, & nous eumes quelque légère condeſcendance : mais puiſque c'eſt une habitude de plaiſir, & une eſpèce de libertinage qui ſe renouvelle tous les ans, nous connoiſſons que ce n'eſt plus le temps de ſe taire, & qu'un plus long ſilence pourroit vous donner lieu de penſer que nous tolérons ce que l'Egliſe condamne, & que nous condamnons avec l'Egliſe.

Nous étions aſſez occupés à ramener les hérétiques à detruire leurs erreurs & leurs préventions, à corriger les vices & les foibleſſes ordinaires des hommes : on n'avoit guères vu de théâtre dreſſé dans cette ville ; l'art de corrompre les cœurs par des chants & par des ſpectacles, n'y étoit pas encore introduit ; l'oiſiveté n'avoit pas encore amolli les

eſprits, & l'héréſie même avoit horreur de ces corruptions publiques.

La Providence divine ſembloit nous avoir mis à couvert pour toujours de cette eſpèce de ſéduction, par la chute des premiers qui vous l'apportèrent : on les vit mépriſés & miſérables, traînant une triſte & honteuſe pauvreté dans ce Diocèſe, où ils avoient conçu le deſſein & l'eſpérance de s'enrichir : nous ne plaignîmes pas leur ſort ; nous les aſſiſtâmes pourtant, & nous vous louâmes, MES TRÈS-CHERS FRERES, d'avoir contribué à les humilier par vos dégoûts, & à les ſecourir par vos charités.

Cependant nous avons vu tout d'un coup renaître une nouvelle troupe, & s'élever un ſecond théâtre ſur les ruines du premier ; nous en fumes ſurpris : mais ce qui nous toucha le plus, MES TRÈS-CHERS FRERES, ce fut l'ardeur avec laquelle vous couriez à de tels Spectacles : l'argent, qui vous coûte tant à donner à nos Hôpitaux, vous le donniez-là avec complaiſance ; vous alliez avec joie vous divertir des paſſions d'autrui, & nourrir peut-être les vôtres : vous aimiez à voir & à entendre ces filles de Babylonne, qui chantoient les cantiques de leur pays ; vous leur donniez vos approbations, & par vos applaudiſſemens & vos flatteries, vous échauffiez ces ſerpens à meſure qu'ils vous piquoient : vous faiſiez part de ces récréations empoiſonnées à vos amis, & plus encore à vos amies ; & ce qui eſt plus déplorable, vous donniez à vos enfans, encore innocens, la vûe de ces vanités, pour récompenſe de leur ſageſſe.

Ceux qui ſont nés dans les lumières de la foi & de la Religion Catholique, ne rougiſſent-ils pas d'avoir part à ces œuvres de ténèbres : mais vous, MES TRÈS-CHERS FRERES, qui êtes ſortis du ſein de l'héréſie, quand ce ne ſeroit qu'en apparence ; pendant que vous viviez dans le libre exercice de vos erreurs, oſiez-vous, ou par crainte, ou par conſcience, approcher de ces Spectacles que vous fréquentez aujourd'hui ? Vous réſerviez au ſoulagement de vos Frères l'argent qu'il ne vous étoit pas permis d'employer à cette ſorte d'amuſement : vous aſſigniez à Jeſus-Chriſt, en la perſonne de ſes pauvres, une portion des fruits de votre commerce, en reconnoiſſance de la bénédiction qu'il y répandoit : vous ne vous ſouvenez que trop de vos lois & de vos coutumes paſſées ; n'avez-vous oublié de votre ancienne diſcipline, que

la privation des Spectacles, qu'elle vous avoit interdits, & les aumônes qu'elle vous obligeoit de faire ?

Mais enfin vous satisfites vos désirs. Nous avions espéré que ces plaisirs ayant perdu pour vous la grâce de la nouveauté, & vous, ayant perdu le goût de ces plaisirs, vous n'abuseriez plus de notre silence ; mais hélas ! à peine les traces impures de ce premier passage étoient effacées, que *l'Esprit immonde est revenu* ; qu'il s'est mis comme en possession de cette Ville ; qu'il y établit sa domination ; & qu'en quelque façon, il s'y perpétue, si nous ne résistons à cette introduction dangereuse, & si nous ne troublons cette paix, avec laquelle il prétend régner sur nos Diocésains. *Ev. de S. Luc. ch. 11.*

Nous y sommes d'autant plus obligés, que le Ciel n'est déjà que trop irrité contre nous. Convient-il, MES TRÈS CHERS FRERES, d'étaler sur des théâtres un attiral de vanité ; d'y jouer de scènes divertissantes, & d'y remplir l'esprit & le cœur des peuples de frivoles & ridicules passions, dans des conjonctures fatales, où toute créature gémit dans l'attente du terrible événement ; où chaque citoyen doit prier pour son Prince, & craindre pour sa patrie ; où le Roi s'humiliant le premier lui-même sous la main toute puissante de Dieu, implore ses anciennes miséricordes ; & touché des malheurs d'une guerre que la justice & la Religion l'obligent de soutenir, met tout son Royaume en prières, & fait passer de son cœur royal dans celui de tous ses Sujets, son humble confiance en Dieu, & sa charité pour son peuple.

Prières ordonnées partout.

Les Spectacles, quand ils seroient innocens, ne doivent-ils pas être défendus dans ces temps de tribulation ? Ne sait-on pas que, selon le Sage, *la musique dans le deuil est une musique à contre-temps* ; & que J. C. fit sortir d'une maison affligée *les joueurs de flûte, & la troupe bruyante qui les suivoit* ? *Eccles. ch. 9.* *Ev. de St. Math. ch. 9.*

Les saints Canons ont toujours défendu les réjouissances publiques aux pénitens ; & quand le ferons-nous, MES TRÈS-CHERS FRERES, si nous ne le sommes lorsque nous voyons la colère du Ciel répandue sur toute la terre. L'Eglise retranche même dans les jours de tristesse & de deuil, les solennités de son culte, les parures de ses Autels & de ses Ministres, la douceur même & la gaieté de ses chants ; & vous irez repaître vos yeux des agrémens affectés, & du pompeux ajustement de quelques femmes licencieuses, & prêter l'oreille à la voix & aux récits passionnés de *ces Sirenes*,

Isaï. c. 13. dont parle Isaïe, *qui habitent dans les Temples de la volupté.*

Vous croyez peut-être, MES TRÈS-CHERS FRERES, qu'il est bon d'amuser & d'étourdir, pour ainsi dire, les craintes & les inquiétudes des peuples, & de leur mettre à la place de tant de tristes objets qui les environnent, des idées qui les divertissent... Peuvent-ils ignorer les fureurs & les agitations du monde? Ne sentent-ils pas les maux présens? N'appréhendent-ils pas les maux à venir? Est-ce au pied du théâtre, ou de l'Autel, qu'on va chercher les consolations des tristesses publiques ou particulières? Les malheurs réels que nous ressentons, ou dont nous sommes menacés, se guérissent-ils par des chansons & par des fictions faites à plaisir? Pendant qu'Israël & Juda, Joab & vos Princes sont sous des tentes, dans les brûlantes ardeurs de la guerre & de la saison, il vous sied bien d'écouter à votre aise, un chanteur ou une chanteuse, & de voir sur un théâtre, comme en raccourci, la figure du monde qui passe.

Ne croyez pas, MES TRÈS-CHERS FRERES, que nous veuillions vous effrayer: nous espérons aussi-bien que vous, que nous aurons sujet de nous réjouir, & que le Seigneur bénira nos armes: mais sera-ce aux dieux de l'Opéra que vous irez porter votre reconnoissance & votre joie? c'est au Dieu vivant que nous offrirons nos solennelles actions de grâces; nous chanterons les Cantiques de Sion dans nos Temples: *Nous nous réjouirons, & notre modestie sera connue de tout le monde;* nous adorerons le Dieu des armées, & nous substituerons des spectacles de religion aux spectacles impurs & profanes, dont vous n'avez été que trop enchantés.

Nous vous conjurons, MES TRÈS-CHERS FRERES, par notre Sauveur Jesus-Christ, de vous en abstenir. Evitez les pièges funestes que le démon vous a tendus. Ne fournissez pas à vos convoitises de quoi se soulever contre vous. Ecoutez la voix du Pasteur, qui vous exhorte & vous sollicite, qui aime mieux devoir votre obéissance à ses charitables conseils, qu'aux censures que l'Eglise lui a mises en main. DONNÉ à Nîmes, dans notre Palais Episcopat, le huitième jour de Septembre mil sept cent huit. *Signé.*

† ESPRIT, Evêque de Nîmes.

Et plus bas,

PAR MONSEIGNEUR:

RIEULENC.

LETTRE PASTORALE de M. l'Evêque de Nîmes, au ſujet de la diſette du bled, & de la crainte de la famine.

RECONNOISSEZ, MES TRÈS-CHERS FRERES, par les tribulations différentes que Dieu vous envoie, qu'il vous éprouve & vous punit depuis long-temps; & que ſa juſtice n'eſt pas encore ſatisfaite, puiſqu'il continue à vous affliger. Nous vous avons ſouvent exhortés à chercher en vous-mêmes les cauſes de ces châtimens, à recourir à la prière, à faire enfin des fruits dignes de pénitence. Nous avons cependant compati à tous vos maux : vos peines ont été les nôtres; & ſi nous n'avons pu vous ſecourir ſelon l'étendue de nos déſirs, nous n'avons pas ceſſé de vous plaindre, de vous porter dans notre cœur, & de vous offrir à Jeſus-Chriſt, quand nous l'offrions pour vous à ſon Père dans ſon adorable Sacrifice.

Fatigués des malheurs qu'entraîne toujours après ſoi une longue & cruelle guerre, vous cherchiez à les adoucir, ſur ce que l'Ennemi étant loin de vous, il vous étoit permis de vivre, de cultiver vos champs, & de recueillir en repos les fruits que le Seigneur, par ſa miſéricorde y faiſoit naître, quelquefois abondans, & toujours ſuffiſans pour la conſolation & l'entretien de votre vie. Vous ne ſupportiez de la guerre, que ce qu'il vous en coûtoit pour aider à la ſoutenir; vous en ſentiez les incommodités, mais vous n'en voyiez pas les horreurs, que vous n'avez hélas! que trop vues dans les ſanglantes agitations de ce Diocèſe. Vous eſpériez même que le Ciel étoit prêt à s'apaiſer, & que les armes alloient tomber des mains de tant de Nations irritées, ſinon de gré, du moins de miſère & de laſſitude.

De nouvelles iniquités ont ſans doute attiré une calamité nouvelle. Une diſette imprévue a jeté la frayeur dans les eſprits, & *les tempêtes de la faim* ont ému tout d'un coup les peuples. L'hiver, MES TRÈS-CHERS FRERES, plus long & plus rude que de coutume, a déſolé les Villes & la Campagne. *Le Seigneur a fait ſouffler le triſte Aquilon*, pour me ſervir des termes de l'Ecriture; *l'eau s'eſt glacée comme du criſtal*; un froid mortel a pénétré juſques dans le ſein de la terre; *la*

A facie tempeſtatum famis. *Thren.* Ventus Aquilo flavit, &

gelavit criſtallus ab aqua, & exuret deſertum, & extinguet viride ſicut igne. *Eccl.* 43.

gelée a brûlé les déſerts, & ſéché tout ce qui étoit verd, ou qui pouvoit le devenir, comme ſi le feu y avoit paſſé. Les bleds encore à demi vivans, ont attendu vainement l'humidité ou la chaleur accoutumée; le Ciel eſt devenu d'airain; le Soleil ſans force & ſans chaleur, n'a pu ranimer ces germes naiſſans ou mourans; & la nature comme engourdie, a ſuſpendu ſes opérations & ſes fécondités ordinaires: les arbres ont été frappés juſques dans leurs racines: les troupeaux ont péri dans leurs bergeries, ſans que la main ſecourable du maître ait eu de quoi les nourrir ou les réchauffer; les hommes même étonnés, ſur-tout vos pauvres, ont gémi, & vous ont dit en gémiſſant: Seigneur: *qui pourra ſubſiſter dans la rigueur de votre froid?*

A facie frigoris ejus quis ſubſtinebit? *Pſal.* 147.

Vous avez été quelques mois entre la crainte & l'eſpérance, fouillant dans les entrailles de la terre, pour y découvrir le ſort douteux de votre récolte, obſervant chaque jour les différences des temps: uniquement attentifs aux beſoins de cette vie préſente; & ne ſongeant qu'à réparer vos pertes, dès qu'elles vous ont été connues, vous avez cherché les moyens de vous précautionner contre les menaces d'une cruelle famine, moins dans les ſecours que le Ciel pouvoit vous donner, que dans ceux que vous a fourni votre induſtrie. Il a pris aux riches & aux pauvres une ſubite frayeur de manquer de pain, & nous n'avons ouï que ces triſtes & pitoyables paroles: *Il n'y a point de pain dans ma maiſon.*

In domo mea non eſt panis. *Iſaï.* 3.

Vos craintes, MES TRÈS-CHERS FRERES, ont été d'autant plus vives, qu'elles vous paroiſſoient raiſonnables. Il eſt vrai qu'il n'y a rien de plus cruel, que d'être livrés au déſeſpoir d'une mort prochaine, & que *les fléches de la faim*, ſelon le langage du Prophète, ſont les armes les plus terribles dont Dieu perce le genre humain dans ſa colère. Mais pourquoi avez-vous cru ſi légérement qu'il vous avoit abandonnés? Avez-vous oublié ſes miſéricordes paſſées? Ne ſavez-vous pas *que rien ne manque à ceux qui le craignent*, & qu'il nourrira ceux qui mettront en lui leur confiance? Il vous découvrira des eſpérances & des reſſources cachées. Sa Providence vous envoyera des ſecours de près & de loin. Il inſpirera le zèle & la vigilance à ceux qu'il a chargés de votre conduite; & lui-même qui vous mortifie, deviendra votre Nourricier, & le *Protecteur de votre vie.*

Sagittas famis peſtimas. *Ezech.* 5.

Non eſt inopia timentibus eum. *Pſ.* 33.

Pſ. 26.

Il s'eſt comme chargé de nourrir nos corps, depuis qu'il

forma celui du premier Homme ; plus encore, depuis qu'il a daigné en prendre un comme le nôtre. Il nous l'a donné ce corps, pour être comme le ſoutien de l'ame, dans ſes opérations & dans ſes bonnes volontés, par la pratique des bonnes œuvres ; pour ſe rendre en quelque façon ſpirituel comme elle, en participant à ſa dignité, ainſi qu'elle ſe rend en quelque façon corporelle comme lui, en prenant part à ſes foibleſſes ; & mener enſemble, dans le cours de leur commun pélérinage, une vie paiſible & ſainte ; à ſervir & glorifier Dieu, qui eſt le Créateur de l'un & de l'autre.

Il eſt vrai que le corps eſt une ſource de corruption & d'infirmité. C'eſt de lui que naiſſent la plupart des paſſions, & c'eſt en lui qu'elles s'accompliſſent. Souvent il ſe révolte contre l'eſprit ; & l'Apôtre nous apprend d'un côté, qu'il faut *le réduire en ſervitude*, & *le crucifier avec toutes ſes convoitiſes* ; mais de l'autre, il nous enſeigne que ce corps appartient à Dieu comme ſon ouvrage ; qu'*il eſt le temple du Saint-Eſprit* par ſa pureté ; qu'*il porte la mortification de Jeſus-Chriſt* par ſes ſouffrances ; & nous ſavons qu'il ſert à ſa Religion dans l'uſage des Sacremens, & dans la pratique de la plupart des vertus & des obſervances Evangéliques.

1. *Cor.* 9. *Ad Galat* 5. 1. *Cor.* 6. 2. *Cor* 4. *Tert. de reſur. carnis.*

Tant que l'homme fut innocent, Dieu lui donna de quoi ſe nourrir des premières bénédictions de la terre. Après ſon péché, il le condamna à vivre de ſon travail, & à gagner ſon pain à la ſueur de ſon viſage ; enſorte pourtant que nous ne vivons que de ſes bienfaits ; que c'eſt lui qui fait lever ſon ſoleil, & tomber à propos ſes pluies ſur les campagnes, & qui tire du fond de ſa Providence univerſelle, de quoi faire ſubſiſter toute la race mortelle des hommes, ſurtout les enfans de ſon adoption, afin de conſerver par ſa bonté ceux qu'il a créés par ſa puiſſance, & qu'il a deſſein de ſanctifier par ſa grâce.

Geneſ. 3.

Il faut donc, MES TRÈS-CHERS FRERES, attendre ces dons de Dieu avec ſoumiſſion & reconnoiſſance. Cependant à voir les inquiétudes & les empreſſemens qu'on a pour ces biens extérieurs & corporels, qui ne diroit que nous vivons ſous la loi de Moyſe, & non ſous celle de Jeſus-Chriſt ? On s'occupe toute l'année du ſoin de ſemer & de l'eſpérance de recueillir : on a toujours les yeux ſur la campagne, pour voir ce qu'elle produira : on ne regarde le Ciel, que pour en voir tomber les roſées : on laiſſe là *le Royaume des*

Math. 6, 33.

Cieux & ſa juſtice, qu'on doit chercher premièrement; & l'on s'arrête à ces biens que Dieu *ajoute, & qu'il ne donne que par ſurcroît* : on abuſe ordinairement de leur abondance, ou l'on ſe plaint des ſtérilités de la terre, ſans jamais ſe reprocher *la*
Pſ. 34. *ſtérilité de ſon ame*. Faut-il s'étonner ſi le Seigneur punit quelquefois cet attachement à la vie préſente, que nous préférons à celui de notre ſalut éternel.

Nous ne prétendons pas blâmer ici ces prévoyances utiles & raiſonnables. Dieu a voùlu nous aſſujettir à ces précautions humiliantes, mais néceſſaires. Il ne nous a pas interdit l'induſtrie & la diligence. Il nous a commis pour être les inſtrumens de ſa Providence ſur nous-mêmes; & comme il faut nourrir la ſpiritualité de l'ame des lumières de la foi, de la connoiſſance des vérités, du ſuc de la parole divine; il eſt juſte d'entretenir auſſi & de réparer les forces du corps par les nourritures qui lui conviennent : mais il faut que cette attention ſoit diſcrète & ſubordonnée; ne demander cette ſorte de commodités, qu'entant qu'elles ſervent à la tranquillité & à la perfection de l'ame; bénir le Seigneur en tout temps, ſoit qu'il les diminue ou qu'il les augmente; apprendre à dire avec ſaint Paul : *Je ſai vivre dans l'abondance, & ſouffrir la pauvreté*; & nous conduire avec tant de dépendance & de ſoumiſſion, que cette vie paſſagère puiſſe nous aider à nous établir dans l'éternité.

Scio abundare & penuriam pati. *ad Philip. c. 4.*

De cette ardeur d'acquérir ces biens, naît d'ordinaire le chagrin d'en être privé. Comme Dieu, ſelon les règles de ſa ſageſſe ou de ſa juſtice, les ôte quelquefois aux peuples, & que les peuples portent toujours à l'excès la crainte des périls & des néceſſités de la vie; quelles plaintes alors! quelle déſolation! quels murmures! N'en avons-nous pas vu de triſtes images devant nos yeux? Il n'y a point d'état plus affreux dans le monde, que celui d'une famine, ou réelle, ou imaginaire : on s'effraie, on s'abat, on croit ſe ſentir défaillir, & retomber à toute heure dans ſon néant : tout l'eſprit, tout le cœur eſt occupé de ſes beſoins; on n'eſt plus libre pour la prière; la raiſon ſe confond; la foi ſe perd dans une imagination troublée; les eſpérances de l'autre vie ſont abſorbées dans les penſées de celle-ci : la charité ceſſe, parce qu'on croit ne devoir rien qu'à ſoi-même. Les lois les plus naturelles & les plus ſaintes, cèdent à la néceſſité : ſous ce prétexte du néceſſaire, on amaſſe, ſi l'on peut, de gré ou

de force, le ſuperflu; & l'on ſe croit en droit de s'envier, de ſe tromper, de s'offenſer les uns les autres.

Une férocité ſoudaine s'eſt emparée des eſprits dans les villes & dans la campagne : on ſe ſaiſit des convois publics avec violence; on s'approprie les acquiſitions d'autrui ſans ſcrupule; on ne reconnoît ni juſtice, ni autorité; on s'arrache, pour ainſi dire, le pain les uns aux autres; plus de retenue, plus de bonne foi, plus de religion. Ne ſeroit-on pas plus tranquille, & par conſéquent plus heureux, ſi chacun, ſelon la meſure de ſes beſoins, ſe partageoit également les biens de la terre; s'il y avoit dans les villes & dans la campagne une correſpondance mutuelle de raiſon & de charité; ſi ceux qui ſont riches aſſiſtoient les pauvres, & ſi les uns étoient prêts à donner ce qu'ils ont de trop, & les autres ne demandoient que ce qui leur manque ?

Quelques-uns de vous nous diront peut-être : ce n'eſt pas le temps des bienſéances & des conſeils, c'eſt le temps de penſer à vivre : l'envie, la fraude, l'injuſtice & la violence ſont excuſables, quand elles deviennent néceſſaires : nous ſavons ce que la Loi ordonne & défend, *mais en l'obſervant de quoi vivrons-nous* ? Y a-t-il un temps, MES TRÈS-CHERS FRERES, où il ſoit permis aux Chrétiens de ne l'être plus ? eſt-il prudent d'oublier Dieu, lorſqu'on a plus beſoin de lui ? croyez-vous qu'il vous bénira, lorſque vous faites profeſſion de l'offenſer ? & s'il a la bonté de vous nourrir, lors même que vous êtes violens & injuſtes, ne vous nourriroit-il pas encore mieux, ſi vous étiez fidelles & charitables ?

Si timuero Deum, non habebo unde vivam *Aug. in Pſal.* 33. Paſcebat te, Dominus, contemnentem ſe, & te deſeret timentem ſe ? *Ibid.* Reſpicere volatilia cœli, quoniam non ſerunt, neque metunt, neque congregant in hor-

Vous portez même dans l'avenir vos défiances tumultueuſes. Quand nous aurions de quoi vivre, dites-vous, où trouverons-nous de quoi ſemer ? *Les oiſeaux du Ciel*, dit Jeſus-Chriſt, *ne ſèment, ni ne moiſſonnent, & votre Père céleſte les nourrit; ne lui êtes-vous pas plus chers qu'eux* ? Pourquoi ne vous confiez-vous pas en ſa bonté ? Eſt-ce qu'il a perdu ſa puiſſance ? A-t-il oublié ſon adminiſtration paternelle ? A-t-il changé ſa miſéricorde en rudeſſe, & ſa providence en averſion pour le genre humain, dit ſaint Baſile; Jeſus-Chriſt ne veut pas que vous vous mettiez en peine du lendemain, & vous vous donnez de l'inquiétude & du chagrin pour des années : il s'élévera dans cette Egypte famélique quelque Joſeph inſpiré de Dieu, qui après avoir fourni des grains ſuffi-

rea, & Pater veſter cœleſtis paſcit illa. *Math.* 6.

ſans pour vivre, vous dira : *Voilà de la ſemence, ſemez vos champs, afin que vous puiſſiez recueillir du bled.*

Ceſſez donc de vous troubler, MES TRÈS-CHERS FRERES, le pain ne vous a pas manqué; vous n'avez ſouffert juſqu'ici que ce que vous avez craint de ſouffrir. Grâces au Seigneur, qui mortifie & qui vivifie, nous n'avons encore vu aucuns de ces funeſtes effets que produit une famine ſans reſſource. Nous vivons; nous mangeons notre pain de chaque jour, *avec poids* & *avec meſure*, *même avec quelque inquiétude*, mais enfin nous vivons; c'eſt à nous à nous contenter de ce qui ſuffit : faites périr l'avarice, & la nature ſera toujours aſſez riche: *Gardez-vous de vous inquiéter, & de dire: Qu'eſt-ce que nous mangerons, ou que nous boirons, & de quoi nous couvrirons-nous ?* car c'eſt ainſi que raiſonnent les Payens; *votre Père céleſte ſait que vous avez beſoin de tout cela*, de quoi vous mettez-vous en peine, dit Jeſus-Chriſt ?

Baſ. Hom. 8. *de Siccit.* Accipite ſemina, & ſerite agros, ut poſſitis habere fruges. *Gen.* 47. *Ezech.* 4.

Nolite ſolliciti eſſe, dicentes, quid manducabimus, aut quid bibemus ? *Math.* 6.

C'eſt donc une inquiétude payenne de s'agiter, de s'attriſter, de ſe ſoulever comme vous faites; voudriez-vous reſſembler à ces gens ſans réſignation & ſans foi, qui murmurent contre les prévoyances des Magiſtrats, & contre la providence de Dieu même; qui déſirent ſans bornes, qui demandent ſans diſcrétion, qui reçoivent ſans actions de grâces, qui ſupportent ſans patience, & qui jouiſſent ſans réflexion ?

Hæc enim omnia gentes inquirunt. *Ibid.*

Breviarium Evangelii *Tert. de Orat. Domini.* Doctrinæcœleſtis Compend. *Cypr.*

Dans cette divine prière que Jeſus-Chriſt nous a lui-même enſeignée, & que Tertullien, & ſaint Cyprien après lui, appellent l'abrégé de ſon Evangile, il a bien voulu, parmi ce qui regarde ſa gloire & notre ſalut éternel, avoir égard à notre néceſſité temporelle. Il ſavoit que l'homme ne ſe ſuffit pas à lui-même; qu'il faut réparer la ruine inſenſible d'une chair fragile, & chaque jour défaillante, par une nourriture journalière; que le moyen de l'obtenir, étoit d'avoir recours à la bonté & à la ſageſſe paternelle de celui qui la diſtribue, & que d'ailleurs il n'y a rien de ſi naturel aux enfans que de demander du pain à leur père, non pas des richeſſes & des commodités mondaines, qui entretiennent preſque toujours le luxe & la vanité; ſouvent l'ingratitude, & même l'oubli de Dieu : mais une ſubſiſtance de chaque jour, & une ſuffiſance raiſonnable, chacun ſelon la condition & le rang où Dieu l'a mis; enſorte qu'on règle ſes déſirs ſur ſes beſoins; qu'on ſoulage, ſi l'on peut, ceux des

autres; & qu'on faſſe ſervir les biens qu'on reçoit, à la gloire de celui qui les donne.

Comme c'eſt donc par le Seigneur que nous vivons, c'eſt pour lui que nous devons vivre. Lorſque vous avez été dans l'abondance, MES TRÈS-CHERS FRERES, avez-vous regardé vos biens comme des dons qui venoient d'en haut? Avez-vous loué votre Bienfaicteur? Sous les voiles de ces biens paſſagers qu'il vous accorde, avez-vous aperçu les biens éternels qu'il vous prépare? Quel uſage en avez-vous fait? Ont-ils été employés à nourrir votre orgueil, ou à exercer votre charité? Si vous en avez abuſé, avez-vous droit de vous plaindre s'il vous les ôte? *La Maiſon d'Iſraël ne reconnoît pas que c'eſt moi qui lui donne du bled*, dit-il par ſon Prophète; *c'eſt pour cela que je reprendrai mon bled dans ſon temps.*

Neſcivit, quia ego dedi eis frumentum, idcirco converter, & ſumam frumentum meum in tempore ſuo. *Oſée. cap.* 2.

Nous nous adreſſons ici à vous, MES TRÈS-CHERS FRERES, qui jouiſſez de la ſubſtance de ce monde, & qui voyez vos Frères en néceſſité, oſeriez-vous fermer vos entrailles de pitié ſur eux? Nous vous avons ſi ſouvent prêché, que l'aumône appartient au pauvre, & qu'il ne faut pas l'en frauder; que c'eſt une charité & une juſtice tout enſemble; qu'elle paroît le fruit d'une libéralité gratuite qui a ſon mérite, & qu'elle eſt en effet le payement d'une dette qui porte ſon obligation avec elle.

Ep. Joan. l. 15. *Eccli. c.* 4,

Mais quand l'aumône ne ſeroit pas toujours auſſi recommandée & ordonnée qu'elle eſt aux riches, elle le ſeroit en ce temps de calamité, où la miſère eſt extrême; où l'on peut dire à la Lettre: *Vous n'avez point nourri, vous avez tué*; où la religion & l'humanité doivent amollir les entrailles les plus cruelles; où la terre ne donnant rien pour le préſent, & ne promettant guères pour l'avenir, le laboureur ne peut vivre de ſon travail, ni même travailler pour vivre; & où la plupart des riches ſe croyant pauvres, parce qu'ils ne ſont pas ſi riches qu'auparavant, on voit que les beſoins ſe multiplient, & les ſecours vont tous les jours en diminuant.

Vous nous alléguerez peut-être, MES TRÈS-CHERS FRERES, ce que des riches comme vous, alléguoient autrefois à ſaint Ambroiſe: *Les temps ſont devenus ſi difficiles*; les récoltes ſont toutes mauvaiſes; quelqu'un peut-il ſe dire riche aujourd'hui? *Une ſoudaine néceſſité vient de tomber ſur tout le mon-*

Quid mihi, ô dives! difficulta-

tem temporis objicis ? quid necessitatem tegeris repentinam.

de. Nous vous répondrons avec ce saint Docteur : *Connoissez qu'il n'y a point de plus grande nécessité pour vous, que celle de votre salut ; qu'il vaut mieux réformer votre vie, que de réparer les pertes de votre bien.*

Il est juste que chacun, selon son pouvoir, & selon la mesure de sa charité, assiste ses frères, & suive le conseil que Tobie donnoit à son fils : *Si vous avez beaucoup de bien, donnez abondamment, & si vous en avez peu, donnez-en peu avec plaisir ;* ces restes de vos épargnes ; ces miettes qui tombent de votre table, ce peu que vous retrancherez à la propreteté de vos habits ou de vos meubles.

Omni necessitate major est necessitas salutis, & utilior causa priùs curare vitam, tunc peculii damna farcire. *Ambr Serm. 39 Tob. 4.*

Nous ne doutons pas que les Ecclésiastiques, que le Seigneur a choisis & comme séparés des autres hommes, pour exercer sur eux ses différentes miséricordes, ne partagent avec les pauvres de Jesus-Christ la portion qu'ils ont de son héritage, & ne tirent du débris même de leurs bénéfices, du pain à distribuer en des occasions qui ne sont pas fort éloignées de celles où l'Eglise a quelquefois vendu ses vases sacrés. Ceux même, qui par vocation ou par indigence, ne possèdent pas les biens temporels, ne laisseront pas d'assister les pauvres, sinon par leurs aumônes matérielles, du moins par leurs consolations, par leurs conseils, & par leurs prières, dont ils ont besoin. *Tout homme dont le cœur est rempli de charité, quelque pauvre qu'il soit ; trouve toujours de quoi donner.*

Habet semper unde det, cui pectus plenum est charitate. *Aug. in Psal. 26. conc. 2.*

Mais hélas ! MES TRÈS-CHERS FRERES, ce qui devoit émouvoir à pitié, n'a fait qu'irriter la cupidité des mauvais riches, qui d'une misère presque générale, voulant se faire une prospérité particulière, & chargeant leurs greniers du poids des grains qu'ils y amassent, pour profiter dans ce temps malheureux de ces amas d'usure & d'iniquité, au préjudice du repos & de la vie même des hommes, aiment mieux réduire tout à l'extrémité, que de refuser à leur avarice l'injuste gain qu'elle se propose. Tels sont ces hommes maudits des peuples & de Dieu même, *qui cachent & recèlent les bleds*, qu'ils dérobent à la société, qui en a besoin, & à la Providence, qui demande qu'on les distribue. Tels sont ceux, qui pour s'enrichir, *achetent à vil prix, & vendent sept fois autant qu'ils ont acheté*, rendant par ce commerce frauduleux, la vie des pauvres ennuyeuse & pesante.

Qui abscondit frumenta, maledicetur in populo. *Prov. 11.*

Est qui multa redimat

Tels sont enfin ceux, qui affamés d'un intérêt sordide,

se disent entr'eux, ou à eux-mêmes, ce que disoient ces avares dans le Prophète : *Quand est-ce que ces mois seront passés, où tout est à bon marché ? afin de débiter nos denrées ; alors nous ouvrirons nos greniers ; nous vendrons notre bled, nous en augmenterons le prix, nous ferons de fausses mesures* : voilà le projet & le complot qu'ils font ensemble ; voici la fin qu'ils se proposent : *Nous nous rendrons par-là maîtres des pauvres, sans qu'il nous en coûte presque rien, & nous leur vendrons chèrement jusqu'aux criblures de notre bled.* Aussi le Seigneur en colère contre Jacob, jure qu'il n'oubliera jamais de si indignes vexations.

modico pretio & restituens ea in septuplum. *Eccl.* 20. Dicentes, quando transibit mensis, & venundabimus merces, & aperiemus frumentum, ut imminuamus mensuram & augeamus siclum. *Amos. c.* 8. Ut possideamus in argento egenos & pauperes pro calceamentis, & quisquilias frumenti vendamus. *Ib. Luc.* 12. Cavete ab omni avaritia.

Quoique peu de gens aillent peut-être jusqu'à cet excès, ceux-là ne sont guères moins coupables, qui ne se donnent d'autre soin que celui de jouir tranquillement de leurs biens, dans le trouble où l'on est par-tout ; qui s'endurcissant sur les maux publics, presque embarrassés de leur abondance, & plongés dans leur amour propre & dans la recherche de leurs plaisirs, comme cet avare dont il est parlé dans l'Evangile, ne veulent vivre que pour eux seuls.

Gardez-vous, MES TRÈS-CHERS FRERES, de toutes ces espèces d'avarice, si contraires à l'esprit du Christianisme. Ne vous flattez pas de l'innocence de vos réserves, & de votre industrie à les débiter, en disant : « Si j'ai plus amassé, » j'ai été plus prudent ou plus heureux ; ce sont mes grains, » je les ai semés, je les ai recueillis, je les ai serrés avec » plus de soin : ils m'appartiennent, je les vends au prix » courant, je prends un temps de disette & de cherté, je » fais plaisir à ceux qui achètent ; pourquoi me faites-vous » un crime de mon *savoir faire* ? Pourquoi ? répond saint » Ambroise : » *Vous affectez d'être aussi dépourvu que les autres ; vous souhaitez que les vivres manquent, vous observez quand la disette vient ; alors vous vous réjouissez de voir venir votre moisson, & vous faites votre profit des misères de tout le monde ; vous appelez cela* votre savoir faire : *ce n'est pas un effet de votre habileté, c'est un raffinement de votre malice ; ce plaisir fait à vos acheteurs, est une usure ou une injustice ; vous faites entendre adroitement que la famine va augmenter, qu'il ne reste plus de bled que le vôtre, qu'on ne voit guères d'apparence de récolte : croyez-moi, votre gain est un larcin public.*

Les Lois humaines & divines puniront ces iniquités qui désolent le peuple de Dieu, animeront dans vos cœurs la

Ambis frumentorum indigentiam, flesque publicam fertilitatem,

charité de Jeſus-Chriſt, qui l'a porté juſqu'à ſe faire pauvre pour nous. Que nos biens ſervent à nous faire aſſiſter ceux qui n'en ont pas comme nous ; que nos maux ſervent à nous faire compatir à ceux qui ſont plus affligés que nous. De votre côté, MES TRÈS-CHERS FRERES, reconnoiſſez votre pauvreté, & devenez pauvres d'eſprit ; puiſqu'il a plu à Dieu de vous humilier, priez-le qu'il vous rende véritablement humbles. Demandez d'être ſecourus ; demandez-le tout au plus avec inſtance, dans la preſſante néceſſité, mais que ce ſoit *ſans murmure & ſans diſpute*, comme parle l'Apôtre. Etouffez en vous-mêmes les triſteſſes, les frayeurs, les colères, & toutes ces paſſions que la misère irrite. N'écoutez pas les diſcours indiſcrets & ſéditieux d'une multitude emportée, qui ſe répand en malédictions & en imprécations, qui retomberont à la fin ſur elle ; & ſachez, que comme il y a de mauvais riches, qui poſsèdent & craignent de perdre ; il y a auſſi de mauvais pauvres, qui déſirent & ſe tourmentent de ce qu'ils ne peuvent pas avoir.

tunc meſſem tuam veniſſe lætatis, tunc tibi de omnium miſeriis congeris opes... hanc tu induſtriam vocas, quæcalliditatis aſtutia eſt... hoc tu remedium vocas, quod eſt commentum malitiæ, lucrum tuum damnum publicum eſt. *Amb. de Offic. l. 3. c. 17.*

Il eſt étrange, MES TRÈS-CHERS FRERES, que le péché, qui nous attire tant de malheurs, ſe mêle encore dans nos malheurs mêmes, & qu'après avoir abuſé tant de fois des grâces de Dieu, nous abuſions encore de ſes punitions. Quand ſera-t-il donc temps de l'apaiſer en nous convertiſſant à lui ? Il nous avertit, il nous menace, il nous afflige depuis tant d'années, & perſonne n'y penſe ſérieuſement. Les bruits du monde empêchent qu'on n'entende la voix du Ciel. Nous ne ſentons pas nos véritables maux, les autres nous irritent au lieu de nous corriger. Nous regardons la guerre, comme une fureur qui prend quelquefois aux hommes, la famine, comme un effet d'une ſaiſon qui ſe dérange, ou de la ſtérilité paſſagère d'une terre ingrate ou mal cultivée ; nous n'allons pas à la ſource de nos tribulations publiques & particulières. A quoi nous amuſons-nous ? Quelle corruption dans nos mœurs ! que d'impiétés ! que de profanations, que d'horreurs n'avons-nous pas vues dans cette malheureuſe contrée ?

Sine murmurationibus & hæſitationibus. *Ep. ad Philip. c. 2.*

David ſur la fin de ſon règne, vit ſon peuple affligé d'une famine de trois ans ; la terre ne produiſoit point ; une ſéchereſſe fatale étouffoit dans ſon ſein toutes les ſemences qu'on y jetoit. Ce Roi ſelon le cœur de Dieu, touché de l'affliction de ſon peuple, en préſence du Pontife & des Prêtres, té-

Greg Lib. 15. Moral. c. 34.

Facta eſt quoque fames in diebus David

moins de ſa religion & de ſa douleur, va ſe proſterner devant l'Arche du Dieu vivant, pour ſavoir de lui, comme de l'Oracle, quelle eſt la cauſe de ſa colère, & les moyens de l'apaiſer, quels qu'ils puſſent être. Le Seigneur lui répond : *Je venge la mort des Gabaonites, que Saül fit mourir contre la parole qui leur avoit été donnée.* La cauſe du châtiment ainſi déclarée, on cherche les moyens de ſatisfaire les offenſés, on extermine les reſtes de Saül & de ſa Maiſon ſanguinaire; Dieu s'apaiſe, la famine ceſſe, l'abondance revient, & le Ciel répand ſur Iſraël & ſur Juda ſes bénédictions ordinaires.

tribus annis jugiter, & conſuluit David oraculum Domini. 2 *Reg.* c. 21. Dixitque Dominus, propter Saül & domum ejus ſanguinum quia occidit Gabaonitas. *Ibid.*

Nous pourrions croire, MES TRÈS-CHERS FRERES, que de tant de meurtres & de ſacriléges, commis preſque à nos yeux, nous eſt venu ce fléau de la Juſtice divine : laiſſons à Dieu le ſecret de ſes jugemens, prions-le qu'il pardonne, & non qu'il puniſſe, & ne renouvelons pas la mémoire de nos tribulations paſſées.

Nous avons aſſez d'autres péchés à nous reprocher. *Les impuretés & les malices ont arrêté les influences du Ciel ſur vos champs.* Des corps ſouillés de péchés, corrompus pas la molleſſe & la bonne chère, dépravés encore par les ſuggeſtions & les malices de l'eſprit, ont mérité d'être punis & traverſés dans leurs plaiſirs, par la faim, & par les troubles qui l'accompagnent.

Polluiſti terram in fornicationibus, & malitiis tuis, quam ob rem prohibtæ ſunt ſtillæ pluviarum. *Jer.* 3.

Le dégoût de la parole de Dieu, d'où naiſſent l'ignorance des Myſtères de la foi, & l'indifférence du ſalut, vous attire les malédictions qui vous arrivent dans les villes & ſur les champs : ceux qui ſont nés dans le ſein de l'Egliſe, négligent de ſe nourrir de ſes vérités; ceux qui y ſont rentrés, & qui mettoient leur principale religion à entendre cette divine parole, en ont perdu le goût, & n'ont plus ce louable empreſſement qu'ils avoient autrefois à l'écouter.

Si audire nolueris vocem Domini Dei tui, maledictus eris in civitate; maledictus in agro. *Deut.* 28.

Les Communions indignes & ſacriléges, dont l'affreux ſouvenir ſera pour l'Egliſe & pour ſes véritables enfans, une ſource éternelle d'amertume. Le peu de foi, d'amour, de reſpect que les Chrétiens ont pour Jeſus-Chriſt immolé pour eux ſur l'Autel, & devenu la nourriture de leurs ames, ne doit-il pas leur faire appréhender qu'ils n'aient ſouvent mangé leur jugement ? Peut-être, MES TRÈS-CHERS FRERES, avez-vous négligé *ce Pain qui eſt deſcendu du Ciel*, & *qui fait vivre éternellement*, peut-être en avez-vous abuſé; craignez qu'il ne vous ôte ce pain qui ſort de la terre, *Joan.* 6.

& qui ne ſert qu'à vous ſoutenir dans cette vie paſſagère:

Commencez donc à détourner, par un entier changement de vie, les malheurs qui vous menacent: Dieu commence à vous y forcer; il vous refuſe les ſecours que vous refuſiez à ſes pauvres; il vous met dans la néceſſité de retrancher de votre luxe & de votre orgueil, & d'être plus ſages & plus modeſtes: vous aimiez avec excès la bonne chère, il vous réduit malgré vous à la frugalité & à la tempérance chrétienne: vous ignoriez de qui vous teniez vos biens, ou du moins vous n'y penſiez pas; il vous fait ſentir qu'il n'a qu'à retirer ſa main, & que la terre ne donnera plus ſes fruits.

Mais ce n'eſt pas aſſez de ces abſtinences & de ces humiliations forcées, il faut briſer ſon cœur d'une contrition véritable, entrer dans la voie d'une pénitence intérieure & volontaire, ſouffrir avec ſoumiſſion les peines qui arrivent, & vous impoſer même celles qui conviennent, pour réprimer vos paſſions, & pour exercer vous-mêmes la juſtice que le Seigneur exerce ſur vous. Voudriez-vous qu'il appeſantît encore ſa main? Un des plus terribles fléaux, & même deux à la fois, ne ſuffiſent-ils pas pour vous corriger? Il a voulu vous ramener par les afflictions de la guerre, vous n'en êtes pas devenus meilleurs. Vous dira-t-il encore comme à ſon ancien Peuple? *Je vous ai envoyé la diſette du pain, & vous n'êtes pas pour cela revenus à moi.*

Ego dedi vobis indigentiam panum in omnibus locis, & non reverſi eſtis ad me. *Amos.* 4. *Pſal* 93. 2. *Cor. c.* 1.

Retournez à lui, MES TRÈS-CHERS FRERES, avec crainte, mais auſſi avec confiance; quoiqu'il ſoit *le Dieu des vengeances*, il eſt auſſi *le Père des miſéricordes, & le Dieu de toute conſolation.* Vous pouvez parler plus que d'autres, des terribles effets de ſa juſtice. Si vous pleurez vos péchés, ſi vous les quittez, ſi vous les expiez, vous goûterez l'abondance de ſa douceur. Déjà les eſpérances d'une paix prochaine ſont des préſages des bénédictions qu'il vous prépare. Il nous montre du haut des Cieux, cette paix ſi déſirée & ſi déſirable, que les hommes ne peuvent, & ne voudroient peut-être pas même nous donner. Ne détournez pas ſes compaſſions: offrez-vous à lui, comme des victimes qui vont s'immoler à la pénitence: demandez-lui, comme Salomon, non les richeſſes, ni la pauvreté, mais ce qui eſt néceſſaire. *Travaillez ſur-tout pour avoir, non la nourriture qui peut périr, mais la nourriture qui demeure pour la vie éternelle, & que le Fils de Dieu vous donnera.*

Prov. 30. *c.* *Joan.* 6. 27.

A Nîmes, le 18 *Mai* 1709.

MANDEMENT de M. l'Evêque de Nîmes, aux Fidelles de ſon Diocèſe, pour demander à Dieu, par des Prières publiques, la proſpérité des armes du Roi, & la paix.

ESPRIT FLÉCHIER, par la grâce de Dieu, & du ſaint Siége Apoſtolique, Evêque de Nîmes, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils : A tous les fidelles de notre diocèſe, SALUT & bénédiction en NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST.

MES TRÈS-CHERS-FRERES, nous avions eſpéré que Dieu ſe rendroit enfin propice à nos vœux, & que touché de l'affliction de ſon peuple, il lui accorderoit cette paix qui eſt depuis long-temps l'objet de nos déſirs & de nos prières. Nous attendions le ſuccès de ces négociations ſecrètes, où ſe déploie ordinairement toute la prudence du ſiècle, pour concilier les droits & les prétentions des Puiſſances intéreſſées, & où ſe dépoſent à la fin des guerres, les inimitiés des Rois, pour la tranquillité de leurs ſujets, & pour la félicité de leur règne.

Nous préparions déjà nos actions de grâces, & nous chantions les miſéricordes de Dieu par avance ; mais nos eſpérances ont été trompées. La haine des uns, l'ambition des autres, ou plutôt les péchés de tous, ſe ſont oppoſés au bonheur de tous : les paſſions ont étouffé la raiſon ; les mauvais conſeils ont prévalu ; plus d'un homme ennemi a ſemé de la zizannie lorſque nous étions endormis ; la juſtice & la paix ont diſparu. Dieu l'a permis ; & la guerre qu'on croyoit finie, va recommencer plus cruellement, par l'obſtination des uns, & par l'indignation des autres.

Vous avez ſu, MES TRÈS-CHERS-FRERES, les bonnes intentions du Roi : accoutumé à donner la paix, il a bien voulu la demander ; ſa modération lui a fait oublier une partie de ſa grandeur ; il s'eſt lui-même fait la loi ; il n'a pas refuſé de céder volontairement ce qu'il avoit acquis, & qu'il pouvoit légitimement retenir ; & n'a pas cru moins honorable pour lui de pacifier le monde par ſa bonté, que de l'avoir autrefois pacifié par ſa puiſſance. Vous ſavez les conditions qu'il a offertes ou acceptées, au-delà même de la rai-

ſon & de la juſtice; le ſacrifice qu'il a voulu faire d'une partie de ſes conquêtes; la facilité qu'il a eue de conſentir à des propoſitions peu honnêtes & peu équitables, pour éviter de longues conteſtations, ou pour diſſiper des jalouſies imaginaires.

Votre repos, MES TRÈS-CHERS-FRERES, le touchoit plus que ſa propre gloire; il regardoit moins ce qu'il alloit perdre, que ce que vous alliez gagner par la paix; quelque dégoût que cette triſte paix pût avoir pour lui, il connoiſſoit les beſoins que vous en aviez; & voyant croître vos misères, il ſentoit déjà le plaiſir qu'il auroit eu de vous ſoulager.

Qui n'auroit cru que nos ennemis ſatisfaits de ces généreuſes diſpoſitions, ennuyés de leurs fatigues & des nôtres, laſſés de voir couler le ſang Chrétien depuis ſi long-temps, reconnoîtroient leurs avantages, & répandroient dans toute l'Europe, par un traité ſolennel, la joie d'une réconciliation générale. Ce qui devoit les adoucir, ſemble les avoir irrités. *Ils ſe ſont* de nouveau *ligués contre le Seigneur & con-*
Pſ. 2. *tre ſon oint. Ils ont imaginé des choſes vaines*, & la facilité qu'on a eue à leur accorder, les a portés à demander avec hauteur & ſans meſure.

Nous n'oſons preſque, MES TRÈS-CHERS-FRERES, vous expoſer les lois honteuſes & tyranniques qu'ils ont voulu nous impoſer : vous les avez appriſes avec horreur, & nous ne vous en renouvelons ici le ſouvenir, que pour vous apprendre juſqu'où va l'orgueil de l'eſprit humain, & juſqu'où doit aller la ferveur de vos prières.

Il falloit, pour les ſatisfaire, les rendre maîtres de nos frontières, démolir nous-mêmes nos places, & combler nos ports à leur fantaiſie; leur abandonner les villes que nous avions fortifiées pour notre défenſe; ſous prétexte de leur donner des ſuretés, nous ôter les nôtres, & livrer le Royaume à leurs irruptions & à leurs caprices; interdire au Roi la liberté de protéger une famille royale, reſpectable par ſon rang, par ſa piété, par la perſécution même qu'elle ſouffre; & après l'avoir dépouillée de ſes états, vouloir encore lui enlever ſans pitié l'aſile & la protection qui lui reſte; propoſer de faire deſcendre du trône un Roi ſolennellement reconnu, régnant, établi, aimé des ſiens; & l'arracher de ſon Royaume, & pour ainſi dire, du cœur même de ſes

ſujets,

sujets ; & ce qu'il y a de plus inhumain, prétendre de s'aider des conseils & des armes même du père, pour déshonorer son propre fils, & violer en même-temps les règles de la justice, les droits de la royauté & ceux du sang & de la nature ; enfin pour ne rien oublier d'odieux, renvoyer à leur jugement la cause de Dieu, & soumettre notre religion à leur politique.

Ce n'est pas cette paix, MES TRÈS-CHERS FRERES, que nous vous exhortons de demander dans vos prières. Celle qui vous est nécessaire, & que vous désirez depuis long-temps, doit venir de la miséricorde de Dieu, & non pas de sa colère. Ce doit être une compensation de justice, non pas une oppression de puissance. Vous ne devez pas la tenir de ces négociations *passionnées, où règne*, selon les termes de l'Ecriture, *une amertume de jalousie & un esprit de contention, toujours suivi de division & de trouble.* Elle doit être le fruit de *cette sagesse d'en-haut, qui est honnête, pacifique, modérée, qui se rend à la raison, & qui convient de ce qui est juste.*

Si zelum amarum habetis, & contentiones in cordibus vestris.... *Jac. c. 3.*

Quæ autem desursum est sapientia, primum quidem pudica est, deinde pacifica, modesta, suadibilis, bonis consentiens.

L'énormité de leurs demandes portoit avec elle la nécessité du refus. Toute la Nation offensée de l'ignominie de ce projet, n'a plus pensé qu'à sa défense. Vous en avez marqué vos ressentimens, MES TRÈS-CHERS FRÈRES. Le Roi, dont le cœur étoit rempli des espérances de la paix, pour vous & pour lui, levant les yeux au Ciel, d'où viennent les véritables secours, a tourné tout d'un coup ses vœux du côté du Dieu des armées ; & les prières que nous croyions n'avoir à faire désormais que pour la conservation de sa personne sacrée, il nous ordonne de les faire pour la prospérité de ses armes.

Adressons nous donc au Seigneur tout-puissant. Nos intentions lui sont connues. Sa cause se trouve unie avec la nôtre. Nous le prions, comme il l'ordonne, avec une humble confiance. Il reste encore du courage ; il reste encore de la foi en Israël. Nos troupes n'ont pas perdu leur ancienne valeur ; Dieu n'a pas oublié son ancienne protection. *Les enfans des hommes sont vains, & se trompent dans leurs mesures.* Animons notre foi, & relevons nos espérances. Qui sait si nous ne conserverons pas par la guerre ce que nous avions consenti de leur accorder par la paix ? Qu'ils se vantent du nombre *de leurs chariots & de leurs chevaux : pour nous, nous invoquerons le nom du Seigneur.*

Verumtamen vani filii hominum, mendaces filii hominum in stateris. *Ps. 61.*

Ps. 19.

Nous avons été heureux, MES TRÈS-CHERS FRERES, ils le ſont. Tel eſt le jugement de Dieu ſur eux & ſur nous. Peut-être, préſumant de nos propres forces, & nous glorifiant de notre bonheur, avons-nous mérité d'être humiliés. Croient-ils que leur orgueil ne puiſſe pas être confondu? N'ont-ils jamais éprouvé eux-mêmes le ſort des viciſſitudes humaines, & n'ont-ils jamais reconnu que Dieu élève quand il veut, ceux qu'on croyoit abattus, & qu'il renferme dans le ſein de ſa providence des reſſources inconnues, pour relever les Empires qu'il lui a plu d'humilier?

Mais nous ne ceſſerons de vous le dire, MES TRÈS-CHERS FRERES, nos ennemis les plus à craindre, ſont nos péchés. *D'où ſortent les conteſtations & les guerres? n'eſt ce pas du fond de nos convoitiſes?* D'où vient que *la terre la plus féconde devient ſtérile comme le ſable?* N'eſt-ce pas *de la malice de ceux qui l'habitent?* Pourquoi les fléaux du Ciel ſe répandent-ils & multiplient-ils impitoyablement dans le monde? *Ces fléaux ont été créés pour la punition des impies.* La peine dure, quand l'iniquité continue. Vous vous plaignez d'être miſérables, & bien loin de ceſſer d'être pécheurs, vous ne vous repentez pas même de l'avoir été.

Unde bella & lites in vobis?... *Jac. Ep. c. 4.*

Terram fructiferam in ſalſugi-nem à malitiâ inhabitantium in eâ. *Pſ. 106.*

Flagella ſuper iniquos creata ſunt. *Eccl. 40.*

Les vices au contraire ſemblent naître & s'entretenir dans les miſères publiques: d'un côté, l'injuſtice, l'uſure, la dureté; de l'autre, le murmure, l'envie, la fraude; l'abondance corrompt les uns, la diſette irrite les autres, les riches laſſent la patience des pauvres, les pauvres abuſent de la charité même des riches. Le monde ne fut jamais plus inquiet, ni plus agité: on ſe tourmente ſans ceſſe; on ſe tend des piéges les uns aux autres. Un petit intérêt allume des haines cruelles. Dans les prières que nous faiſons pour la paix, on ne penſe qu'à la concluſion des guerres générales, & l'on ne ſonge pas à faire ceſſer les inimitiés, les procès, les haines, qui ſont des guerres perſonnelles; on demande la paix à Dieu pour les Rois & pour les Royaumes, & on la refuſe au prochain, & on ſe la refuſe à ſoi-même.

Voit-on quelque zèle, ou quelque goût de dévotion parmi vous, MES TRÈS-CHERS FRERES? On aſſiſte aux offices divins, à la célébration des ſaints myſtères, à la prédication de la divine parole; tout cela ſans recueillement, ſans attention, ſouvent par coutume & par bienſéance, tandis qu'on eſt fort ardent pour toutes les affaires temporelles. Une

partie de ceux qui ne ſont pas ſincèrement régénérés, ſe plaiſent dans leur ignorance, & réduiſent leur piété à ces aſſemblées, la plupart nocturnes, où le libertinage a plus de part que la religion ; qui ne ſont ſuivies, que parce qu'elles ſont défendues; où la voix d'un vil artiſan, ou celle d'une femme fanatique ſont mieux écoutées, que ne ſeroit celle d'un prédicateur évangélique.

Depuis le temps que nous vous exhortons à la pénitence, dont vous ne pouvez pas ignorer la néceſſité, ſi vous voulez que la colère du Seigneur s'apaiſe, quelles converſions avons-nous vues ? chacun déplore ſes malheurs, où ſont ceux qui gémiſſent de leurs péchés ? A-t-on vu une foule de pénitens porter leurs cœurs contrits & humiliés, & fondre en larmes autour des confeſſionnaux ? De tant d'avares qui dévorent aujourd'hui le peuple de Dieu, y en a-t-il quelques-uns qui aient remis aux pieds des Prêtres les fruits injuſtes de leurs uſures, pour reſtituer aux pauvres de Jeſus-Chriſt la ſubſiſtance qu'ils leur ont ôtée ? *Convertiſſez-vous* donc, MES TRÈS-CHERS FRERES, *repentez-vous de toutes vos impiétés, & votre iniquité ne ſera plus cauſe de votre ruine. Faites-vous un cœur nouveau, & un eſprit nouveau ; & pourquoi ſeriez-vous punis après cela ?*

Converſamini & pœnitentiam agite ab omnibus iniquitatibus veſtris, & non erit vobis in ruinam iniquitas. Facite vobis cor novum & ſpiritum novum, & quare moriemini domus Iſraël ? *Ezech.* 18.

Mettons nous en état, MES TRÈS-CHERS FRERES, que le Seigneur nous pardonne, & même qu'il nous favoriſe. Proſternés devant ſes Autels, & comme anéantis en ſa préſence, adorons ce qu'il eſt, & reconnoiſſons ce que nous ſommes. Le Roi nous a déjà prévenus, & nous ordonne de le ſuivre. Attirons ſur lui par une piété ſincère, les ſecours du Ciel dont il a beſoin. Accordons-lui les nôtres avec affection dans ces conjonctures preſſantes. Il ne veut ſe ſervir de nos biens, que pour pouvoir plutôt s'en paſſer. Uniſſons nos bonnes intentions aux ſiennes. Donnons lui les moyens de nous rendre heureux, en nous procurant une paix ſure & raiſonnable, & de paſſer lui-même dans une longue & ſainte tranquillité, les jours précieux que nous prions le Ciel de lui prolonger.

A CES CAUSES, pour ſuivre les pieuſes intentions du Roi, qui nous a fait l'honneur de nous en écrire, & pour ſatisfaire aux mouvemens de notre zèle & aux devoirs de notre miniſtère ; après en avoir conféré avec nos vénérables Frères, les dignités & Chanoines de notre Egliſe Cathédra-

le, nous ordonnons qu'il ſera fait dans notre diocèſe des proceſſions & des prières publiques, avec expoſition & bénédiction du très-ſaint Sacrement; que l'ouverture en ſera faite dans notre Egliſe Cathédrale Dimanche prochain, quatorzième du préſent mois, immédiatement après vêpres, par une proceſſion générale, en la manière accoutumée; que leſdites prières ſeront continuées dans toutes les Egliſes de la ville de Nîmes, ſuivant l'ordre qui leur ſera marqué; que leſdites proceſſions & prières ſeront faites dans les autres Egliſes de notre diocèſe le premier Dimanche après la réception du préſent Mandement. Enjoignons à tous les Prêtres qui célébreront la ſainte meſſe dans notre diocèſe, de dire pendant un mois les collectes pour le Roi, *Quæſumus omnipotentes Deus*, & pour la paix, *Deus à quo ſancta deſideria*. Exhortant les Compagnies & tous les fidelles, d'aſſiſter auxdites proceſſions & prières, avec la piété & la décence requiſes & accoutumées.

Donné à Nîmes dans notre palais épiſcopal le dixième Juillet 1709. *Signé*,

† ESPRIT, Evêque de Nîmes.

Et plus bas, par Monſeigneur,

DURAND.

LETTRE

EN FORME DE MÉMOIRE,

A MONSEIGNEUR

L'ARCHEVÊQUE DE PARIS,

CONCERNANT les nouveaux Convertis.

MONSEIGNEUR,

Nous apprenons avec grand plaiſir par la Lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire, que le Roi eſt dans le deſſein de régler les affaires de la Religion qui le regardent, & d'ordonner aux nouveaux Convertis de ſon Royaume de profeſſer la Foi, & de ſuivre les pratiques de l'Egliſe Catholique. Nous en rendons grâces à Dieu, & nous le prions tous les jours qu'il inſpire à Sa Majeſté les moyens les plus efficaces pour ramener des eſprits, la plupart diſpoſés à exécuter ſes ordres, & laſſés de vivre ſans aucune Religion.

Le Roi connoît, ſans-doute, combien il importe à ſa gloire & à la gloire de Dieu, qu'il conſidère plus que la ſienne, de prendre en cette occaſion le parti le plus convenable à ſa piété, au ſalut de ſes ſujets, & à l'amour qu'il a pour l'Egliſe. C'eſt dans cette vue que, par votre miniſtère, Monſeigneur, il nous demande nos avis pour ſe déterminer enſuite ſur la conduite qu'il doit tenir à l'égard de ceux qu'on appelle Réunis, ſoit qu'il veuille les abandonner à leurs conſciences,

ſoit qu'il juge plus à propos de les preſſer un peu du poids de ſon autorité royale.

Pour obéir à ſes ordres, je me ſens obligé de lui repréſenter très-reſpectueuſement qu'il s'agit d'achever un ouvrage qu'il a ſi glorieuſement commencé, de conſerver un peuple que ſes ſoins & ſes ordonnances lui ont acquis, & d'abolir une héréſie que la coutume & la prévention retiennent encore dans les cœurs & dans les volontés de ceux qui l'ont abjurée, & qui ne peut s'éteindre que par des déclarations préciſes des intentions de Sa Majeſté, & par une contrainte ſalutaire jointe à l'inſtruction & à la doctrine.

Je parle ſelon mes lumières, & plus encore ſelon mon expérience : chargé dans mon ſeul Diocèſe de quarante mille nouveaux convertis, avec leſquels je converſe depuis onze ans, & dont je vois les diſpoſitions préſentes, je reconnois, comme ſaint Auguſtin le reconnut de ſon temps, que la Prédication, la Raiſon, la Diſpute, les Conférences, & tous les offices de la Charité & de la ſollicitude Paſtorale n'avancent guères leur converſion, s'ils ne ſont ſoutenus de la crainte des Lois & des Ordonnances du Prince.

On ne doit donc pas s'attendre que des eſprits que l'ignorance, le menſonge, le libertinage, & une habitude invétérée de ſchiſme & d'erreur, tiennent comme liés à leur fauſſe Religion, reviennent d'eux-mêmes, ſur quelques légères exhortations, à la vérité & à l'unité de Jeſus-Chriſt, ſi l'obéiſſance qu'ils doivent au Souverain ne les déterminent, & ſi la douleur ou l'appréhenſion des peines ne les y pouſſent. Il faut donc, pour ne pas perdre tout le fruit du paſſé & toutes les eſpérances de l'avenir, les preſſer par une conduite ferme & uniforme, de faire profeſſion publique de la Religion Catholique. Depuis huit ou dix ans qu'on les a laiſſés, dans leur liberté, quoiqu'on ait écrit & qu'on ait prêché, en a-t-on vu revenir quelqu'un ? Ils ſont comme un corps encore uni par leur ancienne créance, & par la dépendance qu'ils ont les uns des autres, par les promeſſes qu'ils ſe ſont faites de ne ſe point abandonner, par le ſouvenir & le récit fréquent de ce qu'ils ont ouï dire de notre foi & de nos pratiques, par les reproches qu'ils font à ceux qui oſent reconnoître la fauſſeté de leur Religion ; en un mot, par cet eſprit de cabale qui règne encore dans leurs Conſiſtoires ſecrets. On ne détruira jamais cette maſſe de pécheurs, ſi l'on ne

s'unit auſſi par un même zèle mêlé de prudence & de charité, & ſi l'on n'ébranle ce corps, par quelque eſpèce de mouvement & de force extérieure, qui en détache inſenſiblement toutes les parties.

Il faut ſe perſuader auſſi que ce qui reſte du Calviniſme, n'eſt plus une Religion, mais un parti, qui ſe ſoutient comme il peut, par une conſpiration concertée, où il n'y a preſque plus de connoiſſance des Myſtères, où les Pères ſont accoutumés à vivre ſans culte & ſans exercice de piété, & n'enſeignent à leurs enfans que cette maxime : *Qu'il vaut mieux ſe paſſer de Religion que d'embraſſer la Catholique.* Cette ignorance fortifie leur prévention, & cet oubli de Dieu les rend toujours plus endurcis. Il faut donc affoiblir ce parti, en guériſſant leur ignorance, non par des controverſes odieuſes, mais par des enſeignemens ſolides & par des explications judicieuſes de nos Myſtères, & briſant, pour ainſi dire, leur endurciſſement, par une autorité prudente, mais forte, qui les réduiſe du moins à ſe faire inſtruire.

Ce ſont les deux moyens de ramener les hérétiques dans le ſein de l'Egliſe ; *l'Inſtruction & la Crainte* : ſi l'on ne faiſoit que les effrayer ſans les inſtruire, ce ſeroit une eſpèce de domination orgueilleuſe. (1) Si l'on ne faiſoit que les inſtruire ſans les effrayer, ils demeureroient endurcis dans leur ancienne habitude. (2) La crainte ſeule révolteroit les eſprits, l'inſtruction ſeule ne les remueroit pas aſſez ; mais on peut bien eſpérer de leur converſion, lorſqu'on joint à la crainte une doctrine ſalutaire, enſorte que la lumière de la vérité, chaſſe les ténèbres de l'erreur, & que la force rompe les liens de la coutume. (3) Il vaudroit mieux à la vérité, dit ce Père en un autre endroit, conduire les hommes à Dieu par la connoiſſance de la vérité, que par la douleur ou par la crainte de la peine ; mais il répond qu'on trouve rarement des ames dociles ; que l'expérience lui fait voir tous les jours que la crainte ou la punition, porte les plus opiniâtres à ſe faire inſtruire, & que ſi ceux qui ſe conduiſent par amour ſont

(1) Superba eſſet dominatio. *Auguſt. epiſt. ad Vien.* 48.

(2) Vetuſtate conſuetudinis obdurarentur. *Ibid.*

(3) Cum terrori utili doctrina ſalutaris adjungitur, non ſolùm tenebras erroris lux veritatis expellat, verùm etiam mala conſuetudinis vincula vis timoris obrumpat. *Ibid. ad Bonif. epiſt.* 50.

plus eſtimables, ceux qui ne cédent qu'à la crainte ou à *la* douleur ſont en plus grand nombre. (1)

On n'a qu'à conſidérer la ſituation où ſont préſentement les nouveaux Convertis, telle que ſaint Auguſtin la décrit dans la décadence des Donatiſtes. Il y en a qui ſont inquiets & téméraires, qui troublent la paix, qui retiennent dans l'erreur par leurs diſcours, ceux qui voudroient en ſortir, & qui, par une *hardieſſe turbulente*, (2) inſpirent la déſobéiſſance & la révolte ; ceux-là ne ſe convertiroient jamais s'ils n'étoient liés par des lois comme des frénétiques. (3) Il y en a d'autres qui demeurent endormis, & comme enveloppés dans leur ancienne habitude de créance, qui n'ont pas d'ailleurs mauvaiſe intention, qui ſe ſentent même quelque attrait pour la vérité, & qui nous diſent, quand nous les avons convaincus ; vous avez raiſon, il n'y a rien à dire à cela, mais il eſt fâcheux de quitter la tradition de ſes pères. (4) Il eſt juſte de remuer un peu ceux-ci, pour les faire rentrer dans l'unité. (5)

Quelques-uns croyant qu'il importe fort peu en quelle ſociété Chrétienne on vive, s'imaginent qu'ils peuvent vivre dans la leur, par la ſeule raiſon de leur liberté ou de leur naiſſance. [6] Ce ſont les Lois & les Ordonnances des Rois, qui en les publiant conſacrent au Seigneur la puiſſance qu'il leur a donnée & le ſervent loyalement, [7] ce ſont ces Lois, dis-je, qui tirent ces gens-là de cet état de prévention & d'indifférence.

Mais la plupart, depuis la concluſion de la paix, voyant qu'ils ont perdu non-ſeulement leur Religion, mais encore l'eſpérance de la rétablir, ne ſont preſque plus retenus que par des conſidérations humaines, par-deſſus leſquelles ils n'ont pas le courage de paſſer, ſi on ne les aide. Ils voudroient bien rentrer dans le ſein de l'Egliſe, mais ils craignent les reproches & la colère de leurs parens, le crédit &

(1) Sicut meliores ſunt quos dirigit amor, ita plures ſunt quos corripit timor. *Ibid.*

(2) Turbulentâ audaciâ.

(3) Niſi Legum vinculis, tanquam frenetici ligarentur. *Ep.* 48.

(4) Durum eſt nobis traditionem parentum relinquere. *Ibid.*

(5) Ut in ſalutem unitatis evigilent. *Ibid.*

(6) Quia ibi nati ſunt, & eos inde diſcedere . . . Et ad Catholicam tranſire nemo cogit. *Ibid.*

(7) His omnibus Legum timor quibus promulgandis Reges ſerviant Dominus profuit. *Ibid.*

l'inimitié des perſonnes paſſionnées. [1] Il faut leur donner une crainte ſupérieure à celle des reſpects humains. Ce devroit être celle de Dieu, mais du moins que ce ſoit celle des puiſſances ordonnées de Dieu. Leur foibleſſe fait pitié ; [2] il y a pourtant de la charité à y compâtir.

Il eſt néceſſaire de donner à ceux-ci, ſelon l'Ecriture, l'occaſion de devenir ſages, de vaincre leur mauvaiſe honte, & de ſauver un faux honneur qui les retient, en les preſſant par les lois & par l'autorité du Prince, enſorte qu'ils puiſſent juſtifier devant les hommes leur changement de Religion par ces raiſons : *Je ne veux point me faire d'affaires, le Roi le veut ainſi, les Lois l'ordonnent, que voulez-vous que je faſſe ? Faut-il que je perde mon repos & mon bien ?* Je puis dire avec vérité que pluſieurs d'entre eux, bien intentionnés, nous ont fait dire, nous ont dit même quelquefois : *Au nom de Dieu, preſſez-nous d'entrer, montrez-nous des ordres du Roi qui autoriſent nos converſions, nous obéirons.*

Nous en avons même trouvé qui nous ont prié de leur faire donner quelque amende pécuniaire, n'oſant ſe déclarer qu'à la faveur de quelque petite violence, & voulant bien ſacrifier quelque portion de leur bien temporel, pour acquérir les biens ſpirituels que la Religion Catholique leur préſente : nous n'avons oſé juſqu'ici ni parler, ni agir avec aſſurance, puiſqu'il ne paroît encore aucune déclaration des intentions de Sa Majeſté, & que lorſque nous les invitons aux exercices de la Religion Catholique, les méchans nous répondent : *Le Roi ne l'ordonne pas*, & les bons : *Faites que le Roi nous l'ordonne.* Dieu veuille que ce retardement n'ait pas refroidi tant de bons déſirs, & que lorſqu'on ſe déterminera à donner des ordres, nos gens ſoient encore auſſi déterminés qu'ils le paroiſſoient à les ſuivre.

Je conclus, avec ſaint Auguſtin, que c'eſt aimer nos Frères que de les émouvoir pour leur ſalut : qu'il ne faut pas regarder ſi on les pouſſe, mais où on les pouſſe ; que la droiture, la charité & l'utilité de la fin juſtifient abondamment la petite ſévérité des moyens ; & qu'on eſt heureux quand par des remèdes, quoiqu'amers, on peut les guérir de la maladie de leur habitude invétérée. Je me fonde principalement ſur les principes & les raiſons de ce Père, parce que

(1) Offenſionem parentum perditorum hominum inimicitias. *Ib.*
(2) Eorum infirmitas ſuſtinenda eſt.

ſa doctrine eſt d'un grand poids & d'une grande autorité dans l'Egliſe, parce qu'il traite cette matière à fond, parce qu'il s'eſt trouvé dans le même cas que nous, environné d'hérétiques, parce qu'ayant été du ſentiment de n'employer à leur égard que les voies de l'inſtruction & de la douceur, il a reconnu par expérience & par réflexion, qu'il falloit encore les preſſer & les contraindre par autorité & par punitions diſcrètes & modérées. Que s'il eſt d'avis qu'on traite ainſi ceux qui, par le malheur de leur naiſſance, ſont hors de l'Egliſe, qu'auroit-il dit de ceux qui, après y être entrés, s'en éloignent & ſont doublement coupables d'avoir vécu dans l'héréſie, & d'y avoir perſévéré après l'avoir abjurée ?

Quoi qu'il en ſoit, toutes les héréſies ſe reſſemblent dans leurs commencemens & leurs fins ; l'eſprit humain, ſoit pour introduire la vérité, ſoit pour introduire l'erreur, ſe conduit par certains principes qui ſe renouvellent ſelon les temps, & ce que ſaint Auguſtin rapporte des Donatiſtes, ſe vérifie preſque dans toutes ſes circonſtances par la conduite des hérétiques d'aujourd'hui. Il eſt donc à propos de tenir à leur égard la même conduite. Cette ſecte-ci doit finir comme les autres ont fini, par la diligence & l'application des Prélats, & par l'autorité du Prince ; un peu par perſuaſion & par remontrances, un peu par commandement & par *contrainte* (1).

Je n'entends point par ce mot, des moyens durs & violens, mais des remèdes efficaces : je parle d'une contrainte qui porte à la converſion, & non pas au déſeſpoir, qui ſoit plutôt une correction qu'un châtiment, qui n'éloigne & n'aigriſſe pas ceux qui ſont méchans, & qui n'inquiète pas ceux qui ſont, ou qui veulent devenir bons ; qui les pouſſe, mais qui ne les frappe pas, & que ce ne ſoit pas tant une punition de l'erreur où ils ſont, qu'un avertiſſement de la quitter ; mais auſſi, comme il n'eſt pas juſte de leur ôter toute ſorte de liberté, il n'eſt pas convenable non plus de les abandonner à eux-mêmes, & il y a une eſpèce de peine médicinale, néceſſaire pour guérir cette dureté de cœur, qui, ſelon l'Ecriture, ne peut être corrigée par les paroles, mais

(1) Catholicorum præceptorum ſermonibus, Catholicorum Principum Legibus, partim divinis admonitionibus, partim juſſis imperialibus. *Epiſt.* 50. *ad Bonif.*

qui peut l'être aiſément, & ſans bleſſer, par les petites ſévérités de la diſcipline (1).

Je ne parle pas ici de ceux qui contreviennent aux Edits, qui excitent des ſéditions, qui font des aſſemblées, qui prêchent une doctrine interdite, qui meurent dans le refus réel & poſitif des Sacremens; leurs peines ſont portées par les Edits; je parle de ceux qui n'aſſiſtent à aucun exercice de Religion, qui retiennent les autres par leur crédit, qui portent leur opiniâtreté à quelque excès qu'on doit arrêter par les conſéquences; & je crois qu'il faut de temps en temps, par des exemples juſtes & bien appliqués, tenir la multitude en crainte; un exil de quelque mois, une petite amende bien ménagée, ſont capables d'imprimer le reſpect des lois, & d'entretenir, au moins pour un temps, la diſcipline & l'ordre parmi le peuple.

Je ne dis pas que les Evêques ou les Eccléſiaſtiques doivent ſe mêler de ces punitions, quoique ſaint Grégoire & quelques Conciles ſemblent leur en avoir donné le pouvoir. Notre miniſtère eſt un miniſtère de paix. Nous ſommes établis pour l'édification, & non pour la deſtruction. Nous devons nous ſouvenir que nous vivons dans le temps de la nouvelle alliance, où il faut non-ſeulement avoir la charité dans le cœur, mais encore dans nos œuvres, où Jeſus-Chriſt ordonne à Pierre de remettre ſon épée, pour marquer que les Pontifes & les Prêtres de Jeſus-Chriſt ne la doivent point tirer, même pour Jeſus-Chriſt (2). Il nous faut attirer la confiance de nos peuples, & comme nous ſommes les médiateurs entre Dieu & eux, il n'eſt pas mal à propos que nous ſoyons quelquefois les entremetteurs entre eux & le Prince, en les plaignant par charité, en leur faiſant obtenir grâce quand ils la méritent; nous ſommes comme le centre de l'unité dans nos diocèſes, & c'eſt une de nos fonctions de recevoir dans notre ſein, qui eſt le ſein de l'Egliſe, ceux que la puiſſance ſéculière y ramène.

C'eſt donc aux Princes à qui il appartient de droit divin de maintenir le bon ordre dans leurs Etats, de protéger l'Egliſe, & de réduire par les lois & les peines temporelles

(1) Eſt quædam medicinalis moleſtia pravis vel frigidis animis neceſſaria, & illi duritiæ quæ verbis emendari non poteſt; ſed tamen aliquantulâ ſeveritate diſciplinæ poteſt. *Ep.* 50. *ad Bonif.*

(2) Neque etiam pro Chriſto.

à l'obéiſſance de la foi, ceux qui ſe ſont élevés contre elle. Qui ne ſait qu'ils ſont établis pour faire craindre la colère & le châtiment à ceux qui font mal ? qu'ils doivent ſervir le Seigneur non-ſeulement comme hommes, en le priant, l'adorant, & lui rendant les hommages communs de la Religion, mais encore comme Rois, en faiſant des Ordonnances pour autoriſer la vertu, & pour défendre & punir les vices avec une rigueur convenable ? Qu'étant redevables à Dieu de leur puiſſance, le premier uſage qu'ils ſont obligés d'en faire, eſt de lui aſſujettir tous ceux que ſa Providence leur a ſoumis ; qu'il y a eu des Conciles qui ont engagé, même par ſerment, les Princes catholiques, pour marque de la ſincérité de leur foi, à ne point ſouffrir d'hérétiques dans leurs Etats ? Qui eſt-ce qui oſera dire au Roi Très-Chrétien : *L'Egliſe a beſoin de votre ſecours ; mais pourquoi vous mêleriez-vous de ſes affaires ? que vous importe, que dans votre Royaume la Religion de Jeſus-Chriſt ſoit attaquée ou défendue ?* C'eſt une prérogative de la dignité, & un des plus beaux droits de la couronne, de pouvoir protéger & commander même la véritable piété, en faiſant des lois qui en ordonnent les exercices, ſous des peines raiſonnables, où le zèle de la Religion & de la juſtice ſoit tempéré par la douceur chrétienne & par la clémence royale.

Concil. Lateran.

Sur ces principes, je crois que le Roi peut, &, ſi je l'oſe dire, doit obliger les nouveaux Convertis d'aller à l'Egliſe écouter les Inſtructions & aſſiſter à la Meſſe. Il s'agit de ramener une multitude à l'unité de la foi, ce qui ne ſe peut faire ſans les convoquer dans un même lieu. Comment croiront-ils, s'ils n'écoutent pas ? Comment écouteront-ils, ſi on ne leur prêche ? Comment leur prêchera-t-on, s'ils ne s'aſſemblent ? Où s'aſſembleront-ils, que dans les Egliſes deſtinées aux dévotions & aux inſtructions des Fidelles ? Pourquoi ne les accoutumera-t-on pas auſſi d'y aſſiſter à la célébration des ſaints Myſtères ? Ils ne ſont pas dans l'état des cathécumènes ou infidelles. Ils reconnoiſſent Jeſus-Chriſt par profeſſion. Ils ont été baptiſés en ſon nom. Ils ne ſont pas non plus hérétiques déclarés, du moins ne doivent-ils pas être regardés comme tels. Ils ſe ſont ſoumis à l'Egliſe par un engagement ſolennel, je veux dire, par un acte public accompagné d'affirmation & de ſerment, ſans qu'il paroiſſe aucune rétractation du moins publique.

La foi de leur abjuration, enregiſtrée dans nos greffes, ſubſiſte toujours à notre égard ; nous avons droit de les conſidérer comme nos frères, quand même leur réunion ne ſeroit que feinte.

Saint Paul écrivant aux Galates qui ſe faiſoient circoncire après la publication de l'Evangile, leur déclare que tout homme qui ſe circoncit, eſt obligé de garder toute la loi (1). Chaque état, ſur-tout celui de la Religion, impoſe des obligations attachées à cet état, d'où il paroît qu'après le Baptême & l'abjuration, les nouveaux Convertis étant devenus ſujets & enfans de l'Egliſe catholique, ils ſont tenus d'en obſerver les lois, & qu'ainſi, ſelon la doctrine de l'Apôtre, l'on peut & doit même les y contraindre ; il ſeroit inutile de dire que dans la ſuite ils ont changé de ſentimens ; un ſujet rebelle n'eſt pas diſpenſé de la fidélité qu'il doit à ſon Prince, ni un enfant déſobéiſſant du reſpect & de la ſoumiſſion qu'il doit à ſon père.

On ne peut donc les regarder que comme pécheurs, indignes à la vérité de participer aux ſaints Myſtères, mais capables d'y aſſiſter pour avoir part aux prières & aux oraiſons des Fidelles, à la propitiation même de Jeſus-Chriſt, quoiqu'ils n'en aient point à la communion de ſon Corps & de ſon Sang. Nous ſavons que nous devons être les fidelles diſpenſateurs des dons & des Myſtères de Dieu, & ce ſeroit manquer aux règles de notre miniſtère, non-ſeulement de les preſſer d'approcher de la ſainte Table, lorſqu'ils le refuſent, mais encore de ne pas les éprouver long-temps lorſqu'ils le demandent. Mais nous croyons auſſi que n'étant ni infidelles, ni hérétiques déclarés, ni excommuniés par l'Egliſe, leur mauvaiſe conduite, ni leur foi infirme & douteuſe, ne les exclut pas de l'aſſiſtance au ſaint Sacrifice, non plus que tant de mauvais Catholiques qui ſont ou libertins ou incrédules.

La diſcipline ſévère des premiers temps n'a pu durer ; s'il falloit aujourd'hui interdire de l'aſſiſtance de la Meſſe tous ceux qui ne ſont pas dignes d'y communier, les Egliſes ſeroient déſertes, & les vrais Fidelles réduits à un petit nombre. On n'admet point à nos Myſtères les hérétiques dénoncés, qui font profeſſion ouverte de leur héréſie ; ce

(1) Teſtificor autem rursùs omni homini circumcidenti ſe quoniam debitor eſt univerſæ Legis faciendæ, *Galat.* v. v. 3.

ſont des étrangers & des ennemis de Dieu, qui ne méritent point d'entrer dans ſa maiſon & de jouir des grâces qu'il fait à ſes enfans. On en chaſſoit auſſi les pécheurs qu'on avoit mis en pénitence publique, pour leur faire ſentir le poids de leur péché par cette privation de grâces eccléſiaſtiques, pour exciter en eux des ſentimens repentans, & un déſir ſincère de rentrer dans la communion, & c'eſt de ces eſpèces de Chrétiens que parlent quelques Pères & quelques Conciles qu'on nous allègue.

Quoi qu'il en ſoit, les nouveaux Convertis ne nous paroiſſent pas dans ce cas; ils ſont rentrés dans l'Egliſe, il n'y a aucune ſentence qui les prive de la communion des Fidelles; ils doivent donc aſſiſter à la Meſſe. Ils le peuvent même utilement, non comme offrant avec le Prêtre, ils n'en ſont pas dignes, mais comme unis avec les fidelles pour qui le ſacrifice eſt offert. Ils ſe préſenteront devant Jeſus-Chriſt pour être guéris de leur foibleſſe & de leur incrédulité. Ils ſeront-là comme des criminels pour qui l'Egliſe demande grâce, comme des membres morts qu'elle tâche de ranimer, en attirant ſur eux par ſes prières quelque ſouffle de vie dont la plénitude eſt en Jeſus-Chriſt qu'elle offre à Dieu en hoſtie propitiatoire.

On dira qu'il eſt difficile de leur inſpirer ces ſentimens: il n'eſt pas moins difficile de les inſpirer aux mauvais Catholiques que nous ſouffrons pourtant dans nos Egliſes. Il faut inſtruire, il faut prêcher, il faut que les fidelles qui aſſiſtent à la Meſſe avec eux, prient le Seigneur qu'il leur donne une connoiſſance entière de la grandeur de ce Myſtère, & que le Sang de Jeſus-Chriſt qu'on offre à ſon Père obtienne de ſa miſéricorde infinie leur entière converſion.

On craint de faire des hypocrites; ſaint Auguſtin l'a craint auſſi, mais il s'eſt mis au-deſſus de cette crainte. Notre intention eſt de faire des Catholiques véritables; s'ils nous trompent, & que leur Religion ſoit feinte, ce n'eſt pas à nous d'en juger, c'eſt à Dieu (1), dit ce Père. Il remarque même, que quelques-uns de ces Catholiques feints pendant quelque temps, & forcés en quelque ſorte de quitter l'erreur à laquelle leur cœur demeuroit attaché, avoient été dans la ſuite plus fermes & plus fidelles que d'anciens Catholi-

(1) Non eſt hoc jam noſtrum, ſed Dei judicium. *Epiſt.* LXVII. *ad Fauſt.*

ques. Il raconte en un autre endroit que lorſque l'héréſie des Donatiſtes, par le commandement & les Edits des Empereurs, ſe vit ſur le penchant de ſa ruine, & qu'elle vint par troupes embraſſer la Foi de l'Egliſe, pluſieurs firent ſemblant d'être Catholiques ; ils furent reçus indifféremment, avec ceux qui revenoient de bonne foi ; mais ceux-là, en s'accoutumant inſenſiblement, en écoutant la prédication de la vérité, ſe convertirent pour la plupart (1).

Mais que fera-t-on de ceux qui veulent être Catholiques de bonne foi, & qui demandent d'être contraints ? N'eſt-il pas juſte de les aider ? Faut-il abandonner les bons, parce qu'il ſe trouve des méchans ? faut-il laiſſer périr des ames qui veulent véritablement ſe ſauver, & que la crainte de faire des hypocrites empêche de faire de vrais fidelles ?

On craint encore les irrévérences & la profanation de nos Egliſes & de nos Myſtères. J'avoue qu'il n'y a rien qui doive faire tant d'horreur à ceux qui ont du zèle pour la maiſon de Dieu & pour l'honneur de ſon adorable Sacrement ; mais nous les avons ſouvent ouï blamer le peu de reſpect & d'attention des Catholiques dans les Egliſes, & dans le temps qu'ils ſont venus à la Meſſe, croyant que le Roi le vouloit ainſi, nous n'avons pas appris, quoiqu'on les ait obſervés, qu'ils aient commis aucune irrévérence ſcandaleuſe. Quand ils manqueroient ſur ce point, le Roi emploie ſon autorité, le Parlement donne des Arrêts, les Evêques font des Ordonnances comme celle que vous avez faite, MONSEIGNEUR, ſi pleine d'onction & de zèle.

D'ailleurs, l'averſion des nouveaux Convertis pour nos Myſtères n'eſt plus ſi grande, depuis qu'ils vivent parmi nous ; les voiles qui couvroient leurs yeux ſont prêts à tomber. Ces impreſſions fauſſes & malicieuſes qu'on leur donnoit de ce qui ſe paſſe dans nos Egliſes & ſur nos Autels, ſe diſſipent & ne les rébutent plus tant (2). Il eſt important de les déſabuſer par eux-mêmes. J'en ai vu des plus opiniâtres, étant obligés d'aller à la Meſſe, ou y étant allés par curioſité ou par complaiſance, en revenir très-édifiés

(1) Ex his plurimi ſimulando communicaverunt, ſed populatum aſſueſcendo, & prædicationem veritatis audiendo . . . . . ex magnâ parte correcti ſunt. *Epiſt. ad Bonif.* 50.

(2) Aditum intrandi obſervabant rumores maledicorum qui neſcio quid aliud ponere in altare jactitabant. *Ep.* 48. *ad Vinc.*

de l'explication qu'on leur avoit faite des prières & des cérémonies, & du fond même du Myſtère, & ſavoir mauvais gré à ceux qui leur en avoient déguiſé la vérité.

Il eſt toujours vrai qu'en pratiquant la Religion, fréquentant les aſſemblées des fidelles, aſſiſtant aux inſtructions, à la Meſſe, aux Offices divins, inſenſiblement ils s'accoutument à goûter la Religion; ils ſe détrompent, ils ſont touchés de la grandeur & de la majeſté de nos Myſtères; la grâce agit plus efficacement dans ces occaſions. L'homme nouveau ſe forme peu-à-peu; ces idées affreuſes de ſuperſtition & d'idolâtrie dont ils étoient prévenus contre l'Egliſe s'effacent; & perſuadés enfin de la vérité & de la ſainteté de notre Religion, ils béniront ceux qui les auront contraints de la connoître & de l'embraſſer.

Ne leur a-t-on pas fait craindre l'autorité du Roi, quand on les a fait entrer dans la Communion catholique? On n'a pas cru agir contre les règles de l'Egliſe, quand on les a contraints par des moyens rudes à faire abjuration de l'héréſie. Le Roi a jugé qu'il devoit procurer, par toutes ſortes de voies, le ſalut de ſes ſujets, en les *forçant d'entrer* ſelon l'Evangile, & n'a pas cru ſa conſcience chargée du ferment ſolennel qu'ils ont fait devant Dieu, ou par crainte ou par complaiſance. Il n'eſt pas moins convenable qu'après cette abjuration, on les oblige d'accomplir la promeſſe qu'ils ont faite à Dieu, ſans craindre de ſe charger des mauvaiſes volontés que quelques-uns peuvent avoir. Le Roi exécute en cela les ordres de Dieu, dont il eſt le miniſtre pour le bien, & laiſſe à Dieu, qui ſeul eſt le juge des cœurs, la punition & la vengeance de ceux qui en abuſent intérieurement.

On parle de ſe réduire à faire élever leurs enfans, à préparer à l'Egliſe, par les inſtructions qu'on leur donnera, une génération prudente & fidelle. Il eſt juſte de donner toute ſon application à l'éducation & à la converſion de la jeuneſſe; il n'eſt pas même inutile d'ordonner aux parens d'envoyer leurs enfans à l'école, aux colléges & aux couvens, pour y prendre les impreſſions de la Religion catholique, mais il ne faut pas ſe flatter de l'eſpérance de les gagner. Ils ſeront toujours dans la foi de leurs pères qui les exhortent, qui les inſtruiſent, qui les flattent, qui les châtient & qui gravent profondément dans leurs eſprits, par toutes les voies de l'amour & de l'autorité paternelle, les principes

d'une Religion dont ils ne peuvent connoître la fauſſeté. Ainſi les leçons de la maiſon effacent bientôt celles de l'école ; & des catéchiſtes domeſtiques, détruiſent le ſoir, ce que les maîtres ou les catéchiſtes de l'Egliſe ont édifié pendant la journée.

Voilà, MONSEIGNEUR, les raiſons qui me portent à ſouhaiter que le Roi déclare qu'il veut que ſes ſujets nouveaux convertis aſſiſtent aux Inſtructions, à la Meſſe & autres exercices de la Religion catholique, (j'excepte toujours la Communion) & qu'il attache même quelque petite peine, comme amendes pécuniaires de petites ſommes, qu'on puiſſe appliquer ſagement aux contrevenans : car le Roi ayant déclaré publiquement ſa volonté, il ne ſeroit ni juſte ni honnête qu'on crût pouvoir lui déſobéir dans une entière impunité : enſorte, pourtant, que ces amendes ou autres peines peu rigoureuſes, ſervent plutôt à pardonner ceux qui promettent de bien faire, qu'à punir ceux qui auront peine à ſe corriger.

Cet avis eſt fondé ſur ces principes de ſaint Auguſtin que l'expérience autoriſe ; que la doctrine ſeule ne ramène pas les hérétiques ; que la crainte commence, & que l'inſtruction achève leur converſion ; qu'on ne peut vaincre une mauvaiſe habitude que par une bonne ; que ceux qui obéiſſent d'abord pour éviter la colère, obéiront bientôt après pour ſatisfaire à leur conſcience ; qu'il faut aider les infirmes dans la foi, & leur donner occaſion de s'y fortifier en l'exerçant ; qu'il vaut mieux ſouffrir dans l'Egliſe ceux qui ſont méchans, que d'en laiſſer exclus ceux qui ſont bons ; qu'il ne faut pas tant s'attacher à de certains maux qui peuvent arriver dans les affaires de Religion, qu'on ne regarde les grands biens qui en peuvent revenir ; & qu'il n'y a pas de plus grand bien que la deſtruction d'une héréſie ; que c'eſt par-là que l'Egliſe rentre en poſſeſſion d'une portion de ſon héritage qu'elle avoit perdue, & qu'elle acquiert une génération préſente & des générations à venir : qu'au reſte, il n'y en a jamais eu qui ait autrement fini que par les lois & l'autorité des Princes ; & que nous voyons tous les jours qu'aux endroits où l'on contraint les Réunis, il y en a pluſieurs qui ſe convertiſſent de bonne foi, ce qui n'arrive pas dans les lieux où l'on les abandonne à eux-mêmes.

Pardonnez, MONSEIGNEUR, à la longueur de ma lettre & à la liberté de mes ſentimens, que je ſoumettrai toujours à ceux de tant de Prélats qui ſont plus éclairés que moi.

Je ſuis avec un profond reſpect, &c.

LETTRE ſur la fidélité des Sujets envers leur Prince, du 1 Janvier 1704.

VOUS me demandez, de trop bonne grâce, MONSIEUR, de vous faire part de la converſation que j'eus il y a quelques jours avec M. de M.... au ſujet de la fidélité qu'on doit à ſon Prince, pour ne pas vous l'accorder avec plaiſir: c'eſt auſſi la matière ſur laquelle on a plus de raiſon de s'entretenir, aujourd'hui qu'on en voit les devoirs publiquement violés: cependant cette grande douleur dont j'ai été ſi vivement pénétré en l'apprenant, ſe renouvelle toutes les fois qu'on me rappelle le ſouvenir de tant de déſolations publiques & de tant de cruautés ſignalées; quoi qu'il en ſoit, il ne s'agit pas de la douleur que je ſouffre, mais de ce qui ſe dit dans la converſation que nous eumes là-deſſus: c'eſt ce que vous me demandez. Les horreurs de cette guerre civile nous donnèrent lieu de faire rouler tout notre entretien ſur cette fidélité que les ſujets doivent néceſſairement à leur Prince, & ſur le crime qu'ils commettent de prendre les armes pour les oppoſer aux ſiennes. Nous n'entrâmes pas dans un examen de religion, parce que nous vîmes bien que cela n'étoit pas néceſſaire pour établir ſolidement la fidélité que les ſujets doivent à leur Souverain: d'ailleurs cette diſcuſſion n'eſt pas l'affaire d'une converſation courte & rapide; mais il n'en falloit pas davantage pour faire les réflexions néceſſaires ſur cette fidélité indiſpenſable, & pour rendre cette obligation naturelle très-ſenſible à tout le monde.

Il fut remarqué d'abord, MONSIEUR, que cette fidélité nous engage, ſuivant la parole de Dieu, à remplir envers le Prince trois devoirs inviolables: le premier, à lui rendre l'obéiſſance: le ſecond, à l'honorer, & le troiſième, à lui payer le tribut. Saint Paul pouvoit-il parler plus formellement pour établir le devoir de l'obéiſſance, que lorſqu'il

s'explique ainſi : *Que toute ame ſoit ſujette aux Puiſſances Supérieures, car il n'y a point de puiſſance qui ne vienne de Dieu :* ce n'eſt pas ſeulement par un principe de politique ; ce n'eſt pas même par un motif de crainte de la peine qu'il faut obéir au Souverain, c'eſt un devoir du premier ordre qui naît du fond même de la Religion ; & voilà pourquoi l'Apôtre ajoute un peu plus bas qu'il faut être ſujets *non-ſeulement pour la colère*, c'eſt-à-dire pour ne pas exciter le courroux & la vengeance du Souverain, *mais auſſi pour la conſcience*, parce que Dieu l'a ainſi preſcrit. Ainſi l'obéiſſance que nous devons au Souverain, eſt une ſuite néceſſaire de celle que nous devons à Dieu ; c'eſt pour cela que ce même Apôtre inſiſte avec tant de ſoin ſur ce point de morale pratique, afin d'avertir les fidelles d'être ſoumis aux puiſſances ſupérieures ; il lui ſemble qu'il ne ſauroit recommander trop vivement, un devoir ſi important pour la conſervation de la ſociété civile, & pour l'honneur de la Religion chrétienne, qui brille avec d'autant plus d'éclat dans cet ordre de l'Apôtre, que les Principautés & les Puiſſances étoient pour lors payennes, & les ennemis déclarés de la Religion chrétienne. Fidelles, ou infidelles, bons, ou mauvais, il faut leur rendre ce devoir, puiſqu'ils ſont revêtus d'une autorité ſuprême, établie par Dieu même : c'eſt auſſi de la ſorte que M. Deſmarez l'entend, dans ſa Bible ſi célèbre parmi les Proteſtans. En effet, puiſque Dieu attache au caractère de Souverain l'obéiſſance des ſujets, il faut donc indiſpenſablement qu'on rende cette obéiſſance à ceux qui en ſont revêtus, quels qu'ils ſoient, puiſque Dieu n'y a point mis d'exception, & ſur-tout dans un temps où ceux qui en étoient revêtus, uſoient de leur autorité ſuprême, pour s'oppoſer à l'Evangile & à ſa gloire, pour combattre le règne de Jeſus-Chriſt, & lui faire trouver ſon tombeau, & ſon entière deſtruction dans ſon berceau même.

Saint Pierre, comme Saint Paul, nous ordonne de remplir bien religieuſement ce devoir, & déſigne en particulier les Rois, parce que c'eſt le même eſprit de Dieu qui parloit par la bouche de tous les deux, & qui s'en ſervoit pour prononcer ſes oracles. Ils preſſent l'accompliſſement de ce devoir avec d'autant plus de ſoin que l'affaire eſt importante, & ſouverainement importante. Ce même Apôtre nous apprend le ſecond devoir ; celui d'honorer le Souverain, lorſqu'il dit : *Craignez Dieu, honorez le Roi.* (S. Pierre 2. 17),

Remarque de Desmarez 50 : de sorte qu'il nous fait regarder ces deux devoirs comme indispensables ; l'honneur que nous devons au Roi, comme une suite nécessaire de la crainte que nous devons à Dieu ; & pour ce qui regarde le tribut, Jesus-Christ lui-même donne l'ordre formel de le payer exactement, en S. Matthieu, lorsque répondant à la question que lui firent les disciples des Pharisiens, s'il étoit permis de payer le tribut à Césat, ou non, il leur dit : *Rendez à César ce qui est à César, & à Dieu ce qui est à Dieu.* Il ordonne donc ici de payer le tribut à tous les Rois en la personne de Césat ; & non-seulement cela, mais il établit aussi manifestement l'obligation nécessaire de remplir tous les devoirs de l'obéissance & de la fidélité ; car sur la question du tribut qu'on lui fait, il prend occasion de faire une proposition générale, & de renfermer, avec le tribut, l'obéissance & l'honneur qu'on doit à son Souverain ; c'est pour cela qu'il dit en général : *Rendez à César ce qui appartient à César.*

L'idée de la souveraineté renferme essentiellement en elle-même l'obligation de remplir ces trois devoirs que vous voyez ici évidemment établis de droit divin : il y a une relation si nécessaire de la souveraineté à l'obéissance, que la première ne sauroit être conçue sans la dernière. Peut-on concevoir en effet un Etre qui est revêtu de la souveraineté sur nos personnes, sans concevoir en même-temps une obligation essentielle de l'honorer ? L'image de la grandeur de Dieu que porte le Souverain, ne nous conduit-elle pas naturellement à l'obligation de lui rendre un honneur qui soit aussi l'image de celui que nous devons à Dieu ? Si l'on ne peut le concevoir revêtu de ce glorieux caractère, sans concevoir l'obligation de ce devoir essentiel & nécessaire : de même peut-on se le représenter sous l'idée d'image de la puissance de cet Etre suprême & infini, sans comprendre évidemment qu'on lui doit l'obéissance, comme un tribut dont on ne doit nullement se dispenser ? Et puisqu'il est le ministre de Dieu, comme dit l'Apôtre, & ministre souverain, n'est il pas nécessaire aussi qu'on lui paye le tribut pour remplir les fonctions d'un ministère si grand, qui consistent à gouverner, à protéger, à défendre les peuples sur lesquels Dieu l'a établi souverain, à exercer le droit de l'épée parmi eux, à tenir à la main la glorieuse balance de la Justice, & faire, comme souverain, tout ce qui appartient au

règlement & à la direction de l'Etat, ſans être obligé de répondre de ſon adminiſtration qu'à Dieu même, qui lui a commis ce miniſtère ſuprême ? Peut-il ſoutenir ce grand & glorieux caractère, qui l'oblige à des dépenſes ſi immenſes dans la paix & dans la guerre, & principalement dans la guerre, ſans les tributs, plus ou moins grands, ſuivant les néceſſités de l'Etat & l'intérêt de la Couronne ? Et puiſqu'il ne peut pas ſoutenir ce miniſtère ſuprême ſans cela, l'obligation de payer le tribut eſt donc une ſuite néceſſaire de la ſouveraineté, comme l'obéiſſance & l'honneur : ſous l'idée générale de tribut, eſt compris tout ce que le Souverain règle ſuivant l'exigence des affaires, & qu'il le juge à propos ; & c'eſt ſous ce mot, dit Deſmarez, que s'entendent toutes les charges de tailles, d'impôts, de péage, de ſubſides, &c. qui s'impoſent aux particuliers, par l'autorité publique, qui n'eſt que l'autorité du Souverain.

L'idée même de Dieu me fournit une nouvelle raiſon pour autoriſer ces trois devoirs : Dieu n'eſt pas un Dieu de confuſion, mais d'ordre ; caractère qu'il exerce dans la direction de ce vaſte univers d'une manière ſenſible aux plus ſtupides ; car puiſque l'ordre eſt une perfection, il faut ſans difficulté que l'idée de Dieu le renferme, puiſqu'elle renferme néceſſairement toutes les perfections, ſans cela il manqueroit quelque choſe à cette idée, & par conſéquent ce ne ſeroit pas l'idée du vrai Dieu, qui ne ſeroit pas ſouverainement parfait, s'il y manquoit quelque choſe, & ne ſeroit pas Dieu par conſéquent. Otez la ſubordination, vous ôtez l'ordre ; ôtez l'obéiſſance dont l'honneur & le tribut ſont les ſuites néceſſaires, vous ôtez la ſubordination ; l'obéiſſance eſt donc néceſſaire pour conſerver l'ordre que l'idée de Dieu renferme ; comme directeur ſuprême de l'univers, Dieu veille & agit ſans ceſſe pour empêcher la confuſion qui n'auroit de force que pour détruire & faire rentrer le monde dans le chaos. Ainſi ſans l'obéiſſance dans un Royaume, vous le voyez tomber dans les horreurs d'une funeſte confuſion, & dans un affreux chaos ; il ne peut par conſéquent que périr, ſuivant la maxime de notre Rédempteur, qui poſe pour principe, que tout Royaume diviſé contre ſoi-même ne peut point ſubſiſter : y porter la diviſion, c'eſt y porter la deſtruction, & travailler directement à ſa ruine. Idée ſi funeſte & ſi affreuſe.

Quelque bien établie que ſoit l'obéiſſance qu'on doit au Magiſtrat ſouverain par toutes ces raiſons, & par tant d'autres qui ſuivent naturellement de celles-ci, l'on convient qu'il y a une occaſion où l'on n'eſt pas obligé d'obéir, par exemple, on n'étoit pas obligé d'obéir aux Empereurs Payens lorſqu'ils commandoient d'adorer les faux Dieux, & de les encenſer, parce que cette obéiſſance eſt évidemment incompatible avec celle que nous devons à Dieu; & la nature, la raiſon, la révélation nous apprennent qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes: or Dieu nous défend d'adorer les faux Dieux; autrement ce ſeroit mal à propos que l'Egliſe honoreroit la mémoire des Martyrs, & qu'elle les regarderoit comme les plus grands Héros, puiſque leur gloire conſiſte dans leur déſobéiſſance aux ordres des ſouverains Payens, qui vouloient leur faire encenſer leurs Idoles. Ils ont attiré ſur eux, par cette déſobéiſſance, les ſupplices qui ſont la couronne de leur martyre, & la gloire de leur mort. Auſſi l'Ecriture divinement inſpirée, qui publie avec éclat la gloire de ces trois enfans, qui furent jetés dans la fournaiſe par l'ordre de Nabuchodonoſor, pour avoir refuſé d'obéir au commandement qu'il avoit fait d'adorer cette fameuſe Idole qu'il avoit fait ériger, l'Ecriture, dis-je, n'autoriſe-t-elle pas par-là qu'il y a quelques circonſtances où l'on peut & doit ceſſer d'obéir. Mais il n'y en a pas une ſeule où l'on ſoit en droit de ſe rebeller contre ſon Prince, & de lui devenir infidelle quel qu'il ſoit; bien loin de cela, & même Dieu qui défend de lui obéir dans cette circonſtance, ordonne de lui obéir dans les autres; & ſi dans le temps qu'on leur déſobéiſſoit à cet égard, on n'étoit pas dans un eſprit d'obéiſſance à tous les autres, cette déſobéiſſance, quoique juſte & très-agréable à Dieu en elle-même, lui deviendroit déſagréable, parce qu'elle ſeroit mêlée avec une déſobéiſſance criminelle qu'il déteſte; déſobéiſſance qui d'ailleurs a des ſuites d'une ſi terrible conſéquence, & qui nous met aujourd'hui devant les yeux d'une manière ſi affreuſe les lois les plus ſaintes de la charité chrétienne indignement violées; & ſi la ſimple déſobéiſſance eſt ſi criminelle, combien ne le ſera pas une rebellion active?

Cependant l'amour propre, eſſentiellement orgueilleux, qui ne ſe nourrit que de venin, qui jette feu & flamme à la moindre atteinte qu'on lui donne, qui ne reſpire que ven-

geance, qui n'a de la patience qu'autant qu'il a de foibleſſe ou de lâcheté, & qui ſe croit tout permis lorſqu'on l'offenſe & le choque; l'amour-propre, dis-je, aveugle la raiſon, embraſe la colère, inſpire la rebellion, & fait fouler aux pieds les règles les plus ſaintes du devoir le plus ſacré; & c'eſt pour prévenir & combattre cette inſpiration criminelle, & les mouvemens injuſtes dont elle eſt la ſource, que ſaint Pierre, après nous avoir parlé des Rois & des Maîtres, nous dit qu'il faut être ſoumis non-ſeulement aux bons & équitables, mais auſſi aux fâcheux: *Si en faiſant bien*, ajoute-t-il, *vous ſouffrez avec patience, c'eſt-là ce qui eſt agréable à Dieu; car c'eſt à quoi vous êtes appelé.* Le Sujet n'a donc point d'autres armes à oppoſer à ſon Prince, quelque rigueur qu'il exerce contre lui, que la patience; s'il en emploie d'autres, il ſort de ſon caractère de fidelle, puiſqu'il ſort des principes de l'Evangile, & qu'il va directement contre l'eſprit de la Religion chrétienne. Soyez mes imitateurs, diſoit S. Paul, comme auſſi je le ſuis de Jeſus-Chriſt; pour être donc imitateur de S. Paul, il faut l'être de Jeſus-Chriſt. De bonne foi, eſt-ce imiter Jeſus-Chriſt, que d'oppoſer ſes armes particulières à celles de ſon Roi, que de faire un ſoulevement dans l'état qui entraîne tant de ſang & de ravage, & tant d'autres ſuites qui font horreur, & combattent ſi ſenſiblement les douces maximes de l'Evangile? Eſt-ce imiter Jeſus-Chriſt, qui, lorſque Judas le trahit, & que les ſatellites des Juifs mettent la main ſur lui & le ſaiſiſſent, condamne S. Pierre, qui, par un zèle indiſcret, met l'épée à la main & coupe l'oreille au ſerviteur du ſouverain ſacrificateur pour le défendre, le condamne, dis-je, & lui ordonne de remettre ſon épée en ſon lieu, guérit l'oreille de ce ſerviteur, & dit à Pierre, *que tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée? Penſez-vous*, ajoute-t-il, *que je ne puiſſe pas prier mon Père qui m'enverroit préſentement plus de douze légions d'Anges?* Il guérit l'oreille à celui qui vient pour le prendre, & condamne Pierre qui le veut défendre, & ne veut pas faire uſage du pouvoir qu'il a de faire périr ſes ennemis, ni des légions qu'il auroit pu avoir à ſa diſpoſition s'il le vouloit: il laiſſe au Magiſtrat l'exercice du droit de l'épée, quelque mauvais uſage qu'il en faſſe contre lui, & quelque force qu'il eût pour l'empêcher. Eſt-ce être l'imitateur de Jeſus-Chriſt que de prendre les armes & de verſer tant de ſang? Eſt-ce, je

vous prie, faire les fonctions de ſes Diſciples, de Diſciple de Jeſus-Chriſt, qui nous a donné pour règle de bénir ceux qui nous maudiſſent, & de prier pour ceux qui nous perſécutent ? Si les Samaritains refuſent de le recevoir, & ſi les Diſciples émus de colère, par un ſi injuſte & ſi criminel refus, lui diſent : *Seigneur voulez-vous que nous ordonnions au feu du Ciel de deſcendre ſur eux, & de les conſumer* ? Jeſus, bien loin d'approuver leur emportement, leur dit : Vous ne ſavez de quel eſprit vous êtes animés. Si le ſang eſt la ſemence de l'Egliſe, c'eſt le ſang des Martyrs ; c'eſt celui qu'ils ſouffrent qu'on faſſe couler de leurs ſaintes veines pour la gloire de Jeſus, & non pas celui que les fidelles pourroient verſer des veines de leurs ennemis. Le Royaume de Jeſus-Chriſt ſe forme, s'accroît, & ſe conſerve par la patience & la croix, & non pas par les armes matérielles comme le Royaume du monde. Lorſque des particuliers prennent les armes, ils uſurpent le droit du Magiſtrat ſouverain à qui Dieu ſeulement a confié celui-là. Ce n'eſt pas ainſi qu'on ſoutient le caractère de brebis de Jeſus-Chriſt, qui ne ſont appelés de ce nom qu'à cauſe de leur douceur. Ce n'eſt pas par ces violences que ſe ravit le Royaume des Cieux ; c'eſt par la violence qu'on fait à ſes paſſions, à ſes préjugés, & aux inſpirations de l'amour-propre : au contraire, c'eſt par ces violences criminelles qu'on le perd. Ceux qui ſont véritablement pénétrés de l'eſprit de ce Royaume, de celui de Jeſus-Chriſt, ne reſpirent que douceur, & font conſiſter leur gloire dans leurs ſouffrances. Auſſi eſt-ce l'eſprit qu'on a vu régner avec tant d'éclat dans la primitive Egliſe : en voici un grand exemple, comme M. le Sueur, miniſtre François, nous le rapporte dans ſon Hiſtoire de l'Egliſe & de l'Empire : on dit qu'à l'occaſion d'une grande guerre qui tomba ſur les bras de l'Empereur Maximilien, la Légion Thébéene fut mandée pour la joindre à ſon armée ; tous les ſoldats de cette Légion, auſſi-bien que le Chef, nommé Maurice, étoient Chrétiens, qui avoient été convertis à la foi par Zumdas, Evêque de Jéruſalem, où ils avoient eu le quartier d'hiver ; & en paſſant par Rome, ils furent confirmés en la Religion par le Pape Marcellin. Comme ils eurent paſſé les Alpes & furent près de l'armée, Maximien qui étoit à Octodure, qu'on appelle aujourd'hui Tarentaiſe, ils apprirent que l'Empereur, contre la coutume, vouloit faire jurer tous les ſol-

dats ſur un autel d'Idole, qu'ils ſe porteroient en vaillans hommes contre les ennemis de la République; c'eſt pourquoi cette Légion Thébéene s'éloigna du reſte du Camp de dix-huit mille, ne pouvant conſentir à l'idolâtrie de leurs compagnons; Maximien envoya vers eux leur Commandant de venir dans le Camp, de ſacrifier aux Dieux, & de jurer comme les autres. Maurice, Chef de la Légion, Exupere Porte-Enſeigne, & Candide de l'Ordre des Sénateurs, répondirent pour toute la bande, qu'ils étoient tous prêts à combattre vaillamment contre les ennemis de l'Empire, mais qu'ils ne ſacrifieroient jamais aux Dieux. Maximien, irrité de cette réponſe, fit mettre à part de dix l'un de toute cette bande, & ceux qui étoient tombés ſous ce nombre de dix, il les fit tous paſſer par les armes, & commanda aux autres de venir dans le Camp, & d'obéir promptement à ſes mandemens. Maurice ſe tourna vers ſes ſoldats, les loua de ce qu'ils ne s'étoient point mis en devoir d'empêcher par force qu'on ne fit mourir leurs compagnons, bien qu'ils n'avoient pas mérité cette mort; il les exhorta à perſévérer conſtamment en la foi, puis il répondit encore au nom de tous, qu'ils endureroient plutôt mille fois la mort que d'obéir à ce commandement injuſte, qui étoit contre Dieu & leur conſcience. L'Empereur voyant qu'après une ſeconde décimation qu'il avoit fait faire, ces braves ſoldats de Jeſus-Chriſt demeuroient fermes dans la confeſſion de ſon nom, envoya toute ſon armée contre cette Légion, & l'ayant environnée de toutes parts, il la fit paſſer au fil de l'épée le 22 Septembre, auprès de la ville d'Agannon, qu'on appelle aujourd'hui Saint-Maurice, en mémoire de ce célèbre Martyre qui eſt arrivé en ce lieu-là. Sur quoi le Sueur fait cette obſervation importante, où l'on peut remarquer en paſſant, dit-il, que bien que les Chrétiens euſſent pu ſe défendre par les armes, vu qu'ils étoient en nombre aſſez conſidérable, comme il paroît par cette Légion & par d'autres exemples que nous avons déjà vus, cependant ils ne ſe ſont jamais défendus par la force ouverte, mais ont été menés à la tuerie, de même que le Chef, comme des pauvres brebis innocentes, & leur Légion ne s'eſt conſervée que par leurs ſouffrances admirables. Or ſur cela voici ma réflexion; ou ce Miniſtre explique les ſentimens des Proteſtans du Royaume, ou il ne les explique pas: s'il les explique, pourquoi ne les ſuivez-vous pas,

puiſque vous vous dites Proteſtans ? Pourquoi avez-vous les armes à la main ? Pourquoi portez-vous dans l'Etat une guerre civile, accompagnée de tant de meurtres & d'horreurs ? Ou après les avoir priſes en violant témérairement les lois divines & humaines, en ce que nous devons à Céſar, pourquoi ne les poſez-vous pas en rentrant dans le devoir ? Pourquoi, après les avoir priſes par une paſſion aveugle, pourquoi ne les quittez-vous pas par une obéiſſance éclairée ? Pourquoi, après les avoir arroſées de ſang injuſtement répandu, puiſque le droit des armes & de l'épée n'appartient qu'au Souverain ? pourquoi, dis-je, ne les arroſez-vous pas des larmes d'une ſainte repentance ? Ou ſi vous me dites que ce Miniſtre n'explique pas les ſentimens des Proteſtans, vous dites ce qui ne peut pas s'accorder avec l'approbation de ce livre, à qui Charenton, avec tous les Miniſtres du Royaume, l'ont donnée d'une voix générale & ſans reſtriction. J'ajoute encore une réflexion qui me paroît ſans réplique, la voici : Ou cette Légion célèbre a ſuivi l'eſprit de Jeſus-Chriſt, ou elle ne l'a pas ſuivi. On ne peut pas dire le dernier, parce que leur gloire & leur vertu ſaute aux yeux de tout le monde, & que toute l'Egliſe a toujours admiré ce grand exemple de patience chrétienne & de courage héroïque ; ou ſi elle a ſuivi l'eſprit de Jeſus-Chriſt, donc vous *ne* le ſuivez pas, vous qui dans une conjoncture bien moins favorable tenez une conduite ſi oppoſée à celle qu'ils ont tenue.

Voici comment un autre Auteur Proteſtant rapporte les paroles d'Exupère, Porte-enſeigne de cette célèbre Légion. Alors Exupère, dit-il, parla ainſi à la Légion : Vous voyez, mes très-chers-compagnons, que je tiens à la main les enſeignes des guerriers, mais par ce ſigne je ne vous excite pas à prendre les armes. Non, ce n'eſt pas à des guerres comme celles que nous avons faites juſqu'à préſent, que j'appelle nos courages & notre vertu ; il nous faut choiſir un autre genre de combat ; vous ne pouvez pas arriver au Royaume des Cieux par le moyen de ces épées. Après cela il commande de rapporter ces paroles à l'Empereur : le déſeſpoir qui eſt ce qu'il y a de plus fort dans les périls, ô Empereur, ne nous a pas armés contre vous ; nous avons des armes à la main, les voici, & nous ne réſiſtons pas, parce que nous aimons mieux mourir que de vaincre, & nous déſirons de perdre la vie purs & innocens, plutôt que de la

conſerver coupables ; ainſi voilà que nous jetons nos javelots & nos flèches : vos ſatellites trouveront, à la vérité, nos mains déſarmées, mais nos ames ſont fortes des armes de la foi. Après quoi les perſécuteurs déchargent leur fureur contre ces généreuſes victimes de Jeſus-Chriſt. Ils ſe laiſſèrent égorger ſans ſe plaindre, préſentant le cou à l'épée de ceux qui les maſſacroient, ſans ſe prévaloir de leur nombre, ni de leur intrépidité reconnue pour ſoutenir par le fer la juſtice de leur cauſe ; mais ſe ſouvenant ſeulement de ceci, c'eſt de confeſſer celui qui a été conduit à la mort ſans réclamer, & qui n'a pas ouvert la bouche non plus qu'un agneau ; eux de même, comme le troupeau des brebis du Seigneur, ont ſouffert d'être déchirés par des loups furieux, qui ſe jetoient ſur eux & qui les déchiroient. Voilà l'eſprit du Chriſtianiſme, & des véritables Chrétiens, toujours oppoſé à la rebellion, à la violence, & à toutes les paſſions qui conduiſent à prendre les armes, pour porter le trouble dans l'état, & les oppoſer à celles du Souverain. C'eſt par la douceur que la religion Chrétienne ſe diſtingue ſi glorieuſement de toutes les autres religions, & qu'elle ſe met au-deſſus de la nature. Toutes les autres religions ſuivent ce principe qu'elles puiſent du ſein de la nature corrompue & du fond de l'amour propre, qui eſt de repouſſer la force par la force ; mais il en eſt bien autrement du Chrétien qui a renoncé au monde. Il a reçu du Ciel une loi bien différente, qui lui défend la colère & la vengeance, qui ne lui permet point de faire injure à perſonne, ni ne conſent à rien qui puiſſe en tenir la place ; mais elle commande de préſenter l'autre joue à celui qui l'a frappé en l'une. Et ſi cela n'eſt pas permis à l'égard de quelque particulier que ce ſoit, ne l'eſt-il pas ſans comparaiſon mille fois moins à l'égard du Prince que Dieu a ſi grandement élevé, & qu'il a établi ſur nos têtes avec un droit Souverain. Il n'eſt pas juſqu'aux payens qui n'aient reconnu ce devoir inviolable à l'égard des Souverains ; les Dieux, dit Tacite, ont donné un ſouverain empire aux Princes ; mais la gloire de l'obéiſſance eſt réſervée aux ſujets : & ailleurs, il faut nous ſouvenir des temps dans leſquels nous ſommes nés, ſouhaiter de bons Princes, & les ſouffrir quels qu'ils ſoient. D'ailleurs je voudrois qu'on fit un peu de réflexion ſur les épines qui ſuivent la couronne ; elles ſont ſi dures, qu'un certain Māxime qui y

étoit parvenu, en fut dégoûté au premier jour, & jetant un grand cri, dit cette parole remarquable : ô Démoclés, que je t'eſtime heureux d'avoir été Roi ſeulement l'eſpace d'un dîner, il y a déjà un jour que je le ſuis, & je n'en puis plus : ces épines, dis-je, d'une couronne ne ſont-elles pas aſſez piquantes, & en aſſez grand nombre, ſans ouvrir la porte à la ſédition & aux troubles de l'état, ſuivant le caprice ou les paſſions dominantes des ſujets ; car ſi vous prétendez avoir droit de prendre les armes ſous prétexte de religion, ou d'oppreſſion, ne voyez vous pas qu'il n'y a plus de ſureté pour le Magiſtrat ſouverain, plus de ſureté pour la paix de l'état, plus de ſubordination, plus d'ordre ; & qu'il faut néceſſairement que l'état périſſe, lorſque par un renverſement de la nature & des lois, tant divines qu'humaines, les ſujets deviennent les arbitres des Souverains, & que les Rois ceſſent de l'être de leurs ſujets.

Vous voyez la conduite des enfans d'Iſraël à l'égard de leurs Rois, & qu'elle vous ſerve de règle. Dieu avoit ordonné que celui qui ſacrifieroit aux Dieux étrangers, excepté à l'Eternel, ſeroit exterminé du milieu de ſon peuple, & que s'il ſe trouvoit quelqu'un qui osât exciter les enfans d'Iſraël à rendre un culte public & ſolennel à d'autres divinités, le coupable ſeroit mis à mort, ſans qu'il fût permis à qui que ce ſoit de l'épargner, ni même de le cacher pour le ſouſtraire au ſupplice, fût-ce un fils, une fille, une épouſe chérie, un intime ami : or, d'après cette Loi, que n'auroit-on pas été en droit de faire contre ceux qui ne ſe contentoient pas ſeulement d'attirer les autres à l'idolâtrie par l'exemple, mais auſſi par des peines ſévères & des ſupplices cruels, comme le firent pluſieurs Rois, par exemple, Manaſſés qui remplit Jéruſalem de ſang innocent en faiſant périr tous ceux qui n'avoient pas voulu conſentir à ſes idolâtries abominables ? mais il ne tomba jamais dans l'eſprit du peuple de Juda de faire paſſer le Roi par cette Loi, & d'entreprendre de lui faire porter la peine de ſon crime, comme aux autres Iſraélites qui en euſſent été coupables. Quelque zèle qu'ils euſſent pour la loi de Dieu, & quelques animés qu'ils fuſſent contre l'idolâtrie, ils n'entreprirent jamais rien contre l'oint de l'Eternel, du moins l'hiſtoire ſacrée ne nous préſente point d'exemple d'un attentat de cette nature, ce qu'elle n'auroit pas manqué de faire, s'ils ſe fuſſent rendus coupables à cet

égard, comme elle raconte exactement les autres crimes dont ils s'étoient malheureuſement ſouillés.

Faudra-t-il que des Chrétiens, dont le principe dominant eſt la charité & la douceur, faudra-t-il, dis-je, qu'ils apprennent des Payens & des Juifs les règles de l'obéiſſance qu'ils doivent à leurs Souverains? Faudra-t-il qu'ils apprennent d'eux à reſpecter l'oint du Seigneur, & à lui rendre l'honneur qui lui eſt dû, en ſupportant avec une patience chrétienne tout ce qui peut leur venir de ſa part, quelqu'amer qu'il leur paroiſſe? Faudra-t-il rappeler les morts du tombeau, & ranimer les cendrès des premiers enfans de l'Egliſe, pour apprendre aux Chrétiens d'aujourd'hui, qui devroient être ſi éclairés, les Lois les plus ſures de la religion chrétienne? Elle n'eſt pas venue au monde pour porter le trouble dans les états, & la confuſion dans les Royaumes: c'eſt une religion de paix qui n'eſtime que les pacifiques, & frappe de ſa malédiction les eſprits turbulens & ſéditieux. Auſſi dans le Nouveau Teſtament, Dieu n'eſt-il pas appelé le Dieu des armées comme dans le Vieux. Il paroît dans celui-ci comme le Dieu des armées, parce que les Iſraélites avoient à combattre des peuples belliqueux, & à les détruire en exécution des ordres poſitifs de Dieu; mais dans le Nouveau Teſtament où Dieu a fait un traité d'alliance avec tous les peuples du monde, les Chrétiens, comme Chrétiens, ne doivent y paroître qu'avec la douceur & la patience; ils n'ont point d'autres armes, du moins les particuliers, pour les intérêts de la foi que les armes de ſaint Paul, la ceinture de la vérité, la cuiraſſe de juſtice, le bouclier de la foi, le caſque de l'eſpérance & l'épée ſpirituelle qui eſt la parole de Dieu: quiconque ſe ſert d'autres armes, n'agit pas comme Chrétien: auſſi, comme je l'ai dit, dans le Nouveau Teſtament Dieu eſt-il appelé le Dieu de paix, & non pas le Dieu des armées; ou s'il y eſt appelé ainſi, c'eſt ſeulement au chapitre neuvième de l'épître de ſaint Paul aux Romains, & ce ſont les paroles d'Iſaïe que l'Apôtre rapporte, & au cinquième de l'épître de ſaint Jacques, & c'eſt par alluſion à la loi de Moyſe; mais par rapport à l'Evangile, il n'eſt que le Dieu de la paix, & par conſéquent ſes véritables enfans ne ſont que des hommes doux & pacifiques: *Bienheureux ſont les pacifiques, car ils ſeront appelés enfans de Dieu: Beati pacifici quoniam filii Dei vocabuntur.*

Auſſi les premiers Chrétiens qui ſoutinrent avec tant d'éclat la gloire de la religion chrétienne, n'ont jamais cru qu'il y eût rien qui pût leur donner droit de prendre les armes & de former des partis contre les ordres du Prince, de troubler l'état par des guerres civiles, que toutes les furies de l'enfer accompagnent toujours, & d'y porter les horreurs de la ſédition, & les fureurs de la vengeance; ils ont vu les buchers allumés contre eux, ils ſe ſont vu brûler à petit feu, ils ont vu les échafauds, les croix, les roues, & tout ce que la cruauté peut inventer de terrible mis en uſage pour les faire périr, & eux & la religion chrétienne par la rigueur des ſupplices, & ils ont vu cela contre la foi des édits qu'ils avoient obtenus des Empereurs pour les laiſſer vivre en paix, édits que les Princes qui les perſécutoient avoient eux-mêmes ratifiés; car, comme dit un ancien, les bienfaits des Empereurs préſens avoient coutume d'être confirmés par ceux qui les ſuivoient auſſitôt qu'ils avoient pris les rênes de l'Empire: cependant les Chrétiens, lorſqu'ils ſe voyoient ſi cruellement perſécutés par le fer & par le feu, malgré la diſpoſition de ces édits, n'ont pas eu recours aux armes ſous ce prétexte; ils n'y ont pas même eu recours, lorſque les Miniſtres de l'Empire ont cruellement excédé les ordres des Empereurs: ils n'ont eu recours qu'aux plaintes, aux remontrances qu'ils leur adreſſoient, aux apologies de la religion qu'ils profeſſoient, & à la patience chrétienne. Ce n'eſt pas qu'ils ne fuſſent propres à la guerre, qu'ils ne fuſſent conſommés dans l'art militaire, & des plus vaillans hommes du monde; car ils combattoient vaillemment & avec intrépidité en faveur des Empereurs, & s'expoſoient volontiers à la mort, & pour eux, & pour l'état; ce n'eſt pas non plus qu'ils n'euſſent aſſez de force & de troupes pour pouvoir tout entreprendre; car ils rempliſſoient tout, les îles, les villes, les citadelles, les corps de la bourgeoiſie, les aſſemblées, les camps mêmes, les compagnies des Juges, le Palais, le Sénat & le Barreau; mais c'eſt parce que Dieu leur avoit dit par la bouche de l'Apôtre: « *Que toute perſonne ſoit* » *ſujette aux puiſſances ſupérieures* ». Rien n'étoit capable de leur faire violer un devoir ſi clairement établi dans l'Evangile dont ils étoient les véritables diſciples: de voir ſi bien & ſi évidemment établi qu'on eſt obligé de le remplir à l'égard des Maximien & des Dioclétien, auſſi-bien qu'a l'é-

gard des Conſtantin & des Théodoſe, parce qu'on les leur doit en qualité de Souverains, & non pas en qualité de Princes vertueux & de héros; ou ſi on les leur devoit en cette dernière qualité, il auroit fallu les rendre à Conſtantin & à Théodoſe, avant qu'ils euſſent la couronne ſur la tête, parce qu'ils poſſédoient avant cela, comme après, toutes leurs vertus héroïques, & tout le monde convient qu'on n'auroit pu les leur rendre avant qu'ils euſſent la couronne ſur la tête ſans ſe rendre coupable du plus grand crime, de celui de lèſe-majeſté; on leur devoit l'eſtime & l'admiration avant d'être couronnés, mais on ne leur devoit pas autre choſe; & l'on ne pouvoit leur rendre ſans crime, & ſans un grand crime l'obéiſſance ſuprême, l'honneur dû au Souverain, & le tribut, avant qu'ils fuſſent revêtus de la puiſſance ſuprême. Quand un Seigneur auroit toutes les vertus des Conſtantin & des Théodoſe; quand il auroit toutes les vertus de Louis-le-Grand; s'il n'a la couronne ſur la tête, s'il n'eſt revêtu du glorieux caractère de Souverain, vous ne pouvez lui rendre ces devoirs ſans attentat: mais s'il en eſt revêtu, eût-il les vices des Dioclétien & des Maximien, vous ne pouvez les lui refuſer ſans un grand crime. Vous ne pouvez oppoſer vos armes particulières à celles du Souverain quel qu'il ſoit, ni porter le trouble dans ſon état ſans vous attirer juſtement ſur la tête les foudres du Ciel & de la terre: ainſi rien ne peut excuſer la rebellion des ſujets, ni les rigueurs du Prince ni les excès des Miniſtres, ni la fureur des Satellites de l'état. Et ſi on doit remplir ces devoirs en faveur de ſon Souverain quel qu'il ſoit, fût-il même idolâtre & adorateur des faux Dieux, avec quel zèle ne le doit-on pas à l'égard d'un Prince Chrétien, du ſucceſſeur de Clovis, du fils aîné de l'Egliſe, d'un auſſi grand, auſſi auguſte & auſſi digne Prince que celui qui règne aujourd'hui avec tant de gloire ſur nos têtes; qui donneroit des leçons à tous les Princes du monde ſur l'art de bien régler un état, de le protéger & le défendre, d'y faire fleurir la juſtice, & de le rendre ſouverainement redoutable aux ennemis, & une ſource inépuiſable de protection & de ſecours aux amis.

Ni Jeſus-Chriſt ni les Apôtres, qui ont mis devant les yeux aux fidelles les ſouffrances auxquelles ils doivent être expoſés, & les perſécutions outrées que la profeſſion de l'E-

vangile leur devoit infailliblement attirer, ne les ont jamais appelés qu'à la patience, bien loin de leur mettre les armes à la main pour ſe défendre & les oppoſer à celles de leur Souverain. Si Jeſus-Chriſt avoit approuvé cette voie, ne la leur auroit-il pas ouverte ? Bien loin de cela, il ne leur parle que de bénir ceux qui les maudiſſent, & de faire du bien à ceux qui les perſécutent ; & c'eſt en cela que la religion chrétienne ſe diſtingue de toutes les autres religions, parce qu'elle ordonne à ſes diſciples d'aimer leurs ennemis, de leur faire du bien, & de tendre la joue gauche à celui qui les a frappés ſur la droite. Les Apôtres, qui voyoient les Princes enflammés contre la religion qu'ils prêchoient, parce qu'elle combattoit toutes les autres, les Apôtres, dis-je, ne parlent à leurs diſciples que d'être ſujets aux Puiſſances ſupérieures, de les honorer & leur payer le tribut, bien loin de leur mettre les armes à la main ſous ce prétexte. Chaque peuple avoit ſes Dieux & ſa religion : mais la religion chrétienne eſt la religion de tous les peuples ; elle adore le Dieu de tout l'univers, qui a admis tous les peuples à ſon alliance & à la participation de ſes grâces : de ſorte que ſi la religion chrétienne mettoit les armes à la main de ſes diſciples pour s'établir, pour ſe conſerver & ſe défendre ; comme toutes les autres ſont ſes ennemies, elle porteroit par-tout la ſédition & la guerre ; ainſi elle ſeroit venue au monde pour porter le trouble & la déſolation dans les états. Comment Jeſus-Chriſt ſeroit-il le Prince de la paix, s'il avoit mis les armes à la main de ſes diſciples ? Au contraire, jamais religion n'a rendu l'honneur & les droits des Souverains auſſi inviolables que la religion chrétienne. Si elle a porté la guerre dans le monde, ce n'eſt pas qu'elle ait pris les armes contre ſes Princes, c'eſt parce qu'elle a fait la guerre aux paſſions & aux déréglemens de l'amour propre, qui dominoient dans le monde ; c'eſt parce qu'étant venue pour détruire, non pas par les armes, mais par la pureté de ſes lumières, les fauſſes religions qui régnoient avec tant d'empire dans le monde, elle y a porté la guerre par la pureté de ſa doctrine, & la ſainteté de ſa morale, ſans oppoſer à toute cette violence que la douceur & la patience, avec une conſtance héroïque. C'eſt par là qu'elle s'eſt établie, qu'elle s'eſt accrue, & qu'elle s'eſt conſervée & ſe conſervera toujours. Quiconque ſort de ce caractère, ſort de celui de véritable Chrétien,

&

& la vérité eſt auſſi qu'il ſort du caractère de véritable Proteſtant, que ceux du Dauphiné ont conſervé & fait paroître dans les guerres précédentes; car moi, qui ne puis pas ignorer leurs principes & l'eſprit de la religion, je ſais que c'eſt leur doctrine que M. le Sueur a très-bien expliquée dans ſa réflexion ſur l'exemple de la légion Thébéene. Si des Proteſtans vont contre ces règles que nous avons établies, ils ne ſuivent pas en cela les principes de la religion qu'ils profeſſent. On doit cette juſtice aux ſentimens des Proteſtans ſur cette matière, ils ſont juſtes & conformes à la ſaine doctrine; mais leur conduite n'y répond pas, & comme ils ne ſuivent pas l'exemple de ces héros de l'Egliſe dont nous avons parlé, on peut dire qu'ils combattent par-là leurs propres principes, comme ceux de l'Evangile que nous venons d'établir. C'eſt ce qui rend leur conduite plus odieuſe, & qui doit les déterminer avec d'autant plus de raiſon à rentrer dans leur devoir, à poſer les armes ſans balancer & ſans aucune précaution, & à ſe jeter pieds & poings liés aux pieds de ce grand Monarque, ſi juſtement irrité par les armes qu'ils ont eu la témérité de prendre, & par toutes les ſuites funeſtes de cette guerre civile: peut-être qu'il ne voudra pas ſuivre, en voyant un tel retour, les inſpirations de ſa juſtice, mais celles de ſa clémence. Comme il aime mieux ſans comparaiſon l'exercice de la dernière que celui de la première, & que les inclinations de ſon cœur le portent à la douceur plutôt qu'à la ſévérité, il y auroit tout à eſpérer d'un ſi grand Prince, d'un Prince ſi magnanime & ſi clément, & peu à craindre dans un ſi ſage retour.

Ou s'ils veulent juſtifier leur conduite, leur ſoulèvement & les armes qu'ils ont priſes, il faut qu'ils s'inſcrivent contre l'Evangile, contre les Pères, contre la pratique de l'Egliſe & de ſes plus grands héros; il faut même qu'ils s'inſcrivent contre les propres principes de la religion dont ils veulent paroître les zélateurs. Les paſſions qui les font agir doivent être bien émues, & la fumée doit en être bien épaiſſe, puiſqu'elles les empêchent de voir des raiſons ſi triomphantes, & qui devroient leur avoir fait tomber les armes de la main, avec tant de rapidité, après les avoir priſes avec tant d'aveuglement. Si des miniſtres du Roi avoient contribué en excédant les ordres du Souverain par des paſſions particulières, ils ſeroient fort criminels; & de quels ſanglans remords

leurs conſciences ne doivent-elles pas être déchirées, à la vue de tant de déſolations & de tant de choſes qui font horreur ? Mais ceux qui ont pris les armes, ne ſeroient pas diſculpés pour cela. Leur crime ſeroit toujours le même ; la faute des uns ne ſauroit excuſer la ſédition & la rebellion des autres, & bien loin de mourir en Martyr dans cette guerre civile, on y meurt en rebelle & en violant les lois ſacrées de la douceur & de la patience, & les ſaintes maximes de la religion chrétienne. C'eſt ce qui eſt pleinement juſtifié par ce qui a été dit juſqu'ici.

Voilà, MONSIEUR, à peu près ce qui ſe dit dans cette converſation, ſi nous en avons quelqu'autre ſur ce ſujet, comme M. de M,.... témoigna le déſirer, je vous en ferai part, ſi vous prenez quelque goût à celle-ci. Je ſuis, &c.

CONSIDÉRATIONS

ET

PENSÉES DIVERSES,

SUR plusieurs sujets de Morale & de Piété.

CONSIDÉRATIONS *qui peuvent servir de lecture pour la Fête de la Pentecôte.*

CROIRE que nous recevons le Saint-Esprit sans nous être préparés à lui faire une réception digne de lui, c'est nous tromper nous-mêmes, & vouloir arriver à la fin sans en prendre les moyens. Un homme, dit saint Chrysostome, qui va entrer dans une Charge, n'épargne ni les soins ni la dépense pour lever un train magnifique, ni le temps pour se précautionner contre tous les accidens, ni le travail pour se mettre en état de faire honneur à sa dignité. Quel est le malheur des Chrétiens de prétendre entrer en possession de la grâce & des dons du Saint-Esprit, qui sont proprement le Royaume de Dieu sur la terre, comme la gloire est le Royaume de Dieu dans le Ciel ; de prétendre, dis-je, entrer dans ce Royaume sans s'y disposer par aucuns préparatifs ?

PREMIÈRE DISPOSITION.

La séparation du Monde.

APRÈS l'Ascension de Jesus-Christ les Apôtres retournèrent tous ensemble à Jérusalem. Ils passèrent au milieu de cette grande Ville sans s'arrêter. Ils se renfermèrent dans une maison solitaire. Ils demeurèrent dix jours dans cette retraite : c'est-là que leur conversation est dans le Ciel ; là

que ſans aucun commerce avec les hommes, les heureux témoins des merveilles qui s'étoient accomplies en Jeſus-Chriſt, attendoient la grâce qu'il avoit promis de leur envoyer, l'effuſion du Saint-Eſprit & de ſes dons.

Tel doit être l'état du Chrétien qui ſe prépare à recevoir l'Eſprit-Saint. La ſolitude doit le ſéparer des mœurs, des vanités & des convoitiſes du monde. J'entends par cette ſolitude, non pas une ſéparation totale d'avec le monde; Dieu ne nous appelle pas tous à ces voies extraordinaires, cette vocation eſt le privilége des ames choiſies; mais une ſéparation de mœurs, une retraite de l'eſprit, un éloignement de cette Babylonne, où tout eſt convoitiſe des yeux, orgueil de la vie, un renoncement véritable aux maximes pernicieuſes du ſiècle.

DEUXIÈME DISPOSITION.

L'Union & la Charité.

FIGUREZ-VOUS cette troupe de fidelles, environnée de tous côtés des Juifs leurs ennemis, ſe raſſembler, ſe réunir dans le Cénacle, ſe fortifier les uns les autres par leurs communes eſpérances. Ces jalouſies qu'il y avoit autrefois entre eux, étoient finies; ces déſirs de préſéance étoient étouffés; une charité mutuelle les lioit les uns aux autres. On pouvoit dire alors qu'ils n'étoient qu'un cœur & qu'une ame; la paix que Jeſus-Chriſt leur avoit laiſſée, paſſoit de leurs cœurs dans leurs actions & dans toute leur conduite.

Ils ſavoient que l'eſprit de Dieu n'établit ſa demeure que dans des lieux ſaints & pacifiques. La charité de Dieu s'étoit répandue d'avance dans leurs cœurs par le Saint-Eſprit qui devoit leur être donné, pour nous apprendre qu'il faut préparer nos cœurs à la grâce par l'union & la paix avec nos frères... Mais qu'ils ſont indignes de cette grâce, ces hommes, qui, par des rapports malins & artificieux, ſèment la diſcorde dans les familles; ces vindicatifs, qui, pour quelques paroles indiſcrètes, & quelques légères offenſes, nourriſſent dans leurs cœurs des haines invétérées & implacables; ces eſprits inquiets, qui, ſur d'injuſtes prétentions, troublent le monde par des procès ou par des querelles interminables?

TROISIÈME DISPOSITION.

Le Désir.

JESUS-CHRIST leur avoit ordonné de ne point partir de Jérusalem, mais d'attendre la promesse du Père. *Præcepit eis ab Jerosolymis ne discederent, sed expectarent promissionem Patris.* Sur quoi S. Chrysostome demande pourquoi durant le temps que le Fils de Dieu étoit encore avec ses Disciples & qu'il conversoit avec eux, le Saint-Esprit n'est pas descendu sur eux ? Pourquoi il ne leur laissa pas cet Esprit consolateur dans le moment où il les quittoit. Avant que de monter au Ciel, il les assembla sur la Montagne des Oliviers ; qui ne croiroit que c'est pour leur laisser & résigner, pour ainsi dire, cet Esprit-Saint dont il les avoit souvent entretenus ? Cependant il laisse sans consolation les Apôtres languissans dix jours entiers dans les veilles & les soupirs; il ne leur marque pas le temps, il dit seulement : Vous serez baptisés du Saint-Esprit dans quelques jours : *Baptisabimini Spiritu Sancto non post multos hos dies.* Pourquoi ce retardement ? Ce fut, dit S. Chrysostome, afin qu'ils désirassent avec plus d'ardeur ce qui leur avoit été promis, & qu'ils le reçussent ensuite avec plus d'affection & de respect. Combien de fois, brûlant d'une sainte impatience,& répandant leur ame devant Dieu, lui dirent-ils : *Usquequò Domine, usquequò ?* Combien de fois, transportés du désir le plus violent de recevoir cet Esprit-Saint, s'écrièrent-ils : Envoyez, Seigneur, celui que vous devez envoyer. *Mitte quem missurus es.*

Voilà de quelle manière Dieu veut que nous attendions l'effusion de son Saint-Esprit. Il faut un cœur qui veille, qui soupire, qui s'empresse, & qui, par l'ardeur de ses désirs, aille au-devant de Dieu qui vient le visiter. Quand sera-ce que je pourrai sortir hors de moi-même, & prévenir l'arrivée de ce Dieu grand & fort ? *Sitivit anima mea ad Deum fortem vivum, quando veniam & apparebo ?* Si nous sommes lents, tièdes, indifférens, insensibles, en vain espérerons-nous que cette grâce nous sera donnée. Comme il est naturel de demander ce qu'on souhaite, il ne faut pas s'étonner si les Apôtres joignirent la prière, à l'extrême désir de recevoir le Saint-Esprit.

QUATRIÈME DISPOSITION.

La Prière.

NOUS ne liſons pas que les Apôtres, avant l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt, euſſent été fort appliqués à la prière. Ils demandèrent à Jeſus-Chriſt de quelle manière il falloit prier, & il leur donna cette formule divine dont l'excellence ne peut être aſſez admirée, & dont l'abus ne peut être aſſez déploré. Le Fils de Dieu leur reproche dans la ſuite qu'ils n'en avoient pas profité : *Uſque modò non petiſtis quidquam.*

Mais après l'Aſcenſion, ils ne perdent pas un moment; point de temps limité pour la prière, jour & nuit, à toute heure, *perſeverantes*; la néceſſité d'élire un nouvel Apôtre, les oblige-t-elle à certains embarras qui pouvoient les diſtraire, ils remettent à Dieu cette élection, dit ſaint Chryſoſtome, pour n'employer pas à d'autres choſes un temps que la ſeule prière devoit occuper.

Mais pourquoi demander ainſi ſans diſcontinuation & ſans relâche ce don divin qui leur étoit aſſuré, puiſque le Fils de Dieu, dont les promeſſes ſont fidelles, le leur avoit tant de fois promis? Eſt-ce défiance? Non, c'eſt affection, c'eſt déſir, quand Dieu n'auroit pas promis de vive voix, de nous donner le Saint-Eſprit, il ne faudroit pas laiſſer de le demander avec aſſiduité & avec ferveur. Dieu fait attendre ſes grâces.

Premièrement, pour éprouver notre patience.

Secondement, pour nous faire eſtimer ſes bienfaits.

Troiſièmement, pour nous préparer ſolidement à les recevoir.

Quatrièmement, pour nous faire ſentir la dépendance que nous avons de lui & de ſa miſéricorde.

Tout Chrétien doit ſe diſpoſer à recevoir auſſi le Saint-Eſprit par la prière. Je m'imagine que vous l'avez fait; car qui eſt-ce qui n'eſt pas invité à la prière, dans les temps ſurtout où l'Egliſe redouble les ſiennes, & où Jeſus-Chriſt n'eſt monté au Ciel que pour intercéder pour nous? Mais quelles prières la plupart des Chrétiens adreſſent-ils à Dieu? De toutes les actions ſérieuſes de la vie, celle qu'on fait avec plus d'indifférence, c'eſt la prière : on va à l'Egliſe ſans foi, on y eſt ſans application, on y fait gloire de ſes diſtractions.

Si l'on y prie, c'eſt avec tant de négligence, qu'à peine ſait-on ce qu'on vient demander à Dieu. L'intérêt propre y a ſouvent plus de part que la charité. Nous demandons qu'une pluie ſalutaire vienne à propos arroſer nos champs pour nous apporter l'abondance des biens temporels, & nous ne demandons pas que les roſées céleſtes ôtent la ſtérilité de notre ame & tempèrent l'ardeur de nos convoitiſes. Pour gagner un procès, pour entrer dans un établiſſement, pour acquérir un bien dont on uſe très-ſouvent mal, pour être débarraſſé d'un concurrent dangereux, on a recours à Dieu, & on l'importune, pour ainſi dire, par ſes prières. Mais alors nous pouvons bien le dire, ce n'eſt plus la foi; c'eſt l'ambition, c'eſt l'intérêt, c'eſt la cupidité qui prient en nous. Ainſi nos prières ne ſervent qu'à nous rendre plus coupables, & nous nous étonnons que toutes les années cette grande fête de la Pentecôte, ſe paſſe ſans qu'on voie aucun changement dans les fidelles! Il y auroit bien plutôt à s'étonner que de ſi mauvaiſes diſpoſitions produiſiſſent d'autres effets.

RÉFLEXIONS ſur les fruits du Saint-Eſprit.

I.

LA CHARITÉ.

Le principal office que vient exercer le Saint-Eſprit dans le myſtère de ce jour, c'eſt d'allumer dans le ſein de l'Egliſe & dans le cœur de tous les fidelles, la charité que Jeſus-Chriſt leur avoit recommandée, comme l'abrégé de ſa Loi, & la plus noble vertu de la loi évangélique. Comme l'amour que Jeſus-Chriſt avoit pour nous a été la cauſe de la miſſion du Saint-Eſprit, la miſſion du Saint-Eſprit a produit auſſi l'amour que nous avons pour Jeſus-Chriſt; & ſaint Paul écrivant aux Corinthiens, fait à cet égard trois demandes à Dieu, & formant trois ſouhaits qu'il réunit en un ſeul, comme s'il n'étoit pas permis de les ſéparer, ſollicite pour eux la grâce de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, la charité de Dieu, & la communication du Saint-Eſprit. *Gratia Domini Noſtri Jeſus-Chriſti, & charitas Dei, & communicatio Spiritus Sancti, ſit cum omnibus vobis!*

La raiſon eſt, que la religion, le culte, l'hommage principal que la créature doit au Créateur, & l'homme à Dieu, c'eſt de l'aimer. Notre félicité ne peut venir de la force de notre eſprit, ni du fond de nos connoiſſances, mais de l'union de nos cœurs avec Dieu, & de la force de notre amour : auſſi avez-vous peut-être remarqué que Dieu nous ordonne de l'aimer lui ſeul, & ne nous ordonne pas de le connoître lui ſeul. Donnez à votre entendement la liberté de parcourir toutes les choſes dignes d'exercer l'eſprit d'une créature raiſonnable : allez d'objet en objet comme une induſtrieuſe abeille pour en tirer le ſuc & pour en pénétrer l'eſſence ; mais quant à la volonté, une puiſſance impérieuſe la fixe à l'amour de Dieu, & l'arrête ſous le joug de ſa Loi, lui défend de ſe diſſiper & de ſe répandre ſur aucune choſe créée, & veut être l'unique fin de nos déſirs, l'unique objet de nos affections. Ou c'eſt cette volonté que le Saint-Eſprit ramène à Dieu par l'efficace de ſa grâce ; c'eſt cette religion du cœur qu'il vient établir ; c'eſt cette loi d'amour & de charité qu'il vient graver dans nos ames par ſa préſence.

Je ſais que le Saint-Eſprit eſt deſcendu pour enſeigner : *Ille vos docebit omnia ; docebit vos omnem veritatem.* Jeſus-Chriſt avoit parlé par paraboles, enveloppant ſous des figures ſenſibles & proportionnées à la foibleſſe & à la groſſiéreté de ſes Diſciples, des myſtères & des vérités qu'ils ne pouvoient encore comprendre. Pluſieurs de ſes enſeignemens avoient paſſé pour des paradoxes : qu'il faut perdre ſon ame pour ſe ſauver ; qu'il faut aimer ceux qui nous haïſſent ; qu'on ne peut entrer dans le Ciel que par la porte étroite des tribulations & des ſouffrances : telles étoient les maximes qu'il ne ceſſoit de leur inculquer. Il n'avoit pas même expliqué tous les points de la diſcipline ; il étoit réſervé au Saint-Eſprit d'être l'interprète de Jeſus-Chriſt, de revêtir les écritures, dit Tertullien, de réformer l'entendement, de diriger la diſcipline : mais à quoi aboutiſſoit ce miniſtère, ſinon à l'établiſſement de la charité ? A qui appartient-il de faire goûter ces vérités pour nous les rendre auſſi utiles qu'elles ſont aimables, qu'à celui qui en donne l'intelligence ? A qui appartient-il de les imprimer & de les inſinuer dans le cœur, qu'à celui qui s'inſinua lui-même dans les cœurs par les inſpirations & par les ardeurs lumineuſes qu'il y verſa ? Qui pouvoit mieux nous attacher à la divinité de Jeſus-Chriſt & de

ſon Père, que celui qui eſt l'amour de l'un & de l'autre? Quel autre miniſtère devions-nous avoir après Jeſus-Chriſt, que celui qui pouvoit nous faire aimer ce qu'il falloit nous faire ſavoir?

L'eſprit du monde eſt un maître qui perſuade facilement: il apprend à cet homme intéreſſé, qui ne vit que pour ſoi, qu'il faut faire profiter ſon argent autant qu'on le peut; qu'il y a des formalités de juſtice pour fruſtrer les créanciers; qu'il ne faut pas être ſi ſcrupuleux ſur des gains que les dévots croient illégitimes; qu'il faut établir ſa maiſon & s'enrichir, quand ce ſeroit même aux dépens des autres. L'Eſprit de Dieu oppoſe que ceux qui veulent devenir riches, tomberont dans les tentations, dans les pièges & dans pluſieurs déſirs déréglés qui conduiſent à la perdition: que c'eſt la bénédiction du Seigneur qui enrichit; qu'il faut la rechercher avec juſtice & avec droiture; que les déſolations & les ruines viennent de la cupidité; & qu'enfin le peu du juſte vaut mieux que l'abondance des impies. Le monde enſeigne aux ambitieux qu'il y a de la ſageſſe & de la gloire à s'agrandir, qu'il faut ſe faire un nom, qu'on a des talens & qu'on les acquiert, qu'il faut monter quoi qu'il en coûte, & que les baſſeſſes mêmes ſont honorables quand elles ſervent à s'élever: l'Eſprit de Dieu repréſente au contraire que les chûtes ſont dangereuſes dans ces ſortes d'élévations; qu'il faut ſeulement que nos noms ſoient écrits au livre de vie, & que devant Dieu le plus grand eſt celui qui s'humilie davantage. Le monde fait entendre à cet homme qui veut penſer à ſon ſalut, qu'il faut ſuivre le train des autres; qu'il eſt aſſez autoriſé par le nombre & par la coutume; qu'on n'eſt guères plus avancé quand on fait une retraite dont on ſe repent, & qu'il n'y a que du dégoût & de l'abus dans la dévotion. Le Saint-Eſprit perſuade au contraire, que le nombre des Elus eſt petit; qu'il faut ſuivre la vérité non pas la coutume, & qu'il n'y a qu'une choſe de néceſſaire, qui eſt le ſalut de notre ame & le repos de nos conſciences.

Il inſinue ces vérités & ces maximes évangéliques; & formant en nous par ſes inſpirations & par ſes grâces l'amour de la loi & le déſir de l'obéiſſance, il nous donne la facilité de l'accomplir. Tel eſt, dit ſaint Auguſtin, le cercle de ſes opérations, que par lui la loi conduit à la foi; la foi mène à la prière; la prière attire l'eſprit de Dieu; l'eſprit de Dieu

inſpire la charité, & la charité accomplit la loi. Quoique nous ſoyons déchargés du peſant fardeau des cérémonies légales, cette liberté, dit Tertullien, ne fait point de tort à notre innocence. *Non facit innocentiæ injuriam.* Toute la loi de la piété & de la ſainteté demeure. *Manet tota lex pietatis & ſanctitatis.* Cette loi de la piété, c'eſt l'amour de Dieu qui nous porte à aimer ſes commandemens, & à ſuivre les règles de ſon Evangile. La loi de Sinaï étoit terrible, la loi de Sion eſt paiſible : l'une ſe ſentoit de la dureté des tables de pierre où le doigt de Dieu Tout-puiſſant l'avoit écrite ; on diroit que l'autre ſe reſſent de la ſoupleſſe du cœur où le Dieu tout miſéricordieux l'a gravée. Les Anciens diſoient : que Dieu ne nous parle point, mais que ce ſoit Moyſe : nous diſons, nous, au contraire : que ce ne ſoit pas Moyſe, mais que ce ſoit l'Eſprit de Dieu qui nous parle.

C'eſt un Eſprit conſolateur que Jeſus-Chriſt envoie à ſes Apôtres dans le deſſein de leur donner une joie parfaite, & pour les combler des dons les plus excellens. Eſt-ce donc qu'ils veulent être payés de leur amour, & que leur charité eſt intéreſſée ? Qui eſt-ce qui aime ſans intérêt ? Je ne parle pas à l'égard des hommes ; qui ne ſait que les amitiés humaines ſont comme autant de ruiſſeaux qui coulent de la ſource de l'amour-propre ; que dans le cœur des hommes, comme dans les champs, on ne ſème que pour recueillir, & que le bien qu'on fait aux autres, eſt la meſure de celui qu'on en eſpère & qu'on en ſouhaite ? Je dis même à l'égard de Dieu & l'on peut dire de la plupart des Chrétiens ce que le démon diſoit de Job : Penſez-vous que cet homme-là aime Dieu gratuitement & ſans intérêt ? S'il fait tomber dans les temps des pluies & des roſées ſur vos campagnes ; ſi vos greniers ſuffiſent à peine à ſoutenir le poids de vos abondantes récoltes ; ſi vous voyez croître vos revenus par des ſucceſſions éloignées & imprévues ; ſi la fortune prévient vos déſirs dans le cours de vos proſpérités temporelles, vous levez peut-être les yeux au Ciel, & vous dites comme ceux dont il eſt parlé dans le Prophète Roi : Béni ſoit le Seigneur de ce que nous ſommes devenus riches : *Benedictus Dominus quia divites facti ſumus.* Vous ſentez alors quelques petits retours à Dieu que vous croyez aimer : les conſolations & les joies ſont les récompenſes & non pas les offices de l'amour : *Non ſunt amoris officia ſed præmia.* Jeſus-Chriſt veut être aimé ſans intérêt de

ſes Diſciples. Il ſe ſépare d'eux avant que d'envoyer le Saint-Eſprit : *Expedit vobis ut ego vadam.* Il les éprouve par des privations ſenſibles avant que de leur envoyer les conſolations ; il veut qu'ils gardent ſes commandemens avant que de recevoir ſes bienfaits : *Si quis diligit me, ſermonem meum ſervabit* ; & il exige d'eux l'obéiſſance avant d'enrichir leurs ames de ſes grâces & de ſes dons.

L'Eſprit-Saint eſt la ſource de cet amour déſintéreſſé qui doit nous unir à nos frères ; il eſt comme le centre des liaiſons & des unions chrétiennes, qui deviennent par lui comme autant d'images de l'union qui eſt entre les trois Perſonnes de la Trinité.

Mais où ſont ces unions ſaintes qu'on puiſſe attribuer à l'Eſprit de Dieu ? La plupart de celles que je vois ne ſont pas tant des intelligences de paix, des unions de charité, que des ligues d'intérêt, que des conſpirations. Voyez ces nœuds ſi étroitement ſerrés entre certaines perſonnes ; à quoi ſervent-ils ? à ſe porter peut-être à la piété par des exhortations mutuelles, peut-être à ſe guérir de leurs défauts par des conſeils & des avis ſalutaires ; peut-être à concerter leurs pieux deſſeins & le ſecret de leurs bonnes œuvres ? Non, c'eſt à s'inſpirer des ſentimens d'une profane tendreſſe ; à couler quelques heures d'oiſiveté, loin des embarras que donne la foule ; à nourrir par des converſations flatteuſes des flammes qu'une indigne paſſion allume. Ces marchands, liés d'une étroite ſociété l'un avec l'autre, ont riſqué leurs biens dans le même vaiſſeau : leur eſprit va cent fois le jour auſſi loin que leur commerce : ils ſont unis par des ſoins, par des confidences, & par mille obligations réciproques. Ce nom ſacré d'aſſociation & d'amitié ne fait que couvrir leur avarice, leurs uſures ; ils ne s'aiment que pour leurs intérêts, ils ne s'affligent que de leurs pertes ; ils commencent par l'union, & finiſſent par des procès & par des haines. Ces deux familles s'allient enſemble par le nœud le plus étroit de la ſociété civile qui eſt le mariage ; ce contrat, élevé à la dignité de Sacrement, & qui eſt l'image ſinon de l'union des Perſonnes divines en la Trinité, du moins de la conjonction de Jeſus-Chriſt & de ſon Egliſe. Or quels en ſont les motifs ? Une intrigue, un intérêt, & peut-être une paſſion qui ſe changera bientôt en averſion inſurmontable. Bien davantage, on s'unit par des œuvres de miſéricorde même & de charité ;

qui ne diroit que c'eſt le Saint-Eſprit qui va conduire cet ouvrage? la ferveur dure quelque temps, bientôt elle ſe refroidit, le ſervice des pauvres devient un joug inſupportable ; & de tant de Dames qui portent le nom de Chrétiennes, & qui font profeſſion d'être charitables, à peine s'en trouve-t-il une qui veuille être à la tête de cette compagnie, non pas pour fuir l'honneur, mais pour éviter la peine ; non pas par une ſainte humilité, mais par une malheureuſe négligence de leurs devoirs.

II.

LE ZÈLE.

POURQUOI penſez-vous que le Saint-Eſprit deſcende ſur les Apôtres avec bruit, porté, ce ſemble, ſur le tourbillon d'un vent fort & impétueux, *ſonus tanquam ſpiritus vehementis*, & qu'il ébranle juſques dans ſes fondemens cette auguſte quoique pauvre maiſon, où l'Egliſe naiſſante étoit raſſemblée, pour attendre la conſolation que Jeſus-Chriſt lui avoit promiſe? Ne pouvoit-il pas ſe communiquer inviſiblement par une effuſion ſpirituelle & intérieure de ſes dons & de ſes grâces? Venant pour perfectionner l'homme chrétien & pour former des adorateurs en eſprit & en vérité, il n'avoit, ce ſemble, qu'à ſe répandre dans les cœurs, & à s'inſinuer dans nos ames par la vertu d'une régénération & d'une ſanctification ſecrète.

Non, Mes Frères, il étoit néceſſaire pour la perfection de notre foi, que la deſcente du Saint-Eſprit fût viſible & publique : le Père s'étoit manifeſté avec toute ſa puiſſance & ſa majeſté, lorſqu'à la vue d'Iſraël, parmi les foudres & les éclairs, il donna ſa loi & ſes préceptes à ſon peuple ; le Fils s'étoit fait connoître, lorſqu'après avoir travaillé pendant tout le cours de ſa vie, à l'ouvrage de notre ſalut, il avoit fait voir ſur la Croix, par l'effuſion de ſon ſang, l'excès de ſes miſéricordes ; il étoit juſte que le Saint-Eſprit, après l'accompliſſement des myſtères de Jeſus-Chriſt, pour conſommer la foi de la Trinité, nous donnât à ſon tour une idée frappante de ſes divines opérations.

Il étoit même convenable qu'il vînt avec véhémence & avec bruit, pour marquer ſa divine préſence comme Eſprit Eternel, procédant du Père & du Fils, dont la Toute-puiſ-

ſance s'exerce, & ſur les corps par la force de ſon action, & ſur nos cœurs par l'efficace de ſa grâce ; ſecondement, pour marquer la grandeur des merveilles qu'il venoit produire par ſa préſence. Il s'agiſſoit de renverſer les mœurs, les inclinations & les coutumes du ſiècle ; de changer toute la face de la terre, & de ramener les hommes charnels & plongés dans l'amour des choſes viſibles, à des prétentions ſpirituelles & inviſibles. Mais la principale raiſon, c'eſt pour imprimer dans nos eſprits la force & le zèle de la Religion, pour nous faire vaincre les difficultés qui ne ſont que trop ordinaires dans la pratique des vertus évangéliques. Les Apôtres étoient encore foibles & timides ; Jeſus-Chriſt qui ſe défioit de leur foi & de leur croyance, leur avoit ordonné de demeurer dans la ville, unis enſemble & renfermés, juſqu'à ce qu'ils euſſent été revêtus de la force d'en-haut : *Sedite in civitate, quoaduſque induamini virtute ex alto*, vous recevrez, leur avoit-il dit, la vertu du Saint-Eſprit ſur vous, & vous ſerez alors des témoins capables de porter mon Nom, & de le faire connoître à toute la terre : *Accipietis virtutem ſupervenientis Spiritus Sancti in vos.* A peine l'ont-ils reçue, cette vertu, que leur charité répand de toutes parts une odeur céleſte. Leur zèle n'a d'autres bornes que celles de l'Univers. Nulle force, nul obſtacle, nulle puiſſance n'eſt capable de les arrêter ; ils annoncent le Royaume des Cieux juſqu'au dernier ſoupir de leur vie. Où n'ont-ils pas porté le feu du Ciel & le flambeau de l'Evangile ? Sur quels rivages n'ont-ils pas fait retentir le nom de Jeſus-Chriſt, le Sauveur des hommes ? Dans quelle terre inculte & barbare n'ont-ils pas planté la Croix de leur Maître ? Sans ſecours, ſans autorité, ſans force, ſans richeſſes, ſans éloquence, leur zèle leur a tenu lieu de tout.

D'où venoient ces prodiges ? C'eſt qu'ils étoient remplis du Saint-Eſprit. S'ils ont ici le courage de ſoutenir la Religion, c'eſt qu'ils ont eu la ferveur néceſſaire pour la pratiquer : auparavant ils avoient bien reçu le Saint-Eſprit, mais ils n'en étoient pas remplis ; ils en avoient la meſure, mais ils n'en avoient pas la plénitude ; la grâce qu'ils avoient reçue lorſqu'ils marchoient à la ſuite de Jeſus-Chriſt, étoit une grâce de vocation qui les attachoit à lui pour le ſervir & pour l'accompagner. La grâce qu'ils reçurent au jour de ſon Aſcenſion étoit une grâce de ſéparation ; elle les ſéparoit du reſte

des Juifs pour les retenir dans le recueillement & dans la prière. La grâce dont ils ſont remplis le jour de la Pentecôte eſt une grâce de perfection qui les conſacre au miniſtère & aux pratiques évangéliques : avant de la recevoir, ils auroient fui le monde, mais ils n'auroient pas combattu le monde : tous les pouvoirs que Jeſus-Chriſt leur avoit donnés de prêcher, de former ſon Corps myſtique, de remettre les péchés, avoient été comme ſuſpendus ; mais ils les exercent aujourd'hui avec la liberté la plus généreuſe. Ils ne pratiquent plus l'Evangile que d'une manière héroïque ; plaiſirs, honneurs, richeſſes, ne leur ſont de rien. Une magnanimité toute divine les élève au-deſſus de ce que le monde eſtime le plus & pourroit leur offrir de plus riche & de plus précieux. Il y a plus, ils vont au-devant des ſupplices ; s'ils ne ſouffrent la mort pour leur Maître, ils ſe croient indignes de lui ; s'ils prêchent, ce ſont des oracles qu'ils prononcent ; s'ils agiſſent, ce ſont des miracles qu'ils opèrent. Ils ne croient pas être aſſez charitables, s'ils ne s'immolent tout entiers au ſalut du prochain, *impendam & ſuper impendar.*

Voilà ce que le Saint-Eſprit produit en eux : que fait-il en nous ? où eſt notre zèle ? Cette vie molle, oiſive, ſenſuelle, qui ne ſe refuſe rien des aiſes & des douceurs que la nature recherche, qui fait ſon étude & ſon occupation du plaiſir. Cette vie triſte & languiſſante qu'on paſſe dans les embarras d'un négoce laborieux, à compter tous les jours ſes acquiſitions & ſes dépenſes, ſans penſer à ce qu'on perd ou à ce qu'on gagne pour l'éternité ; cette vie tiède & inſenſible pour la Religion, où l'on voit les péchés du monde & les ſiens ſans en avoir ni repentir ni indignation, comme ſi l'on n'avoit nul intérêt à ſon ſalut, à celui du prochain, ni à la gloire de Jeſus-Chriſt dont on ne connoît que le Nom : eſt-ce là avoir reçu le Saint-Eſprit ?

Le zèle eſt un feu ſurnaturel & divin que Jeſus-Chriſt a apporté du Ciel & que le Saint-Eſprit inſinue dans l'ame, dont il la pénètre. Ce n'eſt pas une vertu diſtinctive des autres, mais un tempérament d'ardeur & d'affection, qui nous excite aux bonnes œuvres, & qui nous les fait pratiquer avec joie. Comme la prudence eſt une vertu univerſelle qui aſſaiſonne toutes les autres, qui les contient chacune en ſon ordre, & les empêche de ſe manifeſter & d'agir à contre-temps, & de ſortir de leurs juſtes limites ; ainſi le zèle eſt comme un

don univerſel qui répand ſa chaleur ſur toutes les habitudes de la piété, & diſpoſe par-là toutes les facultés de l'ame à être employées au ſervice de Dieu.

Or, trois choſes ſont oppoſées à cet eſprit de zèle, la tiédeur, la timidité, l'indévotion; le premier défaut eſt la tiédeur. Qu'entendons-nous par tiédeur? Cette peine qu'on a de faire une aumône. Combien faut-il de ſollicitations pour arracher à un homme riche, je ne dis pas le ſuperflu de ſes beſoins & de ſon état, mais les reſtes de ſes vanités ou de ſes dépenſes inutiles? Ce regret qu'a une femme mondaine de retrancher quelques ajuſtemens, lors même que les rides de ſon viſage, & les approches d'une importune vieilleſſe rendent les parures ridicules & la modeſtie néceſſaire? Cette négligence d'un Magiſtrat à étudier les règles du droit & de la Juſtice qui l'expoſe à ruiner la veuve & l'orphelin, même avec bonne intention, & de ſe rendre par ſon ignorance reſponſable de ſes injuſtices, quoiqu'involontaires? Avec quelle répugnance remplit-on ſes devoirs de piété? Cet homme ſe tourmentera le jour & la nuit par une miſérable paſſion; ouir une Meſſe, aſſiſter à un Sermon, jeûner un Vendredi pour ſes péchés; il ne le peut: que s'il arrive qu'on ſoit obligé par honneur ou par bienſéance de faire quelques bonnes œuvres, quelle difficulté? quels ennuis? une demie heure de méditation eſt un ſiècle; une grand'Meſſe fait mourir de langueur; un Sermon, quelque liberté qu'on ſe donne de ſe livrer à d'agréables diſtractions, eſt toujours trop long: & qui rallumera, je vous le demande, ces charbons éteints ſi le Saint-Eſprit ne l'a point fait?

Le deuxième défaut, c'eſt la timidité ou la lâcheté. On rougit de la piété & de l'Evangile. On veut avoir dans la religion des ménagemens pour le monde, & l'on n'oſe s'élever au-deſſus d'un reſpect humain. Que diroit-on de moi ſi je faiſois une retraite? Irai-je faire le dévot? Paſſerai-je pour hypocrite? On eſt plus circonſpect à faire le bien, qu'on ne le ſeroit à mal faire. On ſème dans les compagnies des paroles indécentes, qui bleſſent la pudeur & la modeſtie; on s'y permet des médiſances atroces contre le prochain, des railleries contre la vérité de la religion & des blaſphèmes contre Dieu: y prenez-vous quelqu'intérêt? La cauſe de Dieu & du prochain vous touche-t-elle? Oſeriez-vous donner un avis à ce médiſant & à cet impie? Mais je ſuis un

particulier, & je n'ai point droit pour cela. Quand vous ſeriez même Magiſtrat, vous n'en auriez pas le courage : mais je n'y conſens pas. Pourquoi donc ſouriez-vous à cette impiété ? Pourquoi trouvez-vous ces railleries plaiſantes ? Pourquoi autoriſez-vous ces langues malignes par des approbations plus malignes encore ? Garderiez-vous tant de ſang froid s'il s'agiſſoit de vos intérêts ? que ne répondez-vous, ou que ne gardez-vous du moins un morne ſilence ?

Le troiſième défaut, c'eſt l'irréligion répandue parmi les Chrétiens, défaut qui nous attire ſans doute les tribulations qui nous accablent. Les Egliſes ſont déſertes ; les voies de Sion pleurent de ce que perſonne ne vient aux ſolennités ; la parole de Dieu n'eſt plus écoutée que ſelon le goût qu'on a pour ceux qui l'annoncent. Les Sacremens ne ſont plus preſque fréquentés que par bienſéance. On ne ſait de nos myſtères, qu'autant que la raiſon & la curioſité en demandent pour en douter ; & ſouvent d'un rire dédaigneux & moqueur, on ſe joue de la ſimplicité de ceux qui les croient. Qu'eſt devenue cette dévotion que vous faiſiez paroître avant la réunion de vos frères que vous vouliez attirer par vos bons exemples ? J'atteſte les voutes ſacrées, les Autels & le Sanctuaire, témoins fidelles de vos fréquentes adorations & de vos ſaintes & nombreuſes aſſemblées. Quand vous rappelez les temps heureux de votre jeuneſſe, vous dites : en ce temps-là régnoient les plaiſirs purs ; la joie étoit peinte ſur les viſages ; l'argent circuloit dans le commerce ; l'abondance entretenoit la bonne humeur. Que ne dites-vous plutôt : en ce temps-là, les prières étoient ferventes ; on ſervoit Dieu avec gaieté ; les Egliſes étoient fréquentées ; les charités ſe faiſoient, non-ſeulement avec ſoin, mais encore avec largeſſe. La diſtribution de la parole de Dieu étoit un feſtin délicieux. La bonne foi & la ſimplicité chrétienne éloignoient ces détours frauduleux qui rendent les actions & les paroles mêmes douteuſes. Les dames alloient dans les hôpitaux prêter le ſecours de leurs mains officieuſes aux malades, ou répandre, aux portes des Egliſes, des charités qui étoient tout à la fois & un ſpectacle d'édification, & un ſoulagement précieux à la misère du pauvre.

RÉFLEXIONS sur les principales circonstances de la Descente du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte.

I. IL n'y a point de circonstances dans ce mystère qui ne doivent servir à votre instruction & à votre édification. La Pentecôte étoit une fête, parmi les Juifs, établie pour renouveler tous les ans la mémoire de la publication solennelle de cette Loi de rigueur & de mort que Dieu, dans tout l'appareil de sa majesté & de sa puissance, avoit voulu donner lui-même à son peuple parmi les foudres & les éclairs sur le sommet fumant d'une montagne embrasée, & comme ébranlée du poids de la grandeur de Dieu. On s'assembloit à Jérusalem de tous les endroits de la Judée, pour rendre au Dieu Législateur des hommages de soumission & de reconnoissance, pour lui offrir les prémices des fruits, & pour s'humilier devant lui à titre de pécheurs, ou du moins à titre de sujets & d'esclaves, dépendans de ses volontés, & soumis à ses préceptes. Ce fut ce temps que la providence de Dieu avoit destiné pour la communication abondante & l'effusion publique de son Esprit-Saint sur ses Apôtres & sur toute son Eglise. Le Saint-Esprit descendit avec éclat.

1°. Pour rendre cette manifestation du Saint-Esprit plus authentique, & le miracle plus connu, dans un temps où tant de peuples assemblés pouvoient en rendre témoignage. Dieu ne veut point cacher aux hommes sa grâce & ses miséricordes. Il est bon de cacher les secrets des Rois, mais il est honorable de révéler les œuvres de Dieu, dit l'Ange Raphaël à Tobie.

2°. Pour faire connoître aux Apôtres que cette Loi ancienne, dont on renouveloit le souvenir, n'étoit qu'une figure & une image imparfaite de celle qu'il alloit établir ; abrogeant ainsi avec honneur la lettre qui tue par l'esprit qui vivifie, & ensevelissant honorablement les ruines vénérables des cérémonies légales, sous la sainte liberté des enfans de Dieu.

3°. Il voulut en ce jour répandre son Saint-Esprit, pour faire voir la différence qu'il y a entre la Loi ancienne & la nouvelle : celle-là fut gravée par le doigt de Dieu sur

des tables de pierre ; celle-ci alloit être écrite ſur les tables ſpirituelles de nos cœurs : celle-là fut reçue par un peuple ſaiſi d'effroi ; celle-ci met le comble à la joie & à l'admiration des Apôtres, qui ne penſent plus qu'à célébrer les grandes merveilles de la ſageſſe & de la charité de Dieu. (Saint Auguſtin.) *Celebratur paſcha, & interpoſitis quinquagentis diebus datur lex ad timorem, ſcripta digito Dei ; Chriſtus occiditur, celebratur verum paſcha, poſt quinquaginta dies datur ad charitatem, Spiritus Sanctus* : le peuple tremble & dit à Moyſe : *Non loquatur Dominus*, parce que le propre de la Loi, c'eſt d'effrayer les conſciences, de faire connoître le péché, de repréſenter la colère & les menaces de Dieu : le Saint-Eſprit eſt venu pour calmer les conſciences, pour faire accomplir, non-ſeulement avec fidélité, mais encore avec joie tout ce qu'il y a de plus rigoureux dans l'Evangile.

4°. Il a voulu ſe communiquer ce jour-là pour faire voir quelle étoit ſon adminiſtration & ſon office. Nous étions charnels, il nous a rendus ſpirituels ; nous obéiſſions par contrainte, nous obéiſſons par amour. Le Saint-Eſprit eſt venu comme l'interprète de la Loi, nous ramener à Jeſus-Chriſt, qui eſt la fin de la Loi, pour la juſtification de tous ceux qui croient. L'office du Saint-Eſprit eſt de veiller ſans ceſſe ſur l'Egliſe ; il reprend les conſciences par la Loi, il les conſole par l'Evangile, & il fait de ce jour-ci, non pas un jour de crainte & de triſteſſe, mais une fête de triomphe & de joie.

Mais pourquoi le Saint-Eſprit s'eſt-il communiqué ſi tard ? Vous gémiſſiez pauvres ames dans l'attente des promeſſes de votre Maître : les Patriarches & les Prophètes ont ſoupiré long-temps après la venue du Fils de Dieu ; les Apôtres & les Diſciples ſoupirent après la venue du Saint-Eſprit. Combien de fois, dans la ferveur de leurs oraiſons, leur cœur s'éleva-t-il juſqu'au Ciel où leur divin Maître étoit aſſis à la droite de ſon Père, pour lui demander ce Conſolateur qu'il avoit eu la bonté de leur promettre ? Combien de fois, interrompant l'heureux ſilence de leur retraite, ſe dirent-ils : Quand viendra ce divin Maître qui nous enſeignera toute vérité ?

Tout cela nous dit aſſez que les dons de Dieu ſont ſi ſaints & ſi magnifiques, qu'ils méritent bien qu'on les déſire ; qu'il faut s'y diſpoſer, s'y préparer par les exercices

d'une ſincère affection & d'une piété ſolide : c'eſt ainſi que firent les Apôtres.

II. *Erant omnes in eodem loco.* Comme ils avoient les mêmes déſirs, comme ils attendoient les mêmes promeſſes, ils s'uniſſoient dans un même lieu. Il n'en avoit coûté que trop à l'incrédule Thomas de s'être écarté de la ſociété de ſes frères ; il n'avoit eu ni les mêmes conſolations, par la vue de ſon divin Maître, ni la même fermeté dans la foi. Chacun d'eux craignoit d'être privé de cet admirable baptême qui leur avoit été promis, & que les autres étant revêtus de la vertu d'en-haut, il n'en fût dénué par ſon abſence. Nouvelle circonſtance qui doit nous rappeler que rien ne diſpoſe tant à recevoir les grâces & les dons de Dieu, que ces prières communes qui ſe font dans les Egliſes deſtinées au culte & aux exercices de la Religion : on y prie plus efficacement, on y eſt plus facilement exaucé. Ne vous confiez pas à cette lecture particulière que vous faites dans votre retraite : allez recueillir la parole de Dieu dans le champ où le Seigneur veut qu'on la ſème, dans l'Egliſe où les Prédicateurs évangéliques l'annoncent à tous les fidelles. Ne vous vantez point tant de ces prières que vous faites dans votre oratoire ; vous ne rapportez ordinairement que la ſéchereſſe dans la piété, qui eſt le fruit funeſte de vos diſtractions & de vos imaginations mondaines. Aſſiſtez à ces Meſſes de Paroiſſe, à ces Offices divins, où la foibleſſe de l'un eſt ſoutenue par la force des autres, & où, par les liens de la charité, les pécheurs ſe trouvant comme enveloppés dans la dévotion des juſtes, ſont reçus comme eux aux pieds des Autels, & remis en grâce. Aimez à louer Dieu dans la compagnie de vos frères ; aſſiſtez tous enſemble à ces chants, à ces proceſſions dont l'origine eſt ſi ancienne, & dont la pratique remonte à ces temps reculés, où la foi des Empereurs donna la paix à l'Egliſe ; conduiſez-vous comme David & comme ſon peuple, au moment où l'Arche de l'alliance ſera conduite avec pompe dans votre ville ; mais en aimant à vous trouver réunis avec vos frères dans un même lieu de prières, ayez tous un même eſprit. *Unanimiter.*

Il eſt difficile d'être unis quand on a des prétentions, des déſirs contraires à l'eſprit de Dieu. Tant que les Apôtres furent dominés par le préjugé d'un règne temporel que Jeſus-Chriſt devoit établir ſur la terre, il y eut des prétentions

& des jalouſies ; mais depuis que le Seigneur ſe fut élevé dans les Cieux, où ſon trône royal lui avoit été dreſſé par ſon Père, & qu'ils eurent connu que ſon règne étoit tout ſpirituel & tout céleſte, ils n'eurent plus qu'un même deſſein de recevoir le Saint-Eſprit. Et certes le Saint-Eſprit ne peut animer que des membres unis qui n'ont qu'un cœur & une ame, qui s'étudient à garder l'unité de l'eſprit par le lien de la paix. Loin donc de la compagnie des Apôtres, vous qui, par des diſcours malins & par d'injuſtes rapports, vous plaiſez à faire naître les ſoupçons & les défiances, à ſemer la diſcorde parmi les frères; vous qui vous jouez de la réputation de votre prochain, & dont les langues meurtrières choiſiſſent les plus gens de bien pour en faire de plus nobles victimes de vos médiſances; vous qui, par un petit intérêt & une prétention mal fondée, violez toutes les règles de la charité chrétienne ; & qui, pour acquérir un peu de bien, perdez le ſalut de votre ame : vous enfin qui nourriſſez des haines, qui ſuſcitez des procès, qui troublez le repos de la veuve & de l'orphelin, n'eſpérez pas que le Saint-Eſprit deſcende ſur vous. Tout Chrétien qui n'eſt pas un enfant de paix, eſt rejeté par le Père, il eſt déshérité par le Fils, il eſt éloigné du Saint-Eſprit ; & celui-là ne mérite pas de poſſéder l'héritage du Sauveur, qui n'aura pas obſervé la charité, qui eſt l'article eſſentiel de ſon teſtament.

III. *Factus eſt repentè ſonus*, &c. Il ſe fit tout d'un coup un bruit qui parut être l'effet d'un vent impétueux, & cela d'abord pour marquer la préſence du Saint-Eſprit. Premièrement, cet eſprit n'eſt pas un eſprit créé comme les Anges, ni comme nos ames; c'eſt un eſprit éternel procédant du Père & du Fils, dont la toute puiſſance ſe fait ſentir ſur les corps par la force de ſon action, & ſur les cœurs par l'efficace de ſa grâce; qui remplit tout par ſa vertu vivifiante, qui pénètre juſqu'à la moëlle de l'ame, & dans les plis les plus ſecrets des conſciences. Il ne pouvoit donc deſcendre ſans quelques marques de ſa Majeſté & de ſa Grandeur. Secondement, la manière dont il deſcend exprime ſa propriété perſonnelle, puiſqu'il procède du Père & du Fils par voie de ſouffle & d'aſpiration, & qu'il eſt appelé par l'Ecriture Eſprit de Dieu, Eſprit de la bouche du Fils de Dieu. Troiſièmement, elle marque ſes opérations ſpirituelles, ſa force & ſon efficace. Le ſouffle des vents favorables con-

duit les vaiſſeaux au port; le ſouffle de l'Eſprit de Dieu conduit les ames au Ciel : le ſouffle des vents fait croître & végéter toute la nature; l'Egliſe étoit comme une plante que Jeſus-Chriſt avoit arroſée de ſes ſueurs & de ſon ſang; il avoit fait couler ſur elle les ruiſſeaux de ſa divine Providence. Le Saint-Eſprit vient pour la rafraîchir, pour la ranimer, pour la rendre féconde par ſa grâce. Quatrièmement, ſans l'air nous ne pouvons reſpirer : c'eſt l'air, à proprement parler, qui nous fait vivre; il faut auſſi que l'Eſprit-Saint vivifie tous les cœurs d'une vie naturelle : *Spiritus Dei fecit me, & ſpiraculum Omnipotentis vivificavit me*, Job. c. 33; d'une vie de grâce lorſqu'il les régénère, qu'il les renouvelle, qu'il les ſanctifie, qu'il les illumine, qu'il les conſacre; d'une vie de gloire lorſqu'il les fait héritiers de Dieu, & qu'il les introduit dans le Royaume céleſte.

IV. *Spiritus vehementis.* Ce vent étoit violent. Il le falloit bien, dit ſaint Chryſoſtome, il s'agiſſoit de renverſer toutes les inclinations & les coutumes du ſiècle, & de changer toute la face de la terre. Le monde étoit plongé dans l'amour des choſes viſibles : occupé du préſent, il ne ſe mettoit pas en peine de l'avenir. Les ténèbres des ſuperſtitions & des erreurs avoient couvert toute la face de l'abîme. Dans cet état des choſes, il ſort d'un coin de la Judée une troupe de gens pauvres & mépriſés qui crient : Prenez des eſprits & des cœurs nouveaux; ceſſez d'aimer ce qui vous charme; dépouillez-vous de vos opinions; changez de mœurs & de doctrine; briſez les Dieux que vous adorez. Quelle véhémence ne falloit-il pas imprimer dans l'eſprit & dans les diſcours de ces Prédicateurs évangéliques? Eſprit-Saint, renouvelez encore aujourd'hui ces ſaintes violences; enlevez vers le Ciel, dans un tourbillon, nos cœurs appeſantis par la chair & le ſang; renverſez au bruit de vos trompettes évangéliques cette Jéricho que nous avons fortifiée au-dedans de nous contre votre gloire & votre ſervice; arrachez du fond de nos conſciences, cette habitude & cette inclination perverſe qui nous domine & nous tyranniſe; deſcendez encore une fois; ſoufflez, ſoufflez avec violence ſur tout ce monde Chrétien, où il ne reſte preſque plus de veſtiges & de trace de votre ſainte deſcente.

V. *De Cœlo ſonus.* Ce bruit venoit du Ciel. 1°. Dieu a chaſſé le démon du Ciel, & cet eſprit réprouvé inquiète

les hommes ſur la terre par ſes tentations : il a envoyé le Saint-Eſprit du Ciel, afin qu'il conſole les hommes ſur la terre : *Ut ubi, accuſatorem habemus, illic habeamus & Paracletum*, dit ſaint Irénée.

2°. Ce bruit eſt venu du Ciel, pour nous faire accomplir les deux grands préceptes de la Loi : c'eſt le ſentiment de ſaint Grégoire : *Datus eſt de cœlo Spiritus, ut diligatur Deus; datus eſt in terris ſpiritus, ut diligatur proximum.*

3°. Ce bruit venoit du Ciel, pour annoncer que la deſcente du Saint-Eſprit ſur les Apôtres étoit céleſte ; que ce n'étoient pas des hommes qu'il falloit écouter en eux ; que c'étoit Dieu qui alloit annoncer lui-même ſes vérités par leur bouche, & qui alloit accompagner leurs paroles des marques viſibles de ſa puiſſance.

VI. *Et replevit totam domum.* La préſence de l'Eſprit de Dieu remplit toute cette maiſon. Tout ce qui ſe paſſoit au-dehors n'étoit que l'image de ce qui s'opéroit dans le cœur de chaque Apôtre. Chaque Apôtre étoit devenu comme le temple & la maiſon de l'Eſprit-Saint.

VII. *Apparuerunt diſperſæ linguæ.* Qui ne s'étonnera de voir la convenance des formes & des ſymboles dont s'eſt ſervi le Saint-Eſprit ? S'il eſt vrai que le véritable deſſein de Dieu étoit de rendre les Apôtres les interprètes de ſes vérités & les miniſtres de ſa parole, pouvoit-il leur apparoître plus convenablement ? C'eſt ce que Jeſus-Chriſt leur avoit promis : *Dabo vobis os & ſapientiam, cui non poterunt reſiſtere adverſarii veſtri.* Sans étude, ils ſavent en un moment les ſecrets les plus cachés & les vérités les plus élevées de la religion. Le Saint-Eſprit eſt en eux un principe de vérité, il leur enſeigne tous les myſtères de Jeſus-Chriſt. *Spiritus eſt qui loquitur myſteria.*

VIII. *Tanquam ignis.* Mais ces langues étoient de feu ; c'eſt le plus noble & le plus efficace de tous les élémens ; les Egyptiens en avoient fait le ſymbole de la pureté. Lorſqu'à la fin des ſiècles Dieu voudra conſumer les reſtes des iniquités & des impuretés des hommes, il employera le feu. Le Saint-Eſprit deſcend en forme de feu, dit S. Chryſoſtome, pour purifier la matière du péché, pour brûler les épines qui croiſſent dans notre ame, pour éclairer ceux qui ſont aſſis dans les ténèbres.....

Que te manque-t-il préſentement, ô homme ? De quoi

te plains-tu ? Tu as connu le Père Eternel dans la création du monde, & tu ne l'as pas vu. La foibleſſe des yeux mortels ne peut ſupporter l'éclat de cette Majeſté divine. Dans ſon immuable éternité il habite une lumière inacceſſible : mais S. Paul nous apprend que les choſes inviſibles de Dieu ſont connoiſſables aux créatures pour les choſes qui ſont viſibles. Par le Fils, que ne connois-tu pas ? Que n'as-tu pas vu de lui ? Il a converſé familièrement avec les juſtes & les pécheurs. Tu l'as vu travailler au ſalut des ames, éprouver la perſécution de ſes ennemis, languir, ſouffrir, mourir pour ton ſalut. Il ne te manquoit qu'à connoître le Saint-Eſprit. Le voilà, non pas dans cette proceſſion éternelle du Père & du Fils, cela ſurpaſſe l'entendement humain ; mais je peux voir comme il ſouffle, comme il excite, comme il inſpire, comme il embraſe les cœurs, comme il fait parler & agir les Apôtres, comme il opère par eux des prodiges qui ſurpaſſent toutes les forces & toute la puiſſance des hommes.

CONCLUSION.

L'eſprit du monde eſt un eſprit de plainte, d'émotion, d'inquiétude, parce que le péché trouble l'ame, & que nos paſſions ſont toujours mêlées d'orages & de tempêtes ; mais l'eſprit de Dieu eſt un eſprit paiſible & tranquille. Voulez-vous donc participer au myſtère de ce jour, entrer dans la paix du Seigneur, défaites-vous de cette ambition, de cette avarice, de cette haine, de cette vengeance qui vous troublent & qui vous tourmentent. Pères, vous avez aſſez amaſſé pour vos enfans, il faut ſonger à théſauriſer pour vous-mêmes : repoſez-vous, & faites-leur un héritage, non de vos biens fragiles & temporels, mais de vos vertus & de vos exemples ; ils ſeront aſſez riches s'ils craignent Dieu, & vous ſerez aſſez heureux s'ils vous imitent. Enfans, qui, par vos débauches avez prodigué le bien de vos pères, calmez un peu ce bouillon du ſang & de la jeuneſſe, revenez de vos paſſions : il n'y a que l'amour de Jeſus-Chriſt qui donne de la joie ſans inquiétude. Femmes mondaines, vous avez aſſez écouté vos flatteurs ; vous avez aſſez travaillé à entretenir vos vanités & votre luxe ; une frêle beauté, véritable ou imaginaire, ne vous a donné que trop de ſoins & de complaiſances juſqu'ici ; renoncez à tant d'embarras ; contentez-

vous de la modeſtie & de la pudeur, & penſez enfin en repos à plaire à Dieu. Vindicatifs, vous avez aſſez médité les moyens de votre vengeance : vous avez pris beaucoup de peine pour en faire à votre ennemi; ceſſez de vous laſſer en vain; & ſacrifiez vos reſſentimens à Dieu, par un pardon général, & par une réconciliation volontaire. Peuple fidelle, donnez un peu de repos à vos cœurs; ne rappelez pas le paſſé; ne vous troublez pas du préſent; ne vous effrayez pas de l'avenir.

Pardon, Seigneur, pardon, ſi dans l'impatience d'un zèle, peut-être indiſcret, & qui n'eſt pas ſelon la ſcience, j'ai murmuré contre la dureté & l'indifférence de mon peuple, en voyant le peu de ſolidité de la plupart des converſions; mais parmi ceux qui avoient écouté votre voix, qui avoient vu vos exemples & vos miracles, vous en trouvâtes vous-mêmes tant de rebelles à la vérité. Il faut vous laiſſer accomplir les deſſeins de votre ſageſſe. C'eſt à vous à diſpoſer des temps & du nombre de vos élus.....

RÉFLEXIONS Théologiques & Morales ſur la Grâce.

I. QUAND je conſidère la conduite de Dieu envers l'ancien Iſraël, j'admire cette ſageſſe & cette providence adorable qui éclate dans tous les moyens dont elle ſe ſert pour le délivrer. Si le tyran qui l'opprime eſt contraint de le mettre en liberté, ce n'eſt pas qu'Iſraël prenne les armes, qu'il lève des troupes, qu'il donne des batailles, qu'il entreprenne des ſiéges, qu'il force Pharaon dans ſa ville capitale, ou dans ſon palais; non, Dieu ſeul combat pour l'affranchir; il arme ſes créatures, il envoie ſes Anges vengeurs, & il égorge par leurs mains inviſibles, tous les aînés de ce grand Royaume. Si on le voit paſſer la mer rouge, il ne bâtit point de vaiſſeaux, il n'équippe aucune flotte, il ne prend pas pour guides d'habiles pilotes; non, c'eſt Dieu qui fend les ondes devant lui, & lui ouvre un chemin au travers des eaux. S'il eſt nourri dans les déſerts, ce n'eſt pas qu'il ſème des grains, qu'il plante des arbres, qu'il recueille des moiſſons ou des fruits pour ſa nourriture; non, c'eſt Dieu qui lui envoie tous les matins un pain miraculeux, qu'on ramaſſe

aux environs du camp, & qui n'a beſoin d'aucune préparation. S'il les guérit de la morſure brûlante des ſerpens, il ne ſe ſert ni de la vertu des herbes, ni de la force des minéraux, ni des ſecrets de la médecine, mais c'eſt un ſerpent d'airain, élevé par ſon ordre, qui produit cette guériſon miraculeuſe. Si tout ce grand peuple traverſe heureuſement le Jourdain, ce n'eſt pas qu'il faſſe des ponts ſur cette rivière, qu'il cherche des gués, & qu'il gagne la rive voiſine à force de rames ou de bras; non, mais Dieu, qui étoit préſent dans ſon Arche, arrête ce fleuve au milieu de ſon cours, & le force à laiſſer un libre paſſage par l'écoulement des eaux. S'il ſe rend maître de Jéricho, qui s'oppoſoit à ſon établiſſement & à ſes conquêtes, ce n'eſt pas qu'il faſſe des tranchées, qu'il dreſſe des machines, & qu'il avance contre elle avec toutes ſes forces; non, c'eſt le Dieu des batailles qui renverſe les murailles de cette ville inſolente, & rend ſon peuple victorieux, non par l'épée des ſoldats, ni par la valeur des Capitaines, mais par le ſouffle des Prêtres & des Sacrificateurs. Que veut dire cette conduite myſtérieuſe? Ce n'eſt point à Iſraël, ni à ſes forces, ni à ſes armes, ni à ſon induſtrie, ni à ſes combats, mais à la ſeule grâce de Dieu qu'appartient la gloire de ſa délivrance. C'eſt par cette grâce qu'il ſort de l'Egypte, qu'il paſſe la mer rouge, qu'il ſubſiſte dans le déſert, qu'il ſurmonte les obſtacles, & qu'il triomphe de ſes ennemis; & comme la délivrance d'Iſraël étoit une figure expreſſe de la manière dont nous ſommes délivrés des ennemis de notre ſalut, Dieu a voulu, par toute cette conduite, nous faire comprendre une grande vérité: c'eſt que ce n'eſt point par nos propres forces, par nos vertus foibles & languiſſantes, & par le mérite de nos qualités naturelles, mais par ſa grâce & ſa pure miſéricorde que nous parvenons au ſalut.

II. Il eſt néceſſaire de rappeler ſouvent aux fidelles cette doctrine ſalutaire; car l'homme de ſa nature eſt tout à la fois miſérable & orgueilleux. Quelque malheureux qu'il ſoit, il préſume toujours de ſes forces, & il eſt toujours enclin à s'attribuer le peu de bien qu'il fait. Les faux ſages du paganiſme ſe ſont autrefois conſidérés comme pouvant ſe donner à eux-mêmes la force, la prudence, la modération & les autres vertus; & quoique les Chrétiens ſoient mieux inſtruits du myſtère de la grâce, il s'en eſt trouvé qui ſe ſont

conſidérés comme les auteurs de leur ſalut. Il n'y a point d'erreur plus étrange, elle ravit à Dieu la gloire qui lui appartient. C'eſt un ſacrilége de voler les Temples, de dépouiller les Autels, d'enlever les Vaſes ſacrés; quelle impiété n'eſt-ce donc pas que de ravir à Dieu même l'honneur de notre ſalut pour nous l'attribuer?

III. S. Auguſtin *de Civitate Dei*, parlant de la paix, trouvoit que c'eſt un bien ſi grand & ſi excellent, que le nom même en eſt aimable, & qu'on ne peut rien ouïr de plus doux. On peut dire la même choſe de la grâce; on ne peut entendre ce nom qu'avec plaiſir; on ſe figure d'abord une bonté merveilleuſe, une douceur admirable, une charité immenſe, une libéralité inépuiſable, une miſéricorde infinie. En effet, la grâce renferme en ſoi tout ce qu'il y a de plus doux dans la bonté, de plus tendre dans la miſéricorde, de plus indulgent dans la charité, de plus communicatif dans la libéralité. Mais il faut bien ſe ſouvenir que la grâce qui nous ſanctifie, eſt une faveur gratuite: *Gratia niſi gratis ſit gratia non eſt*, dit S. Auguſtin, & que cette faveur eſt fondée, non ſur l'excellence & la dignité de la perſonne qui la reçoit, mais ſur la bienveillance ſeule de celui qui la donne.

C'eſt en cela que la grâce diffère de l'amour; car l'amour peut être mérité. L'on eſt ſouvent ſi obligé qu'on ne peut le refuſer ſans injuſtice: ainſi les enfans aiment leur père, les ſerviteurs leur maître, les ſujets leur Roi, & les hommes aiment Dieu par engagement & par devoir. Mais la grâce eſt toujours libre, & agit ſans obligation. Ainſi l'affection des ſujets envers les Princes, celle des créatures envers leur Créateur, eſt bien purement amour, non pas grâce, parce qu'ils y ſont indiſpenſablement obligés; mais l'affection d'un Monarque envers ſon ſujet, & de Dieu envers l'homme, n'eſt pas tant amour que grâce, parce que les Rois ne ſont pas tenus d'honorer d'une bienveillance particulière ceux qu'ils choiſiſſent pour leurs favoris, & ſur-tout Dieu le ſouverain Roi des Rois, ne ſauroit être obligé d'aucune choſe à la créature.

IV. Enſuite il faut remarquer qu'il y a deux ſortes de grâce, l'une qui eſt ſimplement gratuite, l'autre qui de plus eſt miſéricordieuſe. Celle qui eſt purement gratuite de la part de Dieu, eſt celle dont il uſe envers la créature inno-

cente : celle qui eſt miſéricordieuſe, eſt celle dont il uſe envers la créature criminelle. Le bien que Dieu fait aux créatures les plus pures, les plus juſtes, les plus ſaintes, eſt toujours grâce, parce qu'il ne leur doit rien, & qu'elles lui doivent tout. S'il place les Anges dans le Ciel, s'il les admet à la contemplation de ſa face, s'il les honore de ſa confiance & de ſes ſecrets, c'eſt grâce : rien ne l'oblige à élever ces eſprits à un ſi haut degré d'excellence. S'il établit Adam dans le Paradis, s'il lui donne la domination & l'empire ſur l'œuvre de ſes mains, s'il l'établit comme le Dieu viſible de la terre, c'eſt grâce, parce qu'en le tirant du néant, il pouvoit le mettre dans un rang inférieur ; & quand le Chef de la race humaine auroit perſévéré dans ſa première juſtice, tout ce qu'il auroit jamais poſſédé de perfection & de bonheur, auroit été grâce, parce que ſe devant tout entier à Dieu, il n'auroit rien pu recevoir de ſa main que comme un don de ſa libéralité. Néanmoins ce n'auroit pas été miſéricorde, parce que n'ayant point offenſé Dieu, il n'auroit pas eu beſoin de cette bonté qui pardonne aux criminels. C'eſt pourquoi l'on a diſtingué la grâce en grâce créante & grâce ſauvante. *Gratia quâ creati ſumus cum propriâ voluntate, gratia quâ ſalvamur ab infirmitate. Aug. Ep.* 95. Dieu anoblit les Anges & le premier homme par la première ; Jeſus-Chriſt nous confère ſon eſprit, nous pardonne, & nous ſauve par la ſeconde.

V. Les Théologiens appellent celle-ci, tantôt grâce libérative, parce qu'elle nous délivre de la ſervitude du péché & de la mort, tantôt grâce médecinale, parce qu'elle remédie à nos maux. L'Ecriture la nomme du mot qui ſignifie proprement entrailles : *Viſcera miſericordiæ Dei noſtri*, nous voulant repréſenter en Dieu comme une émotion & une affection ſemblable à celle des mères lorſqu'elles voient arriver quelque infortune à leurs enfans. C'eſt de cette grâce que parle l'Apôtre, lorſqu'il dit : Vous êtes ſauvés par une faveur gratuite & miſéricordieuſe : *Gratia eſtis ſalvati.* C'eſt une vertu divine, qui paroît toute occupée à guérir des malades, à conſoler des affligés, à délivrer des captifs, à éclairer des aveugles, à ſoulager des malheureux, à ſauver des ames perdues & abimées dans le vice. Vertu pure & déſintéreſſée, qui n'a point d'autre motif de ſes bienfaits qu'elle même, parce que, comme dit un Ancien, Dieu eſt juſte

du nôtre, bon du ſien: *De noſtro juſtus, de ſuo bonus*; & qu'il rencontre bien en nous la matière de ſes jugemens & de ſes vengeances, mais il ne trouve qu'en lui-même la raiſon de ſes miſéricordes & de ſes grâces.

VI. Il eſt eſſentiel de remarquer ici que S. Paul fait comme une oppoſition des œuvres & de la grâce, car il dit formellement, ad Rom. XI. *Si autem gratia, jam non ex operibus: alioquin gratia jam non eſt gratia.* Non, non, vous avez beau jeûner & vivre comme un ſolitaire, vous avez beau être courbé ſous le joug de la pénitence, à vivre couvert d'un cilice, & à paſſer les nuits couché ſur la cendre, la grâce & non l'auſtérité de votre vie ſera le principe de votre ſalut. Le même Apôtre, comme s'il n'avoit pas aſſez établi cette doctrine, la renouvelle écrivant aux Ephéſiens: *Gratiâ enim eſtis ſalvati per fidem: & hoc non ex vobis, Dei enim donum eſt.* Vous êtes ſauvés par la grâce; n'entrez point du tout en partage de cette œuvre avec Dieu, *non ex vobis*, c'eſt ſa pure miſéricorde, ſa pure libéralité, *Dei donum*, & parce que vous pourriez encore vous flatter ſur vos œuvres, *non ex operibus, ut ne quis glorietur*; ouï, mon Dieu, je vous dois tout, & vous ne me devez rien; je ne me flatte point, tout ce qu'il y a de bon & de louable en moi, vient de vous; je vous en dois l'hommage, & je vous en renvoie toute la gloire, ſans en rien retenir pour moi.

VII. Pour connoître encore mieux cette vérité, conſidérez par quelles voies Dieu nous conduit au ſalut, & vous verrez que nous ſommes effectivement ſauvés par la grâce. Il y a comme quatre degrés dans le ſalut, l'élection, la vocation, la juſtification, la glorification. L'élection eſt le fondement, la vocation eſt l'entrée, la juſtification eſt la voie, la glorification eſt le terme: l'élection eſt la racine du ſalut, la vocation en eſt comme le corps, la juſtification en eſt le fruit, la glorification en eſt la récolte. Parcourez ces quatre degrés, & vous reconnoîtrez par les caractères qui les diſtinguent les uns des autres, & par l'ordre merveilleux dans lequel ils ſe ſuccèdent, que c'eſt en effet la grâce qui nous ſauve.

VIII. Pour l'élection & la prédeſtination au ſalut, il ne peut y avoir de doute, puiſqu'elle eſt appelée formellement élection de grâce: *Secundùm electionem gratiæ.* Rom. XI. pour marquer que Dieu nous élit, non par la conſidération de

nos œuvres, ni par la préviſion de nos mérites, mais par la ſeule inclination de ſa miſéricorde. Dieu agit différemment des hommes. Ceux-ci choiſiſſent les choſes parce qu'ils les croient bonnes, ou qu'ils prévoient qu'elles le deviendront un jour. Quand un Prince a quelque deſſein, il cherche dans ſa Cour ceux qui ont des qualités propres à le faire réuſſir. Mais Dieu en éliſant les hommes ne les choiſit pas parce qu'ils ſont bons, mais parce qu'il a deſſein de les rendre tels; & il ne prévoit en eux aucunes vertus que celles qu'il leur doit donner par ſa grâce. Voulez-vous que je vous allègue S. Paul? L'en croirez-vous? *Sicut elegit nos ipſos, ante mundi conſtitutionem, ut eſſemus ſancti, & immaculati in conſpectu ejus in charitate.* Eph. 1. *Il nous a élus afin que nous fuſſions ſaints*; il ne dit pas, parce qu'il a prévu que nous ſerions ſaints, mais afin que nous le fuſſions. La ſainteté n'eſt pas la cauſe, la condition, ni le motif qui précède l'élection, mais c'eſt au contraire l'effet qui la ſuit. Saint Paul ne confirme-t-il pas cette vérité, lorſqu'il dit ces paroles: *Non eſt volentis, neque currentis, ſed miſerentis eſt Dei*, ſur quoi S. Auguſtin s'écrie: *Ubi nunc merita, ubi opera vel præterita vel futura, tanquam liberi arbitrii viribus adimpleta, vel adimplenda?* En effet, quel eſt l'objet de cette préviſion dans l'élection de Dieu? Sont-ce les mouvemens de notre volonté? Voilà S. Paul qui n'eſt point de cette opinion: *Non eſt volentis*: ſeroit-ce notre foi, ou notre perſévérance dans le bien? Saint Paul déclare que non: *Neque currentis*: ſur quoi donc ſeroit fondée cette prévoyance? puiſque ce n'eſt ni ſur le commencement, ni ſur le progrès de notre ſanctification.

IX. L'exemple des petits enfans des fidelles qui meurent dans les premiers jours de leur vie avant l'uſage de la raiſon, répand un nouveau jour ſur cette vérité. En cet état de foibleſſe où l'homme n'eſt qu'une ébauche de l'homme, les enfans ne ſont capables ni de foi, ni de bonnes œuvres. Ils entrent au monde, & ils en ſortent ſans avoir jamais exercé, ni même connu aucune des vertus chrétiennes. Si donc Dieu n'éliſoit les hommes que par préviſion de leurs œuvres, ces petites & innocentes créatures, que la mort enlève dès le berceau, n'appartiendroient point à l'élection divine. Ces ames vierges, qui ne ſont point encore ſouillées des impuretés du monde, qui n'ont preſque point touché à la terre, & qui ont laiſſé dans l'eau du baptême la tache du péché originel, ſeroient

toutes perdues pour jamais. Cependant le Fils de Dieu déclare que le Royaume des Cieux leur appartient. Matth. 19. C'eſt la raiſon qu'apporte S. Proſper, diſciple de S. Auguſtin, & défenſeur de la grâce comme lui : *Effuderunt ſe divitiæ bonitatis Dei in ipſa quorumdam primordia parvulorum, in quibus nec præcedens eligit me, nec ſecutura devotio.* Il parle de ceux qui renaiſſent auſſitôt qu'ils ſont nés, qui de la lumière de ce monde paſſent aux lumières de l'éternité, & qui après les premiers pleurs de leur naiſſance entrent pour toujours dans la ſouveraine béatitude. S. Proſper, *de lib. arb.*

X. L'Apôtre, pour établir de plus en plus cette doctrine, la confirme par divers exemples. Il allègue d'abord celui d'Iſaac que Dieu avoit choiſi pour être l'héritier de ſes promeſſes, au lieu qu'il avoit rejeté Iſmaël ; mais parce qu'on auroit pu dire qu'il ne faut pas s'étonner de cette différence, que l'un étoit fils de l'eſclave, & que l'autre étoit ſorti d'une femme libre & d'une épouſe légitime, & que d'ailleurs Iſaac n'étoit venu au monde qu'après qu'Iſmaël avoit déjà donné des marques de ſon mauvais naturel, & fourni au Seigneur de juſtes ſujets de réprobation ; S. Paul rapporte un autre exemple, qui prévient & qui prouve ſans réplique que l'élection des prédeſtinés procède du ſeul amour gratuit de Dieu... Regardez, dit-il, un Jacob, un Eſaü : *Cùm enim nondum nati fuiſſent, aut aliquid boni egiſſent aut mali, ut ſecundùm electionem propoſitum Dei maneret, non ex operibus, ſed ex vocante, dictum eſt ei, quia major ſerviet minori ſicut ſcriptum eſt: Jacob dilexi, Eſaü autem odio habui.* Quelle cauſe pourrez-vous trouver de cette différence ? Tous deux viennent d'un même père, tous deux ſont ſortis d'une même mère, conçus en même moment, nés à la même heure, nourris dans la même maiſon, inſtruits à la même école. Ils n'avoient encore fait ni bien, ni mal, quand Dieu dit à leur père Iſaac, l'aîné ſera ſoumis au cadet. Je veux terminer cette diſcuſſion par un autre paſſage de S. Paul aux Ephéſiens, c'eſt ce qui achevera de vous convaincre. *Qui prædeſtinavit nos in adoptionem filiorum per Jeſum-Chriſtum in ipſum, ſecundùm propoſitum voluntatis ſuæ, in laudem gloriæ gratiæ ſuæ.* Remarquez la ſageſſe de l'Eſprit de Dieu dans ces paroles. *Dieu nous a prédeſtiné en ſoi*, il n'a donc point cherché la cauſe de ſon élection en nous, il ne l'a pas trouvée hors de lui-même ; *ſelon le bon plaiſir de ſa volonté*, non pas ſelon la préviſion de

nos mérites ; *à la louange & à la gloire de ſa grâce*, non par un acte de juſtice fondé ſur nos œuvres, mais par un pur mouvement de miſéricorde qu'on ne peut attribuer qu'à ſa grâce.

XI. La vocation eſt une grâce par laquelle Dieu nous appelle à lui, nous attire à la communion de ſon Fils, nous incorpore à ſon Egliſe, nous éclaire de ſes lumières, nous échauffe de ſon amour, & nous remplit de ſa crainte. Il eſt évident que dans ce ſecond degré du ſalut, nous recevons tout de la grâce, comme dans le premier. Il faut que l'Apôtre S. Paul nous apprenne encore cette vérité. Il écrit à ſon diſciple Timothée & l'exhorte à publier l'Evangile & la puiſſance de Dieu *qui nous a ſauvés, & nous a appelés par ſa vocation ſainte, non ſelon nos œuvres, mais ſelon le décret de ſa volonté, & ſelon la grâce qui nous a été donnée en Jeſus-Chriſt avant tous les ſiècles. Qui nos liberavit, & vocavit vocatione ſuâ ſanctâ, non ſecundùm opera noſtra ſed ſecundùm propoſitum ſuum & gratiam quæ data eſt nobis in Chriſto Jeſu ante tempora ſæcularia.* D'après cela dites que vous ſavez pourquoi Dieu appelle les uns à ſon Egliſe & à ſon ſalut plutôt que les autres : remontez au principe du diſcernement de Dieu même, & dites qu'il voit en quelques-uns des diſpoſitions & des préparations à la grâce, qu'il choiſit ceux qui ménageront les lumières & les forces de la nature, & qui meneront une vie moralement plus pure & plus louable ; & que par ce moyen il ſe ſent invité à leur communiquer ſes grâces ſurnaturelles & les clartés céleſtes de la foi. S. Paul ne nous donne point ſujet de recourir à de pareilles ſubtilités. Car, je vous prie, quelle diſpoſition y a-t-il dans un mort à ſe relever du tombeau, dans un aveugle à diſcerner les couleurs, dans un ſourd à diſtinguer les ſons, dans un homme qui n'eſt point, à ſe produire ſoi-même ? Je vous appelle à la parole de Dieu qui eſt notre règle, comment eſt-ce qu'elle nomme les hommes dans l'état de nature corrompue ? Des morts enſevelis dans le péché, des aveugles qui marchent dans les ténèbres du ſiècle, des ſourds qui n'entendent pas la voix, ni la parole de Dieu, & notre converſion n'eſt-elle pas appelée une nouvelle naiſſance.

XII. Puiſque, ſelon la doctrine de S. Paul, ſans la foi il eſt impoſſible de plaire à Dieu, il faut néceſſairement conclure qu'avant la vocation céleſte, par laquelle nous recevons

la foi, il n'y a rien en nous qui ne déplaiſe au Seigneur & qui puiſſe l'exciter à nous faire du bien, par conſéquent c'eſt Dieu qui de ſa pure grâce, ſans y être déterminé par nos vertus, nous appelle à ſa connoiſſance & à la participation de ſes bienfaits ; c'eſt l'Evangile de Jeſus-Chriſt qui m'apprend cette vérité. Matth. XI. *Confiteor tibi Pater, quia abſcondiſti hæc à ſapientibus & revelaſti ea parvulis.* Le Sauveur du monde rend grâces à ſon Père d'avoir fait la différence des ſages orgueilleux, d'avec les humbles, d'avoir diſtribué ſes lumières aux eſprits ſoumis, & de les avoir cachées aux prudens du ſiècle, d'avoir attiré les pauvres, & d'avoir reprouvé les ſuperbes. Quelle raiſon donne-t-il de cette diverſité ? *Quia beneplacitum eſt ante te.* Tel a été votre bon plaiſir. Direz-vous encore que ces vertus morales, que ces connoiſſances naturelles des ſavans devoient être des diſpoſitions aux vertus & aux connoiſſances chrétiennes ? Vous voyez que Dieu n'en a pas jugé ainſi. Sa volonté eſt ſa raiſon ſuprême. Bien loin que la grâce de la vocation nous trouve diſpoſés à la recevoir, au contraire, elle nous trouve en un état entièrement miſérable, n'ayant dans nos entendemens que ténèbres, dans nos volontés, que déréglemens, dans nos affections, que déſordre, dans toutes les facultés de notre ame, que vice & corruption.

XIII. Le Prophète Ezéchiel nous repréſentant en termes allégoriques Dieu faiſant alliance avec ſon Egliſe, dit que quand il jeta d'abord les yeux ſur elle, il la trouva ſouillée dans ſon ſang, comme abandonnée & expoſée à une honteuſe nudité, voulant ſignifier par-là que Dieu nous honore de ſon amour, non par aucune excellence qu'il remarque en nous, mais par ſa ſeule compaſſion, & par un effet de ſa miſéricorde infinie. Auſſi dans toutes les vocations illuſtres dont il eſt parlé dans l'Ecriture, Dieu a-t-il toujours pris les hommes pour les appeler à lui lorſqu'ils étoient dans le pire de tous les états. Il appelle Abraham pour être le père de tous les Croyans, la tige même de l'arbre de vie. D'où le retire-t-il ? du ſein de l'idolâtrie, de cette Ur des Chaldéens qui adoroient le feu : car ce mot d'Ur en Hébreu ſignifie le feu. Qu'étoit Matthieu quand il fut appelé ? un odieux exacteur, un miniſtre public de l'oppreſſion & de la tyrannie, dans l'exercice actuel de cette profeſſion déteſtée, aſſis à ſon comptoir ? Jeſus-Chriſt, par un de ſes regards puiſſans & miſéricordieux,

miſéricordieux, qui portoient la piété dans le cœur des pécheurs, en fit un Apôtre. Qu'étoit Magdeleine? L'habitation des eſprits immondes, & un enfer vivant; il la change en un paradis plein de ſainteté. Qu'étoit ſaint Paul quand Jeſus-Chriſt l'appela du Ciel ? un lion rugiſſant affamé du ſang des fidelles, qui ne reſpiroit que le meurtre & le carnage, qui couroit au maſſacre, le cœur plein de rage, la bouche de blaſphème, les mains de liens & de glaives pour enchaîner & faire périr les fidelles. Dans cet étrange moment Dieu en fait un vaſe d'élection, & le plus célèbre prédicateur de ſa grâce. Je ne peux m'empêcher de dire avec S. Auguſtin, de grat. ex lib. arbr. c. 5. *Gratia Dei erat ſola, quia merita ejus erant magna ſed mala.*

XIV. Ce n'eſt pas qu'il faille méconnoître le franc arbitre dans les œuvres de piété, car il eſt inſéparable de l'homme; & ce ſeroit détruire ſon eſſence & la nature, que de lui refuſer ce beau privilége qui fait partie de ſon être. Mais ce franc arbitre ne peut rien dans les choſes ſurnaturelles ſans l'efficace de l'eſprit de Dieu, dont il tient toutes ſes forces, & dont il reçoit tous ſes mouvemens. C'eſt pourquoi ſaint Bernard s'écrie avec autant de vérité que d'élégance: *Quid agit liberum arbitrium ? Breviter reſpondeo, ſalvatur. Tolle liberum arbitrium, non erit quod ſalvetur; tolle gratiam, non erit unde ſalvetur.* Pour montrer que dans l'ouvrage de notre ſalut, ces deux choſes ſe rencontrent à la vérité, la grâce, le franc arbitre; l'une comme un principe actif, & un premier moteur qui produit le bien; l'autre comme un principe ſubordonné qui reçoit l'action du premier & qui la rend complète en agiſſant avec lui. Ce ſeroit une erreur de dire que notre volonté n'agiſſe pas dans les bonnes œuvres, car elle coopère avec Dieu; mais c'eſt qu'elle n'agit que par la vertu & par l'impreſſion de la grâce: *Totum in illo, totum ex illâ*, dit S. Bernard, *de grat. lib. arb.* Si nous donnons l'aumône, c'eſt la grâce qui ouvre & qui délie notre main; ſi nous chantons les louanges du Seigneur, c'eſt la grâce qui remue notre langue, qui anime notre voix; ſi nous prions avec ardeur, c'eſt la grâce qui enflamme nos prières; ſi nous nous repentons de nos fautes, & ſi nous pleurons amèrement nos péchés, c'eſt la grâce qui briſe nos cœurs qui excite notre contrition, qui fait couler nos larmes: *Non ego autem ſed gratia Dei mecum.* 1. Cor. 15. Si Dieu ſe contentoit de

nous mettre en état de bien vivre, & laiſſoit enſuite à notre volonté à faire le reſte, comment l'Apôtre pourroit-il dire? *Quis enim ſe diſcernit?* Un fidelle pourroit lui répartir: c'eſt moi qui me diſcerne, qui par ma ſuffiſance & mes bonnes inclinations me ſuis ſéparé des gens vicieux: cette grâce dont vous parlez eſt commune à tous; elle ne fait que mettre les hommes dans l'équilibre du bien & du mal, & dans l'indifférence: je l'ai reçue comme les autres; mais par l'application que j'ai faite de mon franc arbitre à la piété, je me ſuis tiré du rang des profanes. Si cette doctrine étoit vraie, il ne faudroit plus dire: *Quid habes quod non accepiſti?* A ce compte un Chrétien pourroit dire: j'ai cent choſes à moi que je tire de la force de la liberté; j'ai des charités exercées envers les pauvres; j'ai des prières récitées avec zèle; j'ai des ſouffrances ſupportées avec patience & avec courage; j'ai des mortifications, des jeûnes, des abſtinences, par leſquelles j'ai maté ma chair & dompté mes convoitiſes. J'ai pluſieurs vertus dont je puis me glorifier, parce que ſi j'avois voulu je ne les aurois pas pratiquées: je les dois à mon franc arbitre, non à la grâce. Langage impie qui détruit tout ce que la foi nous apprend ſur la néceſſité & la gratuité de la grâce. Ce fut-là la fauſſe mère qui voulut couper l'enfant en deux; la vraie mère le demanda tout entier. La nature, fauſſe mère, fait tout ce qu'elle peut pour s'attribuer au moins une partie du nouvel homme que Dieu forme en nous dans la juſtice & la vérité; mais la grâce le veut avoir ſans diviſion & ſans partage. Saint Auguſtin enſeigne conſtamment dans ſes écrits, que la grâce eſt également agiſſante, ſoit qu'elle précède en nous les bonnes œuvres, & qu'elle nous y diſpoſe, *præparantur*; ſoit qu'elle les opère avec nous & par nous, *operantur*; ſoit qu'elle les achève & les conſomme, *cooperatur*: c'eſt elle qui en produit les actes dans le temps même que notre volonté les conçoit & les exécute: c'eſt elle encore qui nous y confirme & nous y fait perſévérer, afin que nous connoiſſions que tout notre ſalut dépend de Dieu.

XV. La juſtification. Je vais encore établir cette vérité ſur l'autorité de l'Apôtre écrivant aux Romains, c. 3. *Juſtificati gratis per gratiam ipſius, per redemptionem quæ eſt in Chriſto Jeſu*; & il ajoute enſuite comme pour confirmer ſa première déciſion: *Arbitramur enim juſtificari hominem per fidem ſine ope-*

ribus legis. Par où cet admirable Docteur de la grâce exclut de la juſtification toutes ſortes d'œuvres : s'il en excepte quelques-unes, qu'on nous les nomme. Sont-ce celles de la loi cérémoniale qui n'étoient qu'un ſigne & une ombre incapables de produire la juſtice ? Mais il déclare lui-même que la loi dont il parle, eſt celle qui défend le larcin, l'adultère, l'idolâtrie, ce qui déſigne la loi morale. Sont-ce les œuvres faites ſous la loi naturelle, & dans l'état de nature par les ſeules forces du franc arbitre, comme les vertus des payens, & non celles qui ſe font en état de grâce, comme celles des juſtes ? Mais il allègue l'exemple d'Abraham & de David ; n'étoient-ils pas en état de grâce ? N'étoient-ils pas au nombre des Saints ? L'un, le père des Croyans ; l'autre, un homme ſelon le cœur de Dieu ; & cependant S. Paul aſſure que leurs œuvres n'ont point été la cauſe de leur juſtification : d'où nous devons conclure que l'homme ne pouvant être juſtifié par ſes œuvres, la ſeule voie qui lui reſte, c'eſt la grâce de Dieu, ſa miſéricorde & ſa clémence.

XVI. Le Père Céleſte ne trouvant point en nous de juſtice, cherche dans ſa compaſſion & ſa bonté, le motif de notre juſtification, & nous abſout par un acte d'indulgence, comme un Prince qui fait grâce à des ſujets rebelles qui l'ont offenſé. L'Ecriture fait conſiſter notre juſtification dans la rémiſſion de nos péchés, non dans notre innocence. *Beati quorum remiſſæ ſunt iniquitates*, dit le Prophète. Il ne dit pas, bienheureux ceux qui ſont trouvés ſans péché ; c'eſt une félicité en idée, une béatitude imaginaire. Hélas ! il n'eſt point de tels bienheureux ſur la terre ! parce qu'il n'y a point de ſainteté parfaite, ni de pureté ſans tache : mais il fait conſiſter le bonheur de l'homme dans le pardon des fautes, qui eſt l'effet de la grâce de Dieu : *Totum gratiæ Chriſti imputatur, non meritis noſtris, beati, non in quibus non ſunt inventa peccata, ſed quorum tecta ſunt peccata.* Aug. Enarr. 2. in pſ. 31. Le même Prophète dit encore : *Si iniquitates obſervaveris Domine, Domine quis ſuſtinebit ?* Bien loin de trouver en moi de quoi me juſtifier, je n'y vois que des ſujets de crainte & de déſeſpoir. Le ſang d'Urie, la ſéduction de Betzabée, le dénombrement de mon peuple, qui me fut inſpiré par l'orgueil & l'ambition. Mille autres crimes s'offrent à mes yeux, ma conſcience m'accuſe, la loi me condamne, chaque jour de ma vie me reproche quelqu'égarement. Je frémis dans

la penſée du nombre & de l'énormité de mes offenſes. Que ferai-je ? je m'adreſſerai à vous, Seigneur, parce que vous êtes rempli de clémence & de miſéricorde : *Quia apud te propitiatio.* C'eſt ce qui faiſoit dire à S. Paul : *Adeamus tronum gratiæ* ; non pas au trône de la juſtice, il eſt plus terrible que celui de Salomon, mais au trône de la grâce & de la miſéricorde ; non pour obtenir la déclaration de notre innocence, mais l'abolition de nos crimes. S. Bernard étoit pénétré des mêmes ſentimens, lorſqu'il diſoit que la juſtice de l'homme n'a d'autre principe que la bonté de Dieu : *Hominis juſtitia, indulgentia Dei.* Quand je comparoîtrai devant Dieu, je n'alléguerai point la pureté de mes paroles : *Pollutus labiis ego ſum*, ni la ſainteté de mes penſées : *Incircumciſis cordibus*, ni l'intégrité de mes actions : *Non quod volo bonum hoc ago.* Ce ne ſera pas ma juſtice que je lui offrirai, ce ſera celle de Jeſus-Chriſt que la grâce nous communique. Dieu l'a fait péché pour nous, afin qu'en lui nous devinſſions juſtes de la juſtice de Dieu : *Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit, ut nos efficeremur juſtitia Dei in ipſo.* 2. Cor. 5. S. Paul, l'ame la plus pure & la plus élevée, déſiroit d'être trouvé non point avec la juſtice qui vient de la nature ou de la loi, mais avec celle qui nous eſt donnée par la foi de Jeſus-Chriſt. Philip. 39.

XVII. La glorification. C'eſt ici que le prix ineſtimable de la grâce paroît dans tout ſon éclat, la foi nous faiſant connoître l'excellence infinie de la gloire & de la vie éternelle. Il faut avouer que nous la recevons, non comme une choſe due, mais comme une pure grâce ; que Dieu nous la donne ; non par obligation, mais par charité, & que c'eſt une profuſion de ſa libéralité plutôt qu'une rétribution de ſa juſtice. Saint Paul Rom. 6, nous apprend que c'eſt un don gratuit : *Stipendia autem peccati, mors, gratia autem Dei vita æterna.* C'eſt ce que S. Auguſtin a remarqué ſur ce paſſage : *Cùm dixiſſet ſtipendium peccati mors, quis non congruentiſſimè aut conſequenter addere judicaret, ſtipendia autem juſtitiæ vita æterna ; ſed gratia Dei vita æterna. O humana non juſtitia, ſed nomine juſtitiæ ſuperbia, quod te diſponis extollere, & contrarium morti vitam æternam tanquam debitum ſtipendium flagitare ?* Pour montrer la différence de la mort & du ſalut. La mort tient lieu de ſalaire au péché ; mais pour que la vie éternelle fût celui des juſtes, 1°. il faudroit que nos œuvres vinſſent de

nous & de nos propres forces : or, Dieu les fait en nous, donc il n'eſt pas obligé de nous en récompenſer ; nous-mêmes lui en ſommes redevables. Ce ſont des effets de ſon eſprit, des productions de ſa grâce. 2°. Pour mériter la gloire, il faudroit que nos œuvres & nos perſonnes fuſſent parfaites : où il y a du vice, il faut du pardon : or, le pardon & le mérite ſont incompatibles. A qui eſt-ce que le Seigneur ne peut pas adreſſer ce reproche qu'il fait aux Anges des Egliſes d'Aſie : *Habeo aliquid contra te* ? 3°. Pour mériter, il faudroit qu'il y eût de la proportion entre nos œuvres & la gloire. Quelle raiſon ſi un homme préſentoit à ſon Prince, & prétendoit mériter de monter ſur ſon trône ? S. Grégoire, *in 7, pr. pen.* déclare qu'aucun travail, aucune vertu ne peut entrer en comparaiſon avec cette vie éternellement heureuſe, dont on jouit en Dieu & avec Dieu : *Illi beatæ vitæ, in quâ cum Deo & de Deo vivitur, nullus prope æquari labor, nulla comparari opera.* Et ſaint Paul avoit dit avant lui : *Non ſunt condignæ paſſiones hujus temporis, &c.* De toutes les bonnes œuvres, le martyre eſt la plus glorieuſe ; c'eſt la couronne de la ſainteté ; c'eſt le dernier effort de la plus haute vertu ; le plus difficile & le plus précieux ſacrifice des fidelles. Cependant c'eſt du martyre, & des ſouffrances qui l'accompagnent, que l'Apôtre a dit : *Non ſunt condignæ paſſiones* ; les unes finies, l'autre eſt infinie ; les unes ſont paſſagères, l'autre eſt éternelle ; les unes ſont imparfaites & défectueuſes, l'autre eſt la perfection même. 4°. Pour mériter, il faudroit n'être point obligé aux bonnes œuvres que nous faiſons : un homme ne mérite rien de ſon créancier en lui payant ce qu'il lui doit. Que ne devons nous pas à Dieu ? Que n'avons-nous pas reçu de lui ? Que pouvons-nous lui offrir qui ne vienne de ſa libéralité, de ſa toute-puiſſance, ou de ſa miſéricorde ? Quand vous aurez fait tout ce qui vous eſt commandé, vous ſerez encore obligés de dire, nous ſommes des ſerviteurs inutiles : *Servi inutiles ſumus* : cela nous eſt rendu ſenſible par l'action de ces vieillards de l'Apocalypſe, qui jettent leurs couronnes devant le trône de Dieu, en s'écriant que tout lui eſt dû, la gloire, l'honneur, la puiſſance, &c.

XVIII. Recueillons quelques fruits de cette doctrine pour éclairer nos eſprits, diriger nos conſciences, & contribuer à la ſanctification de nos ames. 1°. Cette doctrine humilie

l'homme. Le but de la Religion eſt de glorifier Dieu; & comment peut-on mieux le glorifier qu'en lui attribuant tout le mérite de nos bonnes œuvres, tout notre bonheur, toute la gloire de notre ſalut ? J'aime bien mieux m'abaiſſer, que de m'élever par orgueil. Il eſt bien plus ſûr de renoncer à ma propre gloire, ce renoncement n'ayant rien que de juſte & d'innocent, que d'entreprendre ſur celle de Dieu, où le moindre attentat eſt infiniment criminel. Quand j'aurois été appelé du Ciel, comme S. Paul, par une vocation extraordinairement éclatante, quand je ſerois Apôtre comme lui, quand j'aurois été ravi dans le Paradis, j'aimerois toujours mieux m'eſtimer avec lui, le plus grand des pécheurs, que de me vanter avec le Phariſien de n'être point comme le reſte des hommes. Tous nos talens ſont tirés des tréſors de Dieu: ce ſont des préſens de ſa main, & non des richeſſes tirées de notre propre fond: ſi nous ſommes juſtes, c'eſt qu'il nous a juſtifiés, car il n'y a naturellement en nous rien qui ne ſoit mauvais & digne de blâme. *Scio enim quod non habitat in me, hoc eſt in carne meâ, bonum.* Rom. 7. Les vertus chrétiennes ne ſont point des plantes qui croiſſent d'elles-mêmes dans notre terroir, ni que nos ſoins & notre culture faſſent germer. Elles nous ſont envoyées de l'Orient d'enhaut; c'eſt le Père Céleſte qui les sème, qui les arroſe par ſa grâce, qui leur donne l'accroiſſement par ſon eſprit. David ayant vaincu Goliat, mit l'épée du Géant dans le tabernacle de l'Eternel, pour montrer qu'il ne tenoit ſa victoire, ni de ſon courage, ni de ſa force, ni de ſon adreſſe, mais de l'aſſiſtance du Seigneur Dieu des armées. L'araignée tire ſa toile de ſes propres entrailles, mais l'abeille tire ſon miel de la douce manne du Ciel qui tombe ſur les fleurs. Sur chaque qualité de l'eſprit & du cœur, ſur chaque action vertueuſe, il faut dire avec ſaint Paul: *Donum Dei eſt. Eph. ch.* 2. 2°. Cette doctrine donne de la confiance. Si vous aviez à faire à la juſtice de Dieu, ſi vous deviez être jugé ſelon la rigueur de ſa Loi, ſi votre ſalut dépendoit de la bonté & de la dignité de vos œuvres, ô que vous auriez ſujet de frémir! Vous pourriez vous écrier comme Moyſe, lorſqu'il fut ébloui de l'éclat inſupportable de la majeſté de Dieu, & qu'il ouït les foudres de ſa terrible juſtice: *Exterritus ſum ego, & tremebundus*; mais vous avez à faire à Dieu miſéricordieux, qui n'aime pas la mort, mais la converſion des

pécheurs, qui excuſe nos foibleſſes. Prenons donc courage, & après avoir dit avec ſaint Paul, Rom. 7 : *Infelix ego homo* ! Hélas, que je ſuis un homme malheureux ; jetons-nous avec lui dans les bras de la miſéricorde : *Gratia Dei per Chriſtum Dominum noſtrum* : elle eſt immenſe, elle eſt infinie, elle ſurpaſſe nos crimes : *Superabundavit gratia* : c'eſt un déluge ſacré qui inonde les plus hautes montagnes : c'eſt un trône où il y a des lettres de rémiſſion pour tous les coupables ; les inceſtueux, comme Lot ; les adultères, comme David ; les perſécuteurs, comme Saul ; les diſſolus, comme la pécherelle de l'Evangile, pourvu qu'ils y aillent avec contrition. Source de conſolation & de tranquillité pour la conſcience dans les tréſors infinis de la clémence & de la miſéricorde, mais ſource de trouble, d'agitation & de frayeur pour ceux qui établiſſent leur eſpérance ſur le mérite de leurs œuvres, principalement lorſqu'ils ſont prêts de mourir ; & ces angoiſſes ne viennent pas tant de la défaillance du corps, que des juſtes alarmes de l'ame. Le Cardinal Bellarmin, après avoir défendu contre les hérétiques la néceſſité & le mérite des bonnes œuvres, fait cette réflexion : *Propter incertitudinem propriæ juſtitiæ, & periculum inanis gloriæ, tutiſſimum eſt fiduciam totam in ſolâ Dei miſericordiâ & bonitate reponere.* La penſée de ce ſavant Théologien, eſt la concluſion naturelle de tout ce qui vient d'être dit dans ce diſcours.

RÉFLEXIONS ſur la Pénitence.

I. Il y a deux cauſes ordinaires du relâchement & de la négligence des Chrétiens par rapport à la pénitence : c'eſt 1°. ils s'abuſent & ſe trompent eux-mêmes dans le jugement qu'ils portent de leur péché ; 2°. ils ſe flattent ſur la miſéricorde de Dieu, & par une première erreur ils ſe diſſimulent l'horreur de leur crime, & par une ſeconde, ils ſe diſſimulent la ſévérité de la juſtice & de la vengeance de Dieu ; ils ſe croient moins pécheurs qu'ils ne ſont, & ils croient Dieu moins juſte qu'il n'eſt.

II. Dans les foibles idées qu'ils ſe forment de leurs péchés, ils ſe repréſentent avec des adouciſſemens & des couleurs ſi flattées, qu'ils ſe réduiſent preſque à rien : ce goût habituel

du plaiſir & de la volupté, c'eſt un délaſſement néceſſaire; un amuſement innocent: cette médiſance qui ravit au prochain un bien plus précieux que la vie, n'eſt qu'un léger badinage, un bon mot qui étoit mal aiſé de retenir: ce menſonge qui exprime ce que la penſée déſavoue, c'eſt un compliment que l'uſage du monde autoriſe une ſimple politeſſe: cette facilité à ſe laiſſer corrompre en parlant & en agiſſant comme les autres, paſſe pour une complaiſance & une douceur de caractère: cette avarice, pour une bonne conduite, & pour une prudence qui s'occupe de l'avenir: cet excès de colère paroît un emportement de zèle; & voilà comme nous nous flattons dans nos vices, comme nous ne les regardons que ſous ces formes agréables & ſous ces idées déguiſées qui nous en cachent la difformité; & de-là nous tirons cette fauſſe & pernicieuſe conſéquence, que pour de ſi petites fautes, nous ne ſommes pas obligés aux rigueurs d'une pénitence ſi ſévère, à faire une guerre perpétuelle à nos ſens, à vivre dans la retraite & les privations, &c. Mais le Prophète étoit bien plus éclairé que nous ſur cette matière; il rougiſſoit de honte; il étoit ſaiſi de crainte juſqu'au fond du cœur, & pourquoi? *A facie peccatorum meorum*; il voyoit la face terrible de ſes péchés, avec leurs couleurs naturelles, & tout ce qu'ils avoient de difforme, au lieu que nous nous les cachons.

III. Que ſi nous conſidérons nos péchés dans leur laideur, & que nous ne les déguiſions pas, nous nous flattons du moins ſur la miſéricorde de Dieu: il eſt vrai que je ſuis un grand pécheur, diſons-nous, mais j'ai à faire à un Dieu qui eſt infiniment miſéricordieux: je ſuis un enfant prodigue, mais j'ai un père qui m'attend pour me recevoir & pour m'embraſſer: j'ai un grand fond d'iniquité, mais Dieu a un plus grand fond de bonté pour nous. N'a-t-il pas dit qu'il ne veut pas la mort du pécheur, qu'il préfère la miſéricorde au ſacrifice, qu'il eſt venu ſauver ce qui avoit péri? Que fait donc ce ſang répandu qui a arroſé toutes les parties du Calvaire? *Deo adulantes, & ſibi lenocinantur*, dit Tertullien. Voilà par quelle conduite artificieuſe les pécheurs ſe font illuſion; ils ne conſidèrent pas que l'Ecriture nous repréſente Dieu comme infiniment jaloux de ſon honneur & de ſa gloire; qu'en mille endroits elle menace au nom de Dieu de punir les prévaricateurs de ſa Loi, & qu'elle le montre

à chaque page, armé contre ceux qui ſe prévalent de ſa bonté pour l'offenſer plus hardiment. Mais bien loin de craindre ſa juſtice, on ſe repoſe ſur ſa miſéricorde, on ſe tranquilliſe ſur l'eſpoir du pardon, & on continue de pécher avec plus d'audace. D'où vient ce déſordre? 1°. De ce qu'on ſépare l'action du péché, de la malice du péché, ce qui en réduit l'idée à celle d'un plaiſir paſſager que l'on pardonne volontiers à la foibleſſe humaine; 2°. qu'on ſépare la malice du péché de la juſtice de Dieu, qui doit le punir ſuivant ſon énormité; & ce ſont là les deux ſources ordinaires du relâchement des Chrétiens dans la pratique de la pénitence. Il eſt donc important de leur apprendre à combien de titres nous ſommes tous obligés à la pénitence, & pour cela, il ſuffira de leur rappeler que nous ſommes, 1°. pécheurs d'origine, 2°. pécheurs d'inclination, 3°. pécheurs de volonté & d'action; d'où il ſuit que nous devons être pénitens dès notre naiſſance, & pendant tout le cours de notre vie.

IV. Il ne faut que conſidérer la punition du premier péché, pour connoître quelle eſt la malice & la contagion du péché. Il a corrompu toute la nature, laquelle a été, non-ſeulement pervertie, mais encore pervertiſſante; péché qui a été mortel, non-ſeulement pour ſon auteur, mais encore pour ſa poſtérité; non-ſeulement grave, mais encore fécond: *Natura non ſolùm facta eſt peccatrix, verùm etiam genuit peccatores.* La nature eſt devenue criminelle, & mère des criminels; ſouillée par le péché, & elle engendre des pécheurs; elle eſt condamnée & dévouée à mille maux qu'elle communique avec ſa corruption à tous ceux qui reçoivent le jour. Dieu permet cette fécondité malheureuſe pour la conſervation de l'homme qui eſt ſon plus parfait ouvrage, pour manifeſter ſa miſéricorde, pour faire connoître ſa juſtice, pour réparer la nature qu'il a formée, & pour punir le péché que nous avons commis. Suivant ce principe, qui eſt un fondement de la religion chrétienne, nous ſommes coupables du crime d'Adam; dès le premier moment de notre naiſſance, nous entrons dans la ſociété de ſa révolte, nous ſommes des rejetons d'une tige proſcrite, deſtinés à la mort avant même que d'être nés. A peine avons-nous un corps formé, que nous ſommes condamnés à le châtier; nos yeux ne ſont pas encore ouverts à la lumière, que nous devons verſer

des larmes ; notre bouche n'a pas encore l'uſage du diſcours, & nous ſommes obligés de nous préparer à demander miſéricorde. A peine avons-nous un cœur, qu'il faut en tirer des ſoupirs de douleur & de repentir. Enfin, nous ne ſommes preſque pas vivans, que nous avons déjà contracté l'obligation d'être pénitens, parce que nous naiſſons enfans de la colère, & comptables de tous nos inſtans à la juſtice de Dieu.

V. Il y a trois principes qui contribuent à notre naiſſance ; Dieu qui nous donne l'être, les parens qui nous communiquent la vie, & le péché qui nous corrompt : *Deus creat, parentes generant, peccatum inquinat.* Ces trois principes ſont trois raiſons qui nous obligent à la pénitence ; les parens qui ſont criminels, & qui tranſmettent les effets du péché à ceux qui reçoivent d'eux le jour ; Dieu qui eſt juſte, & qui doit punir les pécheurs, & le péché qui doit être expié par la pénitence. Nous naiſſons tous enfans de la mort, enſorte que chacun de nous, en venant au monde, peut s'appliquer ces paroles : *Filius mortis ego ſum.* C'étoit une loi parmi certains peuples de l'antiquité de faire mourir les enfans qui naiſſoient monſtrueux. Les pères ne croyoient pas violer les lois de la nature, puiſque la nature les avoit violées elle-même ; ils penſoient faire un acte de juſtice, & non pas commettre une impiété lorſqu'ils détruiſoient ces productions imparfaites ; & ſuivre les intentions du Ciel, en livrant à la mort ces avortons qu'il n'avoit pas fait naître dans leur perfection comme les autres. L'erreur de ces peuples, toute groſſière qu'elle eſt, peut nous être propoſée comme une image de ce que nous ſommes aux yeux de Dieu par le malheur de notre origine ; il eſt armé contre tous les hommes naiſſans. Ce ſont autant de monſtres hideux & défigurés qui méritent la peine du premier péché, & par conſéquent Dieu ne les laiſſe vivre que pour faire pénitence.

VI. Vous me direz ſans doute : mais pourquoi faut-il que je faſſe pénitence pour un péché que je n'ai pas commis ? Il ſuffit que je châtie mon corps & que je faſſe juſtice à Dieu pour ces fautes volontaires dont je me ſuis rendu coupable par le déréglement de mon cœur. C'eſt bien aſſez que je pleure ma vie voluptueuſe, & que j'implore la miſéricorde de mon Dieu, pour les fruits défendus que j'ai cueillis moi-même. Pourquoi exigez-vous de moi de pleurer, &

de me punir pour un crime étranger ? Je vous l'avoue, vous avez grand ſujet de pleurer vos propres crimes, & vos larmes ne ſont pas de trop pour laver vos iniquités perſonnelles. Mais je vous dis en même-temps que vous avez eu part à la déſobéiſſance de votre premier père ; que votre volonté a été corrompue dans ſa ſource ; que ſi Dieu eſt auteur de votre être par ſa puiſſance & ſa bonté lorſque vous naiſſez, Adam eſt l'auteur de votre corruption par ſon péché qu'il vous a tranſmis ; que ſi vous avez une nature qui eſt bonne, parce qu'elle eſt l'ouvrage de Dïeu, vous avez un péché & une ſource funeſte de péché, qui eſt l'effet de la prévarication du premier homme : d'où vous devez conclure avec ſaint Auguſtin, qu'après ce péché, l'obligation d'en ſubir la peine, eſt une dette de tout le genre humain : *Univerſa hominum maſſa pœnas debet.* Qu'eſt-ce que Dieu vous doit ? Des peines, des punitions. Que devez-vous à Dieu ? Pénitence, réparation. Duſſiez-vous vivre auſſi long-temps que les premiers hommes, vous lui devez une pénitence auſſi longue que votre vie. Toutes les incommodités de la vie, regardez-les comme des ſuites de cet état malheureux, & faites de toutes les misères naturelles, la matière d'une pénitence volontaire. Telle eſt votre condition, tel eſt votre devoir comme enfant d'Adam.

VII. Mais, direz-vous encore, n'ai-je pas été régénéré dans les eaux ſacrées du baptême ? N'ai-je pas été lavé dans le ſang même de Jeſus-Chriſt ? Pourquoi me traiter comme un enfant du vieil homme, depuis que je ſuis devenu enfant du nouveau ? Et pourquoi faire pénitence toute ma vie d'un crime dont je ſuis innocent depuis ma ſeconde naiſſance. A cela je me contenterai de répondre avec ſaint Auguſtin, que le péché eſt aboli, mais que l'infirmité reſte. *Numquid ſanata eſt infirmitas* ? Puiſque l'infirmité reſte, il faut donc continuer l'uſage du remède propre à la guérir ; & comme cette infirmité reſtera juſqu'à la mort, c'eſt donc la mort ſeule qui doit être le terme de la pénitence.

VIII. Conſidérons quelle a été la conduite de Dieu à l'égard du premier homme, & jugeons de notre état par le ſien. Après qu'il eut reconnu ſon péché, Dieu lui pardonna. Il ne voulut point perdre ce bel ouvrage de ſes mains, cet homme qu'il avoit formé lui-même, qu'il avoit animé de

ſon eſprit, qu'il avoit fait pour être l'auteur de la nature; qu'il devoit un jour prendre lui-même, à qui il avoit donné ſa reſſemblance, & dont il devoit prendre la reſſemblance lui-même. Il voulut épargner le chef & le père de tous les hommes. Il n'exécuta pas ſur le champ la ſentence de mort qu'il avoit prononcée contre lui; il lui pardonna ſon péché: *Eduxit illum à delicto ſuo*, dit le Sage, *Sap.* 10. 1. Tertullien, *de præſcript. cap.* 52, met au rang des hérétiques ceux qui doutent du ſalut de ce premier criminel juſtifié. Mais voyons les conditions de cette réconciliation. Il ne lui dit pas: Je vous pardonne votre crime; rentrez dans tous les droits de votre première création; ſoyez encore le maître de toutes les créatures; qu'on vous ouvre une ſeconde fois la porte du paradis terreſtre; jouiſſez-y de tous les plaiſirs innocens que vous y goûtiez; vivez heureux & innocent tout enſemble, la terre vous donnera des fleurs & des fruits, & vous vivrez avec les mêmes douceurs, puiſque vous êtes rétabli dans votre première juſtice. Non, Dieu lui tient un langage bien différent; vous ſerez errant & exilé, lui dit-il, pour tout le reſte de vos jours, & un Chérubin armé vous défendra l'entrée de votre premier ſéjour. Il vous faudra gagner votre vie à la ſueur de votre viſage; la terre ſtérile & ingrate à vos travaux ne vous fournira qu'à peine des fruits pour votre nourriture, & frappée de la malédiction de votre péché, elle ne portera preſque que des ronces & des épines. Vous ſerez ſujet à mille diſgraces, environné de foibleſſes, tourmenté d'une foule d'incommodités différentes; & cela pour combien de temps? Pour neuf cents trente ans, c'eſt-à-dire pendant toute ſa vie: *Donec revertaris in terram.* Sa vie eſt bien longue; mais Dieu ne lui en épargne pas un moment de pénitence.

IX. Dieu vous a fait la même grâce; il vous a tiré de la ſervitude du péché, & de toutes les misères ſpirituelles de votre première naiſſance; vous avez été lavés dans le ſang de Jeſus-Chriſt; on vous a imprimé ſa croix ſur le front, comme le caractère de votre ſalut; Dieu s'eſt obligé à vous donner ſon héritage, & vous avez été régénérés par ſa grâce: j'avoue tout cela; mais conſidérez que ſi vous êtes ſortis des engagemens du péché, vous êtes entrés dans les engagemens de la foi. Or, quelle eſt-elle cette foi? La foi de Jeſus-Chriſt né pauvre, la foi de Jeſus-Chriſt ſouffrant,

& humilié pendant tout le cours de ſa vie, la foi de Jeſus-Chriſt mort en croix. Voilà votre foi, & par conſéquent la pauvreté, les ſouffrances, les humiliations & la croix de Jeſus-Chriſt ſont votre partage : ne vous a-t-on pas demandé ſi vous renonciez aux plaiſirs & aux pompes du ſiècle ? N'avez-vous pas répondu que vous les abjuriez pour toujours ? N'avez-vous pas fait ce vœu à la face de toute l'Egliſe.

X. Remarquez, s'il vous plaît, qu'on peut conſidérer cette promeſſe en deux manières, ou comme une obligation volontaire de votre part, que vous avez exprimée par la bouche de ceux qui répondoient en votre nom, ou comme une condition de la part de Dieu. Par la première, un Chrétien reconnoît qu'étant reçu dans l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, il s'engage à mener une vie conforme aux exemples de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire une vie ſouffrante & pénitente. Il enviſage toute ſa vie, autant qu'elle peut s'étendre, en prononçant cet engagement, & s'oblige à ſuivre ſon état, à remplir ſon devoir juſqu'au dernier ſoupir ; il embraſſe la croix, & ne doit pas s'en ſéparer ; il meurt au ſiècle, & ne doit plus s'y attacher ; il eſt Chrétien, & qui dit Chrétien, dit un homme renouvelé, une victime de la charité, un martyr de la pénitence, un homme inſenſible à tous les plaiſirs. Cette promeſſe eſt de plus une condition de la part de Dieu dans le baptême. Montrez-moi aujourd'hui des Chrétiens dans toute la ſignification de ce nom ſublime ; montrez-moi de ces hommes qui aient fait un divorce éternel avec le monde, qui aient dépouillé toutes les penſées de ce faux honneur dont on ſe fait une idole, qui faſſent profeſſion de ſouffrir le mépris & l'humiliation ; montrez-moi de ces pauvres évangéliques, qui ne ſoient attachés par aucun lien aux biens du monde ; montrez-moi ces agneaux doux & patiens qui rendent le bien pour le mal, & qui pardonnent toutes les injures qu'on leur fait ; où ſont-ils ? où les trouverez-vous ? Déſerts de la Thébaïde, ſolitude de la Paleſtine, vous n'êtes plus les ſaintes retraites de ces illuſtres ſolitaires, qui vous ont conſacrés par leur vie angélique & par leur pénitence, vous êtes entre les mains des ennemis de Jeſus-Chriſt, vous avez perdu vos Chrétiens, & l'on n'en trouve plus ailleurs, parce qu'on n'y voit plus de véritables pénitens. Une condition de la part de Dieu dans le baptême : Vous

voulez être Chrétien, vous voulez être enfant de Dieu, j'y consens, je vous reçois; mais à condition que vous réparerez votre péché, que vous ferez dans un état de pénitence perpétuelle, que vous étoufferez l'amour, les plaisirs & toutes les convoitises, en un mot, que vous ferez de vrais disciples de Jesus-Christ, de vrais Chrétiens. S. Cyprien définit un Chrétien: *Jugulator voluptatis*, si vous manquez à cette condition, vous êtes des parjures, vous ne méritez pas le nom de Chrétiens, vous n'en avez pas les mœurs, vous n'en obtiendrez pas les récompenses.

XI. Vous ne doutez pas que vous ne soyez pécheurs d'inclination: j'en appelle à votre conscience, & je vous demande si vous ne sentez pas en vous un certain penchant qui vous entraîne presque malgré vous-même au mal, penchant que S. Augustin appelle le poids de la cupidité, & que S. Paul avoit appelé la loi du péché. Or, le poids de la cupidité qui nous entraîne, cette loi du péché qui nous domine, c'est la source d'une obligation à la pénitence qui doit durer toute la vie, comme une précaution contre notre propre foiblesse, & un préservatif contre l'inclination de la nature corrompue qui nous porte au péché.

XII. Quoique la rédemption de J. C. ait été surabondante quant au mérite, puisque Jesus-Christ n'a rien fait qui ne soit d'un mérite infini, & quant à l'effet, puisqu'il a répandu son sang pour tout le monde, & qu'il a détruit le péché, ensorte qu'on doit dire avec le Prophète: *Copiosa apud eum redemptio*; il est pourtant vrai dans un sens que les Pères & les Théologiens ont reconnu pour orthodoxe, d'après saint Paul, que la rédemption n'est pas totalement achevée, soit à l'égard de nos corps, soit à l'égard de nos ames. Pour le premier, c'est saint Paul qui nous l'apprend: *Expectantes redemptionem corporis nostri*, & dans un autre endroit, il console les fidelles sur l'espoir d'un Rédempteur qui viendra pour la seconde fois, & qui réformera nos corps vils & abjets, pour les rendre conformes à son corps glorieux: *Qui reformabit corpus humilitatis nostræ*. Que sont en effet nos maladies accablantes, nos infirmités ordinaires, que sont les soins de cette vie laborieuse, qu'est cette source de corruption & de mort qui abrège nos jours & nos années? Qu'un reste de péché qui se fait continuellement sentir, un affoiblissement de notre nature criminelle, & une suite du premier crime

qui n'eſt pas encore étouffé. La rédemption de l'eſprit n'eſt pas non plus achevée ; Jeſus-Chriſt a détruit l'ame du péché ; mais il en a laiſſé des reſtes miſérables. La tête du ſerpent eſt coupée, mais ce corps ſans tête conſerve encore des mouvemens dangereux : cette loi cruelle & ſéditieuſe qui faiſoit gémir ſaint Paul, qui s'attachoit à ſes membres, & qui combattoit ſon eſprit : *Legem repugnantem legi mentis meæ.* Un affoibliſſement de raiſon, une dépravation de volonté, un penchant au mal, une lenteur & une foibleſſe pour le bien : voilà ce qu'il ſentoit en lui, & ce que nous éprouvons en nous.

Dieu ne pouvoit-il pas guérir, non-ſeulement nos plaies, mais encore en effacer les cicatrices ? Ne pouvoit-il pas nous délivrer, non-ſeulement du péché, mais encore de l'inclination au péché ? Celui qui avoit créé notre nature dans la juſtice, ne pouvoit-il pas la rétablir dans la même juſtice ? Pourquoi donc nous a-t-il laiſſé cette ſource funeſte du péché ? Les ſaints Pères en donnent pluſieurs raiſons. Tertullien dit que c'eſt un effet de la ſageſſe miſéricordieuſe de Dieu, pour nous donner moyen de vaincre, en nous fourniſſant des ſujets de combattre. Saint Auguſtin reconnoît que c'eſt un effet de la juſtice de Dieu qui a voulu nous laiſſer, pour notre honte & pour notre punition, des caractères de notre péché, pour nous humilier & nous tenir dans une continuelle défiance de nous-mêmes. Il a voulu que nous euſſions toujours devant les yeux les images de notre première malice, pour nous obliger à une pénitence perpétuelle. Ce corps eſt ſujet à mille incommodités, je les ſouffrirai donc avec patience, comme la ſuite & la peine de mon péché. Cet eſprit qui ne ſe porte plus au bien qu'avec répugnance, ces nuages qui s'élèvent ſans ceſſe du fond de nos cœurs, & qui obſcurciſſent, qui enveloppent notre raiſon, ce feu des paſſions qui ſe ranime au moindre choc, obligation toujours nouvelle de combattre, ſujet continuel de pénitence. Maux du corps, maux de l'ame, c'eſt par-là, comme ſaint Paul nous l'enſeigne, que nous accompliſſons ce qui manque aux ſouffrances de Jeſus-Chriſt : *Ea quæ deſunt paſſionibus Chriſti.* Si vous ſouffrez dans un autre eſprit que dans cet eſprit de ſatisfaction, les peines du corps, vous ſouffrirez inutilement : ſi vous ne réprimez par la pénitence vos inclinations vicieuſes, vous ſerez entraîné dans

les abîmes du péché. Il faut toujours avoir le couteau de la mortification en main, & quand ? Dès aujourd'hui, & quand encore ? Demain, & quand enfin ? Toute votre vie : *Regere motus animi, litigare quotidie contra vitia ſua, increpare quâdam cenſurâ, vitam & mores & onera qualiacumque, hæc qui facit, perrupto Paſſionis muro, ad Regem cœlorum aſcendit.* La raiſon de cela, c'eſt que le royaume des cieux ſouffre violence, & qu'il n'y a que ceux à qui la pénitence met les armes à la main qui le raviſſent. Pénitence intérieure, pénitence extérieure, voilà le chemin du Ciel, il ne ſe donne plus depuis l'Evangile, il ſe gagne. Les Chrétiens ne ſont pas de ces conquérans qui ſe rendent maîtres des Provinces & des Royaumes par un ſeul combat, il faut qu'ils livrent autant de combats qu'ils ont de devoirs à remplir, de vertus à pratiquer, d'occaſions à fuir, de chutes à éviter ; c'eſt une guerre qui dure autant que la vie.

XIII. Etre pécheurs d'origine, c'eſt une misère déplorable, c'eſt mourir en naiſſant, c'eſt être enveloppé dans les ténèbres du péché, lorſqu'on commence à voir la lumière du jour ; mais quelque grand malheur que ce ſoit, ce n'eſt après tout qu'un malheur qui vient d'un principe étranger. Objets de pitié, l'Egliſe déplore notre infortune, & cette tendre mère y remédie auſſitôt qu'elle le peut. Etre pécheur d'inclination, c'eſt un état qui n'eſt guères moins déplorable ; c'eſt être dans un danger continuel de pécher, dans une triſte néceſſité de ſe faire la guerre ſans relâche, s'oppoſer à toutes les inclinations perverſes de la nature, & d'entretenir une diviſion intérieure de ſoi-même avec ſoi-même. Cet état eſt un ſujet de crainte & de tremblement, mais ce n'eſt pas un péché. Suite malheureuſe du péché, occaſion de chute pour les foibles, mais en même-temps occaſion de mérite pour les ſaints : mais être pécheur d'action & de volonté, ſe mettre par ſa propre faute dans les chaînes du péché, ſe rendre par choix & avec réflexion eſclave du péché, c'eſt le plus grand de tous les déſordres ; c'eſt avoir en ſoi-même toute la corruption, toute la noirceur, & toute la malice du péché. Dans cet état, non-ſeulement nous ſommes abandonnés de Dieu, mais nous l'avons abandonné nous-mêmes. N'eſt-ce pas là pour un Chrétien, l'excès & le comble de la misère ? Mais auſſi n'en réſulte-t-il pas l'obligation la plus étroite & la plus indiſpenſable de faire pénitence

tence juſqu'au dernier moment de la vie ? Où la chercherons nous cette obligation? Parmi les Anges ? ils n'en ont pas beſoin, puiſqu'ils n'ont pas péché : parmi les démons ? ils ne la méritent pas ; ils ne peuvent plus la faire ; ils ſont fixés immuablement dans le péché. Si elle eſt quelque part, ce ne peut donc être que dans le pécheur touché du répentir de ſes fautes.

XIV. Il faut remarquer qu'il y a deux effets principaux du péché, l'attachement à nous-mêmes, & l'éloignement de Dieu. Ces deux effets ſe rencontrent, non-ſeulement du côté de l'homme pécheur, mais encore du côté de Dieu offenſé. Par le péché, nous recueillons & nous arrêtons en nous-mêmes toutes les complaiſances, toutes les affections, tous les ſentimens que nous devons avoir pour Dieu. Nous devenons idolâtres de nous-mêmes & des créatures. Dieu auſſi ſe retire de nous ; il arrête en lui toutes ſes grâces, toutes les lumières qui devoient éclairer le pécheur, toutes les ardeurs de la ſainte charité qui le devoient embraſer. Le pécheur étant ſéparé de Dieu, Dieu ſe ſépare auſſi du pécheur ; il n'a pour lui que des penſées de vengeance & de colère. Or, la pénitence a deux effets contraires ; elle fait que nous retournons à Dieu, en nous ſéparant de nous-mêmes, & que Dieu ſe rend à nous. Nous nous détachons de nous, & Dieu ſe détache de ſa vengeance. Nous nous repentons de l'avoir offenſé, & il ſe repent de nous avoir voulu punir. Par ce double effet de la pénitence, l'ordre renverſé par le péché ſe trouve rétabli; Dieu rentre dans ſes droits, & l'homme de ſon côté rentre dans la dépendance qui eſt attachée à la condition des créatures, & dont il étoit ſorti par le péché.

XV. Quelle règle plus ſure & plus reſpectable pouvons nous propoſer aux Chrétiens que l'exemple de Jeſus-Chriſt. Or, la pénitence de ce divin Sauveur a été continuelle. Dès le moment de ſa conception, il a conſervé dans ſon cœur toutes les affections de la Croix ; & tous les inſtans de ſa vie, n'ont été qu'une ſuite de ſouffrance : *Uſque ad paſſionem effectus hoſtia*, dit Tertullien. Il n'a pas attendu le temps de ſa mort comme la plupart des Chrétiens attendent leur vieilleſſe. Dites à ce jeune homme débauché : Faites pénitence, il vous répondra : Je ſuis jeune, attendez que le ſang ſoit un peu refroidi, & que l'expérience m'ait appris à con-

noître les biens auxquels vous m'exhortez à renoncer. Demandez à cette dame pourquoi elle ne fait point pénitence, elle vous répondra : J'y ſongerai quand les rides ſeront venues ſur mon front, que la vieilleſſe m'avertira qu'il eſt temps de quitter le monde. Nous faiſons comme ces juges, qui ne pouvant point arrêter des criminels fugitifs, les font crier à ſon de trompe, & les font punir en effigie. De même, quand nous avons été déréglés dans notre jeuneſſe, nous laiſſons échapper ce jeune qui mérite d'être puni, & nous faiſons tomber la peine ſur un vieillard qui n'eſt que le fantôme & l'effigie de celui qui a péché.

XVI. L'exemple de Jeſus-Chriſt doit encore nous garantir d'une autre erreur trop commune en matière de pénitence. Nous la regardons ordinairement comme un ſupplice, & non comme une ſatisfaction qui doit être tout à la fois amoureuſe & volontaire. La mort de Jeſus-Chriſt a été libre, au lieu que la nôtre eſt forcée. Cependant nous pouvons la rendre en quelque ſorte libre comme la ſienne, en l'acceptant avec ſoumiſſion & de toute la plénitude de notre volonté. Il en eſt de même de notre pénitence, en ce qui concerne les maux de la vie, comparée avec la pénitence de cet homme-Dieu. Elle fut toute de ſon choix, & la nôtre eſt néceſſaire. Mais nous pouvons en quelque ſorte la rendre libre, autant qu'il dépend de nous, par une acceptation humble & généreuſe des peines qui ſont inſéparables de notre nature & de notre condition.

Pour faire une pénitence ſincère, effective & digne d'être acceptée, que faut-il ? Je vais le dire en peu de mots. Il faut qu'elle ſoit ſurnaturelle dans ſon principe, entière dans ſes circonſtances, prompte dans ſon exécution, ſans cela je n'oſerois l'appeler qu'une apparence de converſion, une ombre de douleur, un fantôme de pénitence, parce qu'elle n'en a que les dehors. Si c'eſt une crainte naturelle, & non pas un motif d'amour qui vous fait agir, ſi vous ne quittez pas tout le péché avec toutes ſes dépendances, ſi vous différez de vous convertir juſqu'à l'extrémité, endoſſez la haire & le cilice, répandez de vos yeux des torrens de larmes, allez vous bâtir une cellule dans le fond des déſerts, deſſéchez votre cœur à force de ſoupirs & de regrets ; vos larmes inonderont votre viſage, mais elles ne vous ſauveront pas; votre cilice couvrira votre corps, mais non pas la mul-

titude de vos péchés; vos ſoupirs ſeront des marques de vos péchés, & n'en ſeront pas les remèdes; & vous ſerez dans votre déſert comme un pécheur retiré, & non pas comme un pécheur ſolitaire. Je vous vois changé, mais je ne vous tiens pas converti. Mais ſi votre pénitence eſt animée de l'eſprit de Dieu, qui eſt un eſprit d'amour; ſi elle attaque & travaille à détruire le péché dans toutes ſes circonſtances; ſi elle vous fait renoncer à toutes les affections du péché, & fuir toutes les occaſions du péché: enfin, ſi elle vous fait appréhender de perdre un ſeul inſtant ſans vous donner à Dieu, & de lui ravir la plus petite portion d'une vie qui doit lui être conſacrée toute entière: à ces traits je reconnoîtrai la véritable converſion, & je me réjouirai avec les Anges de ce qu'il y a un vrai pénitent de plus dans l'Egliſe de Jeſus-Chriſt.

REFLEXIONS ſur la crainte de Dieu.

I. TOUT pécheur, même après ſa converſion, doit vivre dans une crainte perpétuelle des jugemens de Dieu; & cette crainte bien réglée, eſt une partie de la pénitence, comme le mépris des menaces de Dieu, l'oubli de ſa juſtice, & la fauſſe confiance en ſa bonté a fait partie du péché. C'eſt ce qui a fait dire aux Prophètes: Que le commencement de la ſageſſe, eſt la crainte de Dieu: *Initium ſapientiæ, timor Domini*; & aux ſaints Pères, tantôt que la crainte eſt le fondement du ſalut, tantôt qu'elle eſt la mère de l'eſpérance, la fidelle compagne de la pénitence: *Fundamentum ſalutis, comes pœnitentiæ, cuſtos dilectionis.* Je ſai bien qu'il ſeroit à ſouhaiter que nous n'euſſions pour Dieu d'autre ſentiment que l'amour. C'étoit le premier deſſein de Dieu. Il aimoit ſes créatures, & il vouloit en être aimé; & l'on peut dire que c'eſt en quelque ſorte forcément & par néceſſité qu'il s'en fait craindre, & qu'il ſe détermine à les punir. La crainte, comme dit Tertullien, n'eſt donc une vertu que depuis que la nature a été corrompue. Quand nous étions innocens, l'amour étoit notre partage; depuis que nous ſommes pécheurs, la crainte eſt un ſentiment légitime & néceſſaire pour nous contenir dans le devoir: Dieu nous attiroit à lui par ſes récompenſes, il nous épouvante par ſes

jugemens. Cette différence de conduite eſt conforme à celle des deux états de l'homme juſte & de l'homme coupable. Le péché a pour nous tant d'attraits, qu'il ſeroit plus ordinaire s'il étoit impuni ; la voie de perdition eſt une voie large, tout le monde s'y jeteroit s'il n'y avoit rien à craindre lorſqu'on ſeroit parvenu au terme. Qui eſt-ce qui ſe mettroit en peine de conſerver ce qu'il pourroit perdre ſans danger ? Nous ſommes ſaiſis d'une ſainte frayeur ſur le ſujet des menaces terribles du Créateur, & à peine nous retirons-nous de nos déréglemens. Que ſeroit-ce donc s'il ne nous menaçoit point ? *Tot illecebris mali expugnantibus bonum, quis illud appeteret quod impunè contemneret ? Quis cuſtodiret quod ſine periculo amitteret ? Legis mali viam latam & frequentiorem, omnes illam ingredirentur, ſi nihil in illâ timeretur. Horremus terribiles minas Creatoris, & vix à malo avellimur ; quid ſi nihil minaretur* ? Il ſuit de-là que dans l'état de pénitence, il faut mêler l'amour & la crainte. Nous méritons le châtiment, & nous ſommes ſujets à la juſtice ; nous avons à faire à un Dieu qui eſt notre père par ſa douceur & par ſa clémence, mais qui eſt notre maître pour l'obſervance de l'ordre & de la dépendance. Il a une puiſſance amoureuſe & une autorité ſévère ; il veut être aimé par religion & par piété ; il veut être craint par devoir & par néceſſité : *Patrem clementiâ, dominum diſciplinâ ; patrem poteſtate blandâ, dominum ſeverâ ; patrem diligendum piè, dominum timendum neceſſariè.*

II. La Religion chrétienne diffère de toutes les autres, en ce que c'eſt une Religion qui conſiſte en un culte & une adoration de cœur, d'eſprit & de vérité. Les autres ne demandent que l'action, celle-ci examine l'intention & les motifs qui font agir ; les autres n'exigent que l'accompliſſement du précepte, celle-ci veut encore la pureté du cœur ; elle ne ſe contente pas de la lettre, elle va juſques dans l'eſprit pour ſonder les principes de nos bonnes œuvres, & conſidérer non-ſeulement ce que nous faiſons, mais encore la manière dont nous le faiſons : enſorte que pour faire une action vraiment chrétienne, il faut non-ſeulement qu'elle ſoit bonne dans ſa ſubſtance, mais encore qu'elle le ſoit dans ſon principe & dans ſa fin. Or celui qui accomplit un commandement par la ſeule crainte du châtiment, fait ce qu'il doit, mais il ne le fait pas comme il doit : *Qui ſolo timore præceptum facit, aliter quàm debet, facit.* Suivant ce principe, examinons

la pénitence de la plupart des pécheurs. Après qu'on leur a repréſenté les peines que ſouffrent les damnés qui ont mené une vie ſemblable à la leur, qu'on leur a parlé de la grandeur & de l'éternité de ces ſupplices, ils ont horreur de s'être expoſés à tous ces dangers, ils prennent la réſolution de ſouffrir plutôt la pénitence qu'on leur impoſe en cette vie, que les peines dont ils ſont menacés dans l'autre; vous leur voyez quitter les plaiſirs pour un temps, & ſe ranger à leur devoir. Mais ſont-ils de véritables pénitens? Ils verſent des larmes, ils jeûnent, ils prient, ils ſe mortifient, ſi vous voulez, mais après tout, & malgré ces belles apparences, ils n'en aiment pas Dieu davantage: c'eſt qu'ils craignent ſes jugemens, ſans cela vous les verriez ſe conduire tout autrement. Pourquoi cet homme du monde va-t-il ſe proſterner aux pieds des Autels? Pourquoi vient-il ſe jeter aux pieds d'un Prêtre pour y découvrir les myſtères d'iniquité ſi long-temps cachés au fond de ſa conſcience? c'eſt qu'on l'a menacé de l'enfer. Pourquoi cette Dame gémit-elle & arrache-t-elle tous ces ornemens dont elle avoit accoutumé de ſe parer? c'eſt qu'elle craint d'être damnée. Tout cela eſt bon & louable en ſoi, mais s'il n'y a que ce motif de notre converſion, nous pouvons bien vivre à l'extérieur dans les exercices de la pénitence, ſans que nous ſoyons pour cela de véritables pénitens. On ne voit dans toutes ces pratiques ſi ſaintes en apparence, que des actions morales, & non des vertus chrétiennes, parce qu'elles ne viennent point d'un cœur animé & conduit par l'amour, mais d'un principe de crainte & d'amour propre. Ainſi quand vous feriez tout ce qu'il faut, vous ne le faites pas comme il faut, & vous manquez dans le principe: ç'en eſt aſſez pour vous faire perdre aux yeux de Dieu tout le fruit de votre pénitence: *Qui adhuc ideò benè agit quia pœnam timet, Deum non amat, necdum eſt inter filios.* S. Aug. Serm. 23.

III. C'eſt une maxime conſtante dans la doctrine de ſaint Auguſtin, qu'il faut deux choſes pour faire une pénitence véritable & ſalutaire: de la haine & de l'amour. Il faut qu'un cœur ſe partage entre ces deux ſentimens; qu'il haïſſe & qu'il aime, qu'il ait horreur de ſon péché, qu'il ſoit touché d'amour pour ce Dieu qu'il a offenſé par ſon péché: *Pœnitentiam certam non facit, niſi odium peccati & amor Dei.* Or celui qui n'agit que par la crainte des ſupplices n'aime point

Dieu. Il s'aime lui-même ; & ce n'eſt pas pour plaire au Seigneur qu'il s'abſtient du crime, ni pour éviter le malheur de l'offenſer, mais uniquement pour éviter celui d'être puni. Eteignez les flammes de l'enfer, & tout auſſitôt il rallumera le feu de ſes paſſions ; ôtez la juſtice de Dieu, il ſe livrera ſans crainte à tous ſes déréglemens. Il n'aime donc pas Dieu, cela eſt évident. Il ne hait pas non plus le péché ; & s'il ne le commet pas hardiment, la crainte ſeule arrête ſa main ; & ſi la cupidité ne ſe manifeſte pas au dehors, il n'en eſt pas moins vrai que la ſource du mal eſt dans le cœur, & que la cupidité y règne, quoiqu'elle ſoit cachée dans les replis de la conſcience : *Non eſt foris negotium malæ cupiditatis, ipſa enim cupiditas tectus eſt hoſtis.* Vous diriez que c'eſt un corps bien ſain, mais le poiſon qui le tue, eſt au fond de ſon cœur. C'eſt un pénitent d'action, & un pécheur de déſir & d'affection. Otez-lui le mal qu'il craint, il fera le mal qu'on lui défend. Il eſt criminel dans ſa volonté, parce qu'il voudroit bien faire le mal qu'il ne fait pas. Il n'eſt pas juſte, parce qu'il voudroit qu'il n'y eût aucune juſtice : *Quis coram Deo innocens invenitur, qui vult fieri quod vetat, ſi ſubtrahas quod timet ? In ipsâ voluntate reus eſt qui vult facere quod non licet fieri, ſed ideò non facit quia impunè non poteſt fieri. Quantùm in ipſo eſt, mallet non eſſe juſtitiam peccata prohibentem atque punientem.* Aug. Ep. 144.

IV. Cependant c'eſt une maxime dans la morale chrétienne, que pour avoir une contrition qui puiſſe faire un vrai pénitent, il faut haïr le péché autant pour le moins que la peine due & réſervée au péché : *Ille peccare metuit, qui peccatum ipſum tanquam gehenna odit* ; & que dans la pénitence on hait autant le péché qu'on aime la juſtice : *Tantùm quiſque peccatum odit, quantùm juſtitiam diligit.* Cette maxime eſt de ſaint Auguſtin, & tous les maîtres de la morale chrétienne l'ont adoptée. Voulez-vous connoître quelles ſont à cet égard les diſpoſitions de votre cœur ? Banniſſez d'abord toute préoccupation d'eſprit. Mettez-vous dans une parfaite égalité de jugement. Peſez les choſes de bonne foi. Placez d'un côté vos péchés, de l'autre les peines que vous avez méritées par votre péché : d'un côté vos médiſances, vos jalouſies, vos déſirs ambitieux, votre amour déſordonné pour le plaiſir, vos profits uſuraires, vos haines, vos duplicités, vos vengean-

ces, &c. de l'autre les ſupplices éternels qui ſont deſtinés aux médiſans, aux voluptueux, aux vindicatifs, aux injuſtes, &c. & demandez-vous à vous-mêmes, ſans vous flatter, & dans la plus exacte vérité, ce que vous déteſtez le plus. La réponſe que vous fera votre conſcience, vous apprendra ſi c'eſt le péché qui vous déplaît, ou les tourmens de l'enfer qui vous cauſent de l'effroi. C'eſt donc au tribunal de la conſcience que je vous appelle, vous tous qui êtes chargés d'iniquités, & qui craignez la juſtice vengereſſe. Ouvrez toutes les portes de l'enfer, conſidérez-y tous les genres de ſupplices, voyez-y tous les rangs des damnés, écoutez leurs cris effroyables; & ſi vous dites qu'il eſt terrible d'être damné, dites auſſitôt qu'il eſt encore plus terrible d'avoir offenſé Dieu.

V. Dans le cœur d'un véritable pénitent, la crainte des peines renferme l'amour de la juſtice. Plus le péché lui déplaît, plus il trouve la juſtice de Dieu raiſonnable. Ecoutez la plupart des gens du monde ſur ce ſujet: ils vous diront que Dieu n'eſt pas ſi ſévère qu'on le repréſente; qu'il a un fonds de bonté que tous nos crimes ne ſauroient épuiſer; qu'il veut ſe faire aimer des hommes, & non pas les épouvanter & nous éloigner de lui par la crainte; qu'il n'a pas deſſein de nous perdre; qu'il eſt notre père & non pas notre tyran: ainſi détruit-on peu-à-peu l'idée qu'on doit avoir de la juſtice divine, & l'on parvient à ne la plus craindre. Qu'on eſt encore loin d'entrer dans les voies de la pénitence quand on penſe de la ſorte! combien de pécheurs ne ſe ſont-ils pas perdus à jamais, pour s'être repoſés avec trop de confiance ſur ces fauſſes maximes! Il y en a, dit Tertullien, qui croient bien que Dieu eſt juſte, mais ils voudroient qu'il ne le fût pas. Choſe déplorable, ajoute ce Père; ils corromproient, s'ils pouvoient, la juſtce même. Ils ne nient pas la divinité, mais ils ſeroient contens, s'il ſe pouvoit faire, qu'il n'y en eût point. Ils ſavent qu'il y a un enfer, mais ils s'eſtimeroient heureux s'il n'y en avoit point; la foi des Myſtères eſt dans leur eſprit, mais la malice & la corruption du péché eſt en même temps dans leur cœur. D'où vient cela? C'eſt qu'ils n'ont qu'une crainte qu'ils voudroient ne point avoir; & que s'ils s'abſtiennent quelquefois par ce motif des actions que la loi défend, ils s'en rendent coupables au-dedans par la mauvaiſe diſpoſition de leur volonté.

VI. Voulez-vous comprendre cette vérité par une comparaiſon tout-à-fait juſte, auſſi eſt-elle de ſaint Auguſtin ? Repréſentez-vous un loup raviſſant qui ſort d'une forêt, & qui cherche des troupeaux d'innocentes brebis, ou pour aſſouvir la faim & la ſoif de ſang qui le preſſe, ou pour contenter ſa férocité naturelle. Il approche de la bergerie, examine toutes les avenues, & dévore déjà des yeux la proie qu'il prétend dévorer en effet; mais il entend des chiens qui aboient; il voit un berger qui veille avec ſa houlette menaçante; il s'en retourne ſur ſes pas tout ſaiſi de frayeur: vous diriez d'abord qu'il a perdu toute ſa cruauté, tant il paroît triſte & abattu. Mais après avoir fait un peu de réflexion ſur le motif qui le fait agir de la ſorte, le trouveriez-vous bien changé ? Diriez-vous qu'il étoit venu loup & qu'il s'en retourne mouton, ou du moins que c'eſt un loup le plus doux & le moins malfaiſant de ſon eſpèce ? *Numquid quia ovem non tulit, ideò lupus venit & ovis rediit ?* Vous vous tromperiez, il eſt toujours le même; il eſt venu frémiſſant de rage, il s'en retourne tremblant de crainte; ſon extérieur eſt un peu changé, ſon tempérament ne l'eſt pas; il eſt auſſi cruel & auſſi loup qu'il ait jamais été: *Lupus venit fremens, lupus redit tremens; lupus tamen eſt & timens & fremens.* Faites que le berger s'endorme avec ſes chiens, & qu'il ceſſe de veiller ſur le troupeau, vous verrez alors que c'eſt la crainte ſeule qui le retient, & que ſa cruauté eſt renfermée toute entière dans ſon cœur. Image naturelle & ſenſible du faux pénitent, qui tient aux objets de ſa paſſion par les inclinations & les ſentimens ſecrets de ſon ame; mais qui ne s'en prive, & ne s'en éloigne, que parce qu'il voit Dieu armé pour le punir, & les feux de l'enfer allumés pour l'engloutir: c'eſt le loup qui n'eſt pas moins un animal cruel & ſanguinaire, ſoit qu'il frémiſſe du déſir de dévorer les brebis, ſoit qu'il s'éloigne du troupeau en tremblant, parce que le berger & les chiens ſe préparent à lui donner la mort: *Lupus tamen eſt & fremens & timens.*

VII. Déplorons la foibleſſe, ou pour mieux dire, l'ingratitude du cœur humain. Dieu l'a fait d'une nature portée à la tendreſſe & à la ſenſibilité, pour le rendre capable d'aimer. Il ne paroît occupé qu'à ſe l'attacher par des bienfaits. Faut-il après cela qu'il ſe profane & ſe dégrade, en proſtituant ſon amour à tout autre objet que Dieu; faut-il qu'à ce Dieu ſi

digne d'être aimé, il réſerve d'autre ſentiment que celui de la crainte. Je ſai bien que cette crainte peut devenir utile, quand elle eſt bien réglée, & qu'elle eſt même néceſſaire aux pécheurs, ſur-tout dans les premiers temps de la converſion. Cœurs endurcis, nous ſommes obligés de compatir un peu à vos infirmités ſpirituelles; ſi vous ne pouvez pas encore déſirer la face de Dieu, craignez au moins les feux qu'il vous prépare; ſi les récompenſes ne vous invitent point à la vertu, que les ſupplices au moins vous détournent du vice; & ſi ce qu'il vous promet n'eſt pas capable d'exciter vos déſirs, que les maux dont il vous menace vous inſpirent au moins une vive crainte: *Si nondùm deſiderant faciem Dei, vel ignem timeant, ſupplicia terreant quem præmia non invitant, vile eſt tibi quod Deus pollicetur, contremiſce quod minatur.* S. Aug. in Pſal. 49. On ſouffre cette crainte aux pécheurs comme un aiguillon pour les exciter, & comme un frein pour les contenir; mais il faut pour être bonne & ſalutaire, que cette crainte ſoit animée par la charité; quand vous pourriez pécher éternellement & impunément, quand Dieu renonceroit aux droits eſſentiels qu'il a de vous juger, quand tous les feux allumés par ſa juſtice ſeroient éteints, quand il n'y auroit point de démons pour être les tyrans des damnés: *In quâlibet æternitate & impunitate delicti*, il faudroit vivre ſelon Dieu, & faire par un principe de charité ce que les imparfaits ne font que par un principe d'intérêt; il faudroit toujours craindre, & quoi? non d'être puni, mais de déplaire; que dis-je? & à qui eſt-ce que je parle? *Hæc amantibus pœna eſt non contemnentibus.* Ah! ce malheur de déplaire à Dieu, c'eſt la peine de ceux qui l'aiment, non pas de ceux qui le mépriſent. Ceux qui ont reſſenti les douceurs ſpirituelles ſavent ce que je dis; ils ſavent que le ſouverain déſir d'un chrétien & d'un pénitent, eſt de vivre & de mourir uni à Dieu par la charité, & que la ſouveraine crainte eſt d'en être ſéparé par le péché; s'ils craignent la colère de Dieu, ils craignent encore plus les péchés qui en ſont la ſource. Voilà ſuivant la doctrine de ſaint Auguſtin, la crainte qui s'accorde avec l'eſprit du chriſtianiſme. Demandez à Dieu, du plus profond de votre cœur, ſa crainte & ſa charité; conſidérez la grandeur de Sa Majeſté, l'excellence de ſes perfections, les biens que vous avez reçu de lui. Combien eſt déplorable le ſort

de ceux qui l'offenſent, & combien eſt grand le bonheur de ceux qui l'aiment. Servez-le, non pas avec un cœur partagé, mais avec un amour généreux, plein & ſans partage, & ſi vous craignez quelque choſe dans cette vie, que ce ſoit de perdre la charité.

RÉFLEXIONS ſur l'Aumône.

I. L'ÉCRITURE me fait trembler lorſqu'elle parle des richeſſes ; elle les nomme des tréſors d'impiété : *Theſauri impietatis*, Prov. 10. des idoles d'iniquité : *Mammona iniquitatis* ; Luc. 16. elle ne les fait connoître que par leurs mauvais effets, & ne met les riches qu'au rang des criminels. Si elle parle des riches, c'eſt pour les traiter de réprouvés, & pour lancer ſur eux des anathèmes : *Væ vobis divitibus.* Si elle rapporte l'hiſtoire d'un riche voluptueux & fortuné pendant ſa vie, c'eſt pour le faire voir au milieu des flammes après ſa mort ; par-tout accuſations ; par-tout prophéties funeſtes ; par-tout malédiction & arrêts effrayans. Que deviendront-ils donc ? Devons-nous croire qu'ils ſoient privés de tous les moyens de ſalut ? Non, ſans doute, & les ſaints Pères, qui ſont les oracles de l'Egliſe, nous apprennent que les riches peuvent ſe ſanctifier par leurs richeſſes ; qu'ils peuvent être les inſtrumens de la miſéricorde & de la providence de Dieu ; que les richeſſes ne ſont criminelles, que par le mauvais uſage qu'on en fait.

II. S. Chryſoſtôme dit que les biens temporels paſſent par trois ſortes de mains ; premièrement, celles de Dieu ; ſecondement, celles des riches ; troiſièmement celles des pauvres : Dieu en eſt le principe, le riche en doit être l'adminiſtrateur : le pauvre à qui Dieu communique ſes droits, ne peut être fruſtré de la portion qui lui eſt deſtinée. Il eſt bon de conſidérer les richeſſes ſous ces différens rapports, pour connoître les vrais fondemens du précepte de l'aumône.

III. Ne croyez pas que ce ſoit le haſard, ou une fortune aveugle qui faſſe les riches & les pauvres ; qui répande les biens ſans conſidérer à qui elle les donne ; qui accorde aux uns le ſuperflu, & qui refuſe aux autres le néceſſaire ; qui élève ceux-ci dans l'abondance, & qui réduit ceux-là à la dernière mendicité. Ce n'eſt pas une deſtinée ſans vues qui

fait ces différences : vous vous trompez, libertins, ſi vous le croyez : *Felicitas dea non eſt, ſed Dei donum : Deus eſt felicitatis autor & dator : neque hoc temerè quia Deus eſt, neque fortuitò, ſed pro rerum ordine ac temporum, occulto nobis, notiſſimo ſibi.* Les riches n'ignorent pas qu'ils ont reçu de Dieu leurs biens, mais ils s'imaginent qu'il ne les leur a donnés que pour ſoutenir leur qualité, pour s'en faire honneur dans le monde. Mais il n'eſt guères d'erreur plus groſſière & plus funeſte. Les biens de ce monde, quoique temporels de leur nature, rentrent dans l'ordre des choſes ſurnaturelles, quand on les conſidère d'après les vues & les deſſeins de la Providence. Dieu veut ſauver les riches par leurs biens, en leur donnant le moyen de faire de bonnes œuvres, enſorte que l'on peut dire : *Propter pauperem dives, propter divitem pauper.* Le riche eſt la reſſource officieuſe du pauvre, & le pauvre fournit au riche l'occaſion d'acquérir des mérites, en exerçant la miſéricorde.

IV. Voulez-vous ſavoir pourquoi il y a des pauvres & des riches ? c'eſt pour les ſanctifier les uns par les autres. Voilà les deſſeins de Dieu, & le ſecret de ſa conduite dans l'inégale diſtribution des biens temporels. Pauvre, Dieu veut te ſauver par la patience : riche, Dieu veut te faire obtenir le ciel par la charité miſéricordieuſe & libérale. Dieu pourvoit également aux néceſſités de nos corps & à celles de nos ames ; il prétend que nous lui rendions un hommage & un tribut de reconnoiſſance pour l'un & pour l'autre. Il veut que nous lui payions en quelque façon ſa charité par la nôtre, & que nous imitions l'exemple qu'il nous donne. C'eſt ſa miſéricorde qui donne aux riches les biens de la terre : c'eſt la miſéricorde des riches qui doit les lui conſacrer. Il veut même que nous exercions la miſéricorde pour obtenir la ſienne ; & que nous méritions d'être ſoulagés dans nos néceſſités ſpirituelles, en ſoulageant les beſoins temporels de nos frères.

V. Il y a trois ſortes de riches également réprouvés dans les ſaintes Ecritures ; 1°. riches ſuperbes : c'eſt pour être préférés aux autres, c'eſt pour s'élever au-deſſus, qu'ils étalent avec oſtentation leur faſte & leur opulence. Ils ſont même ſuperbes à l'égard de Dieu ; ils attribuent à leur bonheur, à leur induſtrie, l'établiſſement de leur fortune. Ils diſent comme ce Prince inſolent dont parle Ezéchiel :

Meus eſt fluvius, ego feci memetipſum. Je ſuis l'auteur de ma fortune ; ces biens ſont le fruit de mon travail ; j'en ai fait mes biens ; je ne les dois qu'à moi. 2°. Riches avides : ceux-ci reconnoiſſent Dieu pour auteur de leur proſpérité, ils le remercient de ſes dons : *Benedictus Deus, quia divites facti ſumus* ; mais au moindre revers, ils changent de langage : *Venit lucrum, confitetur* ; *venit hæreditas, confitetur* ; *venit damnum, blaſphemat.* Ils ne peuvent ſoutenir aucune perte, pour légère qu'elle ſoit, ſans ſe plaindre, ſans attaquer le Ciel, ſans l'accuſer d'injuſtice : c'eſt qu'ils n'en ont pas aſſez. 3°. Riches impitoyables : c'eſt le plus grand malheur des richeſſes : elles rendent un cœur inſenſible aux inſpirations de Dieu & aux misères du prochain, parce que l'habitude du bonheur empêche de ſonger aux infortunes des autres, & parce qu'une pente naturelle porte les heureux du ſiècle à ne faire uſage de leurs richeſſes que pour eux-mêmes, ſans penſer à ceux qui éprouvent toutes les horreurs de la pauvreté, par la privation du néceſſaire.

VI. Un des grands déſordres que cauſe l'amour des richeſſes dans le monde, c'eſt qu'il rompt tous les liens de la ſociété ; point d'amitié ſi tendre ; point d'alliance ſi glorieuſe ; point de parenté ſi proche ; point de liaiſon ſi étroite, que cette paſſion ne refroidiſſe, n'interrompe, ne ſépare, ne détruiſe. Elle ſuſcite des procès entre les amis : elle arme les frères contre les frères : elle diviſe les familles les plus unies. Il n'eſt point de lien à l'épreuve de l'intérêt : *Unitatem dividunt, fraternitatem ſeparant*, dit ſaint Chryſologue. En voulez-vous ſavoir la raiſon ? c'eſt qu'on n'a qu'un cœur, & qu'on ne peut avoir qu'un attachement ; &, ſuivant ce principe : *Non diligit proximum, qui diligit aurum.* De-là viennent les inimitiés, les haines irréconciliables, les jalouſies mortelles. On ne peut s'éloigner plus ouvertement des intentions de la Providence : elle veut que les biens temporels ſoient des principes d'union dans le chriſtianiſme, & ne les accorde aux Chrétiens que pour le ſoulagement des pauvres. Que les impies s'en ſervent pour opprimer les foibles & commettre des injuſtices, les Chrétiens ne s'en doivent ſervir que pour conſerver l'unité du chriſtianiſme, en conſervant la vie des pauvres. Il ſuit de-là que l'aumône eſt un devoir de juſtice & de religion, & qu'elle fait en quelque ſorte partie du culte que nous devons à Dieu.

VII. Mais une autre conſidération me touche encore : ce miſérable eſt homme comme moi ; quand je n'aurois que les principes de la nature & de la vertu morale, je devrois avoir pitié de lui. Il n'eſt pas néceſſaire d'avoir un cœur chrétien ; quand il s'agit de ſecourir les malheureux, un cœur humain ſuffit. Il n'y a perſonne qui ne me plaiſe & que je ne vouluſſe bien ſervir par cette ſeule raiſon qu'il eſt homme; je ne demande aucune autre recommandation. Si celui qui a beſoin de mes ſecours, & qui les réclame, eſt un jeune déréglé, je penſe qu'il eſt jeune, & que l'âge murira ſa raiſon ; ſi c'eſt un vieillard qui s'eſt réduit à l'indigence par ſa mauvaiſe conduite, je me repréſente qu'il en eſt aſſez puni; ſi c'eſt un ennemi qui m'a offenſé, j'eſpère qu'il reconnoîtra ſa faute ; mais lorſque je ne trouve aucun ſujet d'excuſe ou de clémence, j'ai un ſujet de pitié tout prêt : c'eſt qu'il eſt homme ; il y a une ſi grande liaiſon de lui à moi, que je me fais du bien à moi-même quand je lui en fais. Ce n'eſt pas que je veuille dire qu'il ſuffit d'avoir de la pitié par un mouvement naturel ; mais cette vertu morale peut, avec le ſecours de la grâce, devenir une vertu chrétienne ; ces mouvemens de la raiſon peuvent être élevés à un ordre ſurnaturel & former une charité chrétienne. Ce pauvre qui nous demande la vie, c'eſt notre frère, c'eſt notre chair : *Caro enim noſtra eſt* : le laiſſerons-nous périr, quand nous pouvons remédier à ſes maux ?

VIII. Les Chrétiens ont encore entre eux des liens plus ſacrés, & plus étroits que ceux de la nature. Nous ſommes régénérés dans les mêmes eaux du baptême, conſacrés par les mêmes onctions, ſanctifiés par les mêmes Sacremens, nourris à la même table, du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt ; un même eſprit doit nous animer. Si je mépriſe un Chrétien, je mépriſe ces onctions, ces participations, ce Sang & ce Corps de Jeſus-Chriſt : quelle dureté ! Tertullien dit que l'union des cœurs, étoit une marque qui faiſoit connoître les premiers Chrétiens. Les tyrans les voyoient dans l'union & la charité juſqu'à partager les beſoins les uns des autres, ſuivant le précepte de ſaint Paul: *Neceſſitatibus ſanctorum communicantes*. Ce ſont donc des Chrétiens, diſoient-ils ; la conſéquence étoit juſte. Remarquez, s'il vous plaît, que ſaint Paul ne dit pas ſeulement qu'il les faut aſſiſter, mais qu'il ſe faut rendre toutes leurs néceſſités commu-

nes entre eux & nous par la charité ; être affligé avec eux ſouffrir les maux qu'ils ſouffrent, éprouver les atteintes de la faim & de la ſoif qu'ils endurent ; Jeſus-Chriſt, chef & modèle de tous les Chrétiens, nous en donne l'exemple. Tout indigent ne l'eſt que pour ſoi, mais Jeſus-Chriſt partage les peines & les misères de tous les membres ſouffrans de ſon Egliſe. Il faut donc, comme Jeſus-Chriſt, entrer dans toutes les néceſſités des Chrétiens. La raiſon en eſt que vous devez conſidérer Jeſus-Chriſt en la perſonne des pauvres. Les Saints Pères ont à ce ſujet des expreſſions qui ſont admirables ; ils diſent que, qui nourrit le pauvre, nourrit Jeſus-Chriſt ; que Jeſus-Chriſt eſt caché dans le pauvre ; qu'il tend une main inviſible, lorſque le pauvre tend la ſienne : *Manum extendit pauper, & accipit Chriſtus ; in paupere abſconditus eſt Chriſtus, &c.* Jamais ils ne ſont plus éloquens & plus énergiques que quand ils traitent cette matière.

IX. Quand je conſidère les jugemens des hommes du monde, j'y trouve bien peu de juſteſſe. Ils appellent heureux ceux qui ſont dans l'abondance & dans les honneurs ; mais ils ſe trompent : dans les principes du Chriſtianiſme, il n'y a d'heureux parmi les riches, que ceux dont le cœur eſt ſenſible, & la main libérale. A juger des choſes ſuivant les idées de la Religion, qui ſont les ſeules vraies, un riche eſt l'homme de la Providence, à qui Dieu n'a donné des biens que pour être l'économe, le tuteur & le nourricier des pauvres : ainſi il n'a par-deſſus les autres que le ſoin de la diſpenſation : c'eſt le ſentiment des Saints Pères & de S. Paul : *Divitibus hujus ſæculi præcipe facile tribuere, communicare, &c.* Saint Auguſtin dit que c'eſt un honneur que Dieu fait à quelques-uns, & une préférence qu'il leur accorde. Il leur donne le pouvoir & la permiſſion de prendre ſur les biens qu'il leur a confiés, tout ce qui eſt néceſſaire à l'honnête entretien de leur perſonne & de leur famille, mais en les obligeant de donner le reſte aux pauvres. C'eſt à ce titre & à cette condition ſeulement que les biens dont ils jouiſſent ont été dépoſés dans leurs mains ; ils n'en peuvent uſer légitimement, qu'en la rempliſſant.

X. Tertullien voulant exhorter à la patience des Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt qui avoient déjà paſſé par les premières épreuves du martyre, & qui portoient ſur leurs corps l'empreinte de leurs ſouffrances, leur diſoit : Pourquoi vous

parlerois-je de la patience que vous ſavez ſi bien pratiquer ? Pourquoi vous recommanderois-je une vertu dont vous avez donné de ſi grands exemples, & que votre cœur vous a mieux appriſe par votre conſtance dans les tourmens, que je ne ſaurois faire par mes diſcours ? C'eſt une grande conſolation pour un Paſteur des ames, pour un Orateur Chrétien quand ils peuvent adreſſer le même diſcours aux riches qui les écoutent, & leur dire : Je ne vous exhorte pas à la bienfaiſance & à la libéralité envers les pauvres ; je ne vous rappelerai pas que vous n'êtes riches que pour être bienfaiſans & charitables, que vous dirois-je à ce ſujet que vous ne ſachiez mieux que moi ? que vous apprendrois-je que vous n'ayez appris depuis long-temps par les ſaints mouvemens de la charité chrétienne, & par une pratique journalière ?

XI. La pauvreté, à la conſidérer ſelon le monde, eſt la plus affreuſe de toutes les misères de l'homme : la faim la dévore au-dedans, la nudité l'expoſe au-dehors, la honte & la confuſion la retiennent, la néceſſité la force de ſe produire ; ſi elle cache ſes maux, elle reſte ſans conſolation & ſans ſecours ; ſi elle les découvre, on la mépriſe & on la rebute. Tous les malheurs à la fois l'aſſiègent & l'environnent : mais à la conſidérer ſelon Dieu, la pauvreté eſt une choſe ſainte ; & ſuivant les maximes du Chriſtianiſme, il n'y a rien au monde de plus grand & de plus vénérable que le pauvre. Ouï, mon Dieu, ces hommes ſouffrans & abandonnés, qui ſont deſtitués de tout ſecours, qui n'ont point d'autre patrimoine que la miſéricorde publique, ni d'autres revenus que les aumônes, ſont des hommes que votre Providence ſuſcite pour les ſanctifier par la ſouffrance, & pour nous ſanctifier nous-mêmes par l'exercice de la compaſſion & de la pitié. Ce ſont des hommes ſous leſquels Dieu ſe déguiſe, ſuivant la penſée de Tertullien, qui appelle les pauvres, un Dieu déguiſé, *Deus larvatus*. Ils portent, dit ſaint Ambroiſe, un viſage ſur lequel, comme ſur un livre ouvert, quoique déchiré, on doit voir avec reſpect le caractère & l'empreinte de celui qui en eſt l'auteur. Ainſi l'on ne ſauroit outrager un pauvre, ſans commettre un ſacrilège ; & l'on ne ſauroit l'abandonner ſans offenſer cette Providence, qui en mettant ſous nos yeux des miſérables, nous oblige à titre de juſtice étroite & rigoureuſe, de les ſoulager autant que nous le pouvons.

XII. Le Saint-Eſprit, qui par la bouche du Sage nous a communiqué les plus ſaintes & les plus utiles maximes de la morale, nous apprend cette vérité, lorſqu'il dit que le riche n'eſt fait que pour le pauvre : *Propter pauperem dives.* Quelle eſt la fin, quel eſt le deſſein de Dieu ſur ceux qui vivent dans l'abondance ? ce n'eſt pas de flatter leur vanité, il abhorre les ſuperbes : ce n'eſt pas pour les faire marcher ſur la tête des pauvres, & leur donner les moyens d'opprimer les malheureux, il condamne le faſte & l'ambition : ce n'eſt pas de fournir des alimens à leurs paſſions déréglées, il eſt ennemi de toute ſorte de déréglement. Son intention, en faiſant des riches, a donc été de faire des charitables. Il les choiſit pour être les inſtrumens de ſes miſéricordes, & les canaux par où doivent couler ſes grâces extérieures dans ſon Egliſe ; & met entre leurs mains les biens de ce monde pour les faire paſſer en celles des pauvres par leur miniſtère. Ainſi ceux qui poſſèdent avec attachement, & qui retiennent pour eux-mêmes les biens ſuperflus que Dieu leur donne à diſtribuer, pervertiſſent l'ordre de la Providence, & manquent à une obligation eſſentielle de leur état. Ils répondront à Dieu de tous les maux que leur dureté fait ſouffrir à leurs frères. Ces larmes qui coulent des yeux des pauvres, ſont comme un ſang innocent que les riches ſans pitié répandent ſur la terre, & qui demande vengeance au Ciel. Les cris de tant de familles languiſſantes & abandonnées ſont des accuſations publiques contre eux ; & l'on peut dire que toutes les ſouffrances des pauvres ſont les crimes du riche qui les mépriſe & qui ne les aſſiſte pas dans leur néceſſité preſſante.

XIII. C'eſt une vérité terrible, mais elle n'en eſt pas moins conſtante, puiſqu'elle eſt fondée ſur la parole de Jeſus-Chriſt dans ſon Evangile. Ce divin maître nous apprend lui-même, qu'au jour redoutable de ſa juſtice, lorſqu'il jugera les impies, il aura plus d'égard aux intérêts des pauvres qu'aux ſiens propres, & qu'il fondera les arrêts de mort qu'il prononcera contre les réprouvés ſur ce qu'ils n'auront pas donné à boire à ceux qui ont eu ſoif, & qu'ils n'auront pas aſſiſté ceux que la faim tyranniſoit dans ce monde. Saint Chryſoſtome donne une belle raiſon de cette conduite. Dieu peut être conſidéré en deux façons, dit ce Père de l'Egliſe, ou comme juge ou comme père ; comme juge, il eſt ſévère ; comme père, il eſt miſéricordieux : il eſt père

quand

quand nous l'offenſons en lui-même, il a les entrailles de ſa miſéricorde toujours ouvertes, ſon cœur parle & demande grâce pour nous : l'amour de ce bon père nous regarde comme des enfans infirmes que la corruption de la nature & la fragilité de la chair emportent loin du devoir, mais qui méritent plus de pitié que de courroux ; il ne veut donc pas ſe rendre partie contre nous, tout coupables que nous ſommes ; mais dans ce que nous faiſons contre nos frères, il a un cœur de juge, parce que nous avons en eux une partie offenſée qui nous accuſe à ſon tribunal. Adam offenſa Dieu en lui-même ; & ſon cœur de père lui ôtant le courage de le maudire, il maudit la terre qui le portoit ; mais lorſque Caïn eut tué ſon frère, Dieu le maudit en ſa propre perſonne, parce que le ſang d'Abel crioit vengeance contre lui. Que ſerions-nous, mon Dieu, ſi le ſang des pauvres crioit vengeance contre nous ? Que répondront au jugement ceux qui ſeront accuſés par tant de voix, & qui ſe trouveront accablés du nombre de leurs parties ? On comptera juſqu'aux ſoupirs des malheureux ; on tiendra compte de tous les momens de leurs ſouffrances, pour en punir, non-ſeulement ceux qui les auront opprimés, mais encore ceux qui ne les auront pas ſoulagés dans leurs misères.

XIV. La conſidération de nos propres néceſſités, eſt une autre raiſon qui doit nous porter à partager celles de nos frères, & à les ſoulager par nos bienfaits. Nous ſommes pauvres devant Dieu, comme ils ſont pauvres devant nous. S'ils élèvent leur voix pour nous rendre ſenſibles à leurs beſoins, ne ſommes-nous pas ſans-ceſſe dans la néceſſité de crier vers le Ciel pour le toucher, & en obtenir des ſecours. Quelque différence qu'il paroiſſe entre eux & nous, nous ſommes compagnons de leur pauvreté, & leur état eſt, dans la plus exacte vérité, une vive image du nôtre. Quand les Pères nous tracent le tableau de l'ancienne Egliſe, & qu'ils nous donnent une idée du Chriſtianiſme dans ſa première pureté, ils nous diſent que les Chrétiens s'appeloient frères, & qu'il n'y avoit entre eux qu'un même cœur & qu'une même ame ; on connoiſſoit les riches, non par la magnificence de leurs habits, ni par le luxe de leurs bâtimens, ni par le nombre & l'étendue de leurs poſſeſſions, mais par les œuvres de charité & de juſtice qu'ils pratiquoient : on connoiſſoit les pauvres, non par leurs vêtemens déchirés, ni

par leur teint livide, ni par leurs importunités, ni leurs larmes & leurs plaintes, mais par une humilité & une dépendance chrétienne. Ainſi les riches étoient pauvres par leur détachement ; & les pauvres ne laiſſoient pas d'être riches en quelque ſorte, dans leur pauvreté même, parce qu'ils ne manquoient de rien, & ne déſiroient rien. La vertu ſeule mettoit de la différence & de l'inégalité entre eux aux yeux de Dieu, devant lequel chacun eſt d'autant plus grand & plus noble, qu'il eſt plus juſte & plus charitable. Mais depuis que les ſiècles ſe ſont pervertis, l'orgueil, l'ambition & le luxe d'un côté, la faim, la ſoif, la nudité, le délaiſſement de l'autre, font la différence qui ſe trouve entre les enfans d'un même père dans le ſein même du Chriſtianiſme. Mais à les conſidérer avec les yeux de la foi & de la raiſon, nous les trouverons tous égaux ; & peut-être les riches ſont-ils plus pauvres devant Dieu que les pauvres mêmes.

XV. Un ancien Père du déſert avoit raiſon de dire qu'il y avoit deux états à plaindre dans le monde : celui des pauvres & celui des pécheurs. Les uns ſont dans l'indigence des biens temporels ; les autres dans l'indigence de la grâce de Dieu. Il faut ſoulager les uns, & pleurer les autres. Auſſi les Saints Pères ont toujours conſidéré la néceſſité corporelle des pauvres, comme une peinture de la néceſſité ſpirituelle des pécheurs. Ceux-là ont beſoin de la charité des bons pour vivre de la vie humaine ; ceux-ci de la charité de Dieu pour vivre d'une vie divine : ceux-là ne peuvent ſubſiſter que par l'aumône qui les nourrit ; ceux-ci que par la grâce de la pénitence qui les renouvelle & les ſoutient : ceux-là miſérables d'une misère & d'une nudité qui leur cauſent de la confuſion & de la honte, implorent des ſecours dont ils ſavent qu'ils ne peuvent ſe paſſer ; ceux-ci miſérables d'une misère qu'ils ne ſentent pas, & nus d'une nudité qui leur cauſe plutôt une folle joie qu'une honnête pudeur, ſont d'autant plus à plaindre qu'ils ne ſentent pas leurs maux, & qu'ils n'en déſirent pas la fin. Nous avons donc beſoin de l'aſſiſtance de Dieu, comme les pauvres ont beſoin de la nôtre. Ne lui demandons nous pas notre pain de tous les jours ? Ne frappons-nous pas tous les jours à la porte de la miſéricorde ? Mais de quel front pouvons-nous prétendre de lui ce que nos frères ne peuvent obtenir de nous ? Croyons-nous que Dieu puiſſe exaucer nos

vœux quand nous mépriſons ceux qu'il nous fait en la perſonne de ſes pauvres ?

XVI. Ce n'eſt pas aſſez d'éviter la juſtice de Dieu, d'attirer ſa grâce, nous pouvons encore prétendre à imiter ſa miſéricorde, & ſa providence par notre ſenſibilité, & nos ſoins prévoyans, & notre généroſité pour les pauvres. La charité eſt l'eſſence de Dieu, ou, pour parler avec ſaint Paul, c'eſt Dieu même. Le Père Eternel ſe nomme le Père des miſéricordes & le Dieu de toute conſolation ; le Fils eſt appelé Sauveur, nom de douceur & de bonté, & le Saint-Eſprit s'appelle particulièrement Conſolateur ; & il eſt tellement le principe de la compaſſion & de la tendreſſe, qu'il prie pour nous avec des gémiſſemens que ſaint Paul appelle ineffables : de ſorte que la charité & la miſéricorde ont Dieu même pour principe, puiſque eſſentiellement Dieu eſt charité & miſéricorde. Auſſi n'eſt-il rien qui nous approche plus de Dieu, & qui nous donne plus de conformité avec Dieu, que la pitié & la libéralité envers les pauvres. Une perſonne charitable ne ſauroit-être aſſez eſtimée ; appelez-là ſerviteur de Dieu, ce n'eſt pas aſſez ; ami de Dieu, c'eſt encore trop peu ; image de Dieu, vous ne dites pas encore aſſez : c'eſt un autre Dieu ſur la terre. En effet il imite la puiſſance & la providence de Dieu. Nourrir les pauvres de Jeſus-Chriſt, faire tomber la manne ſur des famériques, déſaltérer ceux qui ſont dévorés par la ſoif, n'eſt-ce pas fendre les rochers, & en faire ſortir pour eux des ſources d'eau vive. Hélas ! ils n'ont jamais un bon jour ; il ſemble que le ſoleil ne brille plus pour eux ; & que la terre qui n'a des fleurs que pour les riches, n'a pour eux que des ronces & des épines : privés de tout dans le monde, ils reſſemblent plus à des morts qu'à des êtres vivans. Leur donner de quoi ſe couvrir, c'eſt créer un ſoleil pour eux, c'eſt faire éclore pour eux une terre nouvelle, c'eſt les reſſuſciter & les tirer du ſein de la mort : à qui appartient-il d'opérer ces prodiges, qu'à Dieu & aux perſonnes charitables ?

XVII. Ames bienfaiſantes, vous entrez donc par vos charités en conformité avec Dieu. Vous partagez les fonctions de Jeſus-Chriſt. Tous les pauvres que vous ſecourez, vous béniſſent ; & comme vous conſidérez en eux la perſonne de Jeſus-Chriſt ſouffrant, ils conſidérent en vous la perſonne de Jeſus-Chriſt Sauveur. Vous ne ſauriez mieux le

repréſenter qu'en viſitant ceux qui gémiſſent dans la misère; qui portent la croix de la pauvreté & de la maladie tout enſemble, & qui ſont affligés de toutes les tribulations à la fois. Imitez le glorieux Apôtre ſaint Paul. Il fut ravi juſqu'au troiſième Ciel ; il y apprit des choſes ſi ſublimes qu'il n'eſt pas permis de les révéler aux mortels : les ſecrets de la Divinité même. Quel emploi trouvera-t-il ſur la terre qui ſoit digne de lui lorſqu'il y ſera de retour ? & quelle ſera ſon occupation dans l'Egliſe militante ? Il ſe rendra le ſerviteur de tous ceux qui ſouffrent : *Quis infirmatur, & ego non infirmor ?* Quel eſt le malade, le pauvre, l'affligé que je ne viſite, que je ne conſole, que je ne ſerve, que je ne guériſſe. Voilà, dit ſaint Bernard, la vraie charité. Deſcendre du Royaume des Cieux, dans un hôpital habité par des malades & des infortunés de toute eſpèce, & ne vivre que pour leur être utile. Ces Dames, dont l'hiſtoire a conſervé les noms vénérables, les Mélanie, les Olympiade, les Paule, les Marcelle, plus illuſtres par leur charité que par leur naiſſance & leur rang, quels exemples n'ont-elles pas laiſſé aux perſonnes de leur ſexe ? Elles étoient nées dans des Palais, & paſſoient leurs jours dans les hôpitaux, ou dans les chaumières. Ni la nobleſſe de leur extraction, ni la délicateſſe de leur ſexe, ne les detournoient de leurs pratiques charitables. On les voyoit panſer les plaies des uns, rendre aux autres les ſervices les plus bas, les conſoler tous, & changer ces maiſons de douleur & de larmes, en des lieux de conſolation & d'action de grâces. Dieu veuille que ces beaux modèles ne ſoient jamais ſans imitation dans l'Egliſe !

CONSIDÉRATIONS CHRÉTIENNES SUR LES TENTATIONS.

ARTICLE PREMIER.

De la néceſſité de réſiſter à la Tentation.

LEs principes & la pratique de toute la morale chrétienne ſont renfermés dans la vie de Jeſus-Chriſt: elle n'offre pas une circonſtance qui ne doive nous ſervir d'exemple pour nos mœurs & de règle pour notre conduite. Une des plus néceſſaires & des plus importantes inſtructions qu'il nous ait laiſſée, c'eſt cette manière prompte & efficace de réſiſter à la tentation avant qu'elle s'établiſſe dans nos ames.

Il ne raiſonne point avec le tentateur; il n'entre dans aucun éclairciſſement ſur ſes vues & ſur ſes deſſeins; mais par des réponſes sèches & poſitives, par des témoignages précis de la Loi, par des refus formels & abſolus, il le reprend, il le confond, il le repouſſe, pour nous apprendre que le moyen le plus ſûr pour vaincre la tentation, c'eſt de l'étouffer dans ſa naiſſance; qu'il eſt plus facile de l'exclure quand elle ſe forme, que de la chaſſer quand elle s'eſt une fois introduite; que différer à combattre l'ennemi, c'eſt lui donner lieu de ſe rendre inſurmontable; que dans ces guerres ſpirituelles, c'eſt vouloir être vaincu que de délibérer ſi l'on doit vaincre; & que c'eſt nous expoſer à un danger évident de notre ſalut, que d'attendre ce malheureux temps, où notre eſprit & nos ſens ſont troublés & nos forces diſſipées. Craignons de ne recueillir autre fruit de notre tardive réſiſtance que la douleur de nous voir réduits à la néceſſité de ſuccomber.

Lorſque le démon ou notre cupidité excite en nous quelque déſir & quelque deſſein contraire à la loi de Dieu, ou

nous croyons être obligés de le rejeter, ou nous ne le croyons pas. Si nous ſommes dans l'incertitude à cet égard, nous renonçons donc à la foi qui nous enſeigne que nous ne pouvons écouter un moment des propoſitions contraires à notre ſalut ; ſi nous nous croyons obligés de le rejeter, pourquoi attendons-nous que notre cœur en ſoit rempli, & que nous n'en ſoyons plus les maîtres.

Il y a comme trois degrés dans la tentation, ſavoir, la propoſition, la ſollicitation, la perſuaſion. La propoſition eſt une ſimple vue de l'eſprit, & une penſée ſans reflexion qui paſſe & qui ſe perd dans ſa naiſſance : c'eſt une ſemence de péché jetée dans l'ame, qui n'y produit rien, ſi la chaleur de quelque paſſion ne l'y fait germer : c'eſt une étincelle qui s'éteint après une foible lueur, ſi elle ne trouve une matière diſpoſée à prendre feu & à s'enflammer. L'image d'une injure qu'on a recue, d'un gain illégitime qu'on pourroit faire, ſont à la vérité des commencemens de vengeance & d'avarice ; mais s'ils demeurent involontaires, & s'ils ne touchent, pour ainſi dire, qu'à la ſurface de nos eſprits & de nos penſées, ils peuvent bien nous inquiéter, mais ils ne peuvent nous rendre coupables ; & comme il n'étoit pas défendu aux Iſraélites de laiſſer paſſer ſur leurs terres des gens des Nations étrangères, mais bien de les y laiſſer établir & de contracter avec eux des alliances & des mariages : ainſi Dieu ne s'offenſe point de certains mouvemens ſubits & de certaines imaginations paſſagères, ſi l'on ne s'y arrête par le plaiſir qu'on y prend, ou par le conſentement qu'on y donne.

2°. La ſollicitation : c'eſt quand l'objet venant à groſſir & l'eſprit venant à s'y appliquer, on s'interroge, on raiſonne en ſoi-même ; pourquoi ne pas ſe venger quand on le peut ? Pourquoi ne pas s'enrichir quand on en trouve le moyen ? On délibère ſi l'on prendra ce parti : ce n'eſt ni une penſée ſans réflexion, ni un conſentement formel, c'eſt un mêlange de l'un & de l'autre : on n'eſt pas encore arrivé au terme, mais on eſt ſur la route & ſur le penchant du péché : on n'eſt pas établi dans le mal, mais on n'eſt pas ferme dans le bien ; il ne tient plus qu'à quelques foibles remords qu'oppoſe une conſcience alarmée, qu'on ne s'abandonne à ſa paſſion. Il ſe fait dans l'ame un progrès d'iniquité : on voûdroit qu'il n'y eût point de mal à faire tout ce

qu'on veut : on commence à ſe perſuader que le mal n'eſt pas ſi grand qu'on le penſe. Encore que cette délibération ſe paſſe dans l'eſprit, & non pas dans la volonté, comme cet eſprit & cette volonté ſont deux régions qui ne ſont pas fort ſéparées, dont les limites ne ſont pas fort viſibles ni marquées, ils ſe mêlent & ſe confondent dans leurs actions. L'eſprit conçoit ce que le cœur aime, le cœur aime ce que l'eſprit propoſe; & ſouvent, lorſqu'on croit ne faire que délibérer, on eſt déjà tout perſuadé; au moins c'eſt de-là que vient la perſuaſion du péché, l'accompliſſement du péché : de ſorte que la tentation eſt d'abord l'objet de notre penſée, après cela le ſujet de notre délibération, enfin le terme de notre raiſonnement.

Cela ſuppoſé, je dis qu'il faut la rejeter ſans héſiter, dès qu'on s'en aperçoit & qu'on la ſent. Comme il n'eſt pas permis dans la Religion de délibérer ſur ce qu'on doit croire, il n'eſt pas permis non plus de délibérer ſur ce que l'on doit faire. L'Apôtre nous défend d'être flottans dans la foi; il n'eſt pas moins défendu de l'être dans la charité. Il y a une ſuſpenſion de créance qui fait le doute; il y a une ſuſpenſion de juſtice qui fait l'irréſolution. Or, comme il eſt contraire à la vérité de ne pas s'aſſujettir à la foi, il eſt contraire à la charité de ne pas s'aſſujettir à tout ce que la loi de Dieu ordonne. Que ſi Jeſus-Chriſt nous déclare dans ſon Evangile que nous ne pouvons pas non plus choiſir entre le monde & lui, lequel des deux nous devons ſervir; cette incertitude eſt non-ſeulement contraire à la fidélité que nous devons à Dieu, mais encore c'eſt un danger preſque inévitable de ſuccomber au péché.

La raiſon de cette vérité eſt que la tentation eſt toujours foible & languiſſante dans ſon commencement, & preſque facile à ſurmonter; mais lorſque nous lui donnons le temps de croître & de s'affermir, elle prend des forces, elle occupe toutes les avenues de notre ame, qu'elle tient comme captive ſous ſa tyrannique domination. Ainſi, la facilité que nous lui donnons à s'établir, fait la difficulté que nous avons de la dépoſſéder, & l'impuiſſance où nous nous trouvons de nous en défaire. C'eſt un torrent qui croît tout-à-coup & qui ravage tout ce qu'il inonde, ſi l'on ne l'arrête dans ſa courſe. Le Prophète Ezéchiel nous fournit une admirable figure de ce que je dis. A peine étoit-il ſorti du Temple,

qu'il marchoit par un chemin qui ne lui paroiſſoit ni difficile ni dangereux, ſous la conduite d'un homme, qui, tenant des règles & des meſures, paroiſſoit un guide diſcret & fidelle. A côté couloit un ruiſſeau qui, n'étant pas loin de ſa ſource, & ne pouvant être groſſi par des eaux paſſagères, étoit agréable aux paſſans, & ne leur étoit point incommode. Cependant le Prophète avance, le ruiſſeau vient à s'enfler & ſe répand à petit bruit hors de ſon canal; on eût dit qu'il alloit ſeulement arroſer la plaine: *Egrediebantur aquæ.* Peu de temps après ces eaux ſi douces & ſi paiſibles groſſiſſent, elles murmurent, elles s'élèvent: *Aquæ autem aſcendebant*, enfin elles débordent; il n'y a plus de digue qui les retienne; plus de lit qui les renferme: *Ecce inundantes aquæ.* Que fera le Prophète? reculera-il? l'eau l'entraîne; s'élevera-t-il? l'eau monte à meſure qu'il s'élève: *Uſque ad talos, uſque ad genua, uſque ad renes*: aura-t-il recours à ſon guide? Il s'amuſe à meſurer des chemins & à prendre des diſtances inutiles. Déjà il commençoit à perdre pié; & ſa perte étoit infaillible, s'il n'eût été tranſporté, comme par miracle, au-delà du torrent, qu'il ne lui eût pas été poſſible de paſſer de lui-même: *Quia inundaverant aquæ profundi torrentis qui tranſvadari non poſſet.*

Voilà l'image de nos tentations & de nos engagemens: nous marchons ſans crainte & ſans précaution: nos paſſions s'inſinuent: nous nous fions à notre foible raiſon, comme ſi elle étoit capable de les tenir dans les bornes qui leur conviennent: malgré nous elles ſe fortifient; elles ſe répandent; elles nous aſſujettiſſent & nous lient. Pour nous en délivrer, il faut que Dieu faſſe des miracles. Ce n'eſt d'abord qu'une affection honnête: il s'y mêle quelques complaiſances mondaines: on cherche mutuellement les moyens de ſe plaire: l'eſprit s'attache peu-à-peu, le cœur s'attendrit, l'inquiétude ſe fait ſentir: à meſure qu'on ſe voit, le déſir de ſe voir augmente: certains déſirs vagues qu'on ne diſcerne pas bien ſe forment dans l'ame. De-là ſuivent ces intelligences criminelles, ces dépenſes exceſſives, ces commerces ſcandaleux, ces infidélités concertées, ces agitations continuelles, ces ſoupçons furieux, ces jalouſies & toutes les ſuites d'une paſſion également fatale, ſoit qu'elle puiſſe réuſſir, ſoit qu'on ne puiſſe la ſatisfaire. Vous avez quelque ſujet de plainte contre votre frère; il a lancé contre

vous quelque parole indiſcrète ; il a voulu vous attirer quelque réprimande ; il n'a pas aſſez ménagé votre humeur fière & délicate ; il a pris parti contre vous, peut-être même pour la juſtice : le chagrin & le reſſentiment s'emparent de votre cœur : vous le voyiez autrefois avec plaiſir, vous prenez d'autres yeux pour lui. Ses manières, ſes vertus mêmes, tout vous déplaît : ſes proſpérités vous choquent : vous aimez à le voir triſte & humilié : vous contribuez vous-même à ſes déplaiſirs & à ſes malheurs. De-là ſuivent ces mauvais offices qui rompent toutes les meſures d'un homme de bien ; ces calomnies qui renverſent la plus pure réputation ; ces procès qui ruinent ſouvent les deux parties ; ces haines irreconciliables qui paſſent des pères juſqu'aux enfans, & qui ſe perpétuent dans les familles. Dieu, par ſa grâce, vous a rappelés dans le ſein de l'Egliſe Catholique : on a pris ſoin de vous inſtruire : vous avez reconnu que nous n'étions ni ſuperſtitieux ni idolâtres : nous ne voulons ni vous ſcandaliſer, ni vous ſéduire : nous ſupportons même l'infirmité de votre foi & la foibleſſe de vos converſions : vous refuſez d'écouter la vérité : vous flottez entre les deux Religions, & ne ſavez laquelle prendre ; tantôt Catholiques, tantôt Calviniſtes, vous n'êtes par conſéquent ni l'un ni l'autre ; détruiſant Jeſus-Chriſt en voulant le diviſer, la vérité diſparoît ; à force d'être indéterminé ſur la Religion, vous n'en aurez plus ; & après avoir long-temps tâté ſur la manière de ſervir Dieu, vous l'abandonnerez peut-être, & direz enfin avec les impies dans votre cœur : Il n'y a point de Dieu.

Ce déſordre vient de la malheureuſe fécondité qui ſe trouve dans le mal, non-ſeulement quant à ſes effets extérieurs, en ſe communiquant au-dehors par la contagion du mauvais exemple, mais encore quant à ſes effets intérieurs, en ſe dilatant par un accroiſſement de corruption qui gagne toutes les puiſſances de l'ame : de ſorte qu'au lieu que le bien qui vient de Dieu, tend toujours à ſe communiquer & à ſe répandre, & que le mal qui n'eſt qu'un défaut & une privation de l'être, qui ne peut avoir de principe que le néant, devroit ſe reſſentir de l'impuiſſance & de la ſtérilité de ſon origine, il arrive, au contraire, par notre négligence, ou par notre foibleſſe, que la vertu devient ſtérile, & ſe ruine preſque d'elle-même, au lieu que le vice eſt fertile & abon-

dant, ſe produit & ſe reproduit, ſe multiplie ſans ceſſe & ſe perpétue.

Il faut donc le détruire dans ſon commencement, briſer contre la pierre ces enfans de Babylone, c'eſt-à-dire ces péchés naiſſans & ces paſſions encore tendres, autrement elles croîtront; ces converſations inutiles, où vous donnez à votre langue la liberté de parler de tout ſans réflexion & ſans retenue, ſeront bientôt non-ſeulement indiſcrètes, mais encore ſcandaleuſes & ſanglantes pour votre prochain; & ſi Dieu ne met ſur vos lèvres cette garde de circonſpection que lui demandoit autrefois le Roi Prophète, il n'en ſortira que des traits d'une médiſance envenimée: vous déſirez de vous enrichir par des voies mêmes d'abord légitimes; ſi vous écoutez cette paſſion, bientôt vous n'examinerez plus: tous les gains que vous pourrez faire vous paroîtront légitimes.

Deux maximes inconteſtables ſur cette vérité. La première, c'eſt que le propre de la tentation eſt de nous aveugler, & de nous ôter la lumière de l'eſprit. Nos paſſions cauſent dans l'ame une émotion qui la trouble & qui la confond: il nous eſt aiſé de leur réſiſter, tant que la raiſon eſt ſaine & tranquille avec une entière liberté de jugement; mais ſi, comme des pilotes emportés au gré des vents & des orages, nous abandonnons le gouvernail, ſi celui qui commande aux vents & à la mer ne nous ſauve, notre naufrage eſt inévitable. La deuxième, c'eſt que dans le cours des tentations, l'aveuglement eſt la punition naturelle de la négligence qu'on a à leur réſiſter. Il eſt juſte que notre lâcheté ſoit punie & que Dieu retire ſes grâces & ſes lumières de ceux qui doutent s'ils doivent lui être fidelles, & qui oſent ſe mettre dans un état de neutralité entre lui & ſes ennemis.

ARTICLE II.

Des remèdes qu'on doit apporter à la Tentation.

JESUS-CHRIST, entre les mains du tentateur, conduit & enlevé dans le déſert pour y ſouffrir les attaques du démon qu'il pouvoit mettre ſous ſes piés, & pour ſervir comme de triomphe à cet ennemi dont il étoit venu détruire l'empire;

quel ſpectacle ! Sageſſe & charité du Fils de Dieu, où le réduiſez-vous pour notre inſtruction, pour notre ſalut, pour notre exemple ? Il l'a fallu pourtant : comme il devoit vaincre notre mort par la ſienne ; il étoit néceſſaire que, ſurmontant les tentations, il nous donnât & la force & l'exemple de vaincre les nôtres : il étoit juſte qu'il excitât notre confiance par cette épreuve glorieuſe qu'il fait ſur lui-même, & qu'il nous obligeât à veiller ſur nous, en nous faiſant connoître que ſi le démon ne l'épargne pas, nous ne devons eſpérer aucune trève de la part de cet ennemi de notre ſalut.

Tremblons, notre vie eſt une guerre continuelle ſur la terre : dès qu'on s'engage à ſervir Dieu, il faut s'attendre à la tentation & à l'épreuve ; il faut qu'un vrai fidelle défende ſa foi non-ſeulement contre la chair & le ſang & contre la malice des hommes, mais encore contre les Puiſſances du ſiècle, & ces Puiſſances ſpirituelles qui règnent dans les ténèbres. Le démon, comme un lion rugiſſant, cherche à nous dévorer. Qu'il eſt difficile de réſiſter à ſes ſuggeſtions, à ſes perſuaſions, à ſes violences ! Aucune Puiſſance ne peut l'égaler ſur la terre, dit l'Ecriture : *Non eſt poteſtas quæ comparetur ſuper terram.* Il ne manque ni de deſſein, ni d'invention ; ſa malice eſt inépuiſable : il ne s'affoiblit pas par le temps, il eſt immortel : il ne ſe laſſe pas de ſes pourſuites, il eſt infatigable : il n'eſt pas retenu par le repentir, il eſt incorrigible : il ne s'apaiſe pas par les prières, c'eſt un aſpic ſourd à la voix & aux charmes de l'enchanteur. Il eſt tantôt ſerpent, tantôt lion : il joint l'adreſſe avec la force : il nous attaque par toutes les créatures, faute d'autres moyens : il ſe ſert de nous pour nous perdre : il remue nos paſſions : il excite notre humeur : il combat l'eſprit par la chair & la chair par l'eſprit : il nous tente par nos vices & par nos vertus. Si nous ſommes négligens, il nous accable ; ſi nous ſommes foibles, il ſe joue de notre foibleſſe. Si nous croyons être aſſez forts pour combattre, nous ſommes vaincus ſans combat. Si nous ſommes aſſez heureux pour le vaincre, il eſt dangereux qu'il ne tire avantage même de ſa défaite ; & que nous faiſant perdre l'humilité, il ne triomphe même de notre victoire. Mettons-nous donc ſur la défenſive ; ayons donc recours à toutes les pratiques qui peuvent étayer notre foibleſſe, & ſur-tout au jeûne, à la retraite, à la prière, &c.

I.

LE JEUNE.

LE jeûne a été inſtitué pour pluſieurs raiſons : 1°. Pour ſatisfaire à Dieu pour les offenſes que nous avons commiſes en violant ſes ſaintes Lois, & pour nous en punir nous-mêmes. 2°. Afin que notre eſprit étant moins appeſanti & plus dégagé du poids de la nourriture corporelle, ſe préſente plus facilement à la contemplation des choſes céleſtes. Mais la principale fin du jeûne, c'eſt de dompter la chair & réprimer ſes mouvemens. Cette chair qui ſe révolte contre l'eſprit ; qui, ſelon ſaint Paul, n'eſt point ſujette à la Loi de Dieu ; dont les œuvres ſont les impuretés, les vanités & les vengeances, qui nous portent à toutes ſortes d'intempérance & d'orgueil ; qui ſouffle juſques dans l'ame le poiſon de ſa corruption, & qui doit nous faire dire tous les jours comme à ſaint Paul, les larmes aux yeux : Hélas ! qui nous délivrera de ce corps mortel ?

Or, il faut fortifier l'eſprit par l'affoibliſſement de ce corps mortel ; & le moyen le plus sûr que Dieu a inſtitué, c'eſt le jeûne. Je veux que le jeûne ne ſoit pas un bien eſſentiel & principal par lui-même, tels que ſont la juſtice, la tempérance, la force & les autres vertus qui ſont recommandables par leurs propres mérites, & qui doivent ſe pratiquer en tout temps ; mais c'eſt un moyen néceſſaire que l'Egliſe nous propoſe pour ſurmonter les tentations de la vie, & pour nous aſſujettir à la loi & aux commandemens de Dieu. De-là l'inſtitution du Carême.

Et ce temps de Carême, comment le regardez-vous ? Croyez-vous que le haſard ou une auſtérité capricieuſe de nos Pères l'ait établi ? Croyez-vous que ce ſoit une loi ſans exemple ? Croyez-vous qu'il n'y ait rien de ſaint & de myſtérieux dans le nombre des jours qui le compoſent, & dans les circonſtances qui l'accompagnent ? Vous vous trompez : le carême eſt une inſtitution apoſtolique, c'eſt une diſcipline ſainte, ſalutaire, auſſi ancienne que l'Egliſe. Et voici les raiſons qu'elle a eu : 1°. Le Seigneur avoit autrefois ordonné aux Iſraélites de lui offrir la dixme de leurs biens & de leurs revenus ; c'étoit un hommage & une reconnoiſſance légitime. Il n'eſt pas moins juſte de le reconnoître comme

Créateur, & de lui payer le même tribut pour ce qui regarde le temps de notre vie : & c'eſt pour cela que les Apôtres ont établi cette ſainte quarantaine, qui eſt comme la dixme de toute l'année. 2°. Ils ont voulu que cette ſuite de jours de jeûne fût continuée juſqu'au temps de la paſſion de Jeſus-Chriſt, afin que notre pénitence, qui ne peut être que défectueuſe, fût conſommée par le ſang & les mérites de Jeſus-Chriſt, & qu'ayant pris part à ſes ſouffrances, nous puiſſions avoir part à ſa gloire. 3°. Ils ont cru qu'il falloit prendre quelques jours pour expier les péchés commis durant tout le cours de l'année, afin de pouvoir dans le temps de Pâques approcher plus dignement des Sacremens ; & que, comme autrefois le Peuple Juif mangeoit des laitues amères avant que de manger l'Agneau Paſcal, ainſi nous nous diſpoſions, par l'auſtérité du Carême, à être admis à cette Table délicieuſe où l'Agneau de Dieu ſe donne à nous dans ſa grande miſéricorde. 4°. L'Egliſe a choiſi cette ſaiſon où la nature ſe renouvelant, & les paſſions ſemblant reprendre de nouvelles forces, nous ayons une plus grande attention ſur nous-mêmes pour réſiſter aux tentations, pour réprimer les bouillons du ſang, & les impreſſions de la chair & des ſens, en réduiſant nos corps en ſervitude par l'abſtinence, & en rempliſſant nos eſprits des inſtructions de la parole de Dieu & du goût des vertus chrétiennes. Enfin, ce jeûne a été ſanctifié par Moyſe & Elie, & conſacré même par Jeſus-Chriſt.

Voilà ce Carême que vous craignez tant, qu'on voit arriver avec peine, auquel on ſe prépare par tant d'intempérance, qu'on paſſe ſi triſtement, & dont on ſe diſpenſe ſi légérement.

L'eſprit du monde, la ſenſualité, la délicateſſe règnent par-tout : le Carême n'eſt preſque plus regardé comme une loi & une diſcipline de l'Egliſe. Sur une incommodité, le plus ſouvent imaginaire, ſur une atteſtation mendiée, ſur une diſpenſe abuſivement obtenue, on y renonce ſans ſcrupule. Cette complexion qui ſupportoit ſi bien toutes les fatigues du monde & de ſes vanités, ſemble tout d'un coup s'affoiblir au ſeul nom de jeûne & d'abſtinence. Les longues veilles ne coûtoient rien avant le Carême ; dès que le Carême eſt arrivé, une petite interruption de ſommeil paroît mortelle : il faut ſe ménager & prendre ſes précautions. La

diette qu'ordonneroit un Médecin ſeroit obſervée ; l'abſtinence que l'Egliſe ordonne n'eſt comptée pour rien. On a plus de ſoin de ſa ſanté que de ſa conſcience.

Le deſſein de l'Egliſe n'eſt pas d'accabler ſes enfans par des auſtérités exceſſives : mais il n'eſt pas non plus de les flatter par des condeſcendances indiſcrètes : elle ne prétend pas d'altérer la ſanté, mais elle voudroit bien mortifier la concupiſcence : elle ne veut pas perdre la chair, mais elle veut relever l'eſprit. Ainſi, celui qui manque à cette pratique, ne remplit point le précepte de la Loi.

A ce jeûne ſpirituel que les anciens Pères ont tant recommandé, s'en joint un autre qui conſiſte dans le retranchement des plaiſirs. Qui eſt-ce qui y fait réflexion ? Qui eſt-ce qui redouble ſes prières dans ce temps de pénitence ? Qui eſt-ce qui donne aux pauvres la nourriture qu'il ſe retranche à ſoi-même ? Qui eſt-ce qui vient écouter la parole de Dieu avec préparation & avec deſſein d'en profiter ? Qui eſt-ce qui ſe réconcilie avec ſon frère ? Qui eſt-ce qui s'efforce de ſortir de ſes ténèbres ? On vient à l'Egliſe par bienſéance ; on pratique la Religion par politique ; on fait la charité par oſtentation & par caprice.

II.

LA RETRAITE.

IL n'y a rien de ſi conforme à la Loi de Dieu, rien de ſi recommandé dans les Ecritures que la retraite, la fuite & la ſéparation du monde : *Recedite, recedite, exite de medio ejus.* Sortez, ſortez, éloignez-vous, diſoit le Prophète : c'eſt le premier conſeil que ſaint Pierre, rempli des lumières & des impreſſions récentes de l'Eſprit Saint, donne à des ames contrites & humiliées. *Salvamini à generatione iſtâ pravâ*, Sauvez-vous de cette race corrompue : c'eſt un ordre de Dieu qu'une voix céleſte porte à ſon peuple & qui retentit dans les airs : ſortez de cette Babylone, & ne vous rendez pas complices de ſes crimes. *Et ne participes ſitis delictorum ejus.* C'eſt la première penſée que Dieu inſpire à ceux qu'il veut engager à ſon ſervice, & une pratique ſi importante qu'il ſemble que ſaint Paul ait réduit tout le deſſein & tout le fruit de l'Incarnation du Fils de Dieu à cette ſéparation & à cette délivrance du ſiècle : *Qui dedit ſemet-*

ipſum pro nobis, ut eriperet nos de præſenti ſæculo nequam.

Siècle trompeur & méchant, où les mœurs ſont corrompues par les relâchemens, les vérités obſcurcies par les erreurs, les vertus affoiblies par les mauvais exemples, & les crimes accrus par le libertinage & l'impénitence ; où le menſonge déguiſe tout ; où chacun ſe pardonne le mal que chacun fait ; où la vanité s'inſinue dans tous les cœurs ; où l'intérêt propre occupe toutes les penſées ; où croiſſent, preſque malgré nous, une foule de déſirs ſéculiers par les diſcours, par les actions & par la ſociété des gens du ſiècle ; où le péché s'établit par des occaſions dont ſe forment les engagemens ; par des coutumes qui deviennent des néceſſités ; par des bienſéances dont on ſe fait de miſérables devoirs ; par des imitations auxquelles on eſt aſſujetti, & par l'orgueil & l'ambition qu'on ſe communique les uns aux autres.

Les Saints ont tremblé dans la crainte de ces dangers ; & touchés de l'eſprit de Dieu, ils ont cru qu'il valoit mieux vivre hors du commerce & de la ſociété des pécheurs, dans l'obſcurité d'un déſert, que de traîner au milieu du monde une vie tumultueuſe, que d'y haſarder ſon ſalut, que d'y expoſer ſon éternité : fuyez ces compagnies.

Il faut s'en retirer de cœur & de volonté, & n'y avoir point d'attache : uſer du monde comme n'en uſant pas. 1°. Pour conſerver ſon innocence qu'il eſt preſque impoſſible de conſerver dans le commerce des hommes : ce que Jeſus-Chriſt nous enſeigne en ſe retirant dans le déſert après avoir reçu le Baptême. 2°. Pour ne pas participer à la malice du monde, parce que quand on eſt lié avec les méchans, il eſt difficile qu'on ne participe pas à leurs méchancetés, ou en les imitant, ou en les approuvant, ou en les diſſimulant, quand on eſt obligé de les reprendre. Vous n'êtes pas naturellement médiſant, vous ſavez donner un frein à votre langue, & réprimer vos penſées & vos jugemens ; mais à force d'entendre parler de votre prochain, vous vous eſſayerez à lancer auſſi vous-même des traits qui voleront enfin dans ſon cœur ; & ſi vous n'avez pas la malice de débiter les médiſances, vous ſentirez du moins quelque plaiſir à les entendre. Vous êtes aſſez circonſpect & retenu dans vos actions, & aſſez maître de vous-même ; mais à force de voir tant d'objets de vanités qui vous environnent, vous vous

amollirez, & l'endroit foible de votre cœur vous fera ſuccomber & gémir ſous ſa tyrannie. Voilà les dangers où le commerce du monde expoſe.

Je me ſuis corrigé, direz-vous ; je ne vois preſque plus perſonne ; je demeure dans ma maiſon renfermé comme un ſolitaire. . . Mais ſe croira-t-on bien avancé dans la perfection, quand, après une vie tumultueuſe, touché de quelques mouvemens d'une converſion qui n'eſt ſouvent que ſuperficielle, on rompt ce commerce univerſel que l'on avoit avec le monde, pour ſe réduire au choix de quelques amis qu'on préfère aux autres ? On cherche la douceur & non pas la ſainteté de la vie : on éloigne le monde fâcheux, pour converſer avec le monde qui plaît : on ſe fait un cercle plus étroit, mais on y fait entrer tout ce qu'on aime : on veut avoir le plaiſir de la ſociété & le mérite de la retraite. De-là viennent ces converſations particulières & ces commerces de confiance que la ſolitude rend plus ſuſpects & plus dangereux, où l'on ſe dit en ſecret ce qu'on n'oſeroit dire en public & en compagnie, & où ſouvent, ſous prétexte de retraite, on entretient plus librement la curioſité & l'eſprit du monde.

La ſolitude chrétienne eſt celle qui détache du monde & qui unit à Dieu : *Ecce elongavi fugiens & manſi in ſolitudinem* : je me ſuis éloigné, j'ai fui le monde, je me ſuis établi dans la ſolitude. Mais l'Ecriture ajoute : *Expectabam eum qui ſalvum me fecit* : j'étois toujours dans l'attente de celui qui m'a délivré de ma foibleſſe & des tempêtes qui s'élèvent dans mon ame. Et Jeſus-Chriſt ne nous enſeigne-t-il pas dans l'Evangile que ce n'eſt rien d'être retiré du monde, ſi l'on n'eſt uni avec Dieu dans la retraite ? *Solus non ſum, quia Pater mecum eſt* : autrement on s'éloigne du monde, mais on porte le monde avec ſoi.

III.

LA PRIÈRE.

POURQUOI Jeſus-Chriſt recouroit-il à la Prière ? Lui manquoit-il quelque vertu ? N'eſt-ce pas de ſa plénitude que nous tirons notre abondance ? Sentoit-il en lui quelque foibleſſe ? N'eſt-ce pas lui qui doit guérir nos infirmités & nous

nous ſoutenir dans notre impuiſſance ? Craignoit-il les efforts de la tentation ? N'étoit-il pas venu pour triompher de ces puiſſances ſpirituelles, & pour nous affranchir de leur ſervitude par ſa miſéricorde & par ſa grâce ? Non : ce n'eſt en lui, ni crainte, ni défiance, ni néceſſité : c'eſt charité, c'eſt inſtruction, c'eſt exemple.

Il faut, dans les dangers qui nous menacent, lever les yeux & les mains au Ciel. Nous avons au-dedans de nous une ſource fatale de mauvais déſirs, & dans nos propres cœurs autant de poiſons ſecrets que nous avons de paſſions. Nous en accuſons l'ennemi du ſalut : ainſi, dans les accidens de la vie, s'en prend-on toujours à la fortune. Non, toute mauvaiſe volonté de notre part ne procède pas du démon : mais il n'y en peut avoir de bonne ſans le ſecours du Saint-Eſprit. Saint Auguſtin en donne deux raiſons : premièrement, parce que la créature étant corrompue, n'a qu'à ſuivre ſon inclination & ſon penchant pour vouloir le mal, au lieu qu'il faut qu'elle ſe roidiſſe contre ſes inclinations naturelles pour vouloir le bien, ce qu'elle ne peut faire ſans ſecours. Secondement, parce que les plaiſirs que nous cherchons & les objets qui nous tentent ſont de même genre que nous ; c'eſt-à-dire créés comme nous. Mais comme les choſes que nous eſpérons & que Dieu nous promet ſont d'un genre incréé, il faut nous élever au-deſſus de nous-mêmes, & par conſéquent il faut que ce ſoit l'eſprit de Dieu qui nous y porte. Etre tenté, rien de ſi naturel ; réſiſter à la tentation, rien de ſi difficile : il faut être aſſiſté de Dieu.

Je ſai bien que le démon allume ſouvent nos cupidités par des ſollicitations impures, & par des images trompeuſes qu'il forme dans l'eſprit ; & que conſpirant avec la corruption de l'homme, il attire ſa volonté à des plaiſirs, à des excès & à des folies que nous déplorons tous les jours ; mais, dit ſaint Auguſtin, il ne faut pas s'imaginer que toute penſée mauvaiſe ſoit l'œuvre du démon : *Unuſquiſque tentatur à concupiſcentiâ.*

Saint Paul nous enſeigne que le péché eſt autour de nous : *Circumſtans nos peccatum.* Nous ſommes inveſtis & environnés du péché. Combien d'objets qui flattent notre orgueil, luxe, ambition, jalouſie ? Pourquoi ne ſuis-je pas autant que celle-ci, ou celle-là ? Serai-je moins reſpecté ? ſerai-je moins décoré ? Combien d'objets qui bleſſent notre délica-

teſſe ? Pourquoi irai-je le premier lui rendre ce devoir ? C'eſt à lui à me rechercher : ſon humeur me déplaît. Non-ſeulement le péché eſt au-tour de nous, il eſt au-dedans de nous : *Inhabitans in me peccatum.* Nous avons le feu dans notre ſein, le poiſon eſt dans nos veines. Les objets extérieurs ſont immobiles & n'agiſſent pas. C'eſt notre convoitiſe qui les rend vicieux. Ce n'eſt pas cette beauté qu'il faut détruire, c'eſt cet œil qu'il faut réformer : ce n'eſt pas ce bien de votre prochain que vous voulez uſurper, qu'il faut anéantir, c'eſt votre déſir qu'il faut retenir. Et comme ce n'eſt que par le ſecours du Très-Haut que nous pouvons y réuſſir, ce n'eſt auſſi qu'à force de prières que nous obtiendrons ce ſecours.

IV.

LA VIGILANCE.

MAIS il ne faut pas que ce ſoit une prière ſans vigilance : *Vigilate & orate.* Il faut prier pour implorer les ſecours du Ciel ; il faut veiller pour les attirer. Prier ſans veiller, c'eſt pareſſe : veiller ſans prier, c'eſt nourrir la vanité : *Spiritu principali confirma me*, diſoit le Roi Prophète ; c'eſt-à-dire donnez-moi votre eſprit ſupérieur. Nous avons des eſprits puiſſans contre nous, il nous faut un puiſſant ſecours contre eux : ils ſont ſubtils, il nous faut une vive lumière, celle de Dieu ; il faut une force divine : *Spiritu principali. Domine, vim patior, reſponde pro me.* (ſaint Bernard.)

La Foi nous apprend par la première règle de la juſtification que, même au milieu du repos, nous ſommes dans une néceſſité continuelle d'invoquer Dieu, pour attirer ſur nous les regards de ce Soleil de Juſtice, l'influence de ſa lumière & de ſa chaleur. Comme l'Oraiſon eſt le premier effet de la Foi & de la grâce, l'Oraiſon & les bonnes œuvres ſont les premiers effets de la grâce, & l'amour de Dieu eſt la fin & l'abrégé de toutes les bonnes œuvres.

V.

LA MORTIFICATION DE LA CHAIR.

IL faut continuellement retenir la concupiſcence : *Deponentes omne pondus & circumſtans nos peccatum.* Nous ſommes inveſtis & environnés du péché. Si vous ne refermez vos

yeux, combien d'objets vous bleſſent ? Si vous ne vous obſervez dans vos converſations, combien de paroles vous échappent ? Combien entendez-vous de médiſances ? Tant de piéges ſont tendus : non-ſeulement le péché eſt au-dehors, mais il eſt encore au-dedans de nous : *Jam non ego operor illud, ſed inhabitans in me peccatum.* (Rom. 7.) Nous y avons l'ennemi dans les murailles.

Les bonnes œuvres mêmes que nous faiſons ſont des ſujets de tentation. Le Phariſien jeûne deux fois la ſemaine, paye les dixmes régulièrement, ne fait pas les péchés qu'on voit faire à d'autres hommes : toutes ces bonnes œuvres ne font que nourrir ſon orgueil. La Juſtice de Dieu n'occaſione-t-elle pas le déſeſpoir de certains pécheurs timides & foibles ? Et la miſéricorde n'a-t-elle pas ſervi quelquefois de prétexte à la fauſſe confiance de ces pécheurs qui abuſent de la grâce que Jeſus-Chriſt leur a promiſe ? *Poſitus in ruinam & in reſurrectionem multorum.*

VI.

LA PAROLE DE DIEU.

Le moyen le plus ſûr pour réſiſter aux paſſions, c'eſt la parole de Dieu, la loi de Dieu. Quand je dis la parole de Dieu, je parle de ce que la miſéricorde divine nous a laiſſé de plus ſenſible pour l'inſtruction de nos eſprits, & pour la réformation de nos mœurs ; de ces ſaintes Ecritures qui ſont les fondemens de notre Foi, la conſolation de nos Eſpérances, les règles & les motifs de notre Charité, dans leſquelles il n'y a rien qui ne nous éclaire, ſi nous manquons de lumière ; rien qui ne nous reprenne, ſi nous manquons de fidélité ; rien qui ne nous encourage, ſi nous entrons dans les voies de Dieu ; rien qui ne nous effraye, ſi nous avons beſoin de crainte ; rien qui ne nous attendriſſe, ſi nous ſommes ſenſibles à l'amour de Dieu ; qui ne nous montre la vertu avec ſes récompenſes, ſi nous avons deſſein de la ſuivre ; ou le péché avec ſes châtimens, ſi nous avons réſolu de le quitter : en un mot, c'eſt la parole de Dieu dont je parle, & cette parole de Dieu, c'eſt ſa Loi.

Or, cette Loi produit en nous divers effets. Premièrement, elle nous donne la connoiſſance du péché par les défenſes & les réprimandes qu'elle fait. Comment aurois-je

remarqué, dit ſaint Paul, les mauvais déſirs de la concupiſcence, ſi la Loi ne me diſoit : Tu n'auras point de mauvais déſirs ? Sans cette lumière, l'eſprit ne pouvoit diſtinguer le mal d'avec le bien, & le cœur ſuivoit aveuglément ſes inclinations ; mais Dieu nous l'a donnée comme un principe de diſcernement & de connoiſſance entre le vice & la vertu. Secondement, elle nous expoſe les volontés de Dieu, & les obligations de les accomplir ; elle nous montre nos devoirs : ces devoirs communs & les volontés générales qui maintiennent l'ordre & la juſtice dans le monde : ces devoirs particuliers, & qui nous ſont propres, afin que chacun paſſe ſa vie à ſuivre la volonté de Dieu, & non pas les déſirs des hommes. Troiſièmement, elle nous propoſe & nous fait voir les peines & les récompenſes, afin de nous retenir par les unes, & de nous exciter par les autres.

Enfin, toute l'intention de la Loi tend à nous mettre à couvert des tentations de la vie : auſſi elle eſt appelée tantôt juſtice, parce qu'elle contient les règles d'équité & de droiture que nous devons obſerver en nous ; tantôt jugement, parce que c'eſt ſur elle que nous devons fonder l'opinion que nous avons de nous-mêmes ; tantôt juſtification, parce que c'eſt d'elle que nous devons prendre les principes de nos connoiſſances ; tantôt témoignage, parce que c'eſt par elle que nous pouvons reconnoître notre fidélité ; tantôt commandemens & ordonnances, parce qu'elle nous preſcrit ce qu'il faut faire. Auſſi Dieu commande-t-il de méditer ſa Loi jour & nuit ; de l'avoir ſans ceſſe devant nos yeux ; de la conſerver & de l'attacher à notre cœur pour y étouffer les mauvais déſirs ; de la coller ſur nos lèvres pour réprimer notre langue ; de la conſulter ſur le point du jour pour nous précautionner contre les dangers & les périls de la journée ; de nous mettre ſous ſa ſauvegarde pendant notre ſommeil pour nous préſerver des illuſions de la nuit.

C'eſt l'arſénal où nous trouvons toutes les armures de Dieu, comme parle l'Apôtre, pour réſiſter au mauvais jour. C'eſt par cette épée de l'Eſpérance que nous perçons tous les ennemis de notre repos : c'eſt avec le bouclier de la Foi que nous repouſſons ces traits enflammés dont parle le même Apôtre. Le démon vous attaque, il parle d'acquérir & de poſſéder ; l'Ecriture vous dit que le peu du Juſte vaut

mieux que l'abondance des pécheurs ; qu'il n'y a que les bénédictions de Dieu qui nous enrichiſſent ; que notre tréſor eſt au Ciel, & que les véritables richeſſes ſont celles qu'on ne peut nous voler & qui ne peuvent ſe corrompre. Vous inſpire-t-il le mépris & la haine contre vos frères. L'Ecriture vous dit : Gardez-vous de haïr perſonne : Honorez-vous les uns & les autres : Quiconque dira un mot fâcheux à ſon frère ſe rendra coupable de la gehenne. Vous perſuade-t-il que rien ne vous preſſe ? que vous ſerez toujours à temps de vous convertir ? qu'il y a entre la mort & vous un grand & long eſpace de vie ? L'Ecriture vous enſeigne qu'en tout temps il faut penſer à ſon ſalut : que Jeſus-Chriſt viendra au moment que vous ne l'attendrez pas, & vous ſurprendra : que ce moment arrivera bientôt : que l'on vous demandera votre ame : qu'enfin il faut veiller, il faut travailler, parce que les jours ſont courts & mauvais.

Le démon veut-il vous ôter les vertus chrétiennes ? montrez-lui dans l'Evangile le droit que vous avez à les pratiquer. Lorſqu'un uſurpateur veut vous ravir vos poſſeſſions, votre héritage, vous recourez aux titres & aux teſtamens de vos pères qui juſtifient vos poſſeſſions. Vous tente-t-il de vous élever par orgueil & de perdre par vos fiertés & par vos vaines préférences l'humilité qui vous eſt propre ? fouillez dans le Teſtament de Jeſus-Chriſt ; il vous a dit : Apprenez de moi que je ſuis doux & humble de cœur ; s'il veut ſemer entre vous la diviſion & la diſcorde, éteignez le feu qu'il allume, uniſſez-vous plus étroitement, & liſez ces vœux que Jeſus-Chriſt a faits pour vous : Mon Père, qu'ils ſoient uns comme nous le ſommes vous & moi. Veut-il vous endurcir envers les pauvres, ſous prétexte de vos néceſſités imaginaires & de vos folles prétentions dans l'uſage de vos richeſſes ? fouillez dans les titres de votre Religion, & vous verrez qu'il faut donner votre ſuperflu ; que pour obtenir miſéricorde, il la faut faire ; & que ſi vous fermez vos entrailles ſur les misères de vos frères, vous ſerez oublié & puni vous-même ſans miſéricorde.

Voilà les ſecours que vous pouvez tirer de la parole de la Loi de Dieu. Cependant aujourd'hui quelqu'un y fait-il réflexion ? Sait-on, & veut-on ſavoir par ſoi-même les vérités que les ſaintes Ecritures renferment ? Voudroit-on

avoir donné à une lecture ſi ſainte & ſi néceſſaire un peu de ce temps qu'on paſſe ſi triſtement dans une molle & ennuyeuſe oiſiveté ? N'aime-t-on pas mieux lire ces curioſités inutiles qu'un homme revenu des pays étrangers aura peut-être débitées pour ſe moquer de la ſimplicité du lecteur ? N'aura-t-on pas plutôt entre les mains de ces hiſtoires fabuleuſes que les paſſions ont produites & qui produiſent les paſſions, dont la compoſition & la lecture atteſtent ſouvent la corruption de l'eſprit & du cœur, & font l'occupation des perſonnes qui n'en ont point ?

Mais cette parole de Dieu, qui doit être un préſervatif contre toutes les tentations, elle eſt même, par un déréglement inoui, un ſujet de tentation. Les uns veulent l'interpréter ; & l'on ne peut voir ſans indignation la licence avec laquelle chacun ſe mêle de raiſonner & de diſputer ſur la Religion. De quelque profeſſion & de quelque ſexe qu'on ſoit, on veut diſcourir de tout à titre de bel eſprit : on ſe fait honneur d'être de l'opinion de celui-ci ou de celui-là, ſans ſavoir le plus ſouvent ce qu'on penſe ni l'un ni l'autre : on parle indiſcrètement & ſans retenue des Myſtères les plus incompréhenſibles, & de ces matières dont les Papes & les Conciles, quoiqu'aſſiſtés du Saint-Eſprit, n'ont jamais parlé qu'en tremblant : on perd la ſimplicité de la Foi, & l'on tombe dans des abſurdités inévitables à un eſprit qui n'eſt ſoutenu ni par la prière, ni par la ſcience.

PENSÉES

SUR

L'ÉDUCATION DES ENFANS,

Conſidérée comme le premier devoir des Pères & des Mères.

I. LA plus eſſentielle & la plus indiſpenſable obligation des pères & des mères, à qui Dieu donne des enfans, eſt de pourvoir à tous leurs beſoins.

II. Les mères qui ſemblent avoir honte d'être les nourrices de leurs enfans, renoncent à une partie de leur amour maternel. Cette délicateſſe affectée, qui porte une mère à éloigner d'elle le fruit de ſes entrailles, ſitôt qu'il a reçu le jour, eſt un véritable attentat contre les lois de la nature.

III. Rien n'eſt plus naturel que de donner l'aliment à ceux à qui on a donné la naiſſance : ainſi Jeſus-Chriſt nous ayant engendrés par la vertu de ſa grâce, nous nourrit de ſon ſang, & nous vivifie par la force de ſa parole. Ainſi la qualité de nourrice eſt inſéparable de celle de mère, & le devoir de conſerver la vie à leurs enfans par les voies que la nature a établies, eſt la ſuite de la naiſſance qu'elles leur ont donnée.

IV. Toutes les mères aujourd'hui ne penſent pas être obligées d'avoir cette affection pour la vie de leurs enfans. L'amour aveugle qu'elles ont pour leur propre conſervation, fait qu'elles ne craignent pas de s'oppoſer à l'ordre de Dieu. Elles les livrent à des nourrices étrangères, choiſies au haſard, de mauvaiſes mœurs. C'eſt pareſſe, c'eſt orgueil de leur part. C'eſt quelquefois déſir de conſerver leur beauté : Dieu veuille que ce ne ſoit pas par un motif encore plus condamnable qu'elles agiſſent de la ſorte.

V. L'Ecriture nous a laiſſé pluſieurs exemples de ſaintes femmes qui n'ont pas manqué à ce devoir ; Sara nourrit

Iſaac; Rebecca, Jacob; Anne, Samuel; la ſainte Vierge nourrit de ſon lait Virginal le Sauveur du monde.

VI. Nous ſommes redevables, dit Philon le Juif, de deux grands bienfaits à la bonté & à la providence de Dieu; l'un de nous avoir donné l'être en nous tirant du néant; l'autre, d'avoir fait couler deux ſources de lait du ſein de nos mères, pour nous conſerver dans les premiers jours de notre vie. Pourquoi des mères s'exempteroient-elles de concourir à l'ordre de Dieu, de procurer à leurs enfans un ſecours que l'auteur de la nature les met en état de fournir libéralement au fruit de leurs entrailles.

VII. Plus d'une raiſon devroit les y déterminer. 1°. Cette nourriture eſt plus convenable à leurs enfans. 2°. Elle leur appartient par le plus naturel & le plus légitime droit du monde. 3°. Les mères nourriſſent avec plus de vigilance & d'affection que des étrangères, qui n'ont qu'un amour paſſager & un ſoin mercénaire, pour les foibles créatures qui leur ſont confiées. 4°. Il eſt à craindre que par là l'eſprit & le corps des enfans ne reçoivent de grandes altérations, & quelquefois des inclinations préjudiciables à leur innocence. 5°. Les nourrir, les allaiter ſoi-même, c'eſt contribuer beaucoup à entretenir, & l'amour des mères pour leurs enfans, & la reconnoiſſance des enfans pour leurs mères.

VIII. Quant aux mères que les maladies, la foibleſſe de leur complexion, ou quelques raiſons ſolides peuvent diſpenſer légitimement de nourrir leurs enfans, quel ſoin ne doivent-elles pas avoir de choiſir des nourrices reconnues pour être des modèles d'honnêteté, de chaſteté, de ſobriété?

IX. L'Apôtre, Epître 3e. à Tite, avertit les femmes à qui l'âge & la bonne conduite a donné de l'autorité parmi celles de leur ſexe, d'être ſoigneuſes d'apprendre aux jeunes femmes comment elles doivent ſe comporter envers leurs enfans, afin que l'amour du monde & d'elles-mêmes ne les enlève point à un devoir ſi ſacré.

X. Qui eſt-ce qui a appris à tous les animaux à allaiter ceux qui ſont ſortis de leurs entrailles préférablement aux autres? Ce ne peut-être que la nature. Pourquoi donc laiſſez-vous étouffer des ſentimens que la nature a imprimés en vous, & que la raiſon & la piété devroient y fortifier encore davantage? Eſt-ce que la coutume auroit prévalu? Mais un uſage ſi pernicieux pourroit-il vous excuſer? Quel en

eſt l'origine ? Le vice. N'eſt-ce pas aſſez pour en rougir ?

XI. Comme les enfans ſont obligés de nourrir leurs pères & leurs mères dans le temps d'un âge infirme, & d'une impuiſſante vieilleſſe : les mères & les pères doivent auſſi nourrir leurs enfans dans le temps de leur âge le plus tendre.

XII. Travailler aſſidument de ſon métier pour gagner de quoi nourrir ſes enfans ; les entretenir & les établir dans la ſuite ſuivant leur condition ; s'occuper à quelque choſe de bon & d'utile ; s'appliquer ſoigneuſement aux affaires de ſa famille ; faire valoir ſon bien par des voies juſtes & légitimes ; éviter les jeux, la bonne chère, les compagnies de plaiſir comme autant d'occaſions de ruiner ſa famille, & de devenir les meurtriers de ceux qu'il a mis au monde, en leur ôtant par ſes excès la nourriture & l'entretien néceſſaires ; ne point diſſiper ſon bien en dépenſes folles ou ſuperflues ; amaſſer pour l'avenir, non avec l'empreſſement & l'inquiétude d'un Payen, mais avec la modération d'un père Chrétien ; ne pas ôter leurs biens à leurs enfans, non pas même les donner à l'Egliſe, aux monaſtères par un zèle inconſidéré, ce qui ſeroit une eſpèce de piété contraire à la nature & à la raiſon, & porter la charité au-delà des bornes de la juſtice : tels ſont les premiers devoirs des pères & des mères envers leurs enfans.

XIII. Saint Paul veut bien qu'on théſauriſe, mais le premier tréſor qu'il veut qu'on ſe procure, c'eſt la piété, c'eſt la modération d'un eſprit qui ſe contente de ce qui ſuffit : *Eſt quæſtus magnus pietas cum ſufficientiâ*, 1. Timoth. 6. Si vous amaſſez des biens, que ce ſoit dans l'intention de pourvoir aux beſoins de la famille que Dieu vous a donnée, non pour devenir riches, ni par attachement aux richeſſes, ni dans le deſſein d'en abuſer.

XIV. Il n'eſt pas permis non plus d'amaſſer du bien pour élever ſes enfans au-delà de ſa condition : c'eſt un déſordre commun, perſonne n'eſt content de ſon état. Si l'on ne peut s'élever ſoi-même au-deſſus de celui où l'on ſe trouve, on veut que ſes enfans n'en reſtent pas-là. Chacun ne conſulte que ſon bien & ſon ambition. Qu'en arrive-t-il ? Que la plupart des profeſſions des hommes ſont mal exercées, & que beaucoup de charges publiques ſont occupées par des ſujets incapables d'en remplir les devoirs.

XV. Accoutumez-vous à regarder vos enfans avec des yeux Chrétiens. Dieu a donné à votre fils un eſprit médiocre, c'eſt une marque ordinaire que Dieu ne l'appelle pas à quelque choſe de grand. Laiſſez-le au rang que Jeſus-Chriſt lui donne dans la maiſon de ſon père, il s'y ſauvera ; & que devez-vous lui déſirer autre choſe, ſi vous l'aimez chrétiennement ? Mais ſi votre ambition le deſtine à un rang plus élevé, vous riſquez qu'il ne ſe perde dans une condition où Dieu ne l'appelle pas. Bien loin de vous faire honneur, il fera des fautes qui vous couvriront de confuſion. On met celui-ci dans une chaire au milieu d'un peuple aſſemblé pour l'entendre, il ne ſait pas ſeulement parler : on le charge de l'inſtruction des autres, à peine eſt-il capable d'être inſtruit autant qu'il faut que chacun le ſoit pour ſoi-même : on fait monter celui-là ſur un tribunal pour juger des affaires & de la vie des hommes, & il n'a ni la connoiſſance des lois, ni le fond d'eſprit propre à l'acquérir, ni le courage de réſiſter aux Grands, ni la force de ſoutenir les foibles. Il déshonorera ſa famille & ſa charge.

XVI. Malheur à ces pères de famille, qui dans une funeſte oiſiveté conſument les reſtes d'une ſubſtance, que les ſoins & le travail de leurs ayeux leur avoient acquis ; ou qui dans la paſſion d'un jeu immodéré haſardent ſouvent leur fortune, & confient à un coup de dés les eſpérances de leurs enfans !

XVII. Malheur à ceux qui diſſipent en débauches la dot qui leur avoit été apportée par une épouſe, comme un gage de ſa foi ; qui ne comptant pour rien la bonne chère qu'ils font chez eux, veulent vivre à grands frais loin d'une femme qui les adore, & qui ſe condamne dans une ſolitude, à s'épargner même le néceſſaire, pour aſſurer au moins du pain à ſes enfans, & pour réparer les brèches qu'une main injuſte & déraiſonnable fait à leur héritage ! Que dirons-nous de ces mères de famille, qui pour enchérir ſur l'orgueil de leurs ſemblables, ſe ruinent en modes, en ajuſtemens, en parures ; qui portent ſur elles le revenu entier de leur maiſon, & font porter à leurs enfans toute leur vie la peine de leur vanité ; qui dès les premiers jours de leurs noces font des brèches irréparables à leur fortune, & ſemblent vouloir, par une oſtentation & des magnificences indiſcrètes, condamner d'avance à la pauvreté, ceux à qui ils doivent donner le

jour ; ou qui abandonnant la famille dont Dieu les a chargées à des mains empruntées, paſſent les jours & les nuits mêmes à des divertiſſemens profanes & ruineux, où ſe contractent des dettes ſecrètes qu'il faut ſouvent payer par des larcins, ou par des épargnes toujours onéreuſes à une famille ? Sont-ce là des pères & des mères tels que Dieu & la nature les demandent ? De-là qu'arrive-t-il ? C'eſt qu'on voit des jeunes gens manquer de tout, qui par de baſſes intrigues, qu'une mère ingénieuſe leur dicte, cherchent à ſoutenir leur qualité, en pillant où ils peuvent, prenant ſur autrui ce qu'ils ne trouvent pas chez eux : c'eſt que de jeunes filles, qu'une malheureuſe indigence réduit à des manéges contraires à l'honneur & à la bienſéance de leur ſexe, ne trouvant pas chez elles de quoi fournir à leur néceſſaire, trouvent bientôt le moyen de ſe procurer du ſuperflu, & de ſatisfaire leur vanité aux dépens même de leur pudeur. Mais à quelles horreurs ne réduit pas la pauvreté ? Il s'eſt trouvé des pères mêmes aſſez barbares pour immoler, ſelon le Prophète, leurs enfans aux démons ; permettre à une jeune fille des libertés & des commerces indignes de ſon rang ; l'abandonner à des paſſions infâmes pour enrichir ſa maiſon ; & déshonorer une famille, pour avoir lieu de la ſuſtenter. Quelle horreur ! *Non tam laudandus qui filius amat quam deteſtandus qui non amat.* S. Aug. hom. 28 & 50.

XVIII. On aime ſes enfans ; rien de ſi naturel : mais il importe de les aimer chrétiennement. Les uns les aiment d'un amour déſordonné, ils en font leurs idoles ; & les révérant plus que Dieu même, ils s'attirent le reproche que le Seigneur faiſoit au Grand-Prêtre Hély : Tu as plus honoré tes enfans que moi : *Magis honoraſti filios tuos quam me*, 1, Rois, 2. On les flatte, on les careſſe, on a toujours les yeux ſur eux, non pas pour obſerver leurs défauts ou leurs mauvaiſes inclinations, mais pour louer & admirer tout ce qu'ils font & tout ce qu'ils diſent, juſqu'à certaines indiſcrétions qui leur échappent. A peine penſe-t-on à les détourner du vice, à les porter à la piété. Mais n'eſt-ce pas les aimer ſans raiſon, & même contre la raiſon, que de louer ainſi leurs mauvaiſes qualités, ſans s'appliquer à leur en donner de bonnes ; que de les accoutumer à des amuſemens dangereux, au lieu de nourrir leur eſprit & leur cœur des principes de la vraie ſageſſe ; que de préférer en

eux la beauté & les vains agrémens de la nature à la ſcience du ſalut ; que de leur deſtiner une fortune périſſable, de préférence à un bonheur éternel ; que d'aimer mieux les laiſſer périr dans le vice, que de les contriſter quelquefois pour les rendre meilleurs ?

XIX. Qu'artive-t-il ? Que par des complaiſances criminelles, au lieu de former des Chrétiens & des gens d'honneur, on forme des libertins dont on ne pourra jamais réformer les mauvaiſes inclinations. Qu'arrive-t-il encore ? De la confuſion pour les pères & mères, témoins & victimes des ſuites fâcheuſes qui réſultent d'une pareille éducation. *Confuſio patris eſt de filio indiſciplinato.* Eccl. 22 : *Dolor matris quæ eum genuit.* Prov. 17.

XX. Quel regret de voir des enfans devenir enfin incorrigibles ; diſſiper en peu de jours de grands biens ; traîner le poids accablant d'une jeuneſſe, que les débauches ont uſée avant le temps, & porter ſur leur corps même la corruption & l'opprobre, qui eſt la juſte peine du péché ; s'engager dans les dangers, ou dans des embarras où jettent les mauvais conſeils & les mauvaiſes compagnies ; s'expoſer ſouvent aux recherches d'une juſtice ſévère, & fuir à la face du glaive vengeur des iniquités du citoyen coupable !

XXI. C'eſt ce faux amour qui oblige ſouvent le Seigneur à châtier les pères & les mères dans leurs enfans. Une mère idolâtroit ſon fils ; remplie de ſa tendreſſe, elle y penſoit le jour & la nuit : elle en portoit l'image par-tout, dans ſon loiſir, dans ſes occupations, dans ſes prières : elle négligeoit mille devoirs pour ſe borner à celui que lui dictoit cet amour inſenſé : & le Seigneur frappe l'idole. Que de pleurs, quelle déſolation, quel déſeſpoir ſuivent cette perte ! Moyſe deſcend de la montagne ; trouve le peuple adorant un veau d'or ; il en conçoit tant d'horreur & d'indignation, qu'il jette cette idole au feu & la réduit incontinent en poudre. Pourquoi tant de courroux contre ce ſimulacre innocent ? Avoit-il été la cauſe de l'idolâtrie ? Non, il en étoit ſeulement l'objet. Mais il avoit tenu la place de Dieu. Tout innocent qu'il étoit, il faut qu'il périſſe. Cet enfant n'eſt pas coupable, je le ſais, des affections déréglées de la mère, mais puiſqu'elle met en lui ſon amour & ſa confiance, il faut qu'il meure : la mère a beau ſe lamenter, s'en prendre aux

médecins, maudire la maladie, elle ne voit pas que c'eſt ſon péché qui eſt la cauſe de ſon malheur.

XXII. Dieu eſt tellement le Créateur & le Maître de toutes les créatures, & elles lui doivent appartenir ſi immuablement & ſi abſolument, qu'après qu'il nous les a données, elles ne laiſſent pas d'être toujours également à lui. Lorſque Dieu donne des enfans, les parens Chrétiens ſont obligés de les conſidérer, non-ſeulement comme les effets de ſa bonté, de ſa puiſſance & de cette fécondité primitive qui eſt en lui, comme principe, Créateur & Père de toutes choſes, mais encore comme des biens qui lui doivent toujours être rapportés, & qui demeurent toujours en ſa pleine poſſeſſion. C'eſt donc à nous de nous ſervir de ces bienfaits mêmes, pour lui en rendre hommage. Il nous fait la grâce de nous donner ce que nous lui demandons, afin que nous ayons le mérite de le lui rendre. C'eſt dans ce commerce de bienfaiſance d'une part, & de reconnoiſſance de l'autre, que conſiſte le plus eſſentiel exercice de la religion Chrétienne. C'eſt donc une ſorte d'uſurpation que de s'approprier ſes enfans, comme ſi Dieu n'avoit plus de droit ſur eux, que de les donner au monde par ambition, que de les arracher ainſi à leur légitime Souverain.

XXIII. Voulez-vous me prouver que vous aimez vos enfans d'un amour Chrétien ? offrez-les à Dieu, priez Dieu pour eux, afin qu'il lui plaiſe de les purifier des ſouillures de leur origine, & répandre en eux ſon eſprit & ſa ſainteté. Non, la chaleur & les influences du Soleil ne ſont pas plus néceſſaires pour faire mûrir un fruit, que la grâce de Jeſus-Chriſt l'eſt à un enfant qui commence à croître, pour entrer dans le chemin de la vertu, & s'y ſoutenir.

XXIV. Il eſt des pères inhumains qui traitent leurs enfans comme des eſclaves, qui jettent toujours ſur eux des regards terribles, & qui n'ont à prononcer contre eux que des paroles pleines de fureur. Sans doute il faut corriger ſes enfans, mais il faut les corriger en pères, non pas avec une cruauté de tyran : ce ſeroit changer le remède en poiſon. Souvenons-nous de ce que dit ſaint Gregoire, que nous devons porter dans notre cœur ceux que nous corrigeons, & corriger ceux que nous y portons : *Portare debemus quos corrigimus & corrigere quos portamus*. Greg. hom. 17. Evang.

XXV. Dieu dans les Ecritures prend le nom de père quand

il châtie, & il fait paſſer ſes châtimens pour des marques d'amour paternel : *Quem amat, caſtigat.* Ainſi, la charité doit-elle conduire les pères & les mères lorſqu'ils corrigent leurs enfans ; le déſir de les rendre vertueux doit être leur motif principal. Modérons-nous, comme le veut S. Paul : *Conſiderans te ipſum.* Conſidérons que nous avons en nous le fond d'infirmité & de corruption qui a fait tomber dans le mal ceux que nous voulons corriger, & que nous tombons dans de plus grands péchés encore. Proportionnons le châtiment à la faute : ſi elle vient d'ignorance, de ſurpriſe, de foibleſſe, il faut la réprimer avec des paroles de douceur ; il faut ſecourir le coupable, non lui faire des reproches, encore moins lever ſur lui un bras ſévère, mais lui tendre une main charitable : ſi c'eſt par malice qu'il agit & par obſtination, uſez alors d'une répréhenſion ſévère, châtiez-le même avec rigueur, s'il le faut, pour le ramener à ſon devoir. Du reſte, que l'humeur, la fantaiſie, la paſſion ne ſoient point notre guide. Un enfant a manqué légérement à l'égard du père ou de la mère, on le traite avec indignation ; qu'il ait manqué à Dieu, on pardonne, on affecte une douceur fauſſe & meurtrière. Aime-t-on un de ſes enfans ? on ne veut pas voir ſes défauts, on diſſimule ſes péchés, on ne ſe peut réſoudre à punir le coupable. Mais en eſt-il un autre qu'on n'aime pas ? Il a toujours tort, on ne lui connoît que des imperfections.

XXVI. Si cependant la douceur ſuffit pour ramener un enfant à ſon devoir, il faut laiſſer là les paroles dures & les traitemens ſévères. Si la douceur entretient ſon mal, ne craignons pas d'uſer de ſévérité à ſon égard. Le grand art eſt de connoître l'humeur des enfans. Celui-ci veut être humilié, celui-là veut être encouragé par des louanges. Traitez les tous les deux de la manière qui convient à leur caractère, ſans cela vous manquez votre but.

XXVII. Ces mères qui regardent l'enfant qu'elles portent dans leur ſein comme un poids inutile, qui maudiſſent leur enfant avant même qu'il ſoit né, qui ſupportent les incommodités de leur groſſeſſe avec murmure & avec chagrin, au lieu de la prendre en eſprit de pénitence, comme une des peines du premier péché, & de regarder leur état actuel comme le fruit de la bénédiction attachée à tout mariage Chrétien : ces mères-la, dis-je, ſont dans un étrange aveuglement. Elles ſe marient, & elles ne voudroient pas avoir

d'enfans, comme ſi ce n'étoit pas la principale fin du mariage. Les mères infidelles n'auront eu de nombreux enfans que pour peupler l'enfer, & des mères Chrétiennes ne ſeront pas flattées de pouvoir contribuer à remplir le Ciel ? Les douleurs d'un accouchement vous épouvantent, & la griéveté de votre péché ne vous étonne pas ? Vous vous effrayez des ſoins & des fatigues qu'il faut prendre pour l'éducation des enfans, & vous ne vous encouragez pas de l'eſpérance de donner un diſciple à Jeſus-Chriſt, au Ciel un Citoyen ? C'eſt une eſpèce d'homicide de ſouhaiter la mort d'un enfant que Dieu deſtine à voir le jour. La paſſion peut-elle s'oppoſer ainſi à la nature ! Ces fruits ſi légitimes d'un amour chaſte & conjugal, deviendroient donc des objets d'horreur & de crainte, & l'on renonceroit par un vil intérêt à l'avantage de vivre en quelque ſorte après ſa mort, & de perpétuer la race des enfans de Dieu ?

PENSÉES ſur la néceſſité de donner une Education chrétienne aux Enfans.

I. LEs pères & les mères doivent réparer par la ſainteté de l'éducation l'impureté de notre origine. Il eſt juſte qu'après nous avoir communiqué le penchant que nous avons à tous les vices, ils forment en nous l'habitude de toutes les vertus ; qu'ils aident l'eſprit que Dieu nous a donné à réſiſter à la chair que nous avons reçu d'eux ; & qu'ils aient ſoin de guérir les plaies qu'ils nous ont faites ſans le vouloir. Quel bien eſt-ce de vivre ? Il importe ſeulement de bien vivre. C'eſt peu de choſe que d'avoir contribué à nous donner cette vie fragile & mortelle, s'ils ne contribuent à nous rendre dignes d'une vie éternelle, s'ils ne nous engendrent pour le Ciel, en nous enſeignant la loi de Dieu, en jetant dans notre ame la ſemence de toutes les vertus.

II. Une bonne éducation ſuppléeroit à toutes les lois. Sans autre ſecours, elle ſeroit capable de mettre & d'entretenir la juſtice parmi les hommes : c'eſt une racine qui produit tous les bons fruits qui naiſſent dans la République. Le ſalut & l'honneur des familles dépend de ces premiers ſoins, ſans leſquels il n'y a rien à eſpérer de la part de ces jeunes créatures. La ſanctification des pères & des mères en dépend ;

& le Concile de Trente ne trouve point de moyen plur ſûr ni plus efficace pour le bon ordre & pour la réformation du monde, que la bonne inſtitution de la jeuneſſe. Prédicateurs, Confeſſeurs, Paſteurs, en vain vous voulez inculquer & répandre les maximes de l'Evangile & les règles de la foi, ſi les chefs de famille ne vous prêtent la main à l'exécution d'un deſſein auſſi important.

III. L'enfance eſt l'âge de l'éducation ; la beauté d'un portrait dépend de certains premiers traits que la main ſavante du peintre a jeté d'abord ſur la toile. Ces heureuſes ébauches, que l'art conduit inſenſiblement par des coups de pinceau réitérés à la perfection de l'ouvrage, nous diſent ce qu'on doit attendre & de ſes ſoins auprès de la jeuneſſe qu'on élève, & de la flexibilité de ces jeunes corps, qui prennent facilement toutes les impreſſions qu'on veut leur donner. Exhortations, bons exemples, rien n'eſt à négliger ; tout dépend des commencemens. Comme Tobie, conjurez-les ſouvent de ſe ſouvenir de Dieu tous les jours de leur vie ; de ſe garder de conſentir au péché par malice ou par complaiſance ; de bénir le Seigneur dans tous les temps, & de ſe régler ſur ſes divines volontés ; de ne point faire à autrui que ce qu'on ne voudroit pas être fait à ſoi-même ; de regarder les pauvres avec un œil de compaſſion ; de les aſſiſter ſelon ſon pouvoir, & ſur-tout de fuir les mauvaiſes compagnies.

IV. Une fille s'eſt oubliée : elle a prêté l'oreille à quelque jeune ſéducteur : elle a franchi les lois de l'honneur & des bienſéances : croyez-vous que la faute tombe ſur elle ſeule, & que la mère n'y ſoit pour rien ? Si au lieu de la mener dans des aſſemblées de plaiſir & de vanité, preſque toujours fatales à l'innocence ; ſi au lieu de lui apprendre l'art de plaire & de ſe parer comme une divinité ; ſi au lieu d'ouvrir la porte à de jeunes gens, qui ſous prétexte d'amitié & même de parenté n'ont que trop bien réuſſi à ſouffler dans ſon cœur les premières étincelles de l'amour profane, elle lui avoit inſpiré l'horreur du péché ; ſi elle lui avoit enſeigné les règles de la pudeur, la crainte de Dieu, l'amour de la dévotion & de la retraite ; ſi elle lui eût appris à ſe confeſſer avec douleur de ſes péchés, à offrir à Dieu les premiers ſentimens de ſon cœur, comme les prémices d'une bonne conſcience, croyez-vous qu'elle ſeroit tombée dans ce déſordre ?

V. Il ſe tient dans les familles comme un conſeil domeſ-

tique

tique où le père & la mère ſe dreſſent un tribunal ; & prenant en main tous les droits de la Providence, ils diſpoſent ſouverainement du ſort de leurs enfans. On leur entend dire, nous marierons celui-ci, nous donnerons celui-là à l'Egliſe, cette fille eſt propre pour le monde, celle-là n'eſt bonne que pour être Religieuſe. Pères & mères, qui eſt-ce qui vous a établi juges de la vocation de vos enfans ? Qui vous a donné cette autorité ſur leur volonté ? Si ce fils que vous deſtinez à l'Egliſe ſe jette, avec le temps, dans les vanités & dans les intrigues du monde, s'il nourrit ſon eſprit de galanteries, d'études profanes, d'embarras, d'affaires ſéculières ; une vie de retraite & conſacrée au ſervice divin, un vœu de chaſteté lui conviendront-ils ? Et ſi cette fille, que vous avez deſſein de renfermer dans un cloître, ſe trouve épriſe de quelque paſſion, honnête ou non, ſi elle recherche ſous main un mari riche ou pauvre, croyez-vous qu'elle s'accommode d'un voile, d'une clôture ?

VI. Ni les pères ni les enfans ne ſavent ce que c'eſt que le ſacerdoce ; les uns vont aveuglement à l'ordination ; les autres les y portent par un motif d'intérêt : *Nec quiſquam ſumit ſibi honorem, ſed qui vocatur à Deo tanquam Aaron.* Ce n'eſt pas un commandement que l'Apôtre fait, c'eſt un uſage qu'il établit. Ce n'eſt pas une vérité inconnue qu'il recommande, c'eſt une pratique conſtante qu'il ſuppoſe : il ne dit pas qu'aucun ne ſoit ſi hardi que de prétendre : il dit, qu'il n'y ait perſonne qui ſans vocation prétende à la prêtriſe. Il ſeroit à ſouhaiter que ce fût encore la coutume de notre temps, comme ce fut celle des premiers ſiècles. Il falloit uſer d'une douce violence pour déterminer un fidelle à recevoir le ſacerdoce. L'appareil de l'ordination les faiſoit trembler. Ils ſentoient par avance le fardeau qu'on leur alloit impoſer, & ils ne répondoient à l'Evêque qui les conſacroit que par des ſoupirs & des larmes. Aujourd'hui on préſente une tête ſuperbe aux onctions ſaintes, on monte hardiment à l'Autel pour y offrir ſans dévotion le ſaint Sacrifice. Cette dignité ſi redoutable ne pèſe plus & n'honore plus ceux qui la portent ; on regarde le ſacerdoce comme un état honnête dans la Religion, & propre à une vie oiſive & commode. La plupart des pères chrétiens ne penſent qu'à élever leurs enfans, qu'à faire honneur à la maiſon d'où ils ſont ſortis, par le déshonneur de l'Egliſe. Je ne dis pas que parmi les Prê-

tres, il ne s'en trouve beaucoup qui ſoutiennent par leur vertu la dignité de leur caractère ; mais il y en a pluſieurs qui ne ſont pas entrés avec l'eſprit qu'il faut dans le ſacerdoce ; Dieu peut dire à beaucoup d'eux : *Non mittebam prophetas, & ipſi currebant.*

VII. On n'a que trop ſouvent à gémir des déplorables effets des mariages forcés. De-là les mécontentemens continuels entre des perſonnes violemment aſſorties & liées indiſpenſablement l'un à l'autre par une cruelle néceſſité ; & ſi l'inclination des jeunes mariés étoit décidée pour quelque autre objet, quelles flammes ſecrètes ne nourriſſent-ils pas dans leur ſein ? De quels artifices n'uſent-ils pas pour entretenir & fomenter des feux adultères ? Quelle cruelle défiance ne conçoivent-ils pas l'un de l'autre ? Dans quelle mélancolie ne paſſent-ils pas leurs jours ?

VIII. Que les enfans apprennent donc que l'autorité des pères ne doit pas être ſans bornes, bien qu'elle ſoit impérieuſe ; qu'ils ſe ſouviennent du commandement dont le Père des miſéricordes a voulu charger tous ceux qui ſont pères ſelon la chair : n'irritez point vos enfans, leur dit-il, de peur qu'ils ne perdent courage. Si quelque choſe peut mettre à bout la patience d'un enfant, c'eſt quand on s'efforce d'étouffer en lui l'affection qu'il a nourri pour certaines perſonnes, dont il lui eſt comme impoſſible de ſe détacher ; & ſi quelque choſe demande de la diſcrétion & de l'indulgence, c'eſt le malheureux état d'une jeune perſonne, prévenue d'une paſſion que les bons conſeils & les remontrances d'un père ne peuvent éteindre, & qui portent l'un à l'extrémité de déſobéir, l'autre à celle de s'irriter contre ſon propre ſang. De-là viennent les vaines remontrances, les inutiles repréſentations, les malédictions dont on s'accable réciproquement ; de-là viennent encore ces haines d'autant plus vraies qu'elles ſoulèvent la raiſon contre la nature ; ces châtimens où le père, à titre de juſtice, venge ſon autorité violée ; ces diviſions dans les familles qui attirent la colère de Dieu, & ſur la déſobéiſſance des enfans & quelquefois ſur la dureté des pères.

IX. Le fils & la fille de leur côté ſe rendent vraiment coupables, ſi ſans raiſon ils rejettent le choix de leurs pères & mères. Qu'ils veillent donc ſur leurs paſſions de peur qu'elles ne prennent le deſſus ; qu'ils étouffent ces premiers

mouvemens d'une affection déréglée ; ou ſi elle devient trop forte, qu'ils confient de bonne heure leurs inquiétudes à leurs pères & mères, ou à des amis également fidelles & diſcrets, afin d'aller à temps au devant de leur propre malheur, de celui de toute une famille.

X. L'enfant ne doit pas avoir la témérité de s'oppoſer à la volonté de ſes parens. Les parens ne doivent pas entreprendre de violenter les inclinations de l'enfant ; & lorſque, dans la chaleur de la paſſion, il s'eſt fait un contrat illégitime, qu'il n'eſt pas poſſible de révoquer, il faut que l'amour & la compaſſion intercèdent ſi tendrement pour les coupables, qu'en leur faiſant reſſentir un cuiſant regret de leur témérité & de leur mépris, ils puiſſent en être touchés & affligés, mais non pas accablés.

XI. Il n'eſt pas permis d'uſer de prières ſi preſſantes qu'elles puiſſent tenir lieu d'une violence réelle, comme il arrive envers les filles, qui ſont naturellement plus timides que les hommes ; & comme il n'eſt pas permis de lui faire accepter un époux qu'elle ne veut pas, il n'eſt pas juſte de lui refuſer un homme qu'elle veut, quand ſon inclination eſt formée. Il eſt vrai que les enfans feroient mieux de déférer aux conſeils de leurs parens qui ont de la tendreſſe pour eux, & plus d'expérience qu'eux ; par ce moyen le Seigneur béniroit leur obéiſſance, & le mariage qu'ils contracteroient ſeroit plus heureux.

XII. Quand on parle de donner à Dieu ſes enfans, ce n'eſt pas de les faire Eccléſiaſtiques ou Religieux, mais d'employer tous les moyens de les établir dans une vie véritablement chrétienne. Ils appartiennent à Jeſus-Chriſt par le droit de la régénération & de la vie nouvelle de ſon eſprit qu'ils ont reçue dans le baptême, & ne doivent dans le temps & dans l'éternité appartenir qu'à Dieu ſeul. Cependant on veut les donner au monde, ou du moins les partager entre Dieu & le monde. Comment peut-on entreprendre d'arracher au Sauveur ſes membres, ſes élus, qu'il a déclaré ne pouvoir jamais lui être ravis ? Comment peut-on s'oppoſer à cette divine volonté, & à cette bonté infinie pour laquelle il les a choiſis pour être ſa poſſeſſion & ſon héritage. Veut-on leur ôter cette vie ſainte & ſpirituelle, ſous prétexte qu'on leur a donné une vie de corruption & de péché ? Si on étoit bien touché des vérités de la religion, on auroit une

extrême horreur de cet état moyen entre Dieu & le monde; qu'une aveugle cupidité fait imaginer comme poſſible, & fait regarder comme ſouhaitable; & l'on craindroit davantage de devenir l'auteur de la perte de celui à qui on a donné la vie.

XIII. Je ne dis pas que cette obligation d'offrir ſes enfans à Dieu, doive empêcher de les mettre dans les charges, dans les emplois & dans le ſervice du Prince par une voie légitime, autant que les engagemens de ces profeſſions ne ſont pas des obſtacles à garder la loi de Dieu. Ces états étant de la vocation de Dieu, on peut & on doit même s'y engager pour Dieu, en vue de Dieu, & pour obéir à ſes ordres. S'acquitter fidellement d'une charge, ſervir généreuſement ſon Roi c'eſt ſervir Dieu.

REFLEXIONS ſur le faux bonheur du Monde.

I. LEs hommes conſidèrent les obligations du Chriſtianiſme comme les choſes du monde les plus pénibles & les plus difficiles, parce qu'ils ne ſavent pas la manière en laquelle on les doit pratiquer ſelon l'intention de Jeſus-Chriſt & de l'Evangile; pour connoître combien ſon ſervice eſt doux, & ſon joug léger, ceux qui veulent allier le monde avec Jeſus-Chriſt, qui veulent donner leur cœur à la terre, & ſe dire néanmoins les ſerviteurs d'un Dieu, qui ne leur demande pour culte que l'affection ſincère de leur cœur : *Non colitur Deus niſi amando*, ces perſonnes-là doivent trouver les obligations du Chriſtianiſme trop difficiles; le joug eſt inſupportable : mais pour ceux qui, aimant la juſtice & la ſainteté des préceptes de l'Evangile, ſuivent Jeſus-Chriſt, ils ont des plaiſirs tout ſpirituels : *An verò corpus habet delectationes ſuas, & animas deſerit à voluptatibus ſuis* ? dit ſaint Auguſtin : n'y a-t-il que le corps qui a ſes plaiſirs ? l'ame qui eſt infiniment plus noble, n'en a-t-elle point ?

Lorſque nous renonçons aux plaiſirs du monde, dit ſaint Auguſtin, nous ne perdons pas les plaiſirs, mais nous en changeons; nous prenons ceux du Ciel pour ceux de la terre, car on ne peut réſiſter à l'amour du monde que par l'amour de Dieu, & lorſqu'on aime, il n'y a rien de difficile. Pourquoi les gens du monde ſouffrent-ils tant de choſes pour le

monde qui les trahit & les paye ſi mal, ſinon parce qu'ils l'aiment ? *Ubi amatur, non laboratur, aut certè labor ipſe amatur*; on n'a point de peine, lorſqu'on a de l'amour ; ou ſi on a quelque peine, elle devient aimable.

II. Il faut ſouvent faire à Dieu cette belle prière de ſaint Auguſtin : *Da quod jubes, & jube quod vis*, donnez-moi ce que vous me commandez, après cela commandez-moi ce que vous voudrez : ainſi nous pratiquerons avec joie tous les préceptes de l'Evangile, parce que la grâce de Jeſus-Chriſt eſt toute puiſſante dans notre foibleſſe ; & quelque ſtérile que paroiſſe notre ame, il nous fera toujours trouver l'abondance dans le déſert ; & ſi nous avons d'abord quelque peine, pourvu que nous perſévérions, il nous affermira toujours dans le bien, ſuivant cette parole de l'Ecriture : *Ipſe modicum paſſos perficiet, confirmabit, ſolidabitque.* Après quelque légère ſouffrance, il nous rendra fermes & inébranlables.

III. Par un effet de la ſageſſe de Dieu, le monde ne ſauroit preſque plus tromper perſonne : *Ut etiam ſpem ſeductionis amiſerit.* Le monde eſt trop connu dans ſes artifices & dans ſes ruſes, dans ſes vains attraits, & dans ſes faux plaiſirs ; il ne peut plus ſéduire & tromper que ceux qui veulent l'être. Quelqu'un pourra croire d'abord que c'eſt une grande entrepriſe que de décrier le monde dans le monde même ; mais je parle à des gens qui, tout attachés qu'ils y ſont, ne laiſſent pas d'en connoître l'abus ; ils en pourſuivent les faveurs, mais ils en ſentent les chagrins : j'atteſte votre conſcience, vous n'en voudriez pas ſortir, mais vous vous plaignez d'y demeurer.

IV. En voyant ces grands, ces riches du monde, vous diriez que tout leur rit, qu'ils goûtent de vrais plaiſirs ; cependant ils vivent ſans règle, ſans ordre, ſans ſureté, ſans bienſéance. Il y a tel homme, dit le Sage, à qui Dieu a donné des richeſſes, des poſſeſſions & des honneurs, enſorte qu'il ne lui manque rien de tout ce qu'on peut déſirer : *Vir cui dedit Deus divitias, & ſubſtantiam, & honorem, & nihil deeſt animæ ſuæ ex omnibus quæ deſiderat.* Ne diriez-vous pas que c'eſt le portrait de la félicité humaine ? Ecoutez ce qu'il ajoute : mais Dieu lui refuſe l'avantage de jouir en paix de tout ce qu'il poſsède : *Nec tribuit ei poteſtatem Deus ut comedat ex eis & fruatur illis.* Ces terres, ces poſſeſſions immen-

ſes, ces revenus abondans, ces coffres qui devroient être pleins, ces greniers qui s'affaiſſent ſous le poids des grains, vous n'en jouirez pas : la juſte impatience d'un créancier, forcé d'employer les voies de la juſtice ; la perte d'un procès, les ſollicitations & la puiſſance des intéreſſés ; une révolution de fortune, ou une augmentation de dépenſe imprévue ; une impoſition néceſſaire dans les malheurs du temps; le voiſinage des guerres qui entraînent le ravage & la déſolation ; l'avarice même qui craint toujours de manquer du néceſſaire, vous force de tenir renfermé votre argent : tout cela vous empêche de jouir de vos biens. L'ambitieux, comme Aman, bouffi de la faveur du Prince dont il ſemble partager la fortune & l'autorité, voit tous les jours à ſa porte une foule d'adulateurs qui l'encenſent : quelque comblé qu'il ſoit d'honneur & de biens, ne le croiriez-vous pas heureux ? Un ennemi ſecret qui peut lui rendre de mauvais offices ; un homme qui ſe met au-deſſus de la fortune & du crédit, qui regarde l'autorité ſans trembler & la fortune avec dédain, ne lui rend pas tous les hommagés qu'il croit mériter : alors tout l'honneur qu'il reçoit d'ailleurs ne le conſole pas du mépris que fait de lui cet homme ſeul.

V. Cependant quelque cruel que ſoit le monde, les mondains s'y attachent ; ſoit coutume, ſoit aveuglement, ſoit châtiment de Dieu, ils ſe plaignent toujours de leur état, & n'en peuvent ſortir. Saint Grégoire, *hom.* 8 *in evang.* fait cette belle réflexion ſur le monde & l'aveugle attachement que nous avons pour lui : *Ubique in mundo mors, ubique luctus, ubique deſolatio : undique amaritudine repletur, & tamen cœcâ morte ejus amaritudines amamus ; fugit tempus, inſequimur, labenti inhæremus ; & quia labentem retinere non poſſumus, cum eo ipſo dilabente dilabimur.* Par-tout mort, par-tout péril, par-tout chagrin, plainte par-tout ; il n'y a qu'amertume & aveuglement dans le monde, & cependant on s'attache à tout. Le monde fuit avec la vîteſſe du temps, & nous le ſuivons : il eſt plein de ſoucis comme autant d'épines piquantes, & nous l'embraſſons : il tombe de ſon propre poids avec toutes les vanités qui l'accompagnent ; & ne pouvant le retenir, nous tombons & nous nous précipitons avec lui dans les abymes d'une malheureuſe éternité. C'eſt une vérité que ſaint Auguſtin nous apprend : celui qui aime Dieu, eſt

le ſeul qui ſache s'aimer lui-même comme il faut : *Ille ſolus ſe novit diligere qui Deum diligit.*

VI. Il y a dans l'homme un homme intérieur, un homme du cœur, dit ſaint Pierre : *Homo cordis*, qui, par l'uſage qu'il fait des grâces du Dieu vivant & immortel, acquiert des biens ſpirituels, en comparaiſon deſquels tout ce qu'il y a de créé n'eſt rien : *Non comparavi illis lapidem pretioſum* ; il s'y livre avec affection, il s'en entretient avec ſon ame ; la mémoire des biens reçus, l'eſpérance de ceux qu'il attend, tout cela cauſe en lui un repos délicieux : *Requiem Dei*, une paix qui ſurpaſſe tous les plaiſirs des ſens : *Pax quæ exſuperat omnem ſenſum.* C'eſt, dit ſaint Auguſtin, parce que ſon ame tend vers un ſeul objet, qui eſt Dieu : *Quia eorum tota anima tendit ad unum* : ſon cœur n'eſt point déchiré des ſoins & des inquiétudes mortelles dont les gens du monde ſont agités. Cette multiplicité de déſirs qui accablent une ame mondaine & la fait gémir ſous le joug de l'iniquité, n'approche point de lui : on lui ôte ſes biens, il en devient plus ſpirituel : il devient pauvre, il le veut être : dans le monde tout eſt forcé, dans la piété tout eſt volontaire.

VII. La preuve qu'un homme mondain n'eſt pas heureux, c'eſt qu'il cherche ſon bonheur hors de lui. Que de divertiſſemens ! Combien de plaiſirs différens ? &c. Un homme de bien trouve ſon plaiſir en lui-même ; non dans les ſpectacles du monde, mais dans la contemplation des grandeurs de la Religion. Il n'y a point de paix pour les impies, dit le Seigneur, par la bouche du Prophète Iſaïe : *Non eſt pax impiis, dicit Dominus.* Ce Prophète étoit dans une cour, dit ſaint Auguſtin ; il voyoit les uns, enflés de leur pouvoir, ne connoître que la félicité préſente ; les autres délivrés de la contrainte des lois & de la crainte de Dieu, ne vouloir relever que d'eux-mêmes : cependant il prononce, & de la part de Dieu, qu'il n'y a point de véritable paix, & par conſéquent, point de ſolide bonheur pour les impies ; ils ſemblent être contens, & ne le ſont pas : les juſtes, au contraire, ſemblent être triſtes, mais leur triſteſſe eſt comme un ſonge qui ſe diſſipe bien vîte.

VIII. Dans les gens de bien la tranquillité de l'ame & le repos de la conſcience ſont peints juſques ſur leur viſage ; & cette félicité ſecrète & intérieure, qui eſt le fruit de leur réſignation, ils ne voudroient pas l'échanger pour un ſiècle de

félicité charnelle : *Cor meum & caro mea exultaverunt in Deum vivum*, disoit David. Quoique les Justes soient destinés à souffrir, les mondains ne le sont pas moins ; & comparaison faite de la peine des uns avec la peine des autres, vous trouverez qu'il n'y a point d'autre différence entre eux, sinon que les justes sont plus heureux mille fois que les mondains ; que ceux-ci n'ont que le poids de leur croix, & n'en ont pas les soulagemens ; les consolations spirituelles qui sont les seules véritables & solides, leur manquent ; & ce qui les fera mourir de déplaisir devant le tribunal de Dieu, c'est qu'ils connoîtront que ces tourmens des pécheurs & ces mortifications forcées auroient suffi pour leur gagner l'Eternité ; qu'il y en avoit assez par faire un Saint ; qu'ils se sont perdus par cela même qui auroit pu les sauver ; que ce qui leur auroit coûté un bonheur court & imaginaire, auroit pu leur valoir une gloire éternelle & solide ; qu'ils ont souffert plus qu'il n'en falloit pour plaire à Dieu, si un autre motif eût animé leurs peines & leurs souffrances.

IX. Le monde oppose à cet avenir invisible, dont le juste nourrit sa foi, les délices du moment présent ; à la félicité de l'esprit, la félicité des sens. C'est un charme qui ôte le discernement aux mondains, & qui leur fait paroître frivole ce qui est solide, & solide ce qui est frivole. Cette fausse lueur se dissipera bientôt, parce qu'enfin la figure du monde passe comme une vapeur : détrompons-nous une bonne fois de ces enforcellemens de la vanité ; & pour fermer la bouche aux mondains, faisons leur sentir que les biens du monde sont eux-mêmes presque tous des biens en apparence, & comme placés dans les mains de l'avenir. Ces agitations, ces brigues, ces prétentions, ces soins pour s'avancer en sont la punition : ce dégoût des biens qu'on possède, cette avidité continuelle pour ceux qu'on ne possède pas ne nous font-ils pas travailler au hasard ? Et combien de fois le monde n'a-t-il pas trompé les espérances les mieux établies ! Dieu est infaillible dans ses promesses, & ses promesses sont établies sur sa vérité éternelle, sur le sang de Jesus-Christ même son Fils unique, sur sa justice & son équité, sur sa puissance & sur sa miséricorde. Y a-t-il donc moins de sagesse à servir Dieu, qu'à servir un homme mortel qui se rit de votre servitude ; qui tantôt veut faire pour vous ce qu'il ne peut pas,

& tantôt ne veut pas ce qu'il peut faire ; qui croit que vous êtes assez récompensé de le servir ?

X. La gloire mondaine a la vertu de donner des forces, de changer la nature des choses, de faire des plaisirs des difficultés; mais quand les hommes de qui je parle jouiroient d'un repos entier, & qu'ils seroient véritablement heureux pendant le temps de leur vie, sans aucun mélange de chagrin & d'inquiétude, quand le monde leur donneroit tout ce qu'ils peuvent désirer, & que leur vie seroit un cours paisible de bons & d'agréables jours, & les combleroit de tous les avantages de la fortune, je leur dirois encore avec saint Augustin : Vous êtes à plaindre & pas à estimer ; votre fausse félicité est une véritable misère ; vous jouissez dans ce monde des biens que Dieu vous laisse pour vous amuser ; vous êtes des victimes de la justice de Dieu, que Dieu engraisse pour les perdre. C'est la part que Dieu vous laisse ; vous avez reçu les biens en votre vie : *Recepisti bona in vita tua* : qu'avez-vous à attendre dans l'autre ?

CONSIDERATIONS sur les vues de Jesus-Christ dans l'institution de l'Eucharistie.

I. JESUS-CHRIST a eu deux fonctions à remplir comme médiateur ; la premiere, étoit d'apaiser la colère de Dieu, de satisfaire à sa justice, & de lui rendre les hommages qu'il pouvoit attendre des hommes, soit comme esclaves, soit comme criminels ; la seconde, étoit de verser sur nous les grâces & les bénédictions qui nous sanctifient, & de nous offrir au Père Eternel comme des ennemis réconciliés, & des révoltés qui rentrent en grâce. Or, il les exerce tous deux dans l'Eucharistie ; il y opère la sanctification des fidelles comme étant l'auteur de la grâce ; il s'y présente encore à son Père, pour l'expiation de leurs crimes, en qualité de Rédempteur ; ce qui fait que nous pouvons considérer l'Eucharistie comme Sacrement ou comme Sacrifice.

II. C'est une vérité appuyée sur l'autorité de l'Ecriture & de la Théologie, que le propre état de Dieu est d'être incompréhensible, & de se faire pourtant connoître ; ou, si vous aimez mieux le dire avec Tertullien, qu'il n'est rien de si connu, & rien de si inconnu que Dieu : *Nihil tam no-*

tum, nihil tam ignotum quam Deus : la foi nous apprend qu'il eſt dans le ſéjour de ſa gloire environné de lumière ; mais lumière inacceſſible, qui éblouit au lieu d'éclairer, & qui nous faiſant entrevoir ſa Grandeur, nous convainc de notre foibleſſe : le Prophète nous aſſure qu'il a établi ſa demeure dans les ténèbres ; mais ténèbres myſtérieuſes, mêlées de jour & de clarté, qui nous laiſſent entrevoir les objets de la foi, ou qui ne les éloignent de nous que pour nous les rendre plus ſacrés & plus vénérables : *Nox ejus illuminatio ejus* : c'eſt Dieu, diſoit un Ancien, qui, quelque caché qu'il ſoit dans ſon eſſence, ſe fait admirer dans tous ſes ouvrages viſibles. Je ne vous connois pas, mon Dieu, & je ne ſaurois vous méconnoître ; rien ne me peut dire ce que vous êtes, & tout me prêche que vous êtes mon Dieu : auſſi S. Clément d'Alexandrie eſt d'avis que nous devons à Dieu trois ſentimens intérieurs, l'admiration, l'adoration & la foi : l'admiration, qui eſt un grand ſentiment d'eſtime pour les choſes même qu'on ne connoît point & qu'on nous dit être en lui ; l'adoration, pour reconnoître un Etre ſouverain, qui eſt au-delà de toutes nos connoiſſances, & que nous devons d'autant plus révérer que nous pouvons moins le comprendre ; la foi, enfin, pour croire les vérités qu'il nous a révélées, qui ſont infaillibles, bien qu'elles ne ſoient pas évidentes, & qui n'offrent pas moins de certitude pour avoir quelqu'obſcurité. Nous pouvons dire de même de Jeſus-Chriſt, qu'il s'eſt caché & qu'il s'eſt découvert aux hommes pendant ſa vie : quelquefois il a caché toutes ſes grandeurs ſous les apparences de nos foibleſſes : quelquefois il a fait éclater ſa divinité par ſes miracles ; tantôt il a caché ſa ſainteté ſous les apparences de pécheur ; tantôt il a fait connoître qu'il étoit la ſainteté même : la raiſon a jugé de ſon pouvoir par ſes œuvres, & quelques rayons échappés de ſa gloire ont convaincu les Payens même de ſa divinité : mais quand je le conſidère dans le Sacrement de l'Euchariſtie, je n'y vois rien de ſenſible, rien de naturel : mes ſens & ma raiſon n'y comprennent rien ; je n'y vois rien que des yeux de la foi, & je n'ai qu'à m'écrier avec un Prophète : *Vere tu es Deus abſconditus* ; que c'eſt un Dieu tout à fait caché : il n'avoit qu'à répandre quelques rayons de ſa lumière, qu'à paroître ſur l'Autel, comme il parut autrefois ſur le Thabor ; mais il y veut être dans les ténèbres, parce qu'il y veut être

comme objet de notre foi, c'eſt-à-dire dans un état qui contrarie tout à la fois les ſens & la raiſon.

III. C'eſt la créance de l'Egliſe, que Jeſus-Chriſt en inſtituant ce Sacrement, s'y eſt rendu préſent, non-ſeulement pour être un objet d'adoration pour les ames fidelles, mais encore afin de s'incorporer à nous lorſque nous le recevons dans la Communion. Ce même Corps que le Saint-Eſprit a formé dans le chaſte ſein de Marie, & que la Croix a ſoutenu comme la victime de la juſtice d'un Dieu irrité; ce même Sang qui a coulé ſur les rochers du Calvaire, & qui eſt le prix du ſalut des hommes; ces parties ſenſibles de ſon humanité, il les a renfermés ſous les accidens du pain & du vin: ſa divinité même, par une ſuite néceſſaire, ſe trouve dans ce Sacrement, avec les mêmes liaiſons qu'elle avoit avec ſon humanité ſainte; mais ce Corps & ce Sang ſont cachés ſous les voiles d'une ſubſtance étrangère; cette divinité même; qui devroit avoir quelqu'éclat, eſt toute cachée dans ce Myſtère. Lorſque le ſoleil eſt couvert d'une nuée, on voit des traits de clarté qui prouvent ſa préſence: on voit paſſer au moins quelques demi-rayons qui font connoître qu'il y a quelque lumière ſous ces ombres; mais ſur nos Autels rien n'y paroît; Jeſus Chriſt Homme, Jeſus-Chriſt Dieu, tout y eſt voilé: il eſt préſent, & je ne ſaurois l'apercevoir: il s'offre à moi, & je ne ſaurois le toucher: il m'inſpire ſes vérités, & je ne ſaurois l'entendre: je me trompe, je me trompe; la foi tire ces voiles, & je le vois; la foi ôte ces obſcurités, & je le touche; la foi lève tous ces obſtacles, & je l'entends.

IV. Il eſt vrai qu'il fait de grands miracles dans ce Sacrement, mais ils ſont auſſi cachés que ſa préſence, & l'on ne voit pas comment il y eſt: on ne comprend point ce qu'il y fait: je ſais bien qu'il y détruit la ſubſtance du pain, & qu'il y ſubſtitue la ſienne propre. Cependant n'y voit-on pas encore toutes les apparences de la première? Et où trouve-t-on des marques de la ſeconde? Je ſais qu'il y ſoutient des accidens ſans l'appui de leur ſujet naturel; mais ou eſt la différence viſible devant ou après la conſécration? Je ſais qu'il y diſtribue des grâces, qu'il y conſacre des fidelles; mais ce ſont des grâces ſecrètes & des onctions intérieures. Lorſqu'il converſoit avec les hommes, il rendoit ſes miracles publics: il guériſſoit des malades: il rendoit la vue à des

aveugles : il reſſuſcitoit des morts à la vue de tout le monde ; alors il vouloit nous confirmer dans la foi ; dans l'Euchariſtie, il ne veut que l'exercer ; ſes miracles y ſont des myſtères ; ce ne ſont point des motifs pour nous exciter à croire, ce ſont des vérités qu'il faut que nous croyions, bien qu'elles ne ſoient pas viſibles.

V. Tertullien remarque qu'il y a deux différences conſidérables entre la religion des Payens & celle de Jeſus-Chriſt : la première ne tiroit ſon autorité & ſa vénération que de l'éclat extérieur de la pompe des ſolennités, de l'appareil des ſacrifices & de la profuſion de l'encens. Les Payens formoient des images de leurs Dieux des plus précieux de tous les métaux, afin que la matière même de leurs Idoles leur donnât de l'autorité. Ils leur offroient des ſacrifices magnifiques, afin que cette pompe extérieure ſurprît l'eſprit en ſurprenant les yeux. Ils n'avoient que des myſtères éclatans pour donner de la terreur ou de l'admiration aux peuples : *De apparatu, de ſumptu fidem ſibi extruunt.* Ils n'avoient de la religion que ſur la foi de leurs ſens ; ils ne jugeoient bien de leurs Dieux que par les apparences, & ils ne les reconnoiſſent pour tels que parce qu'ils étoient éblouis, & qu'ils croyoient voir dans leur culte des marques de leur grandeur ou de leur puiſſance. La ſeconde, je veux dire la Religion de Jeſus-Chriſt, fait agir les Chrétiens d'une manière bien différente : ils admirent parce qu'ils croient, & ne croient pas parce qu'ils admirent : ils ne cherchent pas à conteſter le ſens, ils veulent exercer leur foi : ils ne ſont point ſurpris par ces dehors éclatans ; & ce n'eſt pas une vaine magnificence, mais une ſainte ſimplicité qui rend leurs myſtères vénérables.

VI. Autre différence encore plus conſidérable, c'eſt que les adorations des Payens étoient auſſi vaines que leurs Idoles : ils perdoient leur encens ; & leur religion qui étoit ſi magnifique dans l'action, étoit vaine & ſtérile dans ſon effet : au lieu que la Religion Chrétienne eſt ſimple dans ſes apparences & magnifique dans ſes effets : *Simplicitas in actu videtur, magnificentia in effectu repromittitur* : elle oblige les Fidelles à l'humilité, mais elle leur prépare une gloire qui ne finit point : elle les détache des biens temporels, mais elle leur prépare des récompenſes éternelles. Quelques gouttes d'eau répandues, quelques paroles prononcées ſur un

enfant, le rendent enfant de Dieu & héritier du royaume éternel. Une ſimple onction nous fait devenir ſoldats de Jeſus-Chriſt, nous rend invincibles à tous les aſſauts du démon; & ſous de foibles apparences, ſe trouvent renfermés le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt, la grâce même dans ſa ſource, & la nourriture ſpirituelle de nos ames.

VII. Les ennemis de l'Egliſe ont trouvé cette ſimplicité réunie à tant de magnificence, indigne de leur foi: la ſimplicité & l'obſcurité des myſtères n'a pas ſatisfait la vanité de leurs eſprits. Ils les ont même regardé comme vains & comme impoſſibles: *Simplicia quaſi vana, magnifica quaſi impoſſibilia*: mais les enfans de l'Egliſe adorent Dieu, & toutes les voies de Dieu. Ils reconnoiſſent ſa puiſſance dans les choſes les plus communes en apparence; ils la trouvent dans les choſes mêmes impoſſibles à la raiſon & à la nature. Ce ſont-là les ſentimens que la foi produit particulièrement dans le myſtère de l'Euchariſtie: elle nous donne des yeux pénétrans, & nous fait chercher ce ſoleil au travers des nuits, des ombres & des voiles qui le couvrent: Jeſus-Chriſt y ſupprime tout l'éclat de ſa gloire, mais il veut que notre foi n'en ſoit ni moins vive ni moins ardente.

VIII. Où voit-on aujourd'hui des marques de cette foi? N'attendez pas que je me plaigne de ceux, qui, trop attachés à leurs ſens, font profeſſion de ne pas croire la vérité de ce Myſtère, & qui par-là ſe ſont fait retrancher de la Communion de l'Egliſe: je ſuis aſſez touché des déréglemens des Chrétiens, ſans m'arrêter à déplorer l'aveuglement des hérétiques: les plaies du dedans me touchent plus que celles du dehors: nous avons trop à nous plaindre de nos frères pour nous arrêter à nous plaindre des étrangers; & la perſécution qui vient de la part des enfans rebelles, doit être bien plus affligeante que celle que font les ennemis. Où eſt la foi pratique de ce Myſtère parmi les Chrétiens? Vous les voyez entrer dans nos Egliſes comme s'ils entroient dans une ſalle de bal ou de comédie. A peine jettent-ils les yeux ſur celui qu'ils devroient adorer avec le plus profond reſpect: la première penſée qu'ils ont, eſt la curioſité de voir ou la vanité d'être vus. Ils paſſent ainſi juſques dans le ſanctuaire, & ne craignent point d'offenſer Jeſus Chriſt juſqu'aux pieds de ſes Autels. Eſt-ce-là croire la préſence de Jeſus-Chriſt, que de venir dans ſes temples pour y appren-

dre ou pour y étaler ce que la pompe du monde a de plus recherché ? Eſt-ce croire que Jeſus-Chriſt eſt ſur l'Autel, que de venir enflammer les paſſions par des regards diſſipés, ou de les entretenir par les rêveries ſecrètes d'une ame corrompue ? Eſt-ce croire, eſt-ce avoir de la foi que de troubler la piété des Fidelles par des entretiens bruyans & ſcandaleux comme il arrive tous les jours ; que de venir au Sacrifice comme Chrétiens, & d'y aſſiſter comme des Idolâtres ? Que nous a fait Jeſus-Chriſt pour l'offenſer ainſi en ſa préſence & ſous ſes yeux, & au moment qu'il nous témoigne ſon amour le plus exceſſif ?

IX. Le cœur de l'homme doit être comme un Autel, où brûlent les flammes innocentes de la charité, & où le zèle ſacrifie une troupe de déſirs criminels comme autant de victimes. La grâce eſt communiquée par les autres ſacremens, dans celui-ci eſt contenu l'Auteur même de la grâce. Joſué diſoit autrefois à un Ange : *Noſter es, an adverſariorum* ? & les Anges aujourd'hui, peuvent le dire à chaque homme qui ſe préſente dans les temples où Jeſus-Chriſt réſide ; es-tu d'une pureté de vie ſemblable à la nôtre ? Es-tu en ſociété avec nos ennemis ? Songe que c'eſt le pain des Anges que tu demande. Juge où eſt cette droiture & cette équité qui te doit mettre à couvert de la juſtice de Dieu. Paſteur des ames, où eſt cette charité & ce zèle qui te doivent conſumer pour le ſalut des peuples & la gloire de Dieu ? Artiſan, Marchand, où eſt cette ſincérité & cette vérité qui doit régler toutes tes actions ? as-tu les mains nettes & le cœur exempt de toutes fraudes ? Courtiſan ambitieux, comment as-tu la hardieſſe, avec un cœur enflé d'orgueil, & nourri du poiſon de la flatterie, avec un eſprit agité de penſées & de deſſeins pleins de fourberies, de jalouſie & de menſonge, de vouloir participer à ce Dieu de la paix & de l'humilité ? Avare, qui ne ſais qu'entaſſer tréſors ſur tréſors, comment oſe-tu approcher de la Table Sainte avec des yeux éblouis par l'éclat des richeſſes, avec un cœur appeſanti par des affections terreſtres & engagé dans la poſſeſſion tyrannique des biens frivoles & périſſables ? Pour toi qui te vautres dans l'impureté, conſentirois-tu à ouvrir ton cœur impur à celui qui eſt aſſis ſur les aîles des Chérubins, des eſprits les plus purs ? Si tu as été inſtruit à l'école de Jeſus-Chriſt, comment vis-tu ſuivant les maximes du monde ? Si tu as été enrôlé dans

la milice des enfans de lumière, comment reçois-tu la loi des enfans de ténèbres ? Si tu crois qu'il y a un ſouverain bien, pourquoi cours-tu après tant de biens frivoles & imaginaires ? Si tu as les yeux tournés vers le Paradis, que Jeſus-Chriſt t'a promis & t'a mérité, comment t'engage-tu à avoir commerce avec l'enfer?

RÉFLEXIONS ſur le reſpect dû au Sacrement de l'Euchariſtie, & ſur la Communion.

I. SI Dieu ne permettoit la communion de ſon Corps & de ſon Sang qu'à un petit nombre de Chrétiens, avec quelle eſtime, avec quelle ſainte jalouſie les regarderions-nous ? Heureux Chrétiens, dirions-nous, en les voyant, qui ont l'honneur de participer à ces adorables Myſtères ! Ils diroient eux-mêmes, dans le tranſport de leur ſainte joie, comme ce courtiſan d'Aſſuerus : Félicitez-moi, mon bonheur eſt grand, je dois manger demain à la table du Seigneur : *Etiam cras cum Rege pranſurus ſum* : s'il ne nous avoit permis de communier qu'une ſeule fois en notre vie, eût-il exigé de nous une longue & pénible préparation? Quelle joie pour ceux qui auroient une véritable foi, à l'approche de cet heureux jour, & quelle pureté de conſcience n'euſſent-ils pas cru néceſſaire pour cette grande action ? Faut-il que la facilité de faire le bien, diminue de l'eſtime du bienfait ; que la familiarité engendre, pour ainſi dire, le mépris des grâces qui nous ſont accordées ſi libéralement ; que l'amour exceſſif que nous porte Jeſus-Chriſt ſoit cauſe de notre froideur ; & que nous ſoyons moins touchés de reconnoiſſance, parce qu'il nous accorde plus de faveurs ?

II. Tout ce qui ſert à Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, tout ce qui le touche, tout ce qui l'approche eſt devenu vénérable & ſacré pour les Fidelles. On conſacre les Temples où il réſide, on pare les Autels où il repoſe ; on dore les Tabernacles où il ſe tient renfermé ; on enrichit les Vaſes qui ſervent au Sacrifice ; on charge d'ornemens précieux les moindres Miniſtres du ſanctuaire ; l'or & l'azur brillent dans les lambris ; l'encens exhale de toutes parts ſes douces fumées ; des flambeaux lumineux ; ſuivent & précèdent le char qui porte en triomphe le Sacrement ; les fleurs naiſſent

par-tout où il paſſe; l'art & la nature, la magnificence & la piété, s'uniſſent enſemble pour faire voir aux mortels la grandeur & la majeſté de ce Dieu ſacrifié, par l'appareil & par la pompe dont on s'empreſſe à relever ſon Sacrifice.

III. Je loue ces ſoins religieux; mais ne ſavez-vous pas que votre corps eſt le temple vivant où Jeſus-Chriſt veut repoſer; que votre ame eſt le vaiſſeau où il veut être gardé? Chrétien, ne ſais-tu pas que ton cœur eſt l'autel que Dieu eſtime plus que ces autels qui lui ont été élevés de la main des hommes? Cependant tu n'y ſacrifie qu'aux idoles de tes paſſions; tu n'y égorge d'autres victimes que tes ennemis; tu n'y fais d'autre offrande que celle de tes intérêts & de tes larcins; tu n'y allume d'autres feux que celui de tes amours criminels; tu n'y préſente d'autres parfums que celui de la fumée des honneurs du monde, de la vanité & de l'ambition: eſt-ce-là cette pureté qu'il exige de toi?

IV. Les Payens, dit ſaint Cyprien, s'étoient fait des Dieux ſujets aux vices les plus honteux, pour excuſer & juſtifier les leurs, pour ſuivre impunément leurs paſſions, ſans être expoſés aux reproches de leur conſcience. Les Chrétiens ont des ſentimens différens: ils ſavent qu'ils ſervent le Dieu de la pureté, & qu'ils doivent marcher ſur les traces de Jeſus-Chriſt. Or, avez-vous dépouillé le vieil homme? avez-vous pleuré vos péchés? avez-vous combattu vos paſſions & vos mauvaiſes habitudes avant que de vous approcher de ce myſtère de ſanctification & de grâce? avez-vous cherché dans les replis de votre conſcience ce péché dominant & favori, que vous voudriez vous cacher à vous-même, pour n'être pas dans l'obligation de vous condamner?

V. Examinez-vous ſur le reſpect que vous avez pour Jeſus-Chriſt: il nous demande le ſacrifice de l'eſprit; mais comme il nous donne ſon corps & ſon ame, il veut auſſi que nous lui rendions un culte extérieur: cependant comment agiſſons-nous dans le Temple ſaint où il réſide en perſonne? On y entre avec un air volage & diſſipé: on ne daigne pas quelquefois plier le genou devant la Majeſté Suprême. Que dirai-je de ces poſtures indécentes qui ſcandaliſent les gens de bien, & qui ſont ſi outrageantes pour Jeſus-Chriſt? De ces bruits & de ces murmures qui interrompent le vénérable ſilence des ſacrés myſtères, & qui troublent

troublent juſqu'à l'Autel le Prêtre qui y ſacrifie ? de ces converſations & de ces politeſſes affectées qui tendent à corrompre à la face des Autels du Dieu de la pureté, des ames chrétiennes, dans le lieu même deſtiné à leur ſanctification ? On va dans l'Egliſe pour voir & pour être vu : ſi l'on a quelque ſecret à dire, & quelque confidence à ſe faire, c'eſt l'Egliſe qu'on choiſit pour cela ; & peut-être eſt-ce le moment deſtiné à l'adoration qu'on préfère à tout autre.

VI. Que demande le reſpect intérieur ? Qu'on s'offre à Dieu pendant la Meſſe : recueillement, adoration, attention, humilité, &c. Or, de quoi s'occupe-t-on ? au lieu d'appliquer ſon eſprit à ce que fait & dit le Prêtre ; au lieu de le fixer du moins par quelques lectures pieuſes ou par des prières, on roule dans ſa penſée le ſouvenir des ſoins & des affaires domeſtiques ; on penſe à ſa famille ; on ſe repaît de vaines eſpérances ; on penſe aux moyens d'entamer un procès, ou de le gagner : peut-être s'occupe t-on du plaiſir de tromper quelqu'un, ou d'accomplir quelque partie de divertiſſement : eſt-ce-là l'occupation qu'il faut avoir dans l'Egliſe ?

VII. Si nous étions dans le Ciel, dit ſaint Chryſoſtome, rien ne pourroit nous diſtraire de la vue de Dieu : Dieu eſt ſur l'Autel, & comment pouvons-nous penſer à autre choſe qu'à lui, & fixer nos regards ailleurs que ſur lui ? Le ſang qui a coulé ſur le calvaire, coule encore ſous nos yeux : le Prêtre offre la victime ſainte pour tous les aſſiſtans ; il frappe ſa poitrine au bas de l'autel pour nous avertir de déteſter nos péchés ; il nous crie : *Surſum corda*, *élevez vos cœurs* ; qu'il n'y ait point de menſonge ni d'hypocriſie dans la réponſe. L'Empereur Juſtin fit mettre à tous les bénitiers du magnifique temple qu'il fit bâtir à Conſtantinople cette inſcription : *Lavez vos péchés & non pas ſeulement vos viſages.*

VIII. Il eſt très-utile aux juſtes & aux pécheurs pénitens de participer au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt, & de s'unir à lui par la communion. Un inſtinct ſecret porte chacun à conſerver la vie du corps par l'uſage des alimens propres à l'entretenir ; n'eſt-il pas juſte qu'il y ait auſſi dans nous une application continuelle à conſerver & à fortifier la vie ſpirituelle de l'ame par cette nourriture divine ? Les juſtes y doivent venir par reconnoiſſance, les pécheurs par néceſſité, tous par amour : les juſtes, pour rendre grâces à

Dieu des faveurs qu'ils en ont reçues; les pécheurs, pour lui demander la grâce de fuir les attraits & les occaſions du péché : tous pour s'exciter de plus en plus à ſe donner à Jeſus-Chriſt, qui ſe donne à eux par un excès de charité. Juſtes, que l'humilité ſur-tout vous conduiſe à Dieu, devant qui toute votre juſtice n'eſt qu'iniquité : pécheurs, que la confiance vous porte à vous nourrir de cette divine viande, qui ſeule peut vous rendre purs & innocens.

IX. Les Apôtres étoient encore imparfaits quand Jeſus-Chriſt les communia; c'eſt pour cela qu'il leur lava les pieds, pour montrer qu'il falloit ſe purifier de toute affection profane. Quelle conſolation pour les Apôtres de recevoir ce divin Maître, dont les ſeules paroles leur avoient fait connoître qu'il étoit le principe de la vie & de la vie éternelle ? Mais auſſi quel fut le malheur du perfide Judas, qui reçut le Corps de Jeſus-Chriſt dans le deſſein de le trahir ? Il profana par un ſacrilège ce banquet d'amour. Quel fut l'excès de ſon malheur ! L'Evangile dit : *Melius erat ei ſi non fuiſſet natus homo ille.* Il eût mieux valu n'être point né, que d'avoir communié indignement. Il n'étoit auparavant que tenté du Démon, mais alors Satan entra dans ſon cœur, & prit ſi bien poſſeſſion de ſon ame qu'il en devint le maître. Tremblez donc à cet exemple, vous qui êtes en péché, & qui dans cet état vous approcheriez de la Table Sainte. Si vous étiez aſſez téméraires, que dis-je ? aſſez impies envers Dieu, aſſez cruels envers vous-mêmes, pour vous porter à cet excès d'audace, vous convertiriez en poiſon ce breuvage ſacré, qui devroit vous ſervir d'antidote : au lieu d'honorer Jeſus-Chriſt, c'eſt le déshonorer; c'eſt le trahir par un lâche baiſer; c'eſt l'enfermer dans une obſcure & ſale priſon; c'eſt le charger de chaînes; c'eſt l'expoſer à l'outrage du Démon qui règne dans ce cœur; c'eſt lui donner la mort & le crucifier de nouveau.

X. L'Apôtre ne ſe contente pas de dire que celui qui communie indignement reçoit ſon Juge en recevant le Corps de Jeſus-Chriſt; mais qu'il reçoit ſon jugement; mais qu'il mange & boit ſa condamnation, 1°. pour montrer, que comme la boiſſon & la nourriture ſont inſéparables du corps qui en a été alimenté; ainſi l'éternelle condamnation eſt inſéparable d'une communion ſacrilège. 2°. Pour montrer que cette condamnation eſt auſſi certaine que ſi elle avoit

été prononcée de la bouche même de Jesus-Christ. S. Jean dit : *Qui non credit, jam judicatus est* : celui qui communie indignement, dit S. Paul, est déjà condamné. 3°. Il boit & mange sa condamnation, parce qu'en prenant le Corps de Jesus-Christ, ce modèle des vertus qu'il devoit pratiquer & qu'il a méconnues, va condamner jusques dans son cœur l'impureté de ses désirs, lui reprocher ses indécences, ses regards lascifs, &c. ses péchés secrets, ses passions publiques, ses haines, enfin sa vie déréglée.

XI. Il ne faut pas s'étonner que ce corps, qui a été la cause & l'instrument de notre salut, devienne le principe, &, pour ainsi dire, l'arrêt de notre condamnation : il ne faut pas s'étonner que ce sang précieux & saint, qui a lavé tous nos crimes & payé nos dettes, nous rende débiteurs de la justice de Dieu ; c'est le même Jesus-Christ qui s'offrit sur le Calvaire à son Père Céleste pour l'expiation de nos offenses, & qui s'offre aux hommes à la sainte table pour leur sanctification ; mais comme ce sang fut versé sur le Calvaire pour le bonheur de ceux qui crurent en lui, & pour le malheur de ceux qui le crucifièrent, il est bu sur ses Autels pour la justification de ceux qui l'y reçoivent en honorant Jesus-Christ, & pour la réprobation de ceux qui l'y offensent.

XII. C'est une maxime véritable, que tout ce qui est reçu dans un sujet y opère le bien ou le mal, selon les dispositions qu'il y rencontre. Le Soleil, qui est la source de la lumière, aveugle les yeux foibles & languissans. Le pain qui nourrit & conserve la vigueur d'une personne saine, accable l'estomach d'un infirme. Le vin qui fortifie un homme sain, augmente la fièvre du malade. Jesus-Christ est un Soleil de justice & de grâce, pour éclairer nos ames & les justifier ; mais nos péchés forment un nuage qui nous cache ce Soleil ; notre iniquité, comme un levain aigri, corrompra ce pain adorable, & infectera par sa malice toutes les vertus qu'il voudroit nous inspirer.

XIII. La manne, figure de l'Eucharistie, se conserva fort long-temps sans altération dans l'Arche d'Alliance ; elle se corrompoit en une seule nuit, & se changeoit en vers dans la maison de ceux qui la vouloient garder contre l'ordre de Dieu : ainsi l'adorable Eucharistie, qui renouvelle la vertu de ceux qui la reçoivent dans une ame pure, aug-

mente la corruption & la malice de ceux qui la prennent dans un état de péché mortel. De telles communions, dit ſaint Paul aux Corinthiens, rendent plus infirmes, & font qu'on s'endort dans le péché : *Ideò apud vos multi infirmi, & dormiunt multi*; 1°. parce que Dieu punit le ſacrilège par l'endurciſſement; 2°. parce que ſous prétexte qu'on communie, on ſe croit dévot; & par cet acte de religion, quoique mal fait, on croit juſtifier tout le mal qu'on fait d'ailleurs; ſes colères, ſes vexations, ſes injuſtices; une femme qui vient de communier ainſi, n'en devient que plus grondeuſe, plus inſupportable à ſon domeſtique, &c.

XIV. Le même Apôtre écrivant aux Hébreux, c. 10, s'écrie : ſi ceux qui ont violé la loi de Moyſe ſont rigoureuſement punis, quels ſupplices ne mérite pas celui qui foule aux pieds le Fils de Dieu, qui ſouille le ſang du Nouveau Teſtament, & fait injure à l'eſprit de grâce qui veut ſe répandre en lui par la communion? Qu'il eſt dangereux, ô mon Dieu, d'abuſer de votre patience, & de vous forcer en quelque façon à nous punir, en avançant notre jugement par des communions indignes! Quelle union peut-il y avoir entre Jeſus-Chriſt & Bélial! Cependant n'eſt-ce pas-là le ſort de ceux qui communient indignement, ſans avoir quitté le vice, ſans avoir même formé le déſir de le quitter?

XV. Tranſgreſſer la loi de Dieu, c'eſt bleſſer l'autorité du légiſlateur, s'oppoſer à ſes volontés & ſe tirer de l'ordre où il nous a mis; c'eſt offenſer ſa Providence, abuſer des grâces qu'il nous a faites; c'eſt faire tort au bienfaicteur. Tout péché porte avec ſoi la déſobéiſſance, le mépris : l'Apôtre le dit : *Per prævaricationem legis Deum inhonorat.* Rom. 2. Tout pécheur eſt coupable envers la juſtice, la ſageſſe, la miſéricorde & la vérité de Dieu; mais tout homme qui communie indignement offenſe Dieu immédiatement en ſa perſonne, & devient criminel au premier chef de lèſe-majeſté divine; il s'en prend, non à l'image de Dieu, non à ſon empire, non à ſes peuples, non à ſes Prophètes, mais à lui-même; il l'outrage dans ſa propre perſonne.

XVI. Les ſaints ont comparé ce ſacrilége au crime de ceux qui crucifièrent J. C. Celui qui communie indignement, renouvelle, diſent-ils, la paſſion du Sauveur, comme le Sauveur renouvelle ſa patience à ſouffrir ces nouvelles tortures; du moins l'Apôtre en parle en ces termes : *Quicum-*

que manducaverit panem hunc vel biberit calicem indignè, reus erit Corporis & Sanguinis Domini. Tous les pécheurs à la vérité ſont coupables de la mort de Jeſus-Chriſt, ſoit parce qu'ils n'uſent pas de ce remède ſalutaire que le ſang & les mérites de la Paſſion leur ont procuré; qu'ils la rendent inutile par leur pareſſe, & qu'elle leur devient préjudiciable par leur ingratitude; ſoit parce qu'ils renouvellent la cauſe & l'occaſion de cette Paſſion qui fut le péché; mais on peut dire plus particulièrement de ceux qui communient indignement, qu'ils font une eſpèce de violence & de déshonneur aux membres du Rédempteur, l'outrageant en ſa perſonne inviſible, d'une manière plus immédiate & plus ſenſible au cœur de Jeſus-Chriſt: c'eſt ainſi qu'ont penſé les ſaints Docteurs, Auguſtin, Jérôme, Cyprien, Chryſoſtome, &c. ils ont même remarqué que c'eſt enchérir encore ſur le crime des Juifs que de communier indignement. Les Juifs ont fait tort à Jeſus-Chriſt lorſqu'il vivoit encore dans ſa chair mortelle ſur la terre; ceux-ci l'outragent dans l'éclat même de ſa gloire lorſqu'il règne glorieux dans le Ciel: outrage qu'ils comparent à celui que reçoit un Prince, aſſis ſur ſon trône, de la part d'un criminel, digne alors d'un ſupplice bien différent de celui que mériteroit une inſulte faite au même Roi, voyageant inconnu dans quelque pays étranger.

XVII. L'humanité de Jeſus-Chriſt a non-ſeulement acquis par ſa Réſurrection une nouvelle gloire, mais elle a acquis par ſa Paſſion une nouvelle ſanctification, en qualité de victime offerte à la juſtice divine, pour réparer le tort que l'homme avoit fait à Dieu. Il y a plus de malice à outrager à préſent le Corps de Jeſus-Chriſt, que n'en ont eu ceux qui l'ont crucifié, quelques perfides qu'ils fuſſent, parce que le Seigneur n'étoit pas ſi pleinement connu qu'il l'eſt des fidelles: *Si enim cognoviſſent eum, nunquam Dominum gloriæ crucifixiſſent.*

XVIII. Quoi qu'il en ſoit de ces conſidérations, il eſt certain que le Sauveur ne peut pas trouver la même conſolation aux traitemens de ces impies qu'il goûta ſur la Croix lorſque ſes bourreaux l'y attachèrent: ſur la Croix, en effet, il ſe ſoumettoit à la volonté de ſon Père Céleſte, il enviſageoit le ſalut du monde, la défaite de la mort & du péché; tout cela lui adouciſſoit l'amertume de ſon calice:

mais il ne peut voir dans le ſacrilège d'une communion indigne qu'abomination, que malice d'un cœur ingrat; & comme il n'y a pas un acte plus ſublime de Religion qu'une communion ſainte, il n'y a pas de plus grande iniquité qu'une communion indigne.

XIX. Il eſt des perſonnes très-orgueilleuſes, qui, au ſujet de la communion, affectent de dire quelquefois comme ſaint Pierre : *Exi à me, Domine, quia homo peccator ſum* : cependant ſi le Confeſſeur leur refuſoit l'abſolution & les excluoit de la Sainte Table en un jour de fête, ils crieroient à l'injuſtice ; ils appeleroient à un autre tribunal ; ils prendroient pour un affront la juſtice qu'on leur feroit. Voilà l'humilité, voilà le reſpect, voilà la crainte qu'on a de ſe familiariſer avec les myſtères : mais déclarez-vous, levez le maſque ; vous dites que vous n'approchez pas de la Sainte Table pour plus grande révérence : oh ! dites que c'eſt pour plus grande liberté ; vous voulez donner carrière à vos paſſions ; mettre à couvert vos iniquités ſous une humilité feinte ; & ſous prétexte de vous préparer à approcher des ſaints myſtères, vous rendre toujours plus indignes d'en approcher en effet ; & ſous prétexte de craindre, comme on le doit, de communier indignement, vous excommunier vous-mêmes, & vous priver des ſaints myſtères qui vous auroient impoſé une heureuſe néceſſité de vous corriger.

XX. Qui ne ſait que la révérence qu'on a pour Dieu, vient de l'amour qu'on a pour lui ? Si la crainte vous en éloigne, pourquoi l'amour ne vous en approche-t-il pas ? Saint Pierre n'eut pas plutôt dit à Jeſus-Chriſt : *Exi à me*, que Jeſus-Chriſt lui répond : *Noli timere*, parce que, comme remarque ſaint Thomas, l'amour & le déſir de s'unir à Jeſus-Chriſt doit prévaloir ſur cette crainte. Ce n'eſt pas une belle préparation à la communion de Pâques, qu'une année paſſée dans l'injuſtice & l'impureté ?

Ainſi communier rarement, non-ſeulement n'eſt pas une diſpoſition naturelle à communier dignement ; mais c'eſt un danger nouveau de s'en rendre indigne, parce que par ce retardement le péché vieillit & s'enracine dans le cœur ; la tyrannie de l'habitude s'établit ; le tumulte des paſſions croit ; l'ame devient plus aſſujettie à ſes ennemis, & moins forte à ſecouer le joug pour retourner à Dieu de bon cœur. Gardez-vous donc de cette crainte, qui eſt une piété mal fon-

dée; on différe pour retarder, non pour ſe préparer; on regarde la communion, non comme une conſolation, mais comme une néceſſité gênante : ce n'eſt pas reſpecter le ſacrement, c'eſt le craindre.

XXI. D'où vient que vous refuſez d'approcher de Jeſus-Chriſt? L'Egliſe vous y convie. Jeſus-Chriſt veut vous enrichir; ouvrez lui votre ſein; l'Egliſe vous appelle; vous vous piquez d'être de ſes enfans & vous ne l'écoutez pas : que n'avez-vous du moins pitié de votre ame affoiblie & mourante faute de cette nourriture ſpirituelle. Vous maudirez la négligence que vous apportez à vous nourrir du fruit de cet arbre de vie éternelle : je crains que cette répugnance ne ſoit une marque de votre réprobation prochaine. Voilà que ceux qui s'éloignent de vous périront : *Ecce*, dit le Prophète, *qui elongant ſe à te peribunt.* C'eſt comme un prodige qu'il ſe trouve des gens, Seigneur, qui s'éloignent de vous, tandis que vous vous approchez d'eux; que la pauvreté fuie les richeſſes; que l'infirmité s'éloigne de la guériſon; que la créature refuſe de s'unir au Créateur : mais cela n'eſt que trop vrai, & la claſſe de ces ſortes de Chrétiens n'eſt que trop nombreuſe. Qu'en arrivera-t-il? C'eſt que tous ceux qui ſe rendent coupables d'une pareille indifférence périront, parce que Dieu s'éloignera d'eux à ſon tour pour les punir de s'être éloignés de lui : *Qui elongant ſe à te peribunt.* L'Ante-Chriſt, le miniſtre de Satan, ne pourra rien faire de plus digne de lui que d'ôter à l'Egliſe ce Sacrement.

XXII. Eprouver les mouvemens de la concupiſcence, avoir des doutes au ſujet de la foi lorſqu'on y réſiſte, & qu'on travaille à les vaincre, ce doit être un motif pour communier. Jeſus-Chriſt a inſtitué ce divin Sacrement pour la guériſon des petites fautes, & comme préſervatif des grandes. *Tanquam antidotum quo liberemur à culpis quotidianis, & à peccatis mortalibus præſervemur.* Il faudroit s'approcher même ſi ſouvent du Sacrement de l'Euchariſtie, qu'on retournât à la ſeconde communion avant que d'avoir perdu la grâce de la communion précédente; par-là s'affoibliroient inſenſiblement les fougues des paſſions & la force des mauvaiſes habitudes; par-là s'inſinueroit dans le cœur une affection ſecrète pour la pureté & pour la juſtice; par-là s'établiroit dans le corps même une vie toute ſainte & ſpirituelle; & l'union de la chair vivifiante & immaculée du Sauveur, embaumeroit,

pour ainſi dire, la nôtre, & enléveroit toute ſa corruption.

XXIII. Outre la diminution de la cupidité, vient l'accroiſſement de la charité. On ne peut communier ſans purifier ſa conſcience, ſans renouveler ſes bons propos, ſans reſſentir ſes indignités, ſans avoir le déſir de ſatisfaire à celui à qui l'on va s'unir intimement par une pénitence proportionnée. On puiſe tous ces actes de vertu dans la communion; la Foi, en croyant la vérité de ce divin Sacrement; l'Eſpérance, dans l'attente des effets de la divine promeſſe; la Charité, en aimant un Seigneur ſi libéral en bienfaits & ſi riche en miſéricorde; la Religion, en adorant cette majeſté cachée & bienfaiſante; la reconnoiſſance, en admirant ſes bontés; l'humilité, en s'abaiſſant devant la face d'un Dieu Souverain à la vue de ſes myſtères, que les ſaints appellent terribles.

XXIV. Pour faire voir la néceſſité d'approcher ſouvent de ce ſacrement, ſuivant les intentions de Jeſus-Chriſt, il ſuffit d'en conſidérer la matière; elle renferme avec elle l'objet & la fin de ſon inſtitution: Jeſus-Chriſt s'eſt donné ſous l'eſpèce d'un aliment le plus facile à trouver; le plus commode pour l'uſage; le plus propre à ſatisfaire tous les goûts, & qui ſe trouve dans tous les pays.

La privation volontaire de la communion porte, ſans qu'on y penſe, ſa punition avec elle: s'étant ſéparés de Jeſus-Chriſt, ils ſeront exclus de ſes grâces & de ſon Royaume; & comme le déſir de participer à ce ſacrement eſt un gage de ſalut & de vie éternelle, le dégoût de cette viande céleſte eſt une marque de mort & d'éternelle réprobation.

XXV. Je ſens dans mon cœur deux paſſions différentes: je déſire, & je crains. D'un côté, Jeſus-Chriſt m'ordonne d'aller chercher les conviés à ſon feſtin dans les chemins & dans les haies, & de les faire entrer dans la ſalle afin qu'elle ſe rempliſſe: *Exi in vias & ſepes, & compelle intrare ut impleatur domus mea*; je ſors de ma retraite, de mon repos, de mon ſilence, & je vous ſollicite d'entrer: de l'autre, le Seigneur ordonne qu'on chaſſe ceux qui entrent indignement vêtus, & qu'on les jette dans les ténèbres extérieures: *Ejicite in tenebras exteriores, ubi erit fletus & ſtridor dentium.* Incertain, inquiet, ſur vos diſpoſitions intérieures, la charité m'oblige à vous convier à ces noces ſpirituelles; la

prudence m'oblige à ſavoir ſi vous avez la robe nuptiale; n'oſant ni vous admettre ni vous rejeter; cherchant la ſincérité de votre foi; craignant que vous n'en approchiez avec une foi feinte & une conſcience hypocrite; ne ſachant ſi vous allez vous nourrir ou vous empoiſonner, pour ainſi dire, de ce pain céleſte; ſi vous allez participer à cette viande de ſalut, ou manger votre jugement & votre condamnation; ſi vous allez communier comme Pierre ou comme Judas; voyant vos avantages & vos dangers; prêt à vous pouſſer d'une main; prêt à vous arrêter de l'autre, la ſeule choſe que je puis vous dire, la ſeule règle que j'ai à vous propoſer, c'eſt de vous adreſſer le conſeil de l'Apôtre: *Ipſi vos probate*; interrogez-vous devant Dieu; & ſelon la réponſe que vous fera votre conſcience, éloignez-vous avec crainte, pour ne pas devenir profanateur & ſacrilège, ou approchez-vous avec amour, pour recevoir la ſource & le principe de toutes les grâces.

REFLEXIONS ſur la manière de ſe comporter chrétiennement dans les temps de calamité.

I. DIEU nous a revêtu d'un corps pour qu'il ſoit le ſoutien de l'ame dans ſes opérations, & dans la pratique des bonnes œuvres. Tous deux ſont deſtinés à mener enſemble, dans le cours de leur commun pélérinage, une vie paiſible & ſainte, employée à ſervir & à glorifier Dieu qui eſt le créateur de l'un & de l'autre.

II. Il eſt vrai que le corps eſt une ſource de corruption & d'infirmités: de lui naiſſent la plupart des paſſions: c'eſt dans lui & par lui qu'elles exercent leur tyrannie: il ſe révolte contre l'eſprit; mais l'Apôtre nous apprend qu'il faut le réduire en ſervitude & le crucifier avec toutes ſes convoitiſes; que non-ſeulement il appartient à Dieu comme ſon ouvrage, mais qu'il doit être le temple de l'Eſprit-Saint par ſa pureté; qu'il doit porter la mortification de J. C. par ſes ſouffrances; qu'il ſert à la Religion dans l'uſage des Sacremens & dans la pratique de la plupart des vertus chrétiennes; il nous eſt donc permis, il eſt donc louable de pourvoir à ſa nourriture.

III. Tant que l'homme fut innocent, Dieu lui donna de quoi s'engraiſſer des bénédictions de la terre. Après ſon péché il le condamna à vivre de ſon travail & à la ſueur de ſon front ; mais l'homme, en vivant ainſi, n'en vit pas moins des bienfaits du Seigneur, car c'eſt lui qui fait lever le ſoleil, & tomber à propos la pluie ſur les campagnes : c'eſt lui qui tire du fond de ſa Providence univerſelle de quoi faire ſubſiſter toute la race des hommes ; & qui conſerve par ſa bonté ceux qu'il a créés par ſa puiſſance, & qu'il a deſſein de ſanctifier par ſa grâce.

IV. Il faut donc, même en travaillant ſans relâche ſous ſes ordres, attendre avec ſoumiſſion ce qu'il lui plaira de nous donner..... Cependant, à voir les inquiétudes & les empreſſemens qu'on a pour les biens extérieurs & corporels, qui ne diroit que nous vivons ſous la loi de Moyſe, non ſous celle de Jeſus-Chriſt ? On s'occupe toute l'année du ſoin de ſemer & de l'eſpérance de recueillir ; on a toujours les yeux fixés ſur la campagne, pour voir ce qu'elle produira ; on ne fait que ſolliciter la roſée du Ciel ; on laiſſe là le Royaume des Cieux & ſa juſtice ; on s'arrête à ces biens temporels que Dieu ne veut donner que par ſurcroit ; on abuſe de leur abondance ; on ſe plaint de la moindre ſtérilité ; faut-il s'étonner après cela que Dieu puniſſe quelquefois, de la manière la plus rigoureuſe, un pareil attachement à la vie préſente, que nous préférons ſi volontiers au ſalut éternel ?

V. Nous ne prétendons pas blâmer ici des prévoyances raiſonnables ; Dieu a voulu nous aſſujettir à ces précautions humiliantes, mais néceſſaires : il n'interdit pas tout effort de l'induſtrie, il nous a commis au contraire pour être les inſtrumens de ſa providence ſur nous ; & comme l'ame ſe nourrit des lumières de la foi, de la connoiſſance des vertus, du ſuc de la parole divine, il eſt juſte d'entretenir auſſi & de réparer les forces du corps, par la nourriture qui lui convient.

VI. Mais il faut que ce ſoin ſoit ſubordonné à la raiſon, & qu'il ne nous faſſe demander les biens temporels, qu'autant qu'ils peuvent être utiles à ceux de l'ame : il faut de plus que nous ſoyons diſpoſés à bénir le Seigneur en tout temps, ſoit qu'il les diminue, ſoit qu'il les augmente. Il faut enfin apprendre à dire avec l'Apôtre : *Scio abundare & penuriam pati.*

VII. Du désir d'acquérir des biens temporels, naît d'ordinaire le chagrin d'en être privé. Comme Dieu, selon les règles de sa sagesse ou de sa justice, les ôte quelquefois aux peuples, & que les peuples portent toujours à l'excès la crainte des périls & des nécessités de la vie, quelles plaintes alors, quelle désolation ! Que de murmures ! Nous en avons eu la preuve sous les yeux. Il n'y a point d'état plus affreux dans le monde que celui d'une famine réelle ou imaginaire ; on tremble ; on s'effraie ; on craint à toute heure de défaillir & de tomber dans son néant. Tout l'esprit, tout le cœur est occupé de ses besoins, & n'est plus libre pour la prière & les autres devoirs de la piété. La raison s'égare ; la foi s'éteint ; les espérances de l'autre vie sont absorbées dans les pensées de celle-ci ; la charité cesse ; chacun ne compte plus que sur soi-même ; les lois les plus saintes cèdent à la nécessité, & chacun se croit autorisé à s'approprier tout ce qui peut satisfaire ou prévenir ses besoins. La férocité s'empare des esprits dans les villes & dans les campagnes ; on se saisit des convois publics ; on envahit sans scrupule le bien d'autrui ; on s'arrache les uns aux autres le peu de nourriture qui reste : plus de bonne foi : plus de soumission à l'autorité : plus de religion.

VIII. Tout le monde seroit heureux, parlant en général, si les biens de la terre étoient également partagés ; si entre la campagne & la ville il y avoit une correspondance mutuelle de charité, & sur-tout, si dans ces momens de crise, les riches se faisoient un devoir de subvenir à la nécessité du pauvre, & si le pauvre ne demandoit au riche que ce qui lui manque ; mais est-ce aujourd'hui le temps, nous dira quelqu'un, de garder étroitement les bienséances, & de pouvoir suivre de si sages conseils : n'est-ce pas le moment de penser à vivre ? Envie, fraude, injustice, violence, tout cela devient excusable quand la nécessité commande ; nous respectons la Loi ; nous savons ce qu'elle ordonne & ce qu'elle défend ; mais en l'observant de quoi vivrons-nous ? Mais, puis-je vous répondre : à ce compte, il y auroit donc un temps où il seroit permis aux chrétiens de cesser de l'être ? Quelle folie d'oublier Dieu & de négliger sa Loi, lorsqu'on a le plus grand besoin de sa protection ! Vous bénira-t-il au moment où vous faites vœu de l'offenser ; & s'il a la bonté de vous nourrir, lors même que vous êtes injustes & déso-

béiſſans, ne vous nourriroit-il pas encore mieux, ſi vous étiez fidelles & charitables ?

IX. Vous portez encore vos défiances dans l'avenir ; quand nous aurions de quoi vivre, dites-vous, où trouverions-nous de quoi ſemer. Les oiſeaux du Ciel, dit Jeſus-Chriſt, ne ſèment ni ne moiſſonnent, & votre Père Céleſte les nourrit ; ne lui êtes-vous pas plus chers qu'eux ? Pourquoi ne vous confieriez-vous pas en cette bonté paternelle ? Le Seigneur a-t-il perdu ſon crédit & ſa puiſſance ? A-t-il changé ſa bonté en malice, & ſon amour en averſion contre le genre humain ? Suſpendez vos murmures, peut-être qu'avant peu il s'élevera dans cette Egypte affamée, quelque nouveau Joſeph, qui après avoir fourni à votre ſubſiſtance, vous donnera encore de quoi ſemer vos champs, de quoi recueillir du blé.

X. Ceſſez donc de vous troubler. Le pain ne vous a pas encore manqué ; vous n'avez pas encore ſouffert ce que vous aviez craint de ſouffrir ; grâces au Seigneur nous n'avons pas encore vu de ces funeſtes effets que produit une famine ſans reſſource ; nous vivons, nous mangeons notre pain de chaque jour, avec poids & avec meſure, il eſt vrai, mais c'eſt à nous de nous contenter de ce qui ſuffit rigoureuſement ; Dieu nous défend de dire : que mangerons-nous, ou que boirons-nous ? & de quoi nous couvrirons-nous ? c'eſt-à-dire qu'il nous interdit à cet égard des inquiétudes qui tiennent à l'eſprit du paganiſme, & qui renferment un ſentiment de défiance, injurieux à la Providence.

XI. Voudriez-vous reſſembler à ces perſonnes, qui laiſſant leur foi s'éteindre, & perdant toute réſignation, s'abandonnent aux plaintes les plus amères contre la prévoyance des Magiſtrats, & murmurent contre la providence de Dieu même ? Eſprits turbulens & murmurateurs, dont les déſirs ſont ſans bornes, les demandes ſans diſcrétion ; qui reçoivent ſans actions de grâces, & qui jouiſſent ſans réflexion.

XII. Dans cette divine prière que J. C. nous a lui-même enſeignée, & que Tertullien, & S. Cyprien après lui, appellent l'abrégé de ſon Evangile, ce Divin Maître a bien voulu ne pas oublier nos beſoins temporels. Il ſavoit que l'homme ne ſe ſuffit pas à lui-même, qu'il faut réparer la ruine inſenſible d'une chair fragile & chaque jour défaillante, par

une nourriture journalière ; que le moyen de l'obtenir étoit d'avoir recours à la bonté & à la ſageſſe paternelle de celui qui la diſtribue ; que d'ailleurs il n'y a rien de ſi naturel aux enfans que de demander du pain à leur père ; non pas des richeſſes & des commodités mondaines qui entretiennent l'ambition, le luxe & la vanité, & preſque toujours l'ingratitude avec l'oubli de Dieu, mais leur ſubſiſtance de chaque jour, & une ſuffiſance raiſonnable pour chacun, ſelon ſon état & ſa condition : de ſorte qu'on réglât ſes déſirs ſur ſes beſoins, qu'on ſoulageât autant qu'on le pourroit ceux des autres, & qu'on fit ſervir les biens qu'on reçoit à la gloire de celui qui les donne.

XIII. Comme c'eſt par le Seigneur que nous vivons, c'eſt pour lui que nous devons vivre... Lors donc que vous avez été dans l'abondance, avez-vous regardé vos biens comme des dons qui venoient d'en-haut ; avez-vous loué votre bienfaicteur ? Sous le voile de ces biens paſſagers qu'il vous accorde, avez-vous aperçu les biens éternels qu'il vous prépare ? Quel uſage en avez-vous fait ? Ont-ils été employés à nourrir votre orgueil, ou à exercer votre charité ; avez-vous renfermé votre opulence dans les règles de la tempérance chrétienne ? Si vous en avez abuſé, quel droit avez-vous de vous plaindre de ce qu'il vous les ôte ? La maiſon d'Iſraël ne reconnoît pas que c'eſt moi qui la nourris, dit le Seigneur par ſon Prophète, c'eſt pour cela que je lui retirerai mes dons quand le temps ſera venu de la punir par la privation des biens de la terre dont elle a ſi mal uſé.

XIV. Vous qui jouiſſez de la ſubſtance de ce monde, & qui voyez vos frères dans la néceſſité, oſeriez-vous leur fermer vos entrailles ? Ne vous a-t-on pas ſouvent prêché que l'aumône appartient aux pauvres ; que la leur refuſer, c'eſt bleſſer tout à la fois & la juſtice & la charité ; que vous la croyez mal à propos le fruit d'une libéralité gratuite, & qu'elle eſt en effet le paiement d'une dette qui porte avec elle ſon obligation. (Eccleſ. c. 4.) Mais quand l'aumône ne ſeroit pas auſſi expreſſément ordonnée qu'elle l'eſt aux riches & aux heureux du ſiècle, pourroit-il ſe faire qu'elle ne leur fût pas commandée, dans ces jours de deuil & de calamité, où le mercénaire ne peut vivre de ſon travail, ni même travailler pour vivre ; où l'on peut dire à la lettre, vous n'avez point nourri votre frère, vous l'avez tué :

Non paviſti, occidiſti; où le riche lui-même ſe croit pauvre; parce qu'il n'eſt pas auſſi riche qu'il l'étoit avant cette époque malheureuſe, où les beſoins ſe multiplient & les ſecours vont diminuant de jour en jour, à meſure que le nombre des malheureux s'accroît ? Quel cœur ſeroit aſſez dur pour n'être pas touché de la miſère générale ? Que chacun donne donc aux pauvres ſelon ſon pouvoir; que perſonne ne ſe refuſe à des privations de luxe & de commodités qui doivent tourner au ſoulagement des miſérables. Tel qui ne poſsède aucuns biens temporels, peut encore aſſiſter les pauvres, ſinon par des aumônes pécuniaires, du moins par des paroles de conſolation, par de bons conſeils, par des prières.... Si l'eſprit de la charité nous anime, quelques pauvres que nous ſoyons, dit S. Auguſtin, il n'eſt pas que nous n'ayons encore de quoi aſſiſter les pauvres de quelque manière que ce ſoit : ſi nous n'avons ni or, ni argent à leur donner pour ſubvenir aux beſoins du corps, donnons-leur l'exemple de la ſoumiſſion aux ordres du Ciel.

XV. Mais hélas ce qui devroit émouvoir la pitié, ne fait qu'irriter la cupidité des mauvais riches. La miſère générale va devenir pour eux une ſource de richeſſes ; on les verra charger leurs greniers du poids des grains qu'ils y ramaſſeront de toutes parts. Au préjudice du repos & de la vie même de leurs frères, ils aimeront mieux réduire toute une Province à l'extrémité, que de refuſer à leur avarice l'injuſte gain qu'elle ſe propoſe de faire. Tels ſont ces hommes maudits de Dieu, vrais fléaux de ſon peuple, qui cachent & recèlent des vivres que la ſociété leur demande à grands cris, & dont la Providence leur ordonne en vain de faire la diſtribution. Tels ſont ceux, qui après avoir acheté à vil prix des denrées de première néceſſité, les font payer au pauvre ſept fois plus qu'elles ne leur ont coûté, ſans penſer que c'eſt trafiquer évidemment de la vie d'autrui. On croiroit ici voir ces avares donc parle le Prophète, qui s'écrioient : quand viendra donc le temps de la ſtérilité ? alors nous ouvrirons nos greniers, nous vendrons chèrement notre blé ; nous aurons de fauſſes balances pour peſer l'argent qui en ſera le prix : par-là nous nous rendrons maîtres du pauvre, ſans qu'il nous en coûte preſque rien ; il n'y aura pas juſqu'aux criblures qui ne nous rapportent un denier conſidérable (*Amos 8.*) Auſſi le Seigneur indigné déclare-t-il qu'il n'oubliera jamais

de ſemblables vexations, & qu'il redemandera le ſang du pauvre au riche impitoyable qui l'a vu périr de faim, ſans en être touché. Tous, je le veux, n'iront pas juſqu'à ces excès crians; mais ceux-là ne ſont guères moins coupables, qui jouiſſent tranquillement de leurs biens, au milieu de la miſère générale; qui s'endurciſſant ſur les maux publics, ſongent à bâtir de nouveaux greniers, au lieu de vider les anciens, & qui embarraſſés de leur abondance, occupés de leurs plaiſirs, ne veulent vivre que pour eux ſeuls.

XVI. Loin de nous ces ſentimens inſpirés par l'avarice, & ſi contraires à l'eſprit de l'Evangile. Ne cherchons pas à nous juſtifier, en diſant: j'ai mieux cultivé ma terre, or elle m'a plus rendu; ſi j'ai plus amaſſé, c'eſt que j'ai été plus prudent ou plus heureux; ces grains ſont à moi, je les vends au prix courant; je fais plaiſir à ceux qui achetent, ai-je tort; pourquoi me faites-vous un crime de mon ſavoir faire & de mon humanité? Pourquoi? Ah! c'eſt, répond S. Ambroiſe, parce que votre conduite en cela n'offre qu'un raffinement de malice & de cupidité, & que le plaiſir que vous faites aux acquéreurs eſt une uſure, & que cette uſure eſt le fruit du monopole, & que votre gain eſt un larcin public. Les lois divines & humaines condamnent ces iniquités qui déſolent le peuple de Dieu. Tôt ou tard elles ſeront punies, & le pauvre ſera vengé. Pour vous, ſur qui la miſère du temps s'eſt plus appeſantie que ſur tout autre, béniſſez le Seigneur dans votre affliction, puiſqu'il lui a plu de vous humilier. Conjurez-le de regarder en pitié votre infortune; loin de vous toute plainte & tout murmure; n'écoutez pas les diſcours indiſcrets & ſéditieux d'une multitude emportée, qui ſe répand en malédictions & en imprécations contre les riches. N'eſt-ce pas aſſez qu'il y ait de mauvais riches, ſans qu'il y ait encore de mauvais pauvres?

XVII. Il eſt étrange que le péché qui nous attire tant de malheurs, ſe mêle encore aux malheurs qui en ſont le triſte effet, & qu'après avoir abuſé tant de fois des grâces de Dieu, nous abuſions encore de ſes punitions: quand ſera-t-il donc temps de l'apaiſer? En nous convertiſſant à lui; il nous avertit, il nous menace, il nous afflige depuis tant d'années, il n'y a perſonne qui y penſe ſérieuſement. Les bruits du monde empêchent qu'on n'entende la voix du Ciel; les maux à venir ne nous touchent pas, les maux préſens nous irritent

au lieu de nous corriger ; nous regardons la guerre comme un événement politique ; la famine comme la ſuite du dérangement des ſaiſons & l'effet de la ſtérilité paſſagère d'une terre ingrate ou mal cultivée. Nous n'allons pas à la ſource de nos tribulations publiques & particulières : à quoi nous amuſons-nous ? Quelle corruption dans les mœurs ? Quel relâchement dans la diſcipline, que d'impiétés, que de profanations, que d'horreurs !

XVIII. David, ſur la fin de ſon règne, vit ſon peuple affligé d'une famine de trois ans ; la terre refuſoit ſes productions ordinaires ; une ſéchereſſe fatale étouffoit dans ſon ſein toutes les ſemences qu'on pouvoit y jeter, & ceux qui prenoient ſoin de la cultiver, voyoient leur travail perdu, leurs eſpérances trompées. Ce Roi, ſelon le cœur de Dieu, touché de l'affliction de ſes ſujets, en préſence du Pontife & des Prêtres, témoins de ſa religion & de ſa douleur, va ſe proſterner devant l'Arche du Dieu vivant, pour ſavoir de lui & la cauſe de ſa colère & les moyens de l'apaiſer ; le Seigneur lui répond : Je venge la mort des Gabaonites que Saül fit mourir contre ſa parole & ſon ſerment. La cauſe du châtiment ainſi déclarée, le Seigneur va être ſatisfait ; on extermine les reſtes de Saül & de ſa maiſon ſanguinaire ; alors la famine ceſſe, l'abondance revient, & Dieu comble de ſes bénédictions Iſraël & Juda. Hélas ! quels rapports n'y a-t-il pas entre la cauſe des maux qui faiſoient gémir les bons Iſraélites & celle des nôtres ! Nous pourrions croire que le fléau qui nous fait gémir maintenant, eſt la juſte punition des meurtres & des ſacriléges que nous avons vu commettre ſous nos yeux.... Mais laiſſons à Dieu le ſecret de ſes jugemens ; prions-le qu'il pardonne & non qu'il puniſſe. Nous avons vu couler le ſang innocent, & nous n'avons point demandé celui des coupables ; Miniſtres de la paix & de la grâce, nous avons même intercédé pour eux auprès de Dieu & auprès des hommes ; & dans le même eſprit qui nous a guidés, nous demandons encore, non la mort des pécheurs, mais leur converſion & leur vie.

XIX. Laiſſons ces triſtes idées, ne renouvelons pas ici le ſouvenir de nos tribulations paſſées, nous avons aſſez d'autres péchés à nous reprocher. Des corps ſouillés & corrompus par la molleſſe, la bonne chère, & par tant d'autres vices honteux, méritoient d'être ſevrés de

leurs

leurs plaisirs criminels, par la faim & par tous les maux qui l'accompagnent : *Polluisti terram in fornicationibus & malitiis tuis, quamobrem prohibitæ sunt stillæ pluviarum.* (Jerem. 8.)

XX. Pourquoi n'attribuerions-nous pas encore ce fléau, à ces communions indignes & sacriléges dont l'affreux souvenir sera pour l'Eglise & pour ses véritables enfans une source éternelle d'amertume ; à ce peu de foi, d'amour, de respect, que les Chrétiens ont envers Jesus-Christ immolé pour eux sur l'Autel ? Vous avez négligé ce pain qui est descendu du Ciel, & qui devoit vous faire vivre éternellement ; craignez que, par un juste châtiment, il ne vous soit ôté ce pain matériel que donne la terre, & qui est si nécessaire à la subsistance de nos corps. Ne différez donc pas à détourner par un entier changement de vie les derniers malheurs dont nous sommes menacés. Dieu nous met dans l'heureuse nécessité de le faire..... il vous refuse les secours que vous refusez au pauvre..... il vous met dans l'impossibilité de fournir à votre luxe ordinaire : il vous réduit malgré vous à la frugalité & à la tempérance chrétienne : vous ignoriez, où vous paroissiez ignorer de qui vous teniez vos biens, & il vous fait sentir que c'est sa main qui les donne, ou qui les enlève à son gré. Mais ce n'est pas assez de ces abstinences forcées & indispensables ; dans la situation actuelle des choses, il faut briser son cœur d'une contrition véritable ; il faut entrer dans les voies d'une pénitence intérieure & volontaire ; souffrir avec soumission les misères qui nous accablent ; s'imposer à soi-même des peines convenables à la réforme de nos passions, & capables d'apaiser la colère de Dieu. Retournez à lui avec une confiance filiale : quoiqu'il soit le Dieu des vengeances, il est aussi le père des miséricordes & le Dieu de toute consolation. Quittez vos voies perverses encore une fois, & vous goûterez la douceur de son abondance. N'écartons point de dessus nous les heureux effets de sa compassion... Offrez-vous à lui comme des victimes qui vont s'immoler à la pénitence. Demandez-lui, comme Salomon, non les richesses ni la pauvreté, mais ce qui vous est nécessaire pour le soutien de votre vie, & avant tout cela, le Royaume de Dieu & sa justice : travaillez à vous procurer, non une nourriture qui peut périr & qui ne doit point vous empêcher de périr vous-même un jour, mais une

nourriture toute céleſte; mais ſa grâce; mais ſa miſéricorde qui doivent nous faire vivre éternellement.

Nota. Les Réflexions qu'on vient de lire, ont pour objet les calamités qui furent occaſionées par le funeſte hiver de 1709; & tout cet article, tiré d'un Manuſcrit original de M. Fléchier, eſt compoſé des penſées que l'éloquent Prélat n'a pu faire entrer dans l'excellente inſtruction Paſtorale qu'il a donnée aux Fidelles de ſon Diocèſe ſur le même ſujet, & qui ſe trouve dans ce Volume.

PENSÉES DIVERSES.

I.

Sur la Mort.

LA mort ſe préſente ſouvent à notre imagination; mais c'eſt à la manière de ces perſpectives, qui, tracées avec certaines proportions tirées des ſecrets de l'optique, nous font illuſion, en nous offrant une longue & profonde galerie, qu'on eſt tenté de parcourir, quoique ce ne ſoit qu'une ſurface peinte avec art, qui vue de près fait ceſſer notre erreur, & termine auſſitôt notre promenade.

II.

Sur les illuſions par rapport au ſalut.

UN avare voudra bien ſe ſauver par le jeûne & par l'abſtinence, mais non pas par la charité ni par la tendreſſe envers les pauvres; un orgueilleux fera des libéralités éclatantes aux Hôpitaux & aux Egliſes, mais il ne voudra céder à perſonne quelque droit qu'on faſſe valoir contre lui; un médiſant conſentira volontiers à ne point prendre le bien d'autrui, pourvu qu'on lui permette de déchirer la réputation de tout le monde: ainſi chacun ſe fait des reſtrictions ſur ſon ſalut, ſelon ſon humeur, & met toujours à part les péchés qui naiſſent du tempérament; comme s'ils étoient moindres, parce qu'on les aime; comme s'ils étoient moins dangereux, parce qu'ils ſont plus naturels; comme s'ils étoient plus pardonnables, parce qu'on les commet plus ſouvent; comme s'il ſuffiſoit pour ſe juſtifier de dire, cela eſt dans mon ſang, c'eſt ma complexion, c'eſt mon étoile,

ou comme si cette corruption naturelle étoit une raiſon pour ſe défendre devant la juſtice de Dieu, & non pas un ſujet de recourir à ſa miſéricorde.

III.

Sur la parole de Dieu.

La parole de Dieu en paſſant par la bouche de l'homme, ne perd rien de ſa vertu. La vérité eſt toujours elle-même.

IV.

Sur le ſoin qu'on doit prendre de ſon ſalut.

Eſt-ce qu'il eſt moins important de veiller ſur ſoi & de penſer à ſon ſalut, que de s'occuper d'affaires temporelles ? Devrions-nous avoir moins de ferveur que nos ayeux dans la foi ? Le Ciel eſt-il aujourd'hui de moindre prix qu'il l'étoit alors ? N'aſpirons-nous pas aux mêmes couronnes ? N'avons-nous pas à craindre les mêmes périls, & même des occaſions de chute encore plus dangereuſes ? Puiſque la perverſité humaine va toujours croiſſant, & que l'art de faire le mal ſe perfectionne de plus en plus, il faut dans l'œuvre du ſalut plus de précautions que jamais, plus de ſoins, plus de vigilance, des moyens plus puiſſans, & des ſecours plus efficaces.

V.

Sur les fruits de la parole de Dieu.

Telle fut la force de la divine parole, qu'annoncée au monde par la bouche des Apôtres, elle changea la face du monde ; elle s'empara tellement de l'eſprit & de la volonté des hommes, qu'elle leur fit quitter leurs lois, leurs coutumes, leur religion ... Celui qui étoit adultère devient chaſte, & fait un pacte avec ſes yeux pour ne plus regarder l'objet de ſes déſordres ; celui qui a trempé ſes mains homicides dans le ſang de ſon frère, réprime dans ſon cœur juſqu'aux moindres émotions de colère ; celui qui brûloit du déſir de ſe venger d'un ennemi, pardonne généreuſement les offenſes les plus ſenſibles ; celui qui dévoroit la ſubſtance du peuple par ſes injuſtices & ſes rapines, donne ce qu'il peut avoir de ſuperflu aux pauvres & aux Hôpitaux ; celui qui blaſphémoit le nom de Dieu avec tant de fureur & tant de ſcandale, s'interdit même juſqu'aux paroles inutiles ; celui qui briguoit

les honneurs & les vanités du ſiècle, les mépriſe ; celui qui ſe plaiſoit à répandre des diſcours pleins d'impiété, n'eſt plus occupé qu'à gagner des ames à Jeſus-Chriſt, & à les attirer à lui par des converſations les plus édifiantes.

V I.

Sur le Péché.

Quand nous péchons, nous admettons en nous un ennemi, un tyran, un tentateur importun, aſſidu & dangereux. Un ſaint Docteur nous fait remarquer que le péché actuel a preſque en chacun de nous les mêmes effets & les mêmes ſuites qu'a eu le péché originel en la nature humaine ; d'où il faut conclure qu'il y a eu dans nous deux ſortes de concupiſcences, l'une qu'on nomme originelle, & l'autre perſonnelle ; l'originelle eſt une amorce du péché dans le cœur de tous les hommes, c'eſt une contagion qui ſe répand inſenſiblement, un feu lent qui ne s'éteint qu'à la mort, que l'eau même du baptême n'amortit point, & que tous les exorciſmes ne ſauroient chaſſer. La concupiſcence perſonnelle eſt dans chacun de nous, quand nous avons conſenti au péché mortel. C'eſt un penchant continuel, une inclination violente qui nous porte à de nouveaux péchés ; & comme la première ne s'éteint pas par le baptême, la ſeconde ne s'efface pas non plus par l'abſolution.

V I I.

Sur la Juſtice.

I. J'appelle ici juſtice, cette perfection de la loi qui conſtitue l'homme dans l'habitude des vertus chrétiennes. Sur cela je demande, ſi les Phariſiens pouvoient ſe flatter d'avoir cette perfection ? Et j'examine quelle étoit leur juſtice.

Je trouve, 1°. qu'elle étoit toute extérieure ; ils portoient les Commandemens de Dieu gravés ſur leur front, mais les obſervoient-ils ? Ils exterminoient leur face pour avoir la réputation de jeûner rigoureuſement ; au-dehors ils étoient comme des agneaux, & au-dedans comme des loups raviſſeurs, puiſqu'ils vouloient perdre J. C.... Or, il faut que la juſtice des Chrétiens ſoit dans le cœur. Le cœur doit être le ſiége de la Religion ; elle y doit régner, ſi l'on veut

parvenir au Royaume des Cieux ..... Mais je prie Dieu, dites-vous, je l'honore des lèvres : ainſi l'honoroient ces Phariſiens ; mais je fais des aumônes ; ſi c'eſt pour être vu des hommes, Dieu ne ſauroit vous en tenir aucun compte.

2°. Leur juſtice étoit orgueilleuſe. Ils croyoient que leur vertu étoit à eux ; ils s'en attribuoient tout le mérite ; ils mépriſoient les autres hommes ; s'ils prêchoient, ils vouloient ſe faire admirer ; s'ils étoient généreux, c'étoit pour ſe faire aimer des hommes. La juſtice des Chrétiens doit être humble ; après avoir travaillé avec zèle à ſa propre ſanctification & à la ſanctification des autres ; on doit ſe reconnoître encore pour des ſerviteurs inutiles : *Servi inutiles ſumus.*

3°. Leur juſtice étoit imparfaite : la juſtice qui procédoit de la Loi, dit ſaint Paul, n'étoit pas pleine & entière. Les Phariſiens avoient une connoiſſance parfaite des cérémonies ; mais n'ayant jamais voulu donner entrée dans leurs cœurs à la charité de Jeſus-Chriſt, ils ne purent jamais atteindre à la véritable perfection.

II. D'après ces principes, nous pouvons juger ſi l'eſprit Phariſaïque ne règne pas encore parmi un certain nombre de Chrétiens .....On n'épargne ni le ſacré, ni le profane dans ſes diſcours ; même en faiſant profeſſion de piété, on cherche à tirer vanité du peu de bien qu'on fait ; on veut réformer les autres par des avertiſſemens importuns, par des corrections indiſcrètes ; on les décrie en feignant de vouloir les convertir ; & l'on croit être charitables, lors même que l'on porte des coups mortels à la charité.

III. Les libertins, après avoir perdu leur réputation, ſe jettent ſur celle de ceux qui leur déplaiſent, ou dont la vertu les choque ; après avoir uſé de tous les plaiſirs, ils ſe réſervent pour la fin de leurs coupables jouiſſances, celui de médire ; & au lieu de pleurer leurs péchés, on les entend gémir éternellement, & nous entretenir des péchés d'autrui.

IV. Que dirai-je de ces médiſances qui groſſiſſent les moindres défauts de nos frères par des circonſtances toujours exagérées, qui révèlent les crimes ſecrets par des confidences malignes, qui ruinent la fortune des gens de bien par des calomnies préparées avec un art meurtrier, de ces railleries fines & ingénieuſes, de ces bons mots dont on ſe

fait honneur aux dépens du prochain ? ... Ce n'eſt qu'une parole, dites-vous : ce n'eſt qu'un jeu : ce n'eſt que pour égayer la compagnie ; mais que répond l'Ecriture ? Celui, dit-elle, qui lance une flèche contre ſon prochain, eſt coupable de ſa mort : ainſi celui qui nuit à ſa réputation & qui s'excuſe ſur ce qu'il ne l'a fait qu'en riant : *Sic ludens feci*, ſe rend coupable devant le Seigneur du crime d'homicide. Cette raillerie eſt légère pour vous, dit ſaint Bernard, mais elle eſt importante à celui qu'elle regarde & qui en eſt l'objet. Votre frère ne s'informe pas ſi vous vous êtes réjoui, il ſent ſeulement que vous l'avez offenſé : on juge d'une bleſſure, non par la main qui l'a faite, mais par l'impreſſion de douleur qu'elle a cauſé à celui qui l'a reçue ; & quand on eſt bleſſé, qu'importe que ce ſoit par un homme qui s'emporte, ou par un homme qui ſe divertit ?

VIII.

Sur la Charité fraternelle.

I. La religion Chrétienne eſt différente de la religion des Juifs : premièrement, dans ſon principe : elle venoit d'un Dieu terrible, d'un Dieu qui avoit publié ſa loi au milieu des foudres & des éclairs ; la religion Chrétienne a été fondée par Jeſus-Chriſt, par un Dieu de bonté & de charité : ſecondement, dans ſes motifs : on puniſſoit de mort les prévaricateurs de la première loi : c'étoit la crainte qui faiſoit agir ; mais la loi de l'Evangile a pour motif la charité, l'amour de Dieu ; aimez le Seigneur, & vous avez accompli ſa loi : troiſièmement, les récompenſes étoient temporelles, l'abondance des biens de la terre, les richeſſes, &c. Celles des Chrétiens ſont toutes ſpirituelles, la grâce, la gloire de Dieu, la ſanctification des ames. Quatrièmement, les préceptes tendoient à la juſtice ; ne point tuer, ne point faire de tort au prochain, &c. mais les préceptes de l'Evangile tendent à la charité & à la bonté ; ne pas fâcher, ne pas déſobliger ſon frère, ne lui dire pas un mot qui puiſſe l'aigrir, &c.

II. Il a été dit aux anciens, vous ne tuerez point.... L'homme eſt l'image de Dieu, il la faut reſpecter. Dieu eſt le principe des choſes, eſt le maître de la vie .... Quelle folie pleine de brutalité que de chercher à ſe détruire les uns les autres ?

Comment peut-on ſe laiſſer aller à ces paſſions cruelles, qui vont à la ruine de ſon ſemblable ? .... Un peuple groſſier avoit beſoin de ce précepte, mais Jeſus-Chriſt a proportionné ſes commandemens à la ſainteté de ſa Religion, en défendant de faire la moindre choſe qui puiſſe offenſer le prochain .... *Je vous dis, moi, que quiconque ſe mettra en colère contre ſon frère, méritera d'être condamné.* Dans l'ancienne loi, Dieu défend le meurtre & l'homicide : Dieu défend dans la nouvelle, juſqu'aux moindres mouvemens de colère.

III. Cependant y a-t-il rien de plus commun ? Il ne faut qu'un mot, quelquefois dit ſans mauvaiſe intention, pour allumer le feu de diſcorde entre ſes frères. Un ſalut qu'on ne nous aura pas rendu de bonne grâce ; une marque d'honêteté à laquelle on n'aura pas été aſſez ſenſible, un geſte, un ſourire ; il faut moins que tout cela pour bleſſer notre orgueil & révolter notre amour propre : du reſſentiment, on paſſe à la colère, & de la colère à la haine. On ne peut plus ni voir, ni ſouffrir des perſonnes qui ont eu le malheur de nous offenſer ; tout ce qu'ils font, tout ce qu'ils diſent nous déplaît : on travaille à leur rendre de mauvais offices ; on cherche même tous les moyens de ſe venger : voilà où conduit l'animoſité, ſi on ne la réprime dans ſa naiſſance. Modérons donc une paſſion dont nous pourrions bien n'être plus les maîtres dans la ſuite.

IV. Il eſt défendu dans l'Evangile de ſe mettre en colère ; mais n'y a-t-il pas une colère permiſe ? Le Roi Prophète ne dit-il pas : *Mettez-vous en colère & ne péchez pas* ? Saint Paul ne parle-t-il pas d'une eſpèce de colère que Dieu approuve ? Je conviens qu'il eſt une colère Sainte, qui procède du zèle & de l'amour de la Religion, & qui ne ſeroit pas déplacée à la vue des outrages qu'on fait à Dieu : telle eſt celle, par exemple, qui s'empare de nous lorſque l'on entend blaſphémer le ſaint nom du Seigneur, ce nom ſi auguſte & ſi vénérable devant qui tout genou doit fléchir. Ne ſeroit-on pas en droit de déchirer ſes vêtemens comme dans l'ancienne Loi, lorſqu'on eſt témoin des irrévérences qui ſe commettent dans les Egliſes, où l'on parle aujourd'hui comme on parleroit dans les rues & dans les places publiques ; où l'on jette de tous côtés des regards curieux, indécens & peut être criminels ; où l'on entame des converſations toutes profanes ? Qui ne ſeroit pas tenté à ce ſpectacle, de

prendre le fouet en main, comme Jesus-Christ, pour chasser ceux qui se comportent de la sorte? Quand on voit des gens ignorans dans leur religion, sans étude, sans science, vouloir raisonner néanmoins sur les points de doctrine les plus épineux, en hommes éclairés, ou en esprits forts; se révolter contre les soins qu'on prend de les instruire; fuir la lumière qu'on leur présente, & braver par leur opiniâtreté la grâce qui les poursuit; qui ne seroit pas indigné? Une telle indignation est trop louable & trop juste, pour qu'elle ne soit pas agréable au Seigneur; mais toute autre colère est péché; il faut la réprimer.... Quiconque aura dit à son frère *Raca*, sera digne du feu, a dit le Sauveur des hommes: ce n'est pas une parole dite en l'air: ce n'est point une opinion de quelque Casuiste sévère, c'est un oracle du Fils de Dieu. On ne peut être sauvé sans la charité, & dire un outrage à son frère, c'est la perdre. Pour accomplir la loi, il faut lui faire du bien; & c'est la violer cette loi, que de lui vouloir, ou de lui faire du mal: enfin c'est s'attaquer à un membre de Jesus-Christ; à un Fidelle, pour lequel Jesus-Christ est mort; & si c'est un péché que de lui dire une injure, que sera-ce de le corrompre par des paroles licencieuses; de le pervertir par de mauvais exemples, & de le déchirer par des médisances cruelles?

IX.

Sur la Réconciliation.

I. Il a été nécessaire qu'on nous prêchât la réconciliation: nous sommes si foibles dans le commerce du monde; il faut si peu de chose pour nous choquer; nous nous fachons si souvent les uns contre les autres, qu'il étoit bien à propos qu'on nous obligeât de nous rapprocher de nos frères, après que nous aurions eu le malheur de nous brouiller avec eux, & de faire par vertu, ce qu'il ne nous a pas été donné de faire par inclination.

II. Que votre paix soit comme l'eau qui coule, dit l'Ecriture; rien de si uni que l'eau, rien de si divisible; jetez-y un bâton, une pierre; la moindre chose la fend: elle se sépare; mais ses parties se réunissent aussitôt, & elle coule comme auparavant: ainsi doivent faire les Chrétiens: un mot, une parole, un intérêt les divise; mais qu'on les voie

ſe réunir promptement, oublier tout, & ne plus ſe reſſouvenir du paſſé. 1°. Parce qu'après que J. C. nous a réconciliés avec ſon père, il n'y a point de Chrétiens ſi ennemis, qui ne doivent ſe réconcilier en J. C. 2°. parce que rien n'eſt ſi contraire à l'Evangile, qui eſt une loi de paix, que cet eſprit de diſcorde perſévérant. 3°. Parce que Dieu ne peut pardonner à ceux qui ne pardonnent pas.

III. Vous vous approchez de l'Autel, vous y apportez vos offrandes; mais ſi vous vous êtes brouillés avec votre frère, allez plutôt vous réconcilier avec lui. Le Sacrifice de la Meſſe commence, vous vous diſpoſez à y communier; déjà vous avez confeſſé vos péchés; déjà vous avez frappé votre poitrine; déjà vous touchez à la Table Sainte où l'on adminiſtre le Corps du Seigneur: & quelle offrande allez-vous lui préſenter? Des aumônes? Elles ne ſont d'aucun prix devant Dieu, ſi elles ne partent pas de la charité. Quoi donc? votre cœur. Dieu ſe ſoucie bien d'un cœur aigri, d'un cœur ulcéré qui fume encore du feu de la vengeance. Quoi donc encore? la victime de nos Autels, ſans-ceſſe offerte en holocauſte au Pére Céleſte? il rejette une main ſacrilége qui la lui préſente. Sortez, ſortez du Sanctuaire, ô vous qui nourriſſez dans vos cœurs des inimitiés éternelles; allez demander grâce à votre frère; vous n'êtes pas digne de participer au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt; il vous appelle à lui pour vous rendre ſaint, mais il vous rejette ſi vous n'avez pas demandé grâce à celui que vous avez offenſé. — Sachez vaincre le mal par le bien..... Mais il m'a offenſé; & n'avez vous jamais offenſé Dieu? Mais il n'avoit aucune raiſon de me fâcher; & ne vous êtes vous jamais oublié vous-même juſques-là vis-à-vis de lui? Mais il a communié; s'il a mal fait, en ſerez-vous moins coupable de mal faire auſſi comme lui? Croyez-moi, cherchez à lui être utile; inſtruiſez-le s'il eſt ignorant; aſſiſtez-le par des aumônes s'il eſt dans le beſoin; comblez-le de bienfaits, afin que le Seigneur vous comble auſſi de ſes grâces & de ſes bénédictions.

X.

Sur la Réſurrection des Morts.

I. JESUS-CHRIST appartenoit à Dieu corporellement; le Saint-Eſprit avoit formé ſa chair adorable dans le ſein de

Marie ; la plénitude de la divinité repoſoit en lui : il avoit ſatisfait par ſa Paſſion à ſon amour & à la juſtice de ſon Père ; tout cela étoit autant de titres, autant de droits pour lui à une réſurrection glorieuſe ; mais nous appartenons à Dieu, nous ſommes unis à ſon Fils, & par conſéquent nous ſommes deſtinés à reſſuſciter un jour comme lui.

II. L'homme eſt compoſé de deux parties, de l'ame & du corps ; ce corps mortel n'eſt que pouſſière dans ſon origine, il n'eſt que pouſſière dans ſa fin ; cette ame, toute ſpirituelle qu'elle eſt, ne laiſſe pas d'être elle-même ſujette à une eſpèce de mort, dit S. Auguſtin : *Habent & animæ mortem ſuam. Toute ame qui aura péché mourra : Omnis anima quæ peccaverit, morietur.* L'état de l'homme eſt déplorable ; lorſqu'il naît, le corps commence à vivre, & l'ame vient à mourir lorſqu'il péche.

III. Une partie de nous-mêmes eſt preſque toujours morte ; le ſein de nos mères eſt le premier écueil de notre innocence ; le ſepulcre eſt le terme de notre vie. Jeſus-Chriſt eſt venu réparer ces deux morts : il eſt entré dans ces deux tombeaux, & il en eſt ſorti glorieux : il eſt entré dans le ſein d'une Vierge, il l'a rempli de ſes bénédictions & de ſes grâces, & il y a produit notre génération ſpirituelle : il eſt entré dans le tombeau de nos corps, & il y a laiſſé en ſe reſſuſcitant un germe de la réſurrection future.

IV. Nous pouvons conſidérer nos corps en deux manières, ou ſelon leur dignité, ou ſelon leur deſtination. Ce ſont des tentes qu'on plie & qu'on abat preſque tous les jours, & qui ne ſont établies que ſur la pouſſière, dans le pélérinage de cette vie. Mais ce ſont des Temples ſanctifiés par les eaux ſacrées du Baptême, deſtinés au ſervice du Seigneur, aux opérations du Saint-Eſprit qui y habite & qui les poſſède : *Tabernaculum ſunt Spiritûs Sancti.* Dans le premier état, il dépérit, il s'uſe, il ſe ruine tous les jours ; ſa corruption paſſe quelquefois juſqu'à l'ame, en l'appeſantiſſant par le poids des affections terreſtres ; ce qui faiſoit dire à S. Paul : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus* ; qui me délivrera de ce corps mortel ? Et à S. Grégoire de Nazianze, comment ſe comporter avec ce corps corruptible ? Si je l'entretiens dans ſes aiſes, il ſe révolte ; ſi je le châtie par les auſtérités, il s'abat ; s'il eſt en ſanté, il eſt inſolent ; s'il eſt malade, il m'eſt à charge, C'eſt un ami qui me trahit, c'eſt

un ennemi qui me flatte; je ne puis vivre ſans lui, je ne puis m'accorder avec lui.

V. Ce corps, ainſi foible & fragile, doit être le ſujet de notre humiliation. Mais, prenons courage, cette ruine ne ſera que pour peu de jours; après un court voyage fait hors de ce monde, dit Tertullien, cette ame revient a dans ſon domicile; ce n'eſt point une déſertion, ni une fuite, c'eſt un pélérinage.

VI. Pauvre veuve, qui gémiſſez ſous l'oppreſſion, à qui on ôte le bien, & peut-être l'honneur, par des calomnies & des rapines; cette vie eſt courte, conſolez-vous, Dieu vous réſerve une paix éternelle & une réſurrection bienheureuſe. Pauvre artiſan, qui paſſez dans un lit, comme ſur une croix, des jours pleins de triſteſſe & d'amertume, & qui voyez preſque à chaque heure votre ſépulcre ouvert, conſolez-vous, vous en ſortirez après y être deſcendu, & ce ſera, je l'eſpère, pour entrer dans un repos éternel.

VII. Cependant, quelques miſérables que ſoient nos corps, ne dites pas qu'ils ne ſoient que pouſſière & que cendre. Ils ſont les temples de l'Eſprit-Saint; en les mépriſant, vous mépriſeriez ou Jeſus-Chriſt, dont vous êtes membre, ou le Saint-Eſprit qui habite en vous.... Jeſus-Chriſt étoit le temple de Dieu d'une façon particulière, non-ſeulement par l'infuſion de ſa grâce, mais parce que la divinité habitoit immédiatement & perſonnellement en lui. Détruiſez ce temple, dit-il aux Juifs, & dans trois jours je le rétablirai; voilà le principe de ſa réſurrection; ils auront beau le lier comme Samſon, il rompra comme lui ſes liens ſans peine & ſans effort; il n'aura beſoin ni du ſecours des Anges, ni de l'interceſſion des Prophètes; il eſt l'Auteur de la vie, il ſe la rendra lui-même par ſa Toute-puiſſance. Reſſuſciter un mort, eſt une œuvre au-deſſus de la nature, mais ſe reſſuſciter ſoi-même, c'eſt ce qu'il n'appartenoit de faire qu'à Jeſus-Chriſt; lui ſeul avoit la puiſſance de quitter la vie & de la reprendre, c'eſt l'apanage de ſa divinité; il eſt la réſurrection & la vie.

VIII. Mais comme les Chrétiens ſont les temples du Seigneur, parce que Dieu habite au milieu d'eux par la communication de ſa grâce; que leur cœur eſt comme le ſanctuaire de l'Eſprit-Saint, qui travaille ſans ceſſe à leur ſanctification & qu'il les prépare à la gloire, peuvent-ils douter qu'ils ne

reſſuſcitent auſſi par la vertu de Jeſus-Chriſt ? Or, s'il eſt vrai, qu'étant membres de Jeſus-Chriſt nous devons reſſuſciter un jour comme lui, il n'eſt pas moins vrai que nous devons nous diſpoſer à cette réſurrection en vivant de ſon eſprit : c'eſt l'Apôtre S. Paul qui nous l'enſeigne dans ſon Epitre aux Romains; voici ſes paroles : Si nous ſommes conduits par l'Eſprit de Jeſus-Chriſt reſſuſcité, ſi cet Eſprit habite en nous, le même Dieu qui l'a reſſuſcité, vivifiera nos corps mortels... Nous aurons part aux effets de la puiſſance du Père, ſi nous participons à la ſageſſe du Fils, parce qu'entre la vie que nous aurons menée en ce monde, & celle que Dieu nous rendra par ſa vertu toute puiſſante, il doit y avoir une proportion évangélique; enſorte que pour que la dernière ſoit glorieuſe, il faut que la première ait été marquée aux traits de la patience & de l'humilité de Jeſus-Chriſt. C'eſt une loi établie, dit S. Auguſtin, de ne pouvoir aller à Dieu que par Jeſus-Chriſt; & c'eſt un principe de religion, qu'on ne peut avoir droit à ſes promeſſes, que par l'accompliſſement de ſes ordonnances.

IX. Mais les pécheurs que deviendront-ils ? Viens-je les condamner à un néant éternel ? Viens-je de mon autorité privée, ouvrir ou fermer les tombeaux, & ôter à une partie des hommes l'immortalité que Dieu leur prépare. Non, non, je ſais, & l'Evangile nous l'enſeigne, que l'heure viendra que tous ceux qui ſont dans les tombeaux entendront la voix du Fils de l'Homme : *Omnes qui in monumentis ſunt audient.* Je ſais que tout ce qui convient à la nature d'une eſpèce, doit convenir à tous ceux de la même eſpèce ; qu'il y a des bons & des méchans ; que l'ame des uns & des autres a une même inclination naturelle à ſe réunir aux corps qu'elles auront animés ; que tous doivent reſſuſciter ; que nous reſſuſciterons tous en effet, ſoit pour notre bonheur, ſoit pour notre malheur éternel. Mais ne l'oublions pas, ceux-là ſeuls reſſuſciteront comme Jeſus-Chriſt, qui auront marché ſur ſes traces, qui auront crucifié leur chair, qui auront détruit en eux le péché. Mais où eſt le Calvaire pour vous ? Où eſt la croix ? Où eſt la mortification de vos ſens ? Croyez-vous que vous reſſuſciterez glorieux comme Jeſus-Chriſt, après avoir tout accordé à vos paſſions ? après vous être conduit ſelon des maximes & des exemples tous contraires à ceux de l'Evangile ? après vous être donné la liberté de tout voir &

de tout entendre ; après vous être livrés à tous les délices du ſiècle ? Que dirai-je de ces corps uſés par les plaiſirs, & corrompus par la molleſſe ; deſſéchés, non par le cilice & par les jeûnes, mais par les veilles & l'application à un jeu immodéré, par la crainte de perdre & par l'avidité de gagner, ou par le chagrin d'avoir perdu ? Autant de paſſions qui tourmentent d'autant plus au-dedans, qu'on tâche de les couvrir au-dehors du voile de l'honneur & de la bienſéance. Que dirai-je de ces hommes, qui jouiſſant de la ſubſtance de ce monde, ferment leurs entrailles à la pitié & à la miſéricorde, ſans être touchés de la miſère des hôpitaux, ni des preſſans beſoins du pauvre ? Tous ces pécheurs prétendent-ils participer à la réſurrection ?

X. D'où penſez-vous que venoit la confiance du ſaint homme Job, que les ſaints Pères ont appelé l'homme évangélique avant l'Evangile ? ſinon de l'aſſurance où il étoit que ſon Rédempteur reſſuſciteroit un jour ; cette tête ſi ſagement humiliée ſous la main toute-puiſſante de Dieu, & toujours baiſſée pour recevoir avec ſoumiſſion les coups différens de la Providence ; ces yeux qui s'étoient interdits volontairement toute ſorte de regards curieux pour ne point rencontrer d'objets funeſtes à ſon innocence ; cette bouche que l'impatience & le déſeſpoir n'avoient pu faire ouvrir au murmure & aux malédictions ; ce corps qui n'étoit qu'une plaie, figure anticipée de l'Homme-Dieu ſouffrant & crucifié, tout dans lui nourriſſoit l'eſpérance de ſa réſurrection future : *Scio quod redemptor meus vivit.*

Crucifiez donc votre chair, comme S. Paul vous y exhorte par ſon exemple ; mais ce n'eſt pas aſſez, entrez dans le ſépulcre avec Jeſus-Chriſt : la mort, oſerai-je le dire, ſans craindre d'offenſer la grandeur de Sa Majeſté ? oſerai-je le taire, ſans offenſer la profondeur de ſon humiliation ? la mort, dis-je, l'avoit mis au-deſſous de la condition des eſclaves, j'ai preſque dit au-deſſous du néant ; mais la réſurrection l'a élevé au-deſſus des hommes & des Anges. Le ſépulcre, objet de triſteſſe & d'horreur, le domicile de la pourriture & des vers, la région des ténèbres ; le ſépulcre, qui eſt l'écueil inévitable de la vanité de l'homme, la preuve éclatante de ſa foibleſſe & de ſa miſère, eſt le monument éternel de la gloire de Jeſus-Chriſt ; c'eſt le Prophète qui l'a dit : *Et erit ſepulcrum ejus glorioſum.* Les autres tom-

beaux contiennent les reſtes honteux de notre miſérable mortalité ; ils cachent la corruption de nos corps ; ils ſont une image perpétuelle de notre miſère ; mais le tombeau de Jeſus-Chriſt a été, durant l'eſpace de trois jours, le tabernacle de ſon corps précieux ; corps mort véritablement, quant à l'humanité, par la ſéparation violente, quoique volontaire de ſon ame, dans les douleurs de ſa Paſſion ; mais corps vivant, quant à la divinité, par l'union étroite de notre nature avec la nature divine dont elle n'a jamais été ſéparée. Y eût-il jamais inſcription plus glorieuſe que celle-ci : *Quid quæritis ? viventem cum mortuis ?* Que cherchez-vous ? Celui qui eſt vivant parmi les morts ? Il eſt reſſuſcité, il n'eſt plus dans le tombeau où il avoit été mis : *Non eſt hìc.*

XI. Deſcendons nous-mêmes en eſprit dans le tombeau. La perſpective eſt triſte & déſagréable, ſans doute, à ceux qui ſont lâchement attachés à la vie, aux richeſſes, & aux voluptés du ſiècle ; & qui, entraînés par l'amour des biens périſſables & paſſagers qu'ils poſſèdent, n'ont point d'eſpérance des choſes futures & éternelles ; mais pour un Chrétien, dont la converſation eſt dans les Cieux, qui regarde la terre comme le lieu de ſon exil ; le Ciel comme ſa patrie ; la mort comme le paſſage qui lui en prépare l'entrée ; cette penſée ne peut être déſagréable. Il en fait volontiers le ſujet de ſes plus profondes méditations, & elle lui ſert à remplir les conditions de ſon baptême, qui n'eſt autre choſe que la participation de la ſépulture & de la mort de Jeſus-Chriſt.

XII. On croit quelquefois que ce ſont-là les penſées d'un eſprit mélancolique qui ſe plaît à ſe nourrir d'idées noires, par leſquelles il devient à charge aux autres & à ſoi-même. On dit : quoi donc empoiſonnerai-je tous les momens de ma vie par des images ſi funeſtes ? troublerai-je toute la ſérénité de mes belles journées, par des rêveries ténébreuſes ? Erreur, Chrétiens, erreur. Un voyageur ne doit-il pas conſidérer la terre qu'il parcourt, & ne penſe-t-il jamais au terme vers lequel il s'avance ? Quelle étude plus naturelle que celle qui apprend à bien mourir ? Et quelle plus ſalutaire conſolation, que de voir au-delà d'une mort qui paroît terrible, une réſurrection glorieuſe ? Il faut donc s'enſevelir avec Jeſus-Chriſt : je dis plus encore, il faut détruire le péché comme lui.

Jeſus-Chriſt élevé ſur la Croix a mis ſous ſes pieds les puiſſances des ténèbres ; il a détruit le corps du péché, je veux dire, les affections & les actions du péché ; il a déchiré la ſentence de condamnation & de mort qui nous retenoit ſous les lois ſévères de la juſtice divine ; & ce n'eſt qu'après avoir fait tout cela, qu'il eſt ſorti triomphant de ſon tombeau, en détruiſant encore par ſa réſurrection tous les effets du péché qui l'avoit perſécuté pendant les jours de ſa vie mortelle, & qui l'avoit attaché à la Croix. Or, comme la réſurrection de Jeſus-Chriſt doit être le modèle de la nôtre, il faut nous appliquer à faire mourir en nous le péché : l'avons-nous fait ? Nous ſommes peut-être allez nous jeter aux pieds d'un Prêtre dans le tribunal de la pénitence ; mais avons-nous détruit le péché ? l'avons-nous affoibli ? l'avons-nous attaqué dans ſes derniers retranchemens ? l'avons-nous anéanti ? Avons-nous, par exemple, déraciné cette avarice qui nous fait épargner ſordidement des biens que le Seigneur nous a donnés libéralement, qui nous fait déſirer & uſurper peut-être celui des autres ? Avons-nous mis un frein à notre langue, & réprimé dans nous cette licence que nous prenions de décrier les actions du prochain par des calomnies ; d'empoiſonner ſes paroles par des rapports malins & des interprétations indiſcrètes, ſes intentions mêmes par des penſées & des jugemens téméraires ? Avons-nous arraché de notre cœur cet amour groſſier & profane qui nous attache à la créature, au mépris du Créateur ? Avons-nous détruit cet orgueil qui nous porte à nous agrandir, à nous élever au-deſſus de notre condition & de celle de nos frères ? qui nous fait regarder nos ſupérieurs avec chagrin & avec envie, & qui nous feroit volontiers marcher ſur la tête de nos égaux ? ....

XIII. Mais que je crains que le péché ne vive encore dans vous ! Peut-être n'avez-vous fait que le chaſſer pour quelques jours. Il ne convenoit ni à votre honneur, ni à la ſainteté de la fête, de n'avoir pas au moins les apparences d'un homme qui renonce au péché ; mais peut-être l'avez-vous caché dans le fond de votre cœur, pour le dérober à la ſévérité d'un Confeſſeur, ou à la juſte correction de l'Egliſe ; peut-être s'eſt-il retiré preſque malgré vous, à la vue de Jeſus-Chriſt crucifié, au bruit des Prédicateurs Evangéliques, au ſpectacle de nos ſolennités, en paroiſſant céder

aux impreſſions de la grâce, & à la néceſſité de paroître aux offices & aux inſtructions; mais quand vous l'auriez fait effectivement mourir ce péché, peut-être allez vous le faire reſſuſciter ? Cette intrigue ſe renouera ; le feu de la colère ſe rallumera ; cette bouche ſe r'ouvrira aux médiſances & aux blaſphèmes.....

XIV. S'il eſt des inſenſés qui nient la réſurrection future, il eſt auſſi des pécheurs inſenſibles à cette vérité. Ils connoiſſent le néant & l'inſtabilité du monde ; ils ſavent qu'ils portent leur tréſor dans un vaſe fragile, c'eſt-à-dire leur vie dans un corps mortel ; ils confeſſent, ſi vous le voulez, la réſurrection de Jeſus-Chriſt, mais leur foi eſt ſuperficielle ; ils eſpèrent même de reſſuſciter, mais leur eſpérance eſt morte, & elle ne produit pas la converſion du cœur ; ils voient que tout périt, mais ils s'excuſent toujours & s'appuient ſur ce qui eſt périſſable ; ils ſe laiſſent emporter par le torrent ; ils vivent comme s'ils étoient immobiles en ce monde ; ils bâtiſſent des maiſons ; ils augmentent leur revenu ; ils voient la figure de ce monde qui paſſe, ſans faire attention qu'ils vont paſſer avec elle ; ils touchent à la mort, & ils ne ſongent pas que de-là dépend leur réſurrection pour le Ciel ou pour l'enfer.

C'eſt pécher contre la foi de la réſurrection, que de devenir inconſolable dans ſes infirmités & dans ſes afflictions. Rien n'eſt quelquefois ſi délicat, ni ſi tendre que les dévots ; ils voudroient à la faveur d'une couche de piété, jouir de toutes les conſolations divines & humaines ; ils voudroient vivre à leur aiſe pour ſervir Dieu, diſent-ils, plus tranquillement. Les Croix que Dieu leur envoie, leur paroiſſent toujours trop peſantes. Viennent-ils à perdre un fils, un parent, un ami, ils ſe lamentent, ils ſe déſeſpèrent, comme s'ils n'avoient point d'eſpérance : *Sicut & cæteri qui ſpem non habent*. Gémiſſons de la néceſſité où nous ſommes de les perdre ; mais conſolons-nous, dans l'eſpérance de les retrouver, & guériſſons nos douleurs par cet eſpoir, fondé ſur des promeſſes divines & infaillibles.

Mais pourquoi, direz-vous, la réſurrection de nos corps eſt-elle remiſe à la fin des ſiècles ? Pourquoi chacun ne reſſuſcite-t-il pas après ſa mort ? Notre foi ſeroit ſoulagée, notre eſpérance ſeroit ſure ; l'expérience nous toucheroit, &c.... Vous vous trompez : les Juifs croyoient-ils mieux,

pour

pour avoir vu tant de miracles ? L'uſage n'ôteroit-il pas l'admiration, ne s'accoutumeroit-on pas à voir reſſuſciter, comme on s'accoutume à voir mourir ? La foi en ſeroit moins ferme ; l'œuvre de Dieu en ſeroit moins admirable. Il eſt plus digne de la grandeur de Dieu de nous faire croire la réſurrection, toute éloignée qu'elle eſt, ſur la foi de ſa parole, que ſi nous la croyions ſur des expériences ſenſibles & journalières. Mais, quoi qu'il en ſoit, il arrivera ce jour où Dieu nous fera ſortir de la pouſſière du tombeau, & la prophétie d'Ezéchiel s'accomplira..... Dieu étendit la main ſur le Prophète, & le tranſporta en eſprit dans un lieu rempli d'oſſemens ſecs & arides, & lui dit : Fils de l'homme, penſes-tu que ces os doivent revivre ? Il répond effrayé, Seigneur Dieu, vous le ſavez ; prophétiſe-donc, répliqua le Seigneur ; alors le Prophète s'écria : oſſemens arides & décharnés, entendez la parole du Seigneur : voici ce que le Seigneur a dit, je vous ranimerai, & vous vivrez ; je vous réunirai : je vous revêtirai de chair ; je vous couvrirai de peau ; vous revivrez, & vous connoîtrez que je ſuis le Seigneur. A la voix du Prophète qui parle de la part de Dieu, les os ſe rapprochent les uns des autres ; ils ſe réuniſſent ; ils s'emboîtent dans leurs anciennes jointures ; les nerfs reparoiſſent ; la chair s'étend, s'arrondit, s'anime : en un mot, le corps ſe forme, l'eſprit s'y introduit comme un ſouffle de vie ; ils ſe lèvent ſur leurs pieds, ces morts, & ils forment comme une armée nombreuſe rangée en bataille.

XVI. Que je ſouhaiterois, pour le bonheur des Chrétiens qui ſont tous mes frères, avoir dans le moment cette vertu vivifiante du Prophète ! Je rendrois à la vie de la grâce, tous ces morts que le péché tient aſſervis ſous ſon empire. Il me ſemble que le Seigneur, en me faiſant voir leurs conſciences deſſéchées par le feu des paſſions, & leurs cœurs preſque dépourvus de tout ſentiment de piété, s'adreſſe à moi, & me dit ; penſes-tu que ces morts puiſſent revivre ? Vous le ſavez, Seigneur.... ils ſont inſenſibles aux coups dont vous les accablez dans votre colère ; on a beau leur rappeler les vérités de l'Evangile, ils ſont ſourds & indociles ; ils ſont ſans goût & ſans affection pour les objets de la foi. On leur montre les eſpérances & les avantages de la religion, & ils demeurent dans une molle indifférence. Vous les appelez au

tribunal de la réconciliation ; vous leur offrez le pain de vie, & vos invitations les trouvent toujours insensibles.... Comment puis-je dire s'ils vivront ? Vous le savez seul, Seigneur, vous pouvez répandre sur eux un rayon de lumière, & les animer de votre esprit ; vous n'avez pas besoin du ministère des hommes ; ou si vous daignez vous en servir, donnez à la parole de vos ministres, qui est la vôtre ; donnez-lui, d'ébranler les cœurs, & de dissiper les ténèbres où les plonge leur infidélité.

XI.

Réflexions sur la Résurrection de Jesus-Christ, considérée comme modèle de notre Résurrection spirituelle.

I. QUI dit résurrection, dit un changement, un renouvellement d'être. Quoique Jesus-Christ ait voulu rester sur la terre après sa résurrection, il n'a pas vécu en homme ordinaire, mais en homme céleste, pour nous apprendre qu'après notre résurrection spirituelle, après notre conversion, nous devons mener une vie pure & conforme à la dignité de notre état.

II. S. Augustin s'étonne de ce que Jesus-Christ dit à ses disciples après sa résurrection : *Cum adhuc essem vobiscum*, c'est-à-dire, *lorsque j'étois encore avec vous* ; mais, Seigneur, s'écrie-t-il, vous leur parlez, vous les enseignez, vous êtes au milieu d'eux ; & à ce moment-là même, vous voulez leur paroître éloigné d'eux ? Ah ! je le vois, répond le même saint Docteur, sans être absent, il est si différent de ce qu'il étoit autrefois, qu'il est en droit de parler de la sorte, & de mettre cette différence entre l'homme sujet à la mort, & l'homme impassible & divinisé ; & c'est aussi l'idée que présente une véritable résurrection spirituelle. Sortis justifiés du tribunal de la pénitence, sanctifiés & consacrés par la communion du Corps & du Sang de Jesus-Christ, nous devons dire au monde & aux hommes du monde : *Cum adhuc essem vobiscum* ; vous pouviez compter sur moi avant ma conversion, c'est-à-dire lorsque je vivois au gré de mes passions, que je me nourrissois de projets frivoles, de désirs profanes, lorsque je bravois tout, & les bienséances du Christianisme, & les terreurs de la foi, & les menaces de Dieu, si souvent répétées dans les saintes Ecritures, contre

les impies & les endurcis; mais aujourd'hui que je ſuis avec vous ſans y être, que je ſuis tout autre que ce que j'étois, n'eſpérez plus de me voir partager vos plaiſirs criminels. J'ai abjuré vos maximes & vos mœurs, ne me comptez plus pour l'un des vôtres.

XII.

Exhortation à la Pénitence.

Qu'avons-nous à faire de mieux, que de ſuivre le conſeil de l'Apôtre, qui veut que nous nous jugions ſans miſéricorde; grâces à cette miſéricorde, qui eſt le principe de notre ſalut; grâces au Sang de Jeſus-Chriſt, qui eſt le prix adorable de ſa rédemption, notre pénitence peut faire ce que feroit la juſtice divine. Le Seigneur pourroit vous réduire en cendres, mais il lui ſuffit que vous ouvriez votre cœur au repentir; il auroit droit de vous condamner à des ſupplices éternels, mais il ne vous demande que quelques larmes & quelques douleurs paſſagères. Mais auſſi, quelque pitié qui lui reſte pour nous, quelque répugnance qu'il ait à punir & à perdre ſans reſſource des créatures qu'il a formées de ſes mains, qu'il a arroſées de ſon Sang, qu'il a nourries de ſa ſubſtance, s'il veut bien modérer ſa rigueur, il ne veut pas frauder ſa juſtice. Ce n'eſt pas un pardon abſolu qu'il nous offre, ni une abolition entière; c'eſt une rémiſſion & une grâce conditionnelle, en ce ſens qu'elle exige de votre part une compenſation de rigueur & de ſatisfaction, qui banniſſe toute idée d'impunité..... Vous avez couru de plaiſirs en plaiſirs, & vous n'avez penſé à Dieu que pour l'offenſer; allez de douleur en douleur, à la vue de vos péchés, & ne penſez à vous que pour vous condamner; vous avez mépriſé les pauvres de Jeſus-Chriſt dans leurs beſoins, ouvrez-leur déſormais votre cœur & vos mains, jeûnez vous-mêmes; & par une abſtinence volontaire, ſouffrez ce que vous leur avez fait ſouffrir; vous avez affligé votre frère par vos médiſances piquantes, réparez l'honneur que vous lui avez ravi; & pour vous punir, ſupportez avec patience les traits qu'on pourra lancer contre vous..... Toutes les portes de la miſéricorde nous ſont encore ouvertes; n'attendons pas que le déſeſpoir nous les ferme. Humilions-nous ſous le fardeau de nos iniquités, afin que Dieu nous reconnoiſſe pour ſes enfans, & que dans l'autre vie nous n'ayons qu'à jouir de ſes récompenſes.

XIII.

Sur l'Enfer.

I. L'Enfer eſt un lieu d'exil & de proſcription, où l'on eſt pour toujours privé de la vue de Dieu, éloigné de ſa perſonne, & ſéparé de la compagnie des Saints.... Deux cruelles choſes y ſeront jointes enſemble, la douleur & la fureur, le règne de la juſtice de Dieu & de l'injuſtice de l'homme; état funeſte où Dieu déploiera ſur le réprouvé tous les fléaux de ſa colère, & où le réprouvé déploiera contre Dieu tous les efforts de ſa haine & de ſon impiété.

II. Nulle créature qui puiſſe échapper à la vengeance de Dieu, ſoit par la fuite, puiſqu'il eſt par-tout, ſoit par la réſiſtance, puiſqu'il peut tout.....

III. Sauvons-nous au moins par la crainte d'éprouver le ſupplice horrible dont on nous menace.... C'eſt à quoi la Religion nous convie. Elle y travaille même de tout ſon pouvoir, & quand elle n'y réuſſit pas, elle arroſe des larmes de ſa tendreſſe les tombeaux de ceux qui n'ont pas voulu ſe rendre à ſes invitations, & qui ont mieux aimé périr que d'employer les remèdes qu'elle leur a offerts.

IV. Ne dites pas, nous avons du temps pour nous repentir; Dieu eſt patient parce qu'il eſt éternel; il ne prononcera pas tout d'un coup la ſentence contre les méchans, parce que ſa miſéricorde les tolère & les invite à la pénitence, & les hommes abuſent de cette bonté immenſe, & ils la font ſervir à leur ruine, & ils changent en poiſon le remède qui leur eſt offert! Peut-être vont-ils même juſqu'à s'imaginer que Dieu n'eſt point, parce qu'il eſt patient; au lieu qu'au contraire il n'eſt ſi patient, que parce qu'il eſt Dieu, & qu'ayant une ſouveraine puiſſance pour punir les méchans, il a auſſi toute l'étendue de l'éternité, pour la juſte exécution de ſes vengeances.

XIV.

Sur la Vigilance Chrétienne.

I. Le Fils de Dieu nous aſſure qu'il viendra de nuit comme un voleur, pour nous ſurprendre; il a voulu nous engager par-là à nous tenir toujours ſur nos gardes, & à être toujours prêts à le recevoir. En effet, vous ne ſavez ni

l'heure ni le jour qu'il arrivera ; peut-être ſera-ce au moment où vous ſerez occupé d'une intrigue criminelle ; dans un temps où le ſang des innocens que vous aurez verſé, coulera encore & criera vengeance contre vous ; peut-être ſera-ce lorſque vous ſerez tout occupé du déſir de plaire, & de pervertir des ames que Jeſus-Chriſt a créées pour ſa gloire ; peut-être ſera-ce au milieu d'une de ces converſations où vous déchirerez le prochain, & où votre langue impitoyable, n'épargnant ni le ſacré ni le profane, lancera les traits les plus envenimés de la médiſance & de la calomnie.

II. Ne craignez-vous pas de vous voir tranſporté au jugement de Dieu, ſans avoir eu le temps de le prévenir, ni d'apaiſer les murmures des pauvres qui demanderont juſtice contre vous, au ſujet de votre dureté, & qui ſe porteront pour témoins & pour accuſateurs contre vous au Trône de Dieu.

III. Voudriez-vous être ſurpris dans cet état ? Et cependant n'eſt-ce pas l'état ordinaire de votre conſcience ? Alors on vous arrachera malgré vous à ce que vous aimez le plus. Le coup mortel ſera porté, il rompra tous vos liens, il renverſera vos entrepriſes, il anéantira tous vos projets, il briſera les idoles de votre cœur ; s'il vous reſte donc quelque ſentiment de crainte & d'amour pour Dieu, quelque foi des vérités éternelles, quelque déſir des biens céleſtes, & quelque zèle pour votre ſalut, veillez ſans ceſſe, tenez-vous toujours prêt à paroître devant Dieu, car le Fils de l'Homme, c'eſt-à-dire Jeſus-Chriſt, votre Sauveur & votre Juge, viendra au moment que vous y penſerez le moins : *Quâ horâ non putatis, Filius Hominis veniet.*

XV.

Sur l'Aſſomption de la Sainte Vierge.

I. Les Juſtes meurent dans la charité, lorſqu'après avoir perſévéré dans les voies de Dieu, ils conſacrent leurs derniers ſoupirs par un acte d'amour de Dieu ; mourir de la ſorte, c'eſt mourir dans la paix & dans le baiſer du Seigneur, comme parle l'Ecriture ; c'eſt ſortir de ce monde pour aller recevoir la couronne que le Souverain Juge a préparée à ſes Elus. Les Martyrs ſont morts, non-ſeulement dans la charité, mais pour la charité, lorſque pour défendre

la vérité combattue, & pour ſoutenir la gloire de Jeſus-Chriſt, ils ont laſſé par leur conſtance la cruauté des bourreaux & des tyrans; & lorſque laiſſant leurs corps ſanglans comme des victimes innocentes ſur le lieu de leur ſupplice; ils ont rendu leur eſprit en odeur de ſuavité à celui qui le leur avoit donné, & dont ils ont ſoutenu la cauſe avec un courage héroïque.

II. Marie meurt tout à la fois & dans la charité; (car qui ne connoît pas ſes vertus ſublimes ?) & par la charité; car c'eſt la violence de ſon amour qui détache ſon ame de ſon corps mortel, & qui fait en elle la fonction de la mort: *Fortis ut mors dilectio.*

III. La mort eſt un effet du péché, & un effet de la juſtice de Dieu, ſuivant les paroles de l'Apôtre: *Per peccatum mors.* Ce péché a répandu dans chaque homme un poiſon homicide, qui deſſèche & tarit peu à peu dans nos veines la ſource de la vie. Nous ne ſommes mortels que parce que nous ſommes tous coupables; nous l'avons ſigné nous-mêmes, cet arrêt de mort, & puiſque nous avons tous perdu la grâce qui devoit en préſerver le genre humain, il ne nous reſte plus qu'à adorer la juſtice qui nous punit, & à nous ſoumettre ſans murmurer à l'exécution de cet arrêt.

IV. Dans l'état d'innocence, par un privilége & une grâce particulière, l'homme devoit être immortel; je dis par grâce & par privilége, parce que de ſa nature il avoit un principe de deſtruction, autrement il n'auroit pas perdu l'immortalité, puiſque le péché n'a détruit en lui aucuns des dons de la nature, & que les ſaints Pères nous diſent, que l'homme a bien été bleſſé à cet égard, mais qu'il n'a point été privé de ces dons naturels en conſéquence de ſon péché. Mais depuis le moment où la ſentence de mort a été prononcée, ce monde n'eſt plus qu'une vaſte arène où les hommes, comme autant de criminels, paroiſſent les uns après les autres, pour y être exécutés. La juſtice de Dieu leur imprime en naiſſant un caractère de condamnation, qui les dévoue à la mort; ils naiſſent pécheurs, la mort eſt leur ſalaire : *Stipendia peccati mors.*

V. Mais ſi Marie meurt, ce n'eſt point pour expier aucun péché par la douleur, c'eſt pour honorer le ſouverain domaine de Dieu ſur toutes les créatures, qui n'ont d'être & de vie que ce qu'il leur en a donné; c'eſt pour couronner

ſes vertus par ce dernier période d'anéantiſſement & d'humilité ; c'eſt pour avoir la gloire d'imiter la mort de ſon Fils, de ce Fils ſi cher & ſi reſpecté, dont l'eſprit a toujours été la règle de ſes actions.

VI. Si c'eſt une néceſſité pour tout homme de mourir, la Providence ne nous condamne à mourir qu'une fois : *Statutum eſt omnibus hominibus ſemel mori*, diſoit l'Apôtre ; c'eſt un arrêt porté dès le commencement des ſiècles, contre tous les hommes, arrêt qui les condamne à mourir une fois. Marie étoit déjà morte de douleur, pour ainſi dire, aux pieds de la Croix ; elle avoit été martyr, & plus que martyr ; la Paſſion de Jeſus-Chriſt avoit été la ſienne ; & par ſa mort naturelle, ſi l'on peut appeler ainſi, une mort qui n'eſt que l'effet d'une extaſe & d'un raviſſement, elle couronne ſon dernier ſacrifice. L'amour divin va immoler la victime ; & n'eſt-il pas juſte que ce ſoit l'amour qui porte le dernier coup à celle que la pureté a conſacrée, que la ſainteté a enfantée, que la grâce a nourrie, & qu'anima toujours la charité ? Auſſi cette mort eſt-elle ſuivie du triomphe le plus glorieux.

VII. Que l'ame s'élève juſqu'à Dieu après ſa ſéparation, qu'elle paſſe juſques dans le ſéjour de l'immortalité, & que rien ne ſoit plus capable d'altérer ſon bonheur ; que l'eſprit, enfin, aille ſe réunir à ſon principe, je ne m'en étonne pas ; mais qu'un corps, qui, par ſa nature, eſt ſujet à une entière diſſolution, en ſoit exempt, & qu'il ſoit élevé juſqu'aux plus hauts degrés de la gloire, c'eſt ce qui ſurpaſſe toutes nos idées ; c'eſt pourtant le miracle que Dieu fait en faveur de Marie. Vous en futes les témoins, vous, ſaints Apôtres, qui aſſiſtâtes à ſes glorieuſes funérailles ; vous, Eſprits bienheureux, qui ouvrîtes la porte de ſon tombeau, & qui célébrâtes ſon entrée triomphante dans la céleſte Jéruſalem.

VIII. N'attendez pas que je vous peigne ici ce triomphe glorieux, Dieu ſeul qui eſt la gloire & la couronne de ſes Saints, peut nous dévoiler le nombre & la meſure des grâces qu'il leur donne. Je me contente d'examiner les principes de cette gloire & de cet éclat dont Marie brille dans le premier rang de la Hiérarchie céleſte. Cette gloire lui étoit due à titre de récompenſe, & cette récompenſe eſt un juſte retour d'amour & de charité de la part de Dieu envers celle qui fut tout amour & toute charité pour lui. Elle avoit ſervi

de trône à Jeſus-Chriſt, & Dieu l'élève ſur un trône placé à côté de ſon Fils; elle avoit été la compagne des ſouffrances de l'Homme-Dieu, elle devient la compagne de ſa gloire. Son alliance avec la Sainte Trinité ne demandoit pas non plus un moindre degré de gloire; le Père lui avoit confié tous ſes droits; elle avoit mis au monde le Fils du Très-Haut; le Saint-Eſprit l'avoit choiſie pour ſon épouſe; cette Fille bien-aimée vient prendre poſſeſſion de l'héritage paternel; cette tendre Mère vient participer au bonheur de ſon Fils, comme elle avoit participé à ſes humiliations; cette Epouſe chérie vient entrer en poſſeſſion de tous les droits attachés à une ſi ſainte alliance. Voilà les titres de ſon élévation.

IX. De plus, S. Pierre Damien, remarque que Marie étoit toujours montée de vertus en vertus, de mérites en mérites; elle avoit été choiſie pour être la mère du Fils de Dieu; ſaiſiſſez, ſi vous le pouvez, la proportion qui ſe trouve entre cette dignité & toutes les grâces que Dieu lui avoit accordées; concevez comment répondirent toujours à ces grâces, & les ſentimens dont elle fut animée, & les actions qui compoſèrent le tiſſu de ſa vie, alors vous aurez de Marie l'idée qu'il en faut avoir, & vous pourrez juger de l'excellence de la gloire dont elle jouit, par l'excellence de ſes mérites & de ſes vertus.

XVI.

Sur le bon uſage des biens temporels.

I. Quand Dieu créa le monde, il trouva que toutes choſes étoient bonnes, non-ſeulement en elles-mêmes, mais encore à l'égard de l'homme à qui ſa bonté les avoit deſtinées. Elles auroient ſans doute contribué à ſon bonheur, s'il eût entretenu l'union qu'il avoit avec Dieu. Mais après le péché, la terre fut privée de toutes les bénédictions ſpirituelles & temporelles que Dieu y avoit répandues. L'homme réconcilié avec Dieu, par le Sang de Jeſus-Chriſt, recouvre une partie des avantages dont il avoit joui. Jeſus-Chriſt étant conſtitué l'héritier de toutes choſes, appelle ſes fidelles à partager ſon héritage. Les cieux & la terre appartiennent au Fils de Dieu, premièrement, parce que tout a été créé par lui : *Per quem omnia facta ſunt*; ſecondement, parce qu'étant médiateur entre Dieu & les hommes, & ayant réuni

par ſon Sang la juſtice & la miſéricorde, Dieu lui a donné un nom qui eſt au-deſſus de tout nom : *Dedit illi nomen quod eſt ſuper omne nomen*, & que par ce nom tout lui eſt ſoumis dans l'univers, tout dépend de lui, comme du Seigneur & du Maître, devant qui le Ciel, la terre, & l'enfer même, doivent fléchir le genou, pour reconnoître ſa ſouveraine puiſſance.

II. Or, ce droit qui a été rendu à l'homme, d'uſer encore des créatures pour ſa conſervation & ſon utilité, c'eſt par Jeſus-Chriſt ſeul qu'il lui a été rendu, & ce n'eſt qu'en vertu de la rédemption de Jeſus-Chriſt qu'il en peut jouir. Voilà le principe d'où naiſſent toutes les règles que nous devons ſuivre dans l'uſage des biens temporels, car n'y ayant droit que par Jeſus-Chriſt, je veux dire, comme diſciples & cohéritiers de Jeſus-Chriſt, nous ne pouvons en uſer que ſuivant l'eſprit & les maximes de celui qui nous a acquis ce droit, & qui nous a preſcrit la manière dont il veut que nous l'exercions. La modération, la juſtice & la piété, ce ſont là, d'après l'Apôtre, les règles propoſées aux Chrétiens ſur l'uſage des biens créés : *Sobriè*, *juſtè*, *piè* ; la modération, pour nous renfermer à cet égard dans les bornes étroites de la prudence & de la ſobriété ; la juſtice, pour ne bleſſer jamais les droits & la propriété d'un autre ; la piété, pour nous remplir des ſentimens les plus vifs de la reconnoiſſance & de l'amour envers notre divin bienfaicteur.

III. Mais, dira-t-on, nous ſommes les cohéritiers de Jeſus-Chriſt, à qui tous les biens du monde ont été donnés comme ſa conquête, & cependant nous ne jouiſſons preſque pas des choſes temporelles, tandis que les enfans du ſiècle en ont la meilleure part. Parcourez les Cartes Géographiques, vous verrez plus de pays ſous la domination du Croiſſant, que ſous l'empire de la Croix. Cette inégalité de partage ſe trouve dans le ſein même de l'Egliſe. Les méchans poſſèdent la terre ; & ſi les foibles raviſſent les Cieux, ce n'eſt qu'à force de combats. La violence, l'oppreſſion & la tyrannie règnent ſous le ſoleil, & c'eſt toujours parmi les Juſtes que le Prince de ce monde choiſit ſes victimes. Eſt-ce ainſi que tous les biens doivent appartenir aux diſciples de Jeſus-Chriſt ?

IV. Je réponds, que malgré la différence qu'on remarque en cette vie, entre la condition extérieure des bons &

celle des méchans, il n'eſt pas moins vrai de dire que les biens temporels ſont aux Juſtes, quoiqu'ils n'en jouiſſent pas comme l'homme animal & terreſtre. Celui-ci fait ſon capital & ſon tout des biens du monde, parce qu'il y borne ſes déſirs & qu'il n'ambitionne rien de plus précieux ; l'homme de bien au contraire n'y met pas les affections de ſon cœur, parce qu'il aſpire à d'autres biens plus dignes de lui. Il ſait que le monde n'eſt que vanité, que ſa figure paſſe, & que Dieu garde ſes tréſors dans le ciel pour ſes Elus. Il jouit d'une manière ſpirituelle de ces biens temporels, que les méchans profanent, ſoit que Dieu les lui donne, ſoit qu'il les lui refuſe. Il en fait comme autant de ſymboles de ces biens éternels que la foi lui promet dans une meilleure vie. De même que les abeilles ne cueillent pas les fleurs, comme font les hommes qui s'en attribuent la poſſeſſion & la propriété, mais qu'elles en tirent délicatement & ſans les flétrir, un certain ſuc dont elles compoſent leur miel ; de même l'homme de bien ne ſe ſert des choſes temporelles que pour s'élever à Dieu, c'eſt le ſuc qu'il en tire. Tantôt il y admire la bonté de Dieu & ſa Toute-puiſſance, qui forment tant de biens différens, & qui en laiſſent l'uſage à ceux-là même qui en abuſent ; tantôt voyant que les méchans y participent autant, & même plus que les bons, il confeſſe que ce n'eſt donc pas la félicité naturelle & véritable des Juſtes ; tantôt, enfin, conſidérant que la plupart des gens de bien en ſont privés, il conclut qu'il faut que Dieu leur en réſerve de plus excellens dans le Ciel, & il ſe conſole, en diſant avec le Prophète : *Le ſort qui m'eſt échu, eſt le plus avantageux, car mon héritage eſt excellent, c'eſt Dieu même : Funes ceciderunt mihi in præclaris : etenim hæreditas mea præclara eſt mihi.* Pſal. 15. ℣. 6.

XVII.

Sur la parole de Dieu.

I. C'eſt dans la parole de Dieu que ſe trouve le remède à tous nos maux ; c'eſt le vrai baume de Galaad, qui guérit toutes nos plaies, c'eſt une ſource de conſolations douces & ſolides dans toutes les afflictions & les miſères de la vie, enfin c'eſt un arſenal où nous trouvons des armes contre tous les ennemis de notre ſalut. Si la pauvreté nous fait

éprouver ce qu'elle a de plus dur, elle nous apprend que la bénédiction de Dieu eſt le principe des vraies richeſſes, que notre tréſor eſt dans le Ciel, & que les véritables biens ſont ceux que la rouille ne détruit pas, & que les voleurs ne peuvent enlever. Sommes-nous dans l'humiliation & le mépris? Elle nous enſeigne que la qualité d'enfant de Dieu eſt préférable à toutes les grandeurs de la terre; qu'il vaut mieux être petit & ignoré dans la maiſon du Seigneur, que d'habiter les palais ſuperbes des méchans; qu'après avoir été rebutés ſur la terre, comme la balayure du monde, Dieu nous placera dans le Ciel ſur des trônes plus brillans que les autres, & que ſi les hommes nous traitent avec mépris, les Anges nous regardent comme les futurs compagnons de leur gloire. Dans l'exil, elle nous fait ſouvenir que nous ſommes étrangers & voyageurs ſur la terre, mais que nous avons au Ciel une cité permanente dont Dieu lui-même eſt l'architecte; qu'il nous couvre de ſes aîles quand la perſécution nous oblige de fuir; que ſa providence pourvoit à nos beſoins, & ſaura nous ménager un aſile contre la fureur de nos ennemis: toute la parole de Dieu eſt remplie de ſemblables inſtructions, qui ſont la nourriture & la conſolation du juſte dans toutes ſes peines.

II. Voilà pourquoi le ſaint Roi David demande ſi ſouvent à Dieu dans le Pſeaume 118, qu'il daigner lui enſeigner ſa divine parole, & lui en donner l'intelligence. Mais, dira quelqu'un, eſt-ce donc une choſe ſi difficile que d'entendre la loi de Dieu? Les préceptes qu'elle nous donne ne ſont-ils pas clairs, précis, aiſés à comprendre? Faut-il monter aux cieux ou traverſer les mers pour s'en inſtruire, & ſavoir la manière d'accomplir ce qu'elle nous preſcrit? Puiſque Dieu nous a donné cette loi pure & ſainte pour régler nos actions & nous apprendre comment nous devons nous conduire, tant envers lui, qu'envers les autres hommes, elle ne pourroit ſervir à ce deſſein, ſi elle étoit conçue en des termes que nous ne puſſions comprendre. Pour être une lampe qui éclaire nos pieds, & un flambeau qui nous montre les ſentiers par où nous devons marcher, ne faut-il pas qu'elle répande ſa lumière dans nos eſprits, & que cette lumière ſe ſuffiſe à elle-même pour ſe faire connoître? D'où vient donc que David en demande continuellement l'intelligence, comme s'il ne pouvoit l'entendre & en pénétrer le ſens?

Si elle étoit obſcure pour ce grand Prophète, qui aſſure de lui-même qu'il a ſurpaſſé en connoiſſances tous ceux de ſon âge, combien ne le ſera-t-elle pas davantage pour le commun des Fidelles.

III. Pour répondre à cette difficulté, il ſuffira d'obſerver que le ſens de la Loi divine eſt facile à entendre, mais que la véritable intelligence, dont parle le Prophète, conſiſte à l'entendre de telle ſorte, qu'on la mette à exécution par une exacte fidélité à pratiquer ce qu'elle commande: ce n'eſt pas la lettre qui juſtifie, mais l'eſprit: or l'eſprit qui conſtitue l'eſſence de la Loi, & le mérite des œuvres qu'elle preſcrit, ne réſide que dans ceux qui l'obſervent religieuſement & par des motifs dignes de Dieu. Ce n'eſt pas aſſez d'écouter ou de lire la parole de Dieu, & de la comprendre, ſi on ne la garde pas, puiſqu'au jugement de Jeſus-Chriſt, ceux-là ſeuls ſont heureux qui l'entendent & qui la gardent: *Beati qui audiunt verbum Dei & cuſtodiunt illud.* Il faut donc diſtinguer entre une connoiſſance purement ſpéculative qui ne réſide que dans l'eſprit, & une connoiſſance effective qui porte la volonté à la pratique des vertus & à la fuite des vices. Les Philoſophes ont très-bien diſtingué entre l'entendement théorique qui s'arrête à la ſimple contemplation des choſes, & l'entendement pratique qui porte à l'action. Or ces deux manières d'entendre les choſes ſont tellement différentes l'une de l'autre, qu'il arrive ſouvent que la volonté ſe détermine d'une manière toute oppoſée à ce qu'elle feroit, ſi elle agiſſoit en conſéquence des lumières qui ſont dans l'entendement. Ce n'eſt pas ordinairement la connoiſſance qui manque aux pécheurs; mais c'eſt la violence des paſſions qui prévaut dans la pratique, & qui les entraîne vers le mal. Ces réflexions nous font ſentir les raiſons de la prière que le Prophète adreſſe à Dieu, de lui enſeigner ſa loi & ſes ordonnances, c'eſt-à-dire de lui faire la grâce de connoître cette loi & ces ordonnances, pour les ſuivre & les pratiquer: car il s'agit ici de la volonté, faculté aveugle & plongée dans les ténèbres du péché, qui a beſoin que Dieu l'éclaire par la lumière de ſon eſprit, & la remue par ſa grâce, afin qu'elle ſe détermine au bien & qu'elle le faſſe.

IV. S'il ne s'agiſſoit que d'une ſimple connoiſſance de l'eſprit, nous n'aurions rien à déſirer, ni à demander: cette connoiſſance ne nous manque pas. Suivant la doctrine de

ſaint Paul ; ceux qui n'ont pas reçu la loi extérieurement, la portent écrite dans leur cœur ; & de cette manière, ils ſont une loi vivante pour eux-mêmes, leur conſcience s'accuſant, ou s'excuſant par l'application qu'elle fait de ſa lumière intérieure à tous leurs ſentimens & à toutes leurs actions. Voilà ce qui a rendu les pécheurs inexcuſables dans tous les temps. Ils n'ont pas ignoré ce que je puis appeler le droit de Dieu, je veux dire les devoirs généraux dont nous ſommes tenus envers lui, & qu'il exige de nous en quelque état que nous ſoyons. Ils ont connu Dieu & ſa volonté ; cependant ils ne l'ont point ſuivie ; les paſſions déréglées ayant offuſqué les lumières de la raiſon, & l'amour des choſes créées ayant prévalu dans leur cœur, ſur celui qu'ils devoient à Dieu. L'homme animal n'eſt pas capable de concevoir & d'accomplir les choſes qui ſont de l'eſprit de Dieu : *Animalis homo non percipit ea quæ ſpiritus Dei ſunt.* La Loi divine eſt ſpirituelle, & l'homme eſt charnel ; outre cela le Prince de ce ſiècle aveugle les eſprits, en y jetant les nuages de l'erreur & du vice. Il faut que Dieu chaſſe ces ténèbres, par la vertu de ſon eſprit : qu'il ouvre nos yeux à la vérité, & qu'il en faſſe tomber les écailles, afin que nous puiſſions voir les merveilles de ſa Loi, goûter la ſainteté de ſa parole, & obéir à ce qu'elle nous commande.

V. C'eſt ainſi que Dieu enſeigne ſes enfans, en écrivant ſa Loi dans leur cœur par ſon amour, & en leur donnant par ſa grâce, le vouloir & le faire. Il eſt dit en pluſieurs endroits des Livres Saints, de ceux à qui cette faveur eſt accordée, qu'ils ſont enſeignés de Dieu ; que Dieu leur a donné un cœur qui ſait comprendre, qu'il a éclairé les yeux de leur cœur, &c. Tous les autres ſont traités d'ignorans, d'aveugles & d'inſenſés, conformément à cette parole : celui qui dit : j'ai connu Dieu, & qui ne garde pas ſes commandemens, eſt un menteur, la vérité ne ſe trouve point en lui. Or toutes ces conſidérations ne ſuffiſent-elles pas pour nous engager à faire ſouvent la prière que le ſaint Roi Prophète adreſſe à Dieu ? Seigneur, donnez-moi l'intelligence, & je m'appliquerai à connoître votre Loi, & je la garderai de tout mon cœur : *Da mihi intellectum, Domine, & ſcrutabor Legem tuam, & cuſtodiam illam in toto corde meo.*

VI. Remarquons encore, que le Prophète, pour obtenir de Dieu la lumière & l'inſtruction qu'il lui demande,

lui repréſente humblement, & néanmoins avec confiance, qu'il eſt ſon ſerviteur, qu'il met toute ſon application à étudier ſa ſainte Loi pour en pénétrer le ſens, pour en connoître l'étendue, & qu'il fait conſiſter toute ſa gloire, tout ſon bonheur à lui obéir. Tels ſont les motifs qu'il emploie auprès de Dieu, pour ſe le rendre favorable; ils ſont tous tirés de ſon dévouement à Dieu & de ſa fidélité à le ſervir. C'eſt à ceux qui ſont ainſi diſpoſés, que le Seigneur accorde tous les jours de nouvelles grâces. Il confie des talens à ceux qui ont fait valoir les ſimples deniers qu'il leur avoit commis. Son ſecret & les tréſors de ſa bonté ſont pour ceux qui l'aiment & qui lui ſont fidelles. Si quelqu'un m'aime, dit le Sauveur lui-même, il gardera ma parole, & mon Père l'aimera, & nous viendrons à lui, & nous ferons en lui notre demeure: *Si quis diligit me ſermonem meum ſervabit, & Pater meus diliget eum, & ad eum veniemus, & manſionem apud eum faciemus.* Concluons, que toute l'intelligence de la parole de Dieu conſiſte dans la charité; & que pour comprendre, il faut aimer.

CONSOLATION

SUR

LA MORT.

NOus trouvons dans ſaint Paul une admirable vérité qui nous doit être d'une merveilleuſe conſolation, toutes les fois que nous conſidérons la mort; ſoit comme préſente dans les perſonnes que nous voyons mourir & qui nous ſont chères; ſoit comme très-aſſurée pour l'avenir à l'égard de nous-mêmes. Cette vérité, ſi elle étoit bien établie & bien vive dans notre cœur, nous feroit regarder la mort, & dans les autres & dans nous-mêmes, non-ſeulement ſans étonnement & ſans triſteſſe, mais encore avec une pleine tranquillité & avec une extrême joie : & nous comprendrions la grande raiſon & la grande ſageſſe qui eſt dans cette diſpoſition, que l'Ecriture repréſente devoir être dans les perſonnes qui ſont véritablement à Dieu, en diſant de la femme forte, ce qui eſt propre à toutes les ames qui ſont ſoutenues par la force de Jeſus-Chriſt : *Ridebit in die noviſſimo* : Elle ſera, dans ſa dernière heure, en une joie qu'elle fera paroître par un viſage riant.

Voici cette vérité du grand Apôtre : *Le corps eſt pour le Seigneur, & le Seigneur eſt pour le corps : car comme Dieu a reſſuſcité le Seigneur, il nous reſſuſcitera de même par ſa puiſſance.* Nos corps appartiennent à Jeſus-Chriſt, comme les membres appartiennent à la tête à laquelle ils ſont unis & par laquelle ils vivent & ils agiſſent. Et Notre Seigneur appartient à notre corps, comme la tête appartient aux membres qu'elle fait vivre & agir, ne faiſant qu'un corps complet avec eux. Ce Sauveur doit donc reſſuſciter & glorifier nos corps comme étant à lui, & comme devant vivre & être glorieux avec lui; & comme leur appartenant auſſi, & poſſédant la vie conjointement pour eux & pour lui.

S. Paul explique encore admirablement comment nous appartenons immuablement & pleinement à Jesus-Christ après notre mort, tout de même que durant notre vie, dans ces autres paroles : *Nul de nous ne vit pour soi-même, & nul de nous ne meurt pour soi-même. Soit que nous vivions, c'est pour le Seigneur que nous vivons ; soit que nous mourions, c'est pour le Seigneur que nous mourons. Soit donc que nous vivions, soit que nous mourions, nous appartenons toujours au Seigneur. Car c'est pour cela même que Jesus-Christ est mort & qu'il est ressuscité & rentré dans la vie, afin d'acquérir une domination souveraine sur les morts & sur les vivans.* Si nous n'appartenions point à Jesus-Christ dans notre mort comme dans notre vie ; si nous cessions d'être autant à ce Sauveur en mourant, que nous sommes à lui en vivant, la vue de la mort des personnes que nous aimons, & l'assurance que nous devons mourir nous-mêmes, pourroit nous rendre inconsolables avec raison. Mais puisque nous appartenons à ce Sauveur aussi pleinement en un état comme en l'autre, il faut que nous trouvions notre consolation dans cette grande & incomparable vérité.

Mais ce qui doit achever & rendre toute complète notre consolation, & ce qui doit même nous combler de joie dans la nécessité de voir mourir les personnes que nous aimons, & de mourir aussi nous-mêmes, est qu'il n'est pas possible d'appartenir à celui qui est le dominateur Souverain, le Chef, le Sauveur, le Dieu des vivans & des morts, le principe de la vie ; que nous ne soyons aussi assurés, selon les termes de l'Apôtre, que comme il a repris une nouvelle vie, il nous ressuscitera de même par sa puissance, & qu'il a ainsi repris cette vie pour nous comme pour lui. De sorte que les vrais fidelles étant aussi parfaitement à lui après être morts, qu'ils étoient à lui quand ils vivoient, ils ne peuvent mourir que pour être préparés, par la mort & la corruption de leurs corps, comme par une expiation nécessaire, à rentrer en lui & par lui dans une nouvelle vie. *Ils sont morts pour le Seigneur*, dit l'Apôtre, & pour lui appartenir par conséquent toujours après être morts.

De manière, que comme Notre Seigneur possède en soi-même la plénitude de la vie, & qu'il la possède pour ses membres comme pour lui, il rend leur mort toute sainte, toute méritoire, toute heureuse, par le mérite & la vertu

de

de celle qu'il a soufferte sur la Croix : & il ne peut, puisqu'il les possède comme ses membres, les laisser passer par cette mort, qu'afin de les préparer à sa vie ; la conformité à ses souffrances & à sa mort étant absolument nécessaire, selon l'Apôtre, pour obtenir cette conformité à sa vie & à sa gloire à laquelle nous devons incessamment aspirer de tout notre cœur.

Nous ne pouvons vivre pour Jesus-Christ, que nous ne mourions aussi pour Jesus-Christ : & nous ne pouvons mourir pour Jesus-Christ, que nous ne revivions aussi par lui dans une éternelle félicité. Si donc la foi de ces grandes vérités étoit vigoureuse dans notre cœur, nous regarderions la mort, non pas comme une chose affreuse & comme un sujet d'accablement, mais comme un état infiniment plus désirable que celui de la vie présente, puisqu'elle nous approche de cette autre vie qui doit être le terme & la récompense de nos travaux & de notre fidélité, comme la vie glorieuse que Jesus-Christ a prise en ressuscitant a été le terme & le couronnement de sa mort & de ses souffrances. Et comme le Patriarche Abraham a vu le jour du Seigneur avec joie, ainsi que parle le même Seigneur dans l'Evangile, c'est-à-dire l'accomplissement de ses mystères, ainsi la foi nous doit faire regarder avec joie le jour de notre sortie de ce monde, puisque c'est le jour que nous devons sortir des misères du siècle présent, & que nous devons entrer dans la joie dont le Seigneur doit récompenser ceux qui auront été prudens & fidelles à le servir.

Si nous examinons, sans nous flatter, quels sont les principes de tous les mouvemens de tristesse qui nous viennent quand nous contemplons la mort dans les personnes qui meurent devant nos yeux, nous trouverons qu'ils ne procèdent que de notre infidélité, que de notre attachement à la terre, que de la bassesse & de la fragilité de notre chair. Si l'esprit de la foi régnoit en nous, tous ces mouvemens de tristesse que la nature nous fait sentir, se calmeroient en un moment. Nous en aurions une extrême confusion, & nous reconnoîtrions qu'ils ne nous viennent que de ce que nous ne savons pas assez ce que nous sommes ; ce que nous devons être ; à qui nous appartenons maintenant ; à qui nous devons éternellement appartenir ; quelle est notre vie, quelle est notre mort ; quelles qualités & quelles propriétés la vie

& la mort de Jeſus-Chriſt ont données à notre vie & à notre mort, quelles ſuites il eſt néceſſaire qu'elles aient.

Nous ne ſavons pas, ou nous ne conſidérons pas aſſez quel uſage il eſt néceſſaire que Jeſus-Chriſt faſſe de notre vie & de notre mort. Il ne les ſauroit employer que pour notre bien & pour notre gloire ; puiſque nous lui appartenons ſi parfaitement que nous ne ſommes qu'une même choſe avec lui, & que nous ſommes à lui immuablement ; & qu'il a toujours une même conſidération, un même amour, un même deſſein, une même vie, une même gloire pour nous, quelque changement qu'il arrive en nous par notre mort & par la corruption de nos corps.

La mort fait, ſelon les ſens, une violente ſéparation entre les perſonnes qui s'aiment. Mais elle n'en fait aucune entre Dieu & les vrais fidelles, ni ſelon l'ame, ni ſelon le corps. Leurs corps demeurent toujours dans le tombeau les Temples de Dieu. Leur chair & leurs oſſemens demeurent toujours la chair & les oſſemens de Jeſus-Chriſt, ſelon le langage de l'Ecriture. Ils ont toujours en eux cette ſemence de réſurrection & de vie que ſon Eſprit leur avoit donnée par la grâce des ſacremens. Mais nous nous appartenons auſſi les uns aux autres par l'union que l'Eſprit de Dieu fait entre nous d'une manière qui n'eſt point ſujette aux atteintes de la mort. Pourvu donc que nous ne nous aimions point pour cette vie ſi périſſable & ſi paſſagère, mais pour la vie de l'éternité, & que la foi nous rende capables de ne nous vouloir aimer & poſſéder les uns les autres qu'en Dieu & pour Dieu, nous demeurons perſuadés par les mêmes principes qui nous apprennent que nous lui appartenons toujours immuablement malgré la mort ; que nous nous appartenons auſſi toujours les uns aux autres, & que nous nous poſſédons les uns les autres en Dieu, ſoit dans la vie, ſoit après la mort. Et c'eſt, ſelon l'Apôtre, l'eſpérance de cette réſurrection glorieuſe par laquelle nous devons être réunis & revivre en Dieu & pour Dieu, qui nous doit donner cette conſolation, dont ceux qui ſont privés de cette eſpérance ne ſauroient être capables.

ORAISON FUNÉBRE

DE

M. FLÉCHIER,

ÉVÊQUE DE NISMES.

Par M. l'Abbé DU JARRY. 1711.

Laudemus viros glorioſos ... nuntiantes in Prophetis dignitatem Prophetarum ... & populis ſanctiſſima verba ... homines divites in virtutibus ... pacificantes in domibus ſuis. *Eccl.* 44.

Louons les hommes éclatans de gloire, ... qui ont été remplis de l'eſprit des Prophètes, en annonçant avec dignité les Oracles ſacrés aux peuples ... qui ont été riches en vertus, & qui ont fait paroître un eſprit de paix & de modération dans leur vie.

LE Saint-Eſprit, qui nous invite à louer les grands hommes, met au premier rang de la gloire ceux qui célèbrent les grands noms par de dignes éloges; & emploie les plus vives couleurs de l'éloquence à louer l'éloquence même.

Mais cette éloquence, ce riche don du Ciel qui couronne les vertus, en doit-être lui-même couronné. Ceux qui l'ont reçu dans un haut degré d'excellence, ont été la plupart de grands hommes auſſi-bien que de grands Orateurs. Tels furent les illuſtres Prélats qui honorèrent les premiers ſiècles de l'Egliſe. Ils parurent également puiſſans en œuvres & en paroles. Ils brillèrent comme des flambeaux de la religion, auſſi ardens par leur charité, que lumineux par leur

doctrine. Vous me prévenez ſans doute, MESSIEURS, vous rappelez cette double prédication de l'exemple & du diſcours, réunis dans le grand Prélat & le célèbre Orateur que nous regrettons ; cet homme vraiment rempli de l'eſprit des Prophètes, & ſi connu par cette éloquence harmonieuſe & divine, avec laquelle il annonça les ſacrés oracles : *Nuntiantes in Prophetis dignitatem Prophetarum* : ce Pontife qui a plu au Seigneur dans les jours de ſa vie toute illuſtre, qui dans les temps de colère a été trouvé digne d'être la réconciliation des peuples avec Dieu, par un eſprit de modération & de paix. Il fut une de ces ſources ſacrées de la religion, que le père des dons & des lumières fait réjaillir dans le ſein de l'Egliſe, non-ſeulement pour déſaltérer ceux qui ont ſoif de la juſtice dans le déſert aride de cette vie, mais pour mêler quelque innocente douceur aux fatigues de l'exil & à la longueur du voyage.

Louons donc cet homme éclatant de gloire : *Laudemus viros glorioſos* ; il le mérite, MESSIEURS, avec d'autant plus de juſtice après ſa mort, qu'en louant ſi dignement les autres, il voulut être peu loué pendant ſa vie.

Je connois à quel péril je m'expoſe lorſque j'entreprends l'éloge de ce grand homme, qui ſut rendre avec tant de dignité, dans le lieu ſaint, un tribut de louanges à d'illuſtres morts. Mais notre zèle ſeroit-il muet, parce qu'il n'eſt pas aſſez éloquent ? Le célèbre FLÉCHIER ſe ſeroit-il ravi l'hommage qui lui eſt dû, pour l'avoir trop mérité ? N'aurions-nous point d'encens à lui offrir, parce que nous n'en trouvons pas du même prix que le ſien ? & le degré d'excellence où il a porté l'éloge funèbre, ſera-t-il une raiſon pour nous diſpenſer d'un devoir ſi légitime ? Au contraire, MESSIEURS, c'eſt en cela même que je puis contribuer à ſa gloire, puiſqu'en ne voyant ailleurs que dans ſes écrits, ces couleurs & ces traits qui me manquent pour le peindre, vous déſirerez l'ouvrier habile dont vous admirâtes les chefs-d'œuvres, & je rehauſſerai le prix du bien que vous avez perdu, en vous faiſant ſentir combien votre perte eſt irréparable. Une comparaiſon ſecrète & déſavantageuſe pour moi, vous rappelera le ſouvenir de cette éloquence qui vous a tant de fois charmés, & peut-être qu'en condamnant la témérité de mon zèle, vous approuverez la juſtice de ma reconnoiſſance.

Mais par quels traits ébaucherai-je le tableau de ce grand Prélat, bien mieux gravé dans le cœur de ceux qui m'écoutent, qu'il ne le ſera dans cet éloge? Nous l'avons vu avec admiration, réunir en ſa faveur les ſuffrages de la Cour & de la ville, des grands & du peuple. Dans le centre des paſſions déchaînées, & dans l'endroit le plus agité d'une mer qui n'eſt jamais calme, à peine a-t-on vu le plus foible nuage altérer la douce ſérénité de ſon front. Il rendoit des hommages au Prince, & préparoit ſans y penſer, les voies de ſon élévation, en cultivant dans des heures de retraite bien ménagées, ces fruits précieux que le travail & la patience mûriſſent peu à peu dans les cabinets des ſavans. Il s'eſt diſtingué parmi des hommes choiſis, qui ſont comme l'élite du monde poli, & il a été un des ornemens d'une compagnie qui eſt elle-même l'ornement de ce Royaume. Il a paru dans les cercles, répandant l'odeur d'une vie ſans tache, avec la douceur d'une converſation toute charmante. Il a ſu gagner les cœurs d'une foule d'amis par un commerce aiſé, & attirer les applaudiſſemens du public par les grands emplois de l'éloquence Chrétienne.

L'Académie Françoiſe.

Si nous le conſidérons paſſant d'une vie douce & tranquille, aux fonctions laborieuſes de l'épiſcopat, nous lui verrons honorer deux trônes de l'Egliſe par l'éclat de ſes vertus & les fruits de ſes travaux, apprivoiſer des bêtes féroces qui ravageoient la vigne du Seigneur, & former des martyrs de Jeſus-Chriſt par ſes exhortations: nous verrons, dis-je, des fanatiques aveugles, qui avoient rompu tous les liens de la religion & de l'humanité, reſpecter ſa vertu ſimple & modeſte, mais ferme & inébranlable. Il a blanchi dans les emplois les plus ſaints & les plus glorieux. Nous avons admiré les dernières productions de ſa plume, lorſqu'elle tomboit, pour ainſi dire, de ſa main défaillante dans un âge avancé. La mort l'a ſurpris tenant ces armes de lumière dont il a terraſſé l'erreur & le vice, & le Seigneur a trouvé ſon ſerviteur veillant quand il eſt venu heurter à ſa porte.

Tel a été le grand Prélat à qui nous venons rendre ce triſte & religieux devoir. Louons donc, s'il nous eſt poſſible, cet homme éclatant de gloire & vraiment digne d'être loué, *parce qu'il a excellé dans cette harmonie merveilleuſe qui naît des accords de l'éloquence & de la vertu, rehauſſés par un eſ-*

Eccli.

prit de paix, de douceur & de concorde, qui fut ſon caractère.

Diviſion. Il a laiſſé un parfait modèle aux Orateurs, & un grand exemple aux Evêques : *Laudemus viros glorioſos, &c.* C'eſt le ſujet de l'éloge que nous conſacrons à la mémoire de MESSIRE ESPRIT FLÉCHIER, Evêque de Nîmes, ci-devant Aumônier ordinaire de madame la Dauphine.

I. POINT. Il ſemble, MESSIEURS, que la deſtinée des lettres ſuive celle des Monarchies & des Républiques, & qu'elles fleuriſſent plus ou moins dans les états, ſelon que ceux qui les gouvernent ont plus ou moins de gloire & de puiſſance.

Le ſiècle de Louis-le-Grand, comparable par tant d'endroits à celui d'Auguſte, l'a égalé, pour ne rien dire de plus, par les génies extraordinaires qu'il a produit. Comme ce Prince devoit fournir les plus riches matières aux Orateurs & aux Poëtes, il n'a pas manqué d'artiſans dignes de les mettre en œuvre. L'eſprit de ce grand Cardinal, ſi connu par

M. Colbert. ſa noble paſſion pour les ſciences, animoit encore ceux qui lui avoient ſuccédé au miniſtère. Paris, cette merveille du monde, renfermoit dans l'enceinte de ſes murs, des hommes excellens en tout genre de mérite, quand le nom d'Eſprit Fléchier, devenu ſi célèbre, commença d'y briller.

Vous le ſavez, MESSIEURS, cette ville, l'admiration des peuples, qui tire tant de richeſſes d'eſprit de ſon propre fond, les voit augmenter par le nombre d'hommes rares que les Provinces lui fourniſſent, comme des tributaires à leur Reine. Elle doit le tréſor qu'elle a poſſédé & perdu, à ce

* Provence. climat * heureux, ſi fécond en Poëtes & en Orateurs célèbres. En entrant dans le monde, il y trouva les voies du

Le R. Père Hercule Général des PP. de la Doctrine Chrétienne. mérite & de la réputation tracées par un oncle, qui fut le chef d'un Ordre vénérable, & dont la gloire eſt encore mêlée avec celle de ſon illuſtre neveu. Ce fut ſur les pas de ce guide qu'il vit ouvrir pour la première fois la porte de ces cabinets ſi connus, plus dignes d'être nommés le ſéjour des Muſes, que ces monts fabuleux où leurs nourriſſons les aſſemblent.

l'Hôtel de Rambouillet. Vous rappelez, MESSIEURS, ces palais révérés par tous ceux qui aiment la ſcience & la vertu. C'eſt-là que l'on peſoit les eſprits à la balance du plus juſte diſcernement, que l'on recevoit, ou que l'on rejetoit le bon ou le mauvais or des ouvrages. C'étoit dans cette vraie Académie où les noms illuſtres étoient écrits en caractères que la gloire avoit tra-

cés; c'étoit-là, dis-je, que l'on goûtoit les innocentes délices de l'eſprit, & ces pures voluptés où les ſens n'ont point de part; que les vrais aiglons qui prenoient le vol dans le monde étoient éprouvés aux rayons les plus vifs de la droite raiſon, & que cette Reine des eſprits rendoit ſes oracles par la bouche d'une perſonne dont le nom ſera toujours vénérable.

L'Abbé Fléchier ſe fit bientôt remarquer parmi d'illuſtres rivaux, & des Juges dignes de le couronner. Les connoiſſeurs admirèrent toutes les grâces de la poëſie Françoiſe & Latine, dans les coups d'eſſai de ſa plume. Avec quelles vives & brillantes couleurs n'a-t-il pas décrit ce tournoi célèbre où parurent les plus accomplis cavaliers de la Cour à la ſuite de Louis-le-Grand, qui entroit dans la carrière de la gloire.

L'on a vu plus d'une fois les génies du premier ordre ſe former par les exercices amuſans du Parnaſſe, aux grandes occupations de l'eſprit, & faire des ſons agréables de la poëſie, comme les préludes d'une grave & digne éloquence. Monſieur de Nîmes ſut toucher la lire avec grâce, avant que de faire retentir la trompette évangélique. Ses premiers ouvrages reſpirent la fleur de la plus pure latinité, comme fraîchement écloſe dans les jardins de la Cour d'Auguſte. Nous y reconnoiſſons cette langue qui repréſente ſi parfaitement la majeſté de l'Empire & des premiers Céſars. Nous croyons entendre Cicéron & Virgile avec toutes leurs grâces, paſſées de leur ſiècle juſqu'au nôtre.

S'il décrit une réjouiſſance publique, le ſpectacle qui ravit les yeux eſt moins beau que l'image qu'il en préſente à l'eſprit. Il tranſporte le lecteur dans les lieux qu'il peint, par des reſſorts inviſibles qu'il remue au fond de l'ame. Il trouve le ſecret de faire voir à la poſtérité la pompe & les délices de la Cour de Louis-le-Grand, de fixer en quelque ſorte l'image fugitive & la courte durée des joies du ſiècle, par des traits plus durables que s'ils étoient gravés ſur l'airain & ſur le bronze. Il éterniſe, pour ainſi dire, les fêtes paſſagères qui finiſſent dans l'eſpace de quelques heures.

Ne vous figurez pas, MESSIEURS, les amorces du vice & des paſſions ſemées avec des paroles qui en portent le poiſon le plus ſubtil au fond des ames; les plus vives couleurs de la poëſie, profanées dans des tableaux dangereux, ſur leſquels il faudroit tirer éternellement le voile; le cœur,

un des plus riches préſens que Dieu ait fait aux hommes; déshonoré par des uſages qui le dégradent; &, pour me ſervir des paroles du Saint-Eſprit, ſemblable à un anneau d'or attaché à un animal immonde qui le plonge dans la boue. Non, MESSIEURS, Dieu prit ſoin de conſerver toujours pure cette voix qu'il avoit choiſie pour en faire l'organe de ſa parole chaſte. Les jeux de cet eſprit deſtiné à la religion, furent accompagnés de modeſtie & de ſageſſe. Il n'offrit point aux idoles du monde l'encens qu'il a brûlé ſur les Autels. Il ne jeta point ſous les pieds des profanes les fleurs immortelles dont il a paré nos Temples. Avant que de les offrir au Dieu jaloux, il les préſenta ſans tache à ſa plus vive image, & les mit au pied du trône, avant que de les porter au Sanctuaire.

Prov. 11. 21.

Nous admirons cet ouvrage également merveilleux & prudent, où il vengea ſi noblement un droit ſacré à toutes les nations, violé dans la perſonne d'un Ambaſſadeur; où il ſut joindre avec tant d'art un reſpect religieux pour Rome la ſainte, avec une juſte indignation contre le coupable d'un attentat mémorable. Nous liſons avec étonnement l'hiſtoire d'un grand Cardinal, dont il a immortaliſé le nom; ouvrage où la force du raiſonnement, la pénétration de l'eſprit, la nobleſſe du ſtyle, & les grâces du diſcours ſe trouvent réunies, & que nous regarderions comme la production d'un eſprit fortifié par l'expérience, ſi nous ne ſavions qu'il fut un des premiers fruits de ſa plume.

Le Cardinal Commendon.

Le mérite de notre Prélat commençoit à jeter ſes premiers rayons, & pareil à l'aurore d'un beau jour, s'élevoit peu à peu ſous les yeux de quelques amis éclairés, qui s'applaudiſſoient d'avoir trouvé ce tréſor. Ce fut alors que le choix d'un Monarque guidé du Ciel, confia le plus important emploi de ſon état au ſujet le plus digne de le remplir. M. le duc de Montauſier, chargé de l'éducation de notre grand Dauphin, ſentit tout le poids de ſes obligations, & chercha des hommes rares avec leſquels il pût partager un fardeau ſi glorieux. La Providence qui vouloit conduire l'Abbé Fléchier par des voies illuſtres au terme où il eſt parvenu, fit ce riche préſent à ce ſage gouverneur. Il en connut bientôt tout le prix, & il l'honora de cette haute eſtime qui ne laiſſe preſque plus rien à faire à nos éloges. Ce grand homme eut beſoin de cet ami fidelle & de ce conſolateur éloquent,

quand la mort lui ravit la moitié de lui-même dans une épouſe qui fut l'ornement de ſon ſiècle, & dont la perte mit dans ſa famille le deuil que partagea la Cour & la France. Les grâces, les vertus & les Muſes pleurèrent l'incomparable Julie. M. le duc de Montauſier accablé de ce coup douloureux, auroit été peut-être inconſolable, ſi notre Orateur chrétien n'eût, pour ainſi dire, enchanté ſa douleur par la douce harmonie de ſes paroles.

Parmi les riches talens qu'il eut, un des plus beaux fut de répandre avec dignité des larmes précieuſes ſur le tombeau des hommes illuſtres. Vous le ſavez, MESSIEURS, ce don du Ciel ſi rare, lui fut libéralement communiqué. La renommée a porté dans tout l'univers les accens funèbres, les plaintes harmonieuſes & les concerts lugubres dont il rempliſſoit nos Temples, quand il étoit l'organe du public pour pleurer ſes Reines & ſes Princeſſes, ſes Héros & ſes Héroïnes. Il étala toute la richeſſe de ce talent, lorſqu'en préſence d'une troupe de Vierges ſacrées, & loin de la Cour & du monde, il fut accomplir les jours de deuil, & conſoler l'époux & la ſœur par un éloge immortel qui charma leur douleur.

Il falloit une main auſſi délicate pour mettre l'appareil de la religion ſur une plaie ſi fraîche & ſi ſenſible. Il fit couler au fond de l'ame cette douceur ſecrète, que mêle à l'amertume des larmes une digne louange du ſujet qui les cauſe. Il les eſſuya en les faiſant répandre. Il ſoulagea le cœur de ce fardeau peſant de la douleur muette. Il toucha les reſſorts ſecrets qui ouvrent l'ame, ſerrée par la triſteſſe, à la conſolation. Il répandit au pied des Autels ce parfum précieux qui, ſelon le Sage, réjouit l'eſprit affligé avec les paroles d'un ami compatiſſant. *Prov 27. 9.*

Ici, MESSIEURS, ne vous figurez pas des louanges flatteuſes prodiguées ſans diſcrétion par une bouche dévouée à la flatterie & au menſonge. L'encens qui fut préſenté par une main ſacrée, fut pris ſur l'Autel. Les ornemens de l'éloquence furent tirés des ſources pures de la religion & de la vérité. Tout eſt chrétien dans l'éloge d'une héroïne pénitente. Le cœur eſt attendri autant que l'eſprit eſt charmé. L'Orateur inſpire un ſecret mépris de tous les avantages dont il peint la fragilité avec la gloire. Il montre en paſſant l'idole du monde environnée d'adorateurs, briſée & miſe

dans le tombeau. Toute la beauté de l'eſprit humain y eſt employée à peindre la foibleſſe & la misère de cet eſprit même, qui après avoir enfanté des ouvrages immortels, ſurvit quelquefois à lui-même, s'affoiblit & s'uſe avec les organes humilians dont ſes divines opérations dépendent. On y entrevoit un éclat paſſager des honneurs, qui, effacé par les ſombres couleurs de la mort, en repréſente la fragilité. On y entend, pour ainſi parler, ſortir du creux des ſépulcres cette voix lamentable: Voilà l'écueil où ſe briſe toute la grandeur humaine.

M. l'Abbé Fléchier revint du déſert couronné par le ſuffrage de ce digne eſtimateur du mérite, qui prit ſoin d'honorer ſon illuſtre conſolateur, & de faire paſſer à la poſtérité cette courte gloire de l'éloquence. L'éloge qui avoit charmé dans la prononciation, fut encore plus admiré en paſſant par l'épreuve dangereuſe de la lecture, & il n'eut pour cenſeurs que les hommes chagrins, que la trop grande lumière du mérite offenſe.

Mais hélas! permettez-moi de gémir ici ſur la misère de l'homme, qui en rendant hommage à la vertu, eſt ſouvent en péril de la perdre. Vous le ſavez, MESSIEURS, combien il eſt difficile de ne pas ouvrir ſon cœur au poiſon d'une louange publique; &, pour me ſervir des paroles de notre Prélat, de ne pas réſerver pour ſoi quelques grains de l'encens que l'on vient d'offrir ſur les Autels. Mais ne craignons rien pour l'Orateur que nous louons. Jamais on ne vit tant de modeſtie avec tant de réputation. Cette belle vertu fut le caractère de Monſieur de Nîmes, & lui fit autant d'amis que ſes rares talens lui attirèrent d'admirateurs. La même lumière qui lui faiſoit produire des ouvrages achevés, lui en faiſoit découvrir la vanité. Il rendoit, avec le Prophète, au Seigneur l'hommage de la parole qu'il tenoit de lui. On le voyoit dans les compagnies ſe taire avec dignité, après avoir parlé avec applaudiſſement, comme un épi chargé de grains, la tête baiſſée, pour ainſi dire, ſous le poids de ſon mérite, & laiſſer chercher le grand homme à ceux qui n'ont pas aſſez de pénétration pour le découvrir au travers de la digne ſimplicité qui le cache.

Il eut beſoin, MESSIEURS, de toute ſa modeſtie pour ſervir de contrepoids à l'élévation de ſon mérite, & pour ne pas ſuccomber à la tentation d'une vaine gloire au milieu

des acclamations nouvelles & générales, que lui attirèrent les éloges de la ducheſſe d'Aiguillon & du grand Turenne.

A ce nom, permettez-moi, MESSIEURS, de gémir ici de la triſte néceſſité où je me trouve, en pleurant la perte d'un Orateur illuſtre, de rappeler celle d'un fameux Capitaine. Nous nous ſouvenons encore de l'accident tragique qui enſevelit cet autre Macchabée dans ſon propre triomphe. Ce Général, que la victoire avoit toujours ſuivi dans les combats, fut frappé entre les bras de la gloire d'un coup funeſte à ſon Roi & à ſa Patrie. La conſternation fut générale; le Prince pleura; les gémiſſemens du peuple éclatèrent dans les Temples qui avoient retenti des Cantiques de ſa reconnoiſſance, & furent remplis de voix plaintives.

Mais ce ne fut pas aſſez, pour célébrer ce Héros, de cet éloge ſans art qui ſe forme de la confuſion des cris & des regrets pouſſés de toutes parts. Quand ce torrent de pleurs fut écoulé, & que le temps eut calmé cette première tempête de la déſolation publique, on attendit avec impatience qu'une main habile mît en œuvre cette riche matière de louanges, & recueillît au pied de ſon tombeau, dans une cérémonie auguſte, les moiſſons de lauriers confuſément éparts dans les campagnes glorieuſes de ce grand homme; & que l'éloquence ſacrée, à l'envi de la profane, ſe parât de tous ſes ornemens, pour rendre devant les Autels un digne hommage à la mémoire de ce Conquérant.

Vous le ſavez, MESSIEURS, dans ces conjonctures affligeantes, il ne ſe trouve que trop de *ces conſolateurs onéreux & fatigans*, qui par des louanges ſans choix, ajoutent l'ennui & le dégoût à la douleur. Les peuples pleins de l'image de leur Héros, ne la peuvent ſouffrir défigurée dans des portraits tracés à la hâte par un pinceau téméraire. Les hommes tels que notre Prélat, ſont de ces rares préſens que le Ciel fait au monde pour couronner le mérite éclatant. Il n'appartient qu'aux Héros de l'éloquence de louer les Héros de la guerre. Déjà la bouche d'un Orateur célèbre s'étoit ouverte dans le lieu ſaint. Le ſuccès d'un diſcours univerſellement applaudi, ſembloit marquer un écueil inévitable à celui qui oſeroit le ſuivre. Mais dès que l'éloquent Fléchier eut parlé, le tableau du grand Turenne fut mis dans ſon plus beau jour, & je ne crains pas de dire qu'il ſurpaſſa les autres dans un éloge où il ſe ſurpaſſa lui-même. L'Auditeur ne fut

Job. 16. 2.

M de Maſcaron.

point ſéduit par ce charme paſſager que l'éloquence extérieure forme avec les grâces de la prononciation, & qui ſe diſſipe ſous les yeux du lecteur. Que vous dirai-je, MESSIEURS, les grands noms de Turenne & de Fléchier s'éterniſeront l'un & l'autre dans un diſcours, où la poſtérité la plus éloignée verra la gloire du Conquérant confondue avec celle de l'Orateur. On y ſentira toute la force de cette éloquence vive & animée, qui vit encore après que le ſon des paroles eſt évanoui. Tous les curieux admireront ce mauſolée immortel travaillé avec un art ſi merveilleux, bâti, non de marbre & de porphire que le temps détruit, mais riche par la ſtructure magnifique de ces nombreuſes périodes que les ſiècles reſpecteront. On y trouvera dans tous les âges le modèle de ce ſtyle conſacré, qui purifie les éloges des Grands de ce qu'ils ont de profane, convenable à la dignité du lieu ſaint où ils ſont prononcés, & de la religion qui les joint à ſes auguſtes Myſtères.

Loin ces froids cenſeurs qui voudroient que les aigles de l'éloquence volaſſent peſamment & à fleur de terre; & qui blâmant en autrui l'élévation où ils ne peuvent atteindre, condamnent dans les diſcours cette ſainte harmonie des paroles arrangées, au ſon de laquelle l'eſprit de Dieu entre dans les ames, & ces nobles efforts de la raiſon qui tiennent de la fureur & de l'enthouſiaſme des Prophètes.

Son ſtyle s'accorde avec ces chants lugubres dont les Temples retentiſſent dans ces triſtes cérémonies. Les paroles offrent à l'eſprit tout le ſpectacle d'une pompe funèbre: dès que l'incomparable Fléchier ouvroit la bouche, on ſe ſentoit comme élevé & tranſporté par une douce violence; le nombreux auditoire marquoit ſon admiration par un ſilence attentif qui ne laiſſoit rien perdre de ſes ſons mélodieux, ſilence qui n'étoit interrompu que par le bruit des applaudiſſemens cauſé par l'heureuſe chûte de ſes périodes, & que la bouche ne pouvoit refuſer au plaiſir de ce ſens délicat, par lequel les eſprits ſe communiquent.

Les hommes de ce caractère ne doivent leur réputation qu'à eux-mêmes: mais l'Académie, de qui la France reçoit tant d'honneur, s'en faiſoit trop en s'aſſociant ce rare génie, pour ne pas le chercher avec empreſſement. Alors fleuriſſoit, comme aujourd'hui dans tout ſon luſtre, cette Aſſemblée que l'Egliſe, l'épée, & la robe enrichiſſent à l'envi de leurs

trésors. Cette Compagnie célèbre étoit trop intéreſſée à relever ſon luſtre par l'ornement de notre fameux Orateur, pour n'avoir pas une juſte impatience de s'en parer: elle prépara ſes plus beaux lauriers pour en orner le front de cet Homme rare, qui joignant l'éloquence à la poéſie, entroit dans ce Temple de la gloire & du mérite par les deux voies qui en ouvrent la porte. Il charma les oreilles du petit nombre, dont l'approbation met en quelque ſorte le ſceau à l'eſtime générale. Il juſtifia, par un diſcours admirable, le choix que tant d'autres raiſons rendoient ſi légitime. Le jugement des Quarante fut confirmé au tribunal ſouverain de la raiſon. Monſieur l'Abbé Fléchier fut couronné par toutes les voix. Son éloge prononcé ſur le premier théâtre du monde, fut répété dans les cercles; on approuva ſur le bord du Tibre ce qui avoit été décidé ſur les rives de la Seine.

L'eſprit de ce grand Homme n'éclatoit pas ſeulement dans les ouvrages d'une longue application, il brilloit dans ſes entretiens familiers, & dans les productions les plus négligées. On y remarquoit cette heureuſe fécondité qui joint le charme avec l'abondance; les grâces du diſcours couloient de ſource ou par ſa plume ou par ſa bouche; ſon eſprit reſſembloit à ces veines de terre où la nature verſe d'une main libérale toutes ſes richeſſes.

Ses moindres lettres ont des beautés qui les font admirer. Illuſtres amis, qui avez recueilli dans la ſociété de ce grand Homme, les fruits de ce commerce qui adoucit l'abſence & qui lie toutes les parties du monde, vous conſervez ces témoignages de ſon eſtime, joints aux marques de ſa politeſſe; & il ſeroit à déſirer qu'une main ſoigneuſe ramaſſât ces tréſors diſperſés, pour en faire un préſent au public, qui en connoîtroit tout le prix. Les grands ouvrages que l'eſprit enfante avec effort, peuvent être balancés par les productions naturelles où il s'épanche ſans contrainte; où une belle ame montre ſon riche fond comme au travers d'un pur criſtal; où le grand Homme ſe laiſſe voir avec cette négligence noble qui efface la plus régulière parure; où le pinceau d'une main habile, conduit par des caprices heureux, ſe joue au haſard dans des traits qui ſont des chefs d'œuvres.

Après vous avoir repréſenté notre Prélat ſublime Orateur, vous le ferai-je voir excellent Hiſtorien dans le portrait célèbre du grand Théodoſe.

Ce grand Homme ne se délassoit de ses travaux que par la diversité de ses occupations. On le voyoit passer du cabinet dans la Chaire, répàndant à pleines mains les fleurs sacrées de l'éloquence, dans ces jours solennels que l'Eglise consacre à la mémoire des Saints. Ces admirables éloges nous représentent la terre où coule le lait & le miel parmi la douceur & la politesse du langage, mais où croissent aussi les plus beaux fruits de la vigne du Seigneur, avec une érudition polie & une saine doctrine. On y reconnoît Jesus-Christ, la fleur des champs, & le lys des vallées; mais aussi le pain des forts & le lait des enfans. Les grâces y parlent le langage de la Religion, & l'on y trouve tous les agrémens des unes, avec la sainte austérité de l'autre.

Cependant, au milieu de tant de gloire, Monsieur l'Abbé Fléchier étoit encore sans récompenses. Vous le savez, MESSIEURS, c'est un personnage embarrassant à soutenir dans le monde, que celui d'un malheureux illustre. On devient bientôt importun par la voix d'un mérite qui crie, & qui semble reprocher au siècle son injustice. Si l'on se montre, on fatigue; si l'on se cache, on est oublié: l'assiduité est accusée d'ambition, la retraite est soupçonnée de murmure. Mais enfin la nuée suspendue s'ouvrit, & versa une pluie de bénédictions sur un sujet si digne. Les abbayes de S. Séverin & de Baigne, suivies d'une des places les plus distinguées de la Cour, le firent regarder comme un fruit mûr pour l'Episcopat. On jugeoit bien qu'une tête dont il étoit sorti tant de belles choses, ne pouvoit manquer de l'ornement qui lui convient; mais les vœux de la France ne furent pas sitôt accomplis. Les sages Princes semblent fermer quelquefois l'oreille à la voix du mérite, pour le couronner avec plus d'éclat, en le faisant parler avec plus de force. Ils différent le prix de la vertu héroïque, de peur que venant à se reposer trop tôt, elle ne prive son siècle des grands exemples qu'elle lui doit; & ils mettent la couronne à la fin d'une longue & laborieuse carrière, pour augmenter l'honneur de la course.

Monsieur l'Abbé Fléchier, qui avoit partagé le fardeau glorieux de l'éducation de Monseigneur, qui avoit porté tant de fois les fruits de ses veilles au pied du Trône, & qui joignoit le mérite d'une Cour sage à celui de l'éloquence & de la vertu, surmonta l'envie par l'éclat de sa réputation, ou

la déſarma par ſa modeſtie. LOUIS LE GRAND le regardoit comme un des plus beaux ornemens de ſon règne. Ce Monarque ſe plaît à faire ſentir aux grands hommes qu'ils ne ſont redevables qu'à lui des biens dont il les comble. Quand un talent du premier ordre répand une lumière éblouiſſante de toutes parts, alors il ſe fait d'un devoir le plus indiſpenſable, la joie la plus ſenſible; il ajoute à ſes grâces le prix ineſtimable qu'elles reçoivent en coulant de leur ſource; il connoît tout le prix de ce glorieux appanage de la royauté, qui lui donne le pouvoir de faire des heureux, & d'ajouter le dernier éclat à la réputation d'un homme illuſtre, en joignant la marque de ſon eſtime à ſa libéralité. Il goûte la douceur que trouve une belle ame à répandre ſes bienfaits ſur un digne ſujet, & la ſatisfaction qu'il y a de lire dans un grand cœur la vive impreſſion de la reconnoiſſance.

Monſieur l'Abbé Fléchier conduit par la main de Dieu au rang des Princes d'Iſraël, y monta par des degrés qui en rehauſſèrent le luſtre. Il avoit déjà rempli les ſept années de ſervices pour mériter l'épouſe ſacrée qu'on lui deſtinoit pour récompenſe; mais à l'exemple de Jacob, il lui en coûta ſept autres pour emporter la conquête de Rachel. Les éloges immortels du grand Lamoignon, d'une Reine incomparable, & d'un Chancelier célèbre, ajoutèrent un nouvel éclat à ſa gloire. Voilà par quels degrés la Providence a conduit ce grand Homme. Ceux du Trône de Salomon étoient-ils plus beaux & plus riches?

Mais où s'égare encore notre imagination? Eſt il temps de le contempler dans ſa gloire, quand nous le pleurons dans le tombeau? Cette bouche qui nous a tant de fois ravis, eſt donc fermée pour jamais, & ſi elle eſt encore éloquente dans la pouſſière, c'eſt pour repréſenter la vanité de l'éloquence même. Eſt-ce donc là que ſe réduit la beauté de ce talent, que l'on met à un ſi haut prix? Un vain ſon de paroles qui ſe perd, la nuit qui annonce la ſcience à la nuit, une langue profane, des oreilles mondaines, un frivole plaiſir, une vaine complaiſance, digne fruit de ces ouvriers infortunés, qui reçoivent toute leur récompenſe dès ce monde, pour lequel ils travaillent?

Ainſi paſſe l'homme dans une image fugitive, comme l'illuſion d'un beau ſonge. L'Orateur & le Héros ſont bientôt oubliés. En vain s'efforce-t-on de conſerver les reſtes de

l'un & de l'autre, par le ſecret de cet art qui fixe la parole ; ces diſcours tant admirés, ne tiennent tout au plus qu'un peu de place dans ces immenſes tréſors d'eſprit que renferment nos Bibliothèques. La poudre & les vers rongent les Grands dans leurs éloges comme dans leur tombeau. A peine ſe trouve-t-il quelque œil curieux qui aille déterrer ces morts illuſtres, & révérer de temps en temps leur mémoire, en reliſant un ouvrage qui les expoſe à la vénération de la poſtérité.

Voilà, MESSIEURS, tout ce qui nous reſteroit de ce grand Homme que nous pleurons, ſi ſa piété connue ne nous laiſſoit de plus ſolides conſolations. Il a ſubi la loi générale impoſée à tous les enfans d'Adam ; mais ſi elle pouvoit ſouffrir quelque diſpenſe, ce ſeroit en faveur de ces hommes merveilleux qui enrichiſſent l'Egliſe & le monde de ces précieux monumens de l'eſprit, d'où nous tirons la plus forte preuve de ſon immortalité.

Qui de nous ne remonte pas du ruiſſeau juſqu'à la ſource, quand nous liſons les écrits de notre grand Prélat, où les rayons céleſtes du vrai & du beau, allument dans les cœurs le déſir du bien qui en eſt l'origine ? Il a parfaitement rempli le deſſein de Dieu, quand il fait ces riches préſens au monde ; il a connu ſon Créateur, & il l'a fait connoître ; il a chanté mélodieuſement ce Cantique de louanges & de bénédictions que tous les êtres doivent à leur principe ; il a été une de ces voix harmonieuſes qui conſolent l'homme dans l'ennui de ſon exil, qui nous raviſſant encore dans ſes écrits, toute éteinte qu'elle eſt, nous ſemble digne de ſe mêler avec celle des Anges.

Nous l'avons admiré comme un homme éclatant de gloire, par la beauté de ſon éloquence ; conſidérons-le comme un Prélat riche en vertus & vénérable dans la Religion, par cet eſprit de paix & de douceur qui a été ſon caractère.

II. POINT. C'EST le ſentiment unanime des ſaints Docteurs, que la diſpoſition la plus propre à l'Epiſcopat, eſt de le fuir par les ſentimens d'une humilité profonde, en même-temps que l'on y monte par les degrés des vertus & des travaux qui le méritent. De-là vient que la plupart des grands Prélats des premiers ſiècles de l'Egliſe ont mis de pieux artifices en uſage pour ſe dérober à la vénération des peuples, & n'ont été portés ſur le Trône Epiſcopal, qu'en cédant à la ſainte violence

violence qu'ils ont ſoufferte. Cependant l'Apôtre nous apprend que l'on peut déſirer cette grande place, en déſirant les ſaintes œuvres & les emplois ſacrés dont elle eſt la récompenſe. Et en cela il s'accorde parfaitement avec la réponſe du Sauveur à un des deux enfans de cette mère ambitieuſe qui lui demandoit les deux premiers rangs de ſon royaume : *Pouvez-vous boire le Calice que je boirai*, comme s'il eût dit : Je ne vous défends pas d'aſpirer aux plus hautes places de mon Egliſe, mais ſachez que l'on n'y parvient que par de grands travaux : Ainſi ceux que Dieu a choiſis pour être les Princes de ſon peuple, ne doivent pas couvrir la lumière des riches talens qui les diſtinguent. Ils peuvent, ſans porter leurs déſirs téméraires juſqu'à ces éminentes places, s'appliquer ſans relâche aux fonctions apoſtoliques qui les y préparent. Il faut que dans le cours de leurs emplois éclatans, ils ſe mettent entre les mains de la Providence pour obéir à ſes ordres, ſoit qu'elle veuille les abaiſſer ou les élever dans la maiſon du Seigneur ; que ſemblables à un pilote qui regarde les aſtres pendant que ſon vaiſſeau fend les flots, ils s'avancent dans la voie des honneurs eccléſiaſtiques en contemplant le Ciel ; & lorſque le ſort réglé dans les décrets éternels de Dieu vient à tomber ſur eux, qu'ils courbent leurs épaules avec un tremblement religieux, ſous une charge redoutable aux Anges mêmes. *Matth.* 20. 22.

Telles ont été, MESSIEURS, les diſpoſitions du grand Prélat à la mémoire duquel nous conſacrons cet éloge, & dont on peut dire, qu'en honorant la France, l'Egliſe & ſon ſiècle, il a auſſi honoré l'Epiſcopat. Les bornes étroites où je me trouve renfermé, ne me permettent pas de raſſembler tous les traits différens qui forment le tableau d'un grand Evêque, tel que le Saint-Eſprit nous le trace. Ma vénération pour les oints du Seigneur, laiſſe encore moins de liberté à mon miniſtère pour tremper ma plume dans le fiel de l'invective contre les vices oppoſés aux vertus d'un digne Pontife. Le monde n'eſt que trop plein de ces cenſeurs indiſcrets, qui n'épargnent ni le ſaint, ni le profane, & qui, après avoir porté leur bouche impie juſques dans le Ciel, font paſſer leur langue ſur tout ce qu'il y a de plus ſacré ſur la terre. Je laiſſe donc le vaſte champ d'une louange ſans choix & d'une cenſure ſans reſpect, pour former le caractère particulier de notre illuſtre Prélat, qui donne le plaiſir de le voir tel qu'il a

été, à ceux qui l'ont perdu, & la consolation de le connoître après sa mort, à ceux qui ne l'ont pas eue pendant sa vie.

Trois principaux traits ont distingué ce grand Evêque entre les plus illustres; un esprit de gouvernement plein de douceur, qui lui a soumis les peuples sans effort; une sagesse de conduite admirable dans les conjonctures difficiles & périlleuses, qui l'ont mise à l'épreuve; une persévérance infatigable à remplir ses fonctions & à faire valoir ses talens jusqu'à la fin.

Les Evêques sont appelés dans l'Ecriture sainte les Anges de Dieu. Les Anges d'Ephèse, de Smyrne, d'Antioche, sont les Evêques de leurs Siéges dans l'Apocalypse. O l'éminente dignité, puisqu'elle est honorée d'un si beau nom! Mais un rapport singulier des Evêques avec les Anges, est un esprit de gouvernement; car bien que ces sublimes intelligences environnent le trône de l'Agneau & rempliſſent les premières places de la céleste Jérusalem, elles ne sont pas dégradées d'une si haute élévation par la conduite des hommes que Dieu leur confie.

Le peuple d'Israël eut pour conducteur dans le désert un Ange du premier ordre. Les Royaumes, les Provinces & les Villes ont des Anges tutélaires. Voilà quelle est la fonction des Evêques à l'égard des peuples qui leur sont soumis; c'est pour cela que la qualité la plus nécessaire à un Prélat est un esprit de gouvernement rempli de douceur & de sagesse, qui ôte à la supériorité ce qu'elle a d'onéreux, & qui rende doux & léger le joug pénible de l'obéissance. On peut dire que cette marque d'un Evêque choisi de Dieu, ne parut jamais plus visible que sur notre grand Prélat. Ce don précieux de la paix que Jesus-Christ laissa pour héritage à ses Disciples, fut le caractère de Monsieur de Nîmes, toujours doux & pacifique, & néanmoins toujours supérieur & maître. Cet esprit admirable sembloit renfermer tous les divers esprits des particuliers: noble avec les Grands, populaire avec les petits, savant parmi les doctes, poli parmi les courtisans, & aussi propre à entretenir l'accord harmonieux de la société, qu'il l'étoit à former celle de l'éloquence.

Peuples heureux, qu'il a gouvernés avec tant de sagesse & de douceur, avez-vous été troublés par ces schismes si ordinaires, qui divisent les membres d'avec leur chef? Le Dé-

mon de la chicanne, que S. Paul a banni du Chriſtianiſme, a-t-il paru juſqu'au pied de l'Autel ? Les Tribunaux ſéculiers ont-ils retenti des conteſtations de votre Clergé ? Malheur à moi, ſi j'oſois condamner ces Prélats zélés pour la juſtice, qui ſont quelquefois contraints d'appuyer leur autorité par celle des lois & du Prince ; mais je ne puis refuſer de juſtes louanges à un Evêque qui a ſu maintenir ſes priviléges avec une vigueur eccléſiaſtique, en conſervant la paix avec ſes frères par une ſage condeſcendance, & qui pendant vingt-cinq années de gouvernement, a garanti les Egliſes dont il étoit l'Ange tutélaire, de ces troubles où les gémiſſemens de la colombe ſont étouffés parmi les cris de la diſcorde.

Il ſavoit remplir avec autant de facilité que d'exactitude, tous les devoirs attachés à ſa grande place. Cette merveille de la nature, qui ôte le poids aux élémens dans leur centre, étoit une grâce de ſa vocation, qui rendoit léger pour lui ce fardeau que tant d'autres traînent au lieu de le porter ; ce n'étoit point ce zèle amer qui couvre un chagrin de tempérament, cette conduite auſtère qui révolte au lieu d'aſſujettir ; qui change l'obéiſſance en ſervitude, & qui fait des eſclaves de ceux qui participent à la royauté du Sacerdoce : c'étoit un tempérament de ſévérité & d'indulgence ; l'union du bon & du vigilant Paſteur qui écarte les loups traveſtis, en ménageant les brebis foibles, qui mêle l'huile avec le vin dans l'appareil des plaies, & qui n'applique le fer & le feu qu'après avoir eſſayé les autres remèdes.

Il faut l'avouer, MESSIEURS, des Prélats de ce caractère ſont des dons précieux que Dieu tire des tréſors de ſa miſéricorde.

De combien d'ames le ſalut n'eſt-il pas attaché au choix d'un Monarque religieux, quand il place de tels ſujets ſur le trône de l'Egliſe ? Combien de vaiſſeaux fragiles prêts à ſe briſer contre les écueils du monde, ſont garantis du naufrage ? La face d'une Egliſe change lorſque la Providence lui fait ces riches préſens. Une infinité de pécheurs s'arrêtent ſur le bord du précipice au bruit de cette voix paſtorale, qui ſe fait entendre au fond des conſciences. C'eſt une digue au torrent du ſiècle, & un frein à la licence du monde. L'onction du grand Prêtre Aaron deſcend de ſa tête ſur ſes vêtemens, & tombe

juſqu'à la frange de ſa robe. La bonne odeur de Jeſus-Chriſt répandue dans tout un diocèſe, écarte l'air contagieux du crime. L'exemple d'un Paſteur ſans reproche & d'un Clergé régulier, entraîne la réforme du peuple.

Ce ſont les fruits de bénédiction qui gagnèrent les eſprits & les cœurs à notre illuſtre Prélat, & qui joints à ſon éloquence, le faiſoient admirer par amour & par inclination, autant que par diſcernement & par eſtime. Vous le ſavez, MESSIEURS, c'eſt le cœur qui juge ſouvent des productions de l'eſprit, & qui dicte l'arrêt que la raiſon prononce : c'eſt une partie qui ne ſuborne que trop ſouvent ſon Juge, & qui laiſſe rarement la balance dans l'équilibre. Quand le cœur eſt mal diſpoſé, il cache les beautés, & ne laiſſe voir que les défauts ; il ôte la liberté à l'approbation & la donne à la critique. Il eſt difficile qu'on approuve ce qu'on ne veut point eſtimer, & que la louange ſuive une eſtime forcée. Au contraire, une prévenrion favorable répand je ne ſai quel charme ſur les diſcours & ſur les ouvrages. Les eſprits les plus éclairés & les plus équitables, éprouvent, ſans qu'ils y penſent, la force de cette ſéduction imperceptible qui s'attache aux penſées & aux paroles ; elle place le tableau dans ce jour favorable, qui couvre les taches & relève les beautés : mais quand le cœur & l'eſprit ſe trouvent intéreſſés dans une même cauſe, que l'équité parle en faveur de l'ami, que l'eſtime éclairée donne le ſuffrage qu'une forte inclination accorde, il ſe forme cette haute idée d'un homme illuſtre, qui ſe fait en quelque ſorte adorer des autres.

C'eſt par-là que Monſieur de Nîmes réunit toutes les voix en ſa faveur. Les charmes de ſa ſociété étoient un des plus riches ornemens de ſon éloquence, & attachoient à ſa perſonne cette première partie de l'oraiſon qui captive la bienveillance de l'auditeur : en ne laiſſant rien à reprendre dans ſes mœurs, il ne laiſſoit rien à critiquer dans ſes diſcours ; la diſpoſition favorable que l'on ſentoit pour lui, eût rendu ſes auditeurs aſſez indulgens pour lui pardonner des fautes, s'il eût été moins ſévère cenſeur de lui-même pour ſe les permettre, & bien que ſon mérite ne laiſsât point de place à la faveur, on ſentoit bien qu'on étoit prêt à lui faire grâce lorſqu'on lui rendoit juſtice.

Comme il s'attiroit des louanges de toutes parts, il étoit prodigue à les répandre ſur tous les ſujets dignes de les rece-

voir. Loin ces froids approbateurs du mérite, qui ſe taiſent quand on le loue, ou qui ne lui donnent qu'un ſuffrage forcé. Ces hommes pleins d'eux-mêmes, à qui une prévention aveugle ôte le diſcernement pour connoître le prix de leurs rivaux, ou l'équité pour en convenir; qui, comme parle l'Ecriture, ont, ce qui eſt abominable devant le Seigneur, *un poids, & un poids* pour peſer eux & le prochain, & qui dans la fauſſe balance dont ils ſe ſervent, mettant l'amour propre de leur côté, trouvent toujours les autres légers & médiocres. Aveugles qu'ils ſont, ils ne voient pas que ce ménagement de louanges marque en eux un cœur rétréci & une petiteſſe d'ame; qu'ils ſe dégradent ſans y penſer du premier rang où ils veulent toujours être, en ne pouvant ſouffrir qu'aucun en approche; qu'il ſied bien quelquefois aux Princes de l'éloquence de deſcendre du trône pour faire aſſeoir à leurs côtés ceux qui s'efforcent d'y atteindre, & qu'étant couronnés par toutes les voix, ils brillent d'un nouvel éclat de gloire quand ils en répandent quelques rayons ſur les autres! *Prov.* 20. 10.

Notre illuſtre Prélat, ordinaire obſervateur du ſilence, étoit toujours prêt à le rompre pour rendre des témoignages déſintéreſſés à la vertu & au mérite. Bien-loin de retenir alors la vérité captive dans ſa bouche, & de regarder comme une diminution de ſa gloire la portion qui en revenoit à ceux qui marchoient ſur ſes traces, il leur prêtoit la main pour les élever juſqu'à lui. Il ſembloit ſe faire des concurrens de ſes admirateurs, par les louanges dont il les combloit: non-ſeulement il étoit juſte pour louer le mérite, il étoit même éloquent pour le couronner. Ceux qui conſultoient l'oracle de Nîmes, & qui lui rendoient l'hommage de leurs productions, en recevoient des réponſes reſpectables à l'envie même, qui n'oſoit toucher aux écrits que l'approbation de ce grand Homme mettoit à couvert de la cenſure.

Il étoit au-deſſus de ces noires vapeurs qui s'élèvent dans la moyenne région des eſprits, par la ſituation éminente du ſien, par le degré ſupérieur de ſa gloire, & ſur-tout par le caractère excellent de ſon cœur, où cette lâche foibleſſe ne trouva jamais d'entrée: à la vérité il étoit frappé des traits éclatans & ſublimes, mais il ne regardoit pas le moins beau comme défectueux, ni les ombres du tableau comme des taches.

Ne vous figurez pas cependant une bouche qui trahit la vérité par complaiſance, un approbateur ſans choix qui jette les fleurs à pleines mains pour couvrir les défauts autant que pour honorer les vertus. Monſieur de Nîmes également éloigné de la flatterie qui proſtitue la louange, & de l'injuſtice qui la refuſe, ne la donnoit qu'avec diſcernement, & ne la diſpenſoit qu'avec équité : connoiſſant tout le poids de ſes déciſions, il étoit attentif ſur ſes moindres paroles, dans les lieux où il ſe conſidéroit comme ſur le théâtre de la ſouveraine raiſon, qu'on croyoit entendre par ſa bouche : partagé entre la crainte de bleſſer la charité ou la vérité, il ne ſavoit comment rejeter le mauvais or qu'on lui préſentoit comme bon : la diſcrétion qu'il gardoit alors dans ſes paroles, laiſſoit voir qu'il louoit par inclination, & qu'il cenſuroit par néceſſité ; que ſon cœur eût voulu donner le ſuffrage que ſon eſprit refuſoit. Grand exemple dans un ſiècle ſi fécond en Critiques indiſcrets qui s'attribuent un droit de ſjuridiction ſur des matières, où bien-loin de décider en maîtres, à peine ont-ils le droit de parler en diſciples. Le grand Homme que nous louons mettoit une garde de circonſpection ſur ſes lèvres, pour n'en laiſſer ſortir aucune parole qui ne fût dictée par la ſageſſe ; bien éloigné d'être bleſſé par l'éclat d'un grand nom ſoutenu d'un vrai mérite, il ne croyoit pas qu'il fût permis de donner atteinte à une réputation mal acquiſe. Il laiſſoit ces heureux eſtimés en poſſeſſion d'un faux bien qu'ils devoient à la cabale ou au mauvais goût : il ne confioit qu'à ſes plus intimes amis le ſecret de ſes ſentimens : quand il alloit contre le torrent d'une foule d'aveugles approbateurs, il laiſſoit paſſer ces fantômes de gloire, qui ſe diſſipent d'eux-mêmes après quelques jours d'illuſion.

Combien cet eſprit de douceur & de ſageſſe, qu'il avoit reçu du bon Paſteur par excellence, lui fut-il néceſſaire pour exercer ſes fonctions dans les temps difficiles qui troublèrent la paix de ſon diocèſe ? Dieu qui a tiré tous les êtres du ſein du néant, n'eſt pas moins admirable par ſa ſageſſe qui gouverne le monde que par ſa puiſſance qui l'a créé ; mais il eſt ſur-tout merveilleux dans ce ſecret incompréhenſible avec lequel il fait ſervir les élémens contraires à la conſervation des corps qui en ſont compoſés. Il communique cette ſcience divine aux ames du premier ordre nées pour le gouvernement, qui

de l'oppoſition des eſprits, des ſentimens, des inclinations & des intérêts, tirent la ſubordination des états, la paix des familles, la tranquillité des royaumes.

Notre illuſtre Prélat eut beſoin ſans doute de cet art tout divin dans une conjoncture déplorable, où les brebis diſperſées laiſſèrent le Paſteur en proie à la rage des loups, & où la violence d'une tempête imprévue mit le vaiſſeau de ſon Egliſe à deux doigts de ſa perte. C'eſt avec douleur, MESSIEURS, que je retrace de triſtes objets qu'il faudroit couvrir des ombres de l'oubli, & qui ne vous ont que trop coûté de larmes. Mais comment connoître toute l'habileté d'un pilote, ſi l'on ne le voit lutter contre les vents & l'orage? Vous vous en ſouvenez, & nous en frémiſſons encore. A peine vient d'expirer dans les Cevènes ce monſtre qu'animèrent la fureur, l'héréſie & la rebellion: ces trois furies infernales déchaînées, le fer & la flamme à la main, remplirent le Diocèſe de Nîmes de confuſion & de déſordre.

Repréſentez-vous l'idole de l'abomination ſur l'Autel, l'incendie & le meurtre dans les Temples, les plus belles fleurs du jardin ſacré de l'Epoux foulées aux pieds des animaux auſſi immondes que barbares, le ſigne adorable de notre rédemption retombé dans l'opprobre: en un mot, tous les excès d'impiété & de rage que la révolte des Fanatiques nous a fait voir il y a quelques années. Quel triſte ſpectacle pour un Prélat qui ne reſpire que la douceur & la paix, nourri dans le repos convenable aux talens de ſon eſprit & à l'amour des lettres, qui avoit été l'innocente paſſion de toute ſa vie! Quelle douleur déchira les entrailles de ce Père ſenſible à la vue de ſes chers enfans arrachés preſque entre ſes bras & à toute heure expoſés à des bêtes féroces qui ne reſpectoient, ni ſexe, ni âge, ni rang! Qui pourroit décrire ce qui ſe paſſa dans ſon cœur quand il vit rompre toutes les digues de ce torrent d'inhumanité & de crimes, qui après avoir déſolé les villes & la campagne, vint fondre juſqu'au pied de ſon trône? Combien de fois proſterné devant l'Autel, ce miniſtre de paix dans le temps de la colère, s'offrit-il au Seigneur en victime pour apaiſer ſa fureur? Combien de fois, à l'exemple d'Auguſtin, prêt de voir ravager la ville d'Hyppone, demanda-t-il à Dieu qu'il lui fermât les yeux avant qu'il fût le témoin de la calamité & de la déſolation publique?

Dieu le purifia dans la longue épreuve où ce douloureux

ſpectacle mit ſa charité & ſa patience. Il lui fallut ſouffrir les opérations d un remède violent, & voir les déſordres de la guerre ajoutés à ceux du fanatiſme. Combien d'autres auroient abandonné le timon dans une tempête ſi horrible ? mais au contraire, il crut que ſi ſon vaiſſeau avoit à périr, il devoit être enveloppé dans le naufrage. Ce fut alors qu'il parut vraiment grand à tout l'Europe, qui admira ſa fermeté, &, ſi je l'oſe dire, ſa ſérénité dans le fort de l'orage : tous les tréſors cachés de ſon ame ſe montrèrent dans cette néceſſité preſſante ; il y trouva des reſſources qui lui étoient inconnues à lui-même, & le monde auroit peut-être ignoré ſes plus belles vertus, ſans la triſte conjoncture qui les fit éclater.

Dans combien d'emplois différens ſon zèle, auſſi infatigable qu'intrépide, fut-il partagé ? Repréſentez-vous un Evêque des premiers ſiècles dans les perſécutions ; tantôt il conſole ſon peuple avec une tendreſſe paternelle & une éloquence divine ; tantôt, la plume à la main, il relève les courages abattus, dans ces écrits où nous voyons revivre les Cyprien & les Ambroiſe ; là, il conſacre dans les annales de ſon Egliſe les plus beaux exemples du martyre renouvelés par ſes exhortations ; ici il répare par ſa charité les maux de la guerre & les fureurs de la rebellion, dans les lieux où paroiſſent les plus triſtes marques de leur paſſage : ce charitable Paſteur, prêt à donner ſa vie pour ſon troupeau, ſe voit immolé dans toutes les victimes d'une ſi cruelle perſécution.

Mais ce qu'il y a de plus étonnant, & ce qui demande toute notre admiration pour ce grand Homme, c'eſt qu'il ſut apprivoiſer des monſtres & des bêtes indociles, par je ne ſai quel charme de douceur, de modeſtie, de gravité & de ſageſſe : les loups furieux & dégouttans du meurtre des brebis, n'en veulent point au Paſteur ; les Fanatiques le reſpectent au plus fort de leur emportement ; ils déclarent qu'ils n'en veulent point à l'Evêque de Nîmes ; ils révèrent le ſiége Paſtoral, où il les attend s'il le faut, pour le conſacrer de nouveau par ſon ſang ; ils l'admirent quand ils foulent aux pieds tout ce qu'il y a de plus ſaint, & quand ils font une guerre implacable à l'Egliſe, ils en aiment le défenſeur & le père. C'eſt un prodige que nous aurions peine à croire, ſi nous n'en avions été les témoins. Enfin la tempête ceſſa ; mais il ne fut pas oiſif dans le calme, & ſon zèle qui avoit éclaté dans des conjonctures périlleuſes, fut agiſſant juſqu'à la fin.

Il n'eſt point de vertu qui paſſe plus les forces de l'homme que la perſévérance; mais cela ſe vérifie ſur-tout à l'égard de ceux qui dès leurs premières années marchent par la voie de la vertu héroïque, & qui par l'eſſor rapide qu'ils ont pris, ont attiré les regards & l'admiration du monde. Lorſque la réputation a été grande dans la jeuneſſe, il eſt dangereux de vivre long-temps; il y a un point fatal d'élévation où commence la viciſſitude des choſes humaines, il eſt difficile de ſe ſoutenir dans une ſituation ſi périlleuſe & ſi gliſſante; en deſcendre, c'eſt tomber, & les hommes qui ſont ſortis de la voie commune, ſe déshonorent quand ils rentrent.

Mais ce qui met notre Prélat au-deſſus de nos éloges, c'eſt qu'il ſoutint juſqu'au bout ce vol d'un mérite élevé qu'on lui avoit vu prendre. Nous n'avons pas beſoin de cet art qui met des voiles ſur les ombres d'une vie inégale. Monſieur de Nîmes trouva dans le riche fond de ſon ame des vertus propres aux divers âges, & aux différens états par où il paſſa: les commencemens de ſa vie furent beaux, la ſuite en fut éclatante, les progrès en furent admirables, & la fin couronna dignement une courſe ſi glorieuſe.

Ici, MESSIEURS, un nouvel ordre de choſes ſe préſente à mon eſprit. Vous ferai-je admirer ce grand Homme ſe renouvelant comme un aigle dans ſa vieilleſſe; ſemblable à ces montagnes célèbres qui vomiſſent des torrens de flammes de leurs têtes couvertes de neige, lorſqu'il faiſoit couler des fleuves animés du beau feu de l'éloquence, d'une tête blanchie dans le travaux de la religion? Ici il ſoutient le poids des députations importantes dont il eſt chargé, & règne ſur les eſprits par le diſcours, dans le cabinet comme dans la chaire; là, il porte la parole avec dignité, dans ces aſſemblées auguſtes où les ordres de l'Etat ne pouvoient avoir un plus digne organe, & où la pourpre brillant de toutes parts, repréſente l'épouſe de Jeſus-Chriſt dans ſa gloire; & la majeſté des Conciles: tantôt ſon éloquence couronnée par tant d'éloges, prend encore des vêtemens de deuil, & comme une Reine majeſtueuſe dans ſa douleur, pleure la perte d'une jeune Princeſſe: tantôt il raſſemble deux illuſtres moitiés, que la mort rejoint après les avoir ſéparées; & de la même bouche dont il avoit célébré les vertus de Julie, il prononce l'éloge de l'Epoux qu'elle avoit trouvé ſeul digne d'elle: les fleurs qu'il avoit ſemées avec tant d'art dans le premier de

ſes diſcours funèbres, renaiſſent auſſi fraîches & auſſi vives dans le dernier qui couronna tous les autres.

Combien nous a-t-il paru digne de nos admirations dans les lettres Paſtorales qui ont été les dernières productions de ſa plume défaillante ; mais qui bien-loin de ſe ſentir du déclin de l'âge, ajoutent à la force de ſes autres écrits le poids d'un grand Evêque conſommé dans les emplois de ſa dignité ? C'eſt-là que cet éloquent Paſteur faiſant ſervir l'éclat de ſa réputation à l'utilité de l'Egliſe univerſelle, répand la bonne odeur de Jeſus-Chriſt avec celle de ſon nom dans tout le monde chrétien ; & que par l'amorce d'une curioſité ſalutaire, il rend commune à tous les Fidelles la nourriture préſentée à ſes peuples. Il me ſemble voir couler de ces divines Epîtres, comme de celles de l'Apôtre, les ſources d'un lait délicieux & céleſte. Avec quelle dextérité n'a-t-il pas levé les voiles dont l'erreur a couvert la vérité ſur l'adoration que nous devons à la Croix ? Quelles ſages précautions n'a-t-il pas priſes pour marquer le ſentier qui ne s'écarte ni à droit, ni à gauche, entre l'héréſie ſacrilége qui a foulé ce ſigne adorable aux pieds, l'illuſion d'un zèle outré, qui en pouſſe trop loin le véritable culte. Avec quels efforts d'une laborieuſe lecture, a-t-il puiſé dans les ſources les plus reculées de la ſainte antiquité, les eaux de la ſaine doctrine, pour la faire couler ſans aucune altération juſqu'à nous, par le canal de ſes excellentes inſtructions ?

Qui oſera faire encore l'apologie de ces ſpectacles profanes tant de fois condamnés, après la lecture du merveilleux ouvrage où notre Prélat a renouvelé contre ces enfans de ténèbres la malédiction dont les ſaints Pères les ont frappés ? Que vous dirai-je de cette dernière conſolation qu'il s'efforça de donner au monde gémiſſant encore ſous le fléau de ce froid mortel qui avoit déſolé la face de l'Univers ? Châtiment d'un Dieu irrité, qui enveloppe quelquefois l'innocent dans la peine du coupable, qui tient les glaces comme les feux à ſon commandement, pour exécuter ſes ordres. Par quel ſecret inconnu de l'art, notre divin Orateur a-t-il ſu donner de l'agrément à un ſujet ſi triſte ? C'eſt dans cet écrit viſiblement ſorti des entrailles d'un Père miſéricordieux, que nous commençâmes à reprendre l'eſpérance preſque perdue, que nous vîmes dans la main qui nous frappoit, des reſſources inconnues, pour réparer les maux par les biens, & pour ra-

nimer dans le ſein de la terre, l'eſprit de vie qui ſembloit éteint par le froid, ennemi mortel de la nature.

Ce fut en faiſant ces riches préſens au monde que la mort le vint ſurprendre. Faut-il que ce triſte mot termine tous nos éloges, comme il finit les plus belles vies ? Qu'eſt-ce donc que l'homme avec toute ſa réputation & toute ſa gloire ? Qu'eſt-ce que ce fantôme éclatant d'un Orateur célèbre, qui après s'être fait un peu remarquer dans la figure du monde, où il a brillé par ſon éloquence, diſparoît & ſe perd avec le vain ſon de ſes paroles ? Ainſi donc, s'écrie le Sage, en ſéparant de l'homme ſa grandeur véritable, fondée ſur la foi, & ne le conſidérant que par rapport à ce qui frappe les ſens, ainſi l'homme meurt comme la bête, & perſonne ne ſait ſi l'eſprit des enfans d'Adam monte ou deſcend : la fin du ſage & de l'inſenſé eſt la même ; l'entrée & la ſortie du monde eſt égale pour le Berger & pour le Prince. O mortels, qui paſſez tous par la même voie, conſidérez, & voyez ces torrens de vanité qui coulent depuis tant de ſiècles, & dont les flots toujours différens, ſemblent toujours les mêmes ; ce cercle de générations qui ſe ſuccèdent ; cette ſuite d'hommes qui ſe font place les uns aux autres & qui ſe pouſſent dans le tombeau ; ce fleuve *d'une mort courante*, qui dans la longueur de ſon cours, ayant rappelé les événemens de tous les ſiècles, ne préſente plus rien de nouveau ſous le ſoleil ; & qui ne laiſſant plus voir ceux qu'il entraîne dans l'abîme où il ſe perd, ne remplit l'homme que d'une affreuſe incertitude de ſon ſort, & de la triſte penſée du néant. *Eccl.* 51: 13.

Voilà, CHRÉTIENS, les réflexions qui s'offrent à l'eſprit & à la vue de l'homme mourant, s'il n'eſt ſoutenu par la foi ; mais que cette divine foi change la face des choſes, lorſque tirant le voile qui nous cache la différente deſtinée du juſte & de l'impie, elle nous apprend que tout ce qui paroît de l'homme n'eſt point de l'homme ; que ces jours meſurables, où ſon Créateur a renfermé les étroites bornes de ſa vie, ne lui ſont donnés que pour régler ſon ſort éternel par le bon ou le mauvais uſage du temps ; qu'il y a dans l'homme viſible & mortel un homme inviſible & immortel, dont l'un ſe perfectionne à meſure que l'autre ſe détruit ; que ſon être réel & permanent ne commence que par la fin de ſon être apparent & périſſable ; qu'enfin tout l'homme eſt celui qui craint le Seigneur & qui obſerve ſes commandemens.

J'accomplirai donc avec confiance la dernière partie de mon miniſtère. Je ne craindrai point d'expoſer à vos yeux notre grand Prélat aux priſes avec la mort. Il ne gémiſſoit point encore ſous le poids de ſes nombreuſes années, quand le Seigneur vint frapper à ſa porte; il jouiſſoit de cette vieilleſſe honorable qui eſt la récompenſe d'une vie réglée; il joignoit l'action avec le repos dans un âge avancé, quand il fut attaqué d'un mal dont les premières atteintes ayant été ſuivies de quelque ſoulagement, ne nous ont pas ravi les grands exemples, qu'il nous a laiſſés.

Son eſprit n'éprouva point ces ſuites humiliantes de ſa liaiſon avec les organes affoiblis dans ces derniers momens; il parut plus que jamais d'une origine immortelle, en agiſſant juſques dans le ſein de la mort, & en prêtant ſes plus nobles opérations à celles de la grâce; pendant qu'il en demeura un léger ſouffle ſur ſes lévres, il s'en ſervit à former ces actes parfaits de la religion, dont toute la vertu eſt ramaſſée dans ce ſentiment de l'ame qui les produit; quand la voix vint à lui manquer, il s'exprima comme ces Intelligences ſpirituelles, au rang deſquelles il alloit prendre ſa place.

Il ne ſe démentit point dans cet inſtant où les vertus qui ne ſont pas ſolides, laiſſent voir leur foible, & où les œuvres de l'homme pénitent, dit le Sage, paroiſſent nues & ſans voile. Il eſt mort comme il devoit mourir, après avoir vécu comme il avoit fait : ſa grande ame nourrie de la religion, qu'il avoit encore plus dans le cœur que dans la bouche, ſe trouva par ſa ſituation au-deſſus des terreurs de la mort.

Il ne fallut point lui dire ces paroles que les amis de Job lui
Job. 4. 4. adreſsèrent dans l'adverſité : *Vous qui avez conforté les autres, & affermi les genoux défaillans de vos frères, manquez-vous de courage ?* Il entendit la voix de Dieu qui l'appeloit, & il n'en fut point épouvanté : plein de confiance dans la miſéricorde de ſon Rédempteur, il ouvrit la porte à ſon Juge avec une intrépidité chrétienne; il fut au-devant de cette nouvelle terrible, qu'il faut adoucir avec tant de précaution aux lâches Chrétiens.

Ne vous figurez pas l'orgueil humain qui ſe défend contre le dernier remède dont Dieu ſe ſert pour l'abattre, & qui ſemble ramaſſer les débris de ſon naufrage juſques ſur l'écueil où il ſe briſe, un ver de terre qui ſe redreſſe ſous le pied qui l'écraſe; un mortel encore ſuperbe ſous la main de

Dieu qui lui fait ſentir ſon néant : la magnanimité chrétienne ſe conſerve toute entière avec une humiliation pénitente & une pieuſe crainte de la mort, qui en prépare les ſuites ; les actes les plus héroïques de la religion, joints aux plus ſaints uſages des Sacremens, firent voir que la fermeté de ce grand Homme, dans ces derniers momens, fut bien plus l'ouvrage de ſa foi & de la grâce que de ſa raiſon.

Quels motifs d'eſpérance, & de conſolation ne s'offrent donc pas à nos eſprits, dans le ſouvenir d'une vie & d'une mort où la cenſure ne trouve point de tache ni de vide ? S'il lui reſtoit quelques fautes à expier, ne les a-t-il pas pleinement expiées par les aumônes, dont la charitable profuſion a ſanctifié un vertueux ménagement ? Les fruits d'une ſage économie, employés en fondations & en autres ſaintes œuvres, ne ſont-ils pas comme un déluge de cette roſée céleſte qui éteint le péché & ne laiſſe plus rien à faire au feu purifiant de l'autre vie ? Si les dignes & nombreux ſujets d'une famille honorable ont recueilli quelque portion de ſon héritage, ils n'ont point diminué celui des pauvres : il a exercé les œuvres de la juſtice dans ſa famille, avec celles de la miſéricorde ſur ſon peuple. Le pécheur meurt inſolvable, dit le Prophète; mais le juſte après avoir ſecouru l'indigent pendant ſa vie, laiſſe encore après ſa mort de quoi ſoulager la veuve & le pupille.

Si donc ceux qui ont fait & enſeigné brilleront comme des aſtres pendant l'éternité, n'avons-nous pas lieu de croire que ce flambeau de la religion s'eſt rallumé dans la nuit du tombeau où il a paru s'éteindre ; que cette grande ame dégagée de la matière & du nuage obſcur du corps où elle jetoit de ſi vifs rayons, eſt maintenant au nombre des Intelligences céleſtes, à qui elle étoit ſi ſemblable, & qu'elle chante le Cantique de l'Agneau dans la ſainte Jéruſalem, après avoir ſi dignement annoncé ſes oracles dans l'Egliſe ? Mais puiſque ſes riches talens lui auroient été plus funeſtes qu'utiles ſans ſes rares vertus, honorons ſur-tout dans ce grand Homme la mémoire de ce qu'il a le plus eſtimé. Il a laiſſé de grands modèles aux Orateurs ſacrés, mais il a auſſi donné de grands exemples aux Chrétiens. Souvenons-nous que ces derniers nous regardent, & travaillons à devenir les imitateurs de ſa piété, après avoir été tant de fois les admirateurs de ſon éloquence.

FIN de l'Oraiſon Fun. de M. Fléchier, & du huitième Volume.

Bayerische Staatsbibliothek München

TABLE
DES
PIECES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

PRÉFACE *de l'Editeur*, page 5
MANDEMENT *pour la publication de la Conſtitution de Notre Saint Père le Pape Innocent XII, du* 12 *Mars* 1699. *portant condamnation & défenſe du Livre intitulé : Explication des Maximes des Saints, &c.* 55
LETTRE PASTORALE *aux fidelles du Diocèſe de Nîmes, au ſujet des Fanatiques,* 58
LETTRE PASTORALE *aux Prieurs, Curés & autres Eccléſiaſtiques du Diocèſe de Nîmes, touchant la perſécution des Fanatiques,* 65
LETTRE PASTORALE *aux religieuſes du Diocèſe de Nîmes, au ſujet des Fanatiques,* 84
LETTRE PASTORALE *aux fidelles du Diocèſe de Nîmes, au ſujet de la Croix de St. Gervaſi,* 106
MANDEMENT *pour ordonner des prières publiques pour la proſpérité des armes du Roi, pour l'avancement de la paix & pour l'heureux accouchement de Mde. la Ducheſſe de Bourgogne,* 118
MANDEMENT *pour la publication du Jubilé,* 121
MANDEMENT *contre les ſpectacles,* 127
LETTRE PASTORALE *au ſujet de la diſette du bled & de la crainte de la famine,* 131

MANDEMENT *pour demander à Dieu par des prières publiques la prospérité des armes du Roi & la paix*, 143
LETTRE *à Monseigneur l'Archevêque de Paris sur la conduite qu'on doit tenir à l'égard des nouveaux convertis du Languedoc*, 149
LETTRE *en forme de dissertation sur la fidélité des sujets envers leur Prince*, 162
CONSIDÉRATIONS & *pensées diverses sur plusieurs sujets de morale & de piété*, 179
CONSIDÉRATIONS *qui peuvent servir de lecture pour la fête de la Pentecôte*, ibid.
RÉFLEXIONS *sur les fruits du Saint-Esprit*, 183
RÉFLEXIONS *sur les principales circonstances de la descente du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte*, 193
RÉFLEXIONS *théologiques & morales sur la grâce*, 200
RÉFLEXIONS *sur la pénitence*, 215
RÉFLEXIONS *sur la crainte de Dieu*, 227
RÉFLEXIONS *sur l'aumône*, 234
CONSIDÉRATIONS *chrétiennes sur les tentations*, 245
PENSÉES *sur l'éducation des enfans, considérée comme le premier devoir des pères & mères*, 263
PENSÉES *sur la nécessité de donner une éducation chrétienne aux enfans*, 271
RÉFLEXIONS *sur le faux bonheur du monde*, 276
CONSIDÉRATIONS *sur les vues de J. C. dans l'institution de l'Eucharistie*, 281
RÉFLEXIONS *sur le respect dû au sacrement de l'Eucharistie & sur la Communion*, 287
RÉFLEXIONS *sur la manière de se comporter chrétiennement dans les temps de calamité*, 297
PENSÉES DIVERSES, 306
I. *Sur la mort*, ibid.
II. *Sur les illusions par rapport au salut*, ibid.
III. *Sur la parole de Dieu*, 307
IV. *Sur le soin qu'on doit prendre de son salut*, ibid.
V. *Sur les fruits de la parole de Dieu*, ibid.
VI. *Sur le péché*, 308
VII. *Sur la justice*, ibid.
VIII. *Sur la charité fraternelle*, 310
IX. *Sur la réconciliation*, 312
X. *Sur la Résurrection des morts*, 313

XI. *Réflexion sur la Résurrection de J. C. considérée comme le modèle de notre Résurrection spirituelle*, 322
XII. *Exhortation à la pénitence*, 323
XIII. *Sur l'enfer*, 324
XIV. *Sur la vigilance chrétienne*, ibid.
XV. *Sur l'Assomption de la Sainte Vierge*, 325
XVI. *Sur le bon usage des biens temporels*, 328
XVII. *Sur la parole de Dieu*, 330
CONSOLATION *sur la mort*, 335
ORAISON *Funèbre de M. Fléchier, par M. l'Abbé du Jarry*, 339

Fin de la Table.

BSB Bayerische StaatsBibliothek
MDZ Münchener DigitalisierungsZentrum Digitale Bibliothek

Fléchier, Esprit, 1632-1710

Oeuvres complettes

Bd.: 8 = T. 4, P. 2, Les mandemens, lettres pastorales et autres écrits de morale et de piété. - 1782. -

Nismes 1782

Opp. 660 m-8
urn:nbn:de:bvb:12-bsb10605770-5